

**Evaluation du soutien du ministère de  
l'Europe et des Affaires étrangères et  
de l'Agence française de  
développement aux acteurs de  
l'éducation à la citoyenneté et à la  
solidarité internationale (ECSI)**

Rapport final et annexes  
Mars 2023



# Sommaire




Remerciements.....	iii
Liste des acronymes.....	iv
<b>1. Résumé des principales conclusions et recommandations .....</b>	<b>1</b>
1.1. Une définition plutôt partagée de l'ECSI, mais des besoins inégalement couverts .....	1
1.2. Une complémentarité forte entre les interventions du MEAE et de l'AFD, moindre avec les autres contributeurs.....	2
1.3. Une utilisation des moyens globalement efficiente malgré des difficultés de reporting et d'analyse des résultats et impacts sur les bénéficiaires .....	2
1.4. Des effets certains sur le secteur de l'ECSI, ses organisations et ses bénéficiaires finaux.....	2
1.5. Recommandations .....	3
<b>2. Objectifs, périmètre et démarche de l'évaluation.....</b>	<b>5</b>
2.1. Objectifs de l'évaluation .....	5
2.2. Périmètre de l'évaluation .....	5
2.3. Méthodologie.....	6
2.4. Limites de l'évaluation .....	10
<b>3. L'ECSI : une démarche reconnue et pilotée par plusieurs acteurs, sans stratégie formalisée .....</b>	<b>12</b>
3.1. Définition de l'ECSI .....	12
3.2. Cadres stratégiques aux niveaux français et européen .....	14
3.3. Etat des lieux et cartographie synthétiques des acteurs et dispositifs de l'ECSI en France .....	17
3.4. Eclairages comparatifs.....	22
<b>4. Une définition plutôt partagée de l'ECSI, mais des besoins inégalement couverts.....</b>	<b>27</b>
4.1. Cadre stratégique et opérationnalisation .....	28
4.2. Qualité du dialogue multi acteurs.....	34
4.3. Adéquation des dispositifs d'ECSI par rapport aux orientations stratégiques du MEAE et de l'AFD .....	36
4.4. Réponses aux besoins des acteurs et du secteur de l'ECSI .....	43
<b>5. Une complémentarité forte entre les interventions du MEAE et de l'AFD, moindre avec les autres contributeurs .....</b>	<b>51</b>
5.1. Complémentarités entre les dispositifs de soutien à l'ECSI du MEAE et de l'AFD .....	52
5.2. Complémentarités entre les dispositifs de soutien à l'ECSI du MEAE et de l'AFD et ceux des autres contributeurs.....	58
<b>6. Une utilisation des moyens globalement efficiente malgré des difficultés de reporting et d'analyse des résultats et impacts sur les bénéficiaires .....</b>	<b>71</b>
<b>7. Des effets certains sur le secteur de l'ECSI, ses organisations et ses bénéficiaires finaux .....</b>	<b>78</b>
7.1. Effets sur la structuration des acteurs de l'ECSI .....	81
7.2. Effets sur les organisations menant des actions d'ECSI.....	88
7.3. Effets sur les équipes.....	93
7.4. Effets sur les participants .....	96
<b>8. Recommandations .....</b>	<b>106</b>
8.1. Renforcer le cadre stratégique et de concertation de l'ECSI en cherchant à décloisonner l'écosystème actuel ( <i>Cadre stratégique et pilotage</i> ).....	108
8.2. Adapter les dispositifs de soutien du MEAE et de l'AFD pour mieux répondre aux besoins des acteurs et faciliter le passage à l'échelle des actions d'ECSI ( <i>Moyens pour le passage à l'échelle et optimisation de la mise en œuvre</i> ) .....	109
8.3. Capitaliser les bonnes expériences et adapter les modalités de soutien pour favoriser la participation des publics éloignés de la solidarité / mobilité internationale ( <i>Ciblage</i> ) .....	110

8.4.	Renforcer le suivi, évaluation, capitalisation et la mesure des effets des actions d'ECSI ( <i>suivi-évaluation</i> )	111
8.5.	Accroître la visibilité et la légitimité des acteurs de l'action du MEAE et de l'AFD en matière d'ECSI ( <i>visibilité</i> )	112
<b>9.</b>	<b>Annexes</b>	<b>113</b>
9.1.	Précisions méthodologiques	113
9.2.	Cartographie détaillée des dispositifs et acteurs de l'ECSI	114
9.3.	Entretiens	135
9.4.	Fonds documentaire	140
9.5.	Eclairages comparatifs	147
9.6.	Etudes de cas régionales	164
9.7.	Etudes de cas projets	181
9.8.	Synthèse enquête	213
9.9.	Synthèse écoute des réseaux sociaux	217
9.10.	Référentiel d'évaluation	218

## Remerciements

### Auteurs

L'évaluation a été réalisée par une équipe **EY Consulting – Eval4Change** composée des évaluateurs suivants :

- ▶ Christina CASTELLA (Directrice de Projet – EY) 
- ▶ Arnaud LAABAN (Chef de Projet, Evalueur Senior expérimenté – Eval4Change)
- ▶ Jérémie NONE (Manager, Evalueur Senior expérimenté - EY) 
- ▶ Romane GÉRARDIN (Evaluatrice Senior – EY) 
- ▶ Noémie DO LINH (Consultante Senior - Eval4Change)

### Remerciements

L'équipe remercie l'ensemble des parties prenantes interrogées pour leur disponibilité et la qualité de leurs contributions qui ont facilité la conduite de cette mission et l'élaboration de cette évaluation.

Des remerciements particuliers sont adressés aux membres du Groupe de référence et au Comité technique.

### Evaluation commanditée par

- ▶ **Délégation pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse (DGM/CIV)** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
- ▶ **Dispositif initiatives Organisations de la Société Civile (DPA-OSC)** de l'Agence Française de Développement (AFD)

### Sous la coordination de

- ▶ **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)** : Mesdames Natasha BUTLER, Véronique PICARD-BARREIX et Isaure LEFEUVRE  
Pôle de l'évaluation et de la performance, Délégation des programmes et des opérateurs, Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international
- ▶ **Agence Française de Développement (AFD)** : Mesdames Camille LAPORTE, Ana Maria QUEVEDO-SOLARES et Laura GELB  
Département évaluation et apprentissage, Direction innovation, stratégie et recherche

### Groupe de référence de l'évaluation

présidé par Monsieur Laurent LARDEUX, chargé de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Le groupe de référence pluraliste rassemblait des ministères (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ministère de l'Education nationale, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ministère de la Transition écologique) et l'AFD, des parlementaires (Assemblée nationale et Sénat) et des représentants de la société civile (Solidarité Laïque, Engagé.e.s et Déterminé.e.s, CRID, France Volontaires), du monde de la recherche et de la mairie de Rennes, le RRMA Bourgogne Franche Comté International, ainsi que des acteurs européens (GENE, Commission européenne). Il s'est réuni trois fois au terme de chacune des trois phases de l'évaluation avec pour rôle d'enrichir et commenter les analyses produites.

## Liste des acronymes

AAP	Appel à projets
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AFD	Agence française de développement
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
ANSC	Agence du Numérique de la Sécurité Civile
APD	Aide publique au développement
AQOCI	Association Québécoise des organismes de solidarité internationale
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASI	Association de Solidarité Internationale
AURA	Auvergne-Rhône-Alpes (région)
BFCI	Bourgogne Franche-Comté International
CA	Conseil d'administration
CAD	Comité d'aide au développement
CAF	Caisse d'allocations familiales
CASI	Coordination d'Associations de Solidarité Internationale
CCD	Commission Climat et Développement
CCFD	Comité catholique contre la faim et pour le développement
CD	Conseil Départemental
CFSI	Comité français pour la solidarité internationale
CICID	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
CIRRMA	Conférence Inter-Régionale des RRMA
CNSI	Conseil National pour le Développement et la Solidarité Internationale
CNOUS	Centre national des œuvres universitaires et scolaires
COJ	Conseil d'Orientation des politiques de la Jeunesse
COPAR	Comité des partenariats
CR	Conseil Régional
CRID	Centre de Recherche et d'Information pour le Développement
CROSI	Collectif régional des organisations de solidarité internationale
CSC	Cadre stratégique commun
CT	Collectivité territoriale
CUF	Cités Unies France
DAECT	Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales
DRAJES	Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
DCCD	Document-cadre pour la politique de coopération au développement
DEAR	Development Education and Awareness Raising (programme)
DGCL	Direction générale des collectivités locales
DGESCO	Direction générale de l'enseignement scolaire
DG INTPA	Direction Générale pour les partenariats internationaux
DGM/CIV	Délégation pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse
DJEPVA	Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
DPA/OSC	Dispositif Initiatives Organisations de la Société Civile
DRAAC	Délégation Académique à l'Education Artistique et Culturelle
EAD	Education au développement
EAD-SI	Education au développement et à la solidarité internationale
ECM	Education à la citoyenneté mondiale
EMC	Enseignement moral et civique
ECS	Education à la citoyenneté et à la solidarité
ECSI	Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

EDD	Education au développement durable
EPCC	Etablissement Public de Coopération Culturelle
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
ESAT	Établissement et service d'aide par le travail
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FADM	Fonds d'aide au développement du milieu
FDVA	Fonds pour le développement de la vie associative
FECODD	Formation – Education – Compétences – Objectifs du Développement Durable
FICOL	Facilité de financement des collectivités territoriales
FNH	Fondation pour la Nature et l'Homme
FONJEP	Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
FORIM	Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
FV	France Volontaires
GENE	Global Education Network Europe
GIP	Groupement d'intérêt public
GRDR	Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural
IDF	Ile-de-France
INJEP	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
ISI	Initiative pour la Solidarité Internationale
JAMO	Jeunes Avec Moins d'Opportunités
JSI	Jeunesses Solidarité internationale
LOPDSI	Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale
LPDSLIM	Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales
MASA	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
MDH	Maison des droits de l'homme
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
MECS	Maison d'enfants à caractère social
MENJ	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MTE	Ministère de la Transition écologique
NEET	Not in Employment, Education or Training (Ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation)
ODD	Objectif de Développement Durable
OFAJ	Office Franco-Allemand pour la Jeunesse
OFQJ	Office Franco-Québécois de la Jeunesse
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisations de la société civile
OSI	Organisation de solidarité internationale
OSIM	Organisations de Solidarité Internationale issue de l'Immigration
POS	Plan d'orientation stratégique
QE	Question évaluative
RADSI	Réseau associatif pour le développement et la solidarité internationale
RECITAL	Renforcer l'Education à la Citoyenneté Internationale sur nos Territoires par une Approche Locale des ODD
RRMA	Réseau Régional Multi Acteurs
SEE	Cellule sensibilisation et communication d'intérêt général (AFD)
SMA	Structuration du Milieu Associatif
TDR	Termes de référence
TEE	Division Territoires et entreprises (AFD)
UE	Union européenne

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

---

UNMFREO	Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation
UNML	Union Nationale des Missions Locales
VSI	Volontariat de Solidarité Internationale
VVSI	Ville, Vie, Vacances, Solidarité internationale
YCID	Yvelines Coopération internationale et développement

# 1. Résumé des principales conclusions et recommandations

## 1.1. Une définition plutôt partagée de l'ECSI, mais des besoins inégalement couverts

L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) bénéficie d'une vision relativement consensuelle au niveau national au sein des acteurs financés par le MEAE et l'AFD. Sur le terrain, l'interprétation peut toutefois diverger et la déclinaison opérationnelle du concept d'ECSI est plus variable, les acteurs locaux ayant parfois des difficultés à distinguer les spécificités de l'ECSI au regard d'autres « éducations à ». **Au-delà des acteurs financés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD), la notion d'ECSI est moins connue** : les acteurs se réfèrent davantage à d'autres notions comme l'Education au Développement Durable (EDD) ou d'Education à la Citoyenneté Mondiale (ECM), proches de l'ECSI dans leur finalité et leur approche, mais divergentes dans les actions menées. La dimension internationale et la notion d'interculturalité restent en effet des spécificités fortes de l'ECSI. En termes d'opérationnalisation, les dispositifs de financements de l'ECSI du MEAE et de l'AFD sont plutôt adaptés, même si certains gagneraient à adopter des lignes directrices plus claires quant au périmètre des actions d'ECSI pouvant être incluses.

Le dialogue entre acteurs de l'ECSI s'organise par grande famille d'acteurs et **apparaît relativement cloisonné**, à l'exception du groupe de concertation ECSI (dépourvu toutefois de toute vocation programmatique ou de pilotage). Le dialogue entre le MEAE et l'AFD est bon mais reste le fait d'interactions entre contributeurs « de même famille » (d'une part pour les collectivités locales, la Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales - DAECT - côté MEAE et la Division Territoires et entreprises - TEE - côté AFD, et d'autre part pour les organisations de la société civile, la Délégation pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse – DGM/CIV - côté MEAE et le Dispositif Initiatives Organisations de la Société Civile - DPA-OSC – côté AFD) et donc dépourvu de vision holistique. Les interactions entre le MEAE / l'AFD et les autres ministères sont plus ténues, même si quelques exceptions sont à noter (MEAE et Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative – DJEPVA du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ), direction de la stratégie et des partenariats de l'AFD et la Direction générale de l'enseignement scolaire – DGESCO - du MENJ) et qu'une bonne dynamique globale semble se renforcer.

**Les thématiques ciblées par les dispositifs soutenus par le MEAE et l'AFD sont cohérentes avec les stratégies propres à chaque institution.** Pour l'AFD, le ciblage des OSC *via* des actions de sensibilisation et de structuration de réseau se révèle en lien avec la stratégie OSC et avec la sensibilisation plus large dans le cadre du mandat donné à l'AFD par le CICID. Pour le MEAE, cela se traduit par la formation de volontaires et la communication autour des dispositifs d'engagement des jeunes. Le ciblage des jeunes est globalement cohérent avec les stratégies jeunesse du MEAE et de l'AFD, et l'innovation apparaît très présente dans les programmes soutenus malgré l'absence actuelle de dispositif spécifiquement dédié à cette thématique.

Les acteurs et actrices de l'ECSI ont des besoins de différentes natures, en premier lieu financiers mais également méthodologiques (notamment en termes de mesure des effets), d'accompagnement, de ressources humaines et de temps, et de reconnaissance de l'ECSI plus globalement. **Les besoins financiers sont adressés en grande partie par le MEAE et l'AFD** qui constituent les principaux contributeurs à l'ECSI, dans une moindre mesure par les collectivités territoriales et autres ministères (envergure financière moindre des dispositifs, place plus importante de l'accompagnement). **Parmi ces besoins financiers, ceux des OSC apparaissent particulièrement bien adressés, au contraire des collectivités locales, des acteurs non associatifs et des porteurs de méso-projets** qui souffrent de davantage de difficultés dans l'accès aux financements : impossibilité de financement d'un projet 100% ECSI pour les collectivités territoriales, par exemple. Le financement de moyens humains reste également insuffisamment couvert, et peut révéler des difficultés plus profondes du tissu associatif notamment un manque structurel de moyens de fonctionnement.



## 1.2. Une complémentarité forte entre les interventions du MEAE et de l'AFD, moindre avec les autres contributeurs

**Il existe une complémentarité forte en termes de ciblage d'acteurs entre les principaux soutiens du MEAE** (volontariat, collectivités locales) **et de l'AFD** (OSC et collectifs d'OSC). Entre les dispositifs de soutien à l'ECSI du MEAE et de l'AFD et ceux des autres contributeurs, **la cohérence des interventions se fait surtout au niveau local**, où une bonne articulation entre les OSC, les collectivités territoriales et les services déconcentrés sont observés dans la plupart des cas. Au niveau national, l'articulation interministérielle apparaît limitée sauf dans certains cas (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire – MASA, et la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - DJEPVA) et de bonnes pratiques récentes sont à souligner (signature d'une convention de partenariat entre l'AFD et le MENJ en novembre 2021). Le soutien des collectivités territoriales est réel mais reste très inégal d'un territoire à l'autre. Les acteurs de l'ECSI ne mobilisent que faiblement les financements européens et des fondations d'entreprise, les premiers étant considérés comme très lourds à gérer et relativement inaccessibles, les seconds étant marginaux du fait d'une faible sensibilisation des financeurs privés sur l'ECSI. Des articulations restent à construire avec d'autres familles d'acteurs, en premier lieu les acteurs de l'insertion et leurs têtes de réseau, très concernés par les effets que peuvent générer les actions d'ECSI.

## 1.3. Une utilisation des moyens globalement efficiente malgré des difficultés de reporting et d'analyse des résultats et impacts sur les bénéficiaires

**Les modalités de sélection, d'instruction et de gestion sont globalement efficaces** concernant les dispositifs du MEAE et de l'AFD, moindre pour la FICOL (lenteur et complexité des processus) malgré de bonnes pratiques en place (accompagnement personnalisé des collectivités locales notamment). **Les modalités de reporting sont en revanche souvent jugées lourdes** par les bénéficiaires des soutiens, à mettre en lien avec la problématique d'insuffisance des ressources humaines des structures bénéficiaires. En outre, ces dernières reposent souvent sur des bénévoles non professionnalisés et non habitués aux exigences de redevabilité ni à mener des démarches administratives. Une problématique se situe également dans l'évaluation et la mesure des effets des interventions d'ECSI, du fait d'une certaine carence en outils méthodologiques spécifiquement dédiés à cette fin et de l'absence d'un référentiel commun de définition des notions clefs (périmètre de la thématique « sensibilisation », etc.). **Le pilotage, l'animation et la communication se heurtent aux inégalités territoriales** en termes de moyens et ressources humaines, certaines régions bénéficiant en effet de la présence d'un RRMA d'envergure tandis que d'autres en sont dépourvues. **Le rapport coûts-bénéfices s'avère globalement plutôt positif** : l'ECSI permet en effet d'avoir des effets avec peu de moyens notamment grâce à l'importance des ressources humaines bénévoles. L'équilibre entre engagement bénévole et contraintes de redevabilité reste néanmoins fragile.

## 1.4. Des effets certains sur le secteur de l'ECSI, ses organisations et ses bénéficiaires finaux

**Sur la structuration des acteurs de l'ECSI**, les dispositifs du MEAE et de l'AFD financent de façon croissante et soutenue des collectifs menant des programmes de structuration du milieu associatif (SMA) dans le domaine de l'ECSI. Au niveau national, le groupe de concertation ECSI animé par l'AFD constitue une instance souple de dialogue qui favorise l'apprentissage, tandis qu'au niveau territorial des acteurs comme les RRMA jouent un rôle d'animation clé de l'ECSI grâce au soutien du MEAE, renforcé depuis avec le programme RECITAL financé par l'AFD. Au niveau local toutefois, la contribution des dispositifs du MEAE et de l'AFD reste plus modeste.

**Au niveau des organisations**, le soutien du MEAE et de l'AFD a permis d'étendre la portée de plusieurs programmes d'ECSI (ex : FESTISOL, Apprentis d'Auteuil) et la mobilisation de nouveaux acteurs issus d'autres écosystèmes (éducation populaire, migrations, etc.) ou qui avaient auparavant une portée plus locale. Une montée en compétence sur le plan méthodologique des organisations menant des actions d'ECSI au niveau national est constatée. A noter que la transversalisation des enjeux de genre dans les organisations (OSC, collectifs) et les programmes d'ECSI semble faible à date.

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

**Sur les équipes**, l'ECSI permet un accroissement des compétences pédagogiques et de gestion de projets de ces dernières mettant en œuvre les actions sur le terrain. L'effet est en revanche plus limité sur le désir d'engagement des équipes, ce dernier constituant souvent un préalable pour s'engager dans l'animation d'une action d'ECSI. A noter également qu'il existe un certain manque de reconnaissance des porteurs de projets d'ECSI et notamment en milieu scolaire, ce qui peut potentiellement entraver la poursuite ou le développement des actions d'ECSI. En lien avec ce dernier point, l'absence d'actions de sensibilisation des équipes des institutions publiques, des décideurs politiques, des OSC dont l'ECSI n'est pas l'axe principal ou des bailleurs privés, des médias etc. constitue également un frein à la croissance des actions d'ECSI.

Enfin, les effets d'actions de sensibilisation active de l'ECSI sont importants **sur les participants**, notamment les jeunes, et sur leur développement personnel, leur désir d'engagement et la concrétisation de ce dernier. Des impacts particulièrement significatifs sont notés concernant les expériences de mobilité sur le parcours d'insertion et l'engagement des jeunes ayant le moins d'opportunités<sup>1</sup>, alors que les programmes les ciblant restent rares faute de dispositif de soutien adapté. Les effets sont toutefois plus difficiles à évaluer dans le cas de sensibilisation passive, faute de dispositifs de suivi-évaluation installés. Les programmes de volontariat portés par les collectivités locales ou OSC permettent de concrétiser un désir d'engagement, mais rencontrent des difficultés à intégrer les jeunes ou adultes éloignés de la mobilité.

### 1.5. Recommandations

Sur la base de ces conclusions, plusieurs recommandations ont été formulées.

- ▶ **Renforcer le cadre stratégique et de concertation de l'ECSI en cherchant à décroiser l'écosystème actuel**, via la reconnaissance officielle de l'argumentaire commun sur l'ECSI (préalable à l'élaboration d'un cadre stratégique interministériel à un horizon moyen/long-terme) et la capitalisation sur le Groupe de Référence pour la constitution d'un groupe interministériel et multiacteurs resserré afin de suivre entre autres la mise en œuvre de ces présentes recommandations. Le groupe de concertation ECSI gagnera à être élargi à de nouveaux acteurs issus d'autres écosystèmes et il conviendra enfin d'investir d'autres espaces afin de renforcer la cohérence des politiques publiques du MEAE et de l'AFD.
- ▶ **Adapter les dispositifs de soutien du MEAE et de l'AFD pour mieux répondre aux besoins des acteurs et faciliter le passage à l'échelle des actions d'ECSI**. Pour les OSC, il conviendra de répondre au besoin d'appui des porteurs de méso-projets et/ou jouant un rôle de structuration du milieu de l'ECSI à un niveau territorial via le renforcement et l'adaptation de dispositifs existants, de renforcer la logique de « pilotes » et les accompagnements préalables à la construction de nouveaux programmes d'ECSI et d'encourager la création d'un RRMA dans des régions non pourvues (sous réserve d'un contexte local propice). Pour les collectivités territoriales, il conviendra de soutenir des actions existantes de recherche-action et/ou capitalisation sur les actions d'ECSI menées par les collectivités locales afin d'établir une typologie, et d'élargir l'appui de certains guichets actuels du MEAE et de l'AFD de soutien à l'action extérieure des collectivités territoriales pour rendre éligible les actions d'ECSI menées exclusivement sur le sol français.
- ▶ **Capitaliser les bonnes expériences et adapter les modalités de soutien pour favoriser la participation des publics éloignés de la solidarité / mobilité internationale**, via le renforcement d'actions de capitalisation et recherche-action sur ces thématiques, l'adaptation de dispositifs existants ou le financement d'un dispositif spécifique d'accompagnement renforcé de volontaires / services civiques présentant des besoins spécifiques et le soutien à des actions de sensibilisation à l'ECSI auprès des fonctionnaires, salariés du privé, entrepreneurs etc. afin de susciter leur intérêt et engagement.
- ▶ **Renforcer le suivi, évaluation, capitalisation et mesure des effets des actions d'ECSI**, en capitalisant sur les pratiques existantes, en engageant une réflexion sur la simplification du reporting

---

<sup>1</sup> Cela a notamment été constaté dans les entretiens effectués dans le cadre des études de cas (Tandems Solidaires, Réinventer le monde et Ambassadeur) ainsi que via la capitalisation menée. Voir partie spécifique pour davantage d'informations.

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

pour les bénéficiaires des fonds en cascades et en amplifiant le soutien à des démarches d'études quantitatives et qualitatives sur les effets des actions d'ECSI.

- ▶ **Accroître la visibilité et légitimité des acteurs de l'action du MEAE et de l'AFD en matière d'ECSI** : il conviendra de mettre en place une page d'information dédiée à l'ECSI sur un portail institutionnel, communiquer davantage autour de l'ECSI et de ses actions / effets dans une perspective de valorisation, information / sensibilisation des collectivités locales à l'intérêt des actions d'ECSI et mettre en place des programmes / alliances avec des médias pour mieux communiquer et sensibiliser sur les actions et principes d'ECSI.

## 2. Objectifs, périmètre et démarche de l'évaluation

*Ce chapitre précise les objectifs de l'évaluation, le périmètre ainsi que la démarche méthodologique adoptée. Il présente également les limites identifiées lors de l'évaluation.*

### 2.1. Objectifs de l'évaluation

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD) ont décidé de réaliser conjointement une **évaluation du soutien que les deux institutions ont accordé aux acteurs de l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) sur la période 2015-2020**.

Cette évaluation est constituée de plusieurs objectifs articulés autour de 2 volets principaux :

#### 1) Un volet rétrospectif

- ▶ **Réaliser un état des lieux**, à la fois quantitatif et qualitatif, des dispositifs, types d'action, acteurs et actrices de l'ECSI, permettant d'avoir une vision structurée et exhaustive du secteur.
- ▶ **Porter un jugement évaluatif** sur :
  - La pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficience du cadre stratégique et des instruments de soutien à l'ECSI du MEAE et de l'AFD afin de nourrir une réflexion stratégique et opérationnelle sur les dispositifs de financement, leurs modalités, ou leurs cibles.
  - La cohérence, les synergies et les potentiels effets de leviers entre les interventions et dispositifs du MEAE et de l'AFD d'une part, et entre ces actions et celles soutenues par les autres contributeurs français et européens d'autre part.

#### 2) Un volet prospectif

- ▶ **Sur les moyens directement mobilisés par le MEAE et AFD** : formuler des recommandations pour améliorer la pertinence, la cohérence et l'efficacité des actions d'ECSI soutenues par le MEAE et l'AFD dans la perspective d'optimiser leurs financements octroyés aux acteurs de l'ECSI et de contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans les documents de cadrage stratégique.
- ▶ **Sur l'articulation des financements du MEAE et de l'AFD** avec ceux des autres contributeurs (français et européens) : dégager des pistes d'actions permettant de renforcer les complémentarités et les synergies entre les interventions menées par l'ensemble des contributeurs à l'ECSI (formelle et informelle) et nourrir la réflexion pour opérationnaliser la feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 (meilleure intégration de l'ECSI dans l'éducation formelle).

### 2.2. Périmètre de l'évaluation

Le périmètre est défini conformément aux attentes du cahier des charges de la mission et distingue l'état des lieux des contributeurs de l'ECSI et de leurs ressources, d'une part, et l'analyse évaluative portant exclusivement sur les interventions du MEAE et de l'AFD, d'autre part :

- ▶ **Périmètre temporel** : l'étude porte sur la période 2015-2020, et se concentre sur les évolutions stratégiques, réglementaires et financières relatives à l'ECSI sur cette période.
- ▶ **Périmètre thématique** : les analyses portent sur le champ de l'ECSI tel que défini par le groupe de concertation sur l'ECSI impliquant le MEAE et l'AFD<sup>2</sup>. Pour un détail plus précis des types d'actions

---

<sup>2</sup> Renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique en France et dans le monde à horizon 2030 LE RÔLE ESSENTIEL DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, Groupe de concertation ECSI, novembre 2020

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

rentrant dans le champ de l'ECSI, nous vous prions de vous référer à l'annexe relative à la cartographie.

- ▶ **Périmètre géographique** : l'évaluation porte exclusivement sur les actions d'ECSI menées en France. Deux collectes en Région ont été réalisées (Bourgogne Franche-Comté et Bretagne).
- ▶ **Périmètre financier** : L'évaluation porte sur le soutien du MEAE et de l'AFD aux actions d'ECSI :
  - Côté MEAE : financements DGM/CIV (Délégation pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse) et DAECT (Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales) ;
  - Côté AFD : dispositif Initiatives-OSC, FICOL (Financement des collectivités territoriales françaises) et actions d'ECSI menées en propre.

Pour l'état des lieux, et afin de nourrir l'analyse de la cohérence externe (complémentarité, synergies, effets leviers), l'analyse est étendue aux autres contributeurs potentiels de l'ECSI (les acteurs de l'éducation formelle et informelle, y compris en milieu rural, les acteurs du développement durable et/ou acteurs promouvant les « éducation à »), et aux bailleurs européens.





### 2.3. Méthodologie

#### Demarche générale et calendrier de l'évaluation

L'évaluation suit la démarche suivante, déployée entre mi-septembre 2021 et fin juillet 2022 :

PHASES	ETAPES	RAPPORTS, REUNIONS ET DATES
<b>Phase 1 : Lancement et cadrage</b>  Mi-septembre 2021 –  Mi-novembre 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lancement</li> <li>▶ Revue documentaire générale</li> <li>▶ Entretiens de cadrage</li> <li>▶ Revue documentaire spécifique et 1<sup>er</sup> état des lieux</li> <li>▶ Elaboration du référentiel d'évaluation, du plan et outils de collecte</li> <li>▶ 1<sup>ère</sup> réunion du GR : présentation et validation de la note de cadrage</li> </ul>	<div style="display: flex; align-items: center;"> <p><b>Réunion de lancement</b> : 16 septembre 2021</p> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> <p><b>Remise du projet de note de cadrage</b> : 9 novembre 2021 <i>suivie d'une version révisée transmise le 15 novembre 2021</i></p> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> <p><b>Groupe de référence n°1</b> : 23 novembre 2021</p> </div>
<b>Phase 2 : Collecte et analyses intermédiaires</b>  Fin-novembre 2021- Fin-février 2022	<b>Outils de collecte</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Etude documentaire approfondie</li> <li>▶ Entretiens individuels (au niveau national et au niveau terrain)</li> <li>▶ Focus Groups avec des catégories d'acteurs concernées par l'ECSI</li> <li>▶ Conception du questionnaire d'enquête</li> <li>▶ 2 Déplacements en Région (Bretagne et Bourgogne Franche Comté)</li> <li>▶ 6 études de cas projets : Tandems Solidaires et Réinventer le Monde (Bourgogne Franche Comté), Appel à projet (AAP) Jeunesse Département du Finistère et Alimenterre (Bretagne), et Mindchangers</li> </ul>	<div style="display: flex; align-items: center;"> <p><b>Remise du rapport intermédiaire</b> : 4 février 2022 <i>suivie d'une version révisée transmise le 8 avril 2022</i></p> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> <p><b>Groupe de référence n°2</b> : 16 février 2022</p> </div>

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

PHASES	ETAPES	RAPPORTS, REUNIONS ET DATES
	<p>et Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international (à distance)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réunion de travail MEAE-AFD sur la logique d'intervention</li> </ul> <p><b>Types d'analyses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Approfondissements et finalisation de l'état des lieux</li> <li>▶ Premières analyses des effets sur les bénéficiaires finaux (observations, premiers éléments de capitalisation)</li> <li>▶ Analyses et premiers jugements évaluatifs</li> <li>▶ Termes de référence pour l'étude comparative (2 pays)</li> <li>▶ Rédaction et remise du rapport intermédiaire et 2<sup>e</sup> réunion avec le GR</li> </ul>	
<p><b>Phase 3 : Analyses complémentaires et finalisation du rapport</b></p> <p><b>Début-mars - Fin- juillet 2022</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Systématisation de données qualitatives et quantitatives sur les effets produits par les projets/programmes financés par le MEAE ou l'AFD</li> <li>▶ Enquête auprès des bénéficiaires et analyses additionnelles auprès des bénéficiaires finaux</li> <li>▶ Etude comparative (Irlande et Belgique)</li> <li>▶ Analyses, rédaction des constats et conclusions, pistes de recommandation</li> <li>▶ Rédaction et remise du rapport provisoire et 3<sup>e</sup> réunion du GR, et CR de réunion</li> <li>▶ Atelier stratégique de co-construction des recommandations</li> <li>▶ Finalisation, rédaction, remise du rapport final</li> <li>▶ Restitution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Remise du rapport final provisoire</b> : 18 mai 2022</li> <li> <b>3<sup>ème</sup> réunion du groupe de référence</b> : 1er juin 2022</li> <li> <b>Atelier de co-construction</b> : 14 juin 2022</li> <li> <b>Remise du Rapport final</b> : 20 juillet 2022</li> <li><b>Restitution</b> : 21 mars 2023</li> </ul>

### Questions évaluatives

**11 questions d'évaluation (QE)** ont été proposées pour répondre aux objectifs et attentes formulés vis-à-vis de l'évaluation. Elles sont articulées autour de **4 critères d'évaluation** du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et de la Commission européenne

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

QUESTIONS
<b>PERTINENCE</b>
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Les documents stratégiques et dispositifs de financement, et de pilotage/ concertation relatifs à l'ECSI permettent-ils d'avoir une vision claire et partagée de ce qu'est l'ECSI et des types d'actions que recouvre ce concept, et permettent-ils d'opérationnaliser le concept ?</li><li>2. Les orientations politiques, les stratégies, les dispositifs financiers, et de pilotage/ concertation définis par le MEAE et l'AFD répondent-ils aux besoins des actrices et acteurs de l'ECSI et aux enjeux spécifiques de structuration du secteur ?</li><li>3. Les différents dispositifs de financement à l'ECSI, les modalités de ces derniers et les typologies d'actions soutenues sont-ils cohérents avec les priorités stratégiques du MEAE et de l'AFD en matière d'ECSI et plus globalement d'APD ?</li></ol>
<b>COHERENCE</b>
<ol style="list-style-type: none"><li>4. Quelles sont les articulations / complémentarités entre les différents dispositifs de soutien aux actions de l'ECSI mis en place par le MEAE et l'AFD ?</li><li>5. Quelles sont les articulations / complémentarités entre ces dispositifs et ceux des autres contributeurs de l'ECSI ?</li></ol>
<b>EFFICIENCE</b>
<ol style="list-style-type: none"><li>6. Les modalités de gestion / pilotage / suivi-évaluation des différents dispositifs sont-elles adaptées aux enjeux spécifiques des cibles auxquelles elles s'adressent ? Ces dernières présentent-elles un rapport coût/bénéfice favorable ?</li><li>7. Les résultats obtenus par les projets soutenus par le MEAE et l'AFD sont-ils à la hauteur des moyens mobilisés ?</li></ol>
<b>EFFICACITE ET IMPACT</b>
<ol style="list-style-type: none"><li>8. <b>Sur le secteur.</b> Dans quelle mesure l'action des contributeurs (MEAE et AFD) en faveur de l'ECSI a-t-elle contribué à la structuration du secteur de l'ECSI ?</li><li>9. <b>Sur les organisations.</b> Dans quelle mesure l'action des contributeurs en faveur de l'ECSI a-t-elle renforcé les capacités institutionnelles, opérationnelles et méthodologiques des organisations mettant en œuvre au niveau national et local les actions d'ECSI ?</li><li>10. <b>Sur les équipes.</b> Dans quelle mesure l'action des contributeurs en faveur de l'ECSI a-t-elle renforcé la connaissance, les capacités pédagogiques des professionnels et bénévoles mettant en œuvre les actions d'ECSI au niveau national et local ?</li><li>11. <b>Sur les participant-e-s.</b> Dans quelle mesure les interventions soutenues par le MEAE et l'AFD permettent-elles d'observer des résultats et impacts ?</li></ol>

### Travaux réalisés

L'évaluation s'appuie sur le croisement de données et d'analyses issues de différentes sources (voir le détail en annexe) :

- **Une revue documentaire approfondie** pour nourrir l'état des lieux, la cartographie et la partie évaluative, et complétée au fur et à mesure du processus évaluatif. Cette revue a porté sur des documents relatifs au cadre stratégique au niveau français (note de stratégie sur la sensibilisation 2005, LOP-DSI, révision de la LOP-DSI, relevés du CICID, Document d'orientation du MEAE sur la société civile de 2017, stratégie AFD OSC 2016-2023, etc.) et européen (consensus européen de 2007, déclaration du Parlement 2021, etc.), sur des études, états des lieux et cartographies relatifs à l'ECSI (état des lieux EDUCASOL 2019, cartographie des festivals de FESTISOL, etc.) ainsi que des documents spécifiques aux études de cas et aux éclairages comparatifs. Le fonds documentaire est détaillé en annexe.
- **Des entretiens avec des acteurs français et européens** : 35 entretiens de cadrage avec 45 personnes interrogées, dont Président du Groupe de référence, représentants du MEAE (DGM/CIV, DGM/DAECT, Conseillers diplomatiques auprès des préfets de Région), de l'AFD (SPC/DPA/OSC, CMN/SEE, TEE), acteurs de l'éducation formelle comme le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ), le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA), le ministère de la Transition écologique (MTE) et organismes affiliés (RED, CNOUS), des Réseaux Régionaux Multi-acteur (RRMA), Ville de Rennes, Commission européenne, réseau GENE (*Global Education Network Europe*), des OSC (Solidarité Laïque, E&D), des collectifs d'ONG (Coordination

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Sud, CRIS/FESTISOL, Ritimo), des associations et acteurs locaux de la jeunesse (Agence du Service civique, Cités Unies France, ARF ). A ces entretiens s'ajoute une **réunion spécifique de travail entre le MEAE, l'AFD et la DGESCO** (points focaux EDD et ECM) afin de discuter des définitions respectives des notions concernées et des articulations à date et potentielles entre les institutions. *Voir la liste complète des entretiens en annexe.*

- ▶ **Des échanges individuels et groupés avec des catégories d'acteurs** (contributeurs d'utilité publique et privés, contributeurs européens, associations et acteurs locaux dans le cadre de deux collectes en Région).
- ▶ **Des collectes en Région concernant la Bretagne et la Bourgogne-Franche-Comté** : donnant lieu à des entretiens (RRMA, membres de leur gouvernance, collectivités territoriales, associations et acteurs locaux co-financés par l'AFD et/ou le MEAE, partenaires clés, bénéficiaires finaux), des observations, une revue documentaire et une restitution sous forme d'études de cas régionales.
- ▶ **Des études de cas portant sur 6 projets** : Tandems Solidaires et Réinventer le Monde (Bourgogne Franche Comté), Alimentterre et AAP Finistère (Bretagne), Mindchangers et Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international. Ces études de cas ont inclus une revue documentaire spécifique, des entretiens avec le RRMA concerné, les bénéficiaires directs, un échantillon de partenaires et des bénéficiaires finaux (incluant des focus groups avec des élèves). *Voir les fiches étude de cas projets en annexe.*
- ▶ **Un état des lieux incluant un volet quantitatif** (retraitement des bases de données des projets relatifs à l'ECSI soutenus par le MEAE et l'AFD, bilan des moyens mobilisés par l'AFD et le MEAE, ventilation par catégories d'acteurs, de projets etc.) **et qualitatif** (cartographie des contributeurs et partenaires de mise en œuvre et reconstitution de la logique d'intervention du MEAE et de l'AFD, du MENJ, MAA et MTE). *Voir la synthèse en partie 3 et en annexe pour plus d'informations.*
- ▶ **Des éclairages comparatifs avec l'Irlande et la Belgique**, incluant 5 entretiens avec 5 personnes (3 en Belgique, 2 en Irlande) à la fois aux niveaux stratégiques (ministère des Affaires étrangères) et opérationnel (programmes fédéraux / tête de réseau OSC). Les éclairages comparatifs ont également inclus une revue documentaire spécifique portant sur les documents stratégiques / opérationnels, les études et évaluations produites, ainsi que sur les revues des pairs du GENE. Plusieurs critères avaient motivé ce choix des deux pays, notamment : l'identification d'une stratégie ECSI, les enjeux de pilotage (diversité d'acteurs dans les deux pays) et de suivi-évaluation et les suggestions des acteurs interrogés, à la fois français et du réseau GENE. L'objectif de ces éclairages comparatifs était multiple : il s'agissait en effet de disposer d'éléments de comparaisons notamment sur le cadre stratégique d'ECSI ainsi que les acteurs en jeu et les articulations entre eux, le type d'appui octroyé, les financements, etc., pour pouvoir ensuite mieux caractériser l'ECSI en France et ses spécificités par rapport à celles d'autres pays.
- ▶ **Une enquête**, diffusée pendant 4 semaines à destination des organisations bénéficiaires des financements MEAE/AFD, à la fois au niveau national/régional et local (organisations de la société civile-OSC et collectivités territoriales), ainsi que des membres de la gouvernance des RRMA. En visant ces bénéficiaires, elle a ainsi permis d'obtenir de retours sur les dispositifs Micro-projets/DGM/CIV et AAP Jeunesse du MEAE, Dispositifs I-OSC, FICOL et COPAR de l'AFD, ainsi que sur les financements MEAE ou AFD gérés par le FONJEP<sup>3</sup> (ISI<sup>4</sup>, JSI<sup>5</sup>/ VVSI<sup>6</sup>, postes FONJEP). Co-construite avec le MEAE et l'AFD, cette enquête a fait l'objet de plusieurs tests préalables, dont un avec un échantillon de bénéficiaires. Elle a permis de collecter 125 réponses et d'obtenir des retours tant quantitatifs que qualitatifs qui ont nourri aussi bien l'état des lieux que les réponses aux questions évaluatives du présent rapport.
- ▶ **Une analyse d'écoute des réseaux sociaux** : cette analyse poursuivait un double objectif : (i) Identifier les tendances en matière de mobilisation citoyenne aux enjeux du développement durable, la tonalité et le type de message associé, les vecteurs de diffusion et éventuelle montée en charge de l'ECSI au fil du temps, et (ii) Identifier des dynamiques de réseaux et complémentarités autour

---

<sup>3</sup> Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

<sup>4</sup> Initiative pour la Solidarité Internationale

<sup>5</sup> Jeunesses Solidarité Internationale

<sup>6</sup> Ville, Vie, Vacances, Solidarité internationale



## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

de l'ECSI, notamment des programmes financés par le MEAE et l'AFD. L'analyse a permis de collecter des données sur 3 ans d'historique (01/01/2019 au 31/12/2021) et s'est concentrée sur la France (langue d'analyse : français). Elle s'est fondée sur une écoute des informations publiques sur Facebook, Twitter, Instagram, YouTube, des blogs, des forums, des sites d'information et autres sites s'y rapportant.

### ► **Systématisation** : celle-ci a reposé sur :

- Une systématisation des principales données issues des tableaux de suivi des indicateurs d'activités et de résultats des programmes ou du narratif des rapports : nombre de personnes sensibilisées, formées, accompagnées, nombre d'actions de chaque type (sensibilisation passive, active, formation, accompagnement/financement) menées... Ces données sont incomplètes, inégales d'un rapport à l'autre. Les chiffres indiqués correspondent donc à un minimum approximatif puisque n'ont été comptabilisées que les données disponibles. Ce travail a été réalisé pour 33 programmes d'ECSI ou ayant un volet ECSI. L'estimation annuelle a été réalisée pour l'année 2019 uniquement, dernière année avant la pandémie de COVID-19 (21 programmes concernés ayant en commun de couvrir l'année 2019 dans leur triennal).
- Une systématisation des informations qualitatives issues des rapports d'évaluation et des études d'impacts (22 études au total) sur les effets produits par les actions d'ECSI. Là encore, ces informations sont inégales d'un rapport à l'autre. Les études d'impact cherchant à approfondir la mesure des effets sur les participants aux actions d'ECSI sont en outre assez rares. Parmi toutes les études analysées, nous n'en avons recensées que trois : l'étude d'impact du projet "Occurrens" d'Apprentis d'Auteuil, l'étude d'impacts d'un cycle de 3 triennaux d'E&D et l'étude de capitalisation du projet "Ambassadeurs" de France Volontaires.

### ► **Un atelier de co-construction des recommandations** qui a réuni une vingtaine de participants aux niveaux stratégique et opérationnel issus du MEAE, de l'AFD, du MENJ, acteurs de la société civile, RRMA et acteurs européens. Cet atelier de co-construction a été suivi de réunions spécifiques avec le MEAE et l'AFD afin de favoriser l'appropriation des recommandations et leur opérationnalisation en tenant compte des contraintes des acteurs.

Le présent rapport inclut :

- **Un état des lieux et cartographie synthétiques des acteurs de l'ECSI** en France, incluant une présentation du cadre stratégique ainsi qu'un panorama des différents acteurs en présence (une cartographie plus détaillée est présentée en annexe sur ce dernier point). Cette partie inclut également des éléments synthétiques des éclairages comparatifs effectués. *Voir partie 3*
- **Des constats et analyses**, réalisés à partir de l'ensemble des outils de collecte déployés depuis le début de l'évaluation et structurés autour des critères et thèmes d'évaluation. *Voir parties 4 à 7*
- **Des recommandations transversales** aux niveaux stratégique et opérationnel, élaborées à partir des constats évaluatifs et des retours de l'atelier de co-construction des recommandations. *Voir partie 8*

## 2.4. Limites de l'évaluation

L'évaluation a rencontré plusieurs limites :

- **La difficulté à établir un périmètre précis** des actions relevant de l'ECSI au regard de celles relevant d'autres « éducations à », du fait que l'ECSI ne constitue pas un secteur en tant que tel. La présente évaluation se limite ainsi dans ses analyses quantitatives aux données des financements de projets / programmes d'ECSI identifiées avec le MEAE et l'AFD. Concernant l'analyse qualitative, l'évaluation prend en revanche bien en compte les nuances entre les différentes « éducations à ». Par ailleurs, l'évaluation comprend les « éducations à » au sens large et non synonymes d'éducatives transversales (excluant ainsi l'ECSI) ainsi que l'entend le MENJ.
- **Une identification parfois difficile de la part de l'ECSI** dans certaines interventions concernant les financements du MEAE et de l'AFD, ainsi que du volume financier accordé au volet ECSI des différentes interventions des collectivités territoriales et du MENJ.
- **L'impossibilité d'interroger l'ensemble des bénéficiaires directs et finaux** des dispositifs de financement MEAE et AFD. Les analyses afférentes se fondent donc sur un périmètre limité au

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

regard de l'ensemble des financements MEAE et AFD (études de cas projets, enquête, capitalisation). La combinaison de ces derniers outils a néanmoins été pensée pour garantir une certaine représentativité.

- ▶ **La complexité d'établir des comparaisons sur l'ECSI entre les pays**, notamment en termes de volumes financiers. Ces derniers dépendent en effet fortement de la définition et du périmètre de l'ECSI adopté par chaque pays (inclusion ou non de l'EDD, ECM, etc.).

### 3. L'ECSI : une démarche reconnue et pilotée par plusieurs acteurs, sans stratégie formalisée

Ce chapitre présente des éléments contextuels, à savoir le cadre stratégique et de structuration de l'action. Une cartographie synthétique des acteurs et dispositifs français en ECSI est également disponible, de même que quelques éléments de cadrage sur les éclairages comparatifs avec l'Irlande et la Belgique. La cartographie complète est présentée en annexes de ce document.

**Note méthodologique préalable :** il convient de noter que cette évaluation entend le terme « éducation à » dans son sens large et y inclut donc l'ECSI. Cela vaut pour l'ensemble de ce rapport.

#### 3.1. Définition de l'ECSI

L'ECSI est un concept historique et dynamique qui a évolué au fil des enjeux propres à chaque époque (autonomisation des acteurs locaux, émergence des enjeux de développement durable, questionnement sur la nature du terme « développement »). L'évolution des terminologies usitées (EAD(SI) – Education au développement (et à la Solidarité Internationale), EAD-SI, ECSI) est le reflet de ces évolutions.

Une définition de l'ECSI a été proposée en 2019 par le travail d'argumentaire collectif mené dans le cadre du groupe de concertation ECSI copiloté par l'AFD (dans la continuité de la définition adoptée en 2015 par la Charte de la plateforme nationale française d'ECSI, Educasol) : l'ECSI « est une démarche dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie ». <sup>7</sup> L'ECSI se caractérise dans cet argumentaire comme une démarche pluridimensionnelle à la fois :

- ▶ **Educative**, valorisant l'intelligence collective sur le long terme
- ▶ **Politique**, véhiculant une certaine vision de la solidarité internationale ancrée dans les principes d'interculturalité et droits humains
- ▶ **Sociale et émancipatrice** plaçant l'activisme individuel et l'autonomisation au cœur d'une citoyenneté résolument active

Cette démarche active de l'ECSI est mise en œuvre au sein de 3 modes d'actions principaux que sont (i) la sensibilisation du public aux enjeux de solidarité internationale (SI), (ii) l'animation et la formation du public aux thématiques de SI et (iii) le plaidoyer et la mobilisation citoyenne sur ces thématiques. Le groupe de concertation identifie également un 4<sup>e</sup> mode d'action de l'ECSI, interne à cette dernière : le renforcement du milieu ECSI. L'ECSI peut ainsi être vu comme un processus composé de 3 grandes étapes : faire comprendre, donner envie et les moyens d'agir, et agir<sup>8</sup>.

Tableau 1 Aperçu de la démarche de l'ECSI d'après l'argumentaire du groupe de concertation

Mode d'action	Sensibilisation	Renforcement des capacités	Engagement concret
Objectif	Faire comprendre	Donner envie et les moyens d'agir	Agir

<sup>7</sup> Le rôle essentiel de l'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale, Groupe de concertation sur l'ECSI, novembre 2020

<sup>8</sup> Agir en France pour la Solidarité Internationale, c'est possible ! Guide pratique Etudiants et Développement sur l'ECSI, 2018

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

<b>Exemples d'activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Interventions dans les écoles</li> <li>● Expositions</li> <li>● Rencontres</li> <li>● Ateliers</li> <li>● Campagnes grand public</li> <li>● Festivals / marchés</li> <li>● Débats / Rencontres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mise en réseau</li> <li>● Ateliers</li> <li>● Formations des professionnels</li> <li>● Formation des jeunes en amont d'une expérience d'engagement</li> <li>● Accompagnement des porteurs de projets ECSI (technique, financier)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Chantiers solidaires</li> <li>● Expérience d'engagement (volontariat, service civique)</li> <li>● Financement d'un projet d'ECSI</li> <li>● Plaidoyer / Evènements</li> </ul>
-----------------------------	--	--	--

*Source : Revue documentaire – Elaboration EY*

L'ECSI étant une démarche éducative pouvant s'appliquer de manière transversale à un grand nombre de secteurs, sa traduction en actions donne lieu à une très grande diversité d'interprétations selon la nature des acteurs, le secteur ou encore le dispositif. Cela permet d'impliquer des acteurs très variés, de mettre en œuvre des actions et projets de nature très différentes et de favoriser l'innovation pédagogique.

**D'autres acteurs mènent des actions similaires « d'éducation à » mais disposent de leur propre référentiel et font usage d'un autre type de vocabulaire, tout en travaillant avec des acteurs différents.** Ces « éducations à » peuvent être des actions « d'éducation au développement durable » (EDD) ou « d'éducation à la citoyenneté », soutenues par des acteurs qui ne sont pas issus du secteur de la solidarité internationale (ex : destinataires des dispositifs du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse - MENJ, du ministère de la Transition écologique - MTE et leurs opérateurs)<sup>9</sup>.

Ces interventions mobilisent des outils semblables inspirés par l'éducation populaire, portent sur des enjeux communs (Objectifs de Développement Durable (ODD), changement climatique, vivre-ensemble dans une optique interculturelle...) et ont pour but de faire émerger une conscience citoyenne. La dimension internationale n'est pas un critère ou une approche nécessairement promue mais est parfois présente *de facto* dans les initiatives menées. Or ces acteurs connaissent rarement la notion d'ECSI, ou l'interprètent comme un domaine relevant d'autres acteurs (les organisations de solidarité internationale), d'autant qu'ils ont rarement des liens avec des institutions comme le MEAE ou l'AFD, exception faite des liens avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) ou encore la Direction pour la Jeunesse, l'Education Populaire et la Vie Associative (DJEPVA) et la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO). Une dynamique de dialogue et de collaboration se crée néanmoins, illustrée par l'exemple de la convention de partenariat signée entre le MENJ et l'AFD afin d'intégrer davantage les enjeux internationaux à la politique d'EDD, et a été approfondie dans le cadre de cette évaluation.

Le tableau suivant présente les principales démarches d'éducation active<sup>10</sup> mises en œuvre et les nuances en termes de périmètre pouvant exister d'un type de démarche à l'autre.

**Tableau 2 Les principales démarches d'éducation active**

Notions	Nom complet	Focus et principaux enjeux	Périmètre d'utilisation
<b>ECSI</b>	Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale	Centrée sur la construction d'un monde juste et solidaire	Terme venu du secteur associatif puis adopté par le MEAE et l'AFD, ainsi que pour le MAA, la DJEPVA, et

<sup>9</sup> Il est intéressant de noter que pour la DGESCO, les « éducations à » constituent un terme consacré aux éducations transversales et n'incluent donc pas l'ECSI. Cette évaluation emploie ainsi le terme d'éducation à dans un sens plus large que celui consacré par l'Education Nationale.

<sup>10</sup> L'éducation active a pour but de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages, via la conduite de projets de groupes par exemple ou encore l'organisation d'ateliers ou autres projets éducatifs.

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

		Enjeux : Solidarité, transition écologique, démocratie, citoyenneté active, transformation sociale, cohésion sociale	certaines collectivités territoriales.
<b>ECM</b>	Education à la citoyenneté mondiale	Centrée sur le « vivre ensemble » et la démocratie scolaire, vise l'engagement des élèves  Enjeux : tolérance, inclusion, diversité culturelle, sécurité	Terme officiel de l'UNESCO, repris par de nombreux acteurs en France ou à l'étranger (dont la DGESCO du MENJ et certains RRMA comme BFC International)
<b>EDD / EEDD</b>	Education au développement durable / Education à l'environnement et au développement durable	Centrée sur les dynamiques d'équilibres entre l'environnement, le monde social, l'économie et la culture.  Enjeux : changement climatique, protection de l'environnement et de la biodiversité, consommation durable, inégalités sociales et économiques, interculturalité  Dans le cas de la politique éducative du MENJ, l'EDD se rapporte à des objectifs d'apprentissage précis ancrés dans les programmes scolaires et constitue une éducation transversale. Côté MTE, l'accent est mis sur les actions de soutien en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable et l'EEDD via son opérateur, l'ADEME	Terme officiel de l'UNESCO  Utilisé par le MENJ (en lien avec sa politique EDD) et le MTE, et plus globalement les acteurs de l'éducation  Terme au départ centré sur l'environnement devenu plus transversal (développement durable)
<b>EAD</b>	Education au développement	Centrée sur les relations Nord/Sud  Enjeux : Partenariats équilibrés, réciprocité, inégalités, déséquilibres, mondialisation, solidarité internationale, droits humains	Terme utilisé avant 2015, désormais plutôt remplacé par l'ECSI  Utilisé par la Commission européenne (cf. Consensus européen pour le développement), l'est toujours actuellement (programme DEAR)
<b>ECS</b>	Education à la citoyenneté et à la solidarité	Centrée sur la construction d'une citoyenneté globale agissant localement  Enjeux : citoyenneté, solidarité, accessibilité, transmission, horizontalité	Utilisé par les OSC de jeunesse du réseau SENS <sup>11</sup> (ex : E&D, Starting Block, ISF, ANIMAFAC...)

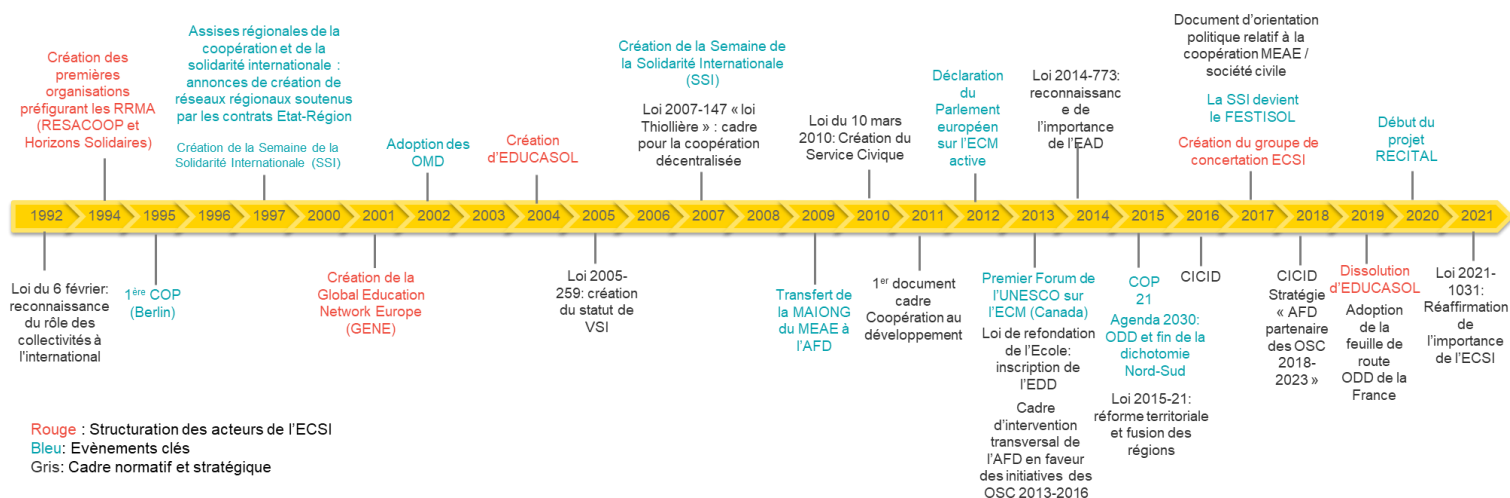
*Source : Revue documentaire, entretiens et réunions de travail – Elaboration EY. NB : On pourrait ajouter ces termes : éducation aux ODD, éducation aux droits, éducation aux migrations, etc., également rencontrés dans la revue documentaire. Certains acteurs européens (à l'instar du réseau GENE - Global Education Network Europe) préfèrent employer le terme général de « Global Education » (Education Globale).*

### 3.2. Cadres stratégiques aux niveaux français et européen

<sup>11</sup> Le réseau SENS – « Sensibiliser Ensemble » regroupe des associations de jeunesse d'éducation populaire engagées dans l'ECS et son objectif est triple : (i) Accompagner les acteurs et actrices du Réseau SENS dans leurs pratiques d'ECS, (ii) Mutualiser les ressources, expériences et réflexions entre les membres du réseau, et (iii) Soutenir le développement d'actions d'ECS par des dynamiques nationales et locales. Ce réseau est doté d'une charte et organise à destination des associations membres du réseau des journées de formation diverses sur l'ECS. Sources : [Réseau SENS \(starting-block.org\)](http://www.reseau-sens.org)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

**Figure 1 - 30 ans de structuration de l'action en matière d'ECSI**



*Source : Elaboration sur base de revue documentaire*

Au cours des 20 dernières années, **l'ECSI a bénéficié d'une reconnaissance croissante au sein de la politique de coopération au développement de la France**, dans un contexte de montée en puissance des OSC pour venir en appui ou contribuer à mettre en oeuvre la politique d'aide au développement française et d'évolution du paysage international de l'aide (Agenda 2030, Accord de Paris, déclaration UE sur l'ECM active). **Il n'existe cependant pas de stratégie française pour l'ECSI, celle-ci étant évoquée de manière diffuse dans les principaux documents stratégiques** relatifs à la politique de coopération ou la mise en oeuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le concept d'ECSI a pris forme dans les années 1960 à l'initiative d'associations de solidarité internationale, de façon concomitante avec les dynamiques de décolonisation et de transformation de l'approche de l'aide au développement. Sa dénomination d'alors était celle **d'éducation au développement (EAD)**, dont l'objectif était de sensibiliser le grand public aux nouvelles dynamiques de coopération Nord-Sud *via* des actions de communication et d'information. L'EAD devient une démarche réellement « active » dans les années 1980, particulièrement influencée par les préceptes de l'éducation populaire, qui voient la montée en puissance des **partenariats comme modalités d'intervention privilégiée** de cette dernière. Si certains programmes d'ECSI ont bénéficié de soutiens de la Mission pour la Coopération Non Gouvernementale<sup>12</sup> dès les années 1990 (ex: la Semaine de la Solidarité Internationale), c'est la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et solidarité internationale de 2014 (LOP-DSI) qui constitue le premier document législatif à mentionner le terme d'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI) et à reconnaître l'importance du rôle de la société civile dans l'aide au développement (APD). **Les deux CICID de 2016 et 2018 franchissent une étape supplémentaire dans le processus d'intégration de l'ECSI aux politiques de développement.** Le premier propose l'élaboration d'une feuille de route interministérielle sur cette thématique ainsi que l'octroi à l'AFD d'une mission de sensibilisation aux enjeux du développement durable et de la solidarité internationale (en sus de son appui aux OSC via le dispositif I-OSC, transféré par le MEAE à l'AFD en 2009) et le second annonce un engagement de l'Etat à augmenter son effort de développement de l'engagement citoyen (en premier lieu *via* les volontariats internationaux). Dernièrement, **la loi de Programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales du 4 août 2021** considère l'ECSI comme démarche contribuant à l'appropriation citoyenne des enjeux mondiaux et réaffirme l'importance du renforcement des partenariats multi-acteurs pour garantir un impact réel sur le terrain.

<sup>12</sup> Le budget consacré à l'EAD a plus que doublé entre 1995 et 2001 (passant de 7MFF à 16,7MFF). A noter également un pic de 15MFF en 1992. Source : Evaluation des actions d'éducation au développement cofinancées par le ministère des Affaires étrangères (1994/2002), 2003

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Le concept d'ECSI est également mentionné dans les **documents stratégiques relatifs aux partenariats entre les pouvoirs publics et la société civile** :

- ▶ Le **Document d'orientation politique relatif au partenariat entre le MEAE et la Société civile** (2017) qualifie ainsi l'ECSI de « *levier incontournable de la réussite de l'agenda 2030 pour le développement durable* »
- ▶ La **stratégie « L'AFD partenaire des Organisations de la société civile » pour la période 2018-2023**, faisant suite au « Cadre d'intervention transversal de l'AFD en faveur des initiatives des Organisations de la société civile - 2013-2016 », place l'ECSI (appelée EAD-SI) au cœur de son deuxième objectif stratégique.

### Encadré 1 Focus : l'intégration de l'ECSI dans la stratégie OSC de l'AFD 2018-2023

Trois grands objectifs sont fixés par l'AFD dans sa stratégie afin de renforcer la contribution de la société civile à la construction d'un monde juste et durable, parmi lesquels l'objectif 2 stipule : « Les OSC renforcent leur pouvoir d'influence et contribuent activement à la mobilisation citoyenne, internationale et nationale, en particulier au niveau des territoires français ». L'ECSI s'inscrit entièrement dans cet objectif 2 et est à ce titre mentionnée de façon explicite dans l'objectif spécifique 2 : « Les initiatives des OSC en matière d'EAD-SI sont renouvelées, diversifiées et amplifiées, notamment au niveau des territoires français (dont l'Outre-mer). La valeur ajoutée de l'EAD-SI est clairement formalisée, ces actions offrant « une diversité et une richesse indéniables ». Cet objectif spécifique définit par ailleurs de façon précise la teneur de la future action de l'AFD en matière d'EAD-SI :

- ▶ **Objectifs** : (i) Soutenir les dynamiques de sensibilisation, d'éducation et de mobilisation citoyenne partout en France, (ii) Accompagner les OSC mettant en œuvre des actions d'EAD-SI à portée régionale
- ▶ **Public cible** : pas de ciblage en fonction de l'âge (même si mention d'actions spécifiques envers les jeunes), volonté de s'ouvrir à des publics éloignés
- ▶ **Approche** : renouvellement des modalités d'actions de l'EAD-SI via la construction de projets pluri-acteurs, l'intégration de dimensions innovantes dans les activités
- ▶ **Complémentarité de l'action** : recherche de synergies entre les actions de l'AFD, les OSC, les ministères, les écoles et autres acteurs.
- ▶ **Coordination** : mise en place d'un cadre d'échange et de concertation

Outre son inscription dans les documents stratégiques, l'ECSI bénéficie d'un contexte favorable aux OSC avec notamment :

- ▶ **Des engagements successifs afin d'augmenter la part d'aide au développement transitant par les OSC** : notamment via les différents CICID (celui de 2016 ne chiffrant toutefois pas l'augmentation<sup>13</sup>), le Document d'orientation politique sur le partenariat entre le MEAE et les OSC ainsi que la dernière Loi de programmation de 2021 qui confirme le doublement des fonds transitant par les OSC et les fonds destinés au soutien à l'action extérieure des collectivités territoriales entre 2017 et 2022.
- ▶ La création fin 2013 du **Conseil National pour le Développement et la Solidarité Internationale (CNDSI)**, espace de dialogue et de concertation multisectoriel entre la société civile et les institutions publiques en matière de coopération au développement.

Plus globalement, l'ECSI semble être un levier dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) de 2015. La France en prend acte notamment dans sa Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 (2019) où elle confirme son engagement pour l'ECSI, notamment avec les priorités 3.1 (Intégrer le développement durable au cœur du système scolaire, de la maternelle à l'enseignement supérieur) et 3.2 (S'appuyer sur l'éducation hors système scolaire pour changer les comportements, formation continue incluse). L'ECSI est donc reconnue comme un outil puissant œuvrant à l'évolution des comportements et modes de vie dans la perspective d'atteindre les ODD et de construire un monde

---

<sup>13</sup> Relevé de conclusions du CICID 2016 : « Le gouvernement qui, conformément à son engagement, a doublé depuis 2012 l'aide transitant par les organisations de la société civile poursuivra cet effort d'augmentation en leur faveur. »

plus durable. Elle se révèle d'autant plus efficace que véhiculée par des acteurs présents dans les territoires au plus près des citoyens, facilitant par-là l'accès au public et la fluidité d'action.

**Au niveau européen**, le cadre stratégique relatif à l'ECSI s'articule autour de trois documents principaux que sont la **Déclaration de Maastricht sur l'éducation à la citoyenneté mondiale (2002)**, le **Consensus européen pour le développement (2007, actualisé en 2017<sup>14</sup>)** et la **Déclaration du Parlement européen sur l'éducation au développement et la citoyenneté mondiale active (2012)**. Ce dernier document reconnaît l'EAD et la sensibilisation comme étant « au cœur des politiques européennes en matière de développement ». Cette reconnaissance est particulièrement importante dans un contexte d'austérité post crise de 2008 qui voit la résurgence de réflexes nationalistes. Ce même document invite la Commission à élaborer une stratégie ECSI de long-terme et trans-sectorielle, recommandation qui ne semble pas avoir été suivie de faits<sup>15</sup>.

### **3.3. Etat des lieux et cartographie synthétiques des acteurs et dispositifs de l'ECSI en France**

*Des bases de données ont été transmises par le MEAE et l'AFD aux consultants et ont été retraitées par ces derniers sur la base des entretiens effectués et de l'analyse documentaire. Cela a notamment donné lieu à la requalification de certains projets. Ce travail de retraitement s'est effectué en se fondant sur plusieurs hypothèses, détaillées en partie 1 des annexes de ce rapport.*

#### **Etat des lieux**

Avec une moyenne de près de 10 millions d'euros par an de subventions entre 2015 et 2020 et un total de 53 millions d'euros sur la même période<sup>16</sup>, **le MEAE et l'AFD sont de loin les principaux financeurs de l'ECSI**. La somme totale allouée à l'ECSI représente **moins de 0,1% de l'APD totale** sur la période écoulée (source : base OCDE), mais cette tendance est à la hausse puisque cette part a été multipliée par 2,5 entre 2012 et 2019.

**L'AFD représente à elle seule 77% des financements ECSI** (via des fonds délégués par le MEAE) entre 2015 et 2020. Elle régit en effet le principal « guichet » de financement de l'ECSI avec notamment le dispositif Initiatives-OSC qui représente à lui seul 67,5% des financements ECSI sur cette période. L'AFD dispose également d'autres guichets de l'ECSI : les dispositifs FICOL et COPAR (volets ECSI) à destination des collectivités territoriales ainsi que la Cellule Sensibilisation de l'AFD à destination du grand public. Le MEAE dispose quant à lui d'un guichet à destination des collectivités locales, via la Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) grâce à son Appel à Projets (AAP) Jeunesse, et à destination des organisations de la société civile (OSC), via la la Délégation pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse grâce aux micro-projets et dispositifs JSI/VVSI et VSI<sup>17</sup>). La DAECT et DGM/CIV financent également les Réseaux régionaux multi acteurs (RRMA).

---

<sup>14</sup> Le nouveau consensus européen pour le Développement : Notre monde, notre dignité, notre avenir, UE, 2017

<sup>15</sup> Déclaration du Parlement européen du 5 juillet 2012 sur l'éducation au développement et à citoyenneté mondiale active

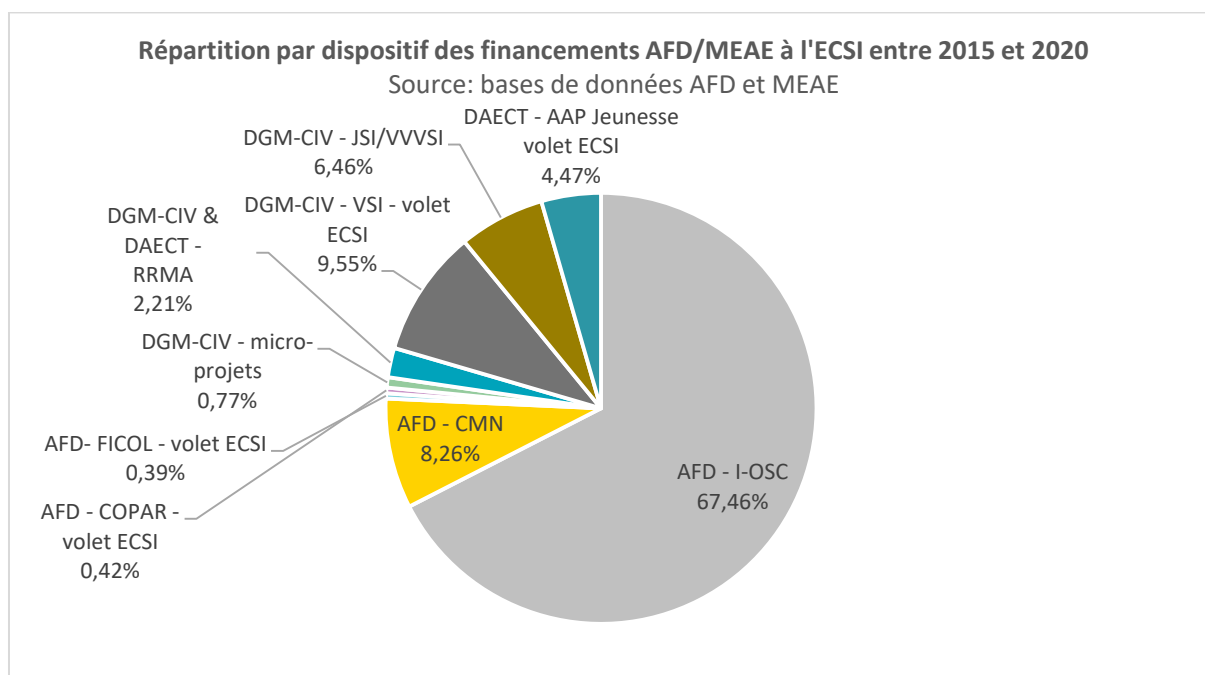
<sup>16</sup> Base de données transmises par l'AFD et le MEAE et retravaillée par les consultants

<sup>17</sup> Respectivement, les dispositifs Dispositifs Jeunesse & Solidarité Internationale JSI et Ville, Vie, Vacances, Solidarité internationale VVV/SI, et Volontariat de Solidarité Internationale VSI



## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Figure 2 Répartition des montants financés pour l'ECSI par les dispositifs du MEAE et de l'AFD sur la période 2015-2020, en pourcentage



Source : Base de données MEAE – AFD retraitée par les consultants

En dehors du MEAE et de l'AFD, **d'autres acteurs nationaux contribuent également à l'ECSI**, bien que dans des proportions moindres, et ce :

- ▶ **Via des financements** : c'est le cas des collectivités territoriales de tous types (régions, départements, métropoles, communes), même si les contributions à l'ECSI restent encore du fait d'une minorité de collectivités locales. A la marge, quelques fondations privées octroient également des financements ponctuels à l'ECSI.
- ▶ **Via des accompagnements ou ressources pédagogiques**, à l'instar du MTE, du MAA et du MENJ.

En sus des accompagnements, le MENJ octroie également des financements via la DJEPVA (fonds pour le développement de la vie associative, postes FONJEP<sup>18</sup>) et la DGESCO (soutien aux associations via la campagne annuelle de subventions et dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs conclues avec les grandes fédérations et les mouvements d'éducation populaire).

Au niveau européen, les principaux dispositifs relèvent du programme de mobilité Erasmus+ à destination des organismes de volontariat, tels que France Volontaires par exemple ainsi que du programme DEAR, sollicité par un RRMA en France.

### Cartographie des dispositifs de soutien aux actrices et acteurs de l'ECSI (bénéficiaires directs)

La base de données transmise aux consultants recense 40 dispositifs, parmi lesquels :

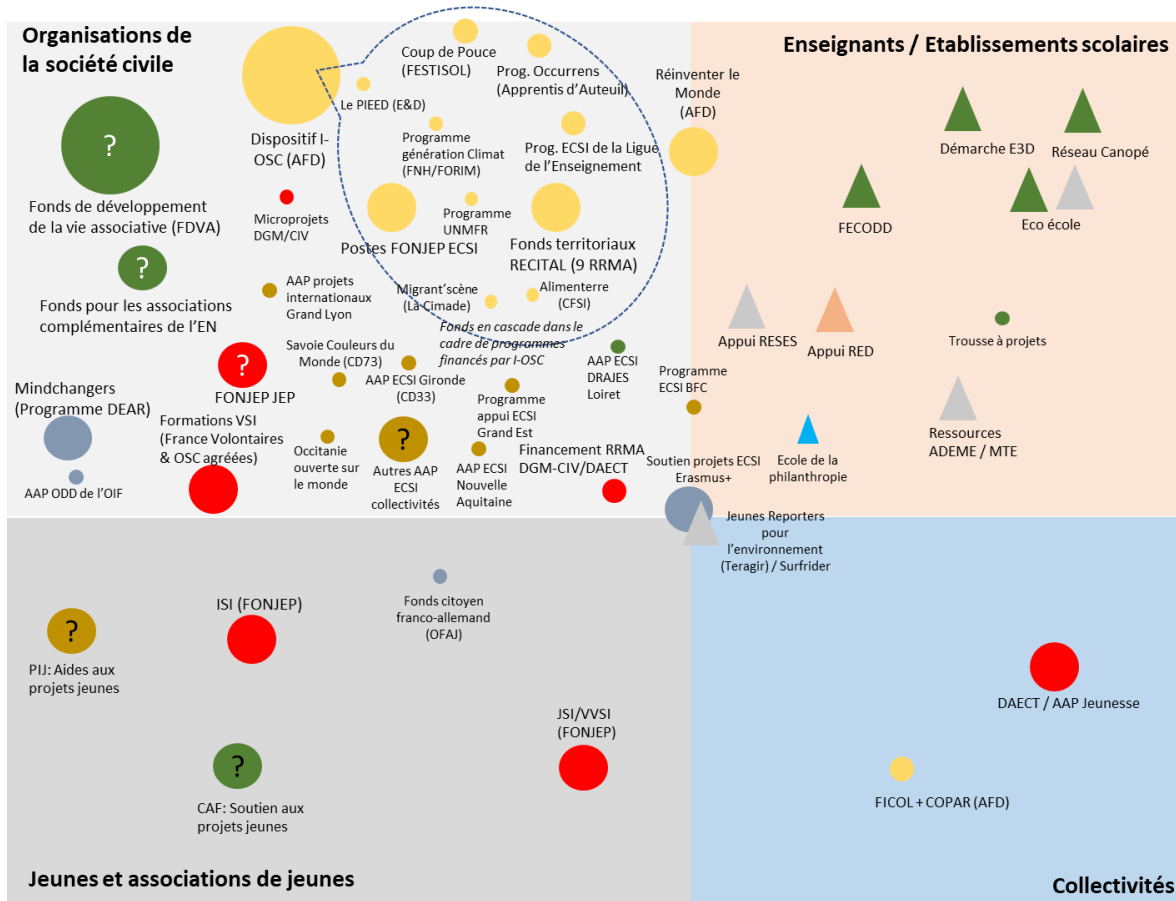
<sup>18</sup> Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

- ▶ Des dispositifs de soutien financier spécifiques à l'ECSI
- ▶ Des dispositifs de soutien financier catégoriels (réservés aux collectivités locales ou aux organisations de solidarité internationale (OSI), ou aux associations en général) non spécifiques à l'ECSI
- ▶ Des dispositifs d'accompagnement méthodologique (principalement relevant du MENJ mais aussi du MAA et du MTE)

Pour une vision détaillée de ces dispositifs, se référer à la partie 2 des annexes

**Figure 3 Cartographie des dispositifs de soutien aux actrices et acteurs de l'ECSI visés en tant que bénéficiaires directs des fonds / soutiens**



<p><b>Volume financier annuel (2020) des dispositifs (uniquement la part ECSI)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; height: 20px; background-color: gray; border-radius: 50%;"></span> Supérieur à 1 million EUR</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: gray; border-radius: 50%;"></span> Entre 250 000 et 1 million EUR</li> <li><span style="display: inline-block; width: 5px; height: 5px; background-color: gray; border-radius: 50%;"></span> Entre 100 000 et 1 million EUR</li> <li><span style="display: inline-block; width: 2px; height: 2px; background-color: gray; border-radius: 50%;"></span> Moins de 100 000 EUR</li> </ul>	<p><b>Source des fonds</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: red;"></span> MEAE</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: yellow;"></span> AFD</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: green;"></span> MENJS</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: orange;"></span> Collectivités/services déconcentrés</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: blue;"></span> UE / Internationaux</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: gray;"></span> MTE</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: lightblue;"></span> MAA</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: cyan;"></span> Privés</li> </ul>	<p><b>Type de dispositif d'appui</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: gray; border-radius: 50%;"></span> Financier (rond)</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: gray; clip-path: polygon(50% 0%, 61% 35%, 98% 35%, 68% 57%, 79% 91%, 50% 70%, 21% 91%, 32% 57%, 2% 35%, 39% 35%);"></span> Non financier (triangle)</li> </ul> <p><b>? Le point d'interrogation indique que nous n'avons pas une idée précise du volume total de financement (pour le volet ECSI)</b></p> <p><span style="border: 1px dashed gray; border-radius: 50%; width: 20px; height: 20px; display: inline-block;"></span> Fonds en cascade financés au titre du dispositif I-OSC</p>
--	--	---

NB : Les montants des fonds en cascade I-OSC sont compris dans le volume total du dispositif I-OSC. Il a par ailleurs été décidé de ne pas inclure dans cette cartographie le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Source : Revue documentaire – Elaboration EY/Eval4change

## **Typologie des acteurs au niveau national soutenus par l'AFD et le MEAE**

*Cette typologie a été réalisée en analysant les données sur les financements ECSI du MEAE et de l'AFD transmises aux consultants. Pour davantage d'informations, se référer à la partie 1 des annexes.*

Au niveau national, le paysage de l'ECSI se caractérise par :

- ▶ L'importance du multi-acteurs (OSC de différentes natures, collectifs, institutions publiques, etc.)
- ▶ L'intersection de plusieurs secteurs (solidarité internationale, éducation formelle et non formelle, jeunesse, environnement, droits de l'Homme...)
- ▶ L'importance des têtes de réseaux, qu'il s'agisse, de collectifs associatifs centrés sur l'ECSI (ex : FESTISOL) ou non (ex : FORIM<sup>19</sup>), de fédération d'établissements (Ligue de l'enseignement) ou des RRMA.

Par rapport à d'autres secteurs de la solidarité internationale (ex : Eau et Assainissement, Education...), le nombre d'OSC nationales menant des actions d'ECSI est relativement limité. Cela est dû notamment à la nature locale des actions d'ECSI : les actions sont le plus souvent définies et mises en œuvre au niveau local en France. D'ailleurs, un certain nombre de programmes soutenus au niveau national par l'AFD comportent des financements en cascade vers des acteurs locaux : c'est le cas du Festival des Solidarités (FESTISOL), de la Conférence Inter-Régionale des RRMA (CIRRMA) ou encore d'Apprentis d'Auteuil.

En termes de financement des actions d'ECSI, le dispositif principal pour les OSC est le guichet « Initiatives-OSC » de l'AFD, tandis que pour les acteurs du volontariat il s'agit surtout du MEAE (DGM/CIV). Les collectivités territoriales peuvent inclure un volet ECSI minoritaire dans leurs actions présentées à l'appel à projet Jeunesse de la DAECT ou à la FICOL (AFD). Si elles veulent mener un projet 100% ECSI, elles doivent recourir à leur budget principal. L'action des RRMA en matière d'ECSI est soutenue à la fois par l'AFD via le projet RECITAL (100% ECSI) et par une partie du financement de fonctionnement du MEAE (DGM/CIV et DAECT). Enfin, les acteurs du volontariat et les OSC actives dans le domaine de l'éducation formelle et informelle ont aussi accès à des financements européens (Erasmus +).

Ces acteurs peuvent également être soutenus par d'autres contributeurs à l'ECSI, ainsi que nous l'ont montré les retours de l'enquête diffusée ou les entretiens menés :

- ▶ Les OSC peuvent être appuyées financièrement par :
  - Des appels à projets de collectivités territoriales : AAP ECSI Nouvelle Aquitaine, Programme d'appui ECSI Grand Est, AAP ECSI Gironde, etc.
  - Des appels à projets européens : programme DEAR de l'UE avec Mindchangers par exemple, dispositif Erasmus+, AAP ODD de l'Organisation Internationale de la Francophonie – OIF
  - Le MENJ via le Fonds de développement de la vie associative (FDVA) et le fonds pour les associations complémentaires de l'Education Nationale ou via les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports - DRAJES (ex : AAP ECSI DRAJES Loiret)
- ▶ Les associations de jeunes et les jeunes, sont soutenus financièrement, en sus des financements FONJEP, par la Caisse d'allocations familiales - CAF (dans des proportions néanmoins non quantifiables) ou encore par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse - OFAJ (fonds citoyen franco-allemand).
- ▶ Enfin, certains contributeurs soutiennent les enseignants ainsi que les établissements scolaires par des dispositifs non-financiers : le MENJ avec la démarche E3D (« École/Établissement en démarche de développement durable »), Réseau Canopé et FECODD<sup>20</sup> ; le MAA via le RED (Réseau Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale) ; le MTE via le dispositif Eco-

---

<sup>19</sup> Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

<sup>20</sup> Formation – Education – Compétences – Objectifs du Développement Durable

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Ecole et les ressources de l'ADEME. A noter que le MENJ propose également un soutien financier aux établissements scolaires via la Trousse à projets (plateforme de financement participatif dédiée aux projets éducatifs et pédagogiques).

Des acteurs privés apportent également à la marge un soutien aux actions d'ECSI, soit via de l'accompagnement (ex : Ecole de la Philanthropie avec les enseignants) ou du financement pour les OSC (ex : Fondation de France, Fondation SNCF, Fondation pour le Progrès de l'Homme, etc.).

**Figure 4 Cartographie des acteurs et programmes en fonction des dispositifs de financement de l'ECSI**

Type	Exemples	National						Autres hors APD	Local Budget collectivités territoriales	UE		Fondation
		Bailleurs =>	AFD I-OSC	Fonds en cascade (AFD I-OSC)	AFD-FICOL	DGM-CIV	DAECT			Autres (APD)	Erasmus +	
<b>Principaux acteurs nationaux</b>												
1. MEAE/AFD	DGM-CIV / DAECT. DPA-OSC, TEE											
2. Autres ministères	MENJ (DGESCO et DJEPVA), MTE, MAA											
3. Collectifs nationaux d'ECSI	FESTISOL/CRID, E&D, RITIMO, Comité 21											
4. Porteurs de programmes SMA avec un volet ECSI	FADM, PFCE, FORIM, CIMADE, CEE, FINANSOL...											
5. OSC d'ECSI	Kurioz, e-graines, starting block, bénéficiaires FONJEP...											
6. Autres OSC porteuses d'un projet ECSI / avec un volet ECSI	Secours Populaire, CCFD, Oxfam, Solidarité Sida, Aide et Action, SGF...											
7. Fédération établissements scolaires/ insertion/ formation	Apprentis d'Auteuil, Ligue de l'enseignement, UNMFREO											
8. Organismes de volontariat	France Volontaires, SCD, Clong											
9. Agences publiques	AFD – CMN/SEN, OFAJ, ADEME, ANSC											
<b>Principaux acteurs territoriaux</b>												

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

10. RRMA	CIRRMA 11 RRMA											
11. Collectivités territoriales	CR, CD, CA, métropole, syndicat mixte...											
12. Services déconcentrés de l'Etat	DRAAF, DRAJES, DREETS, DREAL											
13. Associations locales d'ECSI	Associations bénévoles, opératrices de services sociaux, ou représentations locales de fédérations nationales											
14. Enseignants/Educateurs	De la maternelle au lycée, milieu urbain et Agricole, établissements sociaux											
15. Jeunes	Associations de jeunes, groupes de jeunes, jeunes individuellement											

Echelle		Dispositif majeur de financement de l'ECSI		Financements pouvant en partie couvrir des volets ECSI		Quelques possibilités de financement de faible montant
---------	--	--	--	--	--	--

### 3.4. Eclairages comparatifs

Ces sous-parties présentent une synthèse des éclairages comparatifs menés entre la Belgique et l'Irlande. Pour davantage d'informations, se référer aux fiches correspondantes en partie 5 des annexes.

#### Belgique : un rôle leader en Europe et un cadre stratégique historique, une collaboration particulière avec les médias et la production audiovisuelle

La Belgique est reconnue au niveau européen comme un acteur important sur les thématiques ECMS, tant **grâce à son cadre stratégique avancé que par ses actions et sa visibilité en la matière**. La revue des pairs de l'OCDE de 2020 fait état de constats tout à fait positifs en la matière : « *L'importance que la Belgique attache à la résolution des problèmes mondiaux se reflète également dans son engagement en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Sa volonté politique alignée sur l'Agenda 2030, ainsi que son approche fondée sur les faits et ses partenariats inclusifs, ont permis à ses publics cibles de prendre conscience, de comprendre et d'adhérer aux valeurs de la citoyenneté mondiale.* » Le cadre stratégique de l'ECM en Belgique apparaît en **effet historique et ancré dans la législation**. L'ECM est de fait inscrite dans la loi de coopération au développement de 2013 comme l'une des missions de la Coopération belge. En sus de cette loi, une note stratégique spécifiquement dédiée à l'ECM<sup>21</sup> a été édictée en 2012 par le ministère des Affaires étrangères (MAE) belge et a formulé 3 priorités : (i) Viser les groupes cibles multiplicateurs (décideurs politiques, faiseurs d'opinion, médias, professeurs, notamment) et les jeunes, (ii) Mettre en avant les thématiques prioritaires de la Coopération belge au développement et les OMD et (iii) Favoriser les collaborations, complémentarités et synergies entre acteurs en Belgique ainsi qu'entre ces derniers et les acteurs du Sud. **La formulation de cette note stratégique s'est appuyée sur les « notes de consensus »** sur l'éducation au développement, qui avaient été rédigées quelque temps auparavant, à la suite d'une dynamique de concertation large des acteurs de l'ECM, incluant la Direction générale de la Coopération au développement, son agence de développement Enabel (à l'époque CTB), la cellule stratégique du MAE et la société civile (OSC œuvrant dans l'EAD). La note stratégique sur l'EAD a proposé **une définition de cette dernière**,

<sup>21</sup> [Note de stratégie Education au développement \(belgium.be\)](#)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

**élaborée de façon conjointe entre les acteurs précédemment cités.** Son but : « être une référence commune aux principaux acteurs de l'EAD sans toutefois exclure des définitions et concepts propres à chacun des acteurs ». Sur ce dernier point, les entretiens ont confirmé qu'une diversité de terminologies et d'interprétations existait en Belgique : ainsi, si le terme historique présent dans les documents stratégiques est « éducation au développement », les termes majoritairement utilisés actuellement semblent être l'Education à la Citoyenneté Mondiale (et Solidaire), i.e. l'ECM(S). Les entretiens ont également été l'occasion de confirmer que **l'opérationnalisation de l'ECM ne semblait pas souffrir de cette pluralité de définitions.** Si ce cadre stratégique a contribué dans une mesure certaine à la visibilité et la légitimité de l'ECM en Belgique, force est de constater d'après les entretiens que des améliorations sont encore possibles sur ce point, les acteurs rencontrés faisant mentions de difficultés persistantes à faire connaître et reconnaître l'ECM au sein de la Coopération belge.

La Belgique dispose d'un **budget dédié à l'ECM relativement conséquent** : en 2014, le MAE a alloué environ 29M€ à cette dernière, dont plus de ¾ directement aux ONG. En 2018, 26 MUSD ont été alloués à l'ECM en Belgique d'après la base SNPC-OCDE (soit 1,3% de l'aide publique au développement)<sup>22</sup>.

De façon globale, **la coordination entre acteurs est jugée bonne par la revue des pairs du GENE** même si l'architecture complexe du système gouvernemental et de décisions stratégiques peut parfois mener à des défis de complémentarités. Concernant le cas spécifique de l'articulation de l'ECM avec l'éducation formelle, cette dernière est particulière du fait de la nature même du système éducatif belge : la Belgique dispose en effet de trois systèmes éducatifs distincts (francophone, néerlandophone et germanophone), chacun ayant leur propre ministre. **L'intégration de l'ECM dans les programmes ainsi que le soutien à cette thématique dépend ainsi à la fois tant des caractéristiques des systèmes éducatifs en tant que tels** (pas de mention de l'ECM dans les textes concernant le système flamand, mention en revanche dans les programmes du système wallon avec reconnaissance de l'ECM par le ministère de l'Education) **que des volontés politiques** (l'intégration de l'ECM est fortement dépendante de l'intérêt du ministre en poste ainsi que de sa sensibilité politique). L'articulation du ministère des Affaires étrangères belge avec l'Education flamande souffre ainsi de difficultés tant institutionnelles que politiques, tandis que la collaboration avec l'Education wallonne est historiquement bonne et ce, depuis quelques années. Les attentats de 2016 ont en effet provoqué une impulsion politique à haut niveau dans l'investissement de moyens dans l'ECM et la collaboration entre MAE et Education belge. Dans le sillage de cette impulsion politique, **une convention de collaboration entre le ministre fédéral de la Coopération au développement et le ministre de l'Enseignement obligatoire de la Communauté française a été signée en 2017<sup>23</sup>**, avec pour objectif de favoriser le développement de ponts entre les deux secteurs pour valoriser et ancrer davantage l'ECM en milieu scolaire. Dans le cadre de cette collaboration, un Comité transversal a été mis en place et a pour mission entre autres la formulation de recommandations afin d'améliorer la qualité des pratiques de l'ECM en milieu scolaire, la sensibilisation et l'information des acteurs de l'ECM et de l'enseignement obligatoire, l'établissement d'un référentiel de compétences de l'ECM en lien avec les programmes et compétences scolaires et l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'action commun de deux ans de renforcement de l'ECM en milieu scolaire.

A noter que l'ECM est présente dans certains programmes de Masters relatifs à l'éducation et aux thématiques de développement. Ces derniers ont été construits afin d'outiller les futurs professionnels (et notamment enseignants) aux concepts de l'ECM. A titre d'exemple, l'Université de Liège propose un Master sur le développement qui s'intéresse aux « thématiques de citoyenneté » et inclut deux séminaires « Thématiques de l'éducation au développement » et « Intégrer des pratiques éducatives dans le développement ».

Au niveau des autres ministères, une articulation sur le terrain est relevée avec les acteurs de l'environnement mais quasi nulle au niveau institutionnel et politique d'après les entretiens effectués.

En revanche, un type d'articulation est particulièrement notable : **celui avec la production audiovisuelle, la culture et les médias**, qui constitue une des spécificités de l'ECSI en Belgique. En effet, la Belgique dispose de deux lignes budgétaires principales exclusivement dédiées à ces

---

<sup>22</sup> Pour rappel, ces chiffres sont à prendre avec précaution au regard des différences importantes de terminologie et périmètre des actions relevant de l'ECSI ou non.

<sup>23</sup> [Convention de collaboration fédéral-FWB ECMS milieu scolaire \(février 2017\) | ACODEV](#)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

thématiques : ce sont des « Allocations de base – Sensibilisation et information de la population belge concernant le développement international », l'une destinée aux productions audiovisuelles et l'autre aux festivals, événements culturels, etc. De nombreuses initiatives ont ainsi été financées en ce sens : production et réalisation de séries télévisées, films, théâtre, etc. Des versions courtes de films en lien avec l'ECM peuvent également être financées dans le but spécifique d'être diffusées ensuite dans le milieu scolaire. Ces programmes peuvent cibler tant les jeunes que le grand public. Par ailleurs, il convient de noter qu'un travail de collaboration avec les plateformes internet a été récemment mis en place par la Coopération belge sur la thématique de l'ECM. Cette initiative est à mettre en lien avec l'importance du *Digital for Development* (D4D) en Belgique, qui consiste à mettre le numérique au service du développement (et en premier lieu pour des sociétés inclusives et pour une croissance économique durable, deux axes de la note stratégique qui a été érigé en priorité depuis quelques années par la Coopération belge<sup>24</sup>.

### **Irlande : des stratégies dédiées à l'éducation au développement élaborées grâce à une démarche collaborative ambitieuse, mais une volonté d'institutionnalisation du suivi qui se heurte à des limites pratiques**

A l'instar de la Belgique, l'Irlande dispose d'un réel historique et de fondations stratégiques solides en éducation au développement. Cette dernière est en effet dotée d'un programme et d'un soutien gouvernemental depuis plus de 30 ans qui a réussi à se maintenir malgré les crises économiques depuis 2010 : la revue du GENE a par ailleurs salué la capacité de réponse d'Irish Aid (programme du gouvernement irlandais pour le développement international et l'EAD) qui a souhaité laisser l'éducation à la citoyenneté au cœur de sa stratégie.

L'EAD s'ancre dans le cadre stratégique global de la politique de coopération irlandaise, qui l'identifie au même titre que les programmes de développement international. **Trois stratégies d'EAD ont été élaborées à date**, dont une en cours (2017-2023<sup>25</sup>), **fruit d'une démarche collaborative de deux années incluant des groupes de travail multi acteurs** : une Journée de Consultation Nationale a ainsi eu lieu et a regroupé plus de 100 représentants de l'éducation au développement autour de tables rondes afin de débattre de thématiques telles que les défis et priorités de la nouvelle stratégie. A ce titre, 5 objectifs spécifiques ont ainsi été identifiés pour la stratégie de 2017 :

- ▶ Renforcer la cohérence des politiques d'éducation au développement aux niveaux local, national et européen
- ▶ Renforcer les capacités, la collaboration et les partenariats des partenaires de l'éducation au développement afin d'accroître la qualité et l'impact de cette dernière
- ▶ Accroître l'intégration de l'éducation au développement dans l'éducation formelle (programmes scolaires en premier lieu)
- ▶ Accroître l'intégration de l'éducation au développement dans l'éducation informelle
- ▶ Sensibiliser le secteur de l'éducation aux programmes de coopération au développement de l'Irlande et aux ODD

D'autres stratégies relatives ou parallèles à l'éducation à la citoyenneté globale existent également : la plus importante est la Stratégie d'éducation à la citoyenneté mondiale d'Irish Aid 2021-2025<sup>26</sup>, qui comprend à la fois éducation au développement et éducation au développement durable.

**L'élaboration de la stratégie irlandaise d'EAD a néanmoins fait face à certains défis** d'après les entretiens. Les acteurs associatifs irlandais de l'EAD craignaient en effet de se voir imposer une stratégie susceptible de devenir un carcan pour leurs activités, très diverses et riches. La réponse dans l'élaboration stratégique est passée, ainsi qu'expliqué auparavant, par le renforcement du dialogue entre le niveau politique et terrain afin que les besoins et retours de ce dernier puissent être exprimés et entendus clairement (mise en avant de têtes de réseau, création d'espaces de dialogue). A l'instar

---

<sup>24</sup> Source : [EY Etude D4D Covid19 Résumé Exécutif \(belgium.be\)](#)

<sup>25</sup> [DE strategy \(irishaid.ie\)](#)

<sup>26</sup> [21-024---Global-Citizenship-Education-Strategy\\_V5.1\\_Digital.pdf \(irishaid.ie\)](#)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

de l'exemple belge, l'existence d'une stratégie n'empêche pas une pluralité de définitions, constatée lors des entretiens.

En lien avec la place stratégique accordée à l'EAD, le budget de cette dernière se révèle relativement conséquent. Ainsi, plus de 14M€ sont estimés avoir été versés par Irish Aid entre 2012 et 2015, à travers 3 canaux principaux : (i) programme de subventions annuelles d'éducation au développement, (ii) financement multi-annuel de partenariats stratégiques et (iii) Dons à destination d'initiatives spécifiques dans le domaine de l'éducation au développement. Depuis, ce budget n'a fait qu'augmenter : il est ainsi passé de 4.4 millions d'euros en 2017, à 4.8 millions d'euros en 2018 et 5.3 millions d'euros en 2019 (soit 0,6% de l'aide publique au développement).<sup>27</sup> En décembre 2021, le ministère des Affaires étrangères irlandais a annoncé une augmentation du budget dédié à l'EAD de presque 60% pour atteindre 10 millions d'euros par an d'ici 2025<sup>28</sup>.

Une des faiblesses de ce budget réside néanmoins dans sa forte dépendance à Irish Aid, limite soulevée par la revue des pairs du GENE qui pointe du doigt l'intérêt qu'aurait une diversification des financements de l'éducation au développement en Irlande.

**Le rôle du ministère de l'Education est crucial d'après le rapport des pairs du GENE dans le soutien et la mise en œuvre de l'EAD.** L'articulation entre ministère des Affaires étrangères et ministère de l'Education semble en effet bonne : Irish Aid organise directement dans les écoles un concours relatif à l'EAD (*Irish Aid Our World Award Programme*) et finance des programmes d'EAD en milieu scolaire, comme *WorldWise Global Schools* qui fournit des ressources aux écoles et équipes éducatives afin d'intégrer de la façon la plus pertinente et efficace possible l'EAD dans les programmes scolaires. **Irish Aid finance aussi deux programmes existants de formation initiale des enseignants à l'EAD** : les programmes DICE (niveau primaire) et Ubuntu (niveau secondaire). Ce dernier programme « aide les éducateurs à intégrer dans leur travail une compréhension vivante et un engagement en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale, au développement durable et à la justice sociale, afin que les étudiants-enseignants du niveau post-primaire puissent intégrer dans leur enseignement, et dans les écoles où ils travaillent, des perspectives qui encouragent un engagement actif pour construire un monde plus juste »<sup>29</sup>. Signe de l'implication du ministère de l'Enseignement en EAD, ce dernier est membre du réseau européen GENE, aux côtés du MAE.

**En termes de suivi**, un premier cadre de mesure de la performance (PMF *Performance Measurement Framework*<sup>30</sup>) relatif à l'éducation au développement a été développé en 2011 dont l'objectif était de disposer d'un ensemble de mesures claires. Malgré une volonté de poursuivre dans cette direction et une reconnaissance de l'importance de la thématique du suivi, les entretiens effectués nous ont appris que ce cadre avait été pour le moment « mis en pause » du fait de problèmes qui avaient émergé notamment concernant le niveau de détails exigés par le PMF qui se révélait, d'après les retours d'entretiens, trop ambitieux. De fait, le suivi et l'évaluation des effets de l'éducation au développement en Irlande restent un défi aux yeux des acteurs interrogés.

### Convergences et spécificités de l'ECSI en France

*Note méthodologique préalable : l'identification de points de convergence et de spécificités de l'ECSI en Belgique, Irlande et France s'est fondée sur les outils de collecte mobilisés dans le cadre des éclairages comparatifs (entretiens, revue documentaire). Ces derniers étant limités (pas d'entretien avec l'intégralité des acteurs en ECSI), les analyses suivantes ne prétendent pas à l'exhaustivité et sont donc à considérer en tenant compte des limites évoquées. A noter par ailleurs que la France n'a pas fait l'objet d'une revue des pairs par le réseau européen GENE.*

L'analyse comparative de l'Irlande et la Belgique permet de distinguer plusieurs points de convergences en termes d'ECSI : les terminologies (ECM(S), EAD, EDD) sont également diverses en Belgique et Irlande, chaque grande famille d'acteurs possédant souvent son terme de prédilection. La difficulté à

<sup>27</sup> Global Education Profile – IRELAND, 2020 [Profile-GE-Ireland.pdf](#)

<sup>28</sup> [December - Global Citizenship Education funding to increase to €10m annually - Department of Foreign Affairs \(irishaid.ie\)](#)

<sup>29</sup> <http://ubuntu.ie/>

<sup>30</sup> [Performance Measurement Framework \(irishaid.ie\)](#)



## **Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

faire reconnaître l'ECSI au sein des institutions publiques a également été retrouvée en Belgique et ce, malgré l'élaboration de son cadre stratégique poussé en ECM. Des réflexions semblables se posent entre les pays, à l'instar des réflexions sur le cadre de suivi et sur la mesure de l'impact plus globalement, comme cela est actuellement le cas en Irlande. Le focus de l'ECSI sur le milieu scolaire est également partagé par les deux autres pays, le public scolaire constituant le principal public des interventions d'ECSI mises en œuvre.

Quelques spécificités propres à l'ECSI française peuvent néanmoins être discernées :

- ▶ La multiplicité des acteurs parties prenantes de l'ECSI : au contraire d'un petit pays comme l'Irlande qui dispose d'un nombre d'acteurs limité (bien qu'impliqués), la France dispose d'une myriade d'acteurs de nature différente engagés en ECSI. Cette multiplicité et cette diversité des acteurs sont identifiées par les interlocuteurs européens rencontrés lors des entretiens comme une vraie valeur ajoutée de l'ECSI en France.
- ▶ En comparaison de pays européens autres que Belgique et Irlande, l'ECSI en France est reconnue à l'international pour l'engagement et l'investissement du MEAE et de l'AFD en faveur de cette dernière, d'après les entretiens effectués au niveau européen.
- ▶ La non-reconnaissance officielle de l'ECSI comme une « éducation à » par la DGESCO du MENJ, là où l'Education wallonne en Belgique mentionne l'ECM dans ses programmes et valorise cette éducation sur son site internet. Cette absence de reconnaissance de l'ECSI par la DGESCO du MENJ est néanmoins à mettre en regard avec le fait que ce dernier mène et développe une politique active d'EDD (ce qui n'est pas le cas de la Belgique) et doit prendre en compte que l'ECSI s'inscrit de fait dans les enseignements et les thématiques de l'EDD du MENJ.
- ▶ L'absence de convention entre le MEAE et le MENJ, comme cela a été le cas en Belgique ainsi qu'expliqué auparavant (même si une convention AFD-MENJ existe)
- ▶ L'absence de budget dédié spécifiquement à l'ECSI, là où le ministère des affaires étrangères irlandais dispose d'un budget planifié et fléché sur l'EAD
- ▶ L'absence de collaboration avec les médias et le monde l'audiovisuel / de la culture.

## 4. Une définition plutôt partagée de l'ECSI, mais des besoins inégalement couverts

Questions évaluatives traitées dans ce chapitre

**QE1 : Les documents stratégiques et dispositifs de financement, et de pilotage/ concertation relatifs à l'ECSI permettent-ils d'avoir une vision claire et partagée de ce qu'est l'ECSI et des types d'actions que recouvre ce concept, et permettent-ils d'opérationnaliser le concept ?**

**QE2 : Les orientations politiques, les stratégies, les dispositifs financiers, et de pilotage/ concertation définis par le MEAE et l'AFD répondent-ils aux besoins des actrices et acteurs de l'ECSI et aux enjeux spécifiques de structuration du secteur ?**

**QE3 : Les différents dispositifs de financement à l'ECSI, les modalités de ces derniers et les typologies d'actions soutenues sont-ils cohérents avec les priorités stratégiques du MEAE et de l'AFD en matière d'ECSI et plus globalement d'APD ?**

**Préalable méthodologique**

**La pertinence** est abordée en traitant plusieurs questions et enjeux :

- ▶ **Le degré d'acceptation de l'ECSI** par les acteurs : en ont-ils une vision claire et partagée ?
- ▶ **La capacité à opérationnaliser le concept d'ECSI**, à partir des documents stratégiques, des dispositifs de financement, de pilotage et de concertation
- ▶ **L'adéquation des orientations politiques, des stratégies et dispositifs** définis par le MEAE et l'AFD par rapport aux besoins des actrices et acteurs de l'ECSI et enjeux de structuration du secteur
- ▶ **La qualité du dialogue** entre les différentes parties prenantes au sein du secteur (ceci à plusieurs niveaux).
- ▶ **L'adéquation des dispositifs de financement** avec les orientations stratégiques (MEAE, AFD)

**Principales conclusions**

**Cadre stratégique et opérationnalisation**

- ▶ Au niveau national, les acteurs financés par le MEAE et l'AFD ont une **vision globalement partagée** de « l'ECSI ». Sur le terrain et au sein d'organisations disposant de fonds en cascade, la **déclinaison opérationnelle est plus variable**, du fait d'une spécificité de l'ECSI au regard d'autres « éducations à » qui n'est pas toujours bien connue.
- ▶ Au-delà des acteurs financés par l'AFD et le MEAE, la notion d'ECSI est moins connue. Les acteurs se réfèrent davantage aux notions d'Education au Développement Durable (EDD) ou d'Education à la citoyenneté Mondiale (ECM), proches de l'ECSI mais avec des nuances dans les actions menées (dimension de solidarité internationale, d'interculturalité)
- ▶ Les **dispositifs de financement sont plutôt adaptés** aux actions d'ECSI soutenues **mais avec des marges de progression** sur certains dispositifs : les lignes directrices / manuels de ces dispositifs ne sont parfois pas toujours clairs sur le périmètre des actions d'ECSI pouvant être incluses (ex : FICOL)
- ▶ **Une absence de stratégie ECSI** qui n'empêche pas les acteurs de l'ECSI d'agir mais qui peut constituer un **frein au « passage à l'échelle »** notamment dans la mobilisation des acteurs des autres « éducations à » ainsi que de nouveaux acteurs, à savoir nouvelles institutions publiques (nationales ou collectivités territoriales) ou acteurs du milieu de la solidarité internationale

**Qualité du dialogue multi acteurs**

- ▶ Un dialogue **qui s'organise par famille d'acteurs** (ex : DAECT côté MEAE et TEE côté AFD pour les collectivités locales, DGM/CIV côté MEAE et DPA-OSC côté AFD pour les OSC), à l'exception

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

du groupe de concertation ECSI qui n'a cependant pas une vocation programmatique ou de pilotage mais plutôt d'échanges et d'interconnaissance.

- ▶ Un dialogue **plus ténu et variable entre le MEAE / l'AFD et les autres ministères**, mais sont à souligner des échanges plus importants entre le MEAE et le MAA, ainsi que la DJEPVA, et entre l'AFD – direction de la stratégie et des partenariats et la DGESCO

### Adéquation des dispositifs d'ECSI par rapport aux orientations stratégiques du MEAE et de l'AFD

- ▶ **Les thématiques des dispositifs soutenus par le MEAE et l'AFD sont cohérentes** avec les stratégies propres à chaque institution : ciblage des OSC via des actions de sensibilisation et structuration de réseau pour l'AFD ainsi que sensibilisation plus large dans le cadre du mandat donné à l'AFD par le CICID, formation de volontaires et communication autour des dispositifs d'engagement des jeunes pour le MEAE.
- ▶ **Un ciblage des jeunes globalement cohérent** avec les stratégies jeunesse du MEAE et de l'AFD, mais qui ne prend pas suffisamment en compte les besoins d'accompagnement de publics plus éloignés de la mobilité / de l'engagement
- ▶ Une dimension **innovation très présente dans les programmes soutenus, notamment via le dispositif I-OSC, malgré l'absence** aujourd'hui de dispositif spécifique de soutien à l'innovation dans l'ECSI.

### Réponses aux besoins des acteurs et du secteur de l'ECSI

- ▶ Des besoins des acteurs de l'ECSI de différentes natures : en premier lieu financiers mais également méthodologiques (notamment en termes de mesure des effets), d'accompagnement, et de ressources humaines et de temps
- ▶ Des besoins financiers des acteurs de l'ECSI auxquels répondent surtout le MEAE et l'AFD, dans une moindre mesure les collectivités territoriales et les autres ministères (envergure financière moindre des dispositifs, actions davantage axées sur de l'accompagnement)
- ▶ Une couverture financière et des modalités de financement du MEAE et de l'AFD plutôt satisfaisantes chez les acteurs associatifs, mais limitées pour les collectivités territoriales et les acteurs non associatifs (établissements scolaires) ainsi que pour les porteurs de méso-projets : impossibilité de financement d'un projet 100% ECSI pour les collectivités locales, inadéquation des modalités de candidature, pas de possibilité de présenter un financement multi-acteurs
- ▶ D'autres moyens non-financiers insuffisamment couverts (financement de moyens humains pour les petites associations en premier lieu) qui peuvent révéler des difficultés plus profondes du tissu associatif, notamment un manque structurel de moyens de fonctionnement

## 4.1. Cadre stratégique et opérationnalisation

**Une définition partagée de "l'ECSI" parmi les acteurs financés par le MEAE et l'AFD, mais une déclinaison opérationnelle variable sur le terrain du fait d'une spécificité de l'ECSI par rapport aux autres « éducations à » qui n'est pas toujours bien connue**

Au niveau national, les acteurs de l'ECSI gravitant autour du MEAE et de l'AFD (OSC, collectivités territoriales, collectifs) ont **une vision plutôt partagée de l'ECSI**. Cela est dû en partie au travail d'argumentaire mené par le groupe de concertation co-piloté par l'AFD en 2019 qui souhaitait asseoir et valoriser l'utilité de l'ECSI : cela a notamment été l'occasion **d'adopter une définition commune de l'ECSI (dans la continuité de celle adoptée par la Charte d'Educasol de 2015)** : l'ECSI « est une démarche dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

*long de la vie* ». <sup>31</sup> Cet argumentaire pose ainsi des principes communs et un cadre conceptuel qui laissent une grande marge de manœuvre quant aux types d'actions pouvant être menées au titre de l'ECSI, ce qui est vu comme positif par les acteurs de l'ECSI interrogés.

**La définition de l'ECSI apparaît également consensuelle dans les autres documents stratégiques** y faisant mention, en premier lieu les conclusions des CICID : celles de 2016 l'évoquent davantage en termes d'éducation au développement, à la citoyenneté et à la solidarité internationale, tandis que celles de 2018 parlent clairement d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Au-delà de cette différence de terminologie, le périmètre et les finalités de l'ECSI semblent partagés dans les deux documents et visent dans les deux cas à « l'appropriation, la compréhension et la participation des citoyens aux enjeux de développement durable » (CICID 2018). Cette finalité semble par ailleurs également commune à celle de la loi d'orientation du 4 août 2021, ainsi qu'aux actions d'EAD-SI promue par la stratégie OSC de l'AFD.

L'enquête diffusée auprès des acteurs de l'ECSI (OSC nationales, OSC locales, collectivités locales) dans le cadre de l'évaluation <sup>32</sup> confirme le caractère partagé de la définition de l'ECSI par les acteurs du secteur. **La « construction d'un monde juste, solidaire et durable » (définition de l'argumentaire ECSI) est ainsi le terme le plus choisi par les répondants pour définir la finalité de l'ECSI.** Les thématiques rattachées à la notion d'ECSI n'en restent pas moins diverses d'après la même enquête, même si les notions d'engagement citoyen, d'interculturalité et de solidarité dominent.

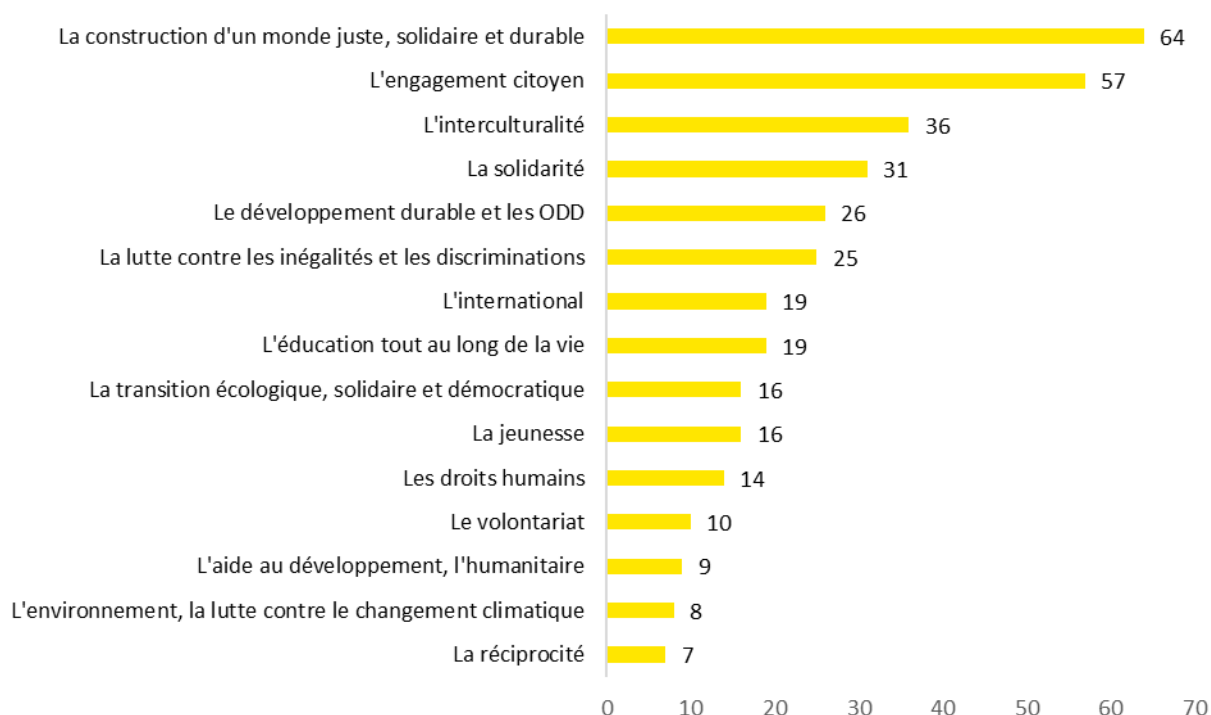
---

<sup>31</sup> Le rôle essentiel de l'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale, Groupe de concertation sur l'ECSI, novembre 2020

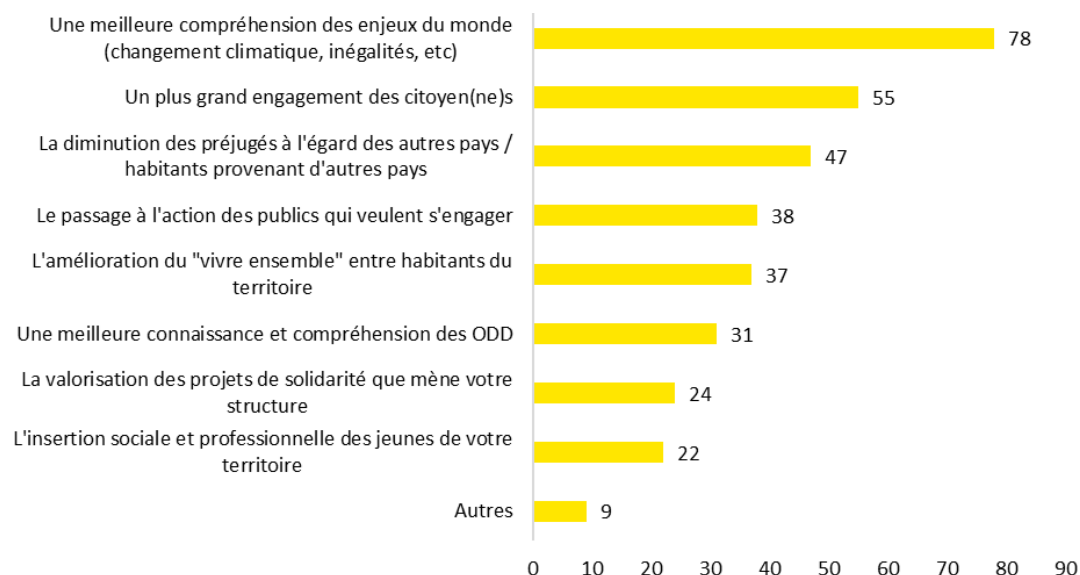
<sup>32</sup> Des précisions sur la méthodologie de traitement et d'analyse utilisée dans le cadre de cette enquête sont précisées en annexes de ce rapport.

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

**Figure 5 "Parmi les termes suivants, lesquels vous semblent le plus assimilables à l'ECSI?" (possibilité de choix multiples, nombre de réponses)**



**Figure 6 « Quelles sont les principales finalités qui guident vos actions d'ECSI ? » (Possibilité de choix multiples, nombre de réponses)**



*Source : Enquête Evaluation ECSI MEAE-AFD – Elaboration et analyses EY*

**Sur le terrain et au sein d'organisations disposant de fonds en cascade, la spécificité de l'ECSI, notamment par rapport à d'autres types "d'éducation à", n'est toutefois pas toujours bien connue d'autant plus que le terme est relativement nouveau.** Le curseur n'est pas toujours facile à trouver pour savoir ce qui relève de l'ECSI ou d'autres types d'éducatifs actifs qui mobilisent aussi des outils pédagogiques tirés de l'éducation populaire. Un projet de sensibilisation sur la biodiversité en France contribuant aux ODD peut-il être considéré comme relevant de l'ECSI ? Des actions de sensibilisation sur les ODD, avec une dimension internationale limitée, peuvent-elles être éligibles à des dispositifs

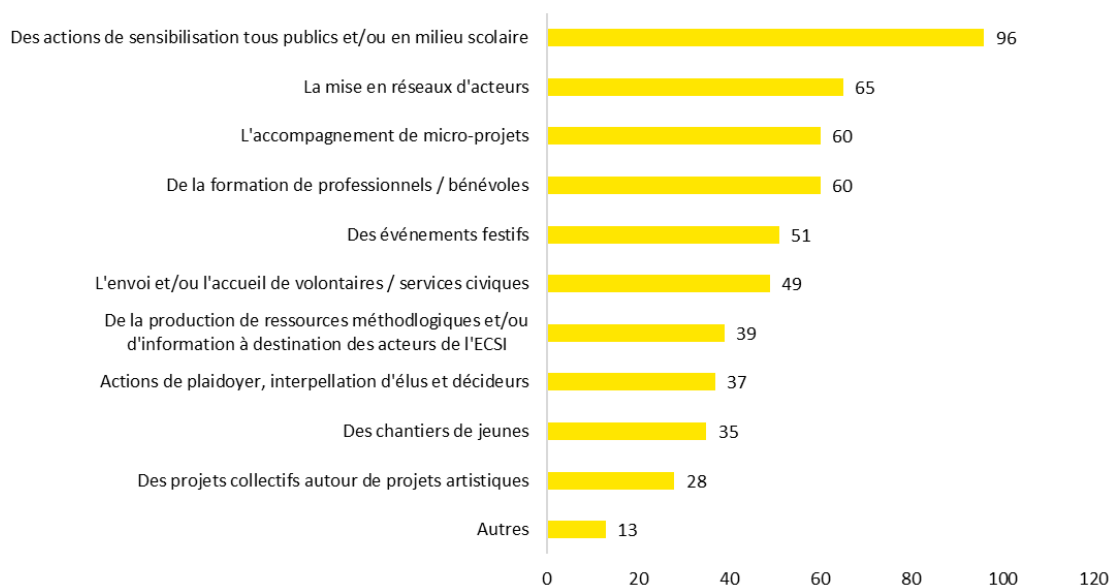
## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

d'ECSI financés au titre de l'APD ? Nous observons ainsi des interprétations diverses d'une institution à l'autre, d'un acteur à l'autre ou d'un territoire à l'autre. De fait, le concept d'ECSI se révèle peu connu et utilisé en dehors des acteurs soutenus par le MEAE et l'AFD, qui se réfèrent à ces démarches « d'éducation à » voisines. Ces dernières portent sur des enjeux communs à l'ECSI (ODD, changement climatique, vivre-ensemble dans une optique interculturelle, etc.) et disposent d'une même finalité, à savoir l'émergence d'une conscience citoyenne<sup>33</sup>. Pour autant, les démarches d'ECSI, EDD, ECM etc. restent cloisonnées à date en termes d'acteurs<sup>34</sup>. Des actions comme les Tandems solidaires tentent toutefois de créer des ponts entre des associations d'ECSI et des établissements scolaires qui partagent une même vision voire mobilisent des outils similaires d'éducation populaire.

### Des dispositifs de financement plutôt adaptés aux actions d'ECSI soutenues mais avec des marges de progression sur certains dispositifs

L'ECSI étant une démarche éducative pouvant s'appliquer de manière transversale à un grand nombre de secteurs, **sa traduction en actions donne lieu à une très grande diversité d'interprétations selon la nature des acteurs, le secteur ou encore le dispositif**. Cela permet d'impliquer des acteurs très variés (voir cartographie en partie précédente), de mettre en œuvre des actions et projets de nature très différente et de favoriser l'innovation pédagogique. L'enquête a également permis de mettre en évidence la diversité des typologies d'action, même si la sensibilisation tous publics et/ou en milieu scolaire reste plébiscitée.

Figure 7 "En matière d'ECSI (au sens large) quels types d'actions menez-vous ?" (Possibilité de choix multiple, nombre de réponses)



Source : Enquête Evaluation ECSI – Elaboration et analyses EY

Ces différents types d'actions sont mis en œuvre via des dispositifs et appels à projets divers **qui permettent une déclinaison opérationnelle de l'ECSI contrastée d'après l'enquête diffusée**

**Les dispositifs du MEAE se démarquent en permettant une bonne déclinaison opérationnelle :** plus de trois quarts des collectivités locales répondantes ont témoigné de la clarté des lignes directrices / manuels des appels à projets du MEAE et plus de 80% (dont 33% « tout à fait ») sont d'accord pour

<sup>33</sup> Il convient néanmoins de souligner que l'ECSI a vocation à traduire et mettre en action cette conscience citoyenne dans un cadre collectif tout en ayant une dimension politique, ce que portent de façon variable les autres « éducations à »

<sup>34</sup> Pour plus d'informations, se référer au Tableau 2 « Les principales démarches d'éducation active » p.6

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

dire que les modalités de candidature permettent facilement d'inclure des actions d'ECSI sur leur territoire<sup>35</sup>. Les OSC font état quant à elles de conditions techniques d'éligibilité adaptées à leurs capacités (90% des répondants) et notent la bonne adaptation du format du dossier de demande de financement / des conventions à leur organisation et leurs actions d'ECSI.

**Les dispositifs de l'AFD bénéficient de retours plus contrastés selon la nature des répondants :** d'un côté, 33% des collectivités territoriales répondantes seulement estime que le cadre de réponse permet d'inclure facilement des actions d'ECSI et 17% que les lignes directrices des dispositifs sont claires quant aux actions d'ECSI éligibles (l'intérêt de rendre davantage explicite la « part ECSI » des projets FICOL a ainsi été évoqué dans les retours des participants)<sup>36</sup>. D'un autre côté, les conditions d'éligibilité sont davantage claires et adaptées d'après les retours des OSC interrogées (68% des réponses en ce sens).

D'après l'enquête, 80% des OSC à portée locale répondantes ont également témoigné de la relative bonne adaptation des conditions techniques d'éligibilité des dispositifs de soutien en cascade, mis en œuvre via des programmes financés par le MEAE ou l'AFD, dont ils ont bénéficié (ISI, JSI/VVSI et « Coup de Pouce » du Festisol en premier lieu) avec leurs capacités.

**En matière d'opérationnalisation du ciblage du public**, les répondants à l'enquête (collectivités locales et OSC) ont déclaré pouvoir de façon relativement facile toucher les publics visés par leurs actions (79%, dont 22% « très facilement »).

### Tableau 3 Tendances de l'ECSI sur les réseaux sociaux

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre de réactions et de mentions de l'ECSI sur les réseaux sociaux étudiés. Le nombre de mention est le nombre de fois où le mot clef ECSI est apparu tandis que le nombre de réactions correspond au nombre de retweet, like, partage, commentaire d'un internaute suite à un post mentionnant l'ECSI. L'analyse a porté sur les trois années 2019, 2020 et 2021 et a permis de dégager certaines dynamiques illustrées ci-bas.

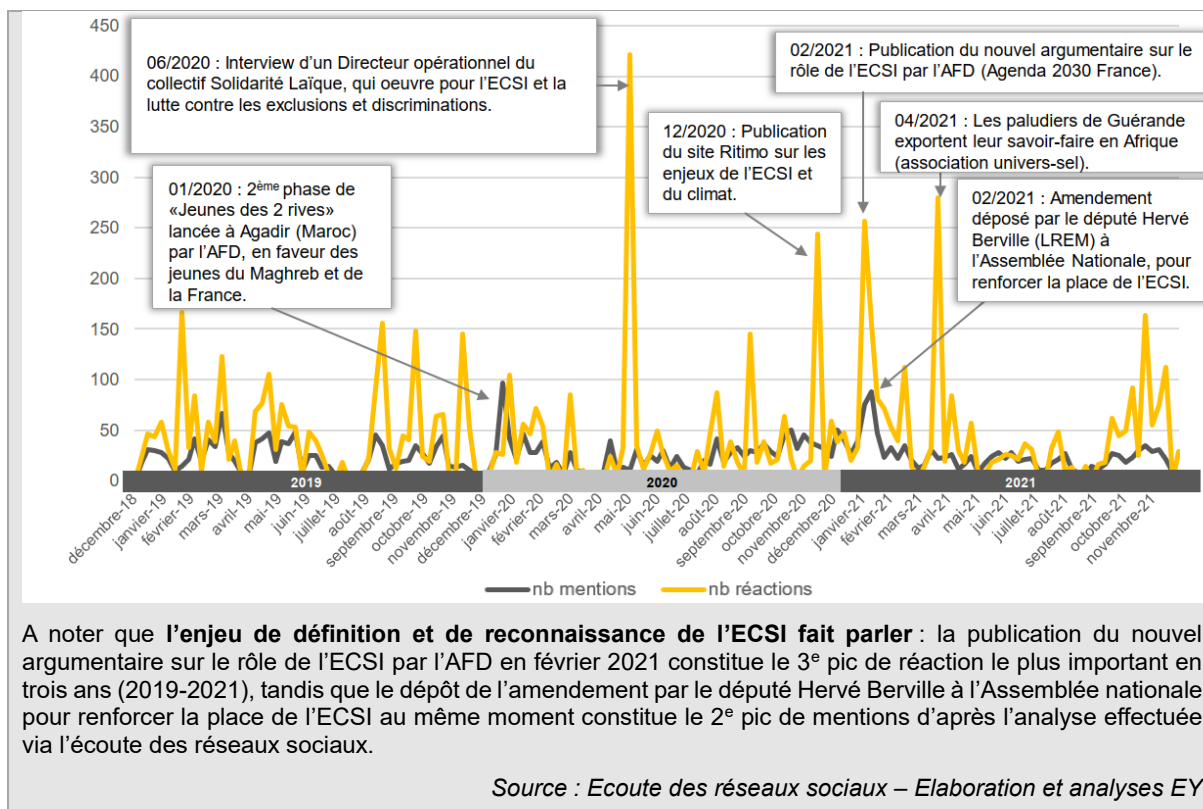
L'écoute des réseaux sociaux montre une **absence de montée en charge globale de la thématique de l'ECSI** (pas d'augmentation significative du nombre de mentions de l'ECSI) mais met en exergue **l'existence d'une dynamique d'augmentation de l'intensité et de la fréquence des réactions**. L'ECSI est ainsi bel et bien présente et fait parler d'elle, notamment à l'occasion d'événements bien particuliers (redéfinition de l'argumentaire par exemple). Les réactions sont plus nombreuses sur la période septembre-novembre (correspondant à la tenue du Festisol et d'Alimenterre), sans pour autant que cela ne se révèle distinctif. **Au total, 3800 mentions de l'ECSI ont été relevées par l'écoute des réseaux sociaux en 3 ans, ainsi que 6900 réactions.**

---

<sup>35</sup> A signaler le faible nombre de collectivités locales répondantes à cette enquête (19, dont 6 pour la FICOL/COPAR), amenant à relativiser les constats afférents de ce paragraphe et dans la suite du rapport

<sup>36</sup> A noter que ce constat doit se lire à l'aune de l'absence de spécificité ECSI du dispositif FICOL : l'intégration d'une composante ECSI dans les projets FICOL reste en effet à la discrétion des collectivités territoriales candidates. Cela vaut également pour l'AAP Jeunesse DAECT

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)



### Une absence de stratégie « ECSI » qui n'empêche pas les acteurs de l'ECSI d'agir mais qui peut constituer un frein dans la mobilisation de nouveaux acteurs

Prévue par le CICID de 2016<sup>37</sup>, la stratégie interministérielle sur l'ECSI n'a pas encore vu le jour. **D'après les entretiens effectués, cette absence ne semble pas forcément constituer une limite pour les acteurs de l'ECSI menant déjà des actions de terrain**, d'autant que l'ECSI (ou l'EAD-SI avant 2018) est mentionnée dans la loi (LPDSLIM du 4 août 2021), après l'avoir été dans les CICID de 2016 et 2018.

**En revanche, l'absence de stratégie "ECSI" peut constituer une limite pour mobiliser de nouveaux acteurs**, notamment de nouvelles institutions publiques (nationales ou collectivités locales) non familières des "éducations à" ou du milieu de la solidarité internationale. Sur le terrain, certains enseignants ou éducateurs déclarent avoir du mal, parfois, à mobiliser leur direction d'établissement. Les résultats de l'enquête confirment ce dernier point : **près de la moitié des répondants déclarent rencontrer des difficultés à mobiliser leur hiérarchie et/ou les élus** pour mettre en œuvre des projets d'ECSI.

En cohérence avec ces constats, **la majorité des répondants à l'enquête estime que la création d'une telle stratégie serait pertinente (60%)**, tandis que 28% ne se prononce pas et 12% ne l'estime pas nécessaire. Les principaux arguments à l'élaboration d'une stratégie rejoignent les constats formulés précédemment et sont les suivants :

<sup>37</sup> « Le gouvernement décide de lancer, avec l'ensemble des parties prenantes, une feuille de route interministérielle, afin de mieux coordonner les initiatives et donner aux citoyens, notamment les plus jeunes, les clés pour comprendre les enjeux du développement durable et de la solidarité internationale et de contribuer à bâtir un consensus national autour de la politique de développement. », Extrait du [CICID](#) de 2016



## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

- ▶ Un cadre commun et structuré faciliterait l'accès aux financements et la tenue d'évaluations postérieures et d'actions de communication (définition des impacts notamment)
- ▶ Une stratégie permettrait également de légitimer les actions d'ECSI entreprises et de favoriser leur développement, tout en permettant la poursuite des missions d'Educasol (observatoire, think tanks, etc.).
- ▶ Une stratégie impliquerait une meilleure articulation interministérielle et une plus grande complémentarité des actions (association notamment d'acteurs éducatifs), ce qui aurait un effet bénéfique sur les porteurs de projets locaux
- ▶ Enfin, elle permettrait de clarifier les attentes envers l'ECSI pour l'avenir : quelle feuille de route globale ? Quelles ambitions ? Quels moyens ?

Qu'ils soient en faveur ou opposés à l'élaboration stratégique, les répondants sont en revanche unanimes quant à la nécessité de **laisser une grande flexibilité et souplesse aux actions d'ECSI** : cette dernière est en effet un domaine où les actions peuvent prendre de multiples formes et sont conçues depuis le local. Par conséquent, une stratégie ne devrait en aucun cas devenir un « carcan » qui mènerait à l'appauvrissement de la diversité et richesse des projets.

Par ailleurs, il convient de noter que le travail sur un cadre stratégique spécifique à l'ECSI comporterait de facto certains avantages ou opportunités intéressantes, comme le dialogue interministériel et multi acteurs, l'affirmation d'une ambition partagée par les acteurs, ainsi que la reconnaissance officielle de l'ECSI, comme cela a été globalement le cas en Belgique et Irlande.

### Tableau 4 Eclairages comparatifs : les limites des cadres stratégiques belges et irlandais



En Belgique, l'existence d'un cadre stratégique approfondi sur l'ECM n'empêche pas cette dernière d'être confrontée à des problématiques récurrentes de légitimité : ainsi, les retours d'entretiens effectués font état de difficultés persistantes à faire connaître et reconnaître l'ECM au sein de la Coopération belge (historiquement davantage reliée aux notions de développement international). La mise en place de stratégies et/ou cadre stratégique plus globaux semble ainsi une condition nécessaire mais non suffisante dans cette perspective de visibilité et reconnaissance de l'ECM. Ce dernier constat est d'autant plus important au regard de la possibilité d'élaboration d'un cadre stratégique dédié à l'ECSI en France et est à prendre en compte en vue de cette perspective.



L'élaboration du cadre stratégique de l'EAD en Irlande semble s'être confrontée aux mêmes problématiques telles qu'expérimentées actuellement par les acteurs français, notamment la crainte des acteurs locaux que ce cadre stratégique devienne un carcan restrictif au regard de leur liberté et diversité d'actions. Le processus d'élaboration même des stratégies d'EAD irlandaises ont pris en considération ces craintes et ont cherché à apporter une solution en proposant un dialogue approfondi entre le niveau politique et terrain afin que les besoins et retours de ce dernier puissent être exprimés et entendus clairement (mise en avant de tête de réseau, création d'espaces de dialogue, etc). Ce point constitue un exemple de bonne pratique à prendre en compte en vue d'une perspective d'élaboration de cadre stratégique dédié à l'ECSI en France.

## 4.2. Qualité du dialogue multi acteurs

### Un dialogue qui s'organise par type d'acteurs ciblés, à l'exception du groupe de concertation ECSI

Comme précisé en amont, au niveau national le paysage de l'ECSI est en effet caractérisé par (i) un caractère multi-acteurs, notamment sur le terrain où plusieurs types d'acteurs sont habitués à agir ensemble (OSC, collectifs, institutions publiques, etc.), (ii) des actions et des acteurs à l'intersection entre plusieurs secteurs (solidarité internationale, éducation formelle et non formelle, jeunesse, environnement, droits de l'Homme...) disposant chacun de leur propre écosystème, et (iii) l'importance des têtes de réseaux.

Actuellement, ces acteurs sont regroupés en plusieurs grandes familles (OSC nationales/ locales, collectivités territoriales, acteurs de l'éducation formelle...) et ce, à différents échelons (national, régional, local). Tous ces acteurs communiquent entre eux mais de façon cloisonnée, **le dialogue et l'échange d'informations et d'expériences s'effectuant de préférence au sein des familles**

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

**d'acteurs. Ainsi, si le dialogue entre le MEAE et l'AFD apparaît globalement bon**, il passe surtout par des « binômes » de communication correspondant à des familles d'interventions : (Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) côté MEAE et Division Territoires et entreprises (TEE) côté AFD pour les collectivités locales, Délégation pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse (DGM/CIV) côté MEAE et Dispositif Initiatives Organisations de la Société Civile (DPA-OSC) côté AFD pour les OSC). **L'ECSI ne bénéficie en effet pas d'une cellule spécifique de dialogue et suivi MEAE/AFD**, même si la DGM/CIV et la DPA-OSC se retrouvent dans un certain nombre de comités de pilotage ou réunions et échangent très régulièrement. **Le pilotage et le suivi des dispositifs s'effectuent toutefois de façon fragmentée entre les différents acteurs** : chaque dispositif (I-OSC, Appels à projet jeunesse, FICOL...) dispose de ses propres instances, modalités d'instruction et de suivi et il n'existe pas de feuille de route ou stratégie commune, ni de comité interministériel et/ou multi acteurs. Il convient néanmoins de noter qu'une réflexion est en cours actuellement au niveau de l'AFD dans le cadre du futur Plan d'orientation stratégique (POS), intégrant à la fois DPA/OSC, DPA/TEE et CMN (cellule de sensibilisation), sur la contribution de l'ECSI dans les objectifs de mobilisation des citoyens et renforcement de l'engagement.

### Un dialogue plus ténu et variable entre le MEAE/l'AFD et les autres ministères soutenant des actions "d'éducation à" avec des perspectives prometteuses

**Le dialogue avec les autres ministères apparaît plus faible** (malgré quelques exceptions), **et surtout très variable** d'un ministère à l'autre ou d'un service à l'autre :

- ▶ Le dialogue avec la DJEPVA (direction de référence du MENJ pour la vie associative et l'éducation populaire) est régulier. Il passe notamment par les instances de gouvernance du FONJEP ou de France Volontaires (auxquelles siègent le MEAE et la DJEPVA). La DJEPVA participe en outre au groupe de concertation ECSI animé par l'AFD - groupe qui cependant n'a pas une vocation programmatique.
- ▶ Le dialogue avec le MAA est lui aussi nourri. La coopération internationale constitue un pilier de l'enseignement agricole. Les lycées agricoles, appuyés par le réseau RED, sont actifs dans le domaine de l'ECSI tandis que le MAA est engagé dans de nombreuses coopérations bilatérales à travers le monde. Le dialogue est donc régulier avec le MEAE, ainsi qu'avec l'AFD, notamment via le groupe ECSI.
- ▶ Le dialogue du MEAE avec la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire – DGESCO – du MENJ (direction de référence pour l'éducation formelle) ainsi qu'avec le MTE apparaît plus faible. Avec l'AFD, l'articulation avec la DGESCO apparaît meilleure : depuis 2020, des travaux et des projets conjoints sont en effet conduits entre la DGESCO et l'AFD concernant l'éducation au développement durable et plus particulièrement la dimension internationale des ODD dans l'EDD. Un kit de simulation de négociations internationales façon COP biodiversité a été élaboré, en cours de diffusion dans les académies. Une étude conjointe sur l'intégration des ODD par les enseignants dans les apprentissages scolaires est en cours. La signature récente en novembre 2021 d'une convention de partenariat entre l'AFD et le MENJ pour renforcer le volet international dans l'éducation au développement durable, formalise cette coopération et pose les jalons d'une coopération renforcée.

Enfin, nous n'avons pas observé de liens avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion ou avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). Or, les acteurs de l'insertion sont très présents dans les actions d'ECSI, notamment celles composant un volet volontariat (envoi ou accueil de jeunes en service civique international). Les missions locales notamment sont souvent parties prenantes des projets financés au titre de l'AAP Jeunesse. Etant donné l'impact important des actions d'ECSI (*voir partie Effets*) sur les jeunes suivis par les missions locales, ces liens pourraient être renforcés au niveau national.

### Le groupe de concertation ECSI de l'AFD : unique espace multi acteurs de dialogue

**Le groupe de concertation ECSI co-piloté par l'AFD constitue à ce jour le seul forum de dialogue multi acteurs réunissant MEAE, AFD, autres contributeurs et acteurs divers de l'ECSI.** Il apparaît donc à ce jour hautement pertinent et compense partiellement la perte d'un acteur fédérateur du secteur (EDUCASOL) qui jouait un rôle structurant dans le dialogue OSC-AFD/MEAE sur l'ECSI. La création

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

de ce groupe en 2017 illustre à ce titre la place croissante prise par l'ECSI/l'EAD-SI dans le domaine de la solidarité internationale (le dernier groupe de concertation sur l'EADSI de la Commission Climat et Développement (CCD) ayant arrêté ses travaux en 2008). Il s'agit d'un groupe informel, qui n'a pas de statut juridique, ni d'instance formelle de décision ou de moyens budgétaires dédiés (à l'inverse du Partenariat Français pour l'Eau par exemple). Ce groupe se réunit environ 3 à 4 fois par an et a comme finalité le dialogue et le partage d'expérience entre :

- ▶ Représentants de l'AFD (co-pilotage du groupe) et de 4 ministères : MEAE, MAA, MENJ et MTE
- ▶ Représentants de collectivités territoriales et de Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA)
- ▶ OSC centrées sur l'ECSI, l'éducation populaire, la Solidarité internationale, le développement durable, etc., y compris des plateformes et collectifs.

Les participants à ce groupe de concertation ont **globalement une bonne opinion de ce dernier : plus de 90% des répondants à l'enquête estime qu'il est utile** et plus de 80% qu'il facilite le dialogue multi-acteurs. Trois quarts estime également que le groupe associe les bons acteurs, tandis qu'un quart préfère ne pas se prononcer sur ce point. A noter également que certaines organisations non participantes au groupe de concertation ne le sont pas par désintérêt mais plutôt par manque de temps et de moyens (2<sup>e</sup> raison de non-participation au groupe après la méconnaissance de ce dernier).

Si ce groupe de concertation constitue un premier pas vers un dialogue multi-acteurs dans le domaine de l'ECSI, il n'en reste pas moins que **cette initiative reste confidentielle pour certains** : ainsi, aucune des collectivités locales ayant répondu à l'enquête diffusée dans le cadre de l'évaluation ne participe à ce groupe de concertation (pour la quasi-totalité d'entre eux pour des raisons de méconnaissance du groupe), et 36% seulement des OSC à portée régionale/ nationale participent à ce dernier. Pour autant, **l'intérêt envers ce groupe de concertation et plus largement envers un dialogue accru existe réellement et constitue une attente profonde** : ainsi, la grande majorité des répondants non participants au groupe ont déclaré dans l'enquête être intéressés à l'être dans le futur (plus de 80% à la fois pour les collectivités territoriales et les OSC à portée régionale/ nationale).

Au-delà du groupe de concertation ECSI, la question de la place de l'ECSI au sein du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI) a été posée par plusieurs acteurs. Le CNDSI constitue aujourd'hui l'instance de dialogue multi-acteurs de référence pour le secteur de la solidarité internationale. Présidé par le Ministre de l'Europe des Affaires Etrangères, le CNDSI constitue un espace privilégié pour renforcer la place de l'ECSI au sein de la politique de coopération au développement de la France comme le montre les échanges à l'occasion de la préparation de la LOP-DSI de 2021<sup>38</sup>. D'un autre côté, un renforcement de l'ECSI au sein du CNDSI, via la création d'un groupe de travail par exemple, comporte le risque de cloisonner davantage l'ECSI au sein de la solidarité internationale. La solution pourrait être d'investir le CNDSI ainsi qu'un autre espace tel que le Conseil d'Orientation des politiques de la Jeunesse (COJ)<sup>39</sup> qui a l'avantage de rassembler tous les acteurs de l'insertion. D'autant que les acteurs de l'insertion constituent une famille d'acteurs avec laquelle il serait important de renforcer les liens étant donné les effets des actions d'ECSI sur l'autonomisation des jeunes (*voir partie Effets*).

### 4.3. Adéquation des dispositifs d'ECSI par rapport aux orientations stratégiques du MEAE et de l'AFD

#### Des thématiques et des bénéficiaires directs des financements cohérents avec les orientations stratégiques du MEAE / AFD et de l'APD

Les dispositifs soutenus par l'AFD et le MEAE apparaissent cohérents avec les orientations et priorités stratégiques de ce dernier et de l'APD plus globalement et ce, sur plusieurs points.

**Au niveau du cadre global de l'aide publique au développement**, la création de la Cellule Sensibilisation de l'AFD est une conséquence directe des conclusions du CICID de 2016 qui octroie à

<sup>38</sup> [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/dix-huitieme\\_reunion\\_du\\_cnlsi\\_18\\_fevrier\\_2020\\_cle41b8a4.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/dix-huitieme_reunion_du_cnlsi_18_fevrier_2020_cle41b8a4.pdf)

<sup>39</sup> <https://www.jeunes.gouv.fr/Composition>

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

l'AFD une mission de sensibilisation aux enjeux du développement durable et de la solidarité internationale (en sus de son appui aux OSC via le dispositif I-OSC, transféré par le MEAE à l'AFD en 2009). De façon plus globale, les actions soutenues à la fois par le MEAE et l'AFD sont en pleine cohérence avec tant les conclusions des CICID que la feuille de route nationale sur les ODD.

Les dispositifs soutenus par le MEAE et l'AFD sont également cohérents **au niveau des stratégies propres à chaque institution.**

**Côté AFD**, les principaux bénéficiaires directs des soutiens sont les OSC et les collectifs d'OSC mettant en œuvre des projets 100% ECSI ou des projets avec un volet ECSI via le dispositif I-OSC. Cela rejoint **la stratégie OSC de l'AFD** « L'AFD partenaire des Organisations de la société civile 2018-2023 » (qui fait suite au « Cadre d'intervention transversal de l'AFD en faveur des initiatives des Organisations de la société civile 2013-2016 ») qui place l'ECSI au cœur de son deuxième objectif stratégique<sup>40</sup>. Si l'on regarde de façon plus précise, le soutien aux actions d'ECSI via le dispositif I-OSC s'inscrit en parfaite cohérence avec l'objectif spécifique 2 de cette même stratégie (voir encadré focus 1). Les thématiques et secteurs (Jeunesse, ODD, citoyenneté, etc.) ainsi que les types de projets soutenus (en majorité sensibilisation, accompagnement et formation) s'inscrivent tant dans la stratégie OSC que dans la feuille de route nationale pour les ODD.

**Côté MEAE**, ce dernier soutient des micro-projets soit directement (micro-projets financés par la DGM/CIV) soit indirectement (financement du dispositif ISI) et cible ainsi à la fois les petites associations et les collectifs locaux ainsi que les grandes associations et les collectifs nationaux. Ce faisant, il s'inscrit en pleine cohérence avec le document d'orientation politique relatif au partenariat avec la société civile de 2017 qui cite l'ECSI comme « levier incontournable de la réussite de l'Agenda 2030 pour le développement durable » et vise notamment aux objectifs « 1. Soutenir financièrement les initiatives des OSC ». Le financement de fonctionnement aux RRMA s'inscrit par ailleurs dans la 5<sup>e</sup> ambition de ce même document politique, à savoir « Les dynamiques de territoire doivent être davantage considérées au-delà de l'échelon national ». Le cœur de cible des actions soutenues par le MEAE reste la formation des volontaires ou la communication autour des dispositifs d'engagement des jeunes (3 actions d'ECSI financées sur 4), tandis que la jeunesse et la coopération décentralisée constituent de loin les principaux secteurs visés. Ces dernières actions s'inscrivent ainsi pleinement dans l'objectif « 4- Valoriser davantage les dynamiques de réciprocité » du Document politique d'orientation. **De façon globale, les actions soutenues semblent ainsi plutôt bien refléter les orientations stratégiques de l'institution et son ciblage en termes de types d'acteurs (jeunes, volontariat, collectivités locales).**

### Un ciblage des jeunes globalement cohérent avec les stratégies jeunesse du MEAE / de l'AFD...

**Les enfants et jeunes constituent de loin le premier public visé par les actions d'ECSI soutenues par le MEAE et l'AFD.** Par exemple, ils sont ciblés, en milieu scolaire, par 60% des projets financés par les fonds territoriaux de RECITAL-ODD en 2021 (12% le sont en outre en dehors du milieu scolaire)<sup>41</sup> et constituent 50% du public du festival ALIMENTERRE (Bilan 2019). En région Bourgogne-Franche-Comté, ce sont même 87% des programmes ECSI recensés par l'état des lieux régional (2021) qui ciblent les publics scolaires. Les objectifs de ces actions sont principalement de les sensibiliser aux enjeux de développement durable et de solidarité internationale, de développer leur conscience citoyenne et leur envie de s'engager. Par ailleurs, les associations de jeunes ou les associations et établissements travaillant avec les jeunes sont visés par plusieurs dispositifs : les dispositifs ISI et JSI/VVSI du FONJEP, le programme Génération Climat (qui a un focus aussi sur les jeunes issus des migrations), le PIEED d'E&D ou des dispositifs internes réservés aux établissements de la Fondation Apprentis d'Auteuil, de l'Union Nationale des Maisons de Familles Rurales et de la Ligue de l'Enseignement (dans le cadre de programmes financés par l'AFD).

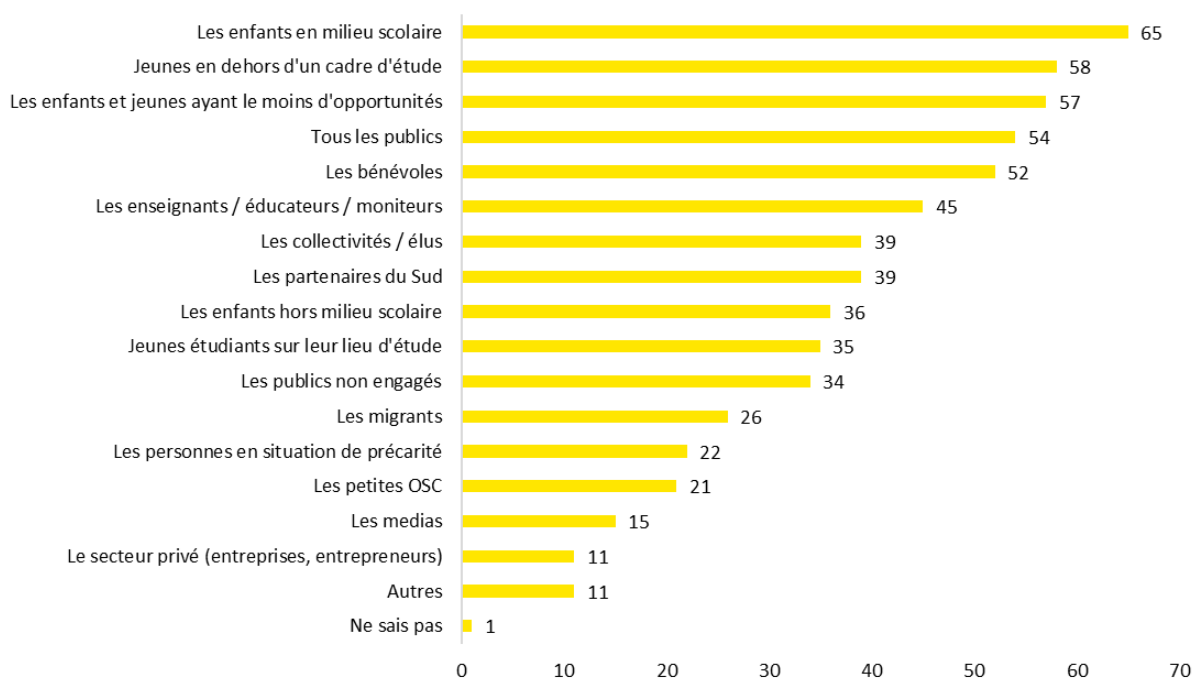
<sup>40</sup> « Les OSC renforcent leur pouvoir d'influence et contribuent activement à la mobilisation citoyenne, internationale et nationale, en particulier au niveau des territoires français »

<sup>41</sup> Ces chiffres incluent le financement des « tandems solidaires », centrés sur le public scolaire, dans les régions qui répliquent l'initiative née en Bourgogne France Comté

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

**Ce constat est corroboré par l'enquête diffusée dans le cadre de l'évaluation** : la moitié des répondants ont en effet déclaré mener des actions envers ce public. Plus globalement, **la cible « jeunes » représente la grande majorité des activités d'ECSI**, ainsi qu'illustre le graphique ci-dessous issu des données collectées via l'enquête.

**Figure 8 " Quels sont les principaux publics visés par les actions de votre structure?" (plusieurs réponses possibles, 125 répondants, nombre de réponses)**



*Source : Enquête évaluation ECSI MEAE-AFD – Elaboration et analyses EY*

**La nature de ce public final semble être plutôt cohérente avec les documents stratégiques du MEAE et de l'AFD**, ce dernier préconisant dans sa stratégie OSC 2018-2023 des actions spécifiques envers les jeunes afin de leur permettre de jouer un rôle pleinement transformationnel et de valoriser cette forme d'engagement : « Dans le cadre du nouveau mandat qui lui a été confié par le CICID de 2016, l'AFD pourra développer des actions d'EAD-SI spécifiques vers le grand public et les jeunes en particulier ». Cette stratégie mentionne également l'existence d'une notation des projets financés par le dispositif I-OSC via un marqueur « Jeunesse » (au même titre que les marqueurs Genre ou Climat). Ainsi, 52% des projets en 2016 avaient ciblé totalement ou en partie le public « jeunes » comme bénéficiaires des projets d'après cette même stratégie. La part des associations de jeunesse soutenues apparaît en revanche beaucoup plus modeste au regard des résultats de l'enquête, où seulement 6% des OSC menant des activités de portée locale ont déclaré être des associations de jeunesse<sup>42</sup> (la stratégie OSC de l'AFD fait quant à elle état de 26% d'acteurs jeunes à part entière des dispositifs I-OSC). **Du côté du MEAE**, le ciblage « Jeunes » est également cohérent avec un des objectifs du Document d'orientation « L'action extérieure de la France pour la jeunesse » du MEAE<sup>43</sup>, à savoir l'objectif « 6-Donner aux jeunes les moyens de devenir les acteurs du changement » vise spécifiquement à encourager la mobilité internationale des jeunes et le partage d'expériences ainsi que la coopération décentralisée entre communes. Le volontariat est également spécifié et est décrit comme un « engagement citoyen au service de la solidarité internationale qui contribue à la mixité sociale et au renforcement de la cohésion » et constitue à ce titre « une étape dans un parcours de citoyenneté, au service du développement durable et de la promotion de la paix et s'adresse aussi bien aux jeunes du Nord que du Sud ». Le Document Politique relatif au partenariat entre le MEAE et la société civile (2017) ne cible quant à lui pas spécifiquement le public jeune.

<sup>42</sup> Il peut s'agir aussi d'un biais lié aux modalités de diffusion de l'enquête (par mail et non par réseaux sociaux, période de vacances scolaires)

<sup>43</sup> « L'action extérieure de la France pour la jeunesse » Document d'orientation, MEAE, 2015

Plus globalement, **le ciblage « Jeunes » est en cohérence avec le cadre stratégique de l'aide publique au développement**. Ainsi, les relevés de conclusion des CICID 2016 et 2018 enjoignent de sensibiliser tous les citoyens et ce, dès leur plus jeune âge. Une attention particulière est portée au public jeune dans les conclusions du CICID de 2016 (« Il convient [...] de valoriser l'engagement solidaire – notamment des jeunes – reconnu comme un levier essentiel d'un mieux vivre ensemble en France, en Europe et dans le monde »), tandis que le CICID de 2018 est exempt de toutes références à ce public particulier. **Le milieu scolaire apparaît comme un espace privilégié de mise en œuvre des actions de sensibilisation et d'ECSI plus globalement** et ce, pour des raisons évidentes (public captif et stratégique dans la volonté de sensibilisation dès le plus jeune âge). Le rôle du milieu scolaire et l'importance de la jeunesse dans les publics cibles de l'ECSI sont reconnus par la Loi Politique de développement et solidarité internationale de 2014<sup>44</sup>.

**... mais qui ne prend pas suffisamment en compte les besoins d'accompagnement de publics plus éloignés de la mobilité / de l'engagement**

Les jeunes ayant le moins d'opportunité, publics éloignés de l'emploi, habitants de zones périurbaines, personnes en situation de migration, etc. sont des publics particulièrement visés dans les documents stratégiques, à l'instar de la stratégie OSC 2018-2023 de l'AFD : « Une attention particulière sera portée dans le dialogue entre acteurs comme dans le soutien aux actions aux efforts pour [...] les ouvrir à de nouveaux publics peu touchés et/ou moins convaincus » et il est mentionné que les projets d'EAD-SI « continueront d'être encouragés notamment pour toucher de nouveaux publics ». Le Document Politique du MEAE en fait également mention : « Les dynamiques citoyennes doivent être encouragées partout en France (notamment dans les territoires les moins connectés à l'international) », de même que la stratégie « Jeunesse » et la loi du 4 août 2021, cette dernière le considérant comme un enjeu croissant à prendre en compte. **Néanmoins, il semblerait que cette volonté ait quelques difficultés à s'opérationnaliser**, l'ECSI ayant du mal à sensibiliser un public au-delà des « convaincus ». Quelques exemples témoignent d'un besoin d'outillage et/ou d'accompagnement envers des publics spécifiques (malgré des expériences globalement positives) : la CIMADE s'est par exemple heurtée à des difficultés lorsqu'elle a voulu développer un programme d'ECSI impliquant des personnes migrantes alors même qu'elle est habituée à travailler avec ce public (hors ECSI)<sup>45</sup>. Le département du Finistère a également abandonné le ciblage des Jeunes avec moins d'opportunités (JAMO)<sup>46</sup> pour la deuxième année du projet car l'accompagnement exigé était trop important pour la capacité des acteurs mobilisés.

Les publics en zone rurale constituent à cet égard un exemple intéressant, ces derniers souffrant en effet de difficultés dans l'accès à l'information et la mobilité sur leur territoire. Même si ces difficultés ne sont pas du fait de l'ECSI, elles impactent cette dernière : 83% des associations œuvrant en zone rurale estiment que les acteurs associatifs ruraux ne connaissent pas bien les dispositifs de soutien à l'ECSI d'après l'enquête diffusée (voire très peu pour 22% d'entre elles). Cette méconnaissance apparaît d'autant plus préjudiciable que les dispositifs d'ECSI sont jugés plutôt adaptés aux acteurs des zones rurales.

---

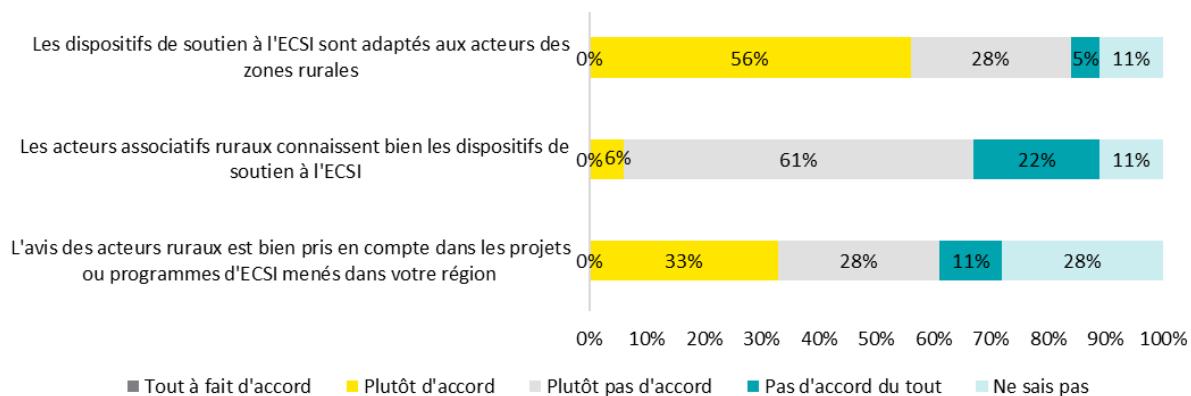
<sup>44</sup> « L'éducation au développement et à la solidarité internationale peut s'effectuer dès le plus jeune âge et dans toutes les disciplines. Elle s'inscrit dans les dispositifs pédagogiques existants avec le concours des collectivités territoriales, d'intervenants extérieurs qualifiés, d'associations de solidarité internationale et d'acteurs de l'éducation populaire. Sa place doit être renforcée dans les programmes scolaires et dans la formation des maîtres ».

<sup>45</sup> Evaluation du programme « Education à la citoyenneté et aux enjeux migratoires 2019-2021 » CIMADE

<sup>46</sup> Jeunes Avec Moins d'Opportunités : Terminologie de l'Union Européenne pour désigner des jeunes présentant des difficultés sur le plan social, éducatif, culturel, de santé, géographique, ou souffrant de discriminations diverses. Pour une définition plus complète, voir celle de l'OFAJ : <https://www.ofaj.org/media/jeunes-avec-moins-dopportunités-definition-selon-les-directives-de-lofaj.pdf>

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

**Figure 9 "Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?" (Répondants : associations de portée locale ayant spécifié œuvrer en zone(s) rurale(s))**



*Source : Enquête Evaluation ECSI MEAE-AFD – Elaboration et analyses EY*

Il convient néanmoins de garder en mémoire que les lycées agricoles sont des acteurs importants et historiques de l'ECSI.

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

**Figure 10 Principaux publics finaux visés par les dispositifs du MEAE et de l'AFD**

Origine du soutien	MEAE					AFD								
Direction impliquée	DGM/CIV				DAECT	DPA-OSC							TEE	SEN
Dispositifs (structure qui le canalise)	Micro-projets	VSI	ISI (FONJEP)	JSI-VVSI (FONJEP)	AAP Jeunesse	I-OSC <sup>47</sup>	Postes (FONJEP)	ECSI	RECITAL-ODD (CIRRMA)	Coup de Pouce (FESTISOL)	Génération Climat (FNH)	AAP internes (AA, LdE)	FICOL, COPAR	Actions propres
<b>Cibles (bénéficiaires finaux) des actions financées par ces dispositifs</b>														
Les enfants et jeunes en général														
Les enfants et jeunes en milieu scolaire														
Les enfants et jeunes avec moins d'opportunités														
Les enseignants / éducateurs / animateurs														
Le secteur privé														
Les bénévoles														
Les collectifs associatifs														
Les petites OSC														
Tous les publics														
Les publics non engagés <sup>48</sup>														
Les personnes en situation de précarité														
Les migrants														

<sup>47</sup> Le dispositif I-OSC couvre aussi les 5 colonnes suivantes qui correspondent à des financements en cascade soutenus dans le cadre d'un programme financé par le dispositif I-OSC

<sup>48</sup> Il s'agit de personnes qui n'appartiennent à aucune association et qui n'ont pas l'habitude de participer à des activités ou des dynamiques de solidarité



## Un soutien à l'innovation présent

Le soutien à l'innovation et au renouvellement d'approche est clairement identifié dans la stratégie OSC 2018-2023 de l'AFD qui mentionne l'attention qui devra être portée aux efforts pour « renouveler les approches en matière d'EAD-SI » et « développer des méthodologies pédagogiques innovantes (EAD-SI « par l'action ») [...] ». Les actions soutenues par l'AFD sur le terrain semblent ainsi être cohérentes d'après les retours de l'enquête diffusée, où la moitié des collectivités territoriales et trois quarts des OSC régionales ayant bénéficié de financements AFD ont déclaré que ces derniers favorisaient l'innovation et de nouvelles façons de faire et d'agir.

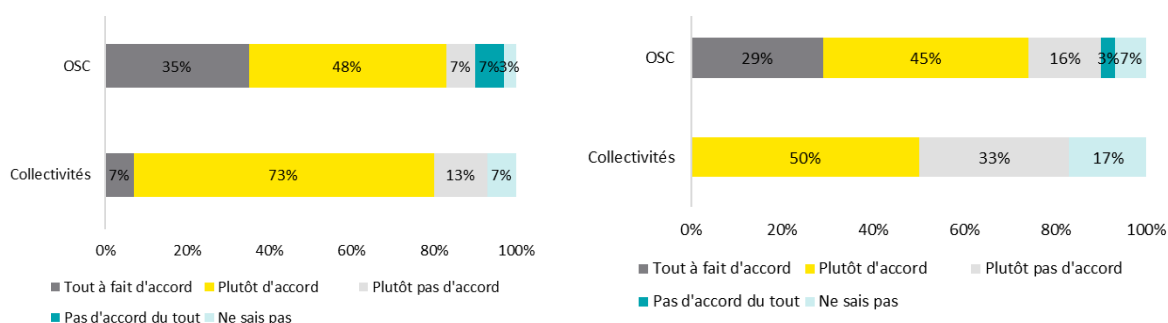
Le principal instrument de soutien est la facilité d'innovation sectorielle ONG (FISONG), un financement conçu en 2007 par l'AFD pour soutenir des projets « innovants » sur une thématique donnée. Cependant, il n'y a jamais eu de FISONG « ECSI ». Il existait sur la période évaluée un autre instrument spécifique à l'ECSI : le dispositif ECSI'NOV mis en œuvre par EDUCASOL. Il s'agissait d'un dispositif de financement d'initiatives d'ECSI innovantes (10 000 EUR maximum) sur le plan méthodologique et pouvait faire l'objet d'une capitalisation. La dissolution d'Educasol a signifié la fin de ce dispositif.

Néanmoins, l'innovation apparaît très présente dans de nombreux programmes financés via le dispositif I-OSC. Trois types d'innovation apparaissent ainsi particulièrement soutenus :

- ▶ **Une innovation sur le plan méthodologique** : le programme développé par KuriOz<sup>49</sup> par exemple prévoit le développement d'outils pédagogiques nouveaux tandis que le FESTISOL recense et capitalise des initiatives innovantes d'animation (ex : sensibiliser via un Escape Game<sup>50</sup>). Hors dispositif I-OSC, un programme comme « Réinventer le monde » s'appuie et contribue également à la diffusion d'un mode de sensibilisation innovant passant par le format podcast.
- ▶ **Une innovation en termes de publics ciblés** : c'est le cas du programme européen IVO4ALL<sup>51</sup> (hors I-OSC) piloté par France Volontaires qui a permis l'accès à l'engagement solidaire à l'international de jeunes ayant moins d'opportunité, d'en tirer des apprentissages et de développer des outils qui ont ensuite été réutilisés dans le projet « Ambassadeurs ».
- ▶ **Une innovation en termes de partenariat** : c'est le cas du programme Génération Climat<sup>52</sup>, alliance entre un acteur de l'environnement (Fondation pour la Nature et l'Homme - FNH) et un acteur des migrations (Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations - FORIM) de natures différentes (fondation et collectif d'OSC). C'est le cas aussi du programme FAIR Future, consortium d'OSC autour de la sensibilisation au commerce équitable.

L'appui à l'innovation apparaît légèrement plus appuyé dans le cadre de dispositifs du MEAE d'après l'enquête, où plus de trois quarts des collectivités locales et 80% des OSC régionales ont reconnu l'effet catalyseur des financements perçus dans l'innovation.

Figure 11 "Ces financements favorisent l'innovation (nouvelles idées, nouvelles manières de faire ou d'agir)" (à gauche : dispositifs du MEAE, à droite : dispositifs de l'AFD, %)



<sup>49</sup> <https://kurioz.org/comprendre-pour-agir/>

<sup>50</sup> <https://www.festivaldessed solidarites.org/outils-animation/escape-game-87>

<sup>51</sup> [IVO4All \(france-volontaires.org\)](https://ivo4all.france-volontaires.org)

<sup>52</sup> <https://www.fnh.org/generation-climat-soutenir-jeunes-engages/>

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Source : Enquête ECSI MEAE-AFD – Elaboration et analyses EY. NB : le nombre de collectivités locales répondantes s'élève à 6 dans le cas des financements de l'AFD et à 15 dans le cas de financements du MEAE.

### 4.4. Réponses aux besoins des acteurs et du secteur de l'ECSI

#### Typologie des principaux besoins des acteurs et actrices de l'ECSI

Les différents outils de collecte mobilisés (notamment entretiens, enquête et capitalisation) permettent de discerner une certaine typologie de besoins des acteurs et actrices de l'ECSI actuellement. Les grandes catégories de besoins sont les suivantes :

- ▶ **Besoin financier** : il constitue le premier besoin des acteurs et actrices de l'ECSI. Cela peut être un besoin pour le montage de projets, mais également de financement de ressources humaines. L'enquête a également été l'occasion pour les acteurs de l'ECSI de faire mention d'un besoin de pérennisation des financements reçus de leurs partenaires / besoin de cofinancement. Plus globalement, le besoin d'une stratégie partenariale définie semble important pour la plupart des acteurs d'ECSI.
- ▶ **Besoin d'accompagnement** : que ce soit pour les nouveaux acteurs en ECSI (entrée « en ECSI » pas toujours facile, besoin d'outillage spécifique) ou les acteurs œuvrant à destination de publics spécifiques (dotés de besoins spécifiques) ou encore les collectivités locales (peu d'aide au montage de projet ECSI malgré quelques contre exemples). En lien avec ces problématiques d'accompagnement, un besoin de professionnalisation des OSC majoritairement composées de bénévoles se pose également.
- ▶ **Besoin méthodologique**, notamment en suivi évaluation : ce dernier point est un élément récurrent dans les données collectées et retours des acteurs de l'ECSI, à la fois via l'enquête et les entretiens effectués. La capitalisation a également permis de mettre en valeur ce besoin : sur 22 études de dispositifs capitalisées, 14 font clairement mention de besoins en suivi-évaluation et mesure des effets.
- ▶ **Besoin de ressources humaines et de temps** : les acteurs d'ECSI manquent souvent de moyens humains, l'essentiel de leur équipe étant composée de bénévoles. Ce manque de moyens humains se fait particulièrement ressentir dans toutes les activités « en dehors » de l'activité d'ECSI en tant que telle : gestion administrative, reporting, candidatures, etc. Par ailleurs, les études de cas et les entretiens ont permis de constater un besoin récurrent chez les enseignants notamment qui est celui du manque de temps à allouer aux actions d'ECSI.
- ▶ **Besoin de reconnaissance de l'ECSI plus globalement** : l'enquête a notamment été l'occasion pour un bon nombre d'acteurs de l'ECSI de faire part de la difficile mobilisation des élus / de la hiérarchie sur des thématiques et actions d'ECSI, ces derniers n'y accordant que peu d'intérêt.

Ces besoins sont détaillés dans les parties suivantes, qui présentent les réponses ainsi que les carences des dispositifs de soutien du MEAE et de l'AFD à ces besoins.

#### Des besoins financiers de l'ECSI auxquels répondent surtout le MEAE et l'AFD, dans une moindre mesure les collectivités territoriales et les autres ministères

**Les besoins financiers des acteurs de l'ECSI sont surtout adressés par les dispositifs du MEAE et de l'AFD**, qui constituent de loin les principaux contributeurs à l'ECSI avec une moyenne de 10 millions d'euros par an de subventions entre 2015 et 2020. L'AFD se distingue en possédant le principal « guichet » de financement de l'ECSI, le dispositif Initiatives-OSC (36M€ sur la période 2015-2020) avec 7 à 8% de ses financements consacrés à l'ECSI.

**En dehors de ces deux acteurs, les soutiens financiers à l'ECSI sont plus limités.** Une minorité seulement de collectivités territoriales accordent des financements et les montants de ces derniers sont généralement inférieurs ou égaux à 5000 euros. Ces financements sont néanmoins importants pour les acteurs et actrices de l'ECSI : d'après l'enquête diffusée dans le cadre de l'évaluation, les collectivités territoriales constituaient la première source de financements alternatifs (55% des OSC menant des activités de portée nationale / régionale en ont bénéficié au cours des 6 dernières années, 63% des OSC de portée locale).

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

**Les autres ministères** comme le MENJ, le MTE ou le MAA proposent des accompagnements mais plus rarement des financements. Seule exception, le MENJ, qui constitue la deuxième source de financement alternatif dans le cas des OSC de portée locale d'après la même enquête : ce ministère gère en effet à travers la DJEPVA un dispositif à large spectre : le fonds de développement de la vie associative (FDVA), doté de 25 millions d'euros, qui s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations. Côté DGESCO, ce même ministère soutient également des associations dans le cadre de la campagne annuelle de subventions et de conventions pluriannuelles d'objectifs.

Certains besoins financiers ponctuels peuvent également être adressés par des **fondations privées**, mais ces financements restent globalement très à la marge, ces acteurs n'étant que peu mobilisés sur l'ECSI et les « éducations à » en général. L'enquête a néanmoins fait remonter l'existence de plusieurs fondations privées ayant octroyé des financements ces dernières années (ex : Fondation SNCF, la Fondation de France, la Fondation pour le Progrès de l'Homme ou encore l'Archipel des Utopies). Ces acteurs financent néanmoins plus volontiers des OSC de portée nationale / régionale que locale (41% d'OSC de portée régionale ont perçu de tels financements ces dernières années contre 16% d'OSC locales).

**Au niveau européen**, le dispositif de mobilité Erasmus+ apparaît comme le plus mobilisé et de loin par les acteurs interrogés à la fois en entretien et via l'enquête. Le programme DEAR est également cité à la marge, mais en dehors de ces deux programmes, **les acteurs français de l'ECSI (de tous types) semblent peu mobiliser les programmes d'éducation à la citoyenneté européens**. Le RRMA Résacoop, qui coordonne le projet Mindchangers (financé par le programme DEAR) dans la région AURA constitue une exception. Mais il apparaît intéressant de noter que l'impulsion n'est pas venue du RRMA lui-même, mais de la région Piémont en Italie qui a contacté Résacoop pour faire partie du consortium. D'autres OSC ont pu être bénéficiaires des financements européens, à l'instar du Partenariat à Lille ou la Maison internationale de Rennes. *Pour plus d'informations concernant la mobilisation des financements européens, se référer à la partie suivante Cohérence 5.2.*

**Un accès et des modalités de financements du MEAE et de l'AFD plutôt satisfaisantes chez les acteurs associatifs, mais limitée pour les collectivités territoriales et les acteurs non associatifs**

### OSC

**La grande majorité des financements du MEAE et de l'AFD (84%) visent les OSC** – nationales ou locales-, de tous les secteurs, et dans une moindre mesure, les actions d'ECSI menées directement par l'AFD (8,3%), les collectivités territoriales (5%) et les RRMA (2%). Les OSC et les organismes de volontariats apparaissent ainsi comme les principaux récipiendaires des actions soutenues respectivement par l'AFD (DPA-OSC, 87% des financements ECSI de l'AFD) et le MEAE (dispositif JSI/VVSI<sup>53</sup> et volets communication et formation des financements à France Volontaires et aux organismes agréés de VSI – 66% des financements MEAE sur 2015-2020). **Les acteurs associatifs actuels de l'ECSI des territoires semblent globalement trouver les ressources financières pour mener des actions d'ECSI**. La multiplicité des dispositifs, dont les informations sont relayées par les RRMA, leur permet de trouver différentes sources de financement en fonction des projets qu'ils souhaitent mener. Cela est facilité par la logique de « fonds en cascade » (financement d'un programme qui comporte un fonds pour appuyer des micro-projets), qui permet de territorialiser l'appui au plus près des acteurs de l'ECSI. Ce mode de fonctionnement semble d'autant plus utile lorsqu'il s'adosse à des structures capables d'informer et d'accompagner les acteurs dans le montage de projets (ex : RRMA, FESTISOL) et qu'il s'inscrit en cohérence avec les politiques publiques déjà existantes.

Quelques limites peuvent néanmoins être relevées concernant l'accès aux financements :

- ▶ **Cet accès peut rester compliqué pour certains acteurs** : seule la moitié des répondants à l'enquête ont déclaré que l'identification de partenaires financiers et l'accès à leurs financements

---

<sup>53</sup> Dispositifs Jeunesse & Solidarité Internationale JSI et Ville, Vie, Vacances, Solidarité internationale VV/SI

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

avaient été faciles. Cette difficulté tient cependant plus aux modalités de candidatures qu'à l'identification et l'information sur les financements en tant que telles

- **La situation peut varier d'un territoire à l'autre.** Les régions qui ne disposent pas de RRMA (Corse, Île de France, Outre-Mer<sup>54</sup>) voient leurs acteurs relativement moins bénéficier des fonds de l'AFD et du MEAE que d'autres (même si l'Île-de-France se distingue par la présence de nombreuses structures captatrices de financements). D'autres comme la Nouvelle Aquitaine non seulement arrivent à bien capter les dispositifs financés par l'AFD et le MEAE mais peuvent en outre compter sur le soutien de plusieurs collectivités territoriales (la Région, le département de la Gironde, la métropole de Bordeaux...).

Dans le cadre de l'enquête, la première raison invoquée par les répondants qui n'ont pas bénéficié de financements est la **méconnaissance des dispositifs** (la moitié des réponses dans le cas des financements du MEAE). En outre, d'après cette même source, le montant de financement global accordé apparaît adéquat et suffisant, à la fois concernant les dispositifs du MEAE et de l'AFD (environ 60% de réponses en ce sens).

Par ailleurs, il est important de constater que les organisations comme les collectifs régionaux d'ECSI (ex : Collectif régional des organisations de solidarité internationale - CROSI, Coordination d'Associations de Solidarité Internationale - CASI) semblent également souffrir de difficultés dans l'accès aux financements existants : ces organisations sont en effet trop importantes pour se financer via des appels à projets tels que RECITAL ou ISI et trop petites pour accéder aux financements I-OSC de l'AFD. L'ajustement de certaines règles d'accès au dispositif I-OSC (ouverture aux projets à envergure régionale, augmentation du taux de cofinancement pour les projets ECSI, exceptions possibles au seuil financier des projets) ont néanmoins permis à certains acteurs comme le Réseau associatif pour le développement et la solidarité internationale (RADSI) ou Cap Solidarités d'accéder récemment à des financements de l'AFD, mais l'équilibre financier reste fragile.

### **Collectivités territoriales**

**Les collectivités locales sont soutenues dans une proportion moindre que les acteurs associatifs** (les appels à projets Jeunesse I à VI de la DAECT constituent 19% des financements MEAE sur 2015-2020, tandis que la FICOL et la COPAR de l'AFD totalisent à elles deux près de 1% des financements AFD à destination de l'ECSI) **et surtout sans possibilité d'avoir un projet 100% ECSI.** Les financements existants ne peuvent couvrir en effet qu'un volet ECSI minoritaire (pas plus de 10%) d'un projet de coopération décentralisée plus large. Or les collectivités locales (et leurs services ou établissements) sont aussi bien placées pour mener des actions d'ECSI à l'échelle de leur territoire en se servant de leurs relations de coopération décentralisée comme levier.

Les dispositifs financiers actuels, bien que partiels, ont néanmoins le mérite d'exister et lorsqu'ils sont identifiés et obtenus, semblent se révéler pertinents. Le montant de financement global accordé par l'AFD apparaît ainsi adapté aux yeux de la majorité des collectivités territoriales répondantes à l'enquête (67%), de même que pour les financements du MEAE (73% des répondants).

A noter qu'une fois octroyés, **les financements du MEAE et/ou de l'AFD se sont révélés dans les deux cas très pertinents** : d'après les retours de l'enquête, ces financements ont été déterminants dans la réalisation des actions d'ECSI des répondants dans 66% des cas. A contrario, l'octroi de tels financements ne semble pas forcément avoir eu un effet levier dans la mobilisation d'autres financements (47% de répondants seulement témoignent d'un tel effet).

### **Autres acteurs non associatifs**

**Les établissements scolaires** constituent un cas particulier. La plupart des dispositifs, financiers ou méthodologiques, financent des actions reposant sur les enseignants individuellement et non sur leurs établissements. Grâce à leur engagement, les publics scolaires constituent de loin la principale cible des actions d'ECSI. Par ailleurs, en dehors de certains dispositifs comme JSI/VVSI (financé par le MEAE), la plupart des dispositifs qui dépendent in fine de l'AFD (Coup de Pouce, fonds territoriaux...) ne peuvent financer directement un établissement scolaire, sauf s'il fait partie d'une fédération, ce qui est le cas de certains établissements privés (ex : Apprentis d'Auteuil) ou si l'action est soutenue via le

---

<sup>54</sup> Pour la Guadeloupe où un RRMA a été créé en 2019, celui-ci est encore en train de monter en charge

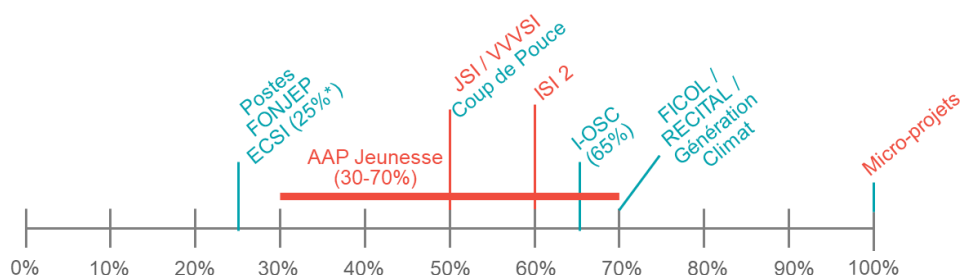
## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

programme « Réinventer le Monde » de l'AFD. Le projet « Tandem Solidaires », développé en Bourgogne-Franche-Comté et répliqué depuis dans 4 autres régions, permet de contourner cette difficulté, les enseignants travaillant en binôme avec une association (qui peut donc bénéficier du soutien). Cette logique permet de soutenir des actions dans un grand nombre d'établissements et apporte plus de flexibilité, tout en combinant approche éducative « scolaire » et « éducation populaire ». Mais cela concerne à chaque fois des groupes d'élèves qui restent limités et un nombre d'enseignants qui l'est aussi. Cette logique diffère ainsi de celle du MENJ en matière d'éducation au développement durable (EDD) qui vise à la fois les enseignants – en leur mettant à disposition des ressources pédagogiques et des cadres dans lesquels s'inscrire, et les établissements – via des dispositifs de labellisation. En matière d'éducation à la citoyenneté (et notamment via l'enseignement moral et civique), il n'existe pas de labellisation spécifique mais le MENJ propose, en sus de la mise à disposition de ressources auprès des enseignants, de nombreuses actions éducatives en lien avec des partenaires afin de travailler sur ces thématiques de citoyenneté.

### Des taux de cofinancement pas toujours adaptés

Les taux de cofinancement sont de différents montants et se concentrent principalement entre 25% et 70% de cofinancement maximum de l'aide. Certains dispositifs se démarquent en finançant intégralement les aides : Micro-projets de DGM/CIV du MEAE.

Figure 12 Taux de cofinancement maximum de l'aide par dispositif (MEAE en rouge, AFD en bleu)



\* Le dispositif postes-FONJEP est une somme accordée. Le taux de 25% est une estimation de ce que cette somme représente pour un poste d'animation territoriale.

Quelques remarques peuvent être faites concernant certains taux de cofinancements :

- ▶ Le taux de cofinancement du dispositif I-OSC peut paraître à première vue élevé (65%) mais est à mettre en regard des montants importants accordés à chaque projet dans le cadre de ce dispositif. Ainsi, le reste de financements à mobiliser est élevé et il peut être compliqué pour les porteurs de projets d'opérer leur bouclage financier.
- ▶ Le faible taux de cofinancement des postes FONJEP implique de trouver d'autres sources importantes de financement. Cela ne favorise ni les petites associations ni les primo-arrivants en ECSI, alors que ces premières constituent le cœur de cible du dispositif. Dans la pratique, les postes FONJEP ne vont en effet que dans une faible partie aux petites associations locales (25% vont à des associations ayant un budget annuel inférieur à 200K EUR<sup>55</sup>), ne contribuant ainsi pas à structurer le milieu local. Par ailleurs, un poste FONJEP sur deux est un renouvellement de poste d'après l'évaluation conduite en 2020<sup>56</sup>.
- ▶ Le taux variable de cofinancement des AAP Jeunesse dépend de la géographie visée par le projet : 70% pour les projets avec un pays considéré comme prioritaire par le CICID, 30% pour les pays non éligibles à l'APD (pays européens par exemple)<sup>57</sup>. Bien qu'à première vue cohérente (incitation à travailler dans le sens des priorités de l'Etat), cette variation peut questionner chez les

<sup>55</sup> Ce pourcentage monte à 46% pour les titulaires du triennal 2021-2023.

<sup>56</sup> Mission d'évaluation du dispositif des postes FONJEP-ECSI, Rapport d'évaluation Novembre 2020

<sup>57</sup> [Appel à projets Jeunesse - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères \(diplomatie.gouv.fr\)](https://diplomatie.gouv.fr/fr/actualites/2020/11/10/appele-a-projets-jeunesse)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

bénéficiaires des projets de coopération décentralisée avec des pays non éligibles, ces derniers arguant du fait que les processus de préparation / d'accueil / d'envoi de jeunes sont similaires quel que soit le pays. Par ailleurs, du fait de leur « similitude » avec la France, les pays européens peuvent se révéler des territoires d'accueil pertinents pour un certain type de public comme les JAMO (Jeunes avec moins d'opportunités) qui sont pour la plupart moins familiarisés avec l'international. Les pays européens constitueraient en ce sens une « première marche » pertinente dans le processus d'ouverture à l'international de ces publics particuliers.

- Le fait que les financements ISI/JSI/VVSI ne soient pas couverts à hauteur de 100% peut paraître pertinent et faire partie d'une logique « pédagogique » : ces projets sont en effet portés par des jeunes pour lesquels les processus mêmes de candidatures, recherche de cofinancements etc. contribuent à leur formation et s'inscrit dans une dynamique de renforcement des capacités et des compétences. Au niveau local, les jeunes mobilisent ainsi principalement des cofinancements de collectivité territoriales et de la CAF (ou, plus largement, des acteurs de l'insertion). Il apparaît intéressant de noter que cette mise en cohérence au niveau local n'existe actuellement pas au niveau national.

Ces constats semblent corroborés par l'enquête diffusée dans le cadre de l'évaluation. Les taux de cofinancement exigés concernant les dispositifs de l'AFD sont jugés relativement inadaptés aux programmes et actions d'ECSI des OSC ayant répondu à l'enquête (plus de la moitié des réponses). Les avis exprimés en ce sens font état de restes à financer trop élevés pouvant devenir des freins dans un environnement concurrentiel pour accéder aux fonds des bailleurs. En effet, si les financements du dispositifs I-OSC augmentent, les acteurs interrogés font état d'une baisse significative de l'engagement des collectivités territoriales auprès des acteurs de l'ECSI et du secteur associatif en général, ce qui limite fortement les possibilités de cofinancement. D'autant plus que n'avons recensé aucun financement significatif d'actions d'ECSI de la part de bailleurs privés (fondations d'entreprise). Cela est moins le cas concernant les programmes du MEAE, où seulement 14% des répondants ont qualifié le taux de cofinancement d'inadapté. Le même constat se retrouve chez les collectivités locales : ces dernières jugent les taux de cofinancement globalement adaptés dans le cas du MEAE (près de 80% des réponses en ce sens), moins dans le cas de l'AFD (17% des collectivités territoriales répondantes seulement les jugent adaptés).

**Plus globalement, la définition des taux de cofinancement doit être pensée de manière équilibrée et au regard de la réalité locale.** Ainsi, les taux de cofinancement des projets moyens / importants d'ECSI doivent être relativement élevés afin d'être en adéquation avec la réalité du paysage des bailleurs en France (faible nombre de bailleurs positionnés sur le financement de montants d'envergure, exception faite de l'AFD). A contrario, le fait d'avoir à trouver des financements complémentaires pour de petits projets incite souvent leurs porteurs à mobiliser des ressources de financement locales afin de pouvoir boucler budgétairement leur projet : ce faisant, cela œuvre indirectement à la mobilisation de l'écosystème local.

### Un besoin fort de moyens humains au niveau local / régional en l'absence de dispositif d'envergure visant les "méso-projets"

Au-delà du besoin de financement des activités d'ECSI (actuellement relativement bien adressé), les entretiens, focus groups et enquête ont fait émerger un réel problème en lien avec **l'insuffisant financement des moyens humains**. En effet, les associations d'ECSI sont en grande majorité de petites structures qui reposent principalement sur du bénévolat non professionnalisé et dont l'activité RH est importante. Ainsi, si l'accès aux financements constitue bien évidemment un besoin important pour ces structures (car permet de passer de petites activités à des projets de plus grande envergure), un nombre suffisant de ressources humaines et l'accompagnement semblent l'être tout autant car peuvent conditionner la capacité à accéder auxdits financements et à effectuer un reporting adéquat. Les procédures administratives dans le montage de projet sont en effet de nature à pouvoir parfois décourager voire freiner les activités des OSC. Dès lors, une tension peut être discernable entre la volonté d'encourager et de développer les actions d'ECSI et faire reposer ces charges administratives sur un public bénévole.

A cet égard, les subventions dépendant de fonds du MEAE (directement ou en cascade via le FONJEP) sont perçues comme relativement faciles à gérer. Mais certains acteurs qui en bénéficient remontent des difficultés dans le montage de projets (dispositifs ISI et JSI-VVSI) en raison d'un accompagnement

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

jugé apparemment trop faible<sup>58</sup>. Le manque de ressources humaines et de professionnalisation des petites OSC complique leur accès aux fonds en cascade financés *in fine* par l'AFD. Plus que les modalités de candidatures, ce sont les **conditions de reporting** (comptable, financier, activités) **associés aux financements AFD qui sont jugées lourdes par une partie importante des petites associations locales** ou des enseignants rencontrés dans le cadre des entretiens. Ces règles sont aussi contraignantes pour les organisations qui gèrent des fonds en cascade (ex : FESTISOL, Apprentis d'Auteuil, RRMA...) qui doivent consacrer un temps important à l'accompagnement de porteurs de micro-projets. Or, le fait que les dispositifs de soutien à l'ECSI financent les actions d'ECSI en tant que telles et non les structures qui les portent en termes de ressources humaines, pourtant naturellement très importantes dans l'ECSI, complique ce travail de terrain d'accompagnement. *Pour plus d'informations sur ce point, se référer à la partie Efficience.*

Cette perception révèle aussi **une certaine difficulté du tissu local associatif** à se relever de la suppression des emplois aidés en 2017, notamment la strate « TPE » (entre 1 et 5 salariés). Les postes FONJEP ECSI, créés pour sensibiliser à l'ECSI et faisant l'objet de co-financements Etat-collectivités territoriales-OSC, restent limités en nombre et semblent sous-exploités dans le cas de petites associations. **L'absence de dispositif de financement des méso-projets**<sup>59</sup> (financement autour de 50 000 EUR) **ne permet pas au tissu associatif de financer des salariés** (même en contrat à durée déterminée), limitant d'autant leurs capacités de gestion. Ce tissu associatif a donc tendance à se polariser entre petits fonds et financements OSC de l'AFD. L'ouverture de l'AFD au financement de projets d'envergure régionale et la flexibilité sur les seuils a néanmoins apporté une bulle d'air à plusieurs associations ou collectifs associatifs régionaux d'ECSI. Cette problématique du financement des méso-projets est bien identifiée par la DPA-OSC de l'AFD et par Coordination SUD, la tête de réseau des organisations de solidarité internationale, qui ont mené une étude sur ce sujet dans le sillage de discussions qui ont démarré en 2012<sup>60</sup>. Mais pour le moment, malgré des constats partagés, aucun dispositif n'a été mis en place.

### Un besoin d'outillage et d'accès à des ressources méthodologiques adaptées pour les collectivités territoriales

Le montage de projets ECSI représente un temps conséquent pour les collectivités locales qui ne disposent que de **moyens humains limités et déjà dédiés à la coopération décentralisée et l'envoi de services civiques**. Les agents de collectivités territoriales manquent ainsi de temps et d'outillage, d'autant plus sur ce dernier point qu'elles ne peuvent bénéficier de « services » intermédiaires et d'une structuration du secteur comme peuvent le faire les OSC avec Ritimo (information) ou le Festisol et Alimentterre (appui). Une collectivité locale souhaitant candidater pour la première fois à l'AAP Jeunesse ne dispose ainsi pas réellement de cadre lui permettant de monter en compétences, à l'exception de France Volontaires, de certains RRMA dispensant des appuis / formations à cette fin et de Cités Unies France (CUF) qui a un outil dédié au montage de projet (la moitié des collectivités territoriales ayant répondu à l'enquête diffusée dans le cadre de l'évaluation sont par ailleurs membre de ce dernier collectif)<sup>61</sup>.

Certaines problématiques se révèlent internes aux collectivités territoriales : en sus de ce besoin de moyens humains, une question de volonté politique de « faire » de l'ECSI se pose également pour les collectivités locales, l'intégration d'une composante ECSI dans leurs candidatures aux appels à projets restant en effet à leur discrétion. Enfin, nous pouvons observer un travail en silo à double niveau souvent préjudiciable à la bonne mise en œuvre / montage de projets ECSI : (i) cloisonnement externe entre les collectivités territoriales (ex : Conseil régional / départemental) et (ii) cloisonnement interne au sein de

---

<sup>58</sup> La logique de parrainage des JSI-VVSI (un ancien lauréat parraine un nouveau) avec un dédommagement autour de 300 EUR apparaît trop faible selon les actrices et acteurs interrogés pour répondre aux besoins d'accompagnement. Dans les faits, les associations sollicitent souvent les RRMA pour être accompagnées dans la formulation de projets JSI-VVSI, mais les RRMA n'ont pas toujours les moyens pour le faire sachant que ce type d'accompagnement n'est pas couvert par le programme RECITAL.

<sup>59</sup> Malgré quelques exceptions : Appel à Mésoprojets PRA/OSIM méso du FORIM.

<sup>60</sup> Etude sur les mésoprojets de solidarité internationale, 2018, <https://www.coordinationsud.org/document-ressource/etude-mesoprojets-de-solidarite-internationale/>

<sup>61</sup> A noter cependant que l'ECSI a été dépriorisée au sein de CUF pour être remplacée par l'approche jeunesse et que le groupe ECM au sein de la même structure a été arrêté en 2015.

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

la collectivité locale entre ses différents services. Or l'ECSI se situe justement à la croisée des services de Coopération internationale et Jeunesse (et parfois d'autres encore), compliquant par là le travail de collaboration.

### Un besoin de dispositifs « aménagés » pour les nouveaux entrants en ECSI ou les acteurs ciblant de nouveaux publics

L'ECSI bénéficie d'acteurs historiques et solidement ancrés dans le paysage, qui font preuve de résultats probants : Festisol, Alimentterre, Ritimo, par exemple. Par ailleurs, certains dispositifs comme les fonds territoriaux des RRMA permettent de façon effective à de nouveaux acteurs de mener des actions d'ECSI (30% de primo accédants à des dispositifs de financement ECSI). Le constat est similaire pour des programmes tels qu'Occurrens (Apprentis d'Auteuil) qui permettent à des dizaines d'enseignants et d'éducateurs de mener pour la première fois des actions d'ECSI.

Néanmoins, **une difficulté peut être constatée plus globalement concernant les nouveaux acteurs qui « entrent » dans le domaine ECSI.** La capitalisation menée dans le cadre de l'évaluation a montré que les nouveaux programmes atteignaient difficilement les résultats et objectifs fixés, du fait notamment d'une ambition trop forte par rapport aux moyens mobilisés, d'hypothèses de changement mettant plus de temps que prévu à se concrétiser, ou d'une sous-estimation des besoins préalables de formation et sensibilisation des équipes. Ces difficultés sont à relier au manque d'expérience soit dans le domaine de l'ECSI, soit dans le pilotage de projets d'envergure financés par l'AFD. Cela a été le cas par exemple lors de la première phase du programme du GERES, tel qu'illustré par « l'évaluation du programme ODD et Migrations »<sup>62</sup> : cette dernière fait état d'un niveau d'atteinte des résultats « intermédiaire » et d'objectifs quantitatifs « ambitieux voire surdimensionnés pour certains au départ du projet » qui ont dû être revus à la baisse ensuite. Ces difficultés ne sont toutefois pas propres aux acteurs de l'ECSI mais peuvent concerner tout nouvel acteur sollicitant un financement du dispositif I-OSC pour la première fois, ou tout nouvel acteur habitué à ce dispositif mais proposant un programme dans un domaine très différent. Pour mieux accompagner la montée en puissance de nouveaux programmes, le dispositif I-OSC pourrait davantage communiquer sur les possibilités d'ajustements en termes de budget minimum ou de durée, notamment pour soutenir des phases de construction/test de nouveaux programmes. D'autant que certains acteurs ont déjà profité de ces ajustements. Ainsi, le programme RECITAL, premier programme cofinancé par l'AFD (et premier programme tout court) de la CIRMA, a couvert une période de 2 ans au lieu de 3 ans avec l'objectif de tester un nouveau mode de fonctionnement et de nouveaux outils de soutien (fonds territoriaux).

### Tableau 5 Eclairages comparatifs : les besoins identifiés en éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) en Belgique



L'éclairage comparatif avec la Belgique a permis de distinguer des défis qui semblent dans une certaine mesure similaires à ceux rencontrés par l'ECSI en France : en premier lieu, le besoin d'une professionnalisation des acteurs au niveau local. Également, l'ECM belge se heurte aux mêmes problèmes de décloisonnement des publics, à savoir élargir au-delà des publics dits « captifs » et davantage adopter une approche *Leave No One Behind* (Ne laisser personne de côté), centrée sur l'inclusion des populations marginalisées et vulnérables. Quelques éléments de réponses à ces derniers défis pourraient constituer des exemples de bonnes pratiques pour l'ECSI en France, en premier lieu l'articulation avec le monde des médias et de la production audiovisuelle. La forte dynamique de collaboration avec les médias va en effet dans le sens d'une plus grande inclusion : la diffusion de films, séries télévisées etc. relatives à des thématiques de l'ECM permet en effet d'informer et de toucher un grand public et des personnes qui ne sont souvent pas sensibilisées à ces enjeux et/ou moins inclinées à se déplacer à un festival, événement, etc. Également, les OSC belges ont pris en compte la nécessité d'inclure davantage certains publics en portant une attention particulière aux groupes cibles multiplicateurs (équipes d'enseignants dans les écoles, permanents et responsables d'organisations sociales, membres de mutuelles, journalistes, etc.).

<sup>62</sup> Evaluation du programme « ODD et Migrations » volet/projet AFD « ODD et Migrations » volet/projet Erasmus+ « Jeunesse et Migrations », GRDR, AFD, Erasmus+



Figure 13 Chiffres clefs et enseignements de l'enquête diffusée dans le cadre de l'évaluation

Des actions d'ECSI qui passent majoritairement par de la sensibilisation de publics jeunes

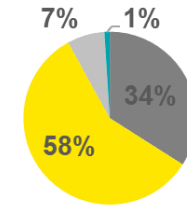
**3/4** des répondants

mènent des actions de sensibilisation

**1** répondant sur 2

mène des actions à destination d'enfants en milieu scolaire

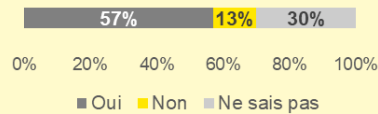
Des actions d'ECSI aux impacts jugés...



■ Très positif ■ Plutôt positif  
■ Assez positif ■ Pas assez positif

**Stratégie**

La définition d'une stratégie « ECSI » vous paraît-elle nécessaire?



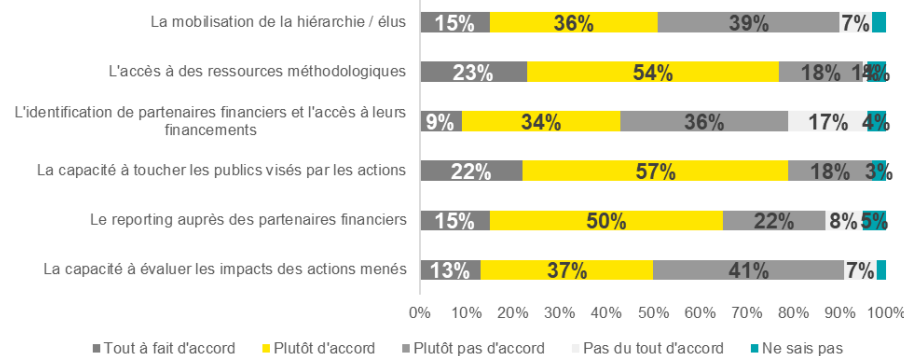
**Dialogue multi acteurs**

**+80%**

Des répondants non participants au groupe de concertation ECSI seraient intéressés à l'être

Une bonne atteinte des publics visés, mais un accès au financement, une mobilisation de la hiérarchie et une évaluation des impacts qui peuvent rester compliqués

« Les étapes suivantes ont-elles été faciles à mettre en œuvre dans le cadre de votre projet ECSI? »



63% des OSC locales ont reçu un financement alternatif de collectivités territoriales



**+60%** des collectivités estiment que les financements perçus du MEAE/AFD ont été déterminants dans la réalisation de leurs actions ECSI

**1 OSC sur 2** juge inadaptés les taux de cofinancement de l'AFD

Source : Enquête ECSI MEAE-AFD – Elaboration et analyses EY.

## 5. Une complémentarité forte entre les interventions du MEAE et de l'AFD, moindre avec les autres contributeurs

Questions évaluatives traitées dans ce chapitre

**QE4 : Quelles sont les articulations / complémentarités entre les différents dispositifs de soutien aux actions de l'ECSI mis en place par le MEAE et l'AFD ?**

**QE5 : Quelles sont les articulations / complémentarités entre ces dispositifs et ceux des autres contributeurs de l'ECSI ?**

### Préalable méthodologique

Cette question traitant les enjeux **de cohérence** couvre plusieurs niveaux :

- ▶ **Le degré de cohérence des dispositifs** de soutien aux actions d'ECSI entre le MEAE et l'AFD (analyse de la complémentarité en termes financiers, de cibles, de types d'actions)

*Par rapport aux questions évaluatives sur la pertinence, l'accent est mis sur la cohérence globale entre ces dispositifs, les articulations, et non sur l'adéquation par rapport aux besoins ou aux priorités stratégiques.*

- ▶ **L'articulation/ les complémentarités entre ces dispositifs et ceux d'autres contributeurs de l'ECSI** (ceux de l'éducation formelle, les collectivités territoriales, les autres contributeurs et les initiatives européennes).

### Principales conclusions

#### Complémentarités entre les dispositifs de soutien à l'ECSI du MEAE et de l'AFD

- ▶ Une complémentarité forte en termes de ciblage d'acteurs entre les soutiens du MEAE (volontariat, collectivités territoriales) et de l'AFD (OSC et collectifs d'OSC) avec une exception sur le FONJEP
- ▶ Les lignes de partage entre les soutiens du MEAE et de l'AFD restent claires même en cas de cible commune comme les RRMA : le MEAE accorde un financement de fonctionnement multisectoriel et contractualise avec chaque RRMA tandis que l'appui de l'AFD passe par une logique "projet" et une contractualisation avec la CIRRMA.
- ▶ L'AFD se distingue par un soutien prépondérant aux actions de sensibilisation, accompagnement / formation et mise en réseau tandis que le MEAE cible quant à lui davantage la formation de volontaires et la communication autour de dispositifs d'engagement

#### Complémentarités entre les dispositifs de soutien à l'ECSI du MEAE et de l'AFD et ceux des autres contributeurs

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

- ▶ Une cohérence des interventions de l'ensemble des acteurs qui se fait surtout au niveau local (OSC-collectivités territoriales-services déconcentrés)
- ▶ Au niveau national, une articulation interministérielle qui apparaît limitée sauf dans certains cas (ex : MAA, DJEPVA), est à noter également en termes de bonnes pratiques la signature d'une convention de partenariat AFD-MENJ
- ▶ Un soutien des collectivités locales réel mais très inégal d'un territoire à l'autre et limité dans son ampleur
- ▶ Une mobilisation des financements européens qui reste faible, ces derniers étant perçus comme très lourds à gérer
- ▶ Une mobilisation faible des fondations d'entreprises et autres financeurs privés sur l'ECSI et les "éducations à" en général qui peut révéler un manque de sensibilisation
- ▶ Des articulations à construire avec d'autres familles d'acteurs, en premier lieu les acteurs de l'insertion et leurs têtes de réseau, très concernés par les effets que peut générer les actions d'ECSI

### 5.1. Complémentarités entre les dispositifs de soutien à l'ECSI du MEAE et de l'AFD

**Une complémentarité globalement forte en termes de ciblage des bénéficiaires directs, parfois même en cas de cibles communes**

**Le financements en appui aux actrices et acteurs de l'ECSI du MEAE et de l'AFD sont en grande majorité situés à une échelle nationale.** Des financements font néanmoins exception et ciblent deux autres échelles : locale avec l'appel Initiatives pour la Solidarité internationale (ISI) 2 du MEAE et régionale avec le programme RECITAL (fonds territoriaux) de l'AFD, les projets régionaux RADSI, Cool'eurs du Monde, etc.

Plus précisément, l'analyse des données issues de la base transmise dans le cadre de l'évaluation montre que les financements ECSI du MEAE et de l'AFD **présentent des spécificités en termes de ciblage (OSC pour l'AFD, volontariat pour le MEAE).**

#### **MEAE**

**Le MEAE soutient surtout les volets ECSI des organismes de volontariat** (dispositifs ISI et JSI/VVSI, volets communication et formation des financements à France Volontaires et aux organismes agréés de VSI). Il soutient également **les volets ECSI des actions de coopération décentralisée des collectivités territoriales** (notamment via les appels à projets Jeunesse I à VI de la DAECT<sup>63</sup>). Le MEAE soutient enfin des micro-projets en matière d'ECSI, soit directement (micro-projets financés par la DGM/CIV soit indirectement via le financement du dispositif ISI). A noter que la DAECT étudie actuellement la possibilité de mettre en œuvre des projets dédiés à l'ECSI dans le cadre d'AAP généralistes mobilisant des montants plus importants que l'AAP Jeunesse.

#### **AFD**

**L'AFD soutient surtout les OSC nationales et régionales** (soit spécialisées en ECSI, soit porteuses d'un projet doté d'un volet ECSI) **via le dispositif Initiative-OSC**. Ce dernier dispositif représente 87,2% des financements ECSI de l'AFD (période 2015-2020). L'AFD soutient également les collectifs

---

<sup>63</sup> A noter que l'AAP Jeunesse est théoriquement ouvert à des projets d'ECSI n'incluant pas nécessairement des mobilités de jeunes et que certains AAP généralistes peuvent inclure de l'ECSI. Certaines actions d'ECSI peuvent donc être valorisées dans les AAP autre que Jeunesse, mais nous ne disposons pas de données ni de liste précise sur ces projets.

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

nationaux centrés sur l'ECSI ainsi que des têtes de réseau via la ligne « structuration du milieu associatif » (SMA) de ce même dispositif Initiatives-OSC. Enfin, ce dernier dispositif permet également de soutenir des acteurs à part : les têtes de réseaux d'établissements d'insertion / scolaires (ex : Apprentis d'Auteuil, collèges, lycées, lycées agricoles, MECS<sup>64</sup>) ou de formation (ex : UNMFREO pour les maisons rurales familiales). En plus des OSC, **l'AFD mène en propre des actions de sensibilisation** grand public en matière d'ECSI (ex : exposition immersive « Né quelque part »). Le reste des financements ECSI de l'AFD concerne les collectivités territoriales à travers la FICOL (0,4%), le COPAR (0,4%).

**Tableau 6 Recensement des principaux financements aux actrices et acteurs de l'ECSI du MEAE et de l'AFD en fonction de leur ciblage**

Dispositifs				Cibles					
Bailleur	Nom du dispositif	Direction/ structure porteuse	Echelle du dispositif	Petites assos ou collectifs locaux	Grandes assos collectives	Etablissements scolaires / insertion / formation	Collectivités territoriales (CR, CD, CA...)	Individus	Autre
MEAE	AAP Jeunesse	DAECT	Nationale				X		
	Dispositifs VVV-SI et JSI	FONJEP	Nationale	X		X		X	X
	ISI 2	FONJEP	Locale	X					X
	Microprojets ECSI	DGM/CIV	Nationale	X	X				
AFD	Initiatives-OSC - Part ECSI	DPA-OSC	Nationale		X				
	RECITAL - fonds territoriaux	CIRMA	Régionale	X					
	Postes FONJEP nationaux ECSI	FONJEP	Nationale	X					
	CMN/SEN	AFD	Nationale						X
	Coup de pouce	CRID <sup>65</sup> /FESTISO L	Nationale	X					X
	FICOL	AFD	Nationale				X		
	Programme Génération Climat	FNH-FORIM-FV	Nationale	X					X
Le PIEED	E&D	Nationale	X				X	X	

**L'AFD permet via le dispositif I-OSC de soutenir des OSC et collectifs de taille et de budget variés** : les collectifs nationaux disposent d'un budget avoisinant les 1M€ et comportent une équipe de quelques salariés. Les OSC centrées sur l'ECSI disposent elles d'une taille limitée (moins de 5 salariés) et d'un budget inférieur à 1M€, tandis que les OSC nationales porteuses d'un projet ECSI ou avec un volet ECSI sont généralement de taille moyenne (15-50 salariés) voire grande (plusieurs centaines de salariés).

<sup>64</sup> Maison d'enfants à caractère social

<sup>65</sup> Centre de Recherche et d'Information pour le Développement

### MEAE et AFD soutiennent également des cibles communes :

- ▶ **Les RRMA, mais avec des modalités de soutien visant des fonctions complémentaires.** Le MEAE accorde un financement de fonctionnement aux RRMA, couvrant, entre autres, un volet ECSI, pour les activités d'animation menées au niveau territorial sans ciblage d'un dispositif en particulier. L'AFD soutient au titre du dispositif I-OSC le programme RECITAL des RRMA (depuis 2020) centré spécifiquement sur l'ECSI et qui comporte un dispositif de financement d'activités d'ECSI pilotées par les RRMA, des dispositifs en cascade (les fonds territoriaux) et un volet observatoire. A noter par ailleurs que la DAECT s'est désengagée depuis quelques années de la logique « subventions de fonctionnement » concernant les RRMA et s'inscrit aujourd'hui davantage dans une logique « projets » avec ceux-ci (exemple : appel à projets « Clés en main »<sup>66</sup>).
- ▶ **Les collectivités** locales (via respectivement les appels à projets de la DAECT, le COPAR et la FICOL). L'ECSI ne peut cependant constituer qu'un volet mineur de programmes de coopération décentralisée avant tout mis en œuvre sur le territoire des collectivités territoriales partenaires.

Du fait de cette spécificité de ciblage, **les soutiens du MEAE et de l'AFD semblent plutôt complémentaires et bénéficient de lignes de partage claires.** Néanmoins, cette complémentarité peut avoir un revers : elle ne facilite pas le soutien à des dynamiques multi-acteurs pourtant assez centrales dans l'ECSI (à noter toutefois que l'exemple récent de l'AAP « Clés en main » de la DAECT va en ce sens en poursuivant l'objectif de faciliter la participation des collectivités territoriales à des actions de coopération préparées par des associations). Par exemple, les fonds territoriaux gérés par les RRMA dans le cadre du programme RECITAL soutenu par l'AFD ne peuvent financer des actions portées par des collectivités locales alors que ces dernières peuvent constituer des têtes naturelles de coalitions multi-acteurs.

En revanche, le fait que l'AFD finance les postes FONJEP-ECSI via le dispositif I-OSC peut interroger quand on sait que ce dernier n'est dédié qu'aux seules OSC et que les dispositifs ISI et JSI/VVSI sont financés par le MEAE. L'argument selon lequel les postes FONJEP-ECSI sont ensuite accordés en fonction du droit d'initiatives des OSC pourrait s'appliquer aussi aux dispositifs ISI et JSI-VVSI. L'éligibilité du FONJEP au dispositif I-OSC peut donc questionner, d'autant plus au vu de la présence importante d'institutionnels – MEAE, MENJ-DJEPVA, Direction générale des collectivités locales (DGCL), ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités locales, ministère de la Culture, ministère des Solidarités et de la Santé, etc. – au Conseil d'administration du FONJEP<sup>67</sup> (même si le principe de l'absence de contrôle majoritaire exercé par une ou des entités publiques au conseil d'administration est respecté, ainsi que le veulent les critères d'éligibilité du dispositif I-OSC).

L'AFD soutient surtout les actions de sensibilisation, accompagnement / formation des porteurs de projets et mise en réseau tandis que le MEAE cible la formation de volontaires ou la communication autour de dispositifs d'engagement.

De par leur ciblage spécifique, le MEAE et l'AFD soutiennent de facto des actions de natures différentes.

- ▶ En soutenant des collectifs nationaux centrés sur l'ECSI, l'AFD œuvre à la **structuration du milieu associatif de l'ECSI** (mise en réseau des acteurs de l'ECSI, information et formation des porteurs d'initiatives en matière d'ECSI, accompagnement méthodologique des acteurs souhaitant s'engager et/ou monter des actions d'ECSI), ainsi qu'à **la mise en œuvre d'actions de sensibilisation dans les établissements scolaires ou d'insertion, de campagnes et événements et de formation** via le soutien aux collectifs nationaux porteurs de programmes de structuration du milieu associatif (SMA) avec un volet ECSI. A cela s'ajoutent des actions de production méthodologique à destination des porteurs de projets ainsi que des actions de valorisation de la solidarité internationale, permises par les OSC nationales et régionales soutenues

---

<sup>66</sup> [Appel à projets "Clés en main" - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères \(diplomatie.gouv.fr\)](https://diplomatie.gouv.fr/)

<sup>67</sup> Seul le MEAE est impliqué actuellement dans le pilotage des postes FONJEP ECSI. Source : AFD

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

également via le dispositif I-OSC. Des actions de sensibilisation plus globales sont également possibles via l'activité de la Cellule Sensibilisation de l'AFD.

- L'AFD soutient également des actions diverses du fait des porteurs de projets appuyés via les financements en cascade du programme RECITAL transitant par les RRMA.
- De façon plus marginale, l'AFD soutient également des volets ECSI de type valorisation d'expérience de volontariat dans des actions de coopération décentralisée.
- ▶ Les organismes de volontariat constituant – avec les collectivités territoriales- le cœur de cible des actions du MEAE en matière d'ECSI, ce dernier œuvre naturellement dans la **communication autour des dispositifs d'engagement solidaire à l'international, la préparation, l'accueil et le retour des volontaires ainsi que la formation de leurs tuteurs**.
  - En soutenant le fonctionnement des RRMA, le MEAE vise également l'animation de la thématique ECSI au niveau territorial et la structuration du milieu de l'ECSI dans une logique multi-acteurs.

**La jeunesse** constitue de loin la principale thématique visée à la fois par le MEAE et l'AFD, même si les financements de l'AFD restent volontairement diversifiés sur d'autres thématiques : ODD, Citoyenneté, , etc.

**Certains soutiens se révèlent tout à fait complémentaires** : l'AAP Jeunesse par exemple, comporte un volet dédié à l'échange de volontaires dans le cadre d'une coopération décentralisée et s'articule pleinement avec les financements du MEAE à destination des organismes de volontariat comme France Volontaires qui sont eux impliqués dans l'accompagnement des jeunes. Les soutiens se complètent ainsi l'un et l'autre.

### Tableau 7 Une des réponses à l'enjeu de cohérence : le cadre stratégique commun des OSC en Belgique



Afin d'accroître le dialogue, la coopération et la complémentarité d'actions entre les OSC et les autres acteurs œuvrant dans l'ECM, le financement du MAE aux OSC est conditionné par l'inscription et la participation de ces dernières au « Cadre stratégique commun » (CSC), qui inclut une analyse commune de contexte, un cadre commun stratégique d'intervention et le fait qu'au moins trois quarts des programmes de chaque OSC soit cohérent avec ce dernier cadre stratégique. L'analyse de contexte se fait en concertation avec les OSC impliquées dans l'ECM et le MEAE (à titre d'exemple, le précédent CSC avait regroupé 81 organisations dont OSCs, têtes de réseaux, organisations relatives aux migrants, acteurs de l'éducation, associations de collectivités territoriales et les coupoles universitaires). D'après la revue des pairs effectuée par le GENE, ce processus constitue une approche pragmatique en vue d'accroître l'efficacité de l'ECM belge et il avait, à date de l'évaluation (2016), déjà contribué à renforcer la compréhension mutuelle des objectifs stratégiques et jeter les bases pour une meilleure coopération. Une limite pointée par cette même revue consiste en le risque que ce processus réduise le nombre d'OSC éligibles aux financements. Cette préoccupation n'a pas été évoquée lors des entretiens effectués.

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

**Figure 14 Principales actions visées et leurs objectifs selon les dispositifs du MEAE et de l'AFD**

Origine des financements		MEAE				AFD								
Direction impliquée		DGM/CIV			DAECT	DPA-OSC						TEE	SEN	
Dispositifs (structure qui le canalise)		Micro-projets	VSI	ISI (FONJEP)	JSI-VVSI (FONJEP)	AAP Jeunesse	I-OSC	Postes ECSI (FONJEP)	RECITAL-ODD (CIRRMA)	Coup de Pouce (FESTISOL)	Génération Climat (FNH)	AAP internes (AA, LdE)	FICOL	Actions propres
Objectifs des actions menées	Types d'actions													
La valorisation des projets de solidarité internationale auprès des citoyens	Evènements / rencontres VSI, services civiques													
L'amélioration du « vivre-ensemble » entre habitants du territoire	Evènements / rencontres													
Un plus grand engagement des citoyens au quotidien	Evènements / rencontres VSI, services civiques, chantiers jeunes													
La diminution des préjugés à l'égard des autres pays / habitants provenant d'autres pays	Ateliers de sensibilisation Evènements													
Une meilleure compréhension des enjeux du monde (changement climatique, inégalités...)	Ateliers de sensibilisation Evènements / rencontres													
Une meilleure connaissance et compréhension des ODD	Ateliers de sensibilisation Evènements / rencontres													
La concrétisation de la volonté d'engagement	VSI, services civiques, chantiers jeunes													
L'insertion sociale et professionnelle des jeunes du territoire	Chantiers jeunes Formations													
Le renforcement de capacités des acteurs menant des actions d'ECSI	Formations Ressources méthodologiques													

**Des instruments financiers qui se complètent bien sauf pour les “mésoprojets”**

**Couverture des strates financières des projets**

D'après l'analyse des différents financements existants, **l'AFD se situe davantage sur des aides de grande envergure, notamment via le dispositif I-OSC** (aide pouvant atteindre parfois 1,5M€ voire davantage), mais également le dispositif CMN/SEE et la FICOL. L'AFD arrive néanmoins également à se positionner sur de plus petits tickets grâce aux fonds territoriaux (RECITAL, aide entre 500 et 5000€) et aux financements en cascade (Coup de Pouce, Postes FONJEP, Génération Climat, Le PIEED...). **Le MEAE se situe quant à lui exclusivement sur des aides de petite (ISI 2, JSI/VVSI) et moyenne envergure** (Micro-projets ECSI).

- ▶ Une certaine complémentarité peut donc être observée en notant toutefois **une absence commune des deux contributeurs sur la strate financière médiane correspondant aux « mésoprojets » (50K€-200K€)**. Cette absence est renforcée par le fait que si le MEAE peut accorder des financements de cette envergure (micro-projets), ces derniers sont ponctuels.

**Figure 15 Recensement des dispositifs de soutien aux actrices et acteurs de l'ECSI du MEAE et de l'AFD en fonction du montant de leur aide financière (montant minimum – maximum, en €)**

Bailleurs	Dispositifs	0-1K	1K-5K	5K-10K	10K-50K	50K-100K	100K-200K	200K-1M	1M-1,5M	
AFD	I-OSC*									
	CMN/SEN									
	FICOL									
	Financements en cascade	Postes FONJEP								
		RECITAL								
		Coup de Pouce								
Génération Climat										
MEAE	ISI 2									
	JSI/VVSI									
	Micro-projets ECSI									

\*Le montant du dispositif I-OSC correspond au montant total de subvention accordée.

Plus globalement, **les lignes de partage entre le MEAE et l'AFD sont d'autant plus claires qu'il n'est plus possible de cumuler des aides des deux institutions au sein d'un même projet**, les valorisations de cofinancements n'étant plus autorisées car appartenant à la même ligne budgétaire (programme 209). La seule exception qui a été faite concerne les RRMA, qui reçoivent à la fois des financements du MEAE (double convention DGM/CIV et DAECT) et de l'AFD (programme RECITAL) mais qui ne sont pas de même nature (financement de fonctionnement versus financement de programme).

**Quelques exemples de mobilisation et d'articulation de financements**

Dans les faits, **certains acteurs n'hésitent pas à mobiliser plusieurs sources de financement provenant du MEAE et de l'AFD** mais également externes.

**Les collectifs nationaux** centrés sur l'ECSI financent leurs programmes d'ECSI via le dispositif I-OSC avec un cofinancement qui a été porté à 65% depuis 2021 et complètent leurs ressources avec une valorisation des cofinancements collectés par les porteurs de projets au niveau local quand le collectif porte un dispositif de financement en cascade (ex : Coup de Pouce du FESTISOL, etc.). Il peut également collecter d'autres petits cofinancements provenant de fondations (ex : E&D).

**Les OSC nationales et régionales** peuvent mobiliser, en sus des fonds AFD, des financements au niveau local et provenant des collectivités territoriales. D'après l'enquête diffusée, 55% des OSC nationales / régionales ont perçu un financement provenant des collectivités territoriales. Ces OSC se financent également pour une part d'entre elles sur financements européens, en très grande majorité Erasmus+. Les OSC non spécialisées en ECSI peuvent également se financer sur fonds propres lorsqu'elles disposent de capacités importantes de collectes grand public (ex : Secours Populaire),

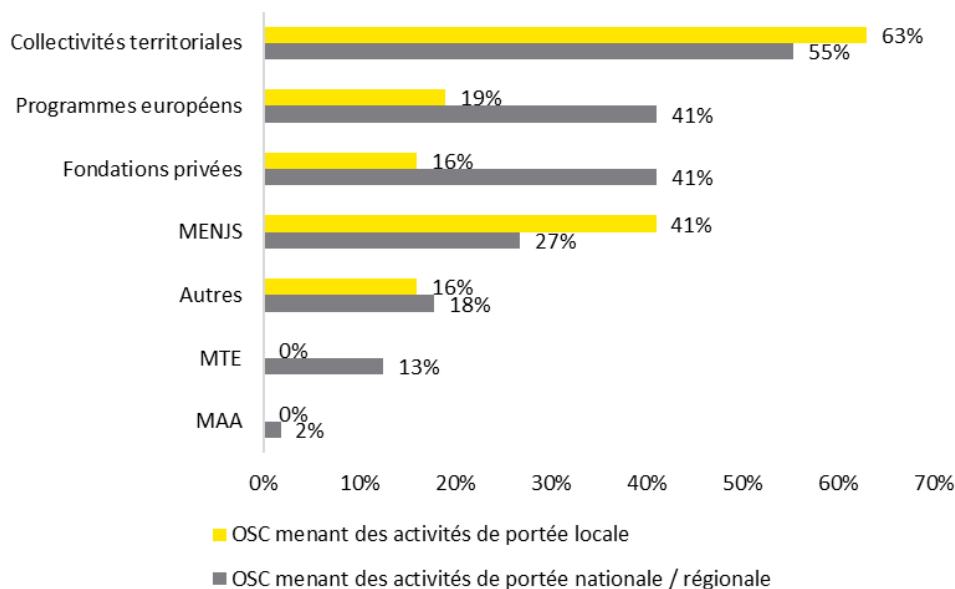


## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

financements de fondations privées, valorisation des cofinancements apportés par les porteurs de projets (pour les financements en cascade).

D'après l'enquête diffusée, les collectivités territoriales sont la première source de financements alternatifs pour les OSC (en particulier locales).

**Figure 16 "Au cours des 6 dernières années, si vous avez reçu un financement d'un ou plusieurs des autres bailleurs suivants pour vos actions d'ECSI, pourriez-vous préciser le(s)quel(s) ?"**



Source : Enquête Evaluation ECSI MEAE-AFD – Elaboration et analyses EY.

D'après les études de cas régionales, certaines OSC locales mobilisent également des financements provenant d'autres acteurs issus du monde de la culture par exemple, comme la Délégation Académique à l'Education Artistique et Culturelle (DRAAC). Par ailleurs, l'étude de cas afférente aux Tandems Solidaires a montré que les acteurs locaux bénéficiaires de ces derniers recherchaient parfois activement une complémentarité entre dispositifs et financements : le projet en tant que tel de Tandem (sensibilisation) bénéficiait ainsi des financements issus de collectivités territoriales et de l'AFD, tandis qu'un possible prolongement et approfondissement du projet pouvait être financé sur dispositif JSI/VVSI par le MEAE. En pratique, certains acteurs ont néanmoins fait remonter une articulation peu aisée avec les dispositifs de plus grande envergure tels que le JSI/VVSI qui constituent un « niveau » supplémentaire en termes de montage de dossiers, procédures d'inscription, etc. pour les acteurs locaux. L'étude de cas projets « Réinventer le monde » a également été l'occasion de constater des articulations entre ce programme et celui des Tandems Solidaires (certains acteurs en ayant bénéficié à la suite).

## 5.2. Complémentarités entre les dispositifs de soutien à l'ECSI du MEAE et de l'AFD et ceux des autres contributeurs

### Une cohérence des interventions qui se fait surtout au niveau local

L'ancrage territorial constitue une caractéristique forte et commune des actions d'ECSI. Celles-ci reposent sur des actions de terrain, au plus proche des publics visés, menées par des acteurs territoriaux : associations locales, collectivités territoriales, établissements scolaires... Par conséquent, **la mise en cohérence dans le milieu de l'ECSI s'effectue en majorité « par le bas » et se révèle globalement bonne au niveau local**, où l'articulation interministérielle passe par les acteurs et semble plus forte qu'au niveau national.

Un grand nombre d'actions d'ECSI (actions de sensibilisation, chantiers jeunes...) portées par des OSC au titre de programmes financées in fine par le MEAE ou l'AFD, ont lieu dans des établissements scolaires (filiales générales, professionnelles ou agricoles) et impliquent des enseignants ou des professionnels de ces établissements et parfois les directions d'établissement ou le rectorat. L'articulation entre institutions au niveau territorial est également visible dans le cadre du programme

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

RECITAL des RRMA : dans chaque région, le pilotage des fonds territoriaux permet de mettre à la même table collectivités territoriales (notamment la région), services déconcentrés de l'Etat (dont le rectorat), acteurs associatifs, universitaires...

**La mise en cohérence des interventions dépend du territoire concerné.** Certaines régions bénéficient d'une bonne articulation de leurs acteurs locaux, comme par exemple la Bourgogne-Franche-Comté. Cette région est en effet dotée d'une très bonne dynamique de coordination des acteurs soutenus qui se concrétise à travers le groupe de travail régional « Education globale et citoyenneté » (regroupant l'ensemble des acteurs engagés dans l'ECSI et ayant pour but de structurer le réseau des acteurs concernés et favoriser les synergies entre ces derniers), auquel s'ajoutent plusieurs autres groupes de travail afférents à l'ECSI<sup>68</sup>. Des programmes particuliers favorisent également cette dynamique interacteurs, à l'instar de Tandems Solidaires qui réunissent à la fois collectivités territoriales, acteurs de l'enseignement et OSC. Le rôle de chef d'orchestre du RRMA BFC International est crucial dans la bonne articulation de l'ensemble des acteurs et la dynamique ECSI (rôle d'animation des groupes de travail par exemple).

Des maillons apparaissent à date sous-exploités dans l'articulation entre les niveaux national/ régional/ local. C'est le cas des Conseillers Diplomatiques aux Préfets de Région, qui ont un rôle de territorialisation de l'action extérieure du MEAE dans les régions mais pour qui l'ECSI n'est pas familier et non intégré dans leurs prérogatives. Le MEAE ne s'appuie ainsi que peu sur son réseau, de même que l'AFD qui œuvre peu dans les territoires d'Outre-mer avec les OSC.

### Un pilotage national de l'ECSI qui reste cloisonné et ne permet pas des articulations avec les autres ministères

Au niveau national, **l'animation et le pilotage de l'ECSI repose principalement sur le MEAE, l'AFD et des OSC nationales** (dont beaucoup sont organisées sous forme de collectifs). **L'absence de comité ou groupe interministériel** ne favorise pas un pilotage collectif avec les autres ministères actifs en matière d'ECSI (le MAA) ou soutenant les ODD et l'EDD, des démarches assez proches.

Elle ne favorise pas **non plus une approche transversale** de l'ECSI au sein du MEAE et de l'AFD au-delà des directions en charge de la relation avec la société civile. Aujourd'hui les articulations se font surtout dans un cadre bilatéral mais pas nécessairement collectif. A ce titre, une dynamique prometteuse de collaboration entre l'AFD et le MENJ semble être à l'œuvre actuellement : signature d'une convention de partenariat en 2021, pilotage de travaux et projets conjoints depuis 2020 sur la dimension internationale des ODD et plus globalement sur l'EDD, par exemple. En dehors de cet exemple, le groupe de concertation ECSI permet d'entretenir des liens formels avec certains ministères (dont la DJEPVA du MENJ) mais il a davantage une fonction d'échanges que de pilotage. L'articulation entre le MEAE et le MAA bénéficie d'une tradition plus forte au vu de la place stratégique de l'ECSI au sein des activités de ce ministère ; le MAA est présent en outre de façon régulière au groupe de concertation et de nombreuses rencontres informelles existent dans le cadre de divers comités.

Ce manque d'articulation peut être expliqué par plusieurs facteurs :

- ▶ Il s'agit tout d'abord d'une **difficulté institutionnelle** : le MEAE est souvent en contact avec les directions Europe et International des autres ministères, ce qui est logique étant donné sa compétence en matière de coopération européenne et internationale. Or, les programmes ODD ou Education au Développement Durable des autres ministères (ex : MENJ ou MTE, à approfondir dans le cas du MAA) dépendent souvent d'autres directions, davantage « métier ». Tout renforcement de la logique interministérielle dans la mise en œuvre et le pilotage du soutien à l'ECSI devrait tenir compte de ce point d'attention et chercher à cibler davantage des directions « métiers », pas uniquement les directions Europe et International des autres ministères ou de leurs opérateurs.
- ▶ A cela s'ajoute la difficulté que l'ECSI est une notion née historiquement de la solidarité internationale et des ONG (au sein donc des secteurs du MEAE et de l'AFD). **L'ECSI n'est pas reconnue comme une « éducation à » par le MENJ**, même si de fait les principes et valeurs de l'ECSI sont transmis à l'école via l'EDD et l'ECM, dont le premier levier est l'enseignement moral et

<sup>68</sup> « Campagnes citoyennes », « Chantiers de jeunes internationaux » et « Service Civique à l'international et en réciprocité »

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

civique (EMC). Les programmes d'EMC abordent en effet des objets d'enseignement comme la solidarité internationale, le rôle des OSC et l'engagement citoyen. Plus globalement, des thématiques concourant à l'ECSI figurent dans les programmes concourant à l'EDD : « Enjeux planétaires contemporains » en SVT, « Sociétés et environnement : des équilibres fragiles » en géographie, en EMC « La question de l'extension des droits et de la responsabilité individuelle et collective : questions environnementales ; politique de santé ; principe de précaution » et « De nouvelles causes fédératrices : défense de l'environnement, protection de la biodiversité »<sup>69</sup>, ce qui se traduit dans la pratique et sur le terrain par l'existence de nombreux ponts entre ECSI et programmes scolaires.

- Enfin, les synergies sont entravées par le **manque de portage politique fort de l'ECSI au sein des ministères**, voire y compris du MEAE (bien que la dynamique soit plus forte chez ce dernier). Des actions sont conduites, convergentes avec l'ECSI, sous d'autres angles et appellations, interrogeant ainsi la nécessité d'une stratégie spécifique à l'ECSI.

### Tableau 8 Eclairages comparatifs : articulations et cohérence en Belgique



La Belgique est reconnue pour la qualité de son dialogue multi acteurs, à la fois par ses pairs (GENE, autres bailleurs) que par ses acteurs mêmes, comme cela a été prouvé lors des entretiens. Des instances spécifiques existent et permettent un échange et un pilotage de l'ECM entre les différents acteurs, à l'instar des dialogues stratégiques qui se tiennent une fois par an entre le ministère des affaires étrangères et les autres acteurs (ministères, société civile notamment). Il existe également un Comité de Concertation de la Coopération Non-Gouvernementale (regroupant MAE et fédérations d'ONG) qui permet d'échanger autour de thématiques comme les modalités de redevabilité, etc. Des articulations existent également entre le MAE et le ministère de l'éducation (Comité transversal mis en place entre le MAE et l'Education wallonne à la suite de la signature d'une convention de collaboration entre les deux institutions).

Certains points de convergence peuvent être trouvés avec la situation française en ECSI : l'articulation se fait dans certains cas plus volontiers et de façon plus fluide sur le terrain. C'est le cas par exemple des thématiques afférentes à l'environnement, qui bénéficient de l'existence de bonnes collaborations sur le terrain mais souffrent de carences en termes d'articulations au niveau institutionnel et politique. En outre, l'articulation interministérielle reste variable selon les personnes en poste et l'impulsion politique fournie par ces derniers, et souffre du manque de ressources humaines allouées à l'ECM, rejoignant par là un enjeu identifié également en France.

Au niveau national, les principaux autres contributeurs à des actions entrant dans le champ de l'ECSI sont le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ) le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) et le ministère de la Transition écologique (MTE). Ces acteurs disposent actuellement de plusieurs types de dispositifs en ce sens :

- **Des dispositifs non financiers** à destination des établissements scolaires (et notamment des professeurs et éducateurs) : ressources méthodologiques, accompagnements spécifiques, formations... dont l'accès peut fonctionner sous forme d'appel à projets ou d'appel à candidatures (ex : FECODD - Formation – Education – Compétences – Objectifs du Développement Durable). Le MENJ a entre autres mis en place une démarche de labellisation E3D des établissements scolaires engagés dans une dynamique de développement durable, cette labellisation étant délivrée par les rectorats<sup>70</sup>. Comme évoqué dans la partie afférente à la pertinence, ces dispositifs soutiennent la mise en œuvre d'actions d'EDD / EMC dont le périmètre n'est pas tout à fait celui de l'ECSI mais avec des objectifs convergents. La logique est similaire côté MTE via les ressources EDD de l'ADEME et côté MAA avec les ressources et accompagnements du réseau « RED ». A noter que dans le cas du MAA, les dispositifs à destination des acteurs de l'enseignement agricole sont toutefois davantage reliés à la solidarité internationale, la coopération internationale étant l'une des cinq missions des lycées agricoles<sup>71</sup>.
- **Des dispositifs financiers** soutenant la vie associative en général (uniquement la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative DJEPVA du MENJ), notamment le Fonds de Développement de la Vie Associative (dotation de 25 millions d'EUR en 2021), auquel les OSC

<sup>69</sup> Source : DGESCO / MENJ.

<sup>70</sup> Aujourd'hui, quelques 7700 écoles et établissements sont labellisés E3D (soit plus de 10% des structures scolaires). Source : Note de présentation de la politique éducative d'Education au développement durable

<sup>71</sup> <https://www.lycee-agricole-sully.fr/article/article-1>

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

d'ECSI ont accès, et les financements FONJEP. A noter également les financements EEDD du MTE/CGDD et des Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, services déconcentrés sous tutelle du MTE et ministère de la Cohésion des Territoires).

Afin d'avoir une vue claire sur l'intégralité des dispositifs de chaque institution et de discerner d'éventuelles complémentarités, les logiques d'intervention du MEAE et de l'AFD, du MAA, du MTE et du MENJ ont été élaborées et sont présentées pages suivantes. Elles permettent entre autres de décrire la théorie d'action des différents volets et les liens de cause à effet attendus entre les modalités d'intervention du MEAE-AFD, les actions financées par les dispositifs de soutien à l'ECSI MEAE et l'AFD, les résultats et les impacts (intermédiaire et finaux) espérés. Les logiques d'intervention du MTE et du MAA ont été validées avec le point focal du groupe de référence de ces ministères. La logique du MENJ s'est quant à elle basée sur une réunion de travail puis a été validée par les points focaux EDD et ECM de la DGESCO ainsi que par la DJEPVA.

**Côté MTE**, l'accent est mis sur les actions de soutien en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable (notamment en appui de têtes de réseaux nationales et régionales) pour encourager la transition écologique et durable en vue d'atteindre les ODD. **Concernant le MAA**, l'appui passe notamment par les établissements agricoles et les apprenants/jeunes de ces établissements à travers une variété d'actions spécifiques qui le caractérisent (formation, production et expérimentation d'outils comme Open Badge, animation/soutien à des réseaux comme le RED et réseau jeune mobilité enseignement agricole, actions de formation et de sensibilisation comme Alimentterre et la quinzaine du commerce équitables). **Côté MENJ**, le ministère prépare et met en œuvre une politique d'EDD qui s'est engagée dans une nouvelle phase depuis 2019 et s'est traduit par l'émergence de nouveaux dispositifs : renforcement des bases législatives et stratégiques (deux nouvelles circulaires inscrivant notamment l'EDD dans le contexte de l'Agenda 2030 et les ODD), enrichissement des programmes scolaires dans le domaine de la biodiversité et du climat, accélération de la dynamique au sein des structures scolaires (labellisation, éco-délégués, déploiement des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement – CESCE) et déploiement d'outils de mise en synergie des actions et acteurs de l'EED (vademecum EDD, structuration des ressources pédagogiques et des partenariats, élargissement des secteurs d'intervention de l'EDD au périscolaire et extrascolaire), entre autres<sup>72</sup>. Le ministère mène également une politique d'ECM et soutient la vie associative via la DJEPVA.

**Les résultats recherchés** par les trois ministères MTE, MAA, MENJ **sur le secteur sont similaires à ceux du MEAE/AFD** (dialogue renforcé, meilleure articulation entre les différents échelons, lien accentué entre territoires)<sup>73</sup>. Les résultats sur les organisations et équipes convergent mais avec une prégnance de l'EEDD, des enjeux environnementaux et de développement durable et de la transition écologique pour le MTE, de sujets climatiques/ ODD en lien avec l'agriculture (agroécologie, consommation responsable) ainsi qu'un accent sur des résultats recherchés au niveau des établissements agricoles pour le MAA (lancement de réflexions, développement de partenariats). S'agissant du MTE, les résultats intermédiaires et finaux font aussi apparaître ces composantes en termes de renforcement des organisations équipes et bénéficiaires pour sensibiliser/ diffuser des politiques environnementales et de développement durable ou s'agissant des apprenants pour être des acteurs dans la mise en œuvre des ODD. In fine, l'impact est le même avec un plus fort poids donné à la dimension d'un monde durable pour le MTE.

Cette reconstitution des logiques d'intervention des différents ministères (MEAE/AFD, MENJ, MTE, MAA) fait apparaître plusieurs opportunités d'articulation :

- ▶ En matière de **modalités de soutien** : l'approche du MEAE et de l'AFD (appels à projets) et l'approche des autres ministères (MAA, MTE, MENJ), plutôt centrée sur l'accompagnement et la labellisation pourraient se compléter. D'ailleurs certaines articulations existent au niveau "terrain", les tandems solidaires pouvant notamment s'inscrire dans ou compléter des démarches d'éducation au développement durable menées à l'échelle d'un établissement.
- ▶ En matière de **diffusion de l'outillage des démarches soutenues**, qu'elles relèvent de l'ECSI, de l'EDD, de l'EEDD, de l'ECM : partage des outils, échanges entre pairs, capitalisations croisées des

---

<sup>72</sup> Source : note de présentation de la politique éducative d'Education au développement durable

<sup>73</sup> Sur la base des entretiens et réunions de travail avec ces ministères pour affiner les logiques d'intervention.

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

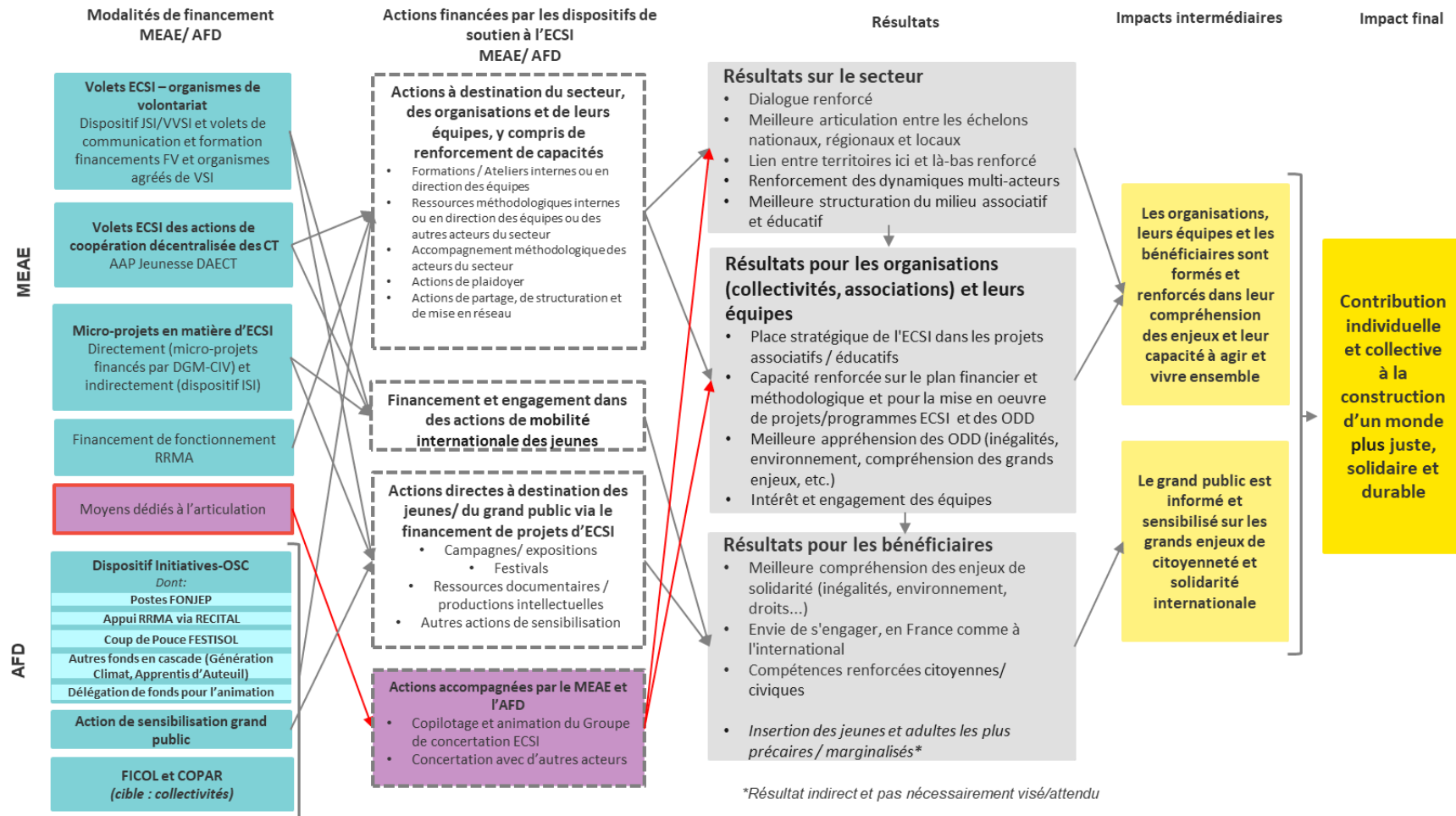
expériences... Les outils sont aujourd'hui dispersés entre centres de ressources d'opérateurs ou acteurs financés par les différents ministères.

- ▶ En matière de **formation/accompagnement des porteurs de projets** (OSC, collectivités locales, établissements scolaires, etc.) : de nombreuses formations sur les "éducatons à" sont développées, mais de manière séparée d'un ministère à l'autre ou d'un opérateur à l'autre. Une démarche holistique "éducatons à" pourrait être développée et promue par les différentes institutions permettant ainsi d'apporter une cohérence d'ensemble à des approches relativement similaires (ECSI, EDD, ECM...)
- ▶ En matière de **suivi/pilotage des dispositifs** : il n'existe pas aujourd'hui d'espace permettant d'échanger et d'articuler les actions soutenues par les différents ministères (notamment les actions qui n'impliquent pas à l'heure actuelle le MEAE ou l'AFD). Le groupe ECSI reste plutôt centré sur les programmes et actions d'ECSI relevant du champ de l'APD, même si les autres ministères y sont invités.

Les opportunités d'articulation sont nombreuses et appellent à la fois à un rapprochement des acteurs, mais aussi à la construction d'un cadre commun.

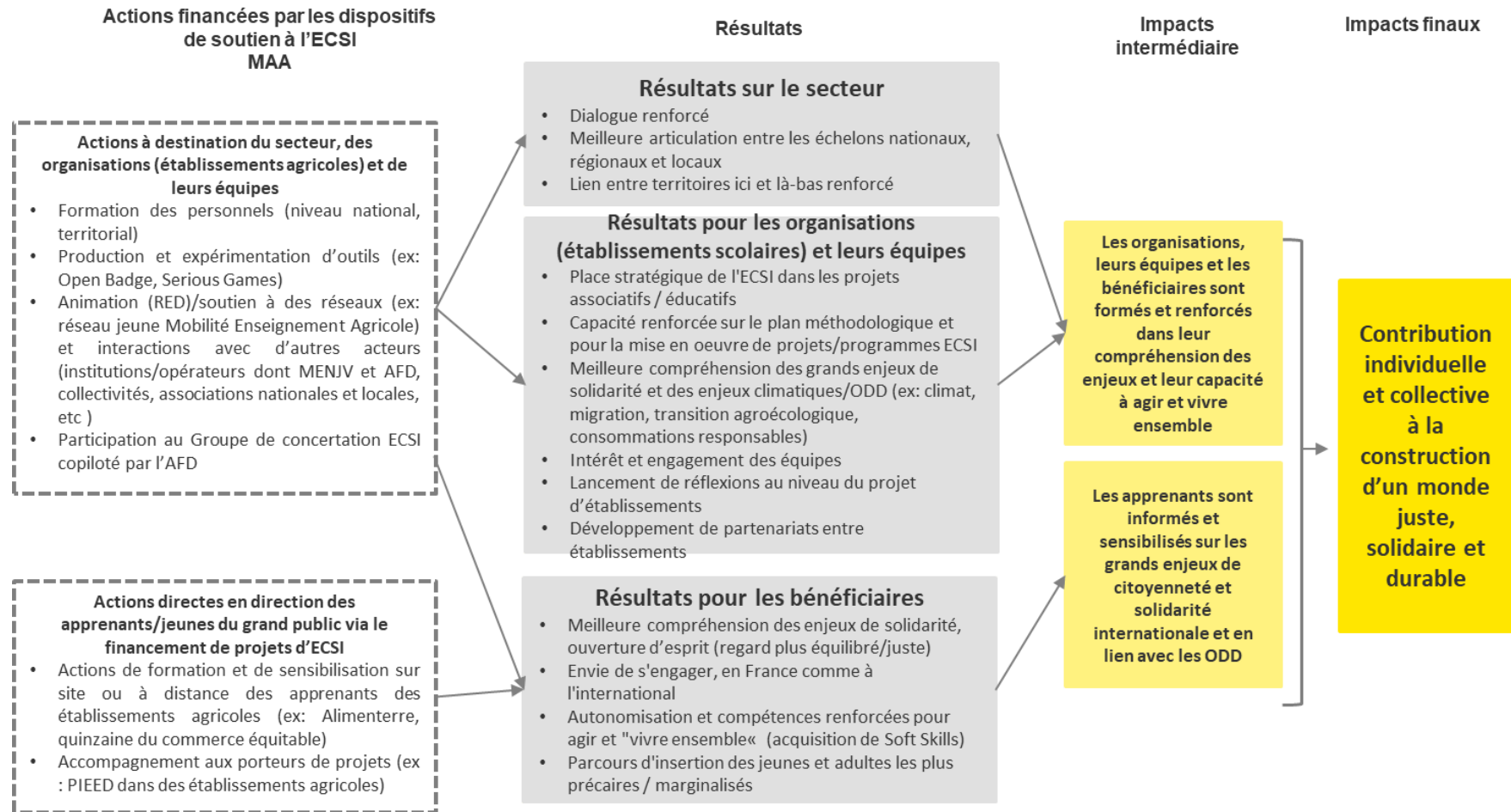
## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

**Figure 17 Reconstitution rétrospective de la logique d'intervention du MEAE et de l'AFD**



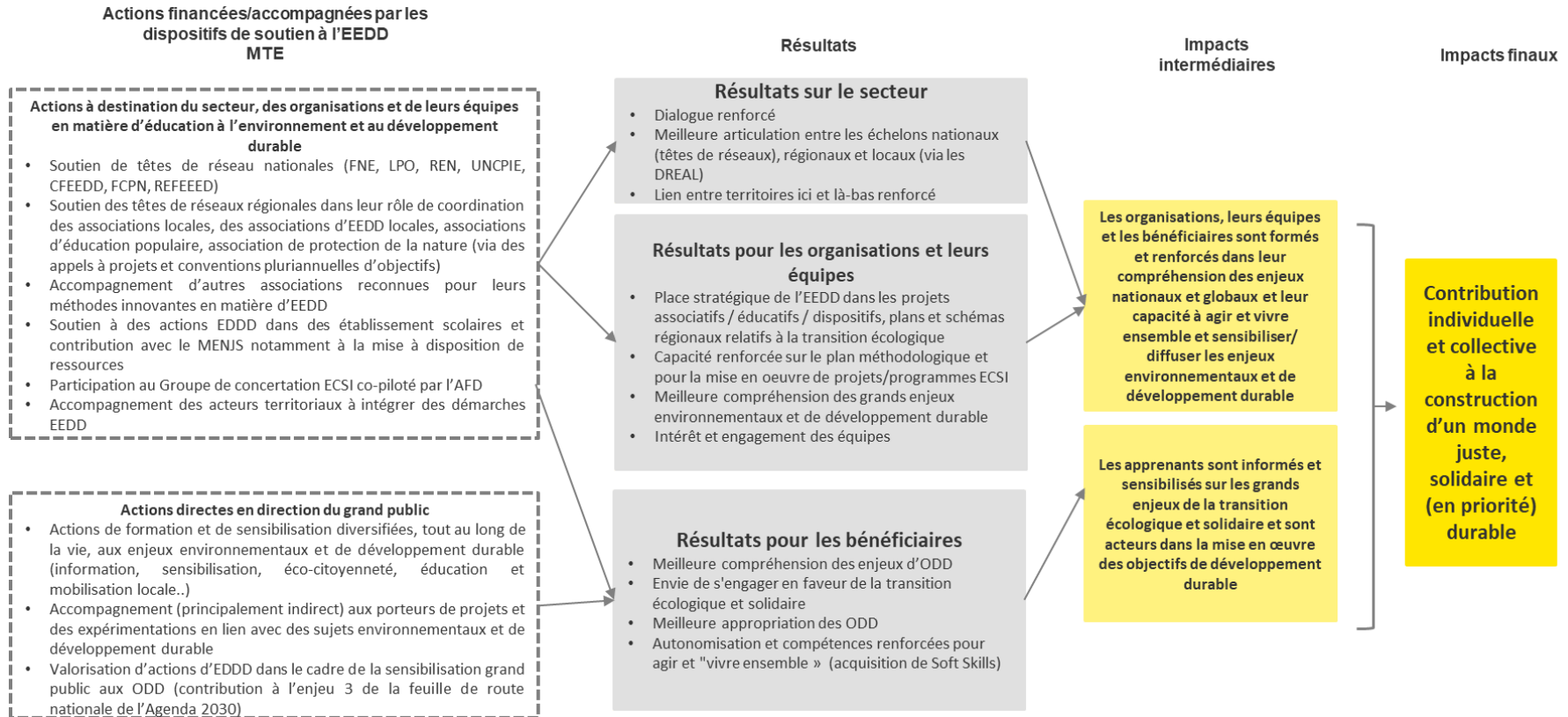
Sources: CICID, Stratégie AFD-OSC, Cadre logique de programmes ECSI (ex RECITAL, Occurens), stratégie Education / Formation MEAE, Argumentaire du Groupe de concertation, réunion de travail MEAE-AFD dans le cadre de l'évaluation

Figure 18 Reconstitution de la logique d'intervention du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire à l'ECSI



Sources : Entretiens réalisés, revue documentaire

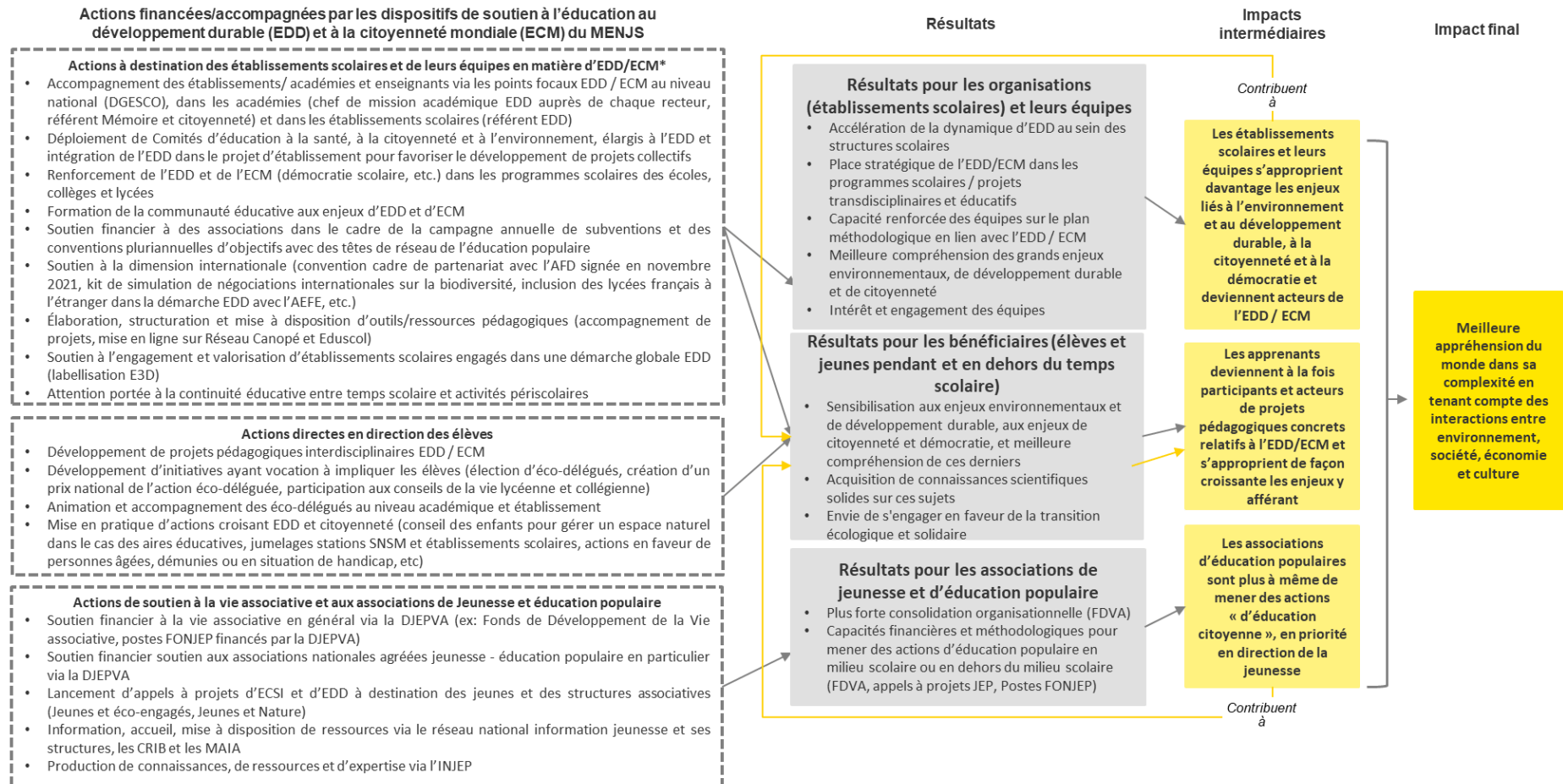
Figure 19 Reconstitution de la logique d'intervention du ministère de la Transition écologique à l'EEDD



Sources : Entretiens réalisés et réunion de travail sur la logique d'intervention avec le MTE, revue documentaire



Figure 20 Reconstitution de la logique d'intervention du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports



\*Par souci d'harmonisation avec les logiques d'intervention des autres institutions et parce qu'elles ne visent pas directement les acteurs du secteur, les interventions afférentes à la production de stratégie (politique EDD) et à l'établissement de partenariats n'ont pas été mentionnées dans ces blocs d'action.

Sources : Entretiens réalisés, réunion de travail MENJ – MEAE – AFD – consultants, revue documentaire (Vademecum EDD notamment)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Des liens existent entre ces ministères sur le sujet de l'ECSI, concrétisés par leur présence au groupe de concertation ECSI copiloté par l'AFD. Néanmoins, **les articulations semblent relativement faibles entre le MEAE et les autres ministères sur un plan programmatique.**

Ce manque d'articulation est globalement ressenti et identifié parmi les bénéficiaires des financements ainsi qu'en témoignent certains retours de l'enquête qui évoquent l'intérêt qu'aurait une meilleure articulation avec le MENJ dans les actions d'ECSI. Cette articulation ne se limite néanmoins pas au niveau stratégique et l'articulation se fait parfois via le pilotage des projets mis en place, à l'instar du dispositif des Tandems Solidaires qui implique associations et enseignants et bénéficie d'un portage conséquent de la part de la DRAREIC en Bourgogne-Franche-Comté par exemple. Par ailleurs, le portage politique peut également s'acquérir en fonction de ce même pilotage : la pérennité financière du même dispositif Tandems Solidaires dépend ainsi de la contribution de nombreuses collectivités locales.

### **Le soutien aux acteurs de l'ECSI par les collectivités territoriales : des moyens et un portage inégaux selon les territoires**

Les collectivités locales constituent un contributeur important de l'ECSI au niveau local. D'après les retours de l'enquête, leurs financements apparaissent comme relativement bien mobilisés : ils constituent la première source de financements alternatifs à ceux du MEAE et de l'AFD.

Les collectivités territoriales disposent en effet parfois de dispositifs spécifiques de soutien à l'ECSI et des articulations entre ces derniers et les financements du MEAE et de l'AFD ont pu être constatées, notamment lors des études de cas. Ainsi, le programme Tandems Solidaires est soutenu par 7 collectivités territoriales<sup>74</sup>, ainsi que des financements AFD (via RECITAL) qui permettent de renforcer l'existant et d'aller plus loin dans ce qui est proposé. Certaines régions ont en outre mis en place des appels à projets centrés sur l'ECSI, les ODD, ou la solidarité internationale avec une ouverture à l'ECSI. C'est le cas par exemple des régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Grand Est, Bourgogne Franche Comté.

Les financements des collectivités territoriales sont néanmoins souvent limités financièrement (moyenne d'environ quelques milliers d'euros, avec un maximum de financement rarement au-delà de 30K€) et les enveloppes globales faibles, ce qui implique pour les OSC d'avoir à multiplier leurs postulations. A ce titre, le **“guichet unique”**<sup>75</sup> en Bretagne sur les aides des collectivités territoriales en général, notamment sur les “éducations à” (ECSI, EDD, ODD) constitue un exemple de bonne pratique : il permet en effet aux acteurs locaux de ne remplir qu'un seul dossier et de postuler à plusieurs mécanismes d'un coup (de la ville de Brest et du département du Finistère notamment). Ce guichet unique facilite beaucoup l'accès des petits porteurs de projet aux financements tout en évitant les “doublons” côté collectivités locales.

Par ailleurs, **il existe de fortes disparités territoriales** comme l'ont montré les études de cas régionales. Alors que les collectivités locales soutiennent fortement l'ECSI en Bourgogne-Franche-Comté, notamment le Conseil Régional qui finance depuis le début les Tandems Solidaires et a une réelle volonté politique de portage de l'ECSI, la situation est différente en Bretagne, où le soutien est globalement plus faible et où il existe en outre de fortes disparités infrarégionales (ex: entre les Côtes d'Armor et le Finistère).

---

<sup>74</sup> Région Bourgogne-Franche-Comté, Département du Jura, Département du Territoire de Belfort, Ville de Belfort, Ville de Besançon, Ville de Dijon, Ville de Nevers

<sup>75</sup> Il est possible que d'autres mécanismes de ce type existent dans le domaine de l'ECSI dans d'autres territoires en dehors de ceux analysés pour la présente évaluation.

## Financements européens : une mobilisation qui reste faible et des modalités perçues comme très lourdes

**Les acteurs français de l'ECSI ne mobilisent que dans une faible mesure les financements européens.** Ainsi, sur les 10 projets retenus à la suite de l'appel à projets de DEAR<sup>76</sup> en 2018, aucun n'est coordonné par une organisation française<sup>77</sup>. Seule une organisation fait partie d'un consortium d'organisations coordonné par la région Piémont (Italie) qui met en œuvre le programme "Mindchangers", financé par DEAR : le RRMA de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Résacoop. Ce programme, mis en œuvre de manière conjointe dans plusieurs régions européennes, soutient les actions de sensibilisation aux ODD mises en œuvre par les OSC de la région.

Parmi les dispositifs européens, **le programme Erasmus+** (pouvant financer des projets présentés par des acteurs seuls ou en consortium de différentes natures et de différents montants - de 5000 à 426 000€) **semble davantage identifié et mobilisé par les acteurs français à l'ECSI**, même si cette mobilisation reste largement sous-exploitée. D'après nos analyses dans la base de données d'Erasmus+, 147 projets impliquant au moins une organisation française ont été financés dans le champ de l'ECSI, dont 80 coordonnés par des organisations françaises et 67 coordonnés par une organisation d'un autre pays mais dont des acteurs Français sont parties prenantes. Au total, cela représente au minimum 10M EUR sur la période 2015-2021, dont une partie seulement va à des acteurs français (estimée à 10-20% au regard de la diversité des consortiums). Le nombre de projets pour lesquels les acteurs Français se retrouvent dans un rôle de coordination (dont la moitié des projets supérieurs à 100K€) semblent indiquer une bien meilleure connaissance et maîtrise du programme Erasmus+ en France par rapport au programme DEAR.

### Focus sur Erasmus+ et l'ECSI

Nos recherches<sup>78</sup> sur la base de mots clés en français et en anglais sur la base de données d'Erasmus+ ont permis d'identifier 147 projets avec une dimension ECSI, nombre probablement fortement sous-estimé : la recherche par mots clés associés à l'ECSI ne permet en effet pas une pleine exhaustivité des résultats et souffre par ailleurs des limites afférentes à la traduction et la multiplicité de terminologie de l'ECSI. Les estimations proposées sont donc un minimum.

Plus de la moitié des projets ont un financement inférieur à 30 000 EUR et 11 ont reçu plus de 200 000 EUR. Les consortiums sont souvent assez étendus avec une moyenne de 6 pays représentés. Les projets impliquent le plus souvent de la mobilité de jeunes (63%) et des échanges scolaires (15%) autour d'un évènement, d'une thématique ou d'un projet à caractère citoyen, avec une dimension ODD ou solidarité. Parmi les bénéficiaires, on retrouve (dans l'ordre) des établissements scolaires, des associations (dont beaucoup d'associations de jeunes), des points d'information jeunesse (ou équivalent dans d'autres pays), des MJC (idem), des collectivités territoriales ou encore des acteurs de l'insertion.

### Tableau 9 Eclairages comparatifs : la mobilisation des fonds européens en Belgique



La mobilisation limitée des financements européens ne constitue pas une exception française mais semble partagée par d'autres pays, à l'instar de la Belgique dont les entretiens effectués dans le cadre du benchmark ont fait également remonter des difficultés à mobiliser de tels fonds : les OSC belges, tout comme les OSC françaises, se heurtent à la complexité des appels à projet et semblent être dans une même dynamique de découragement d'après les entretiens effectués. Une des réponses apportées par certaines structures peut s'avérer instructive au regard de la similitude de situations en France : dans le cas où des financements européens ont été mobilisés, un effort RH a été fourni par des structures concernées via un recrutement spécifiquement dédié au volet européen. Cela a notamment été le cas de la fédération belge des OSC

<sup>76</sup> Le programme DEAR (*Development Education and Awareness Raising*) soutient des initiatives de différentes natures (sensibilisation, éducation formelle / non-formelle / informelle, l'engagement citoyen), ayant en point commun d'impliquer des citoyens européens dans les problématiques globales de développement. Une enveloppe de 30M€ est mise à disposition chaque année dans les Etats membres afin de soutenir des projets intégrant les thématiques susmentionnées. Ce programme est géré par la DG INTPA (en charge des partenariats internationaux) de la Commission européenne.

<sup>77</sup> Des bénéficiaires français ont accédé aux appels à projets DEAR précédents, comme Le Partenariat à Lille, la FADM, 4D/WECFS. Source : CRID

<sup>78</sup> [Search | Erasmus+ \(europa.eu\)](#)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

francophones de coopération au développement. Néanmoins, il convient de noter qu'à la différence des OSC françaises, les OSC belges sont moins enclines à solliciter des financements européens du fait de l'envergure des financements nationaux et de l'accès jugé relativement facile à ces derniers.

Plusieurs raisons peuvent être évoquées dans la faible mobilisation des financements européens. En premier lieu, **les modalités et procédures de candidature restent complexes et exigeantes, notamment pour un public de petites OSC peu habituées à de telles démarches**. Il existe donc un réel décalage entre les modalités des financements européens et leur mise en œuvre au niveau local. Ainsi, dans le cas de l'appel à projets Mindchangers, un travail spécifique d'articulation et de « vulgarisation » a été effectué par le RRMA Résacoop afin de rendre l'appel à projet le plus accessible possible. Il s'agissait en effet de ne pas décourager certains potentiels candidats à la lecture de documents jugés trop complexes et administratifs. Le constat est similaire concernant les **modalités de reporting, jugées lourdes et complexes** par l'ensemble des acteurs rencontrés. Or les OSC sont pour leur grande majorité dépourvues de compétences techniques et spécifiques en matière de reporting.

Par ailleurs, **les appels à projets européens se démarquent en étant très « formatés »** et définissant eux-mêmes les axes de travail, orientant dès lors tout un ensemble de structures sur le même sujet. Le but est de créer une dynamique de groupe et réseau européen mais cela peut également rebuter certaines associations qui ne sont pas forcément en phase avec les thèmes proposés. Par ailleurs, il convient également de souligner **le caractère très concurrentiel de ces appels à projets**.

Plusieurs conditions et pistes pour améliorer et faciliter l'accès aux financements européens peuvent être distinguées :

- ▶ **L'accès à un réseau de partenaires européens** : les critères de la Commission imposent en effet un nombre croissant de partenaires européens pour chaque projet et un candidat potentiel doit donc disposer d'un réseau préétabli ou bénéficier d'une aide pour une mise en relation avec d'autres partenaires. Cette dimension de réseau, en sus de l'expertise requise, se révèle très importante dans l'environnement concurrentiel de l'accès aux fonds européens.
- ▶ **La mise en place de formations dédiées** : certains exemples montrent que la mobilisation de financements européens est possible (Résacoop, France Volontaires). Des formations spécifiques sur les financements européens et leurs modalités pourraient ainsi permettre à davantage d'OSC et structures de s'engager dans cette dynamique en étant mieux outillées
- ▶ **La création d'une cellule capable de porter des fonds européens avec des ressources humaines formées et dédiées**, sur le modèle du GESCOD qui reçoit de la part de collectivités locales des délégations de coopération décentralisée et qui gère ces dernières.

### Des fondations et acteurs privés peu mobilisés

**Les acteurs privés semblent peu mobilisés en matière d'ECSI, et même plus largement sur le champ des "éducations à"**. Nos recherches auprès du Cercle des fondations liées à l'éducation ou de la Fondation de France (qui abrite 1391 fondations privées) n'ont pas permis d'identifier de dispositif finançant des actions d'ECSI au sens large en dehors du programme développé par l'Ecole de la Philanthropie soutenant l'engagement des jeunes via un dispositif "clé en main" (sans financement) mis en œuvre par les enseignants volontaires sur le modèle des dispositifs recensés par Canopé, et de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme (Ritimo, ISF, CEF). L'enquête a néanmoins permis d'identifier quelques cas d'octroi de financements ces dernières années, notamment chez les OSC régionales / nationales (41% d'OSC de portée régionale ont perçu de tels financements ces dernières années contre 16% d'OSC locales).

Cette situation de faible identification / mobilisation d'acteurs privés sur le sujet de l'ECSI peut poser des difficultés aux acteurs de ce milieu dans la mesure où elle complique le bouclage financier des programmes présentés notamment au dispositif I-OSC de l'AFD (35% de cofinancement minimum exigé pour les programmes ECSI). Elle peut aussi révéler un manque de sensibilisation des bailleurs privés aux enjeux et effets des actions d'ECSI (ou des "éducations à" en général).

### **Des articulations à construire avec d'autres familles d'acteurs, en premier lieu celle de l'insertion**

Si d'autres familles d'acteurs pourraient être davantage associées à l'ECSI (culture, environnement, politique de la ville, santé, etc.), celle des acteurs de l'insertion apparaît prioritaire. Aujourd'hui, les acteurs de l'insertion (ex : missions locales et leur tête de réseau comme UNML) ne sont actuellement que peu impliqués dans la dynamique ECSI : ils sont parfois partenaires de programmes de coopération décentralisée (recrutement et suivi de jeunes en service civique à l'international, accueil de jeunes en réciprocity) sans toutefois proposer de programmes spécifiques au dispositif I-OSC de l'AFD. Or un des effets significatifs de l'ECSI est d'œuvrer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. La stratégie Jeunesse du MEAE le perçoit ainsi clairement dans son Objectif 6 « Promouvoir le volontariat et la mobilité pour favoriser l'autonomie des jeunes et leur insertion dans la société, leur permettre de contribuer au débat public et d'être des acteurs du changement ». Les acteurs en lien direct avec l'insertion des jeunes (ex : les missions locales) gagneraient ainsi à être davantage impliqués et pouvoir œuvrer en synergie avec les acteurs de l'ECSI, ainsi qu'à être mieux outillés sur cette thématique en particulier.

Par ailleurs, les entretiens effectués ont fait remonter l'intérêt d'autres acteurs à être impliqués dans la dynamique de l'ECSI, à l'instar des CNOUS<sup>79</sup> qui se sont montrés intéressés et se sont proposés comme « courroie de transmission ». L'implication de ces derniers constituerait une potentialité non négligeable de diffusion de l'ECSI et d'articulation des interventions.

---

<sup>79</sup> Centre national des œuvres universitaires et scolaires

## 6. Une utilisation des moyens globalement efficiente malgré des difficultés de reporting et d'analyse des résultats et impacts sur les bénéficiaires

### Questions évaluatives traitées dans ce chapitre

**QE6 : Les modalités de gestion / pilotage / suivi-évaluation des différents dispositifs sont-elles adaptées aux enjeux spécifiques des cibles auxquelles elles s'adressent ? Ces dernières présentent-elles un rapport coût/bénéfice favorable ?**

**QE7 : Les résultats obtenus par les projets soutenus par le MEAE et l'AFD sont-ils à la hauteur des moyens mobilisés ?**

### Préalable méthodologique

Ce bloc de questions vise à évaluer **l'efficience** (mais aussi la pertinence et l'efficacité) des différents dispositifs de financement et directions qui gèrent les actions relevant de l'ECSI. Les thèmes d'analyse couvrent **des modalités de différentes natures** (de pilotage, de gestion, de sélection / instruction, de suivi-évaluation, d'animation des dispositifs), tant au niveau des dispositifs nationaux que régionaux financés par le MEAE et l'AFD. **La comparaison des résultats** obtenus par les projets soutenus par le MEAE et l'AFD **en comparaison des ressources mobilisées** sera aussi appréciée qualitativement (à partir de perceptions recueillies) et quantitativement.

### Principales conclusions

- ▶ **Des modalités de sélection, d'instruction et de gestion globalement efficaces** concernant les dispositifs du MEAE et de l'AFD, moindre pour la FICOL qui se caractérise par une période d'instruction longue et des processus qualifiés de peu adaptés (lourdeur, complexité) par les bénéficiaires de ce soutien malgré de bonnes pratiques en place.
- ▶ **Des modalités de reporting parfois jugées lourdes par les bénéficiaires des soutiens**, à mettre en lien avec une problématique d'insuffisance et non professionnalisation des ressources humaines des structures bénéficiaires
- ▶ **Une évaluation des effets souvent jugée compliquée** du fait d'une certaine carence en outils méthodologiques spécifiquement dédiés à cette fin.
- ▶ Un pilotage, une animation et une communication qui se heurtent aux inégalités territoriales en termes de moyens et ressources humaines : certains territoires bénéficient en effet de la présence d'un RRMA d'envergure tandis que d'autres disposent d'un RRMA plus réduit voire d'aucun.
- ▶ **Un rapport coûts-bénéfices plutôt positif : l'ECSI permet d'avoir des effets avec peu de moyens du fait notamment de l'importance des ressources humaines bénévoles. Néanmoins**, un équilibre reste à trouver entre engagement bénévole (reposant sur la motivation des acteurs) et contraintes de redevabilité.

**Des modalités de sélection, d'instruction et de gestion globalement efficaces concernant les dispositifs du MEAE, plus mitigées pour ceux de l'AFD bien que ce jugement soit à faire au cas par cas selon les dispositifs**

Les modalités d'instruction et de gestion diffèrent selon les institutions et par dispositif (DAECT / DGM/CIV par exemple).

**Un dispositif comme I-OSC se révèle plutôt efficace quant à ses modalités de sélection et d'instruction.** La sélection est composée d'une phase de présélection, où les porteurs de projets doivent répondre à un appel à manifestation d'intérêt avec le dépôt de l'intention de projet. Si présélectionnés par l'AFD (pour la programmation de l'année suivante), l'OSC doit rédiger et constituer un dossier de demande de financement incluant Note d'Initiative OSC (NIONG) et un dossier

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

administratif. Si le projet est sélectionné, s'ensuit un processus d'instruction qui prend d'après l'AFD entre 4 à 6 mois<sup>80</sup>. Ce processus permet la candidature de nombreuses OSC à des moments variés de l'année (il se tient au minimum 23 comités de sélection par an), et s'avère en outre flexible : lors de l'instruction du projet, un interlocuteur dédié de la DPA-OSC suit et accompagne l'OSC dans le processus et contribue à l'amélioration du projet le cas échéant. Cette dernière bénéficie ainsi d'un suivi personnalisé. Dans le cas où le projet n'est pas retenu dans le cadre de la présélection, il n'est pas rare que le projet soit présenté de nouveau dans le cadre de l'AMI suivant et qu'il soit accepté (après travail préalable). Ainsi, si un travail d'amélioration de l'accessibilité des modalités de candidature et de format est toujours possible, le processus global de sélection et instruction reste raisonnablement exigeant et non désincitatif.

**A l'inverse, les modalités de sélection et d'instruction de la FICOL apparaissent plus lourdes.** Le cycle débute par un processus de présélection annuel mis en œuvre à travers un appel à idées, où la collectivité locale dépose une note d'intention. Si présélectionnée, la collectivité territoriale doit ensuite déposer un dossier de financement doublé d'une requête de financement qui sera débattu au cours d'un dialogue technique avec l'AFD. L'instruction des projets présélectionnés dure environ 12 mois<sup>81</sup>. Les retours d'entretiens concernant ce processus le qualifient de lourd et peu adapté (complexité des processus au regard des projets candidats, lenteur des démarches). Cet enjeu d'accessibilité des modalités de sélection et d'instruction s'avère d'autant plus problématique que les publics concernés sont les collectivités territoriales, qui souffrent d'un manque de ressources humaines et de formation / accompagnement en la matière. Néanmoins, il convient de nuancer ces constats **en notant l'existence de bonnes pratiques** : à l'instar du processus du dispositif I-OSC, la phase de présélection est jugée efficiente car elle permet d'ouvrir l'appel à tous puis d'opérer une première sélection sans que les postulants n'aient eu à définir un projet complet. De plus, un accompagnement est proposé aux collectivités locales via un interlocuteur dédié au sein de l'AFD, qui permet d'affiner le projet et d'appuyer les agents territoriaux. En sus de cet accompagnement AFD, à noter qu'un dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales (DCOL) a été mis en place par Cités Unies France et la Caisse des dépôts et consignations afin de faciliter l'accès aux financements proposés par les bailleurs aux collectivités territoriales : il propose deux types d'appuis dont l'appui au montage de projet dans le cadre de la FICOL et autres AAP (cela vaut également pour l'AAP Jeunesse de la DAECT)<sup>82</sup>. Enfin, il convient de rappeler que la proposition de projets et par conséquent de composantes ECSI reste à la discrétion des collectivités locales et qu'à l'enjeu d'accès aux financements s'adjoint également une problématique de volonté de ces dernières de « faire » de l'ECSI.

Les modalités de sélection et d'instruction des dispositifs du MEAE sont globalement considérées comme relativement simples, tant concernant les micro-projets que l'AAP Jeunesse. Les formats d'instruction sont en effet relativement simples et le processus ne se révèle pas lourd. Ainsi que déjà évoqué dans les parties précédentes, il existe néanmoins un réel enjeu d'accompagnement méthodologique des collectivités territoriales (dans le cas des AAP Jeunesse notamment), dans la définition mais surtout dans la mise en œuvre des activités.

### **Redevabilité : des modalités de reporting parfois jugées lourdes par les bénéficiaires de ces soutiens, à mettre en lien avec une problématique d'insuffisance et de non professionnalisation des ressources humaines des structures bénéficiaires**

Les processus de redevabilité de certains financements semblent souffrir dans une certaine mesure de lourdeurs administratives. A cet égard, les financements de l'AFD apparaissent comme plus exigeants et lourds en matière de redevabilité que les financements du MEAE.

---

<sup>80</sup> [guide-methodologique-initiatives-avril-2020.pdf \(afd.fr\)](#)

<sup>81</sup> [TDR FICOL 2022.pdf \(afd.fr\)](#)

<sup>82</sup> [Mise en place du fonds d'appui \(cites-unies-france.org\)](#)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

A titre d'exemple, il est demandé dans le cadre des programmes JSI/VVSI aux associations porteuses de projet de fournir dans un délai de trois mois maximum après le retour du groupe au FONJEP un bilan comportant obligatoirement : (i) des précisions sur les restitutions ayant eu lieu et/ou prévues et (ii) au minimum 50% des dépenses occasionnées sur les lignes budgétaires financées par le FONJEP devront faire l'objet de factures ou d'autres justificatifs de dépenses<sup>83</sup>.

Le dispositif I-OSC de l'AFD dispose quant à lui de plusieurs modalités afin de suivre la mise en œuvre des projets qu'il soutient : rapports d'exécution (deux au cours de la mise en œuvre) / finaux, réunions avec l'OSC ou missions de suivi, audits, etc.<sup>84</sup>. Si la rédaction des rapports d'exécution et des comptes-rendus techniques ne sont globalement pas problématiques (description des activités mises en œuvre, de l'état d'avancement, etc.), certaines annexes budgétaires et globalement les processus de justification financière sont davantage source de lourdeur pour certains acteurs : **l'OSC doit en effet pouvoir justifier chacune de ses dépenses** et transmettre chaque année à DPA/OSC, entre autres, les documents permettant la mise à jour de son dossier administratif ainsi que les comptes annuels validés ou audités et le rapport d'audit global. Une liste spécifique de vérification des dépenses a été élaborée et énumère l'ensemble des pièces justificatives à fournir pour la structure redevable : entre autres, frais de personnel (feuilles de temps, contrats de travail, bulletins de paie, etc.), frais de voyage (notes de frais accompagnées de justificatifs de transports, démonstration du lien entre le voyage et le projet, politique voyage de l'organisation), dépenses liées aux publics cibles (liste de publics ayant reçu des subventions/incitations, date de paiement et preuve de décaissement, justificatif de l'aide apportée, preuves de réalisation des dépenses), frais d'équipement (contrat de location ou crédit-bail, bon de commandes et autres factures, calcul et justification du taux d'affectation), etc. Ces modalités de reporting sont jugées pesantes pour les petites associations. Dans le cas de financements en cascades, c'est l'OSC qui porte le programme qui est redevable et qui doit donc récupérer tous les justificatifs via une remontée d'informations auprès des bénéficiaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> niveaux.

Cette lourdeur administrative est à mettre en lien avec une **problématique de moyens et de ressources humaines** : les OSC bénéficiaires des fonds en cascades découlant de financements AFD s'appuient en grande majorité sur un public de bénévoles non formés et outillés pour effectuer des reporting d'une telle exigence. C'est également le cas des collectivités territoriales, qui semblent en outre souffrir de davantage de difficultés dans le reporting à l'AFD de leurs activités. Ces constats ont été corroborés par l'enquête diffusée : si les associations menant des activités de portée nationale / régionale estiment dans leur globalité que les modalités de reporting sont adaptées aux capacités de leur organisation (83% concernant les financements du MEAE, 58% pour ceux de l'AFD), les collectivités locales ne sont quant à elles que 17% à penser en ce sens pour les financements AFD (60% pour les financements du MEAE). A noter également que les modalités de reporting de l'AFD sont jugées plus lourdes quelles que soient la nature du bénéficiaire concerné. Le taux de retour d'OSC menant des activités de portée locale estimant adaptées les modalités de reporting sont quant à elles plutôt bonnes (74%) mais concernent principalement les dispositifs FONJEP ISI, JSI/VVSI et Postes FONJEP. Les champs libres de l'enquête ont également été l'occasion pour les bénéficiaires d'explicitier davantage leur point de vue en cas de désaccord et sont en ce point révélateurs : un tiers des commentaires ouverts concerne les seules difficultés de reporting, tandis que plusieurs mentionnent l'intérêt de financements dédiés à la part RH des structures et la nécessité d'accompagnement des structures dans ce travail de reporting.

Ces résultats sont également corroborés par les retours d'entretiens effectués, qui mettent en exergue la lourdeur des processus de redevabilité. Un point d'attention d'autant plus important consistera en la potentielle mise en œuvre du criblage<sup>85</sup> de l'AFD qui pourrait compliquer encore davantage les processus de redevabilité : la France s'est en effet engagée dans une lutte contre le blanchiment et le

---

<sup>83</sup> Programmes JSI et VV-SI – Dossier d'information, FONJEP

<sup>84</sup> L'audit financier externe relatif au projet est obligatoire dans 3 cas spécifiques : (i) pour toute première demande de financement de projet déposée auprès de DPA/OSC, (ii) pour tout projet pour lequel la subvention accordée par DPA/OSC est supérieure ou égale à 500K€, (iii) pour tout projet pour lequel la subvention accordée par DPA/OSC est inférieure à 500K€ si les deux derniers projets n'ont pas fait l'objet d'un audit externe transmis à DPA/OSC.

<sup>85</sup> Enjeu évoqué lors du CNDSI du 17/12/2021 - [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/2022\\_01\\_06\\_cr\\_pleniere\\_17\\_12\\_2021\\_cm\\_cle41c15e.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/2022_01_06_cr_pleniere_17_12_2021_cm_cle41c15e.pdf)



financement du terrorisme et a initié un processus de réflexion quant au criblage des bénéficiaires finaux qui implique de vérifier et contrôler de façon systématique l'identité de ces derniers.

### **Une évaluation des effets de l'ECSI parfois malaisée du fait d'une certaine carence en outils méthodologiques spécifiquement dédiés à cette fin**

*Cette analyse est complétée dans la partie afférente à l'efficacité « Effets sur la structuration des acteurs de l'ECSI » avec l'évolution des capacités méthodologiques des actrices et acteurs de l'ECSI.*

En termes de pilotage, la plupart des bénéficiaires des financements du MEAE et de l'AFD estime être en capacité d'assurer un suivi de leurs activités : ainsi, 77% des répondants à l'enquête (collectivités territoriales et OSC confondues) ont répondu en ce sens. **La difficulté réside davantage dans le suivi-évaluation et la mesure des effets de leurs actions**, au terme d'une activité ou dans une perspective de bilan et d'apprentissage en vue de renforcer la qualité des actions menées et *d'in fine* pouvoir valoriser et légitimer ces derniers et l'ECSI plus globalement. D'après l'enquête, 60% des répondants estiment ne pas disposer de moyens (humains, financiers et méthodologiques) nécessaires pour évaluer de façon quantitative et/ou qualitative les effets de leurs actions. De même que pour la problématique de redevabilité, les ressources humaines des OSC étant majoritairement limitées et composées de bénévoles, ces mêmes OSC ne disposent donc que peu de temps pour s'engager dans une démarche évaluative et de capitalisation des effets.

Si l'on essaie de faire un bilan des outils méthodologiques existants / ayant existé à des fins de mesure des effets d'ECSI, **force est de constater qu'il n'en existe que peu**. Le principal outil en termes d'évaluation d'effets d'actions d'ECSI consiste en une formation dispensée par le F3E<sup>86</sup> et Educasol en 2018 et 2019 : « Evaluer les effets de ses actions d'ECSI : avec quels acteurs et actrices, pour quels changements ? »<sup>87</sup>. Cette formation souhaite apporter des éléments de réponses aux acteurs en proposant une formation qui aide à « concevoir son évaluation selon les changements poursuivis/recherchés/ souhaités ». Précédemment à cette formation, Educasol et le F3E avaient publié un guide en 2014 sur les impacts plus globaux de l'ECSI : « Sur le chemin de l'impact de l'éducation au développement et à la solidarité internationale : repères méthodologiques pour apprécier ce qui est en mouvement »<sup>88</sup>. Ce guide pose entre autres les définitions et points de repère clefs (changement, impact, effet) et détaille les grandes étapes pour concevoir et mettre en œuvre une évaluation d'impact de projets d'EAD-SI (construction d'un référentiel, collecte de données, analyse et socialisation des constats). En dehors de ces exemples, **il n'existe à notre connaissance pas d'autres ressources dédiées spécifiquement au suivi-évaluation des interventions d'ECSI. Il existe néanmoins d'autres documents connexes plus globaux sur l'évaluation d'actions de solidarité internationale et de processus de transformations et changements complexes**, par exemple le guide « Agir pour le changement : Guide méthodologique pour accompagner des processus de changement « complexe » : analyser, suivre et évaluer », proposé par le F3E et COTA<sup>89</sup>. Le F3E possède par ailleurs une rubrique spécifique dédiée à l'évaluation sur son site internet. Au sein de ce dernier, l'Approche orientée changement (AOC) et l'évaluation d'impacts à long terme y sont particulièrement développés : sont présents un portail vers des ressources méthodologiques sur les AOC incluant guides (y est par ailleurs présenté le guide sur les impacts de 2014 précédemment cité), vidéos etc., ainsi qu'une boîte à outils expérimentée dans le cadre du programme PRISME porté par le F3E et visant à apporter des solutions méthodologiques innovantes dans l'évaluation du projets et dynamique transformationnels complexes<sup>90</sup>. Enfin, des outils méthodologiques spécifiques ont été élaborés ponctuellement, à l'instar du guide méthodologique conçu par le F3E et France Volontaires

---

<sup>86</sup> Le F3E est un réseau apprenant multi-acteurs de la solidarité et de la coopération internationale créé en 1994. Il rassemble plus de 85 organisations françaises membres : ONG, collectivités territoriales, réseaux, fondations, syndicats, etc.

<sup>87</sup> [Evaluer les effets de ses actions d'ECSI - F3E](#)

<sup>88</sup> [guide-ead-web.pdf \(ritimo.org\)](#)

<sup>89</sup> [Agir pour le changement. Guide méthodologique pour accompagner des processus de changement « complexe » : analyser, planifier, suivre et évaluer - F3E](#)

<sup>90</sup> [Programme Prisme - F3E](#)

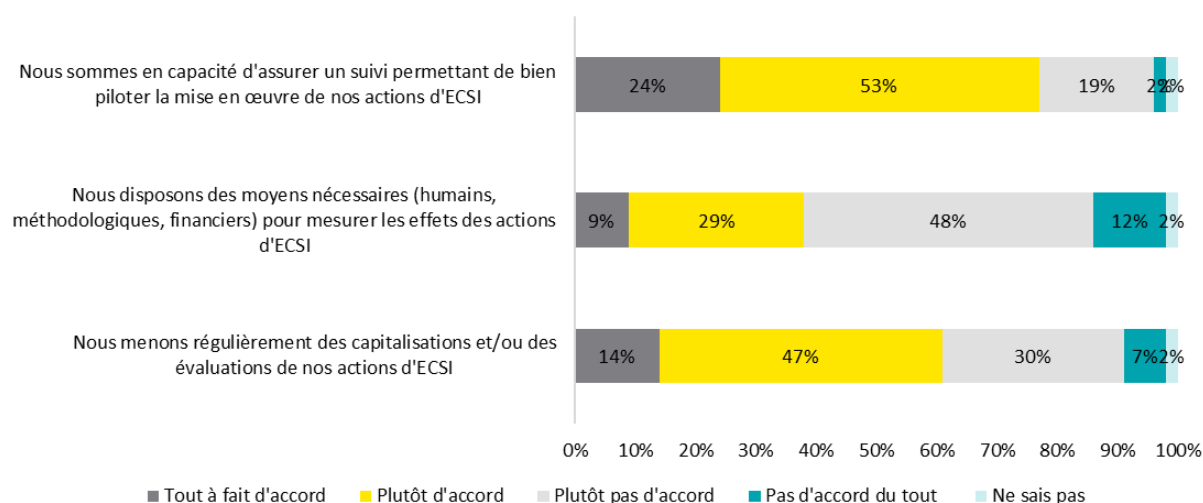
## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

« Evaluer l'impact d'un projet de mobilité internationale de jeunes en volontariat, dans l'action extérieure des collectivités territoriales » en octobre 2017.

**Ces exemples, s'ils constituent des initiatives intéressantes et tout à fait pertinentes, restent ponctuels, et non connus et adoptés par l'ensemble des acteurs de l'ECSI de manière homogène.** Il manque donc un référentiel commun à l'ensemble des acteurs de l'ECSI, qui pose ne serait-ce qu'une définition commune des actions menées : qu'entend-on par « sensibilisation », etc. Cela peut expliquer entre autres le peu d'études et d'informations quantitatives précises permettant de mesurer l'ampleur des impacts des projets d'ECSI dans leur globalité, en particulier concernant les effets de programmes de mobilité. Ce dernier constat est d'autant plus vrai dans le cas de publics spécifiques (JAMO en premier lieu).


Ces limites sont d'autant plus regrettables que **les acteurs de l'ECSI semblent déjà engagés dans une dynamique d'évaluation et volontaires en ce sens** : 61% des répondants déclarent mener régulièrement des capitalisations et/ou évaluations de leurs actions d'ECSI. Les entretiens effectués ont également fait remonter un réel désir de ces acteurs de pouvoir démontrer leurs effets : beaucoup ont en effet le sentiment que leurs actions ont des effets importants sans pour autant pouvoir l'expliquer et le démontrer de manière rigoureuse, et par là même valoriser leurs actions par la suite. Le « fond » de la dynamique étant déjà présent, l'outillage de ces acteurs en référentiels, indicateurs, etc. semble être la prochaine étape en vue de leur permettre de réaliser des évaluations plus précises et utiles.

**Figure 21 "Concernant le suivi et l'estimation des effets des actions d'ECSI de votre structure, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?" (Répondants : OSC nationale, locale et collectivités territoriales)**



Source : Evaluation ECSI MEAE-AFD – Elaboration et analyses EY

**Tableau 10 Eclairages comparatifs : le système de suivi de l'ECM en Irlande**

 Un premier cadre de mesure de la performance (PMF *Performance Measurement Framework*<sup>91</sup>) relative à l'éducation au développement a été développé en 2011 à la suite d'une première évaluation de cette thématique. L'objectif était de disposer d'un ensemble de mesures claires afin de poser des fondations pour la stratégie à venir relative à l'éducation au développement 2012-2015. La volonté de poursuivre dans cette approche basée sur les résultats est clairement inscrite dans la stratégie de 2017, mais les entretiens effectués nous ont appris que **ce cadre avait été pour le moment « mis en pause » du fait de problèmes qui avaient émergé notamment concernant le niveau de détails exigés par le PMF qui était d'après les retours d'entretiens trop ambitieux.** De façon globale et malgré ces premières avancées, la problématique du suivi des effets de l'ECM reste un défi aux yeux des acteurs irlandais interrogés. En ce sens, un travail est sur le point d'être engagé entre Irish Aid et IDEA sur l'exploration même de la notion d'impact de l'ECM : définition, identification des différents modèles d'évaluation, processus de renforcement des capacités des OSC concernant l'évaluation, etc. Ces constats sont éclairants dans la perspective d'élaboration d'un référentiel commun d'indicateurs et mesure des effets pour les acteurs d'ECSI en France : un travail semble nécessaire en

<sup>91</sup> [Performance Measurement Framework \(irishaid.ie\)](http://Performance Measurement Framework (irishaid.ie))

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

amont afin d'explorer la définition même des types d'intervention réalisées par les acteurs d'ECSI et d'harmoniser ces dernières, et explorer davantage la notion d'impact dans les processus de changement transformationnel et de long terme. L'exemple irlandais montre que l'élaboration d'outils doit aller de pair avec l'inclusion des acteurs de l'ECSI dans ce processus d'élaboration ainsi que le renforcement de capacités de ces dernières, sans quoi un décrochage de ces dernières est à prévoir.

### Un pilotage, une animation et une communication qui se heurtent aux inégalités territoriales

*Cette thématique est approfondie et complétée dans la partie afférente à l'efficacité « Effets sur la structuration des acteurs de l'ECSI ».*

**Au niveau territorial, l'animation et le pilotage de l'ECSI repose beaucoup sur les RRMA et des collectifs associatifs** (régionaux ou les représentations territoriales de collectifs nationaux). Le rôle des RRMA a notamment connu un passage à l'échelle depuis leur création à partir des années 1990-2000, avec la mise en œuvre depuis 2020 du programme RECITAL financé par l'AFD et porté par la CIRMA. **Néanmoins, les moyens n'apparaissent pas toujours suffisants** pour à la fois gérer administrativement les fonds (y compris l'animation des comités de sélection) et accompagner les acteurs de terrain de l'ECSI, notamment pour les dispositifs qui sortent du périmètre du programme RECITAL (comme ceux mis en œuvre par le FONJEP ou encore les dispositifs européens). Dans le cas de l'étude de cas Mindchangers par exemple (appels à projets de financements européens gérés par Résacoop), le pilotage et l'animation des activités et du programme plus généralement se sont heurtées à un réel manque de moyens humains, le premier rapport de mise en œuvre de Résacoop pointant du doigt l'existence d'un sous-effectif chronique au RRMA (marqué par 3 départs au sein de l'équipe en quelques mois).

Cette problématique apparaît cruciale car sans accompagnement de proximité il est difficile de mobiliser de nouveaux acteurs et de diffuser l'ECSI au-delà des « convaincus ». La faiblesse des moyens humains pourrait s'avérer problématique en cas de reconnaissance croissante de l'ECSI au niveau stratégique et d'une augmentation des financements qui lui sont dédiés.

Par ailleurs, comme cela a été observé dans le cadre de l'étude de cas Bretagne, si cette logique de financement en cascade du national vers le RRMA puis du RRMA vers les coordinateurs locaux, permet d'assurer la participation du niveau local dans la coordination des activités et de couvrir en partie le temps de coordination dédié aux festivals, **ils ne permettent pas de soutenir la structuration de ces acteurs sur le moyen terme.**

En outre, il existe **des différences significatives entre régions concernant la nature et l'envergure des RRMA** : plusieurs régions ont des RRMA disposant de plus d'une dizaine de salariés (ex : Nouvelle Aquitaine, Grand Est) quand les équipes sont limitées à 3 ou 4 salariés dans d'autres (ex: Bretagne), ce qui a un impact sur les capacités d'accompagnement. Enfin, certaines régions ne disposent de RRMA sur leur sol, ce qui complique l'animation territoriale (Île de France, Corse, Outre-Mer sauf Guadeloupe). Cela a un impact sur le soutien aux initiatives au niveau local ainsi que sur la régularité des animations. Ainsi, en Bretagne, l'appui à des initiatives comme Alimenterre, le FESTISOL, la semaine du commerce équitable reste limité (malgré parfois l'engagement de certains acteurs) et le caractère ponctuel des animations est perçu comme un frein à la génération d'effets durables en termes de sensibilisation des publics. Le programme RECITAL constitue un outil efficace pour améliorer la péréquation territoriale en matière d'ECSI.

De façon globale, les entretiens et études de cas menées ont fait remonter un **besoin de communication et valorisation des actions d'ECSI menées**. Certains dispositifs restent en effet relativement bien identifiés par les bénéficiaires (ex : Tandems Solidaires en région Bourgogne-Franche-Comté) mais mériteraient tout de même de bénéficier d'une publicité accrue. A ce titre, l'événement de valorisation qui a été mis en place par l'AFD dans le cadre du programme « Réinventer le monde » constitue un exemple de bonne pratique, et contribue à la fois à la visibilité et au rayonnement du programme et à la reconnaissance des actions menées par les élèves. D'autres exemples de bonnes pratiques existent également, à l'instar du programme Mindchangers où l'association de services déconcentrés et autres services d'Etat a pu donner, d'après le RRMA, une visibilité certaine au projet et ont permis à ce dernier de se faire connaître dans d'autres institutions et réseaux.

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Dans tous les cas, une augmentation de la communication ne doit être faite qu'avec l'assurance que les financements des dispositifs concernés puissent supporter un afflux potentiel de nouvelles candidatures.

### **Un rapport coûts-bénéfices plutôt efficient malgré un équilibre à trouver entre engagement bénévole et redevabilité**

Le rapport coûts-bénéfices de l'ECSI n'est pas chose aisée à quantifier. Néanmoins, plusieurs constats peuvent guider la réflexion en la matière. Au niveau local, le moteur de l'ECSI est en très grande majorité constitué par l'engagement bénévole de milliers de personnes (bénévoles dans les associations, professeurs sans heures de décharge, etc.) et s'opère donc à coût nul. Dans le cadre scolaire, les actions se passent dans les classes et établissements et ne nécessitent donc pas de location de salle. Les financements dédiés à l'ECSI ne financent ainsi que des fournitures, ressources méthodologiques, etc. **L'ECSI permet à cet égard d'obtenir des effets avec relativement peu de moyens.**

**L'équilibre entre engagement bénévole et redevabilité reste néanmoins fragile.** L'engagement bénévole demande un investissement important, en dehors des heures de travail, et la question de la motivation est centrale. Les bénévoles recherchent ainsi le plus souvent à mener des actions concrètes de terrain leur permettant de se « réaliser » à travers leur engagement. Pour ce faire, ils ont besoin de moyens financiers et postulent à différents dispositifs relevant de l'AFD, du MEAE ou d'autres institutions. Mais si ces moyens sont associés à des exigences trop fortes au moment de la postulation ou du reporting, le risque est de décourager cet engagement bénévole. Par exemple, le FESTISOL a revu en 2018 le dossier de postulation au « Coup de Pouce », dispositif de micro-financement destiné à soutenir les organisations menant des actions dans le cadre du FESTISOL. Cette révision visait à mettre en place un retour critique aux porteurs de projet candidats soulignant les faiblesses de leur dossier et détaillant les axes d'amélioration : bien que pensée comme un effort d'accompagnement, cette initiative a été mal perçue et comprise par certaines associations locales, qui y ont vu une mesure décourageante et déconnectée du terrain. Du fait de cette réaction, cette initiative a été abandonnée l'année suivante pour un autre dispositif. Le constat est le même dans la plupart des programmes comportant un fonds en cascade (RECITAL, Génération Climat, Occurens...). Alors que la mise en place du « criblage » se profile, le risque d'un découragement du tissu bénévole local face à des conditions de reporting trop importantes ne doit pas être écarté. Le risque est aussi de voir les dispositifs dépendant du MEAE (ISI, JSI-VVSI notamment) sursollicités au détriment de ceux dépendant de financements AFD car les règles de postulation et de reporting sont considérées comme plus simples.

Par ailleurs, **certains publics spécifiques demandent un investissement accru.** Ainsi que précédemment évoqué, les JAMO constituent un public particulier qui ne peuvent suivre un dispositif « classique » d'ECSI : le niveau de préparation et de suivi des activités envers ces derniers doit en effet être amplifié et adapté afin de répondre à leurs besoins particuliers, ainsi que le démontrent les expériences des projets « Ambassadeurs » ou IVO4ALL de France Volontaires. A cet égard, ces activités demandent davantage d'investissement et les coûts apparaissent plus élevés.

## 7. Des effets certains sur le secteur de l'ECSI, ses organisations et ses bénéficiaires finaux

### Questions évaluatives traitées dans ce chapitre

**QE8 :** Sur le secteur. Dans quelle mesure l'action des contributeurs (MEAE et AFD) en faveur de l'ECSI a-t-elle contribué à la structuration du secteur de l'ECSI ?

**QE 9 :** Sur les organisations. Dans quelle mesure l'action des contributeurs en faveur de l'ECSI a-t-elle renforcé les capacités institutionnelles, opérationnelles et méthodologiques des organisations mettant en œuvre au niveau national et local les actions d'ECSI ?

**QE 10 :** Sur les équipes. Dans quelle mesure l'action des contributeurs en faveur de l'ECSI a-t-elle renforcé la connaissance, les capacités pédagogiques des professionnels et bénévoles mettant en œuvre les actions d'ECSI au niveau national et local ?

**QE 11 :** Sur les participant-e-s. Dans quelle mesure les interventions soutenues par le MEAE et l'AFD permettent-elles d'observer des résultats et impacts ?

### Préalable méthodologique

Ce bloc de questions examine **les effets et impacts** de l'action des contributeurs (MEAE et AFD) en faveur de l'ECSI à plusieurs niveaux :

- ▶ **Sur la structuration du secteur de l'ECSI**
- ▶ **Sur le renforcement des capacités** institutionnelles, opérationnelles et méthodologiques **des organisations**
- ▶ **Sur le renforcement** de la connaissance, des capacités pédagogiques **des équipes** (professionnels et bénévoles) au niveau national et local
- ▶ **Sur les participants** en fonction des types d'actions menées et des profils de participants

Ces analyses reposent sur le croisement de plusieurs outils : entretiens, enquête, écoute des réseaux sociaux, études de cas et focus groups, ainsi que la systématisation des rapports d'évaluation ou études d'impacts des différents programmes soutenus par l'AFD ou le MEAE relatifs à l'ECSI.

### Principales conclusions

#### Effets sur la structuration des acteurs de l'ECSI

- ▶ Un financement soutenu et croissant des collectifs menant des programmes de structuration du milieu associatif dans le domaine de l'ECSI qui permet, via ces collectifs, de soutenir, dans le temps, le renforcement et la mise en réseau des acteurs de l'ECSI.
- ▶ Malgré la dissolution d'EDUCASOL, l'action combinée de plusieurs collectifs permet, dans une certaine mesure, de couvrir les différentes fonctions de "structuration" nécessaires aux acteurs de l'ECSI.
- ▶ Le groupe de concertation ECSI, une instance de dialogue souple qui favorise l'échange et l'apprentissage grâce à une animation portée par l'AFD et à des moyens mis à disposition.
- ▶ Les RRMA jouent un rôle d'animation clé de l'ECSI au niveau territorial depuis plusieurs années grâce au soutien du MEAE, rôle qui s'est fortement renforcé avec le programme RECITAL financé par l'AFD. D'autres acteurs contribuent également à l'animation territoriale, comme les collectifs associatifs (RADSI, CROSI, etc.)
- ▶ Une contribution directe du MEAE et de l'AFD en revanche plus faible à la structuration du milieu associatif au niveau local (subrégional). Les dispositifs existants (y compris les fonds en cascade)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

couvrent mal les besoins d'OSC "méso" qui jouent un rôle de structuration à un niveau intercommunal / départemental.

- ▶ Une contribution qui pourrait s'étendre à de nouvelles têtes de réseaux, notamment dans le domaine de l'insertion (ex : UNML) ou de la coopération décentralisée (ex: CUF ou ARRICOD).

### Effets sur les organisations

- ▶ Une montée en compétence sur le plan méthodologique des organisations menant des actions d'ECSI au niveau national avec notamment des pratiques régulières d'apprentissage instaurées.
- ▶ Un soutien qui a permis d'étendre la portée de plusieurs programmes d'ECSI (ex: FESTISOL, Apprentis d'Auteuil) et la mobilisation de nouveaux acteurs issus d'autres écosystèmes (éducation populaire, migrations...) ou qui avaient auparavant une action plus locale (KuriOz, Cool'eurs du Monde).
- ▶ Un changement d'échelle de l'ECSI au-delà des programmes existants qui passerait surtout par la mobilisation de nouvelles familles d'acteurs (insertion, éducation populaire notamment)
- ▶ Une transversalisation des enjeux de genre dans les organisations (OSC, collectifs) et les programmes d'ECSI à renforcer.

### Effets sur les équipes

- ▶ Un effet certain des programmes sur les compétences pédagogiques et de gestion de projets des équipes mettant en œuvre les actions sur le terrain
- ▶ Un effet plus limité sur le désir d'engagement car il constitue souvent un préalable pour s'engager dans l'animation d'une action d'ECSI
- ▶ Un manque de reconnaissance des porteurs de projets d'ECSI, notamment en milieu scolaire, qui pourrait entraver la poursuite ou le développement des actions d'ECSI
- ▶ L'absence d'actions de sensibilisation des équipes des institutions publiques et des décideurs politiques / élus, des OSC dont l'ECSI n'est pas l'axe principal, des équipes des bailleurs privés, des médias.... qui limite la croissance des actions d'ECSI.

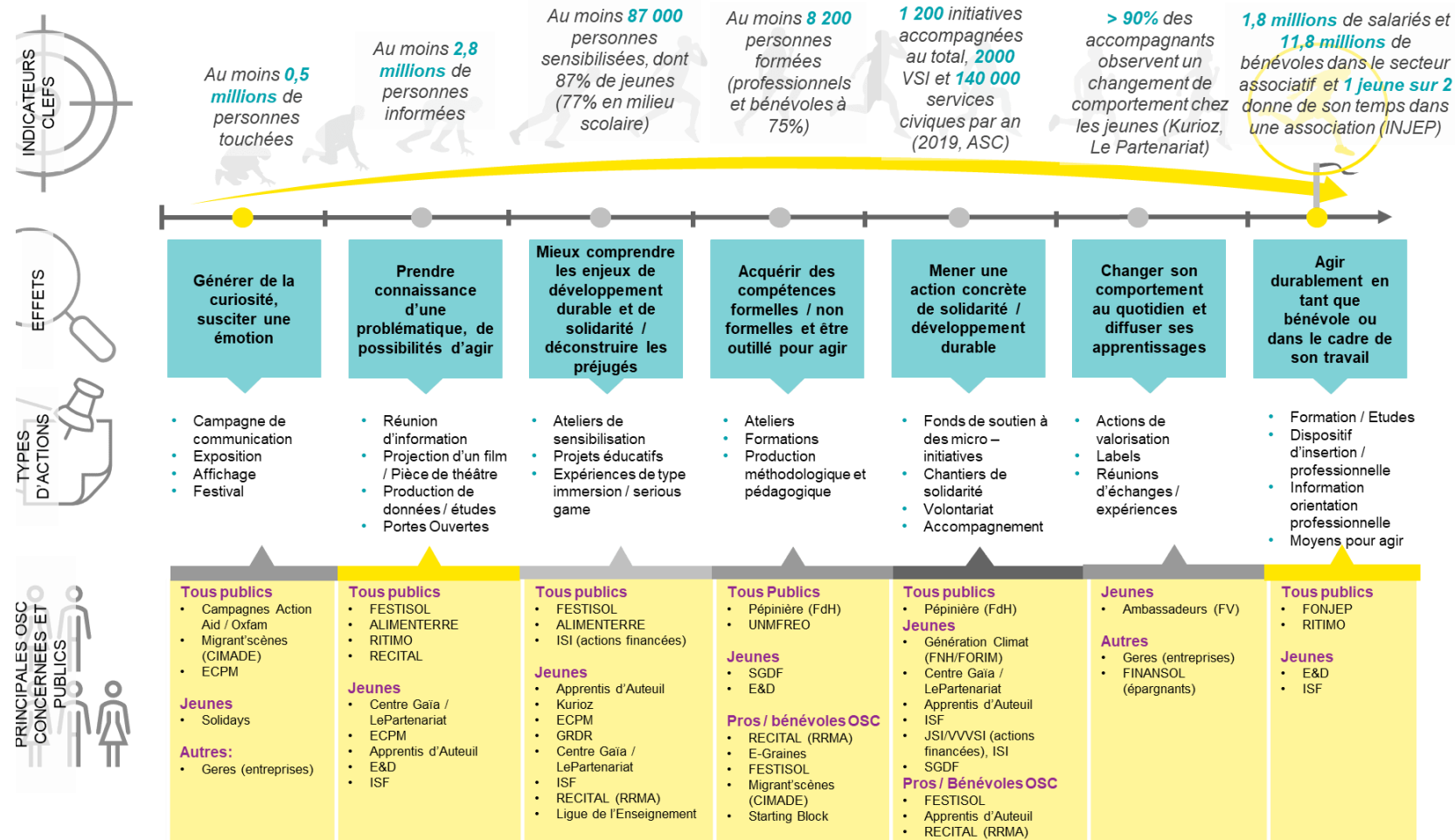
### Effets sur les participants

- ▶ Des effets importants sur les jeunes visés par les actions de sensibilisation active en matière d'ECSI notamment sur leur développement personnel, les valeurs qu'ils défendent, leur désir d'engagement, ou encore leur capacité à vivre-ensemble.
- ▶ Des effets particulièrement significatifs des expériences de mobilité sur le parcours d'insertion et l'engagement des jeunes ayant le moins d'opportunité, alors que les programmes les ciblant restent rares faute de dispositif de soutien adapté.
- ▶ Des effets qui restent difficiles à mesurer pour les actions de sensibilisation passive faute de dispositifs de suivi-évaluation installés, à l'exception du FESTISOL. Les retours des participants montrent des effets en termes de compréhension des enjeux globaux et de désir d'engagement.
- ▶ Des programmes qui parviennent à toucher un public renouvelé à chaque édition, même lorsqu'ils ciblent d'autres participants que les publics scolaires.
- ▶ Des programmes de volontariat portés par les collectivités locales ou les OSC qui permettent de concrétiser un désir d'engagement mais ont plus de difficulté à intégrer les jeunes ou adultes éloignés de la mobilité.

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

**Figure 22 Effets recensés des actions d'ECSI soutenues par le MEAE et l'AFD entre 2015 et 2020 (vision Théorie du Changement)**

Sources : 22 évaluations de programmes soutenus par l-OSC systématisés, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021 – INJEP, Statistiques 2019 sur les formes de volontariat internationaux, 2019  
 Note méthodologique : Le graphique suivant repose sur une systématisation de plusieurs sources (rapports d'évaluation, baromètre INJEP, etc.). Il donne un aperçu des types d'effets générés selon le type d'actions d'ECSI menées. Les chiffres donnés correspondent soit à une agrégation des données de résultats retranscrites dans les rapports d'évaluation (4 premiers indicateurs du graphique qui concernent les bénéficiaires finaux des actions d'ECSI soutenues) de programmes d'ECSI - il s'agit alors d'un minimum, les données étant incomplètes - soit d'indicateurs globaux tirés de rapports nationaux (ex : nombre VSI par an). A noter que pour le nombre de personnes engagées dans des associations (dernier indicateur), ce chiffre global n'est pas un effet spécifique de l'ECSI. Mais l'ECSI peut contribuer à faire évoluer ce chiffre global, au même titre que les autres "éducations à".



## 7.1. Effets sur la structuration des acteurs de l'ECSI

### Un soutien historique et croissant à la structuration du milieu associatif dans le domaine de l'ECSI

Le MEAE et l'AFD soutiennent depuis longtemps des programmes de structuration du milieu associatif (SMA<sup>92</sup>) menés par des collectifs d'OSC ou multi acteurs, notamment dans le domaine de l'ECSI (les programmes du FESTISOL et de RITIMO, par exemple, sont soutenus de manière continue ou quasi continue depuis plusieurs décennies). Aujourd'hui, ce soutien est effectué selon les périmètres de chaque institution : l'AFD via le dispositif I-OSC soutient les programmes SMA de collectifs associatifs, le MEAE accorde des financements de fonctionnement importants et récurrents avec une contractualisation pluriannuelle spécifique (France Volontaires, la plateforme des acteurs du volontariat à l'international, et les RRMA).

Dans le sillage des engagements pris dans la stratégie AFD-OSC 2018-2022, la période 2015-2020 ne fait pas exception : les acteurs traditionnels comme le FESTISOL, RITIMO, le CFSI<sup>93</sup> (Alimenterre) ont bénéficié du soutien de l'AFD via le dispositif I-OSC, France Volontaires et les RRMA via le MEAE (et l'AFD depuis 2020 pour les RRMA). Ainsi, les financements accordés à destination de collectifs jouant un rôle de structuration du milieu associatif ont représenté 42% des financements relevant de l'ECSI (près de 15M EUR sur 2015-2020), sans compter le programme RECITAL (données AFD retraitées).

Cette continuité dans le temps du soutien à des programmes de structuration du milieu associatif est essentielle :

- ▶ Elle donne de la prévisibilité aux acteurs de l'ECSI qui peuvent donc programmer leurs actions en fonction de grands moments clés récurrents (le FESTISOL et ALIMENTERRE<sup>94</sup>).
- ▶ Elle permet d'entretenir des dispositifs d'information, d'orientation ou d'accompagnement dans le temps (RRMA, France Volontaires, RITIMO, entre autres) qui font face à une demande sans cesse renouvelée (nouvelles associations, nouveaux bénévoles, nouveaux volontaires...).

La récurrence des actions ne semble pas avoir d'impact négatif sur l'évolution des actions. Les organisations financées via le dispositif I-OSC s'interrogent régulièrement sur leur action via des évaluations, capitalisations ou études d'impact et sont membres du F3E<sup>95</sup>, réseau multi acteurs centré sur l'apprentissage. Elles ont notamment fait partie de la communauté de pratiques ECSI coanimée par le F3E et EDUCASOL puis le FESTISOL (après dissolution d'EDUCASOL). Ce questionnement a permis des remises en question et évolutions significatives, notamment pour RITIMO (recentrage sur la fonction d'information) ou le FESTISOL (de l'EAD vers l'ECSI, renforcement de l'échelon régional...). Quant à France Volontaires, dont le mode de financement est distinct<sup>96</sup>, la plateforme a aussi multiplié les programmes innovants (IVO4ALL, TERO, Ambassadeurs, FSPI en Amérique Latine...), sans toutefois arriver à les intégrer dans son budget récurrent malgré des résultats probants. Celui-ci couvre les principales fonctions de France Volontaires mais ne prévoit pas un cadre renforcé d'accompagnement des volontaires suivis par les missions locales qui auraient accès à une mobilité internationale. La période 2015-2020 a aussi été marquée par une ouverture du soutien du dispositif I-OSC à de nouveaux collectifs provenant d'autres horizons comme l'Union des Associations E-Graines (mouvement associatif d'éducation populaire), ou à des collectifs avec une envergure régionale comme le RADSI en Nouvelle Aquitaine, à la faveur de l'ouverture du dispositif I-OSC aux acteurs

---

<sup>92</sup> Définition d'un projet de structuration du milieu associatif : « Il doit avoir un impact national en France, au minimum sur l'un ou plusieurs des trois piliers suivants : i) structuration, rapprochement, convergences d'actions des OSC et ancrage dans le milieu associatif ; ii) professionnalisation et création/diffusion d'innovations dans le milieu et au-delà ; iii) contribution des OSC dans leur action collective pour un dialogue renforcé sur l'action publique et les enjeux nationaux/internationaux relatifs au développement et à la solidarité internationale ». Critères de sélection - Annexe 1 – dossier AMI I-OSC – AFD, 2019-2020

<sup>93</sup> Comité français pour la solidarité internationale

<sup>94</sup> ALIMENTERRE est un programme de sensibilisation et un outil dont l'ambition est l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires mondiaux afin de co-construire des systèmes alimentaires durables et contribuant au droit à l'alimentation

<sup>95</sup> <https://f3e.asso.fr/decouvrir-le-f3e-en-quelques-mots/>

<sup>96</sup> France Volontaires est financé par le MEAE en vertu d'une convention d'objectifs triennale, ce n'est donc pas un financement en mode « projet ».



## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

régionaux (et non plus nationaux). Le recul est faible sur ces programmes pour en évaluer les effets. L'analyse des rapports d'évaluation montre cependant qu'il n'est pas facile pour des acteurs venus d'autres horizons (éducation populaire, solidarité internationale...) de développer des actions d'ECSI pour la première fois. Plusieurs difficultés ont été relevées : définir des objectifs réalistes et cohérents, mesurer son action, trouver les bons partenaires au niveau local, mettre en œuvre des actions avec des équipes encore peu formées sur l'ECSI... Pour autant, l'ouverture à de nouveaux acteurs, à de nouvelles pratiques et perspectives est essentielle pour augmenter la portée de l'ECSI. La logique de « pilote », qui est tout à fait possible dans le cadre du dispositif I-OSC, pourrait être davantage assumée et affichée (ex : modalité affichée dans le dossier de postulation, taux de cofinancement différencié, possibilité de consacrer la première année à des activités d'études et de formation...) pour permettre une montée en charge progressive de collectifs ou associations se lançant dans des actions d'ECSI.

### Le groupe ECSI : une structuration innovante d'un dialogue sectoriel multi acteurs

Ainsi qu'évoqué dans la partie afférente à la pertinence, le groupe de concertation l'ECSI est un espace de dialogue et de partage d'expériences créé en 2017 et réunissant, à l'invitation de l'AFD, des représentants d'associations, de quatre ministères (MEAE, MAA, MTE et MENJ), de collectivités territoriales et de réseaux régionaux multi-acteurs. Ce groupe compte plusieurs réalisations concrètes à son actif : ses membres ont ainsi produit un argumentaire commun, finalisé en novembre 2020, détaillant les raisons pour lesquelles l'ECSI doit constituer une priorité des politiques publiques et une composante essentielle des actions des organisations. Cet argumentaire constitue aujourd'hui le cadre de référence de nombreux acteurs de l'ECSI ou souhaitant mener des actions d'ECSI. Ses membres préparent en outre actuellement un événement d'envergure en octobre 2022 afin de valoriser les acteurs et programmes de l'ECSI auprès d'organisations actives dans d'autres domaines (autres « éducations à », jeunesse, insertion, égalité femmes-hommes, élus et cadres de collectivités locales, ...).

Ce groupe constitue aujourd'hui un **modèle de concertation dans un cadre souple**, favorisant la co-construction et des relations horizontales entre acteurs de différentes natures et de différents domaines. Sa réussite repose sur une animation portée par l'AFD et des moyens ponctuels accordés pour soutenir les activités de la plateforme : prestation d'accompagnement de la dynamique ayant mené à la définition de l'argumentaire commun, embauche d'un cabinet de relations publiques pour organiser l'évènement d'octobre. Ces moyens permettent d'entretenir un agenda d'activités autour d'objectifs communs. Ce groupe a permis de **compenser, en partie, la dissolution d'EDUCASOL**, en permettant aux actrices et acteurs de l'ECSI de disposer d'un espace de dialogue multi acteurs. Le public de ce groupe apparaît par ailleurs plus large que celui d'EDUCASOL, qui se limitait aux OSC. A noter que le portage du groupe était initialement conjoint entre l'AFD et Educasol, et que le portage actuel principalement du fait de l'AFD peut questionner certains membres du groupe. *Pour plus d'informations, se référer à la-sous partie « Une recomposition en cours après la dissolution d'EDUCASOL » (à venir dans la suite du rapport).*

### Le soutien aux RRMA, une contribution majeure à l'animation territoriale de l'ECSI

Depuis leur création dans les années 1990/2000, **les RRMA jouent un rôle croissant d'animation territoriale auprès des acteurs de l'ECSI**. Plusieurs RRMA sont historiquement engagés dans le domaine de l'ECSI, notamment ceux qui assurent un rôle de coordination régionale du FESTISOL ou s'investissent dans la coordination d'Alimenterre. Ce rôle d'animation a connu un changement d'échelle avec la mise en œuvre depuis 2020 du programme RECITAL, financé par l'AFD et porté par la CIRMA. En effet, ce programme a permis de :

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

- ▶ Disposer d'information sur le secteur de l'ECSI dans chaque région (cartographies régionales des acteurs de l'ECSI, observatoires régionaux...)
- ▶ D'accompagner financièrement les acteurs de l'ECSI via les fonds territoriaux (fonds en cascade à l'échelle d'une région avec des modalités différentes selon les régions). 249 projets ont été financés par les fonds territoriaux lors de la phase 1 du programme<sup>97</sup>.
- ▶ D'informer, orienter ou accompagner méthodologiquement les acteurs de l'ECSI.

Comme le souligne l'évaluation du programme RECITAL<sup>98</sup>, il a aussi permis **un transfert d'expérience et de bonnes pratiques** des RRMA les plus « expérimentés » en matière d'ECSI vers des RRMA davantage « novices » en la matière. C'est le cas par exemple des « Tandems Solidaires »<sup>99</sup>. La phase 2 prévoit d'étendre le périmètre du programme (entrée de Karib Horizon, YCID<sup>100</sup>, sans gérer de fonds territoriaux dans un premier temps) et notamment des fonds territoriaux qui vont s'étendre à la quasi-totalité du territoire métropolitain (hors Île de France et Corse qui n'ont pas de RRMA). Le programme RECITAL contribue ainsi à une **meilleure péréquation du territoire en matière d'animation** du domaine de l'ECSI à une échelle qui apparaît mieux adaptée que le niveau national étant donné l'ancrage local des actions d'ECSI. Par ailleurs, le caractère multi-acteurs des RRMA apparaît particulièrement adapté à l'ECSI qui fait également intervenir des organisations de multiples secteurs : solidarité internationale, éducation populaire, éducation formelle... et de multiples natures : OSC, collectifs d'OSC, collectivités territoriales, établissements scolaires...

Cependant plusieurs limites doivent être soulignées :

- ▶ **L'absence de RRMA en Île-de-France.** Cette situation ne permet pas d'assurer un maillage entre les différentes composantes des « éducations à » ni de mettre en relation les OSC avec d'autres types d'acteurs, au premier rang desquels les collectivités territoriale. L'Île-de-France se retrouve donc dans une situation paradoxale : une concentration des têtes de réseaux associatifs (y compris en matière d'ECSI), mais des actions locales disparates et peu articulées. Certains acteurs cherchent à compenser ce manque : le FESTISOL assure directement le rôle de coordination régionale normalement délégué à un collectif régional, ou certaines collectivités locales assurent ce rôle d'animation directement (Montreuil ou via le GIP YCID coopération, un RRMA à échelle départementale dans les Yvelines). Des structures comme Via le Monde (centre ressource départemental dédié à la citoyenneté internationale, à la mondialisation, au développement) jouent également un rôle important d'animation (en Seine Saint Denis pour l'exemple précité). Mais, alors que le programme RECITAL a renforcé significativement le rôle de « chef d'orchestre » de l'ECSI des RRMA, l'absence de RRMA en Île-de-France pouvant canaliser le programme RECITAL fait peser un risque de décrochage des actions d'ECSI en Île-de-France à terme. La question de la création d'un RRMA à l'échelle de l'Île-de-France devrait être remise à l'ordre du jour. Des initiatives sur ce dernier point ont vu le jour : le FESTISOL a par exemple engagé depuis 2020 une réflexion sur la création d'un réseau régional ECSI Ile-de-France informel, qui pourrait servir de bases en vue d'éventuels approfondissements / création de RRMA.
- ▶ **L'absence de RRMA en Corse, en Martinique, en Guyane, à la Réunion ou à Mayotte.** Comme en Île-de-France, cette situation constitue une limite importante dans la mise en réseau des acteurs de l'ECSI ou dans l'accompagnement financier et méthodologique des acteurs de l'ECSI (absence du programme RECITAL et des fonds territoriaux en l'absence d'un RRMA). Là aussi, la création de RRMA pourrait être posée, dans le sillage de la création de Karib Horizon en Guadeloupe.
- ▶ **Les contraintes du cadre financier du dispositif I-OSC :** s'il a permis de trouver un cadre de contractualisation pour le programme RECITAL, ce cadre présente des limites pour son développement, comme l'encadrement de l'augmentation du budget (seuil indicatif de 20% entre

---

<sup>97</sup> Données provisoires sur les fonds territoriaux, CIRMA

<sup>98</sup> Rapport d'évaluation du programme RECITAL 2020-2021

<sup>99</sup> Voir annexe : étude de cas « Tandems Solidaires »

<sup>100</sup> Yvelines Coopération internationale et développement

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

deux phases<sup>101</sup>) qui ne permet pas d'accompagner le développement du programme<sup>102</sup>. Par ailleurs, les règles de *reporting*, comme pour d'autres dispositifs de financement en cascade mis en œuvre grâce à des financements de l'AFD, sont jugées lourdes par les bénéficiaires de fonds territoriaux compte tenu des montants en jeu (moyenne autour de 4000-5000 EUR), et cela avant même la mise en œuvre du criblage. Enfin, étant donné qu'il s'agit du guichet « OSC » de l'AFD, les collectivités territoriales peuvent être impliquées comme partenaires mais pas comme bénéficiaires des actions.

### Le soutien aux collectifs nationaux pour couvrir les différentes fonctions de structuration

Les actions d'ECSI sont foisonnantes et diverses. Cependant, quelques programmes jouent un rôle de catalyseur d'un grand nombre d'actions : le FESTISOL et, dans une moindre mesure, ALIMENTERRE et Migrants'scene<sup>103</sup>. Le Festival des Solidarités (FESTISOL) est le programme le plus important d'ECSI en termes de participants sur la période récente (environ 600 000 personnes en cumulé sur la période 2017-2021<sup>104</sup>) et constitue un moment marquant de l'année, particulièrement pour des associations ou collectifs d'associations locales reposant sur des bénévoles. En offrant un cadre, un outillage, une communication nationale qui renforce la communication locale, et un soutien financier (le dispositif « Coup de Pouce »), **le FESTISOL facilite la mobilisation de nombreuses associations locales**, regroupées en collectifs locaux, reposant sur l'engagement bénévoles de ses membres et disposant de très peu de moyens. Le constat est similaire à une échelle inférieure pour **ALIMENTERRE qui canalise les actions d'ECSI des acteurs du développement rural** et particulièrement de ceux de l'enseignement agricole.

Par ailleurs, ces programmes particuliers n'attirent pas que « les convaincus » et arrivent à sensibiliser, chaque année, de nouveaux publics. Ainsi, le bilan 2019 du FESTISOL montre que 51% des participants à une animation du festival le faisaient pour la première fois. Les données ne sont pas connues pour ALIMENTERRE mais étant donné le renouvellement annuel des élèves / étudiants dans les établissements d'enseignement agricole, qui représentent une grande partie du public d'ALIMENTERRE, le taux doit être relativement proche.

Enfin, il convient également de rappeler le rôle important de RITIMO, collectif créé en 1985 centré sur l'information et l'orientation des organisations locales et des personnes autour de la solidarité internationale. A travers son réseau de 75 associations ou collectifs assurant une fonction de centre d'accueil RITIMO ou de relai, et son site internet, ce sont autour de 200 000 personnes par an qui consultent des ressources ou informations de RITIMO<sup>105</sup>.

En reprenant le travail d'analyse des fonctions des principaux collectifs d'ECSI réalisé dans le cadre de l'évaluation du FESTISOL, on constate que toutes les fonctions associées à la structuration du milieu associatif de l'ECSI sont assurées par au moins un collectif ou programme SMA (FESTISOL, le CRID – hors FESTISOL -, RITIMO, les collectifs régionaux comme le RADSI ou encore les RRMA).

---

<sup>101</sup> Même si indicatif, ce seuil de 20% sert en pratique souvent de valeur de référence d'après les entretiens effectués.

<sup>102</sup> L'augmentation prévue en phase 2 risque d'être absorbée par l'augmentation du périmètre géographique du programme et par l'augmentation du nombre de fonds territoriaux régionaux. Les fonds territoriaux déjà mis en place sur la phase 1 ne devraient pas connaître d'augmentation significative

<sup>103</sup> Migrants'scènes est festival constitué de manifestations pluridisciplinaires (théâtre, danse, cinéma, ateliers, débats, expositions) qui a lieu chaque année depuis 2020 en France et à l'étranger.

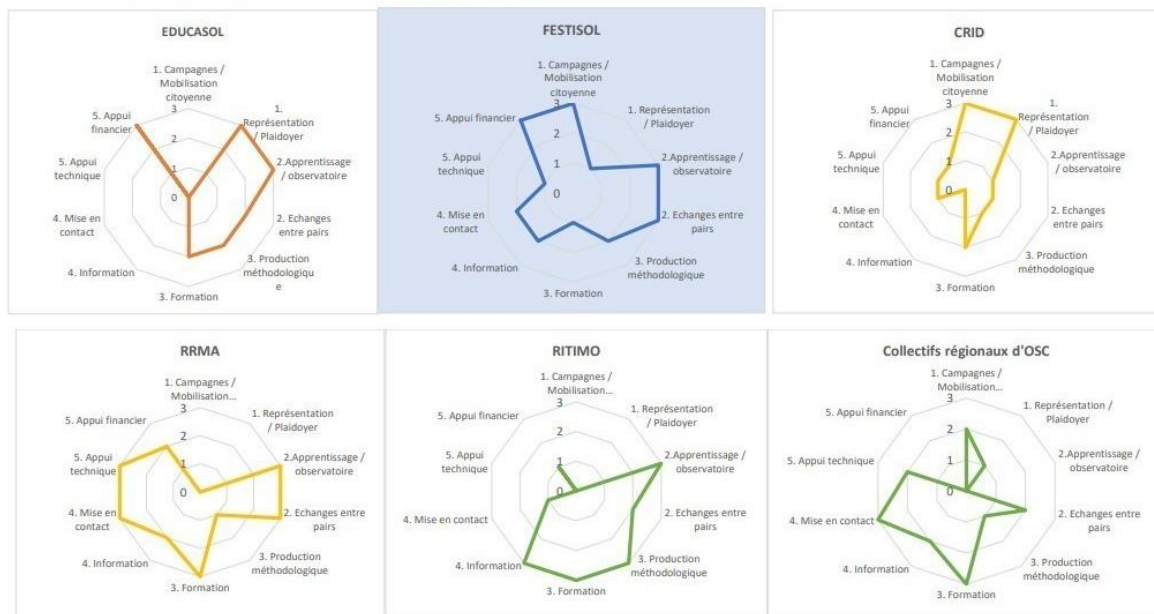
<sup>104</sup> Données compilées dans les évaluations des deux précédents triennaux 2016-2018 et 2019-2021 (estimation extrapolée des années précédentes pour l'année 2021).

<sup>105</sup> Evaluation du programme « l'information, levier de changement 2019-2021 » de RITIMO

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

**Figure 23 Comparaison des fonctions des collectifs contribuant à la structuration de la société civile dans le domaine de l'ECSI**

Notation : Fonction très investie, avec de multiples activités développées : 3. Fonction plutôt investie avec des activités ponctuelles, en propre : 2. Fonction moins investie et/ou à travers des membres : 1. Fonction non investie : 0.



Source : Rapport d'évaluation du FESTISOL 2019-2021 – élaboration Eval4change <https://www.festivaldessolidarites.org/medias/EvalFESTISOL1921RapportFinalVF.pdf>. NB : cette figure est commentée dans les points suivants.

### Une recomposition en cours après la dissolution d'EDUCASOL

Depuis la fin d'EDUCASOL<sup>106</sup> en 2019, ex-tête de réseau des acteurs nationaux de l'ECSI soutenue par l'AFD et dissoute par ses membres, l'ECSI a perdu un espace d'ensemble du secteur associatif au niveau national, et notamment une fonction de plaidoyer sectoriel ainsi qu'une fonction d'observatoire et de production méthodologique à l'échelle du secteur. Sa dissolution s'explique en premier lieu par l'impossibilité de renouveler ses instances de gouvernance faute de candidats, ainsi que, plus à la marge, des problématiques d'organisation et de stratégie de la structure. La recomposition est en cours grâce à des programmes financés par l'AFD : le programme RECITAL piloté par la CIRRMA soutient l'émergence d'observatoires régionaux de l'ECSI tandis que plusieurs acteurs produisent des ressources méthodologiques (ex : FESTISOL, RITIMO) alors que le dialogue avec les institutions passe par le groupe de concertation ECSI. Concernant la fonction de plaidoyer, un groupe ECSI a été créé à Coordination SUD pour spécifiquement porter les questions de plaidoyer relatives à l'ECSI et les intégrer au plaidoyer global des OSC membres de Coordination SUD. Si ce schéma fonctionne, toutes les fonctions auparavant assurées par EDUCASOL auront été reprises. Finalement, l'affirmation du caractère multipolaire de la structuration du milieu associatif de l'ECSI apparaît correspondre davantage à son fonctionnement qu'une tête de réseau avec une logique descendante, même si la problématique de coordination multi-acteurs continue de se poser actuellement, notamment au vu de la non représentation des collectivités locales dans ce maillage (bien que présentes pour certaines dans des RRMA) et de l'intérêt à ce que les réseaux de collectivités territoriales (CUF, Association des Régions de France, etc.) se mobilisent davantage.

<sup>106</sup> Créée il y a plus de 20 ans dans un format informel puis formalisée juridiquement en 2013, la plateforme EDUCASOL était la tête de réseau au niveau national des OSC d'ECSI. Elle menait notamment un programme SMA financé par l'AFD, le programme OPEIRA..

## Une contribution directe plus faible à la structuration de l'ECSI au niveau local

En revanche la contribution du MEAE et de l'AFD à la structuration du milieu associatif de l'ECSI au niveau infrarégional apparaît plus faible. Les collectifs locaux ou associations jouant un rôle de structuration au niveau local peuvent bénéficier de fonds en cascade (Coups de Pouce, fonds territoriaux RECITAL...) pour financer des actions mais, en dehors du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) dont le montant reste limité (5 000 euros maximum octroyés par projet), ils n'ont pas accès à des financements suffisants pour disposer de ressources humaines stables (salariées et non bénévoles) dédiées à l'animation de réseau et la mise en œuvre d'activités, en dehors d'éventuels financements de collectivités locales (et qui restent très limités en termes de montant). Dans certains cas, ils peuvent recevoir des rétrocessions pour l'animation d'un programme au niveau local (ex : Alimentterre, RITIMO...), mais les montants s'élèvent généralement à quelques milliers d'euros maximum et ne permettent de consolider durablement leurs capacités.

Les postes FONJEP-ECSI pourraient constituer une bouffée d'air pour ces collectifs qui ont beaucoup souffert de la fin des emplois aidés début 2018, (même si ces collectifs ne constituent pas le public principal de ces postes), à l'image des postes FONJEP « recherche » qui bénéficient d'une dotation de 14 000 euros pour une durée de 3 ans renouvelables<sup>107</sup>. Deux limites sont par ailleurs constatées sur les postes FONJEP ECSI:

- ▶ **L'ampleur du dispositif** : 52 postes ont été financés sur 2018-2020, soit moins d'un poste par département, ce qui apparaît très faible compte tenu du nombre d'acteurs dans les territoires (75 associations sont centres ou relais RITIMO, plus de 2 000 participants au FESTISOL).
- ▶ **Le ciblage du dispositif** : selon l'évaluation réalisée, 75% des structures bénéficiaires ont un budget supérieur à 200 000 euros par an (et 33% ont un budget supérieur à 500 000 euros) et 74% ont plus de 3 ETP (25% ont plus de 8 ETP)<sup>108</sup>. Ces résultats sont logiques étant donné les modalités de financement. En accordant l'équivalent de 20-25% d'un ETP, cela implique que la structure doit pouvoir financer le reste du poste. Par ailleurs, le poste étant centré sur l'animation, il faut donc que la structure dispose par ailleurs d'un autre ETP dédié à la direction/gestion de l'association.

Or, le manque de moyens des collectifs locaux ou associations locales peut produire :

- ▶ **Des inégalités fortes d'un territoire à l'autre** : le degré de structuration au niveau local dépend du soutien des collectivités territoriales, par nature aléatoire d'un territoire à l'autre.
- ▶ **Une difficulté à mener des actions de mise en réseau, de renforcement de capacités ou d'échanges** à un niveau intercommunal ou départemental, rarement financées.

**Une difficulté à mener des actions d'animation** en dehors des grands moments de l'année (FESTISOL, Alimentterre, fête des possibles, etc.) et donc à maintenir dans le temps l'engagement des bénévoles et l'intérêt suscité auprès des publics sensibilisés.

Une réflexion sur la manière d'accompagner la consolidation des petites associations ou collectifs (moins de 3 ETP) pourrait être engagée, soit dans le cadre du programme FONJEP-ECSI, soit dans un cadre plus large (groupe de concertation ECSI).

## Un soutien à la structuration plus faible pour certaines familles d'acteurs

**Les acteurs de la coopération décentralisée** (collectivités locales ou agents des collectivités) apparaissent peu soutenus par le MEAE et l'AFD, en dehors du champ du volontariat/service civique, bien que la jeunesse constitue un axe important des programmes de coopération décentralisée et fasse l'objet d'un groupe de travail au sein de Cités Unies France. Par ailleurs, l'ECSI est à cheval sur les compétences des directions internationales et des directions de la jeunesse, de la vie associative ou de l'insertion (selon les institutions), ce qui ne facilite pas sa prise en compte. Un travail de capitalisation d'expériences d'actions d'ECSI mises en œuvre par des collectivités territoriales et la mise en place d'un dispositif d'accompagnement au montage de ce type de projets (à condition qu'il y ait des financements) pourraient contribuer à mieux mobiliser les collectivités locales, de même qu'un soutien

<sup>107</sup> [Postes Fonjep, Postes Fonjep recherche | FONJEP](#)

<sup>108</sup> Rapport d'évaluation du dispositif postes-FONJEP-ECSI, 2020

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

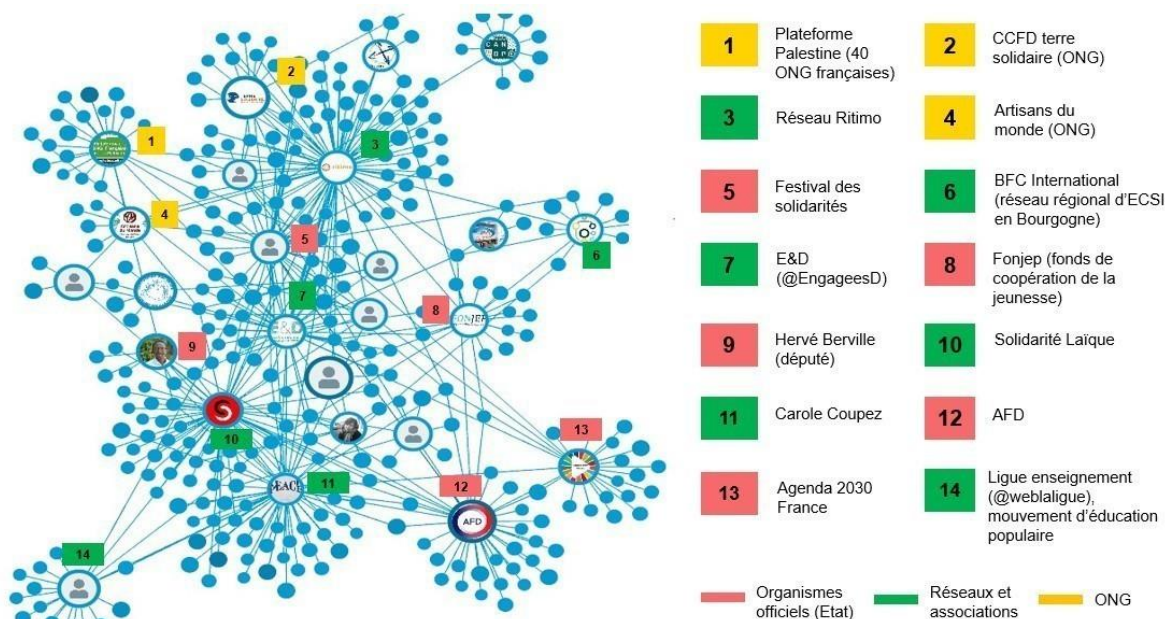
à la montée en compétences sur ce sujet de collectifs clés pour la coopération décentralisée (Cités Unies France, ARRICOD et Amorce principalement ; ADF, AMF, ARF dans une moindre mesure). D'autant que les collectivités locales de certains territoires sont particulièrement actives (notamment en Bourgogne Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie...).

**Les acteurs de l'insertion comme les missions locales et leur tête de réseau** (ex : UNML) sont souvent impliqués comme partenaires de programmes de coopération décentralisée avec un volet volontariat ou de France Volontaires, ils ne proposent pas de programmes spécifiques à l'AFD ou au MEAE. Or ils pourraient jouer un rôle clé pour contribuer à la mise à l'échelle de l'ECSI et renforcer l'action auprès des jeunes ayant le moins d'opportunité ou des publics en parcours d'insertion en général.

### Une mise en réseau informelle par les réseaux sociaux qui renforce celle effectuée par les collectifs de structuration du milieu associatif et le groupe ECSI

Outre les instances physiques, les réseaux sociaux constituent actuellement un outil intéressant de mise en réseau des acteurs de l'ECSI de différentes natures et "familles". L'écoute des réseaux sociaux effectuée a permis de montrer que ces derniers se mélangent et échangent fréquemment sur des réseaux tels que Twitter, dont les influenceurs les plus importants sur le thème de l'ECSI sont à la fois des contributeurs et dispositifs officiels (AFD, FONJEP), des réseaux (Ritimo, RRMA BFC International, etc.) et des OSC (CCFD<sup>109</sup> Terre solidaire par exemple). Cette communauté d'influenceurs interagit entre eux sur Twitter (partage, retweet, tweet, etc.).

**Figure 24 Analyse de réseau des influenceurs sur le thème de l'ECSI (Twitter)**



Source : écoute des réseaux sociaux – Elaboration et analyses EY. NB : la numérotation des influenceurs est arbitraire et a été effectuée à des fins de lisibilité du graphique ; elle ne correspond en aucun cas à un quelconque classement de ces derniers.

Certains acteurs occupent une **place particulière de « pivots » et constituent en ce sens de vrais relais de communication**. D'après l'analyse effectuée (exclusivement sur Twitter), il s'agit principalement du réseau Ritimo, Festisol, E&D, Solidarité Laïque. Ces acteurs apparaissent primordiaux dans les échanges car ils relient certaines thématiques et/ou acteurs qui sont sans eux davantage isolés dans la sphère d'échanges car particuliers (Agenda 2030, Réseau Canopé, certaines OSC, etc.).

<sup>109</sup> Comité catholique contre la faim et pour le développement

Au-delà de Twitter (60% des mentions de l'ECSI), l'ECSI et les échanges autour de cette dernière s'opèrent via une diversité de canaux d'information et de communication : actualités diverses en ligne (23,5%), blogs (11,3%), Facebook / YouTube (4%) et d'autres médias plus marginaux.

## 7.2. Effets sur les organisations menant des actions d'ECSI

### Une montée en compétences sur le plan méthodologique des OSC ou collectifs d'envergure nationale

Nous observons sur la période 2015-2020 une montée en compétences sur le plan méthodologique des OSC ou collectifs d'ECSI dont les programmes sont financés par l'AFD avec une pratique d'analyse et de capitalisation de l'action très régulière. Cette montée en compétences, confirmée par les acteurs nationaux interrogés, se traduit par :

- ▶ **La production croissante de ressources méthodologiques via des capitalisations.** La plupart des programmes cofinancés par l'AFD prévoient désormais des capitalisations sur les outils, sur les expériences / animations. Ces ressources sont recensées par les RRMA, le FESTISOL et RITIMO qui eux-mêmes contribuent à enrichir les apprentissages du secteur avec une production méthodologique qui leur est propre<sup>110</sup>.
- ▶ **Une pratique de l'évaluation installée** avec la sollicitation régulière et croissante du F3E pour accompagner financièrement et méthodologiquement les études (Ligue de l'Enseignement, Ingénieurs sans frontières, Starting Block, E&D, FESTISOL, CIRMA...).
- ▶ **Le renforcement de la logique programme / projet**, avec la définition d'objectifs, de résultats, d'indicateurs, qui contribuent à renforcer la réflexion sur les actions menées, à mener des processus de concertation et de co-construction des documents de programme.
- ▶ **La professionnalisation des recrutements** avec des embauches de professionnels ayant des profils de gestionnaire de programmes / projets, des expertises spécifiques sur le genre, l'environnement ou la jeunesse, ou une évolution de postes d'animation vers des postes de pilotage de programmes.
- ▶ **Le renforcement du suivi, et même parfois du suivi des effets**, comme a pu le faire le FESTISOL (outil d'observation des effets sur les publics utilisé par plus d'une centaine de collectifs locaux<sup>111</sup>). Cependant, si la qualité du suivi a progressé, la mise en place d'outils de suivi-évaluation davantage poussés, notamment sur la question des effets, constitue un axe d'amélioration soulignés par la quasi-totalité des évaluations de programmes AFD relevant de l'ECSI.

Cette montée en compétence a été rendue possible par le soutien de l'AFD et du MEAE dont les financements permettent de couvrir des actions telles que :

- ▶ **Les formations** : au-delà des formations "métiers" portant sur l'animation d'activités d'ECSI, les acteurs de l'ECSI ont accès à des catalogues de formation proposés par Coordination SUD<sup>112</sup> (grand choix de formations couvrant toutes les fonctions support), le F3E<sup>113</sup> (formations sur l'apprentissage) ou encore les RRMA<sup>114</sup> (notamment pour la définition et gestion de projets).
- ▶ **La production méthodologique spécifique à l'ECSI**, notamment celle d'EDUCASOL telle que des guides ou fiches pour analyser les actions d'ECSI, parfois élaborées en partenariat avec le F3E<sup>115</sup>. Si EDUCASOL a disparu, les ressources produites par ce dernier restent accessibles sur le

---

<sup>110</sup> <https://www.festivaldessoridairites.org/fiches-pratiques>

<sup>111</sup> <https://www.festivaldessoridairites.org/observationpublics>

<sup>112</sup> <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Coordination-SUD-Formations-2022.pdf>

<sup>113</sup> <https://f3e.asso.fr/evaluer/formations/>

<sup>114</sup> <http://www.resacoop.org/rechercher-une-formation>

<sup>115</sup> <https://www.solidarite-laique.org/pro/documents-pedagogiques/educasol-pour-une-education-de-qualite-promouvoir-des-contenus-deducation-de-qualite/>

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

site de Coordination Sud et d'autres programmes comme celui du FESTISOL ou de la CIRMA (RECITAL) prévoient une production méthodologique nourrie.

- **L'accompagnement méthodologique et financier.** Les OSC d'ECSI ont accès à deux fonds très importants pour le renforcement de capacités: le fonds d'études du F3E qui permet de cofinancer des études d'évaluation, d'impact, des dispositifs de suivi-évaluation...; et le fonds de renforcement institutionnel des organisations (FRIO) géré par Coordination SUD et qui cofinance des prestations d'appui pour le renforcement des fonctions de pilotage et des fonctions support : redéfinition du projet associatif, diagnostic organisationnel, refonte de la fonction financière... Ces deux fonds sont cofinancés par l'AFD.

Cette montée en compétence est probablement encore plus forte pour les primo-accédants au dispositif I-OSC, particulièrement ceux qui n'avaient pas l'habitude de financements d'envergure comme KuriOz, Cool'eurs du Monde, et le RADSI. Les exigences en termes de formulation de la NIONG (notamment du cadre logique et des indicateurs), ou en termes de reporting financier et narratif, ainsi que la forte incitation à mener une évaluation en fin de triennal, invitent les porteurs de projet à renforcer leurs compétences pour y parvenir (formations, accompagnements).

**Au niveau local, la montée en compétences sur le plan méthodologique se heurte à la question des moyens des acteurs de l'ECSI.** Les petites OSC ont du mal à pérenniser le financement de postes d'animation, souvent occupés par des services civiques. Dès lors, il est difficile d'envisager une montée en compétences dans le temps étant donné la rotation des services civiques ou les départs des personnes sous contrat CDD. Cette situation comporte le risque de creuser un fossé entre des organisations d'envergure nationale de plus en plus professionnalisées, habituées à analyser leurs actions et s'inscrivant dans le temps long, et un tissu local majoritairement bénévole, disposant de peu de moyens, et qui n'est pas en capacité de suivre cette évolution. Par ailleurs, la professionnalisation des OSC agissant dans ce domaine n'est pas toujours perçue positivement par les acteurs les plus engagés ou militants.

**Concernant les collectivités territoriales, nous n'observons pas d'évolution notable sur la période, du moins à travers les instruments de collecte déployés.** Il existe peu de dispositifs d'accompagnement (à l'instar du fonds études du F3E ou du FRIO de Coordination SUD) permettant de renforcer les capacités méthodologiques des collectivités locales dans la durée même si le F3E, qui se définit comme un collectif multi acteurs, ouvre ses activités aux collectivités territoriales. Mais leur nombre reste limité (une dizaine de membres) et elles n'ont pas accès au fonds études, réservé aux OSC en vertu des règles de financement du guichet I-OSC et ne peuvent donc obtenir un accompagnement du F3E qu'en le finançant entièrement. *Pour plus d'informations sur le suivi-évaluation des acteurs de l'ECSI, se référer à la partie Efficience.*

### Tableau 9 Le Code de bonnes pratiques en Irlande



Le code de bonnes pratiques<sup>116</sup> pour l'éducation au développement en Irlande est le premier du genre en Irlande et un précurseur au niveau international. Il a été développé par un groupe de travail d'IDEA (Association Irlande pour l'éducation au développement) et lancé en 2019, après une phase pilote d'un an. Ce code a valeur de charte : ouverte à tous les membres de l'association, son adhésion offre des avantages (accès au réseautage et événements organisés, apprentissage par les pairs, partage d'expériences, etc.) tout comme implique des devoirs (respect des 12 principes identifiés<sup>117</sup>, processus d'auto-évaluations). D'après les entretiens effectués, ce code semble être un outil efficace dans la diffusion de bonnes pratiques et permet de fédérer les acteurs autour de principes communs tout en respectant leur diversité de définitions. Il a notamment été récompensé par un prix GENE en 2021. Ce code de conduite peut être rapproché de la charte d'Educasol élaborée en 2015 mais apparaît davantage poussé.

<sup>116</sup> [Code of Good Practice for Development Education \(ideaonline.ie\)](https://www.ideaonline.ie/)

<sup>117</sup> [Code of Good Practice Principles April 2021\\_5F0LbtPcQuqTx2qqND6w.pdf \(multiscreensite.com\)](https://www.multiscreensite.com/5F0LbtPcQuqTx2qqND6w.pdf)



## Une mise à l'échelle complexe, qui passe surtout par la mobilisation de nouvelles structures et la création de nouveaux programmes

Les actions d'ECSI se caractérisent par leur ancrage local, l'importance de l'accompagnement de proximité, et la place des bénévoles ou militants. Ce sont des actions de "dentelle", terme très utilisé par les acteurs rencontrés, dont il n'est pas toujours facile d'augmenter le nombre ou la portée.

**Pour les collectifs et programmes d'ECSI installés** (RITIMO, ALIMENTERRE, FESTISOL...), la mise à l'échelle a souvent déjà eu lieu, du moins sur le territoire métropolitain<sup>118</sup>. Concernant le FESTISOL, la montée en puissance a déjà eu lieu entre 2015 et 2018 à l'occasion de la transformation de la Semaine de la Solidarité Internationale en FESTISOL (passage d'une semaine à deux semaines d'événements, passage d'une démarche d'EAD à une démarche d'ECSI plus active). Nous n'observons pas de tension sur les ressources mises à disposition des acteurs de terrain (les Coups de Pouce). Par ailleurs, la logique est de répondre à la demande des acteurs des territoires et non l'inverse, ce qui limite les possibilités d'extension géographique (à la Corse par exemple). Le constat est cependant à nuancer pour RITIMO dont le réseau de centres d'accueil ou relais RITIMO au niveau local est composé d'organisations de niveau départemental, souvent trop petites pour accéder aux financements de l'AFD, mais trop importantes pour ne dépendre que des fonds en cascade existants (FDVA, fonds territoriaux RECITAL, Postes FONJEP-ECSI...etc.). Par conséquent, il peut exister une opportunité de renforcer les rétrocessions à l'égard de ces organisations via RITIMO, pour soutenir la consolidation de ce tissu associatif intermédiaire, qui joue un rôle de structuration à un niveau intercommunal ou départemental.

**Pour les collectivités territoriales, la mise à l'échelle est particulièrement difficile.** Les retours d'expérience dans le cadre des appels à projets Jeunesse, qui soutiennent des projets incluant le plus souvent une mobilité à l'international (de Français vers l'étranger et inversement de jeunes de pays partenaires vers la France), sont le plus souvent positifs. Mais la charge de travail est très lourde pour encadrer les jeunes, particulièrement s'il s'agit de jeunes suivis par les missions locales ou de jeunes accueillis dans le cadre de la réciprocité. Or, les services de coopération décentralisée sont, en général, très peu dotés. Par conséquent, il leur est très difficile d'amplifier les projets existants, voire de les maintenir dans le temps, comme cela peut être le cas avec le département du Finistère. **La solution la plus pratique est de pouvoir s'appuyer sur un opérateur**, une association locale en général, à l'instar de l'association Jeunes à Travers le Monde en Bretagne, qui se charge du travail d'encadrement des jeunes et de mobilisation des partenaires. Ce modèle permet de recentrer le rôle du service de coopération sur du pilotage de programme et d'envisager une montée en charge progressive. Mais, pour cela, il faut aussi qu'existent au niveau local des OSC ayant les capacités suffisantes pour absorber ce besoin d'appui des collectivités locales, ce qui, pour les raisons évoquées plus haut sur la faiblesse du tissu associatif local, est loin d'être garanti. Le programme "Territoires Volontaires" lancé en 2022 par France Volontaires pourrait cependant répondre à ce besoin, avec France Volontaires dans ce rôle "d'opérateur".

**Pour les acteurs associatifs du volontariat**, la charge est globalement indexée sur le nombre de volontaires (tous types de contrat confondu) à accompagner et s'avère globalement suffisante pour le public "moyen" qui s'engage à l'international. Si demain le nombre de volontaires ou services civiques à l'international augmente, les moyens dédiés à l'encadrement devrait donc croître proportionnellement. Mais ces moyens s'avèrent insuffisants pour un public spécifique : les jeunes ayant le moins d'opportunités. L'expérience des projets "Ambassadeurs" ou IVO4ALL de France Volontaires montre qu'il est nécessaire de renforcer fortement l'encadrement de ces jeunes ainsi que l'outillage méthodologique des encadrants. C'est un constat partagé par les collectivités locales qui ont aussi, via l'appel à projets Jeunesse, tenté de cibler ce type de public. D'ailleurs, les organisations ou collectivités territoriales qui ont visé ce profil de jeunes sans mettre en place des moyens adéquats de suivi ont souvent réorienté leurs programmes vers des jeunes moins en difficulté (comme le département du Finistère). Pour autant, les effets transformatifs observés sur une partie de ces jeunes sont particulièrement forts comme illustré dans l'analyse des effets sur les publics.

---

<sup>118</sup> Plusieurs de ces collectifs, à l'image du FESTISOL, se développent à l'international.

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Comme observée sur la période 2015-2020, la mise à l'échelle passe avant tout par la mobilisation de nouveaux / récents acteurs<sup>119</sup> tels que :

- ▶ **Des organisations de solidarité internationale**, tournées vers l'extérieur, qui montent des programmes ECSI en France, parfois pour la première fois. Il s'agit par exemple de Frères des Hommes (FDH) et de son programme de pépinière de solidarité internationale<sup>120</sup>. Celui-ci est né à la suite d'une longue réflexion, outillée par les approches orientées changement du F3E dont FDH est l'un des membres les plus actifs. C'est un programme avec une approche novatrice permettant à des bénévoles de concrétiser leur désir d'engagement en montant des actions de solidarité internationale accompagnées et outillées.
- ▶ **Des organisations d'éducation populaire**, habituées à mener des "projets éducatifs" (dans un cadre formel ou non formel), parfois avec un volet international, et qui sollicitent le dispositif I-OSC pour amplifier ces actions et les outiller. C'est le cas notamment de la Ligue de l'Enseignement, d'Apprentis d'Auteuil, de Scouts et Guides de France ou d'Eclaireuses et Eclaireurs de France, du réseau des MFR.
- ▶ **Des organisations d'ECSI d'envergure locale/régionale qui ont accédé pour la première fois à un financement du dispositif I-OSC** (ex: KuriOz, RADSI), permettant de significativement augmenter leurs activités et de leur donner un retentissement plus large (national pour le programme de KuriOz<sup>121</sup>).
- ▶ **Des organisations œuvrant dans des domaines voisins**, comme les migrations ou l'environnement, et qui ont proposé pour la première fois sur la période étudiée des programmes au dispositif I-OSC financés au titre de la modalité "SMA-ECSI" (ex: Programme Génération Climat de la Fondation de la Nature pour l'Homme - FNH et du Forum des Organisations Issues des Migrations – FORIM; programme de la CIMADE...)
- ▶ **Les RRMA** via le programme RECITAL-ODD porté par la CIRMA (1<sup>er</sup> financement en 2020) qui a permis de renforcer le rôle d'animation territoriale des RRMA en matière d'ECSI, de mettre en place de nouveaux dispositifs de financement en cascade (les fonds territoriaux) et d'accompagner la réplique de bonnes pratiques d'une région à l'autre (les tandems solidaires), entre autres.
- ▶ **L'AFD** avec le développement de programmes d'ECSI menés en direct depuis sa cellule CMN/SEN (comme le programme "Réinventer le Monde") et qui consacre le rôle de l'agence comme actrice de l'ECSI (pas uniquement un bailleur).

### Un outillage et des collaborations à renforcer

Si ces nouveaux acteurs ont permis de toucher de nouveaux publics et de contribuer au développement de l'écosystème de l'ECSI, ils ont aussi parfois rencontré des difficultés plus ou moins importantes dans la mise en œuvre des premières phases de leurs programmes. Ces difficultés concernent :

- ▶ **La définition des objectifs et des cibles** : Les évaluations de plusieurs programmes (dont la première phase des programmes du GERES, du GRDR<sup>122</sup> ou encore d'Apprentis d'Auteuil) ont montré de fortes différences entre les résultats atteints et des objectifs initiaux très ambitieux. Le temps de montée en compétence des équipes, de structuration des actions d'ECSI au sein de l'organisation (une démarche parfois totalement nouvelle), de signature des partenariats, a été souvent fortement sous-estimé. Cette situation appelle à renforcer l'accompagnement préalable à la définition de programmes d'OSC investissant un champ nouveau comme l'ECSI. Elle appelle aussi à développer davantage la logique de "pilotes", plus courts, moins ambitieux (en dessous du seuil de financement classique de l'AFD), ce qui pourrait tout à fait être possible dans le cadre du dispositif I-OSC qui comporte des exceptions. Par ailleurs, cette situation appelle à renforcer l'accompagnement préalable à la définition de programmes d'OSC investissant un champ nouveau

---

<sup>119</sup> Certains de ces acteurs bénéficient actuellement de financements du MEAE ou du dispositif I-OSC de l'AFD de façon plus ponctuelle.

<sup>120</sup> <https://www.lapepi.org/>

<sup>121</sup> <https://kurioz.org/methodes-outils-pedagogiques-objectifs-developpement-durable/>

<sup>122</sup> Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

comme l'ECSI. Si ce constat peut potentiellement concerner tout primo-arrivant au dispositif I-OSC, il est particulièrement visible dans le domaine de l'ECSI. En effet, la logique de partenariat, d'animation territoriale ou de projet est très différente de celle des projets classiques de développement (par définition tournés vers l'étranger, reposant sur des partenaires du Sud qui concentrent la capacité opérationnelle.).

- ▶ **L'appropriation de l'ECSI comme démarche éducative spécifique** : l'ECSI nécessite un outillage préalable important, une acculturation sur le plan méthodologique, l'intégration dans des écosystèmes d'acteurs particuliers. Or, nous observons qu'il est parfois difficile d'arriver à mener des projets entrant pleinement dans ce champ lorsqu'ils sont menés par des actrices et acteurs moins habitués aux démarches d'ECSI. La dimension internationale ou interculturelle n'est pas toujours évidente<sup>123</sup> et nécessite souvent un accompagnement spécifique des acteurs locaux. Cet accompagnement est prévu la plupart du temps dans les projets mais n'est parfois pas bien calibré en termes d'objectifs (trop ambitieux), de temps (trop faible) ou de moyens (trop limités).
- ▶ **L'outillage pour aller vers de nouveaux publics** : nous observons une difficulté transversale des actrices et acteurs de l'ECSI à développer des actions avec des publics spécifiques : publics en parcours d'insertion, personnes ayant un handicap, personnes issues des migrations... A titre d'exemple, l'évaluation du programme "Éducation à la citoyenneté et aux enjeux migratoires 2019-2021" de la CIMADE relève le besoin de développer des méthodologies spécifiques d'implication dans des démarches d'ECSI des personnes migrantes alors même que la CIMADE est habituée à accompagner ces personnes, mais dans un registre totalement différent. Autre exemple, Apprentis d'Auteuil, à travers le programme Occurens 2019-2021, cherche à développer des actions d'ECSI notamment avec des jeunes placés dans une des Maisons d'Enfants à caractère social (MECS) d'Apprentis d'Auteuil. Ces jeunes ont souvent des parcours d'insertion très individualisés, avec des emplois du temps différents, un temps disponible en dehors des heures classiques de travail et variable d'un jeune à l'autre. Or, la plupart des outils développés en matière d'ECSI supposent un cadre collectif, la mobilisation de bénévoles ou de professionnels à des heures en journée. Les retours des acteurs, nationaux comme de terrain, montrent que l'outillage est très limité pour aller vers ces publics spécifiques : peu de documents de capitalisation existants, pas de formations... Il apparaît important de développer un axe capitalisation – formation à partir des quelques expériences existantes - ainsi que des expériences de recherche-action pour progresser globalement sur l'accompagnement des publics spécifiques dans le cadre d'actions relevant de l'ECSI ou des "éducations à".

Pour les différents points évoqués, **la formation d'alliances, entre pairs**, pourrait aussi constituer une bonne solution. Par exemple, le programme Génération Climat est le fruit d'une alliance entre la Fondation de la Nature pour l'Homme, spécialisée sur les questions environnementales, et le FORIM, tête de réseaux des organisations issues des migrations et qui dispose d'une instance jeunesse, le Forum des Organisations de Jeunesses Issues des Migrations (FOJIM). La même logique pourrait être répliquée mais en associant une organisation spécialisée en "ECSI" (ou dans les "éducations à") et une organisation spécialisée dans l'action auprès d'un public spécifique.

### Une transversalisation du genre encore limitée

Les membres des équipes des organisations d'ECSI d'envergure nationale et régionale, à majorité féminine à l'image du tissu associatif français<sup>124</sup>, sont souvent sensibles aux enjeux de genre et parfois même militent dans des mouvements féministes.

---

<sup>123</sup> Un exemple parmi d'autres : <https://www.fnh.org/sauver-les-herissons-dans-les-vosges/>. L'action apparaît tout à fait pertinente du point de vue de la sauvegarde de la biodiversité. Mais la dimension internationale ou interculturelle apparaît peu présente alors qu'elle est financée in fine par le dispositif I-OSC (ligne SMA-ECSI).

<sup>124</sup> Les femmes constituent la majorité des emplois associatifs (69 %). <https://www.associations.gouv.fr/la-place-des-femmes-au-coeur-de-la-vie-associative.html#:~:text=40%25%20des%20femmes%20sont%20adh%C3%A9rentes,des%20associations%20%C3%A0%20but%20social.>

**Nous n'avons cependant pas recensé de réflexion approfondie** ou de production méthodologique spécifique permettant aux actrices et acteurs de l'ECSI de **transversaliser le genre** dans leurs organisations et pratiques, contrairement à ce qui peut exister sur les enjeux climatiques notamment. Or plusieurs problématiques importantes peuvent se poser : Comment éviter la reproduction des stéréotypes de genre dans l'animation d'actions d'ECSI ? Comment aborder les questions de genre dans une animation d'ECSI ouverte au grand public ? Le fonctionnement des organisations d'ECSI et de leur gouvernance reflète-il les valeurs féministes véhiculées par la diplomatie française et/ou les collectifs ? D'autant que l'écoute des réseaux sociaux sur les 3 dernières années menée dans le cadre de l'évaluation a montré des résultats contre-intuitifs qui interpellent : sur 6 900 réactions recueillies sur l'ECSI, 58% émanaient d'un public masculin alors que 70% des postes en association sont occupés par des femmes<sup>125</sup>. Ce résultat rejoint cependant un constat plus global sur l'engagement avec une différence entre hommes et femmes constatée au niveau national, même si elle a tendance à se réduire ces dernières années.

*“Les hommes mobilisent légèrement plus souvent au moins une forme d'engagement dans la vie publique (73 %) que les femmes (70 %). Ces dernières sont plus souvent signataires de pétitions, tandis que les hommes pratiquent davantage l'ensemble des autres formes de participation à la vie civique (concertation publique, adhésion à un parti politique, manifestation, grève ou occupation de lieux, autres formes de participation), à l'exclusion du vote, qui mobilise autant les femmes que les hommes. Ces différences s'expriment à chaque édition du baromètre : en 2018, 2019 et 2020 et restent conséquentes d'une année sur l'autre.”* Extrait du Baromètre DJEPVA 2021 sur la Jeunesse<sup>126</sup>.

Pourtant, sur le terrain, nous observons qu'un certain nombre d'animations d'ECSI portant sur l'égalité entre femmes et hommes ont bien lieu, y compris en milieu scolaire, car il s'agit d'un enjeu important au quotidien, bien identifié par les jeunes comme par les encadrants. A titre d'exemple, on peut citer le tandem solidaire “égalité homme-femme vue par 2 écoles sur 2 continents” soutenu par Occitanie Coopération dans le cadre du programme RECITAL-ODD<sup>127</sup>. Mais ces actions ont rarement du retentissement au niveau national et nous avons recensé peu de travaux de capitalisation en la matière. Il convient cependant de noter la mobilisation récente du FESTISOL (Collectif FESTISOL Besançon) qui a proposé une formation “à la découverte du genre” et recense quelques outils d'animation sur les enjeux d'égalité entre femmes et hommes<sup>128</sup>.

A l'avenir, le MEAE et l'AFD, chargés de mettre en œuvre la diplomatie féministe et notamment le Fonds de Soutien aux Organisations Féministes (FSOF)<sup>129</sup>, pourraient inviter les actrices et acteurs de l'ECSI à transformer leurs programmes pour qu'ils soient classifiés en marqueur genre “CAD1” (l'égalité entre femmes et hommes est un objectif important) ou “CAD2” (l'égalité entre femmes et hommes est l'objectif principal)<sup>130</sup>. Cette transformation nécessiterait cependant d'être accompagnée et outillée et donc qu'un collectif puisse se positionner davantage sur ces enjeux.

### 7.3. Effets sur les équipes

#### Un renforcement notable des capacités pédagogiques des encadrants, moins du désir d'engagement

Certaines organisations comme la Ligue de l'Enseignement, Apprentis d'Auteuil ou le mouvement e-graine, dont l'action est fortement ancrée dans l'éducation populaire, faisaient déjà de l'ECSI sans nécessairement l'afficher ou le nommer ainsi. Pour ces organisations, **le financement de l'AFD a**

<sup>125</sup> [https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/asso\\_egalite\\_hf\\_guide\\_2016v2.pdf](https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/asso_egalite_hf_guide_2016v2.pdf)

<sup>126</sup> <https://injep.fr/wp-content/uploads/2022/01/Barometre-DJEPVA-2021.pdf>

<sup>127</sup> <https://www.lindependant.fr/2021/03/15/lezignan-corbieres-des-contes-a-la-croisee-des-chemins-entre-ecologie-citoyennete-et-solidarite-9429786.php>

<sup>128</sup> [Formation 2022 : A la découverte du genre \(festivaldessolidarites.org\)](https://www.afd.fr/fr/fonds-de-soutien-aux-organisations-feministes-fsof)

<sup>129</sup> <https://www.afd.fr/fr/fonds-de-soutien-aux-organisations-feministes-fsof>

<sup>130</sup> <https://www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement/Manuel-Marqueur-CAD-Aide-Egalite-HF.pdf>

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

**permis à la fois d'augmenter fortement le nombre d'actions relevant de l'ECSI menées par les équipes** (mise à l'échelle), **mais aussi de fortement outiller les membres des équipes** : outils de gestion de projets, méthodologies d'animation spécifiques aux « éducations à », outillage sur la gestion de l'interculturalité... Ce volet « outillage » est particulièrement important car il permet d'éviter des « effets négatifs ». Par exemple, une mauvaise prise en charge de l'interculturalité peut renforcer le sentiment d'exclusion de jeunes de cultures non dominantes. Comme le montre l'étude d'impact du projet Occurens d'Apprentis d'Auteuil<sup>131</sup>, les effets ont été particulièrement importants sur les capacités professionnelles des porteurs de projets ECSI, et notamment leur capacité à animer des démarches d'éducation active.

*Ce travail a été réalisé à partir d'une systématisation des observations / entretiens avec 39 professionnels (éducateurs, enseignants, directeurs d'établissement) ayant participé à des activités du programme (ateliers de sensibilisation aux ODD, parcours ECSI avec des chantiers jeunes notamment). Les effets observés sont une moyenne des notations réalisées sur une échelle de 0 à 3 (0 = pas de changement, 1= changement initié, 2 = changement positif, 3 = changement transformatif)<sup>132</sup>.*

**Tableau 12 Synthèse des effets sur les professionnels des activités d'ECSI menées dans le cadre du projet Occurens mise en œuvre par Apprentis d'Auteuil**

	<b>EFFET</b>	<b>CONCLUSIONS</b>
<b>Capacités professionnelles</b>	Note : 2,3 changement positif	Changements importants observés dans la capacité à mener un projet, dans la capacité à appliquer une approche « d'éducation à », valorisation auprès de ses pairs.
<b>Relations avec les jeunes</b>	Note : 2,3 changement positif	Changements importants dans la relation encadrants / encadrés. Découverte des capacités des jeunes, relation de confiance qui se crée grâce à une expérience commune (PECSI/AESI).
<b>Engagement et valeurs</b>	Note : 1,7 Changement initié	Implication qui constitue déjà une forme d'engagement lorsqu'elle se traduit par la réponse à un appel à projet ou la participation à une formation ECSI

*Source : Etude d'impact du projet Occurens 2018-2021, 2022*

Autre exemple, le programme Réinventer le monde de l'AFD a proposé un réel outillage spécifique et un accompagnement à destination des enseignants qui ont été grandement appréciés par ces derniers (mallette pédagogique, accompagnement technique par Réseau Canopé). Ce programme a par ailleurs permis aux enseignants de se former sur des thématiques spécifiques et de renforcer leurs compétences (écriture de podcast, méthodes d'enregistrement audio, etc.) et de renouveler leur approche pédagogique. L'étude de cas du dispositif « Ambassadeurs » de France Volontaires a également été l'occasion de constater l'impact fort de ce dernier sur les missions locales et professionnels impliqués, « Ambassadeurs » ayant constitué un réel facteur de dynamisation des territoires.

**« Ce qui nous a conforté à nous lancer dans Réinventer le monde, c'est qu'on savait qu'on allait être accompagnés par Canopé ou l'AFD. On a l'envie de se lancer dans**

<sup>131</sup> Il s'agit de la seule étude d'impacts recensée sur le public jeunes en milieu scolaire / en MECS. Rapport disponible auprès d'Apprentis d'Auteuil.

<sup>132</sup> Pour le détail de la méthodologie, voir Etude d'impacts du programme Occurens d'Apprentis d'Auteuil, 2021



*des projets d'ECSI mais ce n'est pas si facile que ça et on est souvent noyés dans l'offre ; or là Réinventer le monde avait l'avantage de proposer un réel accompagnement technique. Ce programme nous a permis de disposer d'outils variés pour nos formations d'éco-délégués et l'outil podcast s'est révélé très intéressant vis-à-vis de nos élèves : ils ont tout de suite été emballés. » Conseillère Principale d'Education, étude de cas Réinventer le monde*



*« Ce programme nous a propulsé dans une autre sphère, au-delà du Poitou Charentes «où ça ronronnait ». On a structuré un groupe de travail régional sur l'international il y a 2-3 ans au sein de l'Association Régionale des Missions Locales » Direction de mission locale participante, étude de cas Ambassadeurs de France Volontaires*



Cependant, les effets sur l'engagement, s'ils sont positifs, apparaissent globalement moins forts. Cela s'explique par le fait que, très souvent, les encadrants mobilisés pour animer des actions d'ECSI sont déjà des personnes engagées. Si elles n'avaient pas nécessairement d'expérience préalable dans le domaine de l'ECSI, elles ont souvent l'expérience d'autres projets éducatifs, relevant de l'éducation populaire, de l'éducation au développement durable, etc. C'est justement ce désir d'engagement qui les amène à mener des projets éducatifs nécessitant souvent un engagement important en dehors des heures de travail. Néanmoins, les programmes financés par l'AFD parviennent aussi à attirer quelques nouveaux encadrants, notamment des enseignants ou des éducateurs récemment diplômés, comme cela a pu être constaté dans l'étude d'impact du projet Occurrens d'Apprentis d'Auteuil. Mais nous ne disposons pas de données pour quantifier la part des « nouveaux » encadrants.

### **Un manque de reconnaissance des équipes engagées, notamment en milieu scolaire**

L'une des difficultés soulevées par les enseignants rencontrés ou interrogés dans le cadre des études systématisées est le manque de reconnaissance, institutionnel ou personnel, que peuvent ressentir une partie des encadrants de l'ECSI, notamment en milieu scolaire (ce constat n'apparaît cependant pas spécifique à l'ECSI et peut s'observer dans d'autres activités d'EDD). Le moteur de la mobilisation pour l'animation d'actions d'ECSI repose donc uniquement sur un désir d'engagement préalable, désir qui peut s'atténuer dans le temps surtout s'il entre en conflit avec des contraintes personnelles ou professionnelles.

Il apparaît donc **important de répondre à cette demande de reconnaissance**. L'enjeu n'est pas de « rémunérer » les porteurs de projets d'ECSI qui le font avant tout bénévolement, mais de reconnaître et valoriser leur engagement, dans leur entourage, auprès de leurs collègues ou de leur direction, ou sur le territoire. Cela pourrait passer par :

- ▶ Des « concours » permettant de mettre en valeur certaines expériences réussies, avec une communication importante autour, et l'octroi de prix permettant par exemple une mise à l'échelle des initiatives, le financement d'une phase 2 ou un financement de fonctionnement.
- ▶ De la décharge d'heures ou le paiement d'heures supplémentaires. Il est important que le bénéfice reste symbolique pour qu'il ne devienne pas la motivation principale au détriment de l'engagement. Mais il s'agirait d'une reconnaissance officielle par les institutions et d'une réponse à une demande très récurrente émise par les équipes d'enseignants ou d'éducateurs rencontrés. Aujourd'hui les enseignants ou éducateurs qui s'engagent dans des «projets éducatifs», ECSI ou non, ne bénéficient pas de décharge d'heure.
- ▶ La prise en compte, dans l'évolution de la carrière, de la capacité à mener des projets éducatifs (ECSI ou autres).
- ▶ Des actions de valorisation à plus petite échelle : au sein de l'établissement, auprès des élus, auprès des élèves... Il est important que les équipes engagées se sentent remerciées, soutenues, valorisées, ne serait-ce que moralement, pour leur investissement.

La valorisation des personnes engagées **pourrait en outre susciter l'adhésion et l'engagement de nouvelles personnes**. D'une part, cela permettrait aux non-initiés de prendre connaissance des dispositifs et de connaître des expériences concrètes d'animation ECSI. D'autre part, le désir d'être valorisé, même sur un plan symbolique, pour leur métier et leur rôle social, pourrait constituer un gage de motivation.

**Ce manque de reconnaissance ne s'applique pas aux actions d'ECSI relevant de la coopération décentralisée.** La plupart des actions financées au titre de l'appel à projets Jeunesse ont un schéma similaire avec l'envoi et l'accueil de volontaires internationaux (VSI, ou services civiques), comme cela a été le cas pour le projet du Département du Finistère. Les volontaires français ont très souvent un temps prévu au retour (un mois ou deux mois en général) pour valoriser leur expérience avec des participations à des réunions publiques, des rencontres avec des élus, etc. Concernant les volontaires accueillis dans le cadre de la réciprocité, ces derniers sont souvent amenés à rencontrer des responsables locaux (directions d'établissements publics, élus locaux...).

Dans tous ces événements, les encadrants des volontaires et la personne qui pilote l'action au service de coopération de la collectivité territoriale concernées sont invités. Ils ont ainsi l'occasion d'attirer l'attention sur leurs actions et ce, au plus haut niveau. Cette valorisation est importante étant donné l'investissement en temps accordé qui peut être bien plus important encore s'il s'agit d'encadrer de jeunes français ayant le moins d'opportunité ou des jeunes accueillis en réciprocité qui ne connaissent pas le système français (transports, démarches administratives, logement...).

### **La sensibilisation des équipes des institutions publiques ou associatives, angle mort du soutien à l'ECSI**

Les activités d'ECSI soutenues par le MEAE et l'AFD sont le plus souvent dirigées vers des publics finaux (notamment les jeunes en milieu scolaire ou les citoyens en général). Lorsqu'il s'agit d'activités de renforcement de capacités, celles-ci visent principalement les personnes qui animent des actions d'ECSI (ateliers de sensibilisation, encadrants de volontaires/services civiques...) comme les enseignants ou les éducateurs. En revanche, **ces actions visent très rarement à sensibiliser les fonctionnaires d'institutions publiques** - alors même que ces derniers mettent en œuvre les politiques publiques, ou les salariés d'associations ne travaillant pas directement dans l'éducation populaire ou l'ECSI (notamment le niveau direction) ou encore les professionnels du privé (y compris dans l'ESS). Nous n'avons recensé qu'un seul programme cherchant à sensibiliser des professionnels, il s'agit du programme « Engagé·e·s pour la Solidarité climatique » du GERES destiné à changer les comportements au sein des entreprises. Même au sein de l'AFD ou du MEAE, le soutien à l'ECSI est très peu connu en dehors de la DPA-OSC ou de CMN-SEE pour l'AFD, ou de la DGM (CIV et HUMA) pour le MEAE.

Or, il apparaît difficile d'accompagner la montée en charge de l'ECSI ou son articulation avec des domaines très proches comme l'éducation au développement durable sans mobiliser de nouvelles institutions, associatives et publiques, au premier rang desquels l'éducation nationale (au-delà du bureau des relations internationales de la DJEPVA) ou les acteurs de l'insertion et de la protection sociale (missions locales, CAF, CNOUS...). Cette mobilisation nécessite<sup>133</sup> :

- ▶ Une campagne de sensibilisation des équipes internes de ces institutions à l'ECSI comme cela peut être fait auprès des publics ciblés par les programmes d'ECSI, en utilisant les méthodologies classiques de l'ECSI.
- ▶ Un soutien politique : l'ECSI doit être soutenue au plus haut niveau afin que les institutions se sentent concernées et soient incitées à créer des synergies avec cette dernière.
- ▶ Un cadre stratégique de référence donnant une légitimité au fait de chercher à mobiliser de nouvelles institutions peu impliquées sur l'ECSI jusqu'ici.

## **7.4. Effets sur les participants**

### **Des effets différenciés selon le type d'actions menées**

---

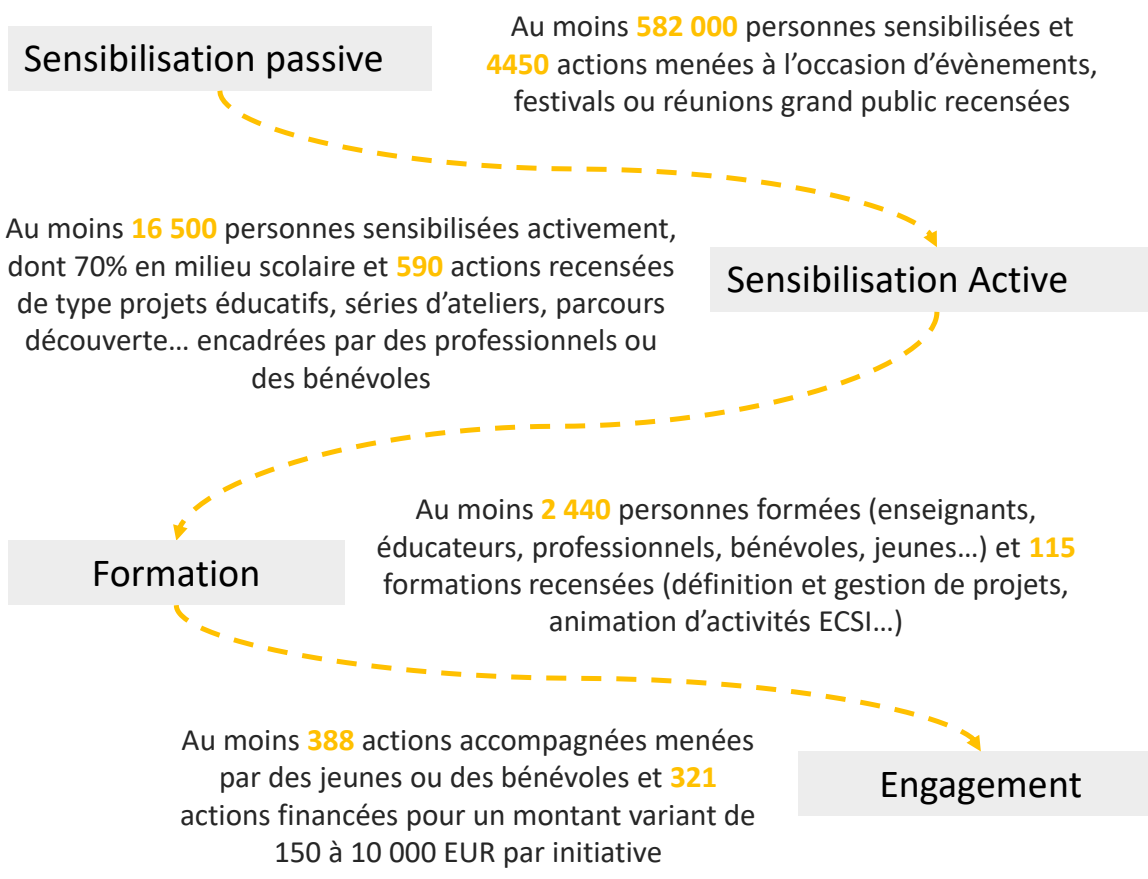
<sup>133</sup> Ces trois conditions ont été clés par exemple pour faire de l'égalité entre femmes et hommes une priorité forte de la diplomatie française (désormais "féministe")

## La contribution du dispositif I-OSC à l'ECSI en chiffres

Chiffres clés issus de la systématisation de rapports d'évaluation de programmes ECSI et SMA-ECSI financés par le dispositif I-OSC. Estimation pour l'année 2019.

21 programmes analysés (via 18 rapports d'évaluation, 2 rapports d'exécution, 1 rapport annuel). Les chiffres correspondent au « réalisé ». Ils sont probablement sous-estimés, les données étant parfois très partielles.

### En 2019...



Ce schéma concerne les bénéficiaires finaux des dispositifs. Ces 21 programmes analysés représentent un financement cumulé de 4,6 millions d'euros. Ils représentent 54% des 39 projets/programmes recensés en 2019 et 50,5% des financements engagés en 2019 selon les données de financement transmises par l'AFD relatives au dispositif I-OSC

Les effets associés à l'ECSI sur les publics, dépendent beaucoup du type d'action menée. Logiquement, plus l'accompagnement est long et important, plus les effets sont notables. Ils deviennent particulièrement transformatifs lorsqu'ils impliquent une expérience concrète d'engagement, ce qui nécessite aussi des moyens fortement accrus. Le tableau suivant résume les effets pouvant être produits selon les types d'actions menées :

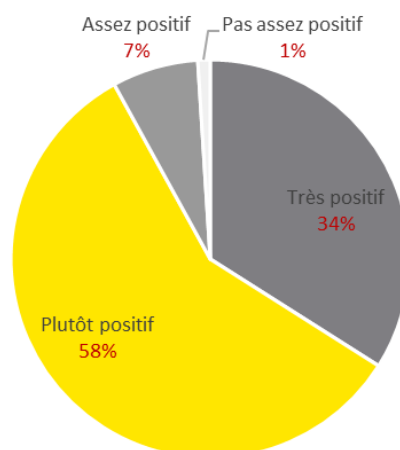


**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Types d'actions	Sensibilisation passive	Sensibilisation active	Formation	Accompagnement vers l'engagement
<b>Exemple :</b>	Une classe visionne une vidéo – documentaire sur le lien entre agro-industrie, inégalités et changement climatique (ALIMENTERRE)	Des élèves de 4 <sup>e</sup> mènent avec un enseignant un projet éducatif autour de la découverte des ODD de plusieurs mois (Apprentis d'Auteuil)	Des jeunes "ambassadeurs" sont formés à l'animation d'ateliers ECSI (Ligue de l'Enseignement)	Un groupe de jeunes mène un projet de sensibilisation de leurs camarades aux inégalités mondiales liées à l'environnement et mobilisent des fonds auprès d'un dispositif (bénéficiaires des dispositifs ISI)
<b>Effets recherchés (cumulatifs)</b>	Montrer la complexité du monde et des problématiques de développement durable / solidarité Susciter des émotions (indignation, empathie) invitant à la mobilisation ou au changement de comportement	Renforcer la compréhension et l'appropriation d'enjeux complexes de développement Développer des savoirs-être et des compétences non formelles Travailler les valeurs du vivre-ensemble (solidarité, respect)	Renforcer les capacités pédagogiques / de gestion / des animateurs / porteurs de projet Accompagner le déploiement d'actions d'ECSI par les jeunes	Concrétiser un désir d'engagement Prendre conscience de sa capacité d'action citoyenne Développer son leadership Développer des compétences d'animation, de gestion de projet

L'enquête diffusée dans le cadre de l'évaluation a également été l'occasion de collecter des informations et perceptions quant au degré et à la nature des impacts des activités d'ECSI menées par les bénéficiaires des financements MEAE/AFD. La grande majorité des répondants juge les impacts de ses actions d'ECSI positifs.

**Tableau 3 "Comment jugez-vous l'impact de vos actions d'ECSI auprès des publics visés ?" (question de tronc commun, à destination des OSC nationales et locales et des collectivités locales)**



Source : Enquête Evaluation ECSI MEAE-AFD – Elaboration et analyses EY

**Les répondants à l'enquête discernent clairement les différents types d'impacts** (sur les publics finaux, les équipes, la dynamique du secteur etc.) : les impacts sur les publics finaux et notamment les jeunes sont parmi les plus évoqués, et notamment l'impact sur l'ECSI sur la prise de conscience et la volonté d'engagement des bénéficiaires à la suite d'une telle expérience (bénévolat, volontariat, etc.). L'impact sur l'insertion professionnelle accrue des jeunes à la suite d'activités d'ECSI est également observé. Concernant le secteur, la structuration des acteurs et l'accroissement de dynamiques

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

multiacteurs sont les impacts les plus constatés par les répondants. Les répondants à l'enquête ont toutefois en tête les limites à l'évaluation d'impacts d'éducation comme l'ECSI, du fait du des effets de long-terme et de la multiplicité des facteurs concourant à une modification de comportement et volonté d'engagement chez les bénéficiaires. Cela ne les empêche néanmoins pas de discerner une dynamique globale d'évolution positive de leur point de vue.

### Des actions "Grand Public" dont il est difficile de mesurer les effets

De nombreux programmes d'ECSI visent le grand public, notamment ceux du FESTISOL, de la Fédération des Artisans du Monde, le programme Fair Future (mené par un consortium d'OSC engagées dans l'éducation au commerce équitable) ou encore celui de Solidarité Sida (les Solidays). Ils contribuent à sensibiliser de manière passive – c'est-à-dire de manière massive mais ponctuelle et sans pouvoir s'assurer du degré d'appropriation au niveau individuel de chaque participant – plus de 550 000 personnes par an en moyenne en prenant l'année 2019 comme référence. Cinq programmes sont particulièrement importants : RITIMO (information, accueil), FESTISOL (événement annuel de deux semaines) et Solidays (festival).

Il est difficile d'appréhender plus précisément la composition de ces publics en l'absence de données précises sur les profils des participants (âge, occupation, lieu d'habitation...). De même, il est difficile d'estimer les effets de ces programmes sur les publics en l'absence d'outils de suivi-évaluation réguliers. L'intérêt des organisations est important pour produire ce type de données mais la difficulté réside dans le fait de faire porter des outils de collecte sur un public bénévole difficile à mobiliser sur des activités de cette nature. Le seul dispositif de suivi-évaluation opérationnel que nous ayons relevé est celui du FESTISOL (outil de suivi des effets sur les publics). 55 collectifs ayant organisé près de 200 animations en 2021 l'ont utilisé en récoltant 3258 questionnaires remplis par des participants (soit 2% du public total de l'édition). Ce bilan permet de mettre en évidence des effets en termes d'intérêt (93% ont passé un bon moment), de compréhension des publics (85% ont mieux compris d'autres point de vue ou d'autres réalités), ou d'envie d'engagement (69% ont envie d'agir après avoir assisté à l'animation), effets applicables aux années précédentes (2018 et 2019, 2020 ne pouvant être pris en compte en raison du COVID-19). Cependant l'impact in fine sur les publics au-delà de ces effets, notamment sur l'engagement citoyen des participants, n'est pas connu.



Source : Bilan 2021 du FESTISOL

### Des publics renouvelés chaque année

Bien que plusieurs acteurs insistent en entretien sur le besoin de "ne pas s'adresser qu'aux convaincus", le public des actions d'ECSI se renouvelle régulièrement.

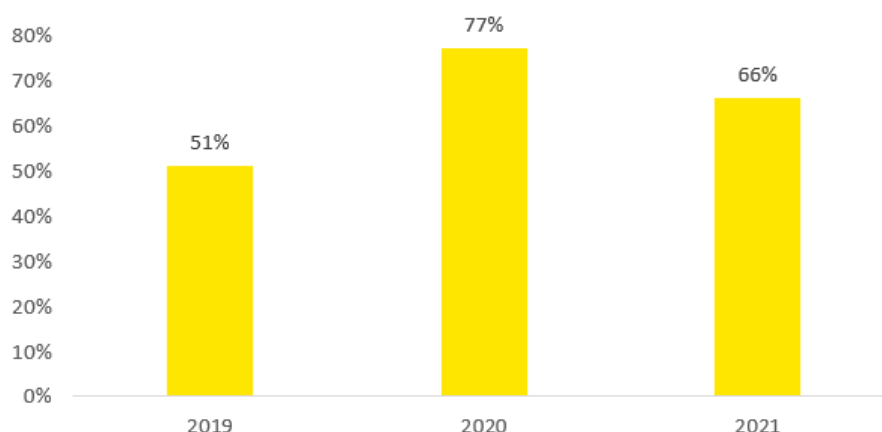
Ce renouvellement est en partie automatique. Les actions en milieu scolaire (collège, lycée), notamment les actions de sensibilisation active de type "projets éducatifs" menées par des enseignants dans leurs

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

classes, ou à destination des jeunes en général s'adressent à des jeunes qui changent de classe chaque année. Il en est de même pour les jeunes à l'université ou en formation professionnelle : entre séjours à l'étranger ou sur un autre campus en France, stages ou apprentissages, il est difficile de les impliquer plus d'une année dans une dynamique d'ECSI.

Mais ce renouvellement des publics ne s'observe pas qu'en milieu scolaire comme en témoignent les chiffres du FESTISOL. Ainsi, en 2021, 66% des répondants aux questionnaires FESTISOL (plus de 3000 répondants) participaient à une animation du FESTISOL ou de la Semaine de la Solidarité Internationale (ancien nom du FESTISOL) pour la première fois<sup>134</sup>, un taux en hausse par rapport à 2019 (51%)<sup>135</sup>. Ceci est d'autant plus remarquable que le public scolaire est moins nombreux que d'autres programmes d'ECSI au sein du FESTISOL : les jeunes constituent environ 40% des participants dont les jeunes en milieu scolaire 25-30% environ<sup>136</sup>.

Figure 25 Part des répondants aux questionnaires qui n'avaient jamais participé à une animation du FESTISOL ou de la SSI avant



Sources : Bilans 2019, 2020 et 2021 du FESTISOL

### Des effets importants sur les jeunes, public phare des actions de sensibilisation « active »

Les jeunes en milieu scolaire représentent **le premier public visé par les actions d'ECSI de type « sensibilisation active »** : 70% des 16 500 personnes (au moins) sensibilisées en 2019 (estimation réalisée à partir de l'analyse des rapports d'évaluation de 21 programmes du dispositif I-OSC), le plus souvent via des projets éducatifs mis en œuvre par des enseignants, des éducateurs et/ou des bénévoles ou professionnels d'OSC. Les jeunes en général (en milieu scolaire et en dehors) représentent 85% des publics sensibilisés de manière active. Parmi ces jeunes, on retrouve plusieurs catégories : les étudiants (milieu universitaire ou formation technique agricole principalement), les lycéens / collégiens (filières générales et techniques) et, dans une moindre mesure, les élèves d'écoles élémentaires. Certains programmes visent exclusivement les jeunes en milieu scolaire ou dans un cadre parascolaire : ceux d'Apprentis d'Auteuil ou de la Ligue de l'Enseignement, ou encore celui d'Ensemble Luttons Contre la Peine de Mort (ECPM).

Cette concentration des actions de « sensibilisation active » s'explique par plusieurs facteurs :

<sup>134</sup> Bilan 2021 du FESTISOL - <https://www.festivaldessoridairites.org/medias/bilanfestisol2021vf.pdf>

<sup>135</sup> Bilan 2019 du FESTISOL - <https://www.festivaldessoridairites.org/medias/bilanfestisol2019.pdf>

<sup>136</sup> <https://www.festivaldessoridairites.org/medias/EvalFESTISOL1921RapportFinalVF.pdf>

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

- ▶ **Un public « captif » plus facile à toucher** dès lors que l'on arrive à mobiliser les encadrants (professeurs, éducateurs, responsables de CDI, proviseurs...) dont beaucoup perçoivent déjà leur métier comme une forme d'engagement.
- ▶ **L'abondance de l'outillage méthodologique** que ce soit sur la sensibilisation aux ODD, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable... auprès des publics scolaires de tous âges.
- ▶ **L'inscription aux programmes scolaires** de l'éducation citoyenne, de l'éducation au développement durable, des ODD... ce qui confère un cadre et une légitimité à la pratique des "projets éducatifs". Certains programmes dans les disciplines sont également concernés.
- ▶ **La possibilité de disposer de ressources basiques** : salles/espaces, micro-budgets pour des dépenses de base mis à disposition par les lycées...
- ▶ **L'ancrage dans l'éducation populaire**, mouvement éducatif porté par de nombreux éducateurs, animateurs ou professeurs travaillant en milieu scolaire ou parascolaire.

*En termes d'effets "qualitatifs", l'étude d'impact du programme Occurens mené par Apprentis d'Auteuil entre 2019 et 2021<sup>29</sup> permet de dresser un panorama des effets possibles. Ce travail a été réalisé à partir d'une systématisation des observations / entretiens avec 71 jeunes (entre 8 et 19 ans dont ¼ de mineurs non accompagnés) ayant participé à des activités du programme (ateliers de sensibilisation aux ODD, parcours ECSI avec des chantiers jeunes notamment). Les effets observés sont une moyenne des notations réalisées sur une échelle de 0 à 3 (0 = pas de changement, 1= changement initié, 2 = changement positif, 3 = changement transformatif)<sup>30</sup>.*

**Tableau 4 Synthèse des effets sur les jeunes des activités d'ECSI menées dans le cadre du projet Occurens mis en œuvre par Apprentis d'Auteuil**

	<b>EFFET</b>	<b>CONCLUSIONS</b>
<b>Développement personnel</b>	Niveau : 2,2 Changement Positif	Changements observés en matière de confiance en soi, de capacité à s'exprimer devant les autres, de connaissance de ses capacités. Dynamique sur laquelle bâtir pour poursuivre l'insertion de ces jeunes dont les parcours de vie sont souvent particulièrement difficiles.
<b>Valeurs</b>	Niveau : 2 Changement positif	Changements observés dans la déconstruction des préjugés fondés sur l'orientation religieuse, le genre, l'origine géographique... Développement de valeurs de solidarité et d'une conscience citoyenne, notamment sur l'environnement.
<b>Vivre-ensemble</b>	Niveau : 2,2 Changement positif	Changements importants observés sur la relation à l'autre, entre jeunes de différentes origines, religions, etc. Meilleure compréhension de l'autre, recherche de communs et développement de liens d'amitiés.
<b>Engagement</b>	Niveau : 2 changement positif	Changements observés sur le désir d'engagement. Développement de l'empathie, volonté exprimée d'œuvrer pour le bien commun (son entourage, l'environnement, la lutte contre les discriminations, la lutte contre la pauvreté...)

*Source : Etude d'impact du projet Occurens 2018-2021, 2022*

Les entretiens réalisés dans le cadre de cette étude ont notamment permis d'identifier les effets concrets suivants, illustrant le tableau ci-dessus :

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

- ▶ Des salles de classe marquées par des conflits très forts (notamment entre garçons et filles de 4e) que les projets éducatifs ECSI, centrés sur la déconstruction des stéréotypes de genre, ont permis de "pacifier".
- ▶ Des incompréhensions interculturelles fortes, pouvant faire obstacle au vivre-ensemble, ont pu être levées grâce à une meilleure connaissance (sur la pratique de la « bise », sur la peur de l'eau du robinet, sur les pratiques religieuses...).
- ▶ Des jeunes (filles et garçons) se sont révélés dans le cadre des projets éducatifs ou expériences d'engagement, passant d'un comportement réservé à un leadership assumé. Certains sont même passés d'un rôle de « leader négatif » à « leader positif ».
- ▶ Des jeunes (filles et garçons) ont découvert un domaine d'action qu'ils ont pleinement investis en multipliant les expériences d'engagement, dans un cadre accompagné, ou à leur propre initiative.

En termes d'activités, l'étude montre aussi que des actions de type "chantiers jeunes" vont plus impacter le développement personnel, tandis que des actions de type "sensibilisation active" vont avoir plus d'effets sur les valeurs.

Etant donné la diversité des types d'actions menées par Apprentis d'Auteuil dans le cadre de ce programme, **les types d'effets décrits sont certainement applicables aux autres actions d'ECSI** réalisées en milieu scolaire ou parascolaire, y compris les actions menées au titre du programme Réinventer le Monde mis en œuvre par l'AFD. Ainsi, les actions d'ECSI génèrent des effets qui vont au-delà de la meilleure compréhension des enjeux de développement durable, de solidarité ou d'inégalités dans le monde. Elles sont aussi susceptibles d'impacter durablement les jeunes qui y participent, notamment en renforçant des valeurs clés tels que la tolérance, la solidarité, ou en renforçant leur empathie, ce qui est essentiel pour favoriser le vivre-ensemble. Elles sont aussi susceptibles de modifier, parfois radicalement, le parcours des jeunes, notamment des jeunes ayant le moins d'opportunités, à la fois sur le plan de l'engagement citoyen mais aussi sur le plan professionnel. Les études de cas projets ont permis, via l'échange avec les élèves et autres bénéficiaires finaux, de confirmer certains points et de disposer d'illustrations claires d'impacts.



**« Avec les Tandems Solidaires on a pu faire un Pictionary sur les préjugés et les stéréotypes dans le monde et un Thermomètre de la violence. Ça nous a fait prendre conscience des inégalités entre filles et garçons. Ça a eu un impact sur nous c'est sûr : on sait que, plus tard, on va sensibiliser autour de nous sur ces sujets »** Elèves, Lycée Professionnel Condé, étude de cas Tandems Solidaires



**« Ca [le programme Réinventer le monde] nous a donné envie d'agir concrètement et de partager : j'ai fait écouter le podcast à toute ma famille ! Le projet nous a permis de travailler ensemble et de découvrir d'autres horizons en sortant de notre cocon, on a pris conscience qu'on était acteurs de notre consommation et c'est devenu important pour nous car c'est nous les acteurs de demain. [...] »** Elèves, Lycée agricole Lucie Aubrac, étude de cas Réinventer le monde



**« C'est vraiment bien à travers un film on sensibilise beaucoup plus vite les personnels et les jeunes. Cela les éveille, cela joue un rôle civil, social, citoyen »** CNEAP Bretagne à propos du festival Alimenterre, étude de cas Alimenterre

### L'expérience d'engagement : un effet transformatif pour les jeunes ayant le moins d'opportunité mais des actions isolées et peu soutenues

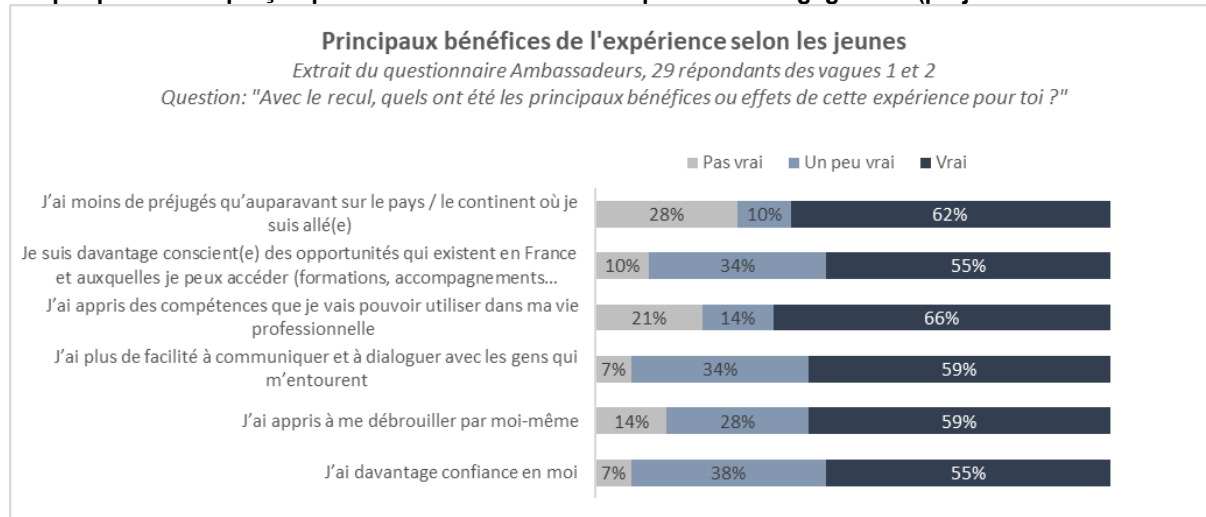
Les actions d'ECSI comportant un volet "expérience d'engagement" sont particulièrement marquantes pour les jeunes, et notamment les jeunes ayant le moins d'opportunités. Comme le montrent les retours des jeunes de missions locales ayant participé au projet "Ambassadeurs"<sup>137</sup> mené par France Volontaires et l'Union des Missions locales (87 jeunes concernés), les effets sont sensiblement les

<sup>137</sup> <https://www.france-volontaires.org/nos-actions/volontariat-et-accessibilite/les-ambassadeurs-de-lengagement-citoyen-a-international/>

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

mêmes que pour ceux produits par les actions d'ECSI d'Apprentis d'Auteuil. La question des "compétences" en vue de l'insertion professionnelle se pose de manière accrue étant donné l'âge des participants (autour de 20 ans).

### Graphique : Effets perçus par les volontaires de leur expérience d'engagement (projet « Ambassadeurs »)



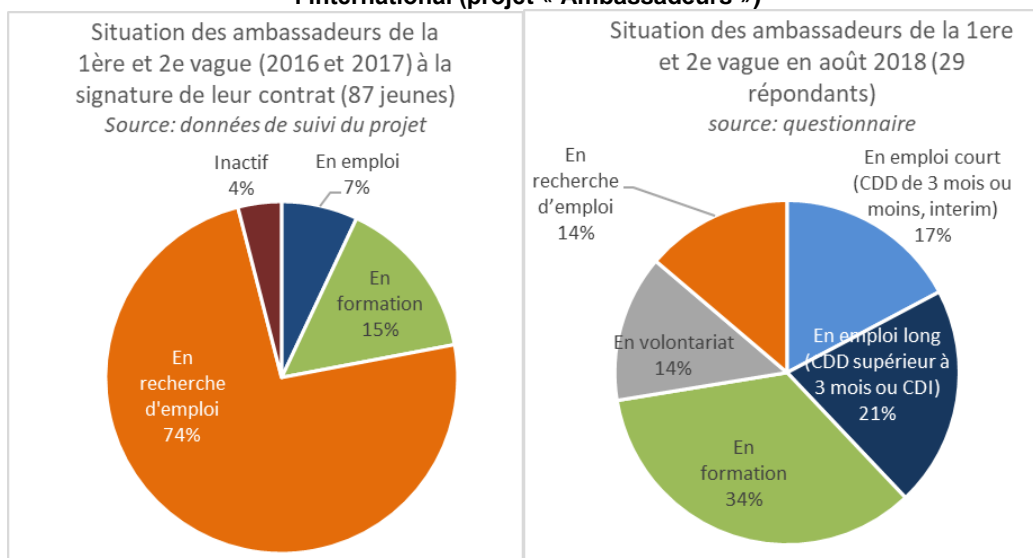
Source : Rapport de capitalisation du projet "Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international" mené par France Volontaires entre 2016 et 2018.

Les résultats constatés par le département du Finistère qui a mis en place une initiative similaire, mais à plus petite échelle, dans le cadre d'un projet financé par l'AAP Jeunesse de la DAECT, rejoignent largement ceux du projet "Ambassadeurs", d'autant qu'il visait un public similaire (des jeunes suivis par les missions locales). Il convient d'ailleurs de noter l'importance des collectivités territoriales dans le soutien à l'expérience de jeunes qui en sont plus éloignés puisque sur 58 projets financés par l'AAP Jeunesse sur la période, 23 ciblent ou incluent des jeunes accompagnés par les missions locales (qui s'inscrivent dans la définition de JAMO).

Alors que nous disposons désormais d'un recul plus important sur ces deux projets, nous avons identifié, lors des entretiens relatifs aux études de cas, plusieurs jeunes auparavant suivis par les missions locales qui aujourd'hui sont salariés d'institutions reconnues dans le domaine de la solidarité, une perspective difficilement imaginable avant leur expérience d'engagement. Pour identifier d'autres parcours et savoir s'il s'agit d'un effet notable ou non de ce type de programmes, **il serait très utile de réaliser une étude d'impact quantitative** sur une expérience de ce type (le projet Ambassadeurs notamment, le recul étant suffisant) en comparant la cohorte des jeunes du programme à ceux suivis par les missions locales qui n'en n'ont pas bénéficié. Plusieurs professionnels de l'insertion rencontrés insistent en effet sur le fort gain de temps (plusieurs années) dans le parcours d'insertion de jeunes plus ou moins en difficultés via ce type d'expériences. D'ailleurs, en comparant la situation des jeunes entrés dans le projet "Ambassadeurs" au moment de signer le contrat de service civique et plusieurs mois après la clôture de celui-ci, une évolution importante et immédiate est constatée : la part des jeunes en recherche d'emploi est divisée par 5, tandis que la part des jeunes en emploi (court ou long) est multipliée par 5.

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

**Graphique : Situation « avant » et « après » des jeunes ayant connu une expérience de service civique à l'international (projet « Ambassadeurs »)**



Source : *Rapport de capitalisation du projet "Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international" mené par France Volontaires entre 2016 et 2018.*

Cependant, tant l'expérience de France Volontaires que celle du département du Finistère montre que **les dispositifs et outils classiques d'accompagnement des volontaires** - valorisés comme des actions relevant de l'ECSI dans la présente étude - **sont insuffisants pour répondre aux besoins du public spécifique que constituent les jeunes ayant le moins d'opportunités**. Il est donc nécessaire de mobiliser des moyens supplémentaires pour outiller les accompagnants, renforcer la fréquence et l'intensité de l'accompagnement, inclure un accompagnement psychologique et s'inscrire dans une logique de "promo", qui offre un cadre collectif davantage rassurant pour les jeunes accompagnés. Si le cadre "projet" apparaît pertinent, la modalité de financement "projet" l'est moins puisqu'elle ne permet pas de garantir un soutien dans le temps face à un besoin récurrent avec un type de public qui se renouvelle chaque année. D'ailleurs, ni le projet Ambassadeurs ni celui du département du Finistère ont été poursuivis malgré des effets très probants.

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Un principe de réciprocité ancré dans les pratiques des collectivités

**346** jeunes français envoyés dans le cadre des projets financés par l'AAP Jeunesse entre 2015 et 2020

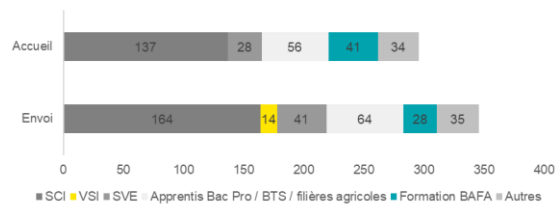
**296** jeunes internationaux accueillis dans le cadre des projets financés par l'AAP Jeunesse entre 2015 et 2020

### Ciblage

**23 projets sur 58** cherchent à cibler ou à inclure des jeunes ayant le moins d'opportunité

Le service civique à l'international, principal instrument d'engagement à l'international pour les jeunes dans le cadre des projets de l'AAP Jeunesse

Nombre de jeunes par type de volontariat ayant connu ou devant connaître une mobilité dans le cadre des projets lauréats AAP Jeunesse (2015-2020)  
Source: base de données AAP Jeunesse



Source : bases de données transmises par le MEAE et l'AFD aux consultants – Retraitements consultants



## 8. Recommandations

L'évaluation formule **les 5 grandes pistes de recommandations stratégiques suivantes**, élaborées à partir des conclusions de l'évaluation et affinées sur la base des échanges intervenus au cours d'un atelier de réflexion organisé le 14 juin 2022. Ces recommandations sont assorties de recommandations opérationnelles. **La mise en œuvre de certaines de ces recommandations nécessitera des moyens notamment humains additionnels.**

<b>I Renforcer le cadre stratégique et de concertation de l'ECSI en cherchant à décloisonner l'écosystème actuel (<i>cadre stratégique et pilotage</i>)</b>	
1	Reconnaître officiellement l'argumentaire commun sur l'ECSI, élaboré par le groupe de concertation ECSI, comme document stratégique de référence du MEAE et de l'AFD pour le secteur de l'ECSI.
2	Susciter l'adhésion des autres ministères / opérateurs publics pour aboutir à l'élaboration conjointe d'un cadre stratégique interministériel autour de l'ECSI d'ici 3 à 5 ans.
3	Constituer un groupe interministériel et multi-acteurs resserré, piloté par le MEAE, pour notamment suivre annuellement la mise en œuvre des recommandations de la présente évaluation et nourrir le dialogue sur les actions à mettre en place.
4	Elargir le groupe de concertation ECSI animé par l'AFD à de nouveaux acteurs issus d'autres écosystèmes tout en veillant à une bonne articulation avec le cadre de dialogue et de suivi créé afin d'éviter les redondances
5	Investir d'autres espaces afin de renforcer la cohérence des politiques publiques du MEAE et de l'AFD (ex : le Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse)
<b>II Adapter les dispositifs de soutien du MEAE et de l'AFD pour mieux répondre aux besoins des acteurs et faciliter le passage à l'échelle des actions d'ECSI (<i>Moyens pour le passage à l'échelle et optimisation de la mise en œuvre</i>)</b>	
<b><u>Pour les OSC</u></b>	
1	Répondre au besoin d'appui des acteurs pouvant mettre en œuvre des méso-projets et/ou jouant un rôle de structuration du milieu associatif de l'ECSI à un niveau intercommunal / départemental, via le renforcement et l'adaptation de dispositifs ou programmes existants
2	Renforcer la logique de "pilotes" (projets plus courts et moins importants destinés à tester une démarche) et les accompagnements préalables à la construction de nouveaux programmes d'ECSI en privilégiant des dispositifs de financement nationaux existants
3	Encourager la création d'un RRMA dans des régions non pourvues sous réserve que le contexte local soit le plus propice pour y procéder
<b><u>Pour les collectivités territoriales</u></b>	
4	Soutenir des actions existantes de recherche-action et/ou capitalisation sur les actions d'ECSI menées par des collectivités territoriales françaises afin de définir une typologie des types d'interventions que peuvent mener les collectivités locales, et élargir l'appui de certains guichets actuels du MEAE et de l'AFD de soutien à l'action extérieure des collectivités territoriales (appel à projet Jeunesse, FICOL ou autres) pour rendre éligible les actions d'ECSI menées exclusivement sur le sol français.

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs  
de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

<b>III Capitaliser les bonnes expériences et adapter les modalités de soutien pour favoriser la participation des publics éloignés de la solidarité / mobilité internationale (Ciblage)</b>	
1	Renforcer les actions de capitalisation et recherche-action sur l'implication dans des actions d'ECSI et de mobilité internationale de participants présentant des besoins spécifiques, ainsi que sur l'intégration des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes dans les actions d'ECSI afin de renforcer l'outillage sur ce sujet
2	Adapter les dispositifs existants ou financer un dispositif spécifique d'accompagnement renforcé des volontaires/ services civiques présentant des besoins spécifiques pour accéder à une mobilité internationale.
3	Faciliter la formation de partenariats avec des acteurs existants (ex : consortiums d'OSC ou multiacteurs) et/ou nouveaux (ex : acteurs de l'insertion)
4	Susciter l'intérêt et l'engagement de nouveaux publics, notamment de ceux qui mettent en œuvre des politiques publiques, des actions associatives ou des activités économiques en réalisant/ soutenant des actions de sensibilisation à l'ECSI à destination des fonctionnaires, agents de collectivités territoriales, salariés d'associations ou de fondations, salariés du privé, entrepreneurs, de tous niveaux hiérarchiques.
<b>IV Renforcer le suivi, évaluation, capitalisation et la mesure des effets des actions d'ECSI (Suivi-évaluation)</b>	
1	Capitaliser les pratiques de suivi et d'évaluation des projets d'ECSI, y compris en établissant des liens avec l'existant, et notamment les indicateurs utilisés par les organisations participant au groupe de concertation ECSI et d'autres acteurs (F3E, réseaux de praticiens, Coordination Sud, Cités Unies France) et élaborer des outils de suivi-évaluation (incluant un référentiel indicatif de mesure de effets, mis à disposition des acteurs de l'ECSI)
2	Amplifier le soutien à des démarches d'études quantitatives et qualitatives sur les effets des actions d'ECSI.
3	Engager une réflexion sur la simplification du reporting pour les bénéficiaires de fonds en cascades (2e ou 3e niveau) en France
<b>V Accroître la visibilité et la légitimité des acteurs de l'action du MEAE et de l'AFD en matière d'ECSI (Visibilité)</b>	
1	Mettre en place une page d'information dédiée à l'ECSI sur un portail institutionnel à définir afin de favoriser la transparence et l'accessibilité aux dispositifs d'ECSI.
2	Communiquer davantage sur l'ECSI, les actions d'ECSI et leurs effets de ces actions afin de valoriser les acteurs existants et d'en mobiliser de nouveaux.
3	Informier / sensibiliser les collectivités locales (élus et agents) à l'intérêt des actions d'ECSI qu'elles peuvent mener ou soutenir, à l'occasion d'évènements importants de l'action extérieure des collectivités territoriales
4	Mettre en place des programmes / alliances avec des médias pour mieux communiquer / sensibiliser sur les actions et principes d'ECSI.

## **8.1. Renforcer le cadre stratégique et de concertation de l'ECSI en cherchant à décloisonner l'écosystème actuel (Cadre stratégique et pilotage)**



### **Grille de lecture :**

Critères de faisabilité (1 = faible, 2 = moyenne, 3 = forte) : complexité financière (dépenses et RH), complexité politique (soutien politique nécessaire, validation par un organe nécessaire), complexité réglementaire (nécessité d'adapter des dispositifs, de modifier des circulaires, etc.)







Critères de priorité (1 = moins forte, 2 = assez forte, 3 = très forte) : action qui conditionne la recommandation macro, action qui répond à des besoins identifiés comme prioritaires par les acteurs de l'ECSI interrogés

<b>Constats / contexte</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Acteurs en charge</b>	<b>Faisabilité / priorité / échéance</b>
<p>Un manque de cadre pour légitimer l'action des acteurs locaux dans le champ de l'ECSI et pour susciter l'adhésion de nouvelles institutions</p> <p>Une notion d'ECSI pouvant faire l'objet d'interprétations diverses parmi les acteurs de terrain et les autres familles d'acteurs (hors acteurs financés par le MEAE/l'AFD). Une notion par ailleurs éloignée de celles de ces autres familles d'acteurs, avec des points de convergence et de potentielles synergies qui restent néanmoins mal identifiées</p> <p>Une stratégie ECSI annoncée au CICID de 2016, mais non réalisée bien que souhaitée et attendue par certains acteurs. Pour autant l'évaluation note une absence de consensus sur la nécessité d'élaborer, à court terme, un tel cadre stratégique.</p>	<p>1. <b>Reconnaître officiellement l'argumentaire commun sur l'ECSI</b>, élaboré par le groupe de concertation ECSI, comme document stratégique de référence du MEAE et de l'AFD pour le secteur de l'ECSI.</p>	MEAE, AFD	<p><b>Faisabilité :</b></p> <p></p> <p><b>Priorité :</b></p> <p></p> <p><b>Echéance :</b> Court terme</p>
	<p>2. <b>Susciter l'adhésion des autres ministères / opérateurs publics</b> pour aboutir à l'élaboration conjointe d'un cadre stratégique interministériel autour de l'ECSI d'ici 3 à 5 ans.</p>	MEAE, AFD  Acteurs du groupe de suivi / dialogue nouvellement créé	<p><b>Faisabilité :</b></p> <p></p> <p><b>Priorité :</b></p> <p></p> <p><b>Echéance :</b> Moyen-Long terme</p>
<p>Un écosystème d'acteurs de l'ECSI relativement cloisonné.</p> <p>Une coordination limitée entre ministères et peu d'articulation entre les différents dispositifs de soutien qu'ils mettent en œuvre malgré des synergies possibles et des objectifs poursuivis similaires</p>	<p>3. <b>Constituer un groupe interministériel et multi-acteurs resserré</b>, piloté par le MEAE, pour notamment suivre annuellement la mise en œuvre des recommandations de la présente évaluation et nourrir le dialogue sur les actions à mettre en place. Ce groupe pourrait s'appuyer au niveau du MEAE et de l'AFD sur la désignation formelle de référents « ECSI » afin de favoriser l'identification et l'articulation entre les acteurs d'ECSI.</p> <p>Ce groupe pourrait se réunir a minima une fois par an.</p>	MEAE, AFD, MAA, MTE, MENJ (DG ESCO et DJEPVA), RRMA/CIRRMA, représentants des collectivités locales, société civile, acteurs de l'insertion, acteurs de la jeunesse	<p><b>Faisabilité :</b></p> <p></p> <p><b>Priorité :</b></p> <p></p> <p><b>Echéance :</b> Court terme</p>
<p>Peu de partage des outils, pratiques, expériences entre écosystèmes / familles d'acteurs dépendant du soutien de différents ministères (sauf MEAE-AFD et MAA)</p> <p>Un manque d'articulation entre les niveaux national et régional</p>	<p>4. En parallèle, <b>élargir le groupe de concertation ECSI animé par l'AFD à de nouveaux acteurs</b> tout en veillant à une bonne articulation avec les initiatives de dialogue et de suivi créées afin d'éviter les redondances. Les acteurs de l'insertion (ex : l'Union nationale des missions locales) et de la jeunesse (ex : Centre national des œuvres universitaires et scolaires) pourront notamment être concernés.</p>	Acteurs du groupe de concertation et nouveaux acteurs à intégrer	<p><b>Faisabilité :</b></p> <p></p> <p><b>Priorité :</b></p> <p></p> <p><b>Echéance :</b> Court terme</p>



**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Constats / contexte	Recommandations	Acteurs en charge	Faisabilité / priorité / échéance
Peu de liens au niveau national avec les acteurs de l'insertion ou des opérateurs publics dans le domaine de la jeunesse alors qu'ils sont très impliqués au niveau local	5. <b>Investir d'autres espaces afin de renforcer la cohérence des politiques publiques du MEAE et de l'AFD</b> (ex : le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, Conseil national de la transition écologique). Le groupe de suivi/dialogue qui pourrait prendre la suite du groupe de référence pourra identifier les espaces qui pourraient être investis par le MEAE/l'AFD, et inversement, ceux dépendant du MEAE/l'AFD pouvant être investis par d'autres ministères.	MEAE, AFD, MAA, MTE, MENJ	<b>Faisabilité :</b>  <b>Priorité :</b>  <b>Echéance :</b> Moyen terme







## 8.2. Adapter les dispositifs de soutien du MEAE et de l'AFD pour mieux répondre aux besoins des acteurs et faciliter le passage à l'échelle des actions d'ECSI (*Moyens pour le passage à l'échelle et optimisation de la mise en œuvre*)

Constats / contexte	Recommandations	Acteurs en charge	Faisabilité / priorité / échéance
<b>POUR LES OSC</b>			
Un manque de dispositif de soutien ciblant les "méso-projets"  Des OSC locales intermédiaires (entre 1 et 5 salariés) qui n'arrivent pas à trouver les moyens (notamment humains) de se développer et qui se recentrent sur des activités de « survie » au détriment de l'articulation locale et régionale.	1. <b>Répondre au besoin d'appui des acteurs pouvant mettre en œuvre des méso-projets et/ou jouant un rôle de structuration du milieu associatif de l'ECSI à un échelon territorial</b> , en privilégiant l'adaptation de dispositifs existants (ex : postes FONJEP-ECSI) ou de programmes existants (programme Structuration du Milieu Associatif (SMA) de RITIMO)	MEAE (DGM/CIV) / AFD (DPA-OSC)	<b>Faisabilité :</b>  <b>Priorité :</b>  <b>Echéance :</b> Moyen terme
Une difficulté à dimensionner les objectifs et indicateurs des nouveaux programmes d'ECSI  Un démarrage parfois trop rapide qui ne prend pas en compte la montée en compétence préalable des organisations sur les sujets d'ECSI / méthodes afférentes  Un besoin d'adaptation des dispositifs aux nouveaux entrants en ECSI / aux acteurs ciblant de nouveaux publics	2. <b>Renforcer la logique de "pilotes"</b> (projets plus courts et moins importants destinés à tester une démarche) et les accompagnements préalables à la construction de nouveaux programmes d'ECSI en privilégiant des dispositifs de financement nationaux existants (ex : dispositif Initiatives-OSC)	AFD (DPA-OSC) ou OSC porteuse d'un programme SMA	<b>Faisabilité :</b>  <b>Priorité :</b>  <b>Echéance :</b> Moyen terme
Une absence de RRMA en Ile-de-France, Corse et dans les régions d'Outre-Mer, provoquant des disparités territoriales entre régions.	3. <b>Encourager la création d'un RRMA dans des régions non pourvues</b> sous réserve que le contexte local soit le plus propice pour y procéder	MEAE (DGM/CIV et DAECT), CIRMA	<b>Faisabilité :</b>  <b>Priorité :</b>  <b>Echéance :</b> Moyen terme





**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Constats / contexte	Recommandations	Acteurs en charge	Faisabilité / priorité / échéance
<b>POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>			
<p>Faible connaissance des projets d'ECSI menés par les collectivités territoriales et mise en réseau insuffisante des retours d'expérience de ces dernières sur les sujets ECSI</p> <p>Des collectivités locales qui font parfois de l'ECSI sans le savoir</p> <p>AAP Jeunesse très centré sur la mobilité des jeunes</p> <p>Collectivités territoriales peu soutenues pour développer des actions d'ECSI en propre en dehors de la mobilité des jeunes</p>	<p>4. <b>Soutenir des actions existantes de recherche-action et/ou capitalisation sur les actions d'ECSI menées par des collectivités territoriales françaises</b> afin de définir une typologie des types d'interventions que peuvent mener les collectivités locales, et élargir l'appui de certains guichets actuels du MEAE et de l'AFD de soutien à l'action extérieure des collectivités territoriales (appel à projet Jeunesse, FICOL ou autres) pour rendre éligible les actions d'ECSI menées exclusivement sur le sol français.</p>	<p>MEAE (DAECT) / AFD (TEE), CUF, F3E</p>	<p><b>Faisabilité :</b></p> <p></p> <p><b>Priorité :</b></p> <p></p> <p><b>Echéance :</b> Court/ Moyen terme</p>







### 8.3. Capitaliser les bonnes expériences et adapter les modalités de soutien pour favoriser la participation des publics éloignés de la solidarité / mobilité internationale (*Ciblage*)

Constats / contexte	Recommandations	Acteurs en charge	Faisabilité / priorité / échéance
<p>Outillage méthodologique dispersé ou insuffisant concernant la mobilisation de publics spécifiques dans le cadre d'action d'ECSI (JAMO, personnes en situation de migration, ayant un handicap, en zone périurbaine, etc.)</p> <p>Peu de réflexion sur l'intégration des enjeux d'égalité entre femmes et hommes dans les actions d'ECSI</p> <p>Peu d'outils sur approche de genre et ECSI</p>	<p>1. <b>Renforcer les actions de capitalisation et recherche-action sur l'implication</b> dans des actions d'ECSI et de mobilité internationale <b>de participants présentant des besoins spécifiques, ainsi que sur l'intégration des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes dans les actions d'ECSI</b>, afin de renforcer l'outillage sur ce sujet. Cela pourrait passer par le soutien à une communauté de pratique portée par un réseau existant (F3E, FESTISOL, RITIMO...)</p>	<p>MEAE (DGM/CIV, DAECT), AFD (DPA-OSC, TEE), F3E, FESTISOL, RITIMO, France Volontaires, OSC concernées, collectivités territoriales, réseaux, ...</p>	<p><b>Faisabilité :</b></p> <p></p> <p><b>Priorité :</b></p> <p></p> <p><b>Echéance :</b> Moyen terme</p>
<p>Dispositifs d'accompagnement compris dans le cadre des services civiques trop limités pour les JAMO qui demandent une préparation plus importante, un accompagnement plus régulier et des activités organisées au retour</p> <p>Besoin d'inclure un accompagnement psychosocial</p>	<p>2. <b>Adapter les dispositifs existants (services civiques) ou financer un dispositif spécifique d'accompagnement renforcé des volontaires / services civiques présentant des besoins spécifiques pour accéder à une mobilité internationale.</b></p>	<p>MEAE (DGM/CIV), Agence du Service Civique, France Volontaires</p>	<p><b>Faisabilité :</b></p> <p></p> <p><b>Priorité :</b></p> <p></p> <p><b>Echéance :</b> Moyen terme</p>
<p>Acteurs de l'ECSI qui peuvent avoir des difficultés (outils, relais...) pour construire des actions à destination de publics spécifiques / nouveaux types de publics</p> <p>A l'inverse, des acteurs qui mettent en œuvre une action d'ECSI pour la première fois peuvent avoir des difficultés sur le plan méthodologique</p>	<p>3. <b>Faciliter la formation de partenariats avec des acteurs existants et/ou nouveaux</b></p> <p><b>Existants :</b> consortiums d'OSC ou multi acteurs entre organisations travaillant avec ces publics spécifiques et organisations spécialisées dans l'ECSI en s'appuyant sur l'ouverture récente du fonds-études du F3E pour l'élaboration de projets en consortium.</p> <p><b>Nouveaux :</b> avec des acteurs de l'insertion (ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, missions locales, CAF...) et/ou</p>	<p>AFD (DPA-OSC), F3E</p>	<p><b>Partenariats existants :</b></p> <p><b>Faisabilité :</b></p> <p></p> <p><b>Priorité :</b></p> <p></p>

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Constats / contexte	Recommandations	Acteurs en charge	Faisabilité / priorité / échéance
Faible mobilisation des acteurs de l'insertion sur des sujets d'ECSI au niveau national malgré une expérience certaine au niveau terrain	de la jeunesse (ex: CNOUS/CROUS, FIPJ) pour développer des actions d'ECSI dans les établissements ou dans le cadre des dispositifs qu'ils gèrent	MEAE (DGM/CIV), AFD (DPA-OSC, CMN/SEE,	<b>Echéance :</b> Court terme <b>Nouveaux partenariats :</b> <b>Faisabilité :</b>  <b>Priorité :</b>  <b>Echéance :</b> Moyen terme
Actions de sensibilisation qui ciblent beaucoup les publics finaux mais peu ceux qui mettent en œuvre les politiques publiques et les programmes de la société civile  Des collectivités territoriales qui ne sont que peu au courant des thématiques d'ECSI et des opportunités offertes dans le cadre des projets	4. <b>Susciter l'intérêt et l'engagement de nouveaux publics</b> , notamment de ceux qui mettent en œuvre des politiques publiques, des actions associatives ou des activités économiques, en réalisant / soutenant des actions de sensibilisation à l'ECSI à destination des fonctionnaires, agents de collectivités territoriales, salariés d'associations ou de fondations, salariés du privé, entrepreneurs, de tous niveaux hiérarchiques,	MEAE (à déterminer)  AFD (CMN/SEE, Cellule du Lien Social de l'AFD)  OSC concernées	<b>Faisabilité :</b>  <b>Priorité :</b>  <b>Echéance :</b> Moyen terme









**8.4. Renforcer le suivi, évaluation, capitalisation et la mesure des effets des actions d'ECSI (suivi-évaluation)**

Constats / contexte	Recommandations	Acteurs en charge	Faisabilité / priorité / échéance
Un besoin de davantage d'approches et méthodes permettant de suivre et évaluer, apprendre et adapter les actions d'ECSI (incluant un référentiel pour la mesure des effets)  Existence d'un flou constaté dans les objectifs / indicateurs des projets autour de notions communes (ex: sensibilisation).	1. Capitaliser les pratiques de suivi et d'évaluation des projets d'ECSI, y compris en établissant des liens avec l'existant, et notamment les indicateurs utilisés par les organisations participant au groupe de concertation ECSI et d'autres acteurs (F3E, réseaux de praticiens, Coordination Sud, Cités Unies France) et élaborer des outils de suivi-évaluation (incluant <b>un référentiel indicatif de mesure des effets</b> , mis à disposition des acteurs de l'ECSI)	Acteurs du groupe de suivi ECSI / Autres acteurs (F3E / réseaux de praticiens, Coordination Sud)	<b>Faisabilité :</b>  <b>Priorité :</b>  <b>Echéance :</b> Moyen terme
Reporting parfois perçu comme lourd et pouvant décourager les acteurs locaux de l'ECSI dans la mobilisation de fonds pour amplifier la portée de leurs actions	2. <b>Engager une réflexion sur la simplification du reporting pour les bénéficiaires de fonds en cascades</b> (2e ou 3e niveau) en France	MEAE (DGM/CIV), AFD (DPA-OSC)	<b>Faisabilité :</b>  <b>Priorité :</b>  <b>Echéance :</b> Court terme
Peu d'étude et d'information permettant de mesurer l'ampleur des effets des programmes de mobilités, surtout ceux visant les JAMO	3. <b>Amplifier le soutien à des démarches d'études quantitatives et qualitatives sur les effets des actions d'ECSI.</b>  Il peut s'agir d'études de capitalisation d'actions menées, de communautés de pratiques (à l'instar de celle du F3E sur l'ECSI), ou encore d'études d'impact sur	MEAE (DGM/CIV, DAECT) / AFD (DPA-OSC, TEE), Agence du Service Civique, France	<b>Faisabilité :</b>  <b>Priorité :</b> 

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Constats / contexte	Recommandations	Acteurs en charge	Faisabilité / priorité / échéance
	des programmes (dont de mobilité internationale pour les jeunes de missions locales, à l'image du projet Ambassadeurs ou projets financés par les AAP Jeunesse).	Volontaires, OSC concernées, collectivités territoriales, réseaux et soutiens	<b>Echéance :</b> Moyen terme

**8.5. Accroître la visibilité et la légitimité des acteurs de l'action du MEAE et de l'AFD en matière d'ECSI (visibilité)**

Constats / contexte	Recommandations	Acteurs en charge	Faisabilité / priorité / échéance
<p>Informations, outils, contacts éparpillés dans plusieurs centres de ressources selon les familles d'acteurs (ECSI, EDD, EDDD...)</p> <p>Multiplication des dispositifs d'accompagnement mais information pas toujours lisible</p>	<p>1. <b>Mettre en place une page d'information dédiée à l'ECSI sur un portail institutionnel</b> à définir afin de favoriser la transparence et l'accessibilité aux dispositifs d'ECSI. Cette page pourrait lister les différents dispositifs de soutien au niveau national ou local (y compris en dehors du MEAE et de l'AFD) par typologie d'acteurs ou de projets et renvoyer vers les centres de ressources existants (sites des RRMA, site du FESTISOL, de RITIMO...).</p>	<p>MEAE (DGM/CIV) / AFD (DPA-OSC ou CMN/SEE) – Chefs de file de l'initiative</p> <p>Avec appui</p> <p>CIRRMA et RRMA / FESTISOL / RITIMO</p>	<p><b>Faisabilité :</b></p> <p></p> <p><b>Priorité :</b></p> <p></p> <p><b>Echéance :</b> Moyen terme</p>
<p>De réelles difficultés à mobiliser de nouveaux acteurs pour l'ECSI au-delà de l'écosystème existant.</p> <p>Peu de connaissances des actions d'ECSI au-delà des publics initiés, y compris de la part d'acteurs mettant en œuvre ou soutenant des actions proches (EDD, ECM).</p>	<p>2. <b>Communiquer davantage sur l'ECSI, les actions d'ECSI, et leurs effets</b> (ex: communiqués de ministères, élaboration d'un plan de communication partagé, usage du D4D, promotion à l'occasion d'événements prochains (ex: restitution de l'évaluation, congrès GENE à Dublin)) afin de valoriser les acteurs existants et d'en mobiliser de nouveaux.</p>	<p>MEAE (à déterminer) / AFD (CMN/SEE)</p>	<p><b>Faisabilité :</b></p> <p></p> <p><b>Priorité :</b></p> <p></p> <p><b>Echéance :</b> Court / Moyen terme</p>
<p>Soutien à l'ECSI des collectivités territoriales très disparate d'un territoire à l'autre et globalement en baisse</p> <p>Peu de collectivités locales qui pilotent elles-mêmes des actions d'ECSI</p>	<p>3. <b>Informier / sensibiliser les collectivités territoriales (élus et agents) à l'intérêt des actions d'ECSI</b> qu'elles peuvent mener ou soutenir, à l'occasion d'événements importants de l'AECT (ex: Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales de CUF, assemblées de l'ARF, de l'ADF...).</p>	<p>MEAE (DAECT) / AFD (TEE), réseaux de collectivités locales (CUF, ARF...)</p>	<p><b>Faisabilité :</b></p> <p></p> <p><b>Priorité :</b></p> <p></p> <p><b>Echéance :</b> Moyen terme</p>
<p>Des articulations inexistantes avec les médias alors que ces derniers constituent un relai de transmission et diffusion important</p> <p>Des médias que peu sensibilisés aux thématiques d'ECSI et donc peu aptes à communiquer dessus</p>	<p>4. <b>Mettre en place des programmes/alliances avec des médias</b> pour mieux communiquer/ sensibiliser sur les actions et principes d'ECSI</p>	<p>MEAE (à déterminer), AFD (CMN/SEE) – Chefs de file</p> <p>France Médias Monde</p>	<p><b>Faisabilité :</b></p> <p></p> <p><b>Priorité :</b></p> <p></p> <p><b>Echéance :</b> Moyen terme</p>

## 9. Annexes

### 9.1. Précisions méthodologiques

#### 9.1.1. Méthodologie de l'évaluation

Ce document constitue une évaluation du soutien de MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) sur la période 2015-2020.

L'évaluation a poursuivi des **objectifs à la fois rétrospectifs** (établir un état des lieux des contributions à l'ECSI et porter un jugement évaluatif sur les actions d'ECSI soutenues par le MEAE et l'AFD) et **prospectifs** via des recommandations. Pour ce faire, l'évaluation a interrogé les contributions du MEAE et de l'AFD à l'aune de critères de pertinence (cadre stratégique et opérationnalisation de l'ECSI, réponse aux besoins des acteurs de l'ECSI), de cohérence (articulation des financements MEAE-AFD et avec ceux des autres contributeurs), d'efficacité (pilotage, suivi-évaluation des dispositifs, rapport coûts-bénéfices des projets soutenus) et d'impact (à la fois sur le secteur de l'ECSI, les organisations, les équipes et les participants aux actions d'ECSI soutenues). Onze questions évaluatives ont été retenues dans ce cadre (voir annexe 10 pour le référentiel d'évaluation détaillé).

D'un point de vue thématique, les analyses ont porté sur le **champ de l'ECSI tel que défini par le groupe de concertation sur l'ECSI** impliquant le MEAE et l'AFD<sup>138</sup>. La présente évaluation se limite dans ses analyses quantitatives aux données des financements de projets / programmes d'ECSI identifiées avec le MEAE et l'AFD. Concernant l'analyse qualitative, l'évaluation prend en revanche bien en compte les nuances entre les différentes « éducations à ». Par ailleurs, **l'évaluation comprend les « éducations à » au sens large**, non restreintes aux éducations transversales du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (qui excluent l'ECSI).

L'évaluation a suivi une démarche **en 3 phases**, déployée entre septembre 2021 et juillet 2022, et mobilisant de nombreux outils de collecte : (i) Lancement et cadrage, (ii) Collecte et analyses intermédiaires, incluant des collectes en région (Bourgogne-Franche-Comté et Bretagne), des études de cas sur 6 projets, des analyses comparatives avec la Belgique et l'Irlande, le déploiement d'une enquête à destination des organisations bénéficiaires des financements MEAE/AFD et (iii) Analyses complémentaires et finalisation du rapport, incluant une analyse d'écoute des réseaux sociaux et une systématisation de 22 rapports d'évaluation et études d'impact.

Au total, plus de 100 personnes ont été interrogées dans le cadre d'entretiens individuels (à la fois acteurs français et internationaux et dans les sièges et sur le terrain), ainsi qu'une cinquantaine de personnes complémentaires dans le cadre de focus groups, échanges collectifs et observations terrains.

#### 9.1.2. Retraitements des données financières du MEAE et de l'AFD

Les bases de données collectées auprès du MEAE et de l'AFD ont été retraitées par les consultants sur la base des entretiens de cadrage et de l'analyse documentaire (requalification de certains projets).

Ce travail repose sur plusieurs hypothèses importantes :

- ▶ Les programmes ou projets mettant explicitement en œuvre des actions d'ECSI (ou d'éducation aux ODD) ont été valorisés à hauteur de 100% du financement accordé par l'AFD ou le MEAE.
- ▶ Les programmes de structuration du milieu associatif avec un volet ECSI ont été valorisés à hauteur de 25% du financement accordé par l'AFD (conformément au retraitement de l'AFD). Ceux n'ayant pas un volet ECSI connu ou ne dépassant 1% du budget ont été exclus de la comptabilisation. Il

---

<sup>138</sup> Renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique en France et dans le monde à horizon 2030 LE RÔLE ESSENTIEL DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, Groupe de concertation ECSI, novembre 2020



## **Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

s'agit notamment des programmes de structuration du milieu associatif (SMA) de Coordination SUD, du F3E et de l'Agence des Microprojets.

- ▶ Les financements recensés par le MEAE relatifs à l'appel à projets Jeunesse ne concernent que les activités d'ECSI (formation des volontaires, sensibilisation des jeunes notamment) et ont donc été comptabilisés à 100%.
- ▶ Les financements recensés par le MEAE relatifs aux dispositifs JSI et VVSI sont valorisés à 100%, de même que les actions de formation dans le cadre de la préparation des VSI (dans le cas des VSI, la partie séjour n'est pas valorisée).
- ▶ Les financements du MEAE à destination des RRMA ont été valorisés à 25% (et non à 100%). En effet, leur financement ne se limite pas au domaine de l'ECSI mais couvre le travail des RRMA pour l'ensemble des secteurs de solidarité internationale (8 secteurs dont l'ECSI sont identifiés dans les conventions de financement). La part correspondant à l'ECSI a ainsi été estimée à 25% sur la période 2015-2020 à partir des entretiens avec les RRMA et sur la base de nos connaissances, et non 12,5% (un huitième).

## **9.2. Cartographie détaillée des dispositifs et acteurs de l'ECSI**

### **9.2.1. Cartographie des dispositifs**

La typologie des dispositifs de soutien aux actions d'ECSI repose sur une recherche documentaire exhaustive. La base de données suivante a été constituée après analyse d'une centaine de modes de soutien.

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

**Tableau de recensement des principaux dispositifs de soutien récurrents aux actrices et acteurs de l'ECSI**

*On entend par « dispositif » un mécanisme de soutien financier ou méthodologique, récurrent, pour appuyer l'action des porteurs d'action d'ECSI (externes à l'organisation qui porte le dispositif). Pour davantage d'informations concernant ces dispositifs, consulter la suite de la cartographie.*

Dispositifs				Bénéficiaires directs						Modalités financières			
Nom du dispositif de soutien aux acteurs de l'ECSI	Direction/structure porteuse	Description	Type	Associations locales	Associations nationales	Etabl. Scolaires/Insertion	Collectivités territoriales	Individus (dont jeunes)	Autre	Budget ECSI dispositif (2020)	Montant minimum aide	Montant maximum aide	Taux de cofi max aide
<b>Dispositifs de soutien du MEAE</b>													
<b>AAP Jeunesse</b>	DAECT	Financement de projets de coopération décentralisée centrés sur la jeunesse	Financement par appels à projets				X			550000			30-70%
<b>ISI 2</b>	FONJEP	Financement de projets d'ECSI portés par des jeunes.	Financement par appels à projets	X					X	400000		4000	60%
<b>Dispositifs VVV-SI et JSI</b>	FONJEP	Financement de projets d'engagement volontaire (dont chantiers jeunes) de jeunes portés par des associations ou des encadrants.	Financement par appels à projets	X		X		X	X	110500	8500	10000	50%
<b>Microprojets ECSI</b>	DGM-CIV	Financement ponctuel de projets d'OSC autour des « éducations à »	Financement ponctuel	X	X					50000	10000	40000	100%
<b>Financement des RRMA</b>	DGM-CIV et DAECT	Financement de fonctionnement des RRMA pour leur rôle d'animation territorial auprès des acteurs de la solidarité internationale, y compris en matière d'ECSI.	Accompagnement information	X		X	X		X				

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Dispositifs				Bénéficiaires directs						Modalités financières			
Nom du dispositif de soutien aux acteurs de l'ECSI	Direction/structure porteuse	Description	Type	Associations locales	Associations nationales	Etabl. Scolaires/Insertion	Collectivités territoriales	Individus (dont jeunes)	Autre	Budget ECSI dispositif (2020)	Montant minimum aide	Montant maximum aide	Taux de cofi max aide
<b>Dispositifs de soutien de l'AFD</b>													
<b>Initiatives-OSC - Part ECSI</b>	DPA-OSC	Guichet de financement de référence des projets/programmes de solidarité internationale et d'ECSI portés par des OSC	Financement par appels à projets		X					11000000	150000	1500000	65%
<b>Réinventer le monde</b>	CMN/SEN	Programme de sensibilisation de l'AFD à destination des jeunes en milieu scolaire mis en œuvre dans plusieurs régions en partenariat avec le MENJ et les acteurs territoriaux concernés	Accompagnement / Financement			X			X	350000	300000	1200000	
<b>FICOL</b>	TEE	Financement de projets de coopération décentralisée pouvant inclure un volet d'ECSI	Financement				X			100000	200000	500000	70%
<b>Dispositifs de soutien intermédiés par des OSC dans le cadre de financements AFD</b>													
<b>Postes FONJEP - ECSI</b>	FONJEP	Cofinancement (jusqu'à 25%) de postes d'animation ECSI dans les territoires d'OSC	Financement par appels à projets	X	X					518500		8500	25%
<b>RECITAL - fonds territoriaux</b>	CIRRMA	Programme autour des ODD mis en œuvre par les RRMA comprenant un volet	Financement par appels à projets et accompagnement	X						400000	500	5000	70%

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Dispositifs				Bénéficiaires directs						Modalités financières			
Nom du dispositif de soutien aux acteurs de l'ECSI	Direction/structure porteuse	Description	Type	Associations locales	Associations nationales	Etabl. Scolaires/Insertion	Collectivités territoriales	Individus (dont jeunes)	Autre	Budget ECSI dispositif (2020)	Montant minimum aide	Montant maximum aide	Taux de cofi max aide
		financement avec les fonds territoriaux											
<b>FESTISOL / Coup de Pouce</b>	CRID	Soutien financier aux animations menées dans le cadre du FESTISOL par les collectifs locaux	Financement par appels à projets	X					X	100000	600	1200	100%
<b>Le PIEED</b>	E&D	Prix récompensant les associations étudiantes lauréates – préalablement accompagnés par E&D- pour mener un projet d'engagement à l'international	Concours / Accompagnement	X				X	X	14000	2000	5000	100%
<b>Programme Génération Climat</b>	FNH-FORIM-FV	Programme de soutien financier et méthodologique aux initiatives en faveur du climat de jeunes en France et dans les pays partenaires	Financement par appel à projets / accompagnement	X					X	46000	0	10000	70%
<b>RITIMO / Programme ECSI</b>	RITIMO	Programme d'outillage et d'information pour les acteurs de l'ECSI et les médiateurs de l'information	Information / accompagnement										
<b>La pépinière de la solidarité</b>	Frères des Hommes	Dispositif d'accompagnement de l'engagement citoyen	Financement					X					

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Dispositifs				Bénéficiaires directs						Modalités financières			
Nom du dispositif de soutien aux acteurs de l'ECSI	Direction/structure porteuse	Description	Type	Associations locales	Associations nationales	Etabl. Scolaires/Insertion	Collectivités territoriales	Individus (dont jeunes)	Autre	Budget ECSI dispositif (2020)	Montant minimum aide	Montant maximum aide	Taux de cofi max aide
<b>Dispositifs de soutien du MENJ</b>													
<b>FDVA</b>	DJEVPA (MENJ)	Principal instrument public de soutien aux petites OSC, quel que soit leur secteur d'activité	Financement par appels à projets	X						250000	2000	5000	80%
<b>Programme Eco Ecole</b>	MENJ-DGESCO	Programme qui permet aux élèves et aux enseignants de construire ensemble un projet environnemental concret pour leur école (avec labellisation)	Accompagnement à la demande			X							
<b>Démarche E3D</b>	MENJ-DGESCO	Démarche de labellisation accompagnée et volontaire des établissements scolaires pour améliorer leurs pratiques responsables et sensibiliser les élèves	Accompagnement à la demande			X							
<b>Accompagnement réseau Canopé</b>	MENJ	Accompagnement à la demande pour mener des actions relevant des « éducations à » en milieu scolaire	Accompagnement à la demande			X							
<b>Autres dispositifs nationaux</b>													
<b>FECODD</b>	RéuniFEDD	Offre d'accompagnement à destination d'acteurs scolaires ou publics pour la compréhension et la mise en œuvre des ODD	Accompagnement par appels à projets			X		X					

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Dispositifs				Bénéficiaires directs						Modalités financières			
Nom du dispositif de soutien aux acteurs de l'ECSI	Direction/structure porteuse	Description	Type	Associations locales	Associations nationales	Etabl. Scolaires/Insertion	Collectivités territoriales	Individus (dont jeunes)	Autre	Budget ECSI dispositif (2020)	Montant minimum aide	Montant maximum aide	Taux de cofi max aide
<b>Trousse à projets</b>	GIP Trousse à projets	Plateforme de financement collaboratif pour des projets relevant des « éducations à » menés dans un cadre scolaire	Financement collaboratif			X		X	X		0	5000	100%
<b>Réseau RED</b>	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire	Information et accompagnement des enseignants et éducateurs d'établissements agricoles souhaitant mettre en œuvre des actions de solidarité internationale et d'ECSI	Accompagnement à la demande			X							
<b>Dispositifs de soutien des collectivités territoriales</b>													
<b>Appel à projets internationaux</b>	Grand Lyon et Métropole de Lyon	Appel à projets pour soutenir des projets de solidarité internationale et ouvert aux actions d'ECSI	Financement par appels à projets	X		X	X		X	67500	0	4000	50%
<b>AAP ECSI Nouvelle Aquitaine</b>	Région Nouvelle Aquitaine	Appel à projets centré spécifiquement sur les actions d'ECSI menées par des acteurs du territoire	Financement par appels à projets	X	X	X	X		X		1 000	7000	60%
<b>L'Occitanie ouverte sur le monde</b>	Région Occitanie	Appel à projets pour soutenir des projets de solidarité internationale et ouvert aux actions d'ECSI	Financement par appels à projets	X				X	X	60000	500	3000	100%

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Dispositifs				Bénéficiaires directs						Modalités financières			
Nom du dispositif de soutien aux acteurs de l'ECSI	Direction/structure porteuse	Description	Type	Associations locales	Associations nationales	Etabl. Scolaires/Insertion	Collectivités territoriales	Individus (dont jeunes)	Autre	Budget ECSI dispositif (2020)	Montant minimum aide	Montant maximum aide	Taux de cofi max aide
<b>Programme régional d'appui aux initiatives locales de solidarité internationale et d'EAD</b>	Région Grand Est / GESCOD	Appel à projets pour soutenir des projets de solidarité internationale et ouvert aux actions « autour de l'éducation au développement en Région Grand Est (Festivals, expositions, conférences...) »	Financement par appels à projets	X		X					0	5000	25%
<b>Règlement d'intervention solidarité internationale</b>	Région Bourgogne Franche Comté	Financement des initiatives de solidarité internationale, dont celles relevant de l'ECSI	Financement sur demande	X		X	X		X	455 000			50%
		Financement des initiatives relevant du programme des "tandems solidaires », actions de sensibilisation menées dans les établissements scolaires	Financement sur demande			X						500	
<b>Fonds d'Appui à la Coopération Internationale</b>	Région Pays de la Loire	Appel à projets pour soutenir des projets de solidarité internationale et ouvert aux actions d'ECSI	Financement par appels à projets	X		X	X		X		15000	25000	
<b>Savoie Couleurs du Monde</b>	Département Savoie	Soutien aux « initiatives d'ouverture au monde portées par les jeunes » qui correspondent à des actions d'ECSI	Financement par appels à projets	X				X		26400	500	3000	50%

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Dispositifs				Bénéficiaires directs						Modalités financières			
Nom du dispositif de soutien aux acteurs de l'ECSI	Direction/structure porteuse	Description	Type	Associations locales	Associations nationales	Etabl. Scolaires/Insertion	Collectivités territoriales	Individus (dont jeunes)	Autre	Budget ECSI dispositif (2020)	Montant minimum aide	Montant maximum aide	Taux de cofi max aide
<b>Projets internationaux des collèges</b>	Département GIRONDE	Financement destiné à soutenir les actions d'ECSI menées dans les collèges du département.	Financement par appels à projets			X					0	1500	100%
<b>Appel à projets Solidarité internationale</b>	Département du Jura	Soutien à « la coordination ou la structuration d'une coordination au niveau départemental des campagnes citoyennes de solidarité internationale »	Financement par appel à projets	X								2500	50%
<b>Appel à projets Solidarité internationale</b>	Département du territoire de Belfort	Financement de projets visant à former des acteurs du territoire et de sensibiliser les habitants du Territoire de Belfort aux enjeux du développement et de l'ouverture à l'international.	Financement par appel à projets	X									50%
<b>Les subventions/appel à projets pour des projets internationaux</b>	Ville de Besançon	Deux modalités de postulation distinctes pour les établissements scolaires et les associations.	Financement à la demande	X		X				15000		3000	50%
<b>Autres dispositifs à l'échelle locale de soutien aux acteurs de l'ECSI</b>													
<b>Soutien aux projets jeunes</b>	Directions régionales de la CAF	Financement de projets de solidarité portés par des jeunes, tous secteurs confondus	Financement sur demande					X	X		0	2000	50%



**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Dispositifs				Bénéficiaires directs						Modalités financières			
Nom du dispositif de soutien aux acteurs de l'ECSI	Direction/structure porteuse	Description	Type	Associations locales	Associations nationales	Etabl. Scolaires/Insertion	Collectivités territoriales	Individus (dont jeunes)	Autre	Budget ECSI dispositif (2020)	Montant minimum aide	Montant maximum aide	Taux de cofi max aide
<b>Aides aux projets jeunes</b>	Points Information Jeunesse répartis sur le territoire	Financement de projets de solidarité portés par des jeunes, tous secteurs confondus	Financement sur demande	X				X	X		0	600	100%
<b>ECSI pour la mobilité, la responsabilisation et l'autonomie des jeunes de 11 à 17 ans</b>	DRAJES Loiret	DRAJES Loiret Départementale	Financement par appel à projets	X		X					1000	10000	100%
<b>Dispositifs européens / internationaux</b>													
<b>Mindchangers (Programme Dear)</b>	Résacoop	Programme financé dans le cadre de DEAR (UE) et mis en œuvre par un consortium dirigé par la région Piémont (Italie) auquel participe le RRMA Résacoop (région AURA). Il soutient les projets d'ECSI d'acteurs du territoire des régions participantes.	Financement par appel à projets	X			X			400000	10000	30000	90%
<b>La société civile engagée dans la mise en œuvre des ODD</b>	OIF	Soutien financier à des OSC pour mener des actions en faveur des ODD et des actions de renforcement de capacités	Financement par appel à projets	X	X					20000	5000	20000	80%
<b>Prends ta planète en main</b>	OFAJ	Financement de projets qui traitent du climat, de	Financement par appel à projets	X		X	X	X	X	60000		14000	100%

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Dispositifs				Bénéficiaires directs						Modalités financières			
Nom du dispositif de soutien aux acteurs de l'ECSI	Direction/structure porteuse	Description	Type	Associations locales	Associations nationales	Etabl. Scolaires/Insertion	Collectivités territoriales	Individus (dont jeunes)	Autre	Budget ECSI dispositif (2020)	Montant minimum aide	Montant maximum aide	Taux de cofi max aide
		l'environnement ou du développement durable et qui ont une dimension franco-allemande, trilatérale ou multilatérale.											
<b>Dispositif de soutien de fondations privées</b>													
<b>Agir avec les Jeunes pour l'environnement</b>	Fondation SNCF	Appel à projets de la fondation SNCF pour soutenir les initiatives portées par des jeunes autour de l'environnement. Certaines peuvent relever de l'ECSI.	Financement par appel à projets	X	X				X	50000	1000	10000	50%
<b>Appel à projets Education aux droits de l'Homme</b>	Fondation Amnesty	Appel à projets interne à Amnesty pour soutenir les projets d'éducation aux droits en lien avec des enjeux internationaux des membres du réseau France d'Amnesty.	Financement par appel à projets	X				X	X	50000	0	50000	100%
<b>Appel à projets fondation CMA CGM</b>	Fondation CMA CGM	Appel à projets de la fondation CMA-CGM centré sur des actions de solidarité portées par des acteurs du PACA (dont certaines relèvent de l'ECSI)	Financement par appel à projets	X	X				X	15000	0	5000	
<b>Appel à projet RESMYLE</b>	Coopérative d'activités Petra Patrimonia	Appel à projets pour soutenir des initiatives favorisant l'insertion des jeunes de la méditerranée (dont certaines relèvent de l'ECSI)	Financement par appel à projets	X						9600	4000	8000	90%

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Dispositifs				Bénéficiaires directs						Modalités financières			
Nom du dispositif de soutien aux acteurs de l'ECSI	Direction/structure porteuse	Description	Type	Associations locales	Associations nationales	Etabl. Scolaires/Insertion	Collectivités territoriales	Individus (dont jeunes)	Autre	Budget ECSI dispositif (2020)	Montant minimum aide	Montant maximum aide	Taux de cofi max aide
<b>Ecole de la Philanthropie</b>	Fondation Philippine de Rothschild	Programme visant à sensibiliser puis à accompagner les jeunes souhaitant s'engager	Accompagnement			X		X					

## **9.2.2. Typologie des acteurs de l'ECSI au niveau national**

Au niveau national, le paysage de l'ECSI se caractérise par :

- ▶ L'importance du multi-acteurs (OSC de différentes natures, collectifs, institutions publiques, etc.)
- ▶ L'intersection de plusieurs secteurs (solidarité internationale, éducation formelle et non formelle, jeunesse, environnement, droits de l'Homme...)
- ▶ L'importance des têtes de réseaux, qu'il s'agisse, de collectifs associatifs centrés sur l'ECSI (ex : FESTISOL) ou non (ex : FORIM), de fédération d'établissements (Ligue de l'enseignement) ou des RRMA.

Par rapport à d'autres secteurs de la solidarité internationale (ex : Eau et Assainissement, Education...), le nombre d'OSC nationales menant des actions d'ECSI est relativement limité. Cela est dû notamment à la nature locale des actions d'ECSI : les actions sont le plus souvent définies et mises en œuvre au niveau local en France. D'ailleurs, un certain nombre de programmes soutenus au niveau national par l'AFD comportent des financements en cascade vers des acteurs locaux région : c'est le cas du FESTISOL, de la CIRMA ou encore d'Apprentis d'Auteuil.

En termes de financement des actions d'ECSI, le dispositif principal pour les OSC est le guichet « Initiatives-OSC » de l'AFD, tandis que pour les acteurs du volontariat il s'agit surtout du MEAE (DGM-CIV). Les collectivités territoriales peuvent inclure un volet ECSI minoritaire dans leurs actions présentées à l'appel à projet Jeunesse de la DAECT ou à la FICOL (AFD). Si elles veulent mener un projet 100% ECSI, elles doivent recourir à leur budget principal. L'action des RRMA en matière d'ECSI est soutenue à la fois par l'AFD via le projet RECITAL (100% ECSI) et par une partie du financement de fonctionnement du MEAE (DGM-CIV et DAECT). Enfin, les acteurs du volontariat et les OSC actives dans le domaine de l'éducation formelle et informelle ont aussi accès à des financements européens (Erasmus +).

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Type	Exemples	Bailleurs =>						Local	UE		Fondation	
		AFD I-OSC	Fonds en cascade (AFD I-OSC)	AFD-FICOL	DGM-CIV	DAECT	Autres (APD)		Autres hors APD	Budget collectivités territoriales		Erasmus +
<b>Principaux acteurs nationaux</b>												
16.	MEAE/AFD											
17.	Autres ministères											
18.	Collectifs nationaux d'ECSI											
19.	Porteurs de programmes SMA avec un volet ECSI											
20.	OSC d'ECSI											
21.	Autres OSC porteuses d'un projet ECSI / avec un volet ECSI											
22.	Fédération établissements scolaires/ insertion/ formation											
23.	Organismes de volontariat											
24.	Agences publiques											
<b>Principaux acteurs territoriaux</b>												
25.	RRMA											
26.	Collectivités territoriales											
27.	Services déconcentrés de l'Etat											
28.	Associations locales d'ECSI											
29.	Enseignants/Educateurs											
30.	Jeunes											

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Echelle		Dispositif majeur de financement de l'ECSI		Financements pouvant en partie couvrir des volets ECSI		Quelques possibilités de financement de faible montant
---------	--	--	--	--	--	--

### Le MEAE et l'AFD : les principaux bailleurs de l'ECSI

Le MEAE est le principal soutien des acteurs de l'ECSI, associations ou collectivités territoriales, à la fois directement via plusieurs financements / dispositifs (financement de JSI/VVSI, ISI, appel à projets jeunesse de la DAECT...), et indirectement via l'AFD (depuis le transfert du dispositif de soutien aux initiatives des OSC du MEAE à l'AFD), opérateur principal de l'aide française au développement, sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères (et de celui de l'Économie et des Finances). Ce soutien est historique : certains acteurs clés de l'ECSI comme le FESTISOL (sous son ancien nom la Semaine de la Solidarité Internationale) ou RITIMO ont été soutenus par le MEAE puis par l'AFD depuis plusieurs décennies.

Le dispositif Initiatives – OSC de l'AFD constitue le principal canal de financement des acteurs de l'ECSI. Il est mobilisé – de manière croissante – par les OSC pour financer une large palette d'actions proposées par différentes OSC ou collectifs d'OSC : programmes de sensibilisation, d'accès à une expérience d'engagement, de mise en réseau, de production méthodologique...

Enfin, l'AFD mène aussi directement des actions d'ECSI, via son service de communication et de sensibilisation (CMN-SEN) :

- programme « Réinventer le Monde », en partenariat avec le MENJ et les acteurs territoriaux dans les régions concernées (Conseils régionaux, RRMA, services déconcentrés de l'Etat...)
- exposition immersive « né quelque-part »
- partenariats avec des événements nationaux comme le Festival de la BD d'Angoulême.

### Le MAA, le MENJ et le MTE : un soutien méthodologique aux acteurs de l'ECSI

Aux côtés du MEAE et de l'AFD, d'autres ministères soutiennent -explicitement ou non- les actions d'ECSI.

Il s'agit notamment du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. La formation agricole a parmi ses piliers la solidarité internationale. Les actions d'ECSI constituent donc la traduction de ce pilier au quotidien dans les établissements d'enseignement agricole. Si le ministère ne dispose pas de fonds spécifiques pour soutenir les actions d'ECSI des établissements agricoles, il accompagne à travers le réseau RED les enseignants ou établissements souhaitant mener des actions d'ECSI. Il participe aussi aux concertations au niveau national (participation active au groupe ECSI) ou local à travers les DRAAF. Il encourage les établissements à s'engager dans des dynamiques ou projets d'ECSI, notamment dans le cadre d'Alimenterre, du FESTISOL ou d'autres programmes/dispositifs.

Le MENJ constitue également un soutien important des acteurs de l'ECSI via deux directions : la DJEVPA et la DGESCO.

- ▶ La DJEVPA met en œuvre la politique de jeunesse de la France et constitue l'institution de référence pour l'éducation populaire. Elle participe activement à la concertation au niveau national (ex : groupe ECSI), ou local (à travers les DRAJES) en matière d'ECSI, tout en étant membre du conseil d'administration du FONJEP qui gère plusieurs dispositifs (ISI, JSI-VVSI, postes FONJEP-ECSI). La DJEVPA gère en outre le principal dispositif de soutien au tissu associatif, le Fonds pour le Développement de la Vie

**Le FDVA : 33M EUR de budget en 2021**, pour former 160 000 bénévoles et soutenir financièrement plus de 10 000 projets associatifs, tous secteurs confondus.

Associative (FDVA)<sup>139</sup>, qui n'a pas de fléchage thématique spécifique. Les associations menant des actions d'ECSI sont donc éligibles comme toute association (de deux salariés maximum). Il n'est pas possible à l'heure actuelle de connaître la ventilation sectorielle du FDVA et donc de connaître la part réelle pouvant aller à des acteurs de l'ECSI.

- ▶ La DGESCO met en œuvre la politique d'éducation nationale qui intègre de manière transversale dans ses programmes l'éducation au développement durable et l'éducation à la citoyenneté (entre autres), ou via des programmes incitatifs spécifiques au niveau des établissements (labellisation E3D, mise à disposition de ressources méthodologiques via le réseau Canopé). L'ECSI ne constitue pas une des « éducations à » reconnues officiellement par le ministère même si certaines actions menées dans les établissements peuvent correspondre de l'ECSI (si elles ont un volet international par exemple). Il n'est pas possible à l'heure actuelle d'estimer les montants consacrés « aux éducations à » en général et aux actions pouvant relever de l'ECSI en particulier.

Enfin, le MTE soutient et mène des actions d'éducation au développement durable, notamment via l'ADEME et le site « Mtaterre »<sup>140</sup>, entre autres, qui propose du matériel pédagogique aux enseignants, ou encore via le soutien à Canopé (aux côtés du MENJ). Ce soutien est vu comme un levier pour accompagner « la mise en mouvement des citoyens vers une transition écologique et solidaire réussie ».

### Les collectifs nationaux centrés sur l'ECSI, un rôle historique de structuration du milieu de l'ECSI

Il s'agit de collectifs, multi-acteurs à l'instar du FESTISOL (CRID), ou têtes de réseau (de l'ECSI pour EDUCASOL, des organisations étudiantes pour E&D). Ils jouent un rôle historique de structuration du milieu associatif dans le domaine de l'ECSI et leurs activités concernent principalement :

- ▶ La mise en réseau des acteurs de l'ECSI
- ▶ L'information et la formation des porteurs d'initiatives en matière d'ECSI
- ▶ L'accompagnement méthodologique (voire financier) des acteurs souhaitant s'engager et/ou monter des actions d'ECSI

Par ailleurs chaque collectif poursuit des objectifs qui lui sont propres : les membres du FESTISOL ont pour première mission de piloter et organiser les éditions annuelles du festival des solidarités, tandis que RITIMO assure un rôle d'information et d'orientation de proximité dans les territoires. E&D sensibilise, forme et accompagne les jeunes dans leurs actions d'engagement. Quant à EDUCASOL, tête de réseau des OSC nationales d'ECSI, dissoute fin 2019, elle assurait un rôle de représentation des OSC et de production méthodologique sur le secteur.

Ces collectifs sont quasi exclusivement soutenus au niveau national par la ligne « structuration du milieu associatif (SMA) et ECSI » du dispositif Initiatives-OSC de l'AFD avec un cofinancement maximum désormais porté à 65% depuis 2021. Le reste de leurs ressources provient de la valorisation des cofinancements collectés par les porteurs de projets au niveau local lorsque le collectif porte un dispositif de financement en cascade associé à de l'accompagnement des porteurs de projets (ex : coup de pouce du FESTISOL, ECSINOV d'EDUCASOL), de la valorisation d'heures des membres du CA ou de la collecte de multiples petits cofinancements provenant notamment de fondations (dans le cas d'E&D principalement).

Ces collectifs ont un budget qui avoisine en général le million d'euros (sauf pour EDUCASOL) et disposent d'une équipe de coordination de plusieurs salariés (auxquels peuvent s'ajouter des services civiques). Une partie du budget est rétrocédé à des organisations au niveau territorial (notamment aux associations

**9,2 millions d'EUR** reçus au titre du **dispositif I-OSC** de l'AFD **entre 2015 et 2020**, soit **28%** des financements ECSI de ce dispositif sur cette période, répartis entre **5 organisations**.

<sup>139</sup> <https://www.associations.gouv.fr/le-fdva.html>

<sup>140</sup> <https://www.mtaterre.fr/>

assurant un rôle de coordination régionale du FESTISOL ou de relais de RITIMO à une échelle départementale).

### Les collectifs nationaux porteurs de programmes SMA avec un volet ECSI

Il s'agit le plus souvent de têtes de réseaux sectoriels mettant en œuvre un programme de structuration du milieu associatif : le FORIM (migrations), Commerce Equitable France et la Fédération des Artisans du Monde (commerce équitable), FINANSOL (finance solidaire), ATES (tourisme solidaire) ... Ces collectifs mettent en œuvre des programmes qui comprennent un volet « ECSI » à travers des actions de :

- ▶ Des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires ou d'insertion (via le programme Coup de Pouce de Commerce Equitable France par exemple)
- ▶ Des campagnes d'information et de sensibilisation (ex : « La voix des migrant-e-s et des diasporas »)
- ▶ Des événements grand public : marchés, expositions, festivals... (ex : la quinzaine du développement durable)
- ▶ Des actions de formation, d'accompagnement ou de mise en réseau des porteurs de projet dans les secteurs concernés, qui peuvent avoir un volet ECSI

Ces collectifs sont quasi exclusivement soutenus au niveau national par la ligne « structuration du milieu associatif (SMA) et ECSI » du dispositif Initiatives-OSC de l'AFD avec un cofinancement maximum désormais porté à 65% depuis 2021. Le reste de leurs ressources provient de la valorisation des cofinancements collectés par les porteurs de projets lorsque le collectif porte un dispositif de financement en cascade – non centré sur l'ECSI – (ex : PRA-OSIM pour le FORIM), de la valorisation d'heures des membres du CA ou de la collecte de multiples petits cofinancements provenant notamment de fondations (dans le cas d'E&D principalement). Le volet ECSI est estimé à 25% du financement accordé par l'AFD pour chacun de ces programmes SMA. Ces collectifs disposent en général d'une équipe de coordination de quelques salariés et d'un budget avoisinant le million d'euros.

**4,5 millions d'EUR** reçus au titre du **dispositif I-OSC** de l'AFD **entre 2015 et 2020** (pour le volet ECSI de ces programmes), **soit 14%** des financements ECSI de ce dispositif sur cette période répartis entre **10 organisations**.

### Les OSC nationales et régionales spécialisées en ECSI

Il s'agit d'organisations de la société civile dont la plupart des actions relèvent de l'ECSI. Il peut s'agir notamment :

- ▶ D'actions de sensibilisation en milieu scolaire ou dans des établissements d'insertion (à destination des jeunes comme des encadrants)
- ▶ D'actions de formation, d'accompagnement, de production méthodologique à destination des porteurs de projets d'ECSI au niveau local (souvent sur un enjeu ou une méthodologie précise).
- ▶ D'actions de valorisation de la solidarité internationale, à l'échelle nationale ou locale (surtout avant 2018).

Ces organisations sont en général de taille limitée (moins de 5 personnes), avec un budget inférieur à 1 million d'EUR et un rayonnement régional. La part AFD se situe en général entre 170 et 350 000 EUR (ex : Kurioz, Cool'eurs du monde). Ces organisations peuvent aussi mobiliser des financements au niveau local (régionaux, notamment en Nouvelle Aquitaine).

Cette catégorie comprend aussi les financements au titre des postes FONJEP ECSI, dispositif qui cofinance un poste ECSI, principalement dans des associations d'envergure régionale ayant une équipe salariée de taille limitée (moins de 5 salariés).

**4,3 millions d'EUR** reçus au titre du **dispositif I-OSC** de l'AFD (**6,8 avec le FONJEP**) **entre 2015 et 2020** (pour le volet ECSI de ces programmes), **soit 13%** des financements ECSI (**21% avec le FONJEP**) de ce dispositif sur cette période répartis entre **9 organisations**.



## Les OSC nationales porteuses d'un projet ECSI, ou dont le projet financé a un volet ECSI

Il s'agit d'organisations de la société civile de différentes natures, taille ou secteurs qui mènent des projets/programmes pouvant avoir un volet ECSI.

- ▶ Des organisations d'envergure nationale qui portent un projet ECSI, ne sont pas des spécialistes à la base de l'ECSI (ex : Secours Populaire, CCFD, Frères des Hommes, Scouts et Guides de France...) mais se reconnaissent dans l'éducation populaire. Ces projets comportent en général des actions de sensibilisation à destination de tous types de publics, des actions de formation et d'accompagnement à destination de personnes (bénévoles) souhaitant menées des actions d'ECSI, et dans certains cas des financements pour que ces personnes puissent concrétiser leur engagement.
- ▶ Des organisations d'envergure nationale de différentes natures. Il peut s'agir de campagnes grand public (celles d'OXFAM par exemple) qui ont un volet ECSI, de programmes de soutien financier à des initiatives de différentes natures pouvant relever en partie de l'ECSI (programme action climat de la fondation Nicolas Hulot et du FORIM), des programmes de structuration de collectifs de la société civile avec potentiellement un volet ECSI (CFSI, Sobiodev)

**7,6 millions d'EUR** reçus au titre du **dispositif I-OSC** de l'AFD **entre 2015 et 2020, soit 24%** des financements ECSI de ce dispositif sur cette période répartis entre **18 organisations**.

Ces projets et programmes ECSI ou comportant un volet ECSI sont le plus souvent financés par le dispositif I-OSC de l'AFD. Les cofinancements proviennent de différentes sources selon les organisations : fonds propres pour les organisations qui disposent de capacités importantes de collecte grand public (ex : Secours Populaire), financements de fondations privées, valorisation des cofinancements apportés par les porteurs de projets (pour les financements en cascade) ...

Les organisations qui les portent sont, en général, des OSC de taille moyenne (15-50 salariés) ou de grande taille (plusieurs centaines de salariés). La solidarité internationale peut constituer le cœur de leur action (comme Aide et Action) ou au contraire représenter une part mineure de celle-ci (ex : Secours Populaire).

## Les têtes de réseaux d'établissements d'insertion / scolaires / de formation

Il s'agit d'organisations de fédérations de réseaux d'établissements scolaires/d'insertion (Apprentis d'Auteuil, plus de 300 établissements dont des collèges, lycées, lycées agricoles, MECS...) ou de formation (ex : UNMFREO pour les maisons rurales familiales).

Ces fédérations constituent des acteurs à part puisque les établissements qui en font partie peuvent mener directement des actions d'ECSI à destination des élèves/jeunes ou familles qui les fréquentent. Les projets ECSI menés visent le plus souvent à former les encadrants à l'ECSI et à financer leurs initiatives (fonds en cascade) qui comprennent des actions de sensibilisation, des chantiers solidaires, des échanges internationaux, etc. L'objectif est double : il s'agit à la fois de susciter et d'accompagner l'engagement solidaire des publics visés, mais aussi d'accélérer leurs parcours d'insertion via une pédagogie éducative qui renforce leur pouvoir d'agir.

**1,8 millions d'EUR** reçus au titre du **dispositif I-OSC** de l'AFD **entre 2015 et 2020 soit 6%** des financements ECSI de ce dispositif sur cette période répartis entre **3 organisations** (Apprentis d'Auteuil, Ligue de l'Enseignement, UNMFREO)

Les projets ECSI de ces fédérations ou réseaux sont principalement soutenus via le dispositif I-OSC de l'AFD. Les établissements de ces réseaux ont aussi accès aux programmes d'éducation au développement durable / d'éducation aux ODD du ministère de l'Education nationale et aux appels à projets d'Erasmus+, entre autres.

## Les organisations de volontariat

Il s'agit d'organisations qui forment, envoient et accueillent des volontaires ou des services civiques à l'international au titre des dispositifs nationaux existant (le volontariat de solidarité internationale, accessible

tout au long de la vie, et le service civique à l'international réservé aux 16-25 ans). Les activités relevant de l'ECSI dans le domaine du volontariat sont :

- ▶ La communication autour des dispositifs d'engagement solidaire à l'international (volontariat, service civique à l'international)
- ▶ La préparation des volontaires et la formation de leurs tuteurs qui sont des moments forts de sensibilisation des volontaires aux enjeux de solidarité, à la déconstruction des préjugés, à la découverte de l'Autre.
- ▶ Le retour des volontaires dans leurs territoires, moment important de partage de l'expérience d'engagement.
- ▶ L'accueil des volontaires en réciprocité qui, à l'occasion de leur séjour en France, participent ou mènent un certain nombre d'activités de sensibilisation sur leur territoire d'affectation.

**4,3 millions EUR entre 2015 et 2020 de la DGM-CIV** pour la formation des volontaires et la communication autour des dispositifs, soit **34% des financements ECSI du MEAE** sur la période.

Est exclu le financement correspondant au séjour du volontaire (son indemnité, les éventuels frais de transports et d'hébergement).

La compétence « volontariat » est du ressort du MEAE. La DGM-CIV constitue ainsi le principal bailleur des organisations de volontariat, notamment de sa tête de réseau, France Volontaires, dont le statut évolue en ce moment même d'une association à un GIP. Les organisations de volontariat ont aussi accès à d'autres dispositifs, notamment Erasmus+.

### Les agences publiques

**4,4 millions EUR** sur la période **2015-2020** ont été mobilisés par l'AFD pour ses propres programmes d'ECSI, soit **11,7%** des financements AFD à l'ECSI.

L'Office Franco-Allemand de la Jeunesse (OFAJ) et l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse (OFQJ), en plus de soutenir la mobilité des jeunes et des projets de jeunes autour de la citoyenneté et du développement durable, mènent aussi des actions en partie d'ECSI telles que des sensibilisations à l'interculturalité.

Dans le domaine de l'éducation au développement durable (EDD), le modèle de soutien diffère de celui de l'AFD et du MEAE. Certains programmes ou opérateurs du MENJ (ex : Réseau Canopé) ou du MTE (ex : ADEME) mettent à disposition de ressources documentaires, méthodologiques, proposent des formations, des accompagnements, mais pas nécessairement de moyens financiers. Ils sont donc à mi-chemin entre « bailleurs » (de ressources non financières) et opérateurs d'actions d'EDD.

## 9.2.3. Typologie des acteurs de l'ECSI au niveau territorial

### Les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales françaises (communes, EPCI<sup>141</sup>, départements, régions...) occupent une place particulière dans le secteur de l'ECSI. Les collectivités locales mènent des actions de coopération décentralisée dans le cadre de partenariats avec des collectivités de pays partenaires prioritaires ou non, au sens du CAD de l'OCDE. Ces actions sont encadrées par des comités de jumelage qui ont un rôle de promotion des échanges entre les territoires ici et là-bas, pouvant recouvrir des actions d'ECSI. Les collectivités territoriales partagent aussi, avec le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, la compétence sur le système éducatif alors que de nombreuses actions d'ECSI ont lieu dans les établissements scolaires ou parascolaires.

<sup>141</sup> Établissement public de coopération intercommunale

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Pour les actions d'ECSI des collectivités territoriales, les financements peuvent provenir :

- ▶ Des ressources de la collectivité locale (loi Thiollière) sur son budget principal. Ces actions peuvent être menées « en régie » par les services de la Mairie, par les établissements scolaires ou para scolaires dont la collectivité territoriale a la responsabilité ou déléguées à une association.
- ▶ De l'appel à projets Jeunesse de la DAECT : le volet ECSI couvre principalement la préparation ou le retour des volontaires envoyés dans le cadre des projets de coopération décentralisée soutenus.
- ▶ Du dispositif FICOL de l'AFD ou par le passé via des partenariats avec l'AFD (via le comité des partenariats COPAR). Le volet ECSI correspond le plus souvent à des activités de valorisation du projet sur le territoire en France ou à la préparation d'envoi de volontaires.

Il convient de noter que l'appel à projet Jeunesse comme le dispositif FICOL ne permettent pas de financer des projets 100% ECSI. S'il est conseillé d'inclure des activités d'ECSI (sans que cela soit obligatoire), celles-ci ne peuvent représenter en général plus de 10% du budget de l'action financée. Il est probable que les financements des collectivités territoriales en matière d'ECSI soient sous-estimés. Les financements qu'elles peuvent accorder sur leur budget principal ne sont pas toujours télédéclarés auprès de la DAECT, d'autant plus pour l'ECSI dont la définition et le périmètre restent flous (s'agit-il d'actions de solidarité internationale ? D'actions d'insertion ? D'actions de citoyenneté ?).

Par ailleurs, les collectivités locales peuvent aussi financer, via des appels à projets, les actions d'ECSI menées par des établissements scolaires ou des associations de leur territoire. Nous avons recensé une dizaine d'appels à projets de Régions, Départements, EPCI ou communes soutenant explicitement les actions d'ECSI (ou d'EAD), un nombre probablement bien en dessous de la réalité, les collectivités territoriales pouvant aussi accorder des subventions sans passer par des appels à projets publics et récurrents.

### Les RRMA

Les réseaux régionaux multiacteurs animent un réseau d'acteurs régionaux de toutes natures (associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, structures d'éducation populaire, établissements publics, acteurs économiques, etc.) dans le but de contribuer à l'ouverture à l'international des territoires et de leurs habitants ainsi que d'améliorer la qualité des actions de coopération menées par les acteurs des territoires.

A ce titre, ils reçoivent actuellement trois types de financement :

- ▶ Un financement de fonctionnement de la DGM-CIV et de la DAECT pour couvrir les activités d'animation des RRMA, notamment celles relatives à l'ECSI (valorisées à hauteur de 25% des montants reçus du MEAE).
- ▶ Un financement de fonctionnement du Conseil Régional dont le montant peut varier fortement d'une région à l'autre.
- ▶ Un financement pour le projet RECITAL (100% ECSI) accordé à la Conférence Interrégionale des RRMA (CIRRMA). Ce projet comporte notamment des financements en cascade à destination des porteurs de projets d'ECSI au niveau local (5000 EUR en général) via des fonds territoriaux.

Enfin, certains RRMA ont également un rôle de coordination régionale du FESTISOL et reçoivent un financement à ce titre.

Les RRMA jouent aujourd'hui un rôle clé de structuration du milieu de l'ECSI au niveau régional dans une optique multi acteurs. Au-delà de l'administration des fonds territoriaux, ils informent, orientent, accompagnent, forment les porteurs de projets d'ECSI. Ils identifient les acteurs du secteur (observatoire) qu'ils peuvent ensuite mettre en réseau et inviter à des rencontres spécifiques.

**2,4 millions EUR** entre 2015 et 2020 de la DAECT (AAP Jeunesse) répartis entre **41 collectivités** territoriales (uniquement volet ECSI), soit **19% des financements MEAE pour l'ECSI.**

**200 000 EUR** sur la même période au titre de la FICOL de l'AFD (uniquement volet ECSI).

**1,1 millions EUR** entre 2015 et 2020 de la DGM-CIV et de la DAECT pour le volet ECSI de leur action (estimation), soit **9,4% des financements ECSI du MEAE** et **2 millions EUR** au titre du projet d'ECSI RECITAL du dispositif I-OSC de l'AFD, soit **6% des financements ECSI** de ce dispositif.

L'intensité des actions des RRMA en matière d'ECSI est très variable d'une région à l'autre. Elle dépend de la structuration du milieu associatif au niveau local, de l'antériorité du RRMA, de la taille de ses équipes, de ses ressources financières et de ses orientations stratégiques.

### **Les services déconcentrés de l'Etat et agences publiques**

Les services déconcentrés de l'Etat peuvent se mobiliser en faveur de l'ECSI, notamment pour participer au pilotage, à la concertation ou au suivi d'actions d'ECSI, particulièrement :

- ▶ Les DRAAF qui peuvent orienter les établissements scolaires ruraux et leurs enseignants en matière d'ECSI, s'impliquer dans le festival ALIMENTTERRE, être en lien avec les MFR, ou participer aux activités des RRMA.
- ▶ Les DRAJES, fortement mobilisées dans le cadre du FDVA, peuvent aussi s'impliquer dans les actions d'animation territoriale en matière d'ECSI ou l'occasion d'action d'ECSI.

D'autres services sont susceptibles, au cas par cas, de s'impliquer : les rectorats d'académie, les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) ou les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Cet engagement est toutefois variable d'une région à l'autre et peut dépendre aussi de la capacité des acteurs locaux à mobiliser ces services déconcentrés (notamment de la part des RRMA)

### **Les associations locales d'ECSI**

Le tissu associatif local constitue l'épine dorsale de l'ECSI. Les associations locales sont en effet celles qui, in fine, organisent les actions d'ECSI. Elles sont constituées la plupart du temps par des bénévoles dont le nombre et l'intensité de l'engagement peuvent être très variables d'une association à l'autre. Dans certains cas, notamment lorsqu'il s'agit d'associations avec une envergure départementale ou régionale, ou lorsqu'elles jouent un rôle d'opérateur de services publics, elles peuvent disposer d'équipes salariées.

Il peut également s'agir d'antennes locales d'OSC organisées sous forme de fédération. Si elles peuvent avoir accès à des ressources supplémentaires liées à leur appartenance à la fédération (ex : fonds de la fondation Amnesty) pour mener des actions d'ECSI, elles ont des caractéristiques similaires aux autres associations locales : prépondérance des bénévoles, faibles fonds propres...

Enfin, ces associations locales sont amenées à se regrouper en collectifs pour mener des animations dans le cadre du FESTISOL, moment phare de l'ECSI dans les territoires. Elles sont également souvent en lien avec les centres/relais RITIMO de leur territoire ou avec les RRMA.

Nous ne disposons pas de données concernant la part du tissu associatif français travaillant dans le domaine de l'ECSI ou des « éducations à » pour estimer leur nombre.

Ces associations mènent des actions de type :

- ▶ Sensibilisation de tous les publics (jeunes et moins jeunes), en milieu scolaire ou non
- ▶ Accompagnement à l'engagement de tous les publics
- ▶ Information des publics (via des sites internet, des événements, des campagnes...)
- ▶ Accueil et accompagnement de volontaires accueillis en service civique (pour celles qui ont des salariés)

Pour ce faire, elles peuvent mobiliser des financements pour leurs actions auprès de dispositifs en cascade tels que le Coup de Pouce (FESTISOL), ISI, JSI-VVSI, les fonds territoriaux de RECITAL, postes FONJEP-ECSI (pour celles qui ont des salariés) ou auprès des collectivités locales (appels à projets ou subventions en direct).

## **Les enseignants et éducateurs**

Avec les associations locales, les professionnels de l'éducation formelle et de l'éducation populaire constituent l'autre pilier de l'ECSI dans les territoires, étant donné l'importance des actions d'ECSI à destination des jeunes, notamment en milieu scolaire. Il s'agit notamment :

- ▶ D'encadrants, instituteurs ou enseignants de tous niveaux (de la maternelle au lycée), travaillant dans des établissements publics ou privés. Ils peuvent mener des projets éducatifs de sensibilisation à de grands enjeux de solidarité ou de développement durable avec une dimension internationale en complément de leurs classes. Il peut s'agir de projets à l'année ou ponctuels.
- ▶ D'éducateurs travaillant dans les centres de loisirs, dans des établissements d'insertion (ex : les Maisons d'Education à Caractère Social – MECS), appartenant au domaine du scoutisme, etc. Ils sont notamment mobilisés pour les actions de type « chantiers jeunes » ou pour l'accompagnement de jeunes en parcours d'insertion participant à des actions d'ECSI.

Enseignants et éducateurs ont accès à divers financements :

- ▶ Des financements ponctuels et limités provenant du budget de leurs établissements.
- ▶ Des financements provenant des collectivités locales (subventions directes ou par appels à projets).
- ▶ Des financements provenant de fonds en cascade de programmes soutenus par l'AFD (tandems solidaires dans le cadre de RECITAL, Coup de Pouce, etc.) à condition de faire équipe avec une association locale (ces financements ne peuvent aller qu'à des associations).

Plus rarement, il peut aussi s'agir de professeurs d'université ou de centres de formation supérieure – sauf pour ceux relevant de la formation agricole et rurale qui ont l'habitude de l'ECSI et de la solidarité internationale, pilier de la formation agricole en France.

Il convient de noter que les enseignants ou éducateurs travaillant dans des établissements publics ont accès à moins de sources de financement pour leurs actions d'ECSI que ceux relevant d'établissements privés. Ces derniers peuvent en effet être regroupés en fédérations, avec un statut associatif. Ces fédérations ont souvent une action internationale et peuvent, à ce titre, postuler au dispositif I-OSC de l'AFD (ex : Ligue de l'Enseignement, Apprentis d'Auteuil).

## **Les jeunes**

Comme vu dans la présente étude, les jeunes constituent la principale cible des actions d'ECSI : actions de sensibilisation en milieu scolaire ou en dehors, expérience concrète d'engagement courte ou longue... Mais ce sont également des acteurs de l'ECSI mettant en œuvre des actions à destination d'autres jeunes, du grand public, de leur territoire...

Les jeunes sont ainsi visés spécifiquement par plusieurs dispositifs de financement et d'accompagnement en tant qu'acteurs d'ECSI mettant en œuvre des actions :

- ▶ Les dispositifs de volontariat, notamment le service civique qui est mobilisé de manière croissante pour l'accueil de volontaires internationaux (en réciprocité)
- ▶ Le dispositif ISI du FONJEP (financement MEAE) qui vise les jeunes en tant qu'acteurs de la co-construction des projets présentés (mais qui n'est pas ouvert qu'aux organisations de jeunesse).
- ▶ Le PIEED qui vise à accompagner méthodologiquement et financièrement des projets d'engagement solidaire à l'international d'associations étudiantes membres du réseau E&D (financement AFD).
- ▶ Le programme Génération Climat mis en place par la FNH et le FORIM (financement AFD) qui soutient les projets d'engagement solidaire, en France ou à l'international, de jeunes souhaitant s'engager pour la défense de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, notamment des jeunes issus des migrations.

Ils peuvent aussi postuler aux autres appels à projets (y compris des collectivités territoriales) et fonds en cascade d'ECSI ou au FDVA, ouverts aux OSC, à condition de s'être constitués en association, même si

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

cela est plus rare dans la pratique (manque d'accompagnement, circuits d'information/communication moins adaptés aux jeunes...).

Ils peuvent également présenter leurs projets à des structures comme les points Informations Jeunesse ou les CAF qui disposent de fonds spécifiques pour soutenir les initiatives des jeunes (à hauteur de 500 / 1500 EUR par projet en général). Ces fonds ne ciblent pas spécifiquement l'ECSI mais toutes les initiatives d'engagement des jeunes (dont celles relevant de l'ECSI).

### 9.3. Entretiens

#### 9.3.1. Entretiens réalisés en phase 1 de cadrage

Organisme	Interlocuteur	Fonction	Date
<b>Président du Groupe de référence</b>			
Groupe de Référence	Laurent LARDEUX	Président du Groupe de référence	12/10/2021
<b>MEAE</b>			
MEAE – DGM/CIV	Anne-Charlotte DOMMARTIN	Déléguée	05/10/2021
	Thibaut LESPAGNOL	Délégué adjoint	
	Medhi ACHOUR	Rédacteur	
MEAE – DGM/DAECT	Xavier d'ARGOEUVES	Délégué adjoint	06/10/2021
	Christine MORO	Ambassadrice thématique	
	Marie RODRIGUEZ	Rédactrice	
<b>AFD</b>			
AFD – SPC/DPA/OSC	Valérie HUGUENIN	Responsable adjointe de division	06/10/2021
	Isabelle ENSARGUET	Cheffe de projet	
AFD – CMN/SEE	Stéphanie BENEY	Chargée de mission	14/10/2021
AFD – TEE	Catherine SIMO	Responsable de pôle	30/09/2021
	Benoit LEGER	Chargé de mission	
<b>Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports</b>			
MENJ-DJEPVA/BRI	Janaína PAISLEY	Chargée de mission Politiques de jeunesse / Correspondante nationale Youth Wiki	26/10/2021
<b>Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire</b>			
Bureau des relations européennes et de la coopération internationale	Rachid BENLAFQUIH	Chargé des programmes Afrique Subsaharienne et Océan Indien ECSI	08/11/2021
<b>Commission européenne</b>			
DG INTPA Unité B1	Agata SOBIECH	Cheffe du secteur DEAR et Jeunesse	06/10/2021
<b>GENE</b>			
GENE	Annette SCHEUNPFLUG	Présidente	27/10/2021
<b>RRMA</b>			
RRMA - BFCI	Benjamin LEGER	Directeur adjoint du RRMA Bourgogne Franche-Comté International	06/10/2021
<b>Ville de Rennes</b>			

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Organisme	Interlocuteur	Fonction	Date
Ville de Rennes	Flavie BOUKHENOUDA	Adjointe à la maire de Rennes, Présidente du groupe Jeunesse de Cités Unies France	15/10/2021

**Société civile**

Solidarité Laïque	Carole COUPEZ	Déléguée Générale Adjointe	04/10/2021
Engagé.e.s et déterminé.e.s	Claire de SOUSA REIS	Déléguée Générale	06/10/2021
France Volontaires	Clarisse BOURJON	Chargée de mission plaidoyer	30/09/2021

**9.3.2. Entretiens réalisés en phase 2 de collecte**

Organisme	Interlocuteur	Fonction	Date
-----------	---------------	----------	------

**AU NIVEAU NATIONAL**

MAA - Bureau des relations européennes et de la coopération internationales	Rachid BENLAFQUIH	Chargé des programmes Afrique Subsaharienne et Océan Indien ECSI	10/01/2022
RED	Danuta RZEWUSKI Vincent ROUSVAL	Animateurs	05/01/2022

**Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports**

DGESCO	Coralie NOEL	Haut fonctionnaire au développement durable - Conseillère auprès du DGESCO	17/01/2022
DGESCO	Thomas LEROUX	Sous-Directeur DGESCO C2	18/01/2022

**Ministère de la Transition écologique**

MTE CGDD	Florence DROUY	Chargée de mission stratégique Transformation publique	14/01/2022
----------	----------------	--	------------

**Organismes sous tutelle du MESR**

CNOUS	Jean-Paul ROUMEGAS Bénédicte de PERCIN	Conseiller à l'international et au mécénat Sous directrice à la vie étudiante	06/01/2022
-------	---	--	------------

**RRMA KARIB Horizon**

Karib Horizon	N. UFENS	Coordinatrice du RRMA	21/02/2022
---------------	----------	-----------------------	------------

**Cercle Education du Centre Français des Fonds et Fondations**

Centre Français des Fonds et Fondations	Anne FLEURY	Responsable des programmes	15/12/2022
---	-------------	----------------------------	------------

**Ecole de la Philanthropie**

Ecole de la Philanthropie	Carole REMINNY	Déléguée générale	12/01/2022
---------------------------	----------------	-------------------	------------

**Collectifs ONG**

Coordination Sud	Reynald BLION	Directeur exécutif	22/12/2022
CRID / FESTISOL	Catherine GAUDARD Jean-Marc DELAUNAY	Coordinatrice exécutive CRID / FESTISOL	12/01/2022
Ritimo	Bernard SALAMAND	Délégué général	18/01/2022

**Associations et acteurs locaux et de la jeunesse**

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Organisme	Interlocuteur	Fonction	Date
Cités Unies France	Simoné GIOVETTI	Chef de service International, Europe, Crises et réhabilitation	07/01/2022
	Astrid FREY	Ex-coordinatrice du pôle ECSI (maintenant à CFSI)	
	Flavie BOUKHENOUDA	Présidente du groupe Jeunesse de Cités Unies France et maire adjointe de Rennes	

**AU NIVEAU REGIONAL**

**Bourgogne-Franche-Comté**

RRMA BFCI	Agathe PROCAR	Responsable de Pôle ECSI	13/12/2021
	Adèle BRESSON	Chargée de mission	
Région	Karine LHOSTIS	Directrice du service RI	18/01/2022
	Emilie CASTEL	Chargée de mission	
DRAREIC	Natacha LANAUD LECOMTE	Déléguée générale, conseiller du Recteur académique	14/01/2022
Ville de Nevers	Vincent GACOING	Directeur du Service Education	13/01/2022
	Ali HADDOU	Directeur du service Solidarités et lien intergénérationnel	
Restitution de l'étude régionale ECSI en BFC	Acteurs de l'écosystème ECSI	Observation	13/12/2021

**Focus groups**

RRMA	Agathe PROCAR	Responsable Pôle ECSI	18/01/2022
Peuples Solidaires Jura	Jean-Paul SORNAY	Président	18/01/2022
Euphorbe en Illabakan	Blandine MORANT	Présidente	18/01/2022
Département Jura	Laurent CHABAUD	Chargé de projets Stratégie-Territoires-Coopération	18/01/2022
AFDI	Aimeric FERLAY	Coordinateur	18/01/2022

**Bretagne**

RRMA RBS	Sonia SOCLAN	Directrice	06/12/2021
	Agathe NEVEU	Chargée de mission campagnes citoyennes	25/01/2022
DRAAF	Eric PLAZE	Chargé de mission	18/01/2022
CNEAP	Sylvain RENAUDIN	Chargé de mission ECSI	17/01/2022
Maison Internationale Rennaise	Eva ROUE	Chargée de mission	14/01/2022
Association Xylm	Quentin COQUILLAUD	Fondateur	17/01/2022
Collectif RESIA	Manon DECREUSE	Chargée de mission	18/01/2022
Association Sitala Lill'in'Ba	Hélène LEPKOWSKI	Chargée de développement	18/01/2022
Collectif RESAM	Solène SIMON	Animatrice de réseau	18/01/2022

**AU NIVEAU DES ETUDES DE CAS**

**Tandems Solidaires**



## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Organisme	Interlocuteur	Fonction	Date
RRMA BFCI	Agathe PROCAR	Responsable de Pôle ECSI	02/12/2021
RRMA Occitanie Coopération (RRMA répliquant)	Maÿlis D'ABOVILLE	Directrice	17/01/2022
Education Nationale	Pauline DEYME	Référente académique	14/01/2022
Education Nationale	Christelle GIRARDOT	Référente académique	13/01/2022
Tandem Solidaire	Florent TISSOT	Enseignant	14/01/2022
	Jean-Paul SORNAY	Président de Peuples Solidaires Jura	
Tandem Solidaire	Aurélie BLETON	Enseignante documentaliste EREA	18/01/2022
Observation formation initiale des Tandems Solidaires	BFCI, Enseignants, Associations		02/12/2021
Focus groups élèves	Classe d'une quinzaine d'élèves de Première / Lycée professionnel		18/01/2022

### Réinventer le monde

AFD	Stéphanie BENEY	Responsable Cellule Sensibilisation	04/01/2022
Réseau Canopé	Lucile BOUCLY	Chargée de mission Education et société / Direction territoriale académies de Besançon et de Dijon	14/01/2022
Enseignement agricole	Karine BOULLAY	Enseignante Lycée Agricole Lucie Aubrac	12/01/2022
Education Nationale	Cholé TOURNIE	Professeure documentaliste	24/01/2022
	Romane MORLAT	Professeur de Physique-Chimie	
	Véronique MISSONNIER	Conseillère Principale d'Education	
Education Nationale	David LIVET	Enseignants	17/01/2022
	Pascale LAURENT		
Education Nationale	Fanny PEREIRA	Conseillère Principale d'Education	18/01/2022
Focus groups élèves	Elèves de Première et Terminale / Lycée agricole		18/01/2022

### Mindchangers

RRMA RESACOOP	Jocelyne DELARUE	Directrice	14/01/2022
	Julien PUISSANT	Chargé de programme <i>Mindchangers</i>	
DRAJES	Stéphane BOMBRUN	Responsable Pôle Politiques éducatives et de jeunesse	26/01/2022
Région Piémont	Giorgio GARELLI	Responsable Service Coopération décentralisée Région Piémont	28/01/2022
Solidarités Afrique	Sandrine DELACOUR	Présidente	02/02/2022

### Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international

France Volontaires	Yann DELAUNAY	Délégué Général	25/01/2022
	Thomas COSSE	Directeur du pôle Réseau International	
France Volontaires	Lucas PEDROL	Chargé de mission Plaidoyer	13/01/2022
Mission locale de la Saintonge Maison départementale de la mobilité internationale	Fabienne GIMON	Directrice Adjointe	11/01/2022

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Organisme	Interlocuteur	Fonction	Date
Mission locale Montpellier Méditerranée Métropole	Anne LE BISSONNAIS	Chargée de projets	19/01/2022
Ancien-nes volontaires (vague 1, 2 et 3)	Julie REVOL	Chargée de mission FONJEP	10/01/2022
	Basile OUEDRAOGO	VSI Solidarité Laïque	
	Tom GAILLARD	Etudiant Vice-Président E&D	

### Coopération Décentralisée du département du Finistère<sup>142</sup>

Département du Finistère	Anna CALVEZ	Chargée de mission Coopération Décentralisée	29/04/2022
CICODE	Anne CLAIRE	Animatrice	09/02/2022
Anciens volontaires	Entretiens groupés		06/2022

### AU NIVEAU EUROPEEN

GENE	Jo MCAULEY	Chargée de la revue des pairs GENE	07/01/2022
CONCORD	Marie-Hélène KABER	Co-président du groupe ECSI CONCORD	25/01/2022
OFAJ	Regine DITTMAR	Responsable Bureau Echanges scolaires et extrascolaires	28/01/2022
	Florian STAUDT	Chargée programmes Education à la citoyenneté mondiale	

N'ont pas répondu malgré relances : au niveau national, la DRAJES Ile-de-France l'ADEME, le FONJEP, l'Agence du Service Civique ; au niveau européen, l'UNESCO ; au niveau des études de cas une association bénéficiaire (Mindchangers), la DRAJES Bourgogne-Franche-Comté et la DRAAF (étude régionale BFC).

### 9.3.3. Entretiens réalisés en phase 3 de finalisation

Organisme / Région	Interlocuteur	Fonction	Date
<b>Conseillers diplomatiques auprès des Préfets de Région</b>			
Bourgogne-Franche-Comté	Hugues NORDI	CDPR	20/04/2022
Bretagne	Jean-Baptiste CHAUVIN	CDPR	18/04/2022
Nouvelle-Aquitaine	Jean-Michel DESPAX	CDPR	15/03/2022
Guyane	Anne SUARD	CDPR	29/03/2022
<b>Régions de France</b>			
Régions de France	Jean-Baptiste CAZAUBON	Conseiller Affaires internationales, tourisme à Régions de France	15/03/2022

Nous n'avons pas eu de réponse de la part du coordinateur du Service National Universel.

### Benchmark

<sup>142</sup> Les entretiens au titre de l'étude de cas Bretagne ont aussi permis d'aborder la coopération du département du Finistère (ex: le guichet unique pour le financement d'actions d'OSC locales)

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Organisme	Interlocuteur	Fonction	Date
<b>Belgique</b>			
DGD/SPF	Mara COPPENS	Chef de service D3.1. Education au développement	18/03/2022
Kruit	Jan VERSCHUEREN	Coordinateur	25/03/2022
ACODEV	Magali LUCY	Chargée d'Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire & Recherche	25/03/2022
<b>Irlande</b>			
Irish Aid	Aine DOODY	Head of Global Citizenship Education, Irish Aid, Department of Foreign Affairs	28/03/2022
IDEA (Irish Development Education Association)	Franck GEARY	Directeur	05/05/2022

## 9.4. Fonds documentaire

Documents	Source	Date de réception
<b>Cadre stratégique</b>		
<b>France</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Loi n°2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales</li> <li>▪ Loi n°2021-1104 « climat et résilience » du 22 août 2021 (articles 5 et 6 sur l'EDD)</li> <li>▪ Circulaire du 24-9-2020 Renforcement de l'éducation au développement durable Agenda 2030, MENJ et circulaire du 27-8-2019 Nouvelle phase de généralisation de l'EDD – Plan EDD 2030</li> <li>▪ Vademecum « EDD Horizon 2030 », janvier 2021, MENJ</li> <li>▪ Stratégie L'AFD partenaire des organisations de la société civile 2018-2023</li> <li>▪ Relevés des conclusions des CICID 2016 2018</li> <li>▪ Document d'orientation politique relatif au partenariat entre le MEAE et la Société civile (2017)</li> <li>▪ Feuille de route de la France pour l'Agenda 2015</li> <li>▪ LOPDSI loi n°2014-773 du 7 juillet 2014</li> <li>▪ La sensibilisation de l'opinion publique à la coopération internationale pour le développement, Note de stratégie, mars 2005</li> </ul>	MEAE/AFD	22/09/2021
<b>Europe</b>		

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le nouveau consensus européen pour le Développement : Notre monde, notre dignité, notre avenir, UE, 2017</li> <li>■ Document politique – L'éducation à la citoyenneté, adopté par le Conseil des membres / AG extraordinaire, 21-24 novembre 2013</li> <li>■ Déclaration du Parlement européen du 5 juillet 2021 sur l'éducation au développement et la citoyenneté mondiale active, jeudi 05 juillet 2012</li> <li>■ Consensus européen pour le développement : le rôle de la sensibilisation et de l'éducation au développement, Commission européenne, 2007</li> <li>■ Déclaration de Maastricht sur l'éducation à la citoyenneté mondiale (2002)</li> </ul>	<p>Revue documentaire EY</p> <p>MEAE</p> <p>Revue documentaire EY</p> <p>MEAE</p> <p>Revue documentaire EY</p>	<p></p> <p>22/09/2021</p> <p>18/10/2021</p> <p>22/09/2021</p> <p>18/10/2021</p>
<b>Etudes et état des lieux relatifs à l'ECSI</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Etat des lieux de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en France, Educasol, 2019</li> <li>■ DEAR in France 2019 : contexts and project observations, Commission européenne, 2019</li> <li>■ L'ECSI au sein des RRMA – Etat des lieux et perspectives, 2018</li> <li>■ Education à la citoyenneté mondiale en Europe : combien compte-elle pour nous ? Educasol / CONCORD, 2018</li> <li>■ Les fonds et fondations agissant pour l'éducation en France (0-16 ans), Etat des lieux en 2015, Centre français des fonds et fondations</li> <li>■ Réactions d'EDUCASOL à l'adoption de la feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 : reconnaissance de l'ECSI et de l'éducation pour construire un monde plus durable et solidaire</li> </ul>	<p></p> <p>MEAE</p>	<p></p> <p>22/09/2021</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale, Historique, RITIMO</li> <li>■ Charte d'EDUCASOL pour une Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale, 2015</li> <li>■ Renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique en France et dans le monde à horizon 2030 : le rôle essentiel de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, Groupe de concertation sur l'ECSI, novembre 2020</li> </ul>	<p>Revue documentaire EY</p> <p>MEAE</p>	<p>12/10/2021</p> <p>22/09/2021</p>
<b>Cartographies</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Cartographie des acteurs et des actions de 4 festivals nationaux d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, Educasol / Festival des solidarités, 2019</li> <li>■ Panorama de la Coopération et de la solidarité internationale en Savoie, Décembre 2017</li> <li>■ Panorama des fonds et fondations agissant pour l'éducation en France, 2015</li> <li>■ Panorama des projets d'EAD-SI cofinancés par l'AFD par le dispositif I-OSC de 2012 à 2018, octobre 2019 Cartographie des projets d'EAD-SI de l'AFD 2001-2011, 2013</li> <li>■ La cartographie de l'éducation au développement et à la solidarité internationale, Restitution générale, 27 juin 2013</li> </ul>	<p>MEAE/AFD</p> <p>Revue documentaire EY</p> <p>MEAE</p>	<p></p> <p>22/09/2021</p> <p>27/10/2021</p> <p>22/09/2021</p>
<b>Guides et documents de communication</b>		

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Règlement de l'Appel à projets « Jeunesse VII » en soutien à la coopération décentralisée 2010-2021</li> <li>▪ Dispositif d'appui aux initiatives des organisations de la société civile – Guide méthodologique, décembre 2019</li> <li>▪ Subventions publiques pour la solidarité internationale – Le guide, MEAE</li> <li>▪ Les financements accessibles aux ONG françaises : panorama général et conseils méthodologiques, Guide pédagogique, Coordination SUD, 2018</li> <li>▪ Dossier d'information FONJEP Programmes JSI et VVV-SI</li> </ul>	MEAE	22/09/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agir en France pour la Solidarité Internationale, c'est possible ! Guide pratique Etudiants et Développement sur l'ECSI, 2018</li> <li>▪ Les approches orientées changement : de quoi s'agit-il ? F3E PRISME, octobre 2014</li> </ul>	Revue documentaire EY	28/10/2021 02/11/2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer l'ouverture au monde en milieu scolaire : les Tandems Solidaires, BFC / Région académique Bourgogne-Franche-Comté</li> <li>▪ Appel à projets 2021 Mindchangers, RESACOOOP</li> <li>▪ Coopération Ouahigouya Chambéry, site internet de Chambéry</li> <li>▪ Les Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international, France Volontaires</li> <li>▪ Projet « Cultivons les rencontres », Apprentis d'Auteuil</li> </ul>	Revue documentaire EY	13/10/2021
<b>Documents de suivi</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Base de projets financés par le MEAE et l'AFD</li> <li>▪ Base Appels à jeunesse I à VI</li> <li>▪ Base APD Collectivités territoriales</li> </ul>	MEAE/AFD	22/09/2021
<b>Documents relatifs aux éclairages comparatifs</b>		

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs  
de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue des pairs GENE de l'Irlande, Finlande, Portugal, Belgique</li> <li>▪ Revue des pairs OCDE Belgique, Irlande, Portugal</li> <li>▪ Note stratégique Education au développement (Belgique) 2012</li> <li>▪ Stratégies nationales Education au développement 2010-2015 et 2018-2022 Portugal</li> <li>▪ Stratégie national Education au développement 2017-2023 Irlande</li> <li>▪ Loi de 2013 relative à la Coopération au développement Belgique</li> <li>▪ Référentiel des compétences développées en ECMS à l'âge de l'obligation scolaire en Belgique (2017)</li> <li>▪ Activités d'éducation à la citoyenneté mondiale: des leviers pour l'EPC (2017)</li> <li>▪ The State of Global Education in Europe 2019, GENE</li> <li>▪ The Global Island Ireland 2015</li> <li>▪ Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer » (2017), OFQJ</li> <li>▪ L'essentielle mobilité Internationale Jeunesse OFQJ 2005,</li> <li>▪ Réflexions sur l'appui financier du ministère des relations internationales et de la francophonie aux initiatives d'ECM (présentation PowerPoint) 2018</li> <li>▪ Programme d'éducation à la citoyenneté mondiale (PECM) Guide de présentation des propositions, Direction de la Francophonie et de la Solidarité Internationale 2017</li> <li>▪ Cadre de référence de l'ECM AQOCI 2019</li> </ul>	<p>Revue documentaire EY</p>	<p>08/10/2021 29/10/2021</p>
<p><b>Evaluations / études analysées dans le cadre de la systémisation</b></p>		

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Solidays, outils de sensibilisation de la jeunesse à la solidarité internationale et à la promotion de leur engagement citoyen, AFD, Solidarité SIDA, Décembre 2020</li> <li>▪ Mission d'évaluation du dispositif des postes FONJEP-ECSI, Terre d'avance, construisons demain, Novembre 2020</li> <li>▪ Rapport final, Evaluation externe, MOODD, 2017-2020, COTA, Vincent Pradier, Novembre 2020</li> <li>▪ Synthèse du rapport final, Evaluation externe, MOODD, 2017-2020, COTA, Vincent Pradier, Novembre 2020</li> <li>▪ Rapport final, Evaluation externe Centre Gaïa 2018 - 2020 Le Partenariat, COTA, Vincent Pradier, Septembre 2020</li> <li>▪ Synthèse du rapport final, Evaluation externe Centre Gaïa 2018 - 2020 Le Partenariat, COTA, Vincent Pradier, Septembre 2020</li> <li>▪ Evaluation externe finale du projet « Eduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort », ECPM, Béatrice Seror, Septembre 2020</li> <li>▪ Scouts et Guides de France et Éclaireurs et Éclaireuses de France Évaluation finale du projet Éducation pour la vie, Scouts et Guide de France, Septembre 2020</li> <li>▪ Evaluation du projet « Promouvoir la finance solidaire en faveur de la solidarité internationale », Terre d'avance construisons demain, Juillet 2020</li> <li>▪ Evaluation du programme « ODD ET MIGRATIONS » volet/projet AFD « ODD et Migrations » volet/projet Erasmus+ « Jeunesse et Migrations », Mélanie Lunel et Marianne Poisson, association Efficoop, Février 2020</li> <li>▪ Evaluation finale externe du programme « ODD &amp; Migrations », Mélanie Lunel et Marianne Poisson, association Efficoop, Janvier 2020</li> <li>▪ Evaluation finale du projet « Territoires ruraux, territoires de citoyenneté mondiale » (2017-2020), Elodie MILLET, Mathilde VUKOVIC, Janvier 2020</li> <li>▪ Evaluation externe programme d'EADSI d'ingénieurs sans frontières « Pour la sensibilisation aux enjeux d'une technique au service du développement durable » Triennal 2016-2019, Prospective collaboration laboratoire d'idée, 2019</li> <li>▪ Leviers et freins de l'engagement pour la réduction des inégalités Évaluation et recommandations pour la campagne "Justice fiscale et inégalités" d'Oxfam France, Thomas Coispel, 2019</li> <li>▪ Rapport d'évaluation du projet « La Pépinière de la Solidarité Internationale : un dispositif d'accompagnement et de promotion de l'engagement citoyen », 2016-2019, association Frères des Hommes Michaële GROSHANS (COTA), Franck SIGNORET (COTA), Novembre 2019</li> <li>▪ Evaluation du programme « O.P.E.I.R.A. : Observer, Promouvoir, Expérimenter en Rassemblant les Acteurs de l'ECSI », Educasol, Marc Totté, Octobre 2019</li> <li>▪ Evaluation externe finale, 3ème projet, éduquer pour engager (2016-2019), FADM, juillet 2019</li> <li>▪ Evaluation du programme génération climat « Transition bien ordonnée » 2016-2019, Estelle Hedouin, Avril 2019</li> <li>▪ Evaluation du projet du réseau RITIMO, « Informé-e-s ? Transformez ! » cofinancé par l'AFD sur la période 2016-2018, AFD, Avril 2019</li> <li>▪ Evaluation externe finale du projet triennal « Sensibiliser ensemble : un réseau coopératif de ressources pour l'éducation à la citoyenneté à la solidarité, 2016-2018 », Starting Block, COTA, Michaële GROSHANS, Thibault SIMONET Janvier 2019</li> <li>▪ Rapport d'évaluation « De l'invisibilité à l'égalité : défendre les droits des femmes au travail », 2016-2018, Action Aid, Anne-Katrin Zapryanova, Octobre 2018</li> </ul>	<p align="center">MEAE / AFD</p>	<p align="center">09/2021</p>
---	----------------------------------	-------------------------------

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Evaluation finale du programme « Agence des micro-projets 2016-2018 » (la Guide) Michael A. RULETA, Domitille HAMARD, Tinsakré KONKOBO, Septembre 2018</li> <li>■ Evaluation du programme de travail 2014-2017, Collectif éthique sur l'étiquette, Nicolas Guihard, Jean-Denis Crola, Juillet 2018</li> <li>■ Evaluation externe finale du projet de « coordination nationale d'actions de sensibilisation sur les migrants et les migrations : festival migrant'scène et interventions pédagogiques et culturelles, regards croisés » La Cimade, Thibault SIMONET, Juillet 2018</li> <li>■ "Renforcement des acteurs éducatifs et des pratiques via le volet Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale de la campagne de solidarité internationale « Pas d'Education, pas d'Avenir !», Pas d'éducation pas d'avenir, Confia Consulting, Dominique Montagnese, Juillet 2018</li> <li>■ Evaluation du triennal (2015-2018) « Susciter, accompagner et valoriser l'engagement responsable des étudiants et des jeunes actifs dans la solidarité internationale et l'éducation au développement et à la solidarité internationale », Violette GELEYN, Janvier 2018</li> <li>■ Evaluation du dispositif (Postes FONJEP-EAD, 2015-2017), Yannick Lechevallier, novembre 2017</li> <li>■ Evaluation finale du programme d'ECSI du centre Gaïa (Le Partenariat, Lille) Programme triennal 2015-2017, Danièle Sexton, Septembre 2017</li> <li>■ Evaluation in itinere du FESTISOL 2019-2021, Eval4Change, 2021</li> <li>■ Evaluation du projet "Occursens" de la Fondation des Apprentis d'Auteuil, Eval4change, 2022</li> <li>■ Etude d'impact du projet "Occursens" de la Fondation des Apprentis d'Auteuil, Eval4change, 2022</li> <li>■ Etude d'impact des programmes de structuration du milieu associatif 2010-2020 d'E&amp;D, Eval4change, 2021</li> <li>■ Evaluation du programme RECITAL-ODD 2020-2021, Eval4change, 2022</li> <li>■ Etude de capitalisation du projet "Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international" de France Volontaires, Arnaud Laaban et Ana Gonzalez, 2018</li> <li>■ Evaluation externe finale des projets d'Education à la Citoyenneté et la Solidarité Internationale de la Fédération Artisans du Monde cofinancés par l'AFD (2012-2016), Association LED, 2016</li> <li>■ Rapport d'exécution intermédiaire du projet : Développement et accompagnement d'un réseau de jeunes « ambassadeurs » d'ECSI, vecteurs de changement en France et à l'international de la Ligue de l'Enseignement, 2021</li> <li>■ Rapport d'exécution intermédiaire du projet FAIR Future : les moins de 30 ans acteurs de l'Objectif de développement durable n°12 avec l'éducation au commerce équitable de Commerce Equitable France, 2021</li> <li>■ Évaluation de l'action de l'association pour le tourisme équitable et solidaire (ATES) 2017-2019, 6PM</li> </ul>		



**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs  
de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021, INJEP Notes et rapport janvier 2022</li> <li>▪ Une jeunesse plurielle, enquête auprès des 18-24 ans, Institut Montaigne, 2022</li> <li>▪ Résultats et analyse du questionnaire aux engagés de l'Afev, 2021 : <a href="#">Engagement Etudiant - Questionnaire Afev</a></li> <li>▪ Etude sur la contribution du volontariat international à l'Agenda 2030, France Volontaires, 2021</li> <li>▪ Etat des lieux de la jeunesse engagée, Service civique, juillet 2021</li> <li>▪ Site Associations du MENJ : <a href="#">Les associations en France   Associations.gouv.fr</a></li> </ul>	<p align="center">MEAE / AFD, EY</p>	<p align="center">Divers</p>
---	--------------------------------------	------------------------------

## 9.5. Eclairages comparatifs

### Note méthodologique préalable

Lors de la phase de cadrage, quatre pays ont été pressentis pour le benchmark : la Belgique, l'Irlande, le Portugal, le Québec. Le groupe de référence en a retenu deux : la Belgique et l'Irlande. Ces deux pays ont fait l'objet d'investigations approfondies : analyse documentaire approfondie et entretiens avec les structures publiques responsables des programmes d'ECSI. Les autres pays ont été étudiés à travers une revue documentaire seulement. Par ailleurs, il convient de noter que ces éclairages ne prétendent pas à l'exhaustivité du fait des outils déployés (pas d'entretien avec l'intégralité des acteurs de l'ECSI par exemple), mais mettent plutôt en valeur les principaux faits saillants des différentes notions d'ECSI et leur opérationnalisation, tout en fournissant comparaisons et matière à réfléchir pour l'ECSI en France. A noter par ailleurs que la France n'a pas fait l'objet d'une revue par les pairs du réseau européen GENE. Enfin, il convient de relativiser parfois le degré de comparabilité en gardant à l'esprit que les pays étudiés disposent tous de contextes politique et réglementaire spécifiques.

### 9.5.1. Belgique

#### Définition

- ▶ **Terminologie utilisée** : Education au développement (ancienne définition), actuellement plutôt ECM / ECMS
- ▶ **Définition officielle** : « l'éducation au développement est une des composantes de l'éducation à la citoyenneté mondiale dont l'objectif général est de concourir à un monde plus juste et solidaire empreint des valeurs démocratiques. L'éducation au développement a comme spécificité de mettre en exergue les relations Nord/ Sud » (note stratégique 2012 sur l'EAD)

#### Contexte général et spécifique

##### Un historique ancien de l'éducation au développement en Belgique

L'éducation au développement est une des composantes de l'éducation à la citoyenneté mondiale dont l'objectif général est de concourir à un monde plus juste et solidaire empreint des valeurs démocratiques. L'éducation au développement a comme spécificité de mettre en exergue les relations Nord/Sud<sup>143</sup>. Dès 1948, la Belgique est partie prenante à la déclaration universelle des droits de l'Homme. Elle applique aussi la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne contraignante depuis 2000.

Le contexte politique belge a favorisé la reconnaissance de l'éducation au développement dans la politique de coopération belge et plus globalement comme priorité stratégique. Plusieurs jalons témoignent de cette reconnaissance croissante, et illustrent l'implication forte de la Belgique dans cette thématique :

- ▶ L'éducation au développement a pris son sens en 1997 avec la publication du décret « missions » dans la région Wallonie-Bruxelles pour « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ».
- ▶ Dès 1999, la loi relative à la coopération Belge dispose :« de manière à réaliser l'objectif de développement humain durable, la coopération internationale belge... sensibilise l'opinion publique belge ».144
- ▶ En 2001, lors de la présidence du Conseil de l'Union Européenne par la Belgique, l'éducation au développement est placée à l'ordre du jour. La Belgique a aussi par la suite participé à la rédaction du « Consensus européen pour le développement : contribution de la sensibilisation et de l'éducation au développement », présenté officiellement à Lisbonne en novembre 2007. La même année un nouveau décret relatif « au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des

<sup>143</sup> Définition donnée dans la note de cadrage belge, Coopération belge au développement, Note stratégique Education au développement, 2012 \*[Note de stratégie Education au développement \(belgium.be\)](#)

<sup>144</sup> Loi du 25 mai 1999 relative à la coopération internationale belge, M.B., 1er juillet 1999.

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

établissements organisés ou subventionnés par la communauté française » est publié en Belgique. Il renforce le programme notamment au sein des écoles.

En 2015, les attaques terroristes ont conduit à la mise en place d'un cours obligatoire d'éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté dès 2017 sur l'ensemble de son territoire. La Belgique est reconnue au niveau européen comme un acteur important sur les thématiques ECMS, tant grâce à son cadre stratégique avancé que par ses actions et sa visibilité en la matière. La revue par les pairs de l'OCDE de 2020 fait état de constats tout à fait positifs en la matière : « *L'importance que la Belgique attache à la résolution des problèmes mondiaux se reflète également dans son engagement en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Sa volonté politique alignée sur l'Agenda 2030, ainsi que son approche fondée sur les faits et ses partenariats inclusifs, ont permis à ses publics cibles de prendre conscience, de comprendre et d'adhérer aux valeurs de la citoyenneté mondiale.* »

### Cadre stratégique

#### Un cadre stratégique dédié à l'ECM avancé qui confère à la Belgique un rôle leader en Europe en la matière

La Belgique dispose d'un cadre stratégique relatif à l'ECM avancé et dont les fondations sont « solides » d'après la revue des pairs du GENE. Ceci est le fait de la conjugaison de plusieurs facteurs :

- ▶ L'ECM est tout d'abord inscrite dans la législation même, à travers la loi de 2013 sur la Coopération belge au développement qui précise ainsi qu'une des missions de la Coopération est de « *sensibiliser le citoyen belge par l'information et l'éducation aux enjeux, à la problématique et à la réalisation des objectifs de la coopération au développement et des relations internationales* »
- ▶ Par ailleurs, une note stratégique<sup>145</sup> spécifique sur le sujet de l'éducation au développement a été formulée en 2012 par la Coopération, au sein de laquelle 3 priorités ont été définies : (i) Viser les groupes cibles multiplicateurs (décideurs politiques, faiseurs d'opinion, médias, professeurs, notamment) et les jeunes, (ii) Mettre en avant les thématiques prioritaires de la Coopération belge au développement (Sensibilisation, mobilisation et engagement des citoyens, compréhension globales des enjeux internationaux et du développement, concourir à un monde plus juste et plus solidaire) et les OMD et (iii) Favoriser les collaborations, les complémentarités et les synergies entre acteurs en Belgique ainsi qu'entre ces derniers et les acteurs du Sud )
- ▶ Cette note stratégique s'appuie sur des notes de consensus, élaborées quelques années auparavant. Ces dernières sont une résultante de la dynamique de concertation qui avait eu lieu à l'époque et qui incluait MAE, agence de coopération et société civile.

#### Un cadre stratégique qui définit tant l'ECM en tant que telle, que son opérationnalisation au sein de la diversité d'acteurs impliqués

La note stratégique sur l'EAD de 2012 a proposé **une définition de cette dernière, élaborée de façon conjointe entre les acteurs précédemment cités**. Son but : « être une référence commune aux principaux acteurs de l'EAD sans toutefois exclure des définitions et concepts propres à chacun des acteurs ». Par ailleurs, cette note permet également d'organiser l'action de l'ensemble des acteurs de l'éducation au développement à différentes échelles : ne partie entière est ainsi consacrée aux différents types de complémentarités et de synergies possibles entre les acteurs de l'ED. Le rôle de chaque acteur est rappelé et redéfini ainsi que leurs objectifs. « *Continuer à encourager et à soutenir ces acteurs pour une éducation au développement de qualité basée sur des critères clairs et tenant compte de leur spécificité ; (i) Les soutenir dans un processus durable de réflexion sur une éducation au développement efficace ; (ii) Leur fournir l'espace et les possibilités en matière d'innovation ; (iii) S'assurer qu'ils touchent l'ensemble du public*

---

<sup>145</sup> Coopération belge au développement, Note stratégique Education au développement, 2012 [\\*Note de stratégie Education au développement \(belgium.be\)](#)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

cible dans le contexte d'initiatives propres, via une concertation ou via des stimulants financiers"<sup>146</sup> (pour plus d'informations sur ce point, se référer à la sous-partie relative aux acteurs impliqués en ECM).

### **Des limites persistent néanmoins, notamment la reconnaissance officielle de l'ECM, faisant écho aux problématiques rencontrées en France**

Les entretiens effectués ont été l'occasion de constater quelques limites : malgré un cadre stratégique approfondi, les acteurs rencontrés font état de difficultés persistantes à faire connaître et reconnaître l'ECM au sein de la Coopération belge. Un cadre stratégique dédié constitue ainsi une condition nécessaire mais non suffisante en ce sens.

Par ailleurs, les entretiens ont permis de distinguer des défis qui semblent dans une certaine mesure similaires à ceux rencontrés par l'ECSI en France : en premier lieu, le besoin d'une professionnalisation des acteurs au niveau local. Également, l'ECM belge se heurte aux mêmes problèmes de décloisonnement des publics, à savoir élargir au-delà des publics dits « captifs » et davantage adopter une approche *Leave No One Behind* (Ne laisser personne de côté), centrée sur l'inclusion des populations marginalisées et vulnérables.

## Parties prenantes et coordination

### **Une multitude d'acteurs impliqués, articulés autour du rôle central du SPF Affaires étrangères et son opérateur Enabel**

Les parties prenantes sont des acteurs pluriels. Ils ont chacun des objectifs et des stratégies opérationnelles propres. Ils utilisent des démarches pédagogiques de publics cibles ou de thématiques différentes selon leurs enjeux.

- ▶ **SPF Affaires étrangères** (Service public fédéral aux Affaires Etrangères, commerce extérieur et coopération au développement) : Il a trois rôles principaux : la communication institutionnelle, l'augmentation de l'assise sociétale de la coopération au développement et de l'éducation au développement, et la transparence vis-à-vis de la population. Cet acteur a une position privilégiée pour faire le lien entre les acteurs publics compétents au niveau fédéral et au niveau européen. Ce service en charge de la coopération internationale confie la gestion des projets de développement qu'il finance à Enabel (voir point dédié).
- ▶ **Autres SPF (environnement, justice, etc)** : d'après les entretiens, une articulation s'opère sur le terrain avec les acteurs de l'environnement mais reste quasi nulle au niveau institutionnel et politique. L'articulation avec le ministère de l'éducation est spécifique (voir sous-partie dédiée).
- ▶ **Enabel** (Agence de Coopération) : Cette dernière est chargée de la mise en œuvre des programmes fédéraux propres, le principal étant « Annoncer la couleur »/ « Kruit ». En 2020, un rapport intitulé *Les différentes faces de l'éducation à la citoyenneté mondiale* a été publié. Il catégorise les différents courants d'ECM avec pour objectif de prendre en compte la diversité de cette éducation.<sup>147</sup> L'agence de coopération fait aussi explicitement référence aux ODD de l'Agenda 2030 pour le développement. Elle est à l'origine de différents ateliers, débats, programmes d'échanges interculturels, de campagnes de mobilisations ou de formations sur le sujet de la citoyenneté mondiale.
- ▶ **Autorités locales** : Provinces (10) et villes. Les provinces belges sont fortement impliquées dans les thématiques ECM et participent à titre d'exemple dans leur quasi-totalité au programme fédéral Annoncer la couleur. Les communautés sont en charge de l'éducation formelle avec pour objectif clair l'éducation à la citoyenneté. Certaines provinces et communes ne sont pas des acteurs spécialisés en ED mais ont une proximité avec les habitants qui permet la transmission de certains messages.
- ▶ **Autres acteurs spécialisés en ECM** : Ces acteurs sont en nombre limités. Les ONG spécialisées dans l'éducation au développement choisissent leurs interventions et leur public cible de manière autonome

<sup>146</sup> Coopération belge au développement, L'éducation au développement, définition et concept, Avril 2011,

<sup>147</sup> La littérature classe globalement les courants contemporains en 4 phases : les courants néo-libéral, libéral, critique, et post-critique

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

en fonction de leur vision et de leur mission. (ex : Plan international Belgique, Louvain coopération, Petit pas)

- **Autres acteurs non spécialisés en ECM** : ce sont principalement la société civile, les organismes de formation pour adulte ou encore les organisations syndicales, les organisations de migrants, les médias, les institutions culturelles...

### **Un rôle important des OSC dans l'ECM belge, tant dans son opérationnalisation que dans la construction de son cadre stratégique, et une cohérence de leurs actions assurée par le Cadre stratégique commun**

**Les OSC belges sont regroupées en fédérations** (Ngo-federatie, ACODEV) et coupoles (CNCD11.11.11 et 11.11.11<sup>148</sup>). Les deux tiers sont actives en milieu scolaire. Ces OSC sont fortement impliquées dans les processus de coopération stratégique avec la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) et disposent d'un vrai rôle de leadership selon la revue par les pairs du GENE. Elles ont notamment pris part au processus de rédaction des notes de consensus en amont de la note stratégique spécifique à l'ECM.

La revue par les pairs du GENE note un effort de cohérence et complémentarités de leurs actions à travers l'instauration du Cadre stratégique commun (CSC). En effet, le financement du MAE aux OSC a été conditionné par l'inscription et la participation de ces dernières à ce CSC, qui inclut une analyse commune de contexte, un cadre commun stratégique d'intervention et le fait qu'au moins trois quarts des programmes de chaque OSC soit cohérent avec ce dernier cadre stratégique. L'analyse de contexte se fait en concertation avec les OSC impliquées dans l'ECM et le MAE (à titre d'exemple, le précédent CSC avait regroupé 81 organisations dont OSCs, têtes de réseaux, organisations relatives aux migrants, acteurs de l'éducation, associations de collectivités territoriales et les coupoles universitaires). D'après la revue par les pairs effectuée par le GENE, ce processus constitue une approche pragmatique en vue d'accroître l'efficacité de l'ECM belge et il avait, à date de l'évaluation (2016), déjà contribué à renforcer la compréhension mutuelle des objectifs stratégiques et poser les bases pour une meilleure coopération. Une limite pointée par cette même revue consiste en le risque que ce processus réduise le nombre d'OSC éligibles aux financements. Cette préoccupation n'a cependant pas été évoquée lors des entretiens effectués.

### **Un dialogue multi-acteurs qualifié de bon et permis par l'existence de plusieurs instances en ce sens, même si l'articulation interministérielle pourrait être renforcée dans certains cas**

De façon globale, la coordination entre acteurs est jugée bonne par la revue par les pairs du GENE même si l'architecture complexe du système de gouvernement et de décisions stratégiques peut parfois mener à des défis de complémentarités (ex : intégration de la justice internationale en tant que dimension transversale, intégration des ODD au niveau local et mondial). Les acteurs partagent néanmoins une approche assez consensuelle de l'ECM, facilitant par-là les enjeux de coordination.

La Belgique est reconnue pour la qualité de son dialogue multi-acteurs, à la fois par ses pairs (GENE, autres bailleurs) que par ses acteurs mêmes, comme cela a été prouvé lors des entretiens. Des instances spécifiques existent et permettent un échange et un pilotage de l'ECM entre les différents acteurs, à l'instar des dialogues stratégiques qui se tiennent une fois par an entre le ministère des affaires étrangères et les autres acteurs (ministères, société civile notamment). Il existe également un Comité de Concertation de la Coopération Non-Gouvernementale (regroupant MAE et fédérations d'ONG) qui permet d'échanger autour de thématiques comme les modalités de redevabilité, etc. Des articulations existent également entre le MAE et le ministère de l'éducation (participation du point focal ECM du MAE à un groupe multi acteurs conseillant ce dernier). Les entretiens ont toutefois permis d'identifier quelques limites : les thématiques afférentes à l'environnement bénéficient par exemple de l'existence de bonnes collaborations sur le terrain mais de carences en termes d'articulations au niveau institutionnel et politique. En outre, l'articulation inter-

---

<sup>148</sup> Les coupoles assument un rôle stratégique et politique pour leurs membres, en particulier, et pour le secteur en général. Elles contribuent notamment à promouvoir l'échange et la réflexion sur les défis stratégiques de la coopération au développement, la coordination des membres et la construction d'expertise au service des membres pour ce qui concerne la cohérence des politiques pour le développement, le genre, les accords internationaux, les droits humains, la protection sociale, etc.

ministérielle reste variable selon les personnes en poste et l'impulsion politique fournie par ces derniers, et souffre du manque de ressources humaines allouées à l'ECM.

### **Une articulation notable avec les médias et la production audiovisuelle**

La Belgique dispose en effet de deux lignes budgétaires principales exclusivement dédiées à ces thématiques : ce sont des « Allocations de base – Sensibilisation et information de la population belge concernant le développement international », l'une destinée aux productions audiovisuelles et l'autre aux festivals, événements culturels, etc. De nombreuses initiatives ont ainsi été financées en ce sens: production et réalisation de séries télévisées, films, théâtre, etc. Des versions courtes de films en lien avec l'ECM peuvent également être financées dans le but spécifique d'être diffusées ensuite dans le milieu scolaire. Ces programmes peuvent cibler tant les jeunes que le grand public. Par ailleurs, il convient de noter qu'un travail récent de collaboration avec les plateformes internet a été mis en place il y a peu par la Coopération belge sur la thématique de l'ECM. Un lien est à établir avec l'importance du *Digital for Development* (D4D) en Belgique, qui consiste à mettre le numérique au service du développement (et en premier lieu pour des sociétés inclusives et pour une croissance économique durable, deux priorités de la note stratégique dédiée depuis quelques années par la Coopération belge<sup>149</sup>).

## **Focus : articulation avec l'éducation formelle**

### **Une articulation variable du fait de la complexité même du système éducatif belge**

L'articulation de l'ECM avec l'éducation formelle est particulière du fait de la nature même du système éducatif belge : la Belgique dispose en effet de trois systèmes éducatifs distincts (francophone, néerlandophone et germanophone), chacun ayant leur propre ministre. L'intégration de l'ECM dans les programmes ainsi que le soutien à cette thématique dépend ainsi à la fois :

- ▶ *Des caractéristiques en tant que telles des systèmes éducatifs* : dans le système flamand, l'ECM est adressée principalement à travers les enseignements de tronc commun de façon diffuse (le terme n'est pas mentionné dans les objectifs d'enseignement), son intégration réelle restant néanmoins à la discrétion de chaque enseignant. Dans le système francophone, l'ECM est clairement mentionnée notamment dans le cadre des cours « Philosophie et Citoyenneté ». Elle est par ailleurs officiellement reconnue par l'Education nationale francophone (la Fédération Wollonie-Bruxelles), le site internet de cette dernière y consacrant plusieurs pages<sup>150</sup>.
- ▶ *De la volonté politique et de l'intérêt des ministres en poste* : Les entretiens effectués ont ainsi fait remonter que l'articulation avec ces derniers était très souvent fonction de leur « couleur » politique et intérêt à l'égard de l'ECM. Ainsi, la collaboration actuelle avec l'Education flamande s'est révélée compliquée du fait de l'absence d'intérêt politique de cette dernière, expliquée en parti par l'appartenance du ministre aux tendances nationalistes.

L'articulation du ministère des Affaires étrangères belges (MAE) avec l'Education flamande souffre ainsi de difficultés tant institutionnelles que politiques ; la collaboration la plus formelle à date entre ces deux institutions consiste en la participation du MAE au Vlor (Conseil flamand de l'enseignement), qui a pour fonction de conseiller le ministre. A contrario, la collaboration avec l'Education wallonne est historiquement bonne, notamment depuis les attentats de 2016 qui ont provoqué une impulsion politique à haut niveau dans l'investissement de moyens dans l'ECM et la collaboration entre MAE et Education belge.

### **Dans le cas wallon, une reconnaissance de l'ECM et une complémentarité d'actions cherchée et concrétisée par la signature d'un partenariat**

Dans le sillage de cette impulsion politique, une convention de collaboration entre le ministre fédéral de la coopération au développement et la ministre de l'enseignement obligatoire de la Communauté française a été signée en 2017, avec pour objectif de favoriser le développement de ponts entre les deux secteurs pour valoriser et ancrer davantage l'ECM en milieu scolaire. Il apparaît intéressant de noter que cet accord

---

<sup>149</sup> Source : [EY Etude D4D Covid19 Résumé Exécutif \(belgium.be\)](#)

<sup>150</sup> [Enseignement.be - Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire](#)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

apparaît notamment comme l'aboutissement d'une démarche de plaidoyer menée par un programme fédéral d'ECM (Annoncer la couleur) et la fédération des OSC francophones. Dans le cadre de cette collaboration, un Comité transversal a été mis en place et réunit des membres désignés paritairement par les ministères signataires : il a pour mission entre autres la formulation de recommandations afin d'améliorer la qualité des pratiques de l'ECM en milieu scolaire, la sensibilisation et l'information des acteurs de l'ECM et de l'enseignement obligatoire, l'établissement d'un référentiel de compétences de l'ECM en lien avec les programmes et compétences scolaires et l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'action commun de deux ans de renforcement de l'ECM en milieu scolaire.

L'articulation entre l'ECM et l'éducation formelle passe également par les acteurs associatifs et programmes fédéraux : le centre de connaissances en ECM (WikiCM) du programme fédéral « Annoncer la couleur » a ainsi créé un groupe de travail paritaire composé de professionnels de l'enseignement et de l'ECM avec pour objectif d'élaborer un référentiel de compétences ECM en milieu scolaire, ce qui a été chose faite en 2017. Un guide a également été publié afin de faire clairement le lien entre la nouvelle discipline « Philosophie et citoyenneté » et les activités d'ECM, ces dernières se révélant tout à fait pertinentes dans le cadre de ces cours. Enfin, le programme Annoncer la couleur se présente également lui-même comme catalyseur de l'intégration de l'ECM dans l'enseignement scolaire belge.

De façon globale, il apparaît intéressant de noter que l'Education wallonne en Belgique mentionne l'ECM dans ses programmes et valorise cette éducation sur son site internet là où l'ECSI n'est pas reconnue officiellement comme une « éducation à » par le MENJ.

### Financements

- ▶ **Budget** : en 2014, la DGD a alloué environ 29M€ à l'éducation au développement, dont plus des trois quarts directement aux ONG. Le programme « Annoncer la couleur » arrive en seconde position en captant environ 10% des financements. Le reste du budget se partage entre un autre programme fédéral (Infocycle), des appels à projets et des projets d'audio-visuel.
- ▶ **En 2018, 26 MUSD** ont été alloués pour l'éducation au développement d'après la base SNPC OCDE : cela représente 1,3% de l'aide publique au développement belge
- ▶ La variété des financements est reconnue et louée par la revue des pairs du GENE, ces derniers venant ainsi au soutien à des acteurs spécifiques au-delà du cercle des acteurs traditionnels, incluant média, production audio-visuelle, institutions culturelles notamment.
- ▶ Les projets peuvent aussi être financés par le programme de l'Union européenne « L'Europe pour les citoyens ». Néanmoins, l'accès aux financements européens reste compliqué d'après les entretiens effectués. Dans le cas où des financements européens ont été mobilisés, un effort RH a été fourni : la fédération belge des OSC francophones de coopération au développement a ainsi procédé à un recrutement spécifiquement dédié au volet européen.
- ▶ Le budget pour l'éducation est réparti et confié à chacune des trois provinces belges qui décide de ses priorités. Les dépenses pour l'éducation dans lesquelles rentrent l'ED varient donc grandement selon les régions.

### Exemple de programme / projet emblématique : Annoncer la couleur / Kleur Bekennen

- ▶ **Narratif** : Fondé en 1997 par l'ancien secrétaire d'Etat belge, Reginald Moreels sous le nom de Kleur Bekennen (pour la promotion de l'éducation à la citoyenneté mondiale en Belgique neerlandophone), ou le programme Annoncer la couleur (ALC) (pour la promotion de l'éducation à la citoyenneté mondiale

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

dans la Belgique francophone) constitue depuis plus de 20 ans le programme fédéral de référence en Belgique relatif à l'ECM.

- ▶ **Objectif** : renforcer l'intégration de l'ECM au sein de l'éducation formelle. Il vise à donner aux jeunes en milieu scolaire un certain niveau de compréhension des phénomènes de mondialisation et des questions de développement.
- ▶ **Acteurs de sa mise en œuvre** : L'Agence Belge de développement et des organes opérationnels organisateurs (ONG, école, association...) pour assurer la qualité de la mise en œuvre des ateliers.
- ▶ **Champ d'action** : milieu scolaire
- ▶ **Financement** : Le programme est financé par le Service public fédéral aux Affaires Etrangères, commerce extérieur et coopération au développement ainsi que par Enabel.
- ▶ **Composantes** : (i) renforcement des pratiques pédagogiques des acteurs de l'enseignement (via des formations en premier lieu), (ii) l'innovation, le développement et le partage d'expertise et de connaissances (via le développement d'un centre d'expertise en ECM afin notamment de vulgariser la recherche sur la thématique ECM) et (iii) le soutien stratégique (dialogue institutionnel et politique afin de coordonner les actions entre fédérations et ministères).
- ▶ **Focus outil** : répertoire en ligne classifiant 700 outils pédagogiques par secteur, mots clefs, domaine scolaire, etc. Ce répertoire est dynamique et permet à ALC de mettre en avant certains thèmes en fonction d'événements particuliers. Il a également évolué en riposte à la crise sanitaire en mettant en valeur / renforçant l'intégration d'outils pédagogiques numériques, travail rendu possible grâce à un partenariat avec la coupole d'éducation.

**Les bibliothèques d'éducation à la citoyenneté mondiale** : mises en place pour faire le lien entre le secteur associatif et le monde académique. L'objectif est de créer une dynamique d'échange et de partage des connaissances entre les acteurs. Les bibliothèques mettent à disposition les ressources pédagogiques présentes dans le répertoire en ligne<sup>151</sup>, une plateforme de collaboration entre les différents acteurs qui peuvent échanger sur leurs expériences et leurs innovations. Chaque centre donne aux professeurs un certain nombre de ressources éducatives pour les aider à travailler avec des enfants âgés de 3 à 18 ans. Il y a aussi une possibilité d'avoir accès à un accompagnement individuel. La mise en place des bibliothèques a démarré en 2016. 11 villes de Belgique ont mis à disposition des ressources telles que des jeux éducatifs, des boîtes thématiques, digitales et électroniques, et du matériel pour les enseignants.

- ▶ **Premiers enseignements** : La revue des pairs du GENE estime qu'ALC joue un rôle stratégique clé et important dans la politique d'éducation au développement belge et dans l'atteinte des publics visés. Elle a notamment participé à l'élaboration et la mise en place en 2017 du cours de « Philosophie et citoyenneté ». Elle recommande un renforcement de cette coopération.
- ▶ **Une mise à l'échelle du programme** : Le 1er septembre 2019, Kleur Bekennen est devenu Kruit, le centre de connaissances pour l'éducation à la citoyenneté mondiale en Belgique néerlandophone. Alors que Kleur Bekennen se concentrait auparavant principalement sur les offres et les services éducatifs aux écoles, Kruit a étendu son champ d'action en se positionnant comme un centre d'expertise de soutien pour le secteur.

### Exemple de programme/ projet emblématique : le baromètre pour la citoyenneté mondiale

---

<sup>151</sup> Annoncer la couleur, WikiCM, le blog d'expertise à la citoyenneté, [WikiCM – WikiCM, le blog du pôle d'expertise en éducation à la citoyenneté mondiale](#)



## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

- ▶ **Narratif** : évaluation du comportement des citoyens au niveau de leurs actions pour mettre en place l'éducation à la citoyenneté mondiale.
- ▶ **Objectif** : identifier les valeurs, les connaissances et les agissements des citoyens sur le thème de l'éducation à la citoyenneté mondiale
- ▶ **Acteurs de sa mise en œuvre** : Direction Générale de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire (DGD) mandate un institut de sondages privé pour enquêter.
- ▶ **Champ d'action** : Un échantillon représentatif sur la population belge âgés de 15 à 70 ans résidant en Belgique (2000 personnes interrogés en 2015) a été sélectionné en fonction de critères tels que l'âge (par catégorie), le sexe (homme versus femme), ou encore la répartition géographique (les 3 régions : Wallonie, Flandre, Bruxelles),
- ▶ **Financement** : Le programme est financé par le Service public fédéral aux Affaires Etrangères, commerce extérieur et coopération au développement.
- ▶ **Composantes** : L'enquête évalue principalement les comportements de l'individu dans sa vie quotidienne en ciblant les thèmes ayant un lien direct avec l'éducation à la citoyenneté mondiale.
- ▶ **Focus outils** : questionnaire proposé par la DGD et retravaillé par l'institut de sondage, divisé en deux parties avec des questions sur les attitudes et les comportements (consommation d'eau, recyclage, consommation en général, recherche d'information et de communication, politique et citoyenneté, volontariat ...) et sur les connaissances et les valeurs liés aux enjeux mondiaux de solidarité internationale.
- ▶ **Résultats** : Le dernier baromètre disponible date de 2016. La majorité des interrogés s'informe de l'actualité internationale et sont assez concernés par le problème écologique. Constat notable, le premier biais d'information sur l'ECM sont les médias traditionnels et internet, consacrant par là l'importance des médias dans l'ECM belge. L'école et le lieu de travail n'arrivent qu'en second plan. 53% déclare s'informer sur les propositions des parties politiques. 22% consacre leur temps libre à une cause.<sup>152</sup>

### Sources :

*Loi de 2013 relative à la Coopération au développement, Note stratégique Education au développement (2012),*

*Référentiel des compétences développées en ECMS à l'âge de l'obligation scolaire (2017),*

*Activités d'éducation à la citoyenneté mondiale : des leviers pour l'EPC (2017),*

*Revue des Pairs OCDE (2020),*

*Revue des Pairs GENE (2016),*

*The State of Global Education in Europe 2019, [Enseignement.be](https://enseignement.be) - Cours de philosophie et de citoyenneté*

*Enabel, Revue Global Citizenship education, 2020*

---

<sup>152</sup> Baromètre ECM 2016 [https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/barometre\\_ecms\\_2016\\_elements\\_clefs.pdf](https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/barometre_ecms_2016_elements_clefs.pdf)

## 9.5.2. L'Irlande

### Contexte et définition

- ▶ **Terminologie principale** : Education au développement (Development Education)
- ▶ **Définition** : L'éducation au développement est un processus éducatif tout au long de la vie qui vise à sensibiliser le public et à lui faire comprendre le monde en mutation rapide, interdépendant et inégal dans lequel nous vivons [...] Elle inspire la solidarité mondiale en aidant les gens à réaliser pleinement leurs droits, responsabilités et leur potentiel en tant que citoyens du monde. L'éducation au développement permet aux gens d'agir localement et globalement [...] » (Stratégie Education au développement 2017-2023)

### Un engagement ancien dans l'éducation au développement

L'Irlande distingue l'éducation au développement de l'éducation au développement durable, tous deux regroupés sous le terme chapeau d'éducation à la citoyenneté mondiale. L'Irlande est un pays doté d'une histoire riche concernant l'éducation au développement, ce secteur bénéficiant d'un soutien de la part du gouvernement depuis plus de 30 ans.

Dès les années 1970, l'Irlande s'est inscrite dans un mouvement de développement de l'éducation à la citoyenneté mondiale en se dotant d'un programme de développement conséquent. Le très grand engagement des ministères et des parlementaires sur la question s'appuie sur les textes internationaux notamment de l'Unesco. Les ONG ont aussi participé à ce mouvement en demandant l'établissement de structures gouvernementales pour le soutien de l'éducation au développement des adultes. Dès 2003, l'Irlande fait partie des rares pays à disposer de soutien et de financement sur la question. Depuis les années 2010, les problèmes économiques auxquels elle fait face n'ont pas affecté ses programmes relatifs aux questions de citoyenneté. L'OCDE salue la capacité de réponses d'Irish Aid qui a réussi à laisser l'éducation à la citoyenneté au coeur de sa stratégie.<sup>153</sup>

### Cadre stratégique

#### Une inscription certaine de l'EAD dans le cadre stratégique global de coopération au développement et une reconnaissance via la formalisation de plusieurs stratégies dédiées

L'éducation au développement s'intègre dans un cadre stratégique global de la politique de coopération irlandaise gouvernée par le document stratégique de référence « The Global Island » de 2015. Cette stratégie promeut à la fois des programmes de développement international et des interventions nationales via des programmes d'éducation au développement.

**Trois stratégies d'éducation au développement ont été élaborées à date** : une couvrant la période 2003-2007, une autre de 2007 à 2015, et une dernière, en cours, de 2017 à 2023.

5 objectifs spécifiques ont ainsi été identifiés par la stratégie de 2017 :

---

<sup>153</sup> Revue des pairs OCDE 2020

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

- ▶ Renforcer la cohérence des politiques d'éducation au développement aux niveaux local, national et européen
- ▶ Renforcer les capacités, la collaboration et les partenariats des partenaires de l'éducation au développement afin d'accroître la qualité et l'impact de cette dernière
- ▶ Accroître l'intégration de l'éducation au développement dans l'éducation formelle (programmes scolaires en premier lieu)
- ▶ Accroître l'intégration de l'éducation au développement dans l'éducation informelle
- ▶ Sensibiliser le secteur de l'éducation aux programmes de coopération au développement de l'Irlande et aux ODD

### **Des stratégies élaborées de manière collaborative et inclusive, permettant une acceptation et une reconnaissance de l'EAD**

La dernière stratégie en date est le fruit d'une démarche collaborative de 2 ans, ayant engagé à la fois des entités gouvernementales, des agences de l'Etat et des partenaires de l'éducation au développement, et s'est grandement fondée sur les analyses des résultats de la revue des pairs du GENE de 2015. Des groupes de travail ont également été organisés dans le processus d'élaboration de la stratégie, de même qu'une Journée de Consultation Nationale où plus de 100 représentants de l'éducation au développement ont été conviés à des tables rondes afin d'identifier les défis et les priorités de la nouvelle stratégie.

D'autres stratégies relatives ou parallèles à l'éducation à la citoyenneté globale (comprenant à la fois éducation au développement et éducation au développement durable) existent également, développées par d'autres entités gouvernementales : la Stratégie nationale pour l'éducation au développement durable 2014-2020, la Stratégie nationale pour la Jeunesse 2015-2020 ou encore l'Irish Aid Global Citizenship Education Strategy 2021-2025. Cette Global Education strategy regroupe l'éducation à la citoyenneté et au développement durable. Son objectif est clair : « *les Irlandais sont en mesure d'analyser et de remettre en question les causes profondes et les conséquences de la faim, de la pauvreté, de l'inégalité, de l'injustice et du changement climatique dans le monde, les inspirant et leur permettant de devenir des citoyens actifs dans la création d'un avenir plus juste et plus durable pour tous.* »<sup>154</sup>

### **Une élaboration stratégique qui a su répondre à certaines craintes d'acteurs impliqués en EAD et qui peut servir d'enseignements dans l'élaboration stratégique française le cas échéant**

L'élaboration de la stratégie irlandaise d'EAD a fait face à certains défis d'après les entretiens. Les acteurs associatifs irlandais de l'ECM avaient notamment peur de se voir imposer une stratégie qui allait devenir un carcan pour leurs activités, initialement très diverses et riches. La réponse dans l'élaboration stratégique est passée par le renforcement du dialogue entre le niveau politique et terrain afin que les besoins et retours de ce dernier puissent être exprimés et entendus clairement (mise en avant de têtes de réseau, création d'espaces de dialogue).

## **Parties prenantes et modalités de coordination**

### **Un nombre d'acteurs limités mais fortement impliqués, et centralisés autour d'Irish Aid, ensemble et principal financeur de l'EAD irlandaise**

L'Irlande étant un petit pays, le nombre d'acteurs en EAD est forcément limité au regard de pays comme la France. Néanmoins, une certaine pluralité d'acteurs est constatée et tous apparaissent fortement impliqués.

Le principal acteur et l'ensemblier de l'opérationnalisation de l'éducation au développement en Irlande est **Irish Aid**. Géré par la division Coopération au développement du ministère des Affaires Etrangères, Irish Aid est le programme du gouvernement irlandais pour le développement à l'étranger et a été à l'initiative du développement du secteur de l'éducation au développement en Irlande. Il finance et soutient les projets et programmes dans ce secteur. Leur stratégie 2017-2023 est décrite comme un aboutissement de près de deux ans d'engagement entre le ministère des affaires étrangères et du commerce et ses partenaires de l'éducation au développement. Elle s'est également appuyée sur la publication de la revue des pairs en

---

<sup>154</sup> Irish Aid Global Citizenship Education Strategy 2021-2025

2015. Irish Aid collabore par ailleurs étroitement avec le ministère de l'éducation (voir partie dédiée ci-dessous). D'autres acteurs sont essentiels dans l'EAD en Irlande :

- ▶ **Le DESC (le Centre de soutien à l'éducation au développement) et le National development** : financés par le ministère des Affaires étrangères. Ils apportent un soutien stratégique visant à développer et à améliorer l'ED au niveau national. Ces deux fonctions ont par la suite été regroupées au sein du Comité national pour l'éducation au développement, puis intégrées à Irish Aid.
- ▶ **IDEA (Irish Development Education Association)** : association nationale d'éducation au développement, IDEA a été créée en 2004 afin de soutenir et renforcer les capacités des organisations œuvrant au service de l'éducation au développement. Elle joue également **un rôle de coordination des acteurs du secteur, et est financée à ce titre par Irish Aid en tant que « partenaire stratégique »**. Le plan stratégique pour 2019-2023 s'oriente autour de trois objectifs principaux : (i) Accroître la capacité du secteur de l'éducation au développement, (ii) Elargir l'espace de l'éducation au développement et illustrer son impact, (iii) Sensibiliser et défendre les valeurs de l'éducation au développement au près d'un public plus large.
- ▶ **The Irish Congress of Trade Union** : a développé un programme d'éducation au développement dans plusieurs structures syndicales en Irlande.
- ▶ **Dochas** : association nationale des OSC de développement, elle fournit un espace de dialogue et de consultation entre les différents acteurs. Principalement axée sur le développement et l'aide humanitaire des organisations, elle est composée de nombreuses ONG et associations promouvant l'éducation au développement comme IDEA.
- ▶ **National Youth Council of Ireland** : est l'organisation de coordination de la jeunesse. Son programme d'éducation au développement est soutenu par Irish Aid. Un de ses projets les plus importants est l'organisation de formation à l'éducation à la citoyenneté mondiale pour les jeunes.

**Une coordination des acteurs bonne et fluide, permis par une approche originale de « partenariat stratégique »**

**L'approche de « partenariat stratégique » a été qualifiée d'exemplaire** par la revue des pairs du GENE. Cette approche partenariale constitue en effet la clef de voute de la stratégie d'éducation au développement irlandaise : elle promeut un engagement et une implication forte des OSC et des praticiens de l'éducation au développement. Une attention particulière est apportée à la coordination entre Irish Aid et l'Association irlandaise d'éducation au développement (IDEA, réseau national des praticiens de l'éducation au développement), ainsi qu'avec d'autres partenaires stratégiques. L'Irlande se distingue de façon plus globale par une **tradition éprouvée de partenariats multi-acteurs**, reconnue et louée par la revue des pairs de l'OCDE de 2020, qui érige en exemple de bonnes pratiques les partenariats avec les OSC caractérisés par « une confiance mutuelle et une culture ouverte de dialogue régulier ». <sup>155</sup> A noter que cette architecture en « partenariats stratégiques » est permise également par le fait que l'Irlande constitue un petit pays avec un nombre d'acteurs limités, permettant par là l'établissement de relations privilégiées et de partenariats approfondis. Cette approche reste néanmoins un exemple de bonne pratique intéressant et pertinent, qui aurait potentiellement vocation à être répliqué dans d'autres contextes et/ou servir d'inspiration dans le cas français.

### **Focus : articulation avec l'éducation formelle**

**Le ministère de l'Éducation et des Compétences** joue un rôle crucial dans l'intégration de l'éducation au développement dans l'éducation formelle. Il est responsable entre autres de l'élaboration de programmes scolaires et du développement, de la coordination et de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour le développement durable. Il a quatre objectifs principaux qui permettent la mise en œuvre de l'éducation au développement : apprendre pour la vie, améliorer la qualité et la responsabilité, soutenir l'inclusion et la

---

<sup>155</sup> GENE, Global Education in Ireland, 2015 [GENE Ireland Text Proof \(1-112\).pdf \(squarespace.com\)](#)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

diversité et mettre en place les bons systèmes et les bonnes infrastructures. Cet organe soutient les écoles, fournit des formations et des outils aux professeurs sur les sujets d'éducation au développement.

L'articulation entre ministère des affaires étrangères (MAE) et ministère de l'éducation semble en effet bonne : Irish Aid organise directement dans les écoles un concours relatif à l'EAD (*Irish Aid Our World Award Programme*) et finance des programmes d'EAD en milieu scolaire, comme *WorldWise Global Schools* qui fournit des ressources aux écoles et équipes éducatives afin d'intégrer de la façon la plus pertinente et efficace possible l'EAD dans les programmes scolaires. **Irish Aid finance aussi deux programmes existants de formation initiale des enseignants à l'EAD** : les programmes DICE (niveau primaire) et Ubuntu (niveau secondaire). Ce dernier programme « aide les éducateurs à intégrer dans leur travail une compréhension vivante et un engagement en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale, au développement durable et à la justice sociale, afin que les étudiants-enseignants du niveau post-primaire puissent intégrer dans leur enseignement, et dans les écoles où ils travaillent, des perspectives qui encouragent un engagement actif pour construire un monde plus juste »<sup>156</sup>. Signe de l'implication du ministère de l'enseignement en EAD, ce dernier est membre du réseau européen GENE, aux côtés du MAE.

### Financements

#### Des budgets spécifiquement dédiés à l'EAD et conséquents mais des financements fragilisés par une absence de diversification

- ▶ Constat notable, le ministère des affaires étrangères irlandais dispose d'un budget planifié et fléché sur l'EAD. Ainsi, plus de 14M€ sont estimés avoir été versés par Irish Aid entre 2012 et 2015, à travers 3 canaux principaux : (i) programme de subventions annuelles d'éducation au développement, (ii) financement multi-annuel de partenariats stratégiques et (iii) Dons à destination d'initiatives spécifiques dans le domaine de l'éducation au développement. Depuis, ce budget n'a fait qu'augmenter : il est ainsi passé de 4.4 millions d'euros en 2017, à 4.8 millions d'euros en 2018 et 5.3 millions d'euros en 2019<sup>157</sup>, soit 0,6% de l'aide publique au développement irlandaise. En décembre 2021, le ministère des affaires étrangères a annoncé une augmentation du budget dédié à l'EAD de presque 60% pour atteindre 10 millions d'euros par an d'ici 2025<sup>158</sup>.
- ▶ La revue des pairs du GENE pointe néanmoins du doigt l'intérêt d'une diversification des sources de financement (OSC, gouvernement), étant donné la très forte dépendance des financements de l'éducation au développement à Irish Aid. En comparaison, les financements français, même s'ils sont dépourvus de planification et fléchage spécifique sur l'ECSI, apparaissent davantage diversifiés.

### Modalité de suivi

#### Une volonté d'institutionnalisation du suivi qui se heurte à des limites pratiques

Un premier cadre de mesure de la performance (PMF *Performance Measurement Framework*) relative à l'éducation au développement a été développé en 2011 à la suite d'une première évaluation de cette thématique. L'objectif était de disposer d'un set de mesures claires afin de poser des fondations pour la stratégie à venir relative à l'éducation au développement 2012-2015. La volonté de poursuivre dans cette approche basée sur les résultats est clairement inscrite dans la stratégie de 2017, qui mentionne plusieurs éléments afin de maximiser l'impact de l'Irlande en matière d'éducation au développement, parmi lesquels :

- ▶ **Redevabilité et transparence** : toute subvention accordée doit passer par des directives strictes d'octroi, publication de résultats financiers à destination du grand public sur une fréquence annuelle.

---

<sup>156</sup> <http://ubuntu.ie/>

<sup>157</sup> Global Education Profile – IRELAND, 2020 [Profile-GE-Ireland.pdf](#)

<sup>158</sup> [December - Global Citizenship Education funding to increase to €10m annually - Department of Foreign Affairs \(irishaid.ie\)](#)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Une plateforme en ligne innovante a également été lancée et vise à publier les données relatives aux ODD et permettre leur exploitation par le grand public.

- ▶ **Efficacité et résultats** : le PMF servira de base à ces analyses et sera actualisé régulièrement afin de garantir une pertinence durable des indicateurs et objectifs fixés.
- ▶ **Suivi** : dans le cadre de l'approche basée sur les résultats, le suivi des projets échoit à l'organisation bénéficiaire des fonds. Irish Aid s'engage néanmoins à effectuer des visites de contrôle régulières sur un échantillon de projets.
- ▶ **Collaborations avec l'Europe** : la participation de l'Irlande au GENE apparaît capitale et a vocation à être poursuivie

Les entretiens effectués nous ont néanmoins appris que ce cadre avait été pour le moment « mis en pause » du fait de problèmes qui avaient émergé notamment concernant le niveau de détails exigés, jugé trop élevé. De façon globale et malgré ces premières avancées, le suivi des effets de l'ECM reste un défi en Irlande d'après les acteurs rencontrés. Un travail spécifique vient d'être engagé en ce sens entre Irish Aid et IDEA sur l'exploration de la notion même d'impact, à travers la création d'un nouveau « partenariat stratégique ». Il apparaît intéressant de noter que des réflexions semblables sont partagées sur la notion de suivi en Irlande et en France.

### Exemple de programme / projet emblématique: "Our World Irish Aid Award"<sup>159</sup>

- ▶ **Narratif** : Concours annuel qui récompense les élèves du 3<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> « grade ». Les élèves travaillent individuellement, ou par deux, dans leur classe pour préparer et présenter un projet en se fondant sur les objectifs de développement durable des Nations Unies et sur le travail d'Irish Aid.
- ▶ **Objectif** : Augmenter la visibilité de l'action d'Irish Aid sur l'éducation au développement. Intégrer l'éducation au développement dans le programme éducatif des élèves.
- ▶ **Acteurs de sa mise en œuvre** : Irish Aid, les enseignants et les éducateurs.
- ▶ **Champ d'action** : Elèves de primaires. Ouvert à toutes les écoles en Irlande.
- ▶ **Financement** : Le programme est financé par Irish Aid.
- ▶ **Composantes** : Chaque année, un thème est proposé pour le concours. En 2022, le thème est « le bien-être de la planète et ses habitants ».
- ▶ **Focus outils** : Le site du "Our world Irish Aid Award" est composé de divers outils pour accompagner les professeurs au mieux dans la démarche. Un magazine est publié chaque année pour présenter les ODD aux élèves, une ligne téléphonique, une adresse mail et un ensemble de ressources (vidéos, textes de référence, propositions de programme, feuilles d'activité) sont mis à disposition pour les professeurs en cas de question. Les élèves ont aussi un accès qui leur est dédié en ligne.

Dans son cinquième objectif du plan stratégique de 2017-2023, Irish Aid rappelle l'importance de ce programme dans l'éducation au développement et met en avant sa volonté de continuer à l'enrichir et à le développer.

*Sources additionnelles :*


Global Citizenship education strategy, 2021-2025 [21-024---Global-Citizenship-Education-Strategy\\_V5.1\\_Digital.pdf \(irishaid.ie\)](#)

GENE, Global Education in Ireland, 2015 [GENE Ireland Text Proof \(1-112\).pdf \(squarespace.com\)](#)

---

<sup>159</sup> Our World Irish Aid Awards, [ourworldirishaidawards.ie](http://ourworldirishaidawards.ie)

### 9.5.3. Autres éclairages comparatifs


 <p>Portugal</p>	<h4>Contexte et définitions</h4> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ <b>Terminologie</b> : l'éducation au développement (Development Education) est le terme officiel, mais les OSC utilisent également le terme d'éducation à la citoyenneté globale. Un terme composite est ainsi parfois utilisé : éducation au développement et à la citoyenneté globale.</li><li>▶ <b>Définition</b> : Les deux stratégies portugaises en matière d'éducation au développement (2010-2016 et 2018-2022) font état d'un travail conceptuel avancé et présentent en effet la <b>particularité de pas établir une définition fixe de l'éducation au développement</b>, et proposent plutôt comme point de départ 3 définitions différentes, à savoir la définition de la Plateforme des OSC (2002), celle du document stratégique de la Coopération portugaise (2005) et celle du Consensus européen (2007). Quelques dimensions communes à ces 3 définitions sont néanmoins dégagées : dimension pédagogique (l'éducation au développement est un processus d'apprentissage), éthique (elle concerne une réflexion et une action sur la solidarité, la justice, l'équité, l'inclusion) et politique (elle promeut un changement social basé sur l'exercice d'une pensée critique). Le travail de définition au sein de la première stratégie est approfondi et retrace l'histoire du concept dans une perspective historique mondiale en présentant également les différentes définitions existant à date au niveau national et européen. La stratégie remet également ce travail de définition en perspective avec les autres « éducation au » : développement durable, citoyenneté mondiale, paix, droits de l'homme, etc.</li></ul> <p>De façon plus globale, le Portugal se caractérise par une réelle reconnaissance au niveau européen sur le secteur de l'éducation au développement. La revue des pairs du GENE indique ainsi en 2015 que le Portugal servira à coup sûr d'exemples à d'autres pays européens en termes d'innovations et possibilités d'apprentissage dans ce secteur.</p>
	<h4>Cadre stratégique</h4> <p>L'éducation au développement est un concept qui a été introduit de façon formalisée pour la première fois dans un document stratégique en 2005 : « Une vision stratégique pour la Coopération portugaise ». Il constituait une des priorités du texte et a aidé à renforcer dans un premier temps les échanges avec la société civile.</p> <p>Une stratégie spécifique à l'éducation au développement a ensuite été élaborée en 2009 sous la responsabilité de l'IPAD (Institut Portugais pour l'Aide au Développement) et résultant d'une démarche hautement participative de 2 années : 2 groupes de travail ont ainsi été organisés, rassemblant des acteurs aussi divers que l'IPAD, le ministère de l'Education, la plateforme nationale des OSC, CIDAC, ainsi que de nombreuses OSC dans des domaines tels que l'environnement, le genre, l'éducation, etc. et des institutions publiques. Une Consultation publique du document a été organisée dans le cadre du Forum pour la Coopération, incluant une présentation du document à divers acteurs (Conseil national de l'Education notamment).</p> <p>La première stratégie présentait 4 objectifs spécifiques<sup>160</sup>. Cette stratégie nationale est qualifiée d'excellente par la revue des pairs du GENE : cette dernière considère notamment que la démarche participative en phase de formulation a porté ses fruits en termes de clarté conceptuelle et d'appropriation du document. Le portage du document ainsi que son appropriation ont été exemplaires : un nombre conséquent</p>

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

	<p>d'initiatives ont vu le jour afin de renforcer la mise en œuvre de la stratégie et de son plan d'action : « Journées Education au développement » sur une base quasi-annuelle, Forum de l'Education au développement (2014), etc.</p> <p>Une deuxième stratégie a ensuite été formulée en 2017 et porte sur la période 2018-2022. Elle a repris le même processus d'élaboration participative et ses objectifs s'inscrivent dans la continuité de la précédente stratégie tout en cherchant à approfondir la dynamique :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Renforcer la capacité d'action des acteurs d'éducation au développement : formation d'agents de l'éducation, renforcement de capacités d'OSC impliquées dans l'éducation au développement, production de contenu et de ressources afin d'outiller les acteurs</li><li>▶ Etendre le périmètre et la qualité des interventions d'éducation au développement : renforcer l'intégration de l'éducation au développement dans le système éducatif, le système de l'éducation non-formelle et dans les médias</li><li>▶ Conforter l'importance et promouvoir la diffusion de l'éducation au développement, via la reconnaissance formelle (intégration dans les stratégies, protocoles etc), création de mécanismes de coordination inter-institutionnelle au niveau national et international</li><li>▶ Consolider la mise en œuvre de la stratégie, en optimisant l'articulation entre la Commission de Suivi créée et un groupe plus élargi d'acteurs, et poursuivre l'activité de suivi initiée dans la première stratégie.</li></ul> <p>A noter que des stratégies afférentes à l'éducation au développement ont également été formulées récemment, en premier lieu la Stratégie Nationale pour l'Education à la Citoyenneté a également été formulée en 2017 : la Citoyenneté et le Développement deviennent parties intégrantes des programmes de tous les niveaux et cycles d'enseignement formel. Le Portugal dispose également d'une Stratégie nationale pour l'éducation à l'environnement (2017), ou encore une Stratégie nationale pour l'intégration des personnes sans domicile fixe 2017-2023.</p> <p><b>Parties prenantes et modalités de coopération</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Camões-Institut pour la Coopération et la langue constitue l'acteur de référence de l'éducation au développement : il met en œuvre le programme de coopération au développement sous l'autorité du ministère des Affaires Etrangères portugais. Il a notamment joué un rôle crucial dans l'élaboration de la stratégie nationale sur l'éducation au développement. Il résulte de la fusion entre l'IPAD et l'institut Camões pour la langue.</li><li>▶ Le ministère de l'Education et des Sciences joue un rôle également important : la revue des pairs du GENE estime que son appui concernant la mise en œuvre de la stratégie nationale d'éducation au développement a été décisive, notamment dans l'intégration de cette dernière dans l'éducation formelle. Concernant ce dernier point, un MoU stratégique a par ailleurs été signé entre Camões et ce ministère.</li><li>▶ La Plateforme nationale des OSC témoigne quant à elle d'un rôle de leader reconnu dans la structuration, la coordination et le renforcement de capacités dans l'éducation au développement. Elle a également fourni une expertise conséquente lors de l'élaboration de la stratégie.</li><li>▶ Le CIDAC, OSC jouant un rôle clef de coordination également. Il représente le GENE dans le processus.</li></ul> <p>La stratégie de 2010 reconnaît une certaine fragilité dans l'interaction entre acteurs de l'éducation au développement, gouvernementaux et non gouvernementaux, due à l'absence historique d'espaces de dialogue et de consultation avec la société civile notamment. La stratégie prévoit ainsi notamment la création de tels espaces, ainsi</p>
--	--



**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

	<p>que la mise en œuvre de mécanismes de consultation et de participation dans l'élaboration et évaluation des outils de politique d'éducation au développement. La stratégie semble avoir porté ses fruits dans ce domaine : 5 ans plus tard, la revue des pairs du GENE fait été d'un soutien parlementaire trans-parti « remarquablement fort » et d'un engagement de la société civile « fort, dynamique, et diversifié ». La coordination a été formalisée par l'élaboration de 3 MoU et s'est appuyé sur la dynamique des groupes de travail initiés lors de l'élaboration de la stratégie : au lieu de s'arrêter à la fin de cette dernière, ces groupes ont perduré sous des noms différents : le groupe 1 est ainsi devenu le « Groupe stratégique », le groupe 2 le « Groupe élargi ».</p> <p><b>Modalités de suivi et financement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Budget</b> : Entre 2005 et 2010, l'IPAD a alloué près de 3,7M€ à des OSC dans le domaine de l'éducation au développement. Les montants alloués ont par ailleurs doublé entre 2005 et 2010.</li> <li>▶ En 2018, le Portugal a alloué <b>801K USD</b> dans l'éducation au développement d'après la base SNPC OCDE.</li> </ul> <p>L'accent a été mis dans la stratégie 2010-2016 sur les modalités de suivi et d'évaluation. Un groupe élargi de suivi devra se réunir 2 fois par an a minima afin de superviser les activités de suivi et d'évaluation de la stratégie et sera apte à proposer des ajustements au Plan d'action (définir dans la foulée de la stratégie) afin que ce dernier conserve sa pertinence. Des évaluations à mi-parcours et finale seront également organisés (mutualisation possible avec la revue des pairs du GENE) et rendues accessibles au public. Enfin, des rapports d'avancement de la stratégie sont publiés sur une base annuelle.</p> <p>D'après le GENE, un autre financement pour les entités du « groupe élargi » a été ouvert à la suite d'une recommandation du processus d'évaluation à mi-parcours de cette 2ème stratégie, dans le but de mettre en œuvre des activités de collaboration dans le cadre de la stratégie.</p> <p><i>Sources : Revue des pairs OCDE 2020, Revue des pairs GENE 2014, Stratégies nationales pour l'éducation au développement 2010-2015 et 2018-2022, The State of Global Education in Europe 2019</i></p>
 <p><b>Québec</b></p>	<p><b>Contexte et définitions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Terminologie</b> : Education à la citoyenneté mondiale (ECM)</li> <li>▶ <b>Définitions</b> : « l'éducation à la citoyenneté mondiale est une réponse à l'urgence d'agir face aux enjeux locaux et globaux. Elle se fonde sur la reconnaissance de l'auto-détermination et de l'interdépendance des peuples et de leur interaction avec le vivant ; l'engagement individuel et collectif pour la défense des droits des femmes, des droits humains et envers l'environnement ; et sur l'affirmation que nous sommes toutes et tous responsables du monde » (AQOCI, 2019)</li> <li>▶ <b>Le ministère des relations internationales et de la francophonie retient quant à lui la définition de l'UNESCO</b> : « L'ECM vise à doter les apprenants de tous âges des valeurs, connaissance et compétences qui inculquent les principes sur lesquels elle repose à savoir le respect des droits de l'homme, la justice sociale, la diversité, l'égalité entre les sexes et la durabilité environnementale, et qui leur donnent les moyens d'être des citoyens du monde responsables ».</li> </ul> <p>Dans sa stratégie de politique internationale 'Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer », le Québec se dit doté d'une longue tradition en matière de solidarité internationale, caractérisée notamment par une coopération avec les Organismes de Coopération Internationale (OCI) qui se fonde sur l'expertise et le</p>

	<p>réseau de ces dernières.</p> <p>La province est également reconnue pour être en pointe sur les sujets de mobilité apprenante. L'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) a ainsi rédigé à l'intention du gouvernement en 2005 dans le cadre de la consultation en vue de la stratégie jeunesse 2005-2008 un mémoire intitulé « L'essentielle mobilité – Internationale Jeunesse » qui fait état de l'importance de la mobilité internationale des jeunes dans l'appréhension d'une citoyenneté mondiale. Actuellement, la mobilité apprenante constitue l'un des piliers de l'OFQJ, qui s'associe régulièrement avec des instituts afin de promouvoir des thématiques relatives à la citoyenneté entre jeunes Français et Québécois.</p> <p><b>Cadre stratégique</b></p> <p>La stratégie de politique internationale 'Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer » en 2017 intègre clairement la notion d'ECM dans ses orientations 1 et 2 : cette dernière mentionne ainsi clairement dans ses objectifs d'appuyer « le développement de l'expertise des organismes québécois de coopération internationale, notamment en ce qui a trait à l'éducation à la citoyenneté mondiale, aux mesures de santé et de sécurité et à l'égalité entre les femmes et les hommes ».</p> <p>L'AQOCI (Association Québécoise des organismes de solidarité internationale) a également produit un cadre de référence de l'ECM dans le cadre d'une démarche de co-construction visant à élaborer un plan d'action relatif à l'ECM pour l'organisation. L'ECM y est définie comme approche intégrale faisant partie intégrante de leurs pratiques non seulement éducatives mais également de plaidoyer, solidarité et coopération. Ce cadre de référence se veut évolutif et reflet de la diversité d'approche : « Chaque OCI a ses particularités, ses couleurs et fait donc vivre l'ECM à sa façon ». Ce cadre de référence définit les publics cibles, les objectifs, les approches de l'ECM ainsi que les stratégies à mettre en œuvre afin de dépasser les limites de cette dernière.</p> <p><b>Parties prenantes et coordination</b></p> <p>Les principales parties prenantes identifiées lors de la première revue documentaire sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Ministère des relations internationales et de la francophonie : principal contributeur, le ministère coordonne les programmes de solidarité internationale et les initiatives d'ECM au Québec.</li><li>▶ AQOCI : regroupant 66 organismes de solidarité, AQOCI joue un rôle crucial dans la structuration des OCI du secteur ainsi que dans le renforcement des capacités de ces dernières (formations en premier lieu). Concernant l'ECM de façon spécifique, l'AQOCI organise des activités de sensibilisation, mobilisation, plaidoyer et recherche. Toutes les OCI soutenues par le ministère des relations internationales et de la francophonie doivent être membres de l'AQOCI</li><li>▶ Les OCI : ces dernières jouent un rôle prépondérant dans l'ECM au Québec et disposent d'une réelle expertise en la matière.</li></ul> <p>Les deux acteurs susmentionnés sont engagés dans une démarche de collaboration de long-terme : ainsi, ils sont à l'origine d'un travail visant à renforcer l'alignement de l'action du Gouvernement du Québec avec les ODD en 2016.</p> <p>L'AQOCI a également fondé une Communauté de pratiques relative à l'ECM en 2019, dont 15 membres en font partie. L'objectif de cette communauté d'apprentissage est d'approfondir les connaissances des membres et partager des exemples de bonnes pratiques tout en renforçant les dynamiques de réseau à l'œuvre.</p> <p><b>Modalités de financement et budget</b></p> <p>Sur la période 2007-2017, le ministère des relations internationales et de la</p>
--	--

	<p>francophonie est venue en soutien financier à 5 programmes principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ PAME-OCI : Soutien à la mission global, 390K\$ / an, 13 OCI bénéficiaires</li> <li>▶ FEEPSI : Soutien de projets ponctuels, 157K\$ / an, 16 projets soutenus</li> <li>▶ JQSI, Soutien à une programmation commune, 210K\$ / an</li> <li>▶ Subvention à l'emploi, 88K\$ / an</li> <li>▶ Appui à un projet de sensibilisation, 54K\$ / an</li> </ul> <p>A la suite du travail de collaboration en 2016 entre le ministère des relations internationales et de la francophonie et l'AQOCI, le PAME-OCI ainsi que d'autres moyens ont connu une refonte de leur architecture et sont désormais regroupés sous le terme PECM.</p> <p><b>Focus : le Programme d'éducation à la citoyenneté mondiale (PECM)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Objectif</b> : Appuyer les organismes de coopération internationale (OCI) dans leurs activités d'ECM visant à sensibiliser le public québécois aux ODD et à la solidarité internationale tout en favorisant l'acquisition de connaissances, de valeurs et de comportements qui contribuent à la mise en place d'un monde plus juste, durable et équitable</li> <li>▶ <b>Composantes</b> : 2 volets distincts, (i) Appui à la mission globale : consolider l'action d'ECM menée par le OCI auprès de l'ensemble de la population des régions du Québec, et (ii) Soutien aux projets ponctuels : valoriser les actions ciblées d'ECM des OCI visant la sensibilisation, l'adhésion ou la mobilisation de la population québécoise aux ODD et à la solidarité internationale.</li> <li>▶ <b>Parties prenantes</b> : le programme est coordonné par le ministère des relations internationales et de la Francophonie en collaboration avec l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).</li> </ul> <p><i>Sources: Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer » (2017), OFQJ, L'essentielle mobilité Internationale Jeunesse OFQJ 2005, Réflexions sur l'appui financier du ministère des relations internationales et de la francophonie aux initiatives d'ECM (présentation PowerPoint) 2018, Programme d'éducation à la citoyenneté mondiale (PECM) Guide de présentation des propositions, Direction de la Francophonie et de la Solidarité Internationale 2017, Cadre de référence de l'ECM AQOCI 2019</i></p>
--	--

## 9.6. Etudes de cas régionales

### **Préalable méthodologique**

Les études de cas régionales ont vocation à alimenter l'état des lieux de l'ECSI et nourrir des questions évaluatives notamment sur les aspects suivants :

- ▶ L'adéquation des dispositifs de soutien nationaux aux besoins des acteurs régionaux
- ▶ L'articulation entre acteurs au niveau territorial
- ▶ L'impact sur la structuration du milieu de l'ECSI dans les territoires

La première section est une analyse transversale des dynamiques régionales et des inégalités pouvant exister d'une région à l'autre. Les deuxièmes et troisièmes sections correspondent aux études de cas sur

les régions Bourgogne-Franche-Comté et Bretagne. Ces études de cas apportent un regard contextualisé des dynamiques d'ECSI.

Afin de réaliser ces analyses régionales, plusieurs instruments de collecte ont été mobilisés :

- ▶ Une revue documentaire spécifique sur les actions et acteurs d'ECSI de la région
- ▶ Des entretiens individuels avec des acteurs de l'ECSI (RRMA, collectivités territoriales, services déconcentrés...)
- ▶ La systématisation de données sur des dispositifs clés (Festisol-Coup de Pouce, fonds territoriaux, postes FONJEP ECSI et ISI).

### **Principales conclusions**

#### **Panorama de l'ECSI dans les régions**

- ▶ L'ECSI, est un **mode d'action qui repose avant tout sur le « local »** : des associations locales, des établissements scolaires, des collectivités territoriales
- ▶ **La structuration territoriale de l'ECSI se fait à plusieurs étages** avec les RRMA comme chefs de file, mais avec des inégalités importantes selon les capacités des RRMA et collectifs locaux comme l'illustrent les différences entre la Bretagne et la Bourgogne-Franche-Comté
- ▶ **Les inégalités territoriales sont aussi relativement importantes** dans la répartition de certains fonds en cascade, ce qui peut être lié à l'absence de RRMA ou à la faiblesse des soutiens des collectivités locales dans un territoire donné

## Etudes de cas

Bourgogne-Franche-Comté	Bretagne
<b>Paysage de l'ECSI</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un paysage de l'ECSI dynamique et caractérisé par une bonne articulation entre ses acteurs</li> <li>- Un engagement fort au niveau territorial et un rôle structurant du RRMA BFC International et de la Région</li> <li>- Certains acteurs toutefois absents des thématiques d'ECSI (médias, secteur privé et monde de la recherche).</li> <li>- Quelques obstacles potentiels au dynamisme de la région en matière d'ECSI : enjeux d'harmonisation entre territoires à la suite de la fusion entre les deux régions Bourgogne et Franche-Comté en 2016 ainsi qu'une disparité politique des départements qui peut rendre potentiellement complexe une approche pluri-territoires.</li> <li>- Une dynamique d'ECSI qui s'articule autour du FESTISOL et des Tandems Solidaires</li> <li>- Une bonne articulation des acteurs locaux malgré quelques limites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un maillage régional des acteurs de l'ECSI qui repose sur une forte subsidiarité avec les niveaux départemental et local</li> <li>▶ Des acteurs départementaux et locaux dont le manque de moyens limite fortement le rôle de structuration</li> <li>▶ Une région ancrée dans la tradition agricole y compris en coopération internationale</li> <li>▶ Un désengagement des collectivités territoriales qui a eu un fort impact sur la capacité de mobilisation des acteurs de l'ECSI</li> </ul>
<b>Quelles problématiques/ perspectives au niveau local ?</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des besoins restent non couverts par les dispositifs actuels au niveau local, en premier lieu de ressources humaines</li> <li>▶ Des articulations fortes sur le terrain entre les acteurs de solidarité internationale et ceux de l'enseignement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une difficulté à maintenir une dynamique d'ECSI importante en cas de diminution du soutien des collectivités territoriales malgré l'existence des dispositifs nationaux</li> <li>▶ Des articulations fortes sur le terrain entre les acteurs de l'enseignement agricole et le RRMA</li> </ul>

### 9.6.1. Panorama de l'ECSI dans les régions

#### L'ECSI, un mode d'action qui repose sur le « local »

L'ancrage territorial constitue une caractéristique forte et commune des actions d'ECSI. Celles-ci reposent sur des actions de terrain, au plus proche des publics visés, menées par des acteurs territoriaux : associations locales, collectivités territoriales, établissements scolaires... Ainsi, les organisations nationales ayant des programmes d'ECSI, notamment celles qui postulent au dispositif I-OSC de l'AFD, redistribuent, dans la plupart des cas, des fonds au niveau territorial, soit via des fonds en cascade (ouverts à tous ou restreints aux membres du réseau de l'OSC), soit via une délégation de fonds pour assurer un rôle d'animation au niveau local (CORAS du FESTISOL, animation d'Alimenterre, centres RITIMO...). Les acteurs locaux ont aussi accès à des dispositifs nationaux qui leur sont directement réservés : les dispositifs ISI, JSI-VVSI ou postes FONJEP-ECSI, tous gérés par le FONJEP. Les collectivités locales aussi peuvent soutenir les actions d'ECSI et ont par définition une action territoriale. Des programmes nationaux comme « Réinventer le Monde » de l'AFD reposent aussi sur une déclinaison au niveau local, au plus près des jeunes, en s'appuyant sur les RRMA et des acteurs locaux (Antennes locales de Réseau Canopée en Bourgogne-Franche-Comté par exemple).

#### Une structuration territoriale à plusieurs étages avec les RRMA comme chefs de file

Les entretiens et ateliers menés au niveau des territoires ont permis de confirmer que **les RRMA jouent aujourd'hui un rôle de clé de voûte de l'animation territoriale de l'ECSI** dans la plupart des régions métropolitaine à l'exception de l'Île de France et de la Corse (pas de RRMA) et dans une moindre mesure de la Bretagne (structuration départementale mais articulée avec le RRMA). Le programme RECITAL-ODD piloté par la CIRMA et financé par l'AFD a constitué un accélérateur en la matière (il représente jusqu'à

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

30% des ressources financières des RRMA, uniquement pour le volet ECSI). Le caractère multi-acteurs des RRMA constitue un avantage pour l'ECSI dont les actions mêlent le plus souvent acteurs associatifs de multiples secteurs, établissements scolaires (y compris en milieu rural), collectivités territoriales ou services déconcentrés de l'Etat.

A noter que, dans la plupart des régions ayant été impactées par le redécoupage territorial de 2015, les RRMA n'ont pas qu'une seule implantation mais plusieurs, pour mieux couvrir les territoires, et qui correspondent aussi aux implantations historiques des réseaux ou collectifs qui ont fusionné à l'occasion de la fusion des régions (par exemple So Coopération a des bureaux à Bordeaux et Poitiers, BFC International à Besançon et Dijon).

Au-delà des RRMA, à un niveau plus « infra », la structuration de l'ECSI repose sur :

- ▶ **Des collectifs associatifs régionaux ou départementaux.** Ils sont certes en perte de vitesse depuis plusieurs années (réorientation des financements des conseils régionaux de ces collectifs vers les RRMA dans certaines régions, baisse des financements locaux dans un certain nombre de régions), mais ils continuent de jouer un rôle important, notamment auprès des milieux associatifs militants, surtout lorsqu'ils coordonnent le FESTISOL ou ALIMENTERRE dans leurs territoires (RADSI, MDH de Limoges...), ou en Bretagne où la structuration de l'ECSI reste départementale.
- ▶ **Des collectifs associatifs locaux** qui mettent en œuvre des animations dans le cadre du FESTISOL. Ils ont le plus souvent une couverture communale et jouent donc ce rôle d'articulation des acteurs de l'ECSI au niveau « micro ».
- ▶ **Les collectivités** territoriales (métropoles, agglomérations, communes) peuvent aussi (mais plus rarement) jouer un rôle important de structuration des actions d'ECSI sur leur territoire lorsqu'elles inscrivent l'ECSI dans leur projet politique (ex : Rennes, Dijon), même si elles peuvent éprouver certaines difficultés pour financer leurs actions au-delà de la mobilisation de leur budget principal.
- ▶ **Les services déconcentrés de l'Etat** : les DRAAF notamment qui peuvent appuyer les établissements scolaires agricoles et les DREAL qui peuvent soutenir des acteurs de l'EDD (plus sur des enjeux environnementaux et de protection de la nature) et enfin les DRAJES qui jouent un rôle important de soutien aux associations et parmi elles aux actrices et acteurs de l'éducation populaire qui sont susceptibles de mener des actions d'ECSI. Dans certains cas, les DREETS sont également mobilisées pour l'insertion via l'ouverture au monde de jeunes suivis par les missions locales.

### Des inégalités territoriales relativement importantes

La plupart des dispositifs de soutien à l'ECSI reposent sur des appels à projets. Il est donc difficile pour les coordinateurs de ces appels à projets de garantir une égalité de moyens entre régions étant donné que la postulation est libre et le choix des lauréats fondé en général sur des critères objectifs analysés par des comités composés d'acteurs de différents secteurs.

Pour analyser les possibles différences territoriales en matière de captation des fonds ECSI, nous avons collecté les données les plus récentes relatives à 4 dispositifs nationaux de financement en cascade à destination du milieu associatif :

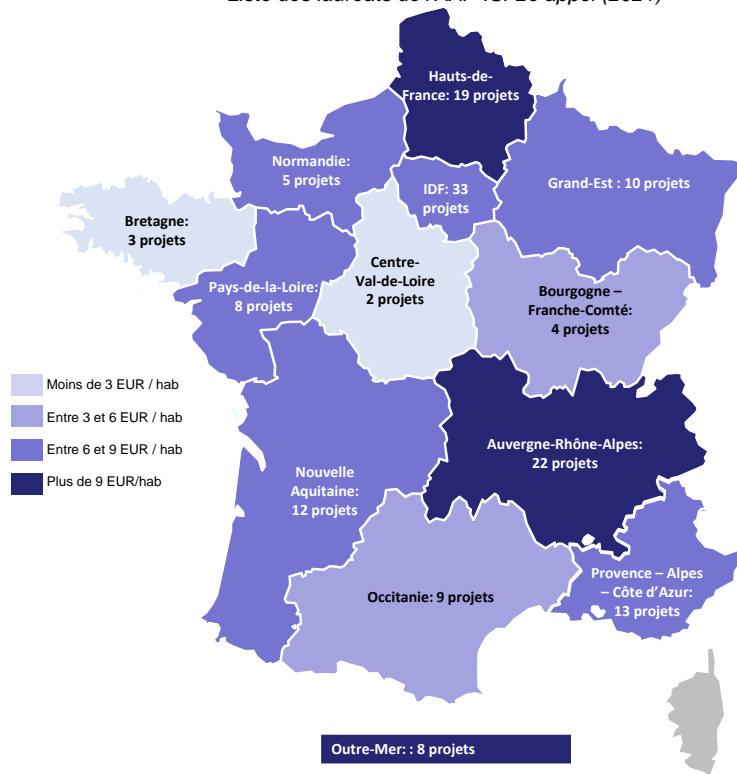
- ▶ **Le dispositif ISI (FONJEP)**, dispositif d'appui aux jeunes et associations de jeunes menant des actions d'ECSI, financé par le MEAE. Les données sont issues de la liste de lauréats de l'appel à projets ISI-2<sup>e</sup> appel (2021)
- ▶ **Les postes FONJEP-ECSI**, dispositif de cofinancement de postes d'animation ECSI de petites associations, cofinancé par l'AFD. Les données sont issues de la liste des bénéficiaires de l'appel à projet 2021-2023 du FONJEP.
- ▶ **Les fonds territoriaux gérés par les RRMA** au titre du programme RECITAL ODD cofinancé par l'AFD. Les données sont issues de la base de données sur les bénéficiaires des fonds territoriaux transmise par la CIRMA (base de données provisoire 2020-2021).
- ▶ **Le Coup de Pouce**, dispositif destiné à soutenir les coûts liés à l'organisation d'animations dans le cadre du FESTISOL, cofinancé par l'AFD. Les données (2021) ont été transmises par le FESTISOL.

# Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

## Comparaison régionale de plusieurs dispositifs d'ECSI

Nombre de projets et intensité des financements ISI pour 1000 habitants par région (2021)

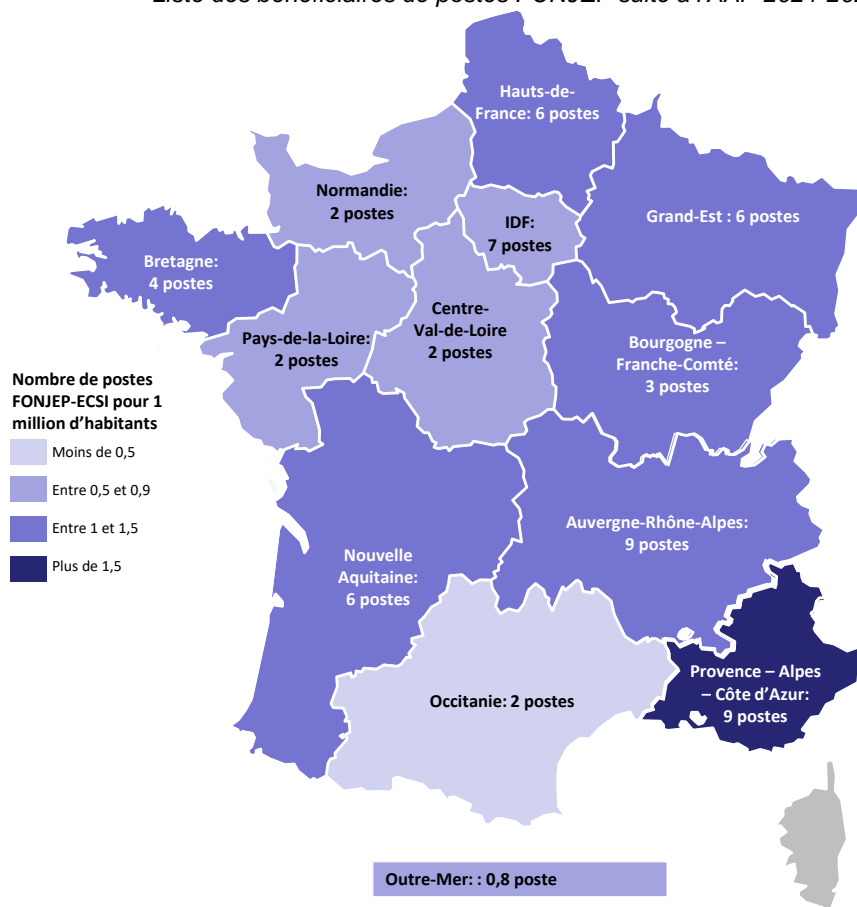
Liste des lauréats de l'AAP ISI-2e appel (2021)



## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

### Nombre de postes FONJEP-ECSI par région et intensité pour 1 million d'habitants (2023)

Liste des bénéficiaires de postes FONJEP suite à l'AAP 2021-2023

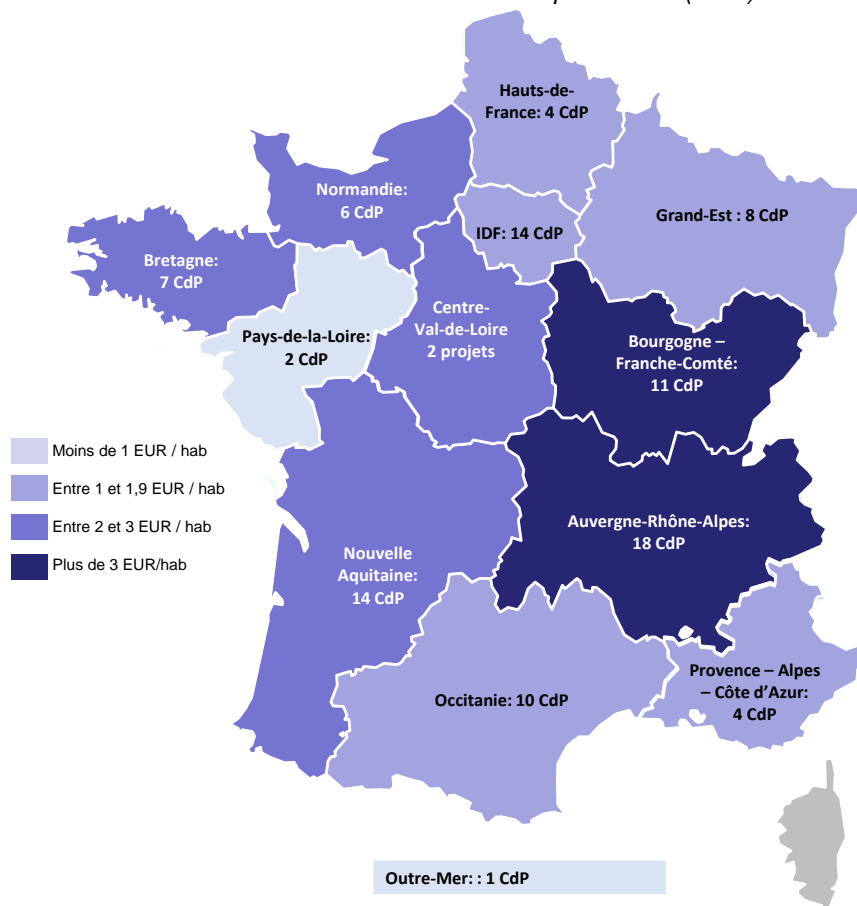




Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Nombre de projets et intensité des financements du Coup de Pouce pour 1000 habitants par région (2021)

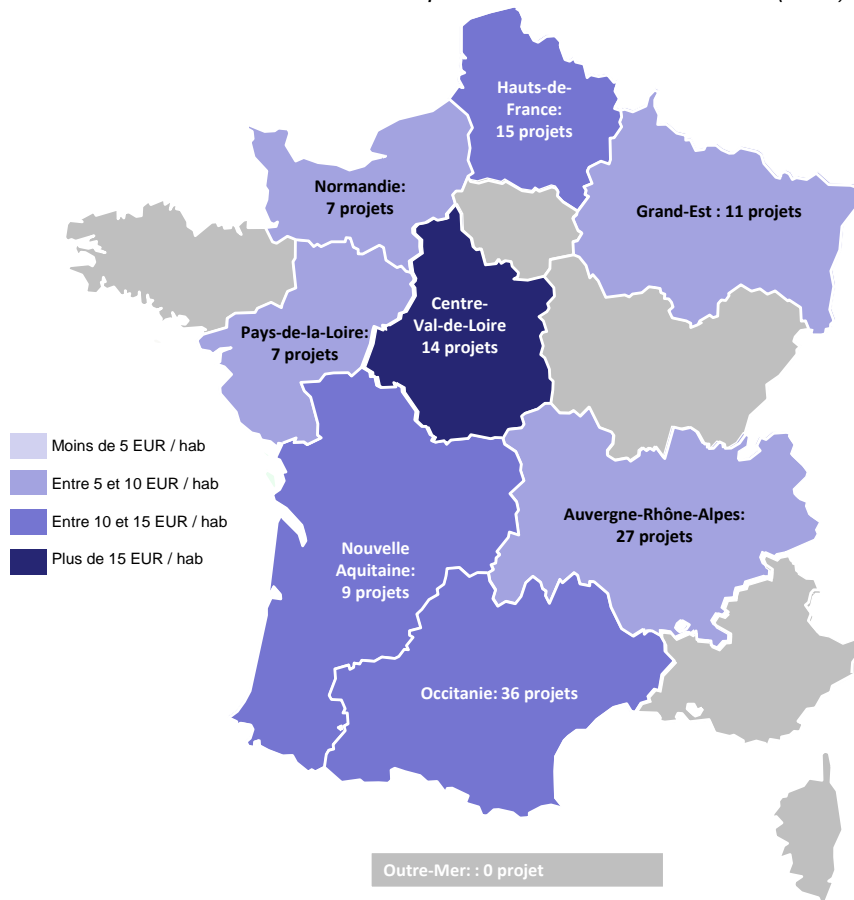
Base de données du Coup de Pouce (2021)



Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Nombre de projets et intensité des fonds territoriaux (RRMA – programme RECITAL) pour 1000 habitants (2021)

Base de données provisoire des fonds territoriaux (2021)



**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

Figure 26 – **Ecart par rapport à la moyenne en métropole pour chacun des indicateurs de références**

Régions métropolitaines	ISI 2 <sup>e</sup> appel 2021	Postes FONJEP 2021- 2023	Fonds territoriaux 2021*	Coups de Pouce 2021
Indicateur de référence	EUR / 1K hab	Poste/1M hab	EUR / 1K hab	EUR / 1K hab
Auvergne-Rhône-Alpes	<b>55%</b>	21%	<b>-33%</b>	59%
BFC	<b>-22%</b>	18%		<b>140%</b>
Bretagne	<b>-55%</b>	28%		43%
Centre Val de Loire	<b>-66%</b>	<b>-15%</b>	<b>85%</b>	1%
Corse				
Grand Est	8%	18%	<b>-32%</b>	<b>-10%</b>
Hauts de France	52%	10%	<b>-10%</b>	<b>-51%</b>
Île de France	24%	<b>-38%</b>		<b>-31%</b>
Normandie	<b>-25%</b>	<b>-34%</b>	<b>-17%</b>	5%
Nouvelle Aquitaine	12%	8%	26%	48%
Occitanie	<b>-21%</b>	<b>-64%</b>	8%	<b>-3%</b>
Pays de la Loire	2%	<b>-44%</b>	<b>-28%</b>	<b>-62%</b>
PACA	36%	<b>92%</b>		<b>-40%</b>

Les couleurs en gras correspondent aux valeurs extrêmes.

\* Chiffres provisoires pouvant être sous-estimés dans certaines régions.

Note de lecture : Les valeurs se lisent en pourcentage d'écart par rapport à la moyenne constatée en métropole sur les 4 indicateurs mentionnés. Exemple : la Région Centre Val de Loire a reçu 66% de financement en moins sur le dispositif ISI par rapport à la moyenne en métropole en 2021 sur ce dispositif, mais 85% de plus en financement sur Fonds territoriaux par rapport à la moyenne en métropole pour cet indicateur.

En analysant la répartition régionale des financements, qui représentent environ 50-70% des fonds en cascade répertoriés en matière d'ECSI<sup>161</sup>, et les écarts par rapport à la moyenne, **certaines territoires semblent moins capter les financements nationaux** en matière d'ECSI :

- ▶ **La Corse** qui ne reçoit aucun financement d'ECSI sur les 4 dispositifs analysés et ne dispose pas de RRMA sur son sol. La Corse est pourtant la région métropolitaine avec le tissu associatif le plus dense (une association pour 38 habitants<sup>162</sup>).
- ▶ **Les collectivités d'Outre-Mer** : en dehors de Mayotte sur le dispositif ISI (6 projets financés), les acteurs des collectivités d'Outre-Mer accèdent très peu aux financements ECSI (voir pas du tout pour la Guadeloupe). Pourtant, elles se distinguent par leur dynamisme auprès du Fonds d'Appui à la Vie Associative (FDVA) avec une moyenne de 503 EUR mobilisés pour 1000 habitants, au-dessus de la moyenne métropolitaine située à 410 EUR<sup>163</sup>.

<sup>161</sup> Part qui peut être très variable selon l'année concernée et le mode de calcul. Les autres fonds en cascade sont notamment le dispositif JSI/VVSI, Génération Climat, les appels à projets internes à une fédération (Ligue de l'Enseignement, Apprentis d'Auteuil...), les délégations de fonds à des entités territoriales (RITIMO, ALIMENTERRE...).

<sup>162</sup> Données sur le tissu associatif des DRAJES rapportées au nombre d'habitants selon l'INSEE en 2022

<sup>163</sup> Chiffres du rapport « Répartition indicative des crédits "Fonctionnement et innovation" du FDVA », 2021 rapportés à la population selon l'INSEE (2022) des différents territoires

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

- ▶ **L'Île-de-France** qui apparaît en dessous de la moyenne pour l'octroi des postes FONJEP et des Coups de Pouce et ne bénéficie pas des fonds territoriaux (pas de RRMA sur son sol), sans qu'il existe une alternative sur son territoire (comme cela peut être le cas dans les régions BFC et AURA).
- ▶ **La Normandie**, qui apparaît en dessous de la moyenne pour l'octroi des financements ISI, postes FONJEP et fonds territoriaux.
- ▶ **La région Pays de la Loire** qui apparaît en dessous de la moyenne pour l'octroi des financements postes FONJEP, fonds territoriaux et Coup de Pouce.
- ▶ **L'Occitanie** qui apparaît en dessous de la moyenne pour l'octroi des financements ISI, postes FONJEP, et Coup de Pouce. Ce résultat interpelle étant donné que cette région est connue pour son dynamisme en matière d'ECSI et son tissu associatif dense (le 2<sup>e</sup> en France en métropolitaine avec une association pour 42 habitants<sup>164</sup>).
- ▶ **La Bretagne** enfin qui bénéficie relativement moins du dispositif ISI et dont le RRMA ne gère pas encore de fonds territoriaux du programme RECITAL-ODD (ce sera a priori le cas à partir de 2022).

À l'inverse, **la Nouvelle Aquitaine est la seule région qui apparaît au-dessus de la moyenne pour les 4 dispositifs**, sachant que plusieurs collectivités territoriales se mobilisent aussi : la Région, le département de la Gironde, la ville de Bordeaux...

Par ailleurs deux cas particuliers sont à signaler :

- ▶ **La région Auvergne-Rhône-Alpes** qui certes est en dessous de la moyenne pour les fonds territoriaux mais met en œuvre sur son territoire le programme d'ECSI Mindchangers financé sur fonds européens et bien plus conséquent que l'enveloppe du fonds territorial du programme RECITAL-ODD.
- ▶ **La Bourgogne Franche Comté** qui, certes, ne gère pas encore de fonds territoriaux du programme RECITAL sur la période analysée (ce sera le cas à partir de 2022), mais peut compter sur des financements régionaux similaires et sur l'engagement de collectivités locales : Région Bourgogne-Franche-Comté en premier lieu, suivie par le Département du Jura, le Département du Territoire de Belfort, et les Villes de Besançon et Dijon. Par ailleurs, la Région et son RRMA sont engagés aux côtés de l'AFD dans le programme « Réinventer le Monde » piloté par la cellule communication et sensibilisation de l'AFD.

Ces données corroborent en grande partie les entretiens réalisés au niveau national et régional ainsi que la revue documentaire, à l'exception de la région Occitanie. Pour cette dernière, il s'agit peut-être d'effets conjoncturels liés aux années choisies.

Ces inégalités régionales peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs :

- ▶ La structuration du milieu de l'ECSI et notamment la présence ou non d'un RRMA
- ▶ La densité du tissu associatif en général et du tissu associatif dans le domaine de l'ECSI
- ▶ Les priorités en termes de public et de types d'actions des acteurs de l'ECSI
- ▶ Le degré de mobilisation des collectivités territoriales

Les sections suivantes apportent un regard plus approfondi pour deux régions spécifiques : **la Bourgogne Franche Comté et la Bretagne**, se caractérisant par une structuration de l'ECSI très différente d'une région à l'autre.

---

<sup>164</sup> Ibid

## 9.6.2. Bourgogne-Franche-Comté

### 9.6.2.1. Un paysage de l'ECSI dynamique et caractérisé par une bonne articulation entre ses acteurs

#### Un engagement fort au niveau territorial et un rôle structurant du RRMA BFC International

La région Bourgogne-Franche-Comté bénéficie, selon l'ensemble des acteurs rencontrés, **d'une grande diversité d'acteurs engagés dans des démarches d'ECSI.**

**La Région constitue le premier acteur d'importance** et est caractérisée par une volonté politique de « faire » de l'ECSI. Elle mène ainsi des actions en propre : elle propose un appel à projet « Solidarité Internationale » ainsi qu'un dispositif de soutien à la mobilité solidaire des jeunes « Jeunes citoyens du monde ». Elle est également partenaire financier de la tournée régionale d'un spectacle de sensibilisation dans le cadre du FESTISOL (où elle est présente au comité de pilotage) ainsi que de plusieurs actions phares d'ECSI en BFC : les Tandems Solidaires (où elle fait également partie du comité de pilotage), des campagnes citoyennes comme Alimenterre, etc. Elle est la première structure où les acteurs locaux déclarent se financer (51% des acteurs locaux d'ECSI se financent sur fonds du Conseil Régional en région BFC), hors fonds propres<sup>165</sup>. Outre ce soutien financier, la Région propose également un soutien technique dans le montage de dossiers (même si BFC International reste l'acteur de référence en la matière).

**D'autres collectivités territoriales** sont également des acteurs prépondérants de l'ECSI en BFC, la plupart des villes moyennes étant engagées dans au moins un dispositif ou type d'actions : par exemple, le FESTISOL et les Tandems Solidaires sont ainsi soutenus à la fois par le département du Jura et les villes de Dijon, Belfort, Nevers et Besançon, cette dernière appuyant aussi le festival Alimenterre. Certaines villes témoignent d'une spécialisation spécifique, à l'instar de la ville de Nevers qui paraît en pointe sur les sujets de mobilité internationale (beaucoup de jeunes européens sont accueillis chaque année par la ville) et engagée sur les thématiques de la jeunesse (existence de deux conseils municipaux spécifiques dédiés aux 14-17 ans et 18-30 ans, dotés d'une entrée ECSI).

**Les associations et OSC** constituent par ailleurs une force vive conséquente et s'impliquent notamment à travers des dispositifs comme les Tandems Solidaires et le FESTISOL. Parmi les acteurs de la région d'envergure identifiés grâce à l'étude de cas figurent entre autres RéCiDev (Réseau Citoyenneté Développement), Peuples Solidaires Jura, CCFD-Terre Solidaire, Euphorbe en Illakaban. L'AFDI (Agricultures Français et Développement International) sont quant à eux plutôt engagés dans la campagne Alimenterre.

**Ce dynamisme en termes d'ECSI au niveau des acteurs semble être croissant**, ces derniers témoignant d'un réel engouement sur ces sujets. On peut ainsi observer de plus en plus d'initiatives et d'acteurs qui s'emparent des démarches d'ECSI, y compris les acteurs de l'éducation jeunesse (tels que les MJC, associations de quartier, etc), ainsi que les acteurs culturels : le RRMA travaille ainsi avec des associations œuvrant dans le domaine de la culture, et a également inclus à titre expérimental un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) dans le dispositif des Tandems Solidaires (normalement réservé au statut associatif). La tournée régionale du FESTISOL ouvre également un appel à candidature à destination des compagnies artistiques. Les chantiers de jeunes ont néanmoins vu leur dynamique freinée par la crise sanitaire liée au Covid-19. **Certains acteurs sont toutefois absents des thématiques d'ECSI** et ne paraissent pas disposés à les investir, en premier lieu les médias (malgré les invitations aux événements), ainsi que le secteur privé et le monde de la recherche.

Au sein de ces acteurs, **le RRMA Bourgogne-Franche-Comté International se distingue par son rôle et son importance particulière**, à la fois dans l'animation du secteur ECSI, sa structuration et son rôle de coordination des acteurs dans ce domaine. L'ensemble des acteurs rencontrés en Bourgogne-Franche-Comté ont ainsi témoigné du rôle crucial du RRMA et témoignent de relations privilégiées avec cet acteur. Le Pôle ECSI de BFC International est également compétent pour gérer les dispositifs d'ECSI,

---

<sup>165</sup> Source : Etat des lieux de l'éducation à la citoyenneté mondiale en Bourgogne-Franche-Comté, BFC International, Virgine Escudie et Anne Kaboré. Graphique 3 « Auprès de quels bailleurs financez-vous vos actions d'Education à la citoyenneté mondiale ? »

notamment les Tandems Solidaires, le FESTISOL (dont il assure la coordination régionale), ainsi que la déclinaison régionale du programme Réinventer le monde (AFD). Le Pôle ECSI bénéficie de 2 ETP et de la mise à disposition de deux enseignantes chargées de mission auprès de la DRAREIC (0,2 ETP au total), mais également de l'appui de collègues sur des thématiques transversales (mobilité internationale, solidarité internationale).

L'étude régionale menée en 2021 sur l'ECSI en Région BFC **mentionne toutefois quelques obstacles potentiels au dynamisme de la région** sur cette thématique<sup>166</sup>, en premier lieu des enjeux d'harmonisation entre territoires à la suite de la fusion entre les deux régions Bourgogne et Franche-Comté en 2016 ainsi qu'une disparité politique des départements qui peut rendre potentiellement complexe une approche pluri-territoires.

### **Une dynamique d'ECSI qui s'articule autour du FESTISOL et des Tandems Solidaires**

Les Tandems Solidaires apparaissent comme un des programmes phares d'ECSI en Bourgogne-Franche-Comté (voir étude de cas dédiée). En sus de ce dispositif, de nombreux événements liés à l'ECSI ont lieu chaque année en Bourgogne-Franche-Comté : l'étude régionale sur l'ECSI en BFC a ainsi recensé 18 campagnes citoyennes, parmi lesquelles FESTISOL, Alimenterre, Migrant'Scène, la Fête des possibles, la Semaine de la finance sociale et solidaire, la Quinzaine du commerce équitable, Le Mois de l'ESS, etc. D'autres types d'événements viennent également structurer le secteur ECSI en BFC, tels que les Assises régionales de la coopération et la solidarité internationale (organisées par la Région), les Rencontres régionales de l'éducation à la citoyenneté mondiale (organisées par la Région académique et BFC International) et les Rencontres régionales des acteurs des campagnes citoyennes organisées par le groupe de travail régional Campagnes Citoyennes.

Ces programmes ciblent majoritairement le public scolaire (87% des actions d'après l'étude régionale sur l'ECSI en BFC).

### **Une bonne articulation des acteurs locaux malgré quelques limites**

**La Région Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'une dynamique de coordination des acteurs soutenus qui se concrétise à travers le groupe de travail régional « Education globale et citoyenneté ».** Créé en 2009, ce groupe de travail regroupe les acteurs engagés dans l'éducation à la citoyenneté mondiale et a un objectif de structuration du réseau des acteurs concernés et de création de synergies interacteurs<sup>167</sup>. En sus de ce groupe, **3 autres groupes de travail** sont animés par BFC International et ont trait à l'ECSI : « Campagnes citoyennes », « Chantiers de jeunes internationaux » et « Service Civique à l'international et en réciprocité ».

Par ailleurs, la dynamique d'articulation entre les acteurs est également favorisée à travers **des programmes particuliers**, à l'instar des Tandems Solidaires qui réunissent à la fois collectivités territoriales, acteurs de l'enseignement et organisations de la société civile. Le niveau régional semble d'après le RRMA être propice à la coordination des acteurs, ces derniers se connaissant souvent entre eux et bénéficiant d'un dialogue de qualité. En revanche, il peut exister des difficultés d'articulation entre les acteurs d'une même famille (entre enseignants et administration de l'Education Nationale, entre associations de différents secteurs, entre collectivités locales de différents bords politiques...) ainsi qu'entre des associations et des enseignants par exemple, notamment lors des changements de poste de ces derniers.

---

<sup>166</sup> Source : Etat des lieux de l'éducation à la citoyenneté mondiale en Bourgogne-Franche-Comté, BFC International, Virgine Escudié et Anne Kaboré

<sup>167</sup> Plus spécifiquement, 3 objectifs sont recherchés par ce groupe de travail : (i) Identifier les ressources, synergies existantes et à créer entre les acteurs du territoire régional, (ii) Permettre l'interconnaissance et la mise en relation des acteurs engagés dans des démarches d'éducation globale (éducation à l'environnement, au développement durable, à la solidarité internationale, etc), et (iii) Favoriser et structurer le développement de projets communs autour de l'éducation globale

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

La bonne articulation entre acteurs en BFC repose également sur le travail du RRMA BFC International, qui joue un rôle crucial de chef d'orchestre et est reconnu à ce titre par l'ensemble des acteurs rencontrés.

Sur la question spécifique des liens avec l'Education Nationale, même si l'articulation avec cette dernière entité semble encore à renforcer en pratique au niveau de la région, la volonté de dialogue est bel et bien présente entre les représentants de l'Education Nationale et les autres acteurs de BFC. La Région effectue ainsi des points réguliers avec la DRAREIC, qui se révèle être un acteur clef des dynamiques régionales en matière d'ECSI. Cette dernière est par ailleurs partie prenante tant des Tandems que de la tournée pédagogique du FESTISOL. Le comité de pilotage de la Journée régionale Sensibilisation aux ODD (dans le cadre du Tour de France des ODD)<sup>168</sup> a également regroupé inspecteurs d'académie référents développement durable et acteurs régionaux de l'ECSI, symbolisant par ailleurs les ponts existants entre les deux notions d'ECSI et d'EDD.

### 9.6.2.2. Une offre au niveau national peu lisible pour les acteurs locaux et qui se révèle parfois en décalage avec les besoins de ces derniers

#### Un soutien national identifié de façon variable de la part des acteurs locaux

Le soutien à l'ECSI émanant du niveau national et plus spécifiquement du MEAE et de l'AFD est perçu **de façon mitigée par les acteurs rencontrés lors des focus groups et entretiens** :

- ▶ Certains acteurs identifient plus clairement que les autres la nature et les financements issus du MEAE et de l'AFD, à l'instar de la Région et du RRMA BFC International qui évoluent avec une certaine aisance dans l'écosystème des multiples dispositifs d'ECSI aux deux niveaux national et local.
- ▶ D'autres acteurs, en plus particulier associatifs, identifient clairement les activités ECSI au niveau régional mais ont davantage de difficulté à situer les sources de financements issus du niveau national. Il a ainsi été pertinent lors du focus group de citer les dispositifs et programmes émanant du niveau national afin que les participants visualisent clairement les sources de financement : en effet, beaucoup connaissaient de nom les dispositifs sans pour autant savoir que les financements (ou une partie) émanaient du MEAE et de l'AFD, comme cela a été le cas pour un exemple évoqué à savoir le programme Génération Climat de la Fondation Nicolas Hulot, co-financé par l'AFD. A cela s'ajoute le fait que certains acteurs ne sont pas sensibilisés à la notion d'ECSI bien qu'y participant, et « font » donc de l'ECSI sans le savoir. Enfin, certains acteurs identifient une volonté d'agir dans l'ECSI au niveau national, mais dont la lisibilité s'étirole au fur et à mesure que cette volonté redescend vers le niveau régional.
- ▶ Enfin, la lisibilité des dispositifs du MEAE et de l'AFD pour les bénéficiaires finaux, jeunes en premier lieu, semble relativement faible, tant pour ce qui est de la connaissance en tant que telle des dispositifs que de la connaissance des sources de financement. Les jeunes n'identifient pour la plupart ainsi pas les différentes opportunités offertes en la matière, de même que les enseignants n'identifient également pas de façon systématique les dispositifs du MEAE et de l'AFD (méconnaissance relative du programme Réinventer le monde en dehors des enseignants œuvrant dans un établissement directement touché par ce dispositif) et mentionnent également une relative difficulté à s'orienter dans la pléthore d'outils qui leur est proposée de façon plus globale au niveau national (outils de l'Education nationale, de programmes particuliers, de collectifs, etc).

De manière générale, le ressenti des acteurs rencontrés est que l'aide pour les interventions d'ECSI provient en très grande majorité du niveau local (Région, départements). Les dispositifs nationaux ou co-financés par ce niveau ne se révèlent pas toujours lisibles au niveau local ni accessibles en termes de technicité, impliquant une sous-utilisation de certains dispositifs à l'instar d'ISI et JSI/VVSI d'après BFC International. Enfin, il semble y avoir un manque de relais et d'information sur les dispositifs nationaux au niveau local.

---

<sup>168</sup> Co-organisée par les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté et des acteurs nationaux, la Journée Régionale « Sensibiliser aux Objectifs de Développement Durable » (septembre 2020) a permis d'échanger sur les enjeux d'intégration des ODD dans les dynamiques éducatives. Cette journée s'inscrit plus globalement dans le Tour de France des ODD, organisé avec le soutien financier de l'AFD, la Banque des Territoires, l'Ademe et le MTE. Source : BFCI

### Un décalage des dispositifs nationaux par rapport aux besoins locaux

**Le principal décalage avec les besoins locaux concerne les modalités de financement.** La logique en silos (par type d'acteurs) de l'AFD est questionnée par nombre d'acteurs. Ainsi, le dispositif I-OSC de l'AFD, centré sur les acteurs ONG, ne favorise pas les interventions multi-acteurs et limite le soutien à une seule catégorie d'acteurs locaux (les associations). Ce faisant, les modalités de financements de l'AFD ne paraissent pas adaptées à un territoire bénéficiant d'une dynamique d'ECSI aussi foisonnante et multi-acteurs. En outre, les financements AFD sont identifiés par les acteurs locaux comme « normalement » adressés à de « grands » bénéficiaires et pour des volumes importants ; ces acteurs locaux craignent ainsi une inadéquation dans les modalités de gestion et de reporting de ces financements entre ce qu'il va leur être demandé et ce qu'ils peuvent soutenir en tant qu'acteurs émanant d'un environnement ECSI local qui est plus micro et constitué de petites associations, bénévoles, etc.

**Par ailleurs, le décalage des dispositifs nationaux peut également se révéler technique.** De nombreux acteurs rencontrés ont fait part du manque de cohérence entre la technicité demandée lors des réponses à appels à projet au niveau national (JSI/VVSI notamment) et les compétences et le nombre de ressources humaines dont disposent les acteurs au niveau local. Ces derniers apparaissent réticents à s'engager dans de telles procédures, notamment lorsqu'il n'y a pas d'accompagnement spécifique : d'après les retours d'entretiens, ISI compte sur la bonne volonté des structures types RRMA pour instruire les dossiers et accompagner les porteurs de projets, sans que cet accompagnement ne fasse l'objet d'une valorisation par la suite. De même, JSI/VVSI dispose d'un système de parrainage mais limité à 300 euros par parrains, ce qui semble peu au regard de l'investissement temps que cela demande aux structures en termes d'accompagnement. Certains ont également témoigné avoir voulu postuler à certains dispositifs puis avoir abandonné du fait du manque de moyens et de ressources humaines dont ils disposaient pour répondre aux exigences dudit dispositif. L'opérationnalisation des dispositifs nationaux constitue en ce sens un réel enjeu pour le RRMA : pour le dispositif JSI/VVSI, la difficulté d'instruction des dossiers (techniques) par les bénéficiaires nécessiterait un rôle de médiation et traduction auprès de ce public. Les collectivités territoriales en particulier décrivent des dispositifs nationaux parfois déconnectés et hors-sol en termes d'exigences, de critères à remplir lors de l'appel à projets : ces collectivités locales disent ainsi recevoir beaucoup de demandes d'aide de la part de jeunes intéressés par des actions d'ECSI mais incapables soit d'identifier clairement le dispositif pertinent soit d'y répondre sans une aide adéquate. De façon globale, la technicité des dispositifs nationaux peut induire un sentiment de découragement au sein des bénéficiaires tant intermédiaires que finaux.

### 9.6.3. Quelles problématiques au niveau local ?

#### Des besoins restent non couverts au niveau local, en premier lieu de ressources humaines

Alors que l'accès aux financements au niveau des projets semble être plutôt satisfaisant au niveau régional, **la principale limite identifiée par les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs actions d'ECSI est celle des ressources humaines.** D'après l'étude régionale sur l'ECSI en Bourgogne-Franche-Comté, 62% des répondants à l'enquête déployée citent le manque de moyens humains comme principale difficulté. Les acteurs bénéficient en effet d'une diversité de financements mais n'ont pas toujours les personnes et les compétences pour mener les projets et s'emparer de la diversité d'outils proposés et des dossiers. La grande majorité des acteurs associatifs s'appuie en effet sur un nombre très limité d'ETP, pour la plupart bénévoles, ainsi que sur le système de stages, apprentissages et services civiques. Ce sous-effectif chronique ne permet ainsi pas aux acteurs de pouvoir identifier les opportunités d'appels à projets et y répondre dans de bonnes conditions. L'appui conséquent des structures associatives sur le principe du bénévolat pose également un problème de renouvellement du personnel lors d'un départ d'un bénévole. Un besoin de financement spécifique aux ressources humaines dans le but de pérenniser les apprentis et salariés se fait donc sentir au niveau local.

A ce manque de ressources humaines s'ajoute un enjeu de professionnalisation des ressources déjà impliquées en ECSI. Comme dit précédemment, beaucoup d'acteurs en Bourgogne-Franche-Comté opèrent en tant que bénévoles et il existe ainsi un réel enjeu de structuration, d'accompagnement et de formation de ces acteurs particuliers, notamment sur le volet ingénierie de réponse à appels à projets. Dans ce domaine, le RRMA BFC International joue déjà un rôle reconnu comme crucial par les acteurs d'ECSI rencontrés, mais ce dernier témoigne que **ce besoin de professionnalisation des acteurs n'est aujourd'hui pas suffisamment identifié et adressé, tout comme le besoin d'accompagnement** de ces



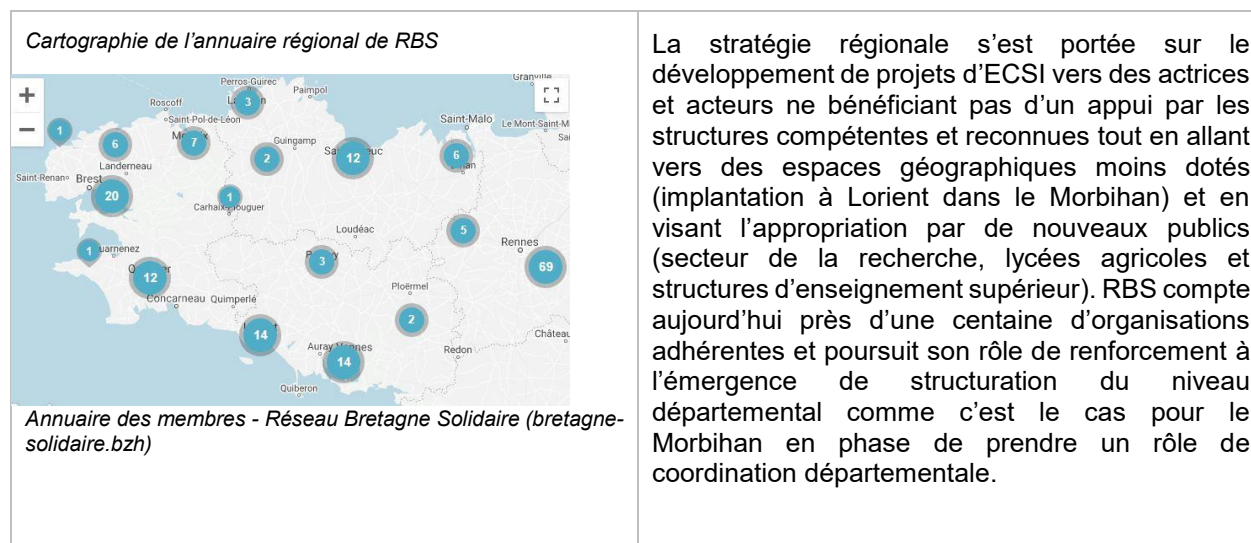
mêmes acteurs qui n'apparaît pas suffisamment couvert par le programme RECITAL. Au vu des limites mentionnées précédemment (technicité des appels à projets nationaux etc), il semble y avoir une nécessité de disposer d'interlocuteurs de proximité faisant le lien avec les dispositifs nationaux et étant à même de proposer un accompagnement personnalisé notamment dans le montage de dossiers de réponse afin de favoriser l'appropriation des dispositifs nationaux par les acteurs locaux.

## 9.6.4. Bretagne

### 9.6.4.1. Un maillage régional des acteurs de l'ECSI polarisé au niveau départemental et local

#### Une structuration intra-régionale récente caractérisée par une forte subsidiarité entre actrices et acteurs

En région Bretagne la dynamique repose sur un maillage d'associations de solidarité internationale dont des associations et collectifs d'ECSI plus ou moins récentes. La structuration de l'ECSI s'est principalement appuyée sur des initiatives de mutualisation à l'échelon départemental en particulier des centres d'information **Ritimo** implanté historiquement, ainsi qu'au niveau de la métropole rennaise à travers le réseau de la **Maison Internationale de Rennes de Rennes**. Plus récemment, créé fin 2018 à la suite de deux années de diagnostic concerté, le **RRMA Réseau Bretagne Solidaire** est né de la fusion de deux collectifs régionaux dédiés à la coopération et à la solidarité internationale : la CASI Bretagne (association aujourd'hui dissoute) et l'ABCIS - Acteurs Bretons pour la Coopération et la Solidarité internationale – collectif informel animé par le Conseil régional de Bretagne. Dans ce contexte, le RRMA s'est positionné dans un rôle d'articulation et d'accompagnement de collectifs départementaux modulant son appui en fonction des besoins. On constate ainsi **une forte subsidiarité au niveau départemental** entre les organisations tant associatives qu'institutionnelles en Bretagne.



### 9.6.4.2. Une région ancrée dans la tradition agricole y compris en coopération internationale

#### Un réseau d'enseignement agricole inégalement doté mais puissant

**La Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Bretonne joue un rôle singulier dans l'animation des dynamiques d'ECSI.** Elle se désigne comme le « Rectorat Vert » de l'enseignement agricole en Bretagne et anime un réseau d'acteurs. Le réseau est composé de 25 Maisons Familiales Rurales (MFR), de 25 établissements d'enseignement agricole privés du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP) et enfin de 10 établissements publics de type centres de formation d'apprentis (CFA), Centre professionnel et de pédagogie appliquée (CPPA) Exploitation agricole et lycées

agricoles. Le réseau breton est donc majoritairement composé d'établissements privés à l'image de l'Ouest de la France. La DRAAF joue un rôle de facilitation des liens entre les acteurs de l'enseignement agricole et de la coopération internationale. Elle décline sa mission de coopération internationale principalement à travers la promotion d'échanges et de mobilités des jeunes – en particulier à travers Erasmus en Europe et à l'international.

Les caractéristiques de ses publics apprenants sont marquées pour la grande majorité, par un faible accès à la mobilité d'autant plus internationale. Trois quarts des jeunes viennent du milieu rural et un quart d'autres régions.

Au niveau des établissements publics, en l'absence de reliquat de budget qui permettaient les projets de coopération, ceux-ci se voient très limités. La motivation comme l'implication des enseignants semblent moins vives qu'il y a quelques décennies et la mission d'animation par la DRAAF est d'autant plus exigeante.

L'un des pré-requis pour accompagner le développement d'initiatives d'ECSI est la capacité à **identifier les porteurs de projets suffisamment en amont des appels à projets existant** (AAP Jeunesse de la DAECT notamment). L'appel à projet seul ne suffit pas à garantir la qualité des réponses et l'adéquation entre les objectifs des porteurs de projets et ceux de la politique publique qui administre et anime l'appel à projets.

Un second pré-requis repose sur la faisabilité et la concrétisation rapide des projets pour assurer l'attractivité pour les établissements. La culture de la mesure des effets des projets d'ECSI doit s'attacher à **démontrer les retombées sur les jeunes apprenants** et à les qualifier pour entraîner les directions des établissements et les enseignants<sup>169</sup>.

Pour la DRAAF, il y a un besoin essentiel qui n'est pas couvert aujourd'hui et dont les effets pourraient s'inscrire dans la durée, celui d'apprendre à se connaître qui pourrait faciliter la découverte des partenaires avant de se lancer sur des projets. Comme l'explique un acteur interrogé : « **Peut-être qu'il y a besoin de soutien pour prospecter et se reconnaître** ».

Du côté du CNEAP (enseignement privé agricole), la question économique constitue moins un facteur limitant des initiatives. Chacun des 25 établissements dispose d'un référent sur l'ouverture à l'international avec une commission interne à l'établissement, le dotant ainsi d'une capacité d'entraînement fort. Ce réseau permet de palier à l'éloignement des centres de décisions ainsi qu'à l'inertie des institutions.

La capacité à mobiliser le réseau du CNEAP sur des projets concrets ou des consortiums d'acteurs est aussi facilitée par ces dispositions et permet de travailler de concert avec les autres familles d'acteurs de l'enseignement agricole public et les MFR. RBS et la région Bretagne apportent leurs concours à l'animation du réseau qui constitue un public cible. Ainsi RBS intervient sur toutes les réunions plénières de rentrée dans les établissements pour sensibiliser les professionnels et relaie les campagnes du Festival Alimenterre.

Cette caractéristique régionale est donc très structurante pour les missions de RBS qui construit des partenariats solides avec la DRAAF ainsi qu'avec le CNEAP et les MFR. Au-delà ce sont des milliers d'élèves qui sont sensibilisés à l'ECSI et qui s'impliquent directement dans différents projets.

#### **9.6.4.3. Quelles problématiques au niveau local ? Les actions et moyens de l'ECSI faiblement soutenus en Bretagne**

##### **Les festivals : une mobilisation en perte de vitesse**

Les festivals constituent des événements mobilisateurs mais dont la dynamique apparaît parfois moins forte ces dernières années en Bretagne :

- ▶ **Le festival Alimenterre** s'appuie sur 4 collectifs territoriaux (Réseau Solidarités Internationales Armor-RESIA, CICODES Finistère, Réseau Bretagne Solidaire – RBS pour Morbihan et Ile et Vilaine) mais reste une campagne très orientée par un cadre national prédéfini (le format – documentaire et débats – et les documentaires sont définis au niveau national) dans laquelle il est difficile d'y voir la prise

---

<sup>169</sup> Rapport de diagnostic ECSI et coopération internationale dans les lycées agricoles publics – stage de licence professionnelle au RED 2020-2021 – Martine Gwana

d'initiative régionale. Il reste cependant un moment important de l'année, particulièrement dans l'enseignement agricole.

- ▶ **Le FESTISOL** répond mieux aux systèmes d'acteurs en Bretagne avec un renfort national qui se décline en région auprès d'acteurs historiquement très bien implantés. La Bretagne regroupe une dizaine de collectifs Festisol qui investissent leurs moyens dans l'animation d'actions. Certains acteurs perçoivent néanmoins une certaine lassitude et la baisse de dynamique dans ces collectifs. Le RRMA y voit une raison pour redynamiser la structuration des acteurs.
- ▶ **La semaine du commerce équitable** : là aussi malgré une bonne structuration de l'acteur Bretagne Commerce Equitable, une baisse de dynamique est observée ces dernières années, accentuée par la pandémie.

**Le soutien à ces initiatives reste toutefois limité et le caractère ponctuel des animations est perçu comme un frein** à la génération d'effets durables en termes de sensibilisation des publics. Certains acteurs privilégient l'établissement de partenariats solides, s'appuyant sur de professionnels ou futurs professionnels. La signature d'une convention de partenariat comme cadre d'intervention permet de moins diluer les événements, d'y inscrire un objectif clair de suivi des impacts de façon plus structuré, cadré. Le partenariat établi entre le RRMA et la DRAAF constitue un exemple en la matière.

### **Un tissu associatif en plein réflexion alors que les financements des collectivités locales ont diminué**

De l'avis partagé des organisations qui font de l'ECSI une stratégie de développement, les moyens de la soutenir ne sont pas à la hauteur ni des dynamiques existantes, ni du potentiel recensé à travers leurs actions de proximité. Il existe un réel décalage entre leur volonté de porter cette démarche et leurs capacités à la mettre en action pour le plus grand nombre et surtout là où les besoins sont identifiés sur les territoires. L'ECSI est une réponse puissante à la tentation au repli, à l'isolement des territoires et des personnes en région Bretagne comme ailleurs et cela suppose un soutien adéquat. **« De façon générale il faut être militant pour parler d'ECSI et les questions d'ECSI sont indispensables sur le territoire »**. Cette citation d'une professionnelle du secteur, sous-entend les limites de l'action des bénévoles pour répondre à ces enjeux.

Ainsi, pour la plupart le modèle de structuration de leurs organisations repose sur le renouvellement du soutien par les collectivités territoriales (mairie et département), certaines en sont ou en ont été quasiment dépendantes. A l'image du Réseau d'Echanges de Services aux Associations du Pays de Morlaix (RESAM), pour qui la baisse du soutien des collectivités territoriales à ses actions constitue un signal fort pour repenser le mode de financement du projet. Du côté du collectif des Côte d'Armor le RESIA, ce sont **les instruments ECSI nationaux qui ont permis de maintenir les activités malgré une baisse de 70% des ressources provenant des collectivités locales**.

**Les moyens humains dédiés au développement des actions d'ECSI sont toutefois souvent sous dimensionnés voire fragilisés** par des montages reposant sur un morcellement des financements locaux, départementaux, nationaux et européens. Cet équilibre s'observe sur la structure financière d'un poste dédié à l'ECSI qui peut reposer sur le co-financement de plusieurs projets. Comme l'illustre les associations qui composent leurs moyens d'actions dédiés à l'ECSI à partir de différents appels à projets (ISI, Festisol, Alimentterre, Erasmus plus) ainsi que sur des dispositifs de volontariats européen et/ou de service civique.

On retrouve les mêmes tensions sur les postes dans le secteur de l'enseignement agricole avec des problématiques propres. La décharge horaire pour mener des actions citoyennes est loin d'être généralisée et représente un frein réel au développement d'actions d'ECSI par les enseignants.

De plus, **le changement d'échelle est au cœur des réflexions pour les jeunes organisations** qui interrogent leur modèle de gouvernance (renouvellement des instances, horizontalité de la gouvernance) comme leur modèle de financement (passage du micro au méso projet). Dans ce cas, la stratégie en matière d'alliances et de partenariats est essentielle et décisive pour la consolidation des actions et fonctionnement des structures.

## Une reconfiguration de l'appui régional à l'ECSI en cours

S'il existe de multiples possibilités de soutien aux projets de coopération internationale à travers l'animation des fonds de mairie, département, de la Région ou encore du Collectif des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (COSIM) Bretagne, de l'Agence des Micro-Projets ou encore l'Agence de l'eau, le soutien de l'ECSI est en revanche très peu couvert.

En réponse à ce diagnostic territorial, la MIR et RBS ont accompagné la Région Bretagne à développer un dispositif inspiré des Tandems Solidaires initiés par BFC. Le **dispositif solidaire pluriel se met donc en place avec pour ambition d'entraîner dans son sillon d'autres collectivités** territoriales. A l'échelle de la métropole rennaise, plusieurs demandes de villes sont en attente d'un accompagnement de la MIR qui suppose le renforcement de moyens pour des interventions ECSI. **Les collectivités locales sont invitées à abonder sur ce dispositif régional** et certaines ont montré leur intérêt pour y contribuer par des cofinancements. Pour un des acteurs interrogés, « *c'est une grande avancée !* »

Cette logique de péréquation des financements à l'échelle régionale est pertinente pour lever des freins, en particulier pour les structures qui ne comptent pas de salarié et ne peuvent s'appuyer sur leur force bénévole pour assurer la gestion de projet.

D'autres stratégies de mutualisation sont à l'œuvre comme à Brest, où un acteur porte une demande commune pour tous les acteurs du Finistère. Ce type d'actions mutualisées est très apprécié par les collectivités territoriales. L'objectif n'est pas nécessairement de simplifier les dossiers mais d'accompagner à leur écriture dans des formats individuel et collectif au cours des 3 semaines en amont de l'appel à projet qui seront diffusés sur le site de la région Bretagne.

## 9.7. Etudes de cas projets

*Ce chapitre présente des études de cas à l'échelle de six projets : Tandems Solidaires et Réinventer le Monde (Bourgogne-Franche-Comté), Alimenterre et AAP Finistère (Bretagne), Ambassadeurs de l'Engagement Citoyen à l'International et MindChangers.*

### Préalable méthodologique

Pour chaque projet, nous avons mené :

- ▶ Une analyse documentaire (documents programmatiques, rapports finaux, compte-rendu de réunion, etc.)
- ▶ Des entretiens avec les parties prenantes des projets/programmes (coordination, bailleurs, partenaires),
- ▶ Des entretiens avec les participants ou bénéficiaires des projets (porteurs de projets, animateurs d'actions ECSI, volontaires...)
- ▶ Des focus groups / ateliers avec les parties prenantes / participants aux actions lorsque possible (ex: Ambassadeurs, Tandems Solidaires, Réinventer le monde)

### 9.7.1. Tandems Solidaires (Bourgogne-Franche-Comté)

- ▶ **Date de création** : initié en 2003 par le CERCOOP Franche-Comté (ex-BFC International), le Département du Doubs et l'académie de Besançon, le dispositif a ensuite essaimé dans la Bourgogne entière ainsi que dans d'autres régions (Hauts-de-France, Occitanie et Pays de la Loire).
- ▶ **Objectif** : Développer l'ECM en milieu scolaire et favoriser l'ouverture au monde des jeunes, leur appréhension de l'interculturalité et leur engagement solidaire et citoyen
- ▶ **Modalités** : constitution et soutien de binômes composés d'associations (œuvrant dans l'ECM, la coopération / solidarité internationale et/ou le développement durable) et d'équipes éducatives au sein d'un établissement scolaire. Le soutien octroyé par le dispositif va de la définition du projet à sa mise en œuvre et son suivi et est prodigué à travers de l'appui technique (conseils, diffusion d'outils pédagogiques, formations et suivi individualisé) ainsi que via un soutien financier. Le dispositif suit le calendrier suivant :

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

1. Création du Tandem Solidaire par l'association et/ou l'équipe éducative. Dans le cas où un acteur a un projet mais n'a pas encore identifié de tandem potentiel / n'arrive pas à l'identifier, le RRMA joue le rôle d'intermédiaire et s'occupe d'identifier et de mettre en relation les acteurs correspondants.
2. Définition du projet en lien avec les programmes pédagogiques
3. Formation aux enjeux et aux outils de l'ECM : cette formation initiale est dispensée par le RRMA et la Région académique à destination des associations et enseignants constitués en tandems. Elle vise à la fois à fournir un socle commun de référence à l'ECM via des éléments d'informations et de réflexions quant à cette dernière et également à outiller les tandems grâce à une présentation d'outils pédagogiques facilement transposables
4. Réalisation d'au minima 3 interventions conjointes au cours de l'année scolaire par les Tandems
5. Bilan à mi-parcours et organisation d'un événement de restitution à l'issue du projet où les projets sont valorisés et mis en lumière

- ▶ **Coordination** : région académique de Bourgogne-Franche-Comté et RRMA Bourgogne Franche Comté International
- ▶ **Bénéficiaires** : Les bénéficiaires intermédiaires des Tandems Solidaires sont les binômes constitués, tandis que les bénéficiaires finaux sont les élèves visés par les actions des Tandems. Les classes concernées vont de la maternelle au lycée (agricole, professionnel, général).
- ▶ **Financements** : dans le cas de la Bourgogne Franche Comté, les projets Tandems Solidaires sont soutenus par 7 collectivités territoriales<sup>170</sup>. Les financements AFD (via RECITAL) permettent de renforcer l'existant et d'aller plus loin dans ce qui est proposé (par exemple via la création de nouvelles formations, le renforcement des outils de communication et d'accompagnement des porteurs de projets, etc). Ces modalités de financement sont à mettre en regard avec l'ancienneté du dispositif des Tandems Solidaires (10 ans), qui existait avant la création du programme RECITAL.
- ▶ **Chiffres** : sur l'année 2021-2022, 60 projets sont accompagnés. Depuis la création du dispositif, plus de 10000 élèves ont participé au dispositif.

Source : Bilan annuel 2019-2020, plaquette de communication Tandems Solidaires, site internet BFC International

### Principales conclusions

- ▶ Un dispositif qui **s'inscrit en pleine cohérence** avec l'écosystème ECSI et qui répond à plusieurs besoins au niveau local
- ▶ **Un financement AFD davantage en appui complémentaire** au dispositif, ce dernier étant principalement financé sur fonds issus de collectivités territoriales
- ▶ **Une volonté d'articulation avec l'Education Nationale à géométrie variable** selon les niveaux scolaires et les établissements concernés
- ▶ **Une articulation des Tandems Solidaires observée en pratique** avec d'autres dispositifs, outils et modalités de financement
- ▶ Un pilotage du dispositif qui traduit **une volonté de cohérence des différents acteurs et des modalités de suivi** qui semblent bénéficier de l'absence de financement direct sur fonds AFD
- ▶ **Un dispositif qui se démarque par son impact fort sur la dynamisation du secteur ECSI** local et des pédagogies, permettant par là une adhésion certaine des élèves
- ▶ **Le manque de ressources** en temps pour le suivi individuel des projets constitue la principale limite au dispositif mais ne se révèle pas spécifique à ce dernier

<sup>170</sup> Région Bourgogne-Franche-Comté, Département du Jura, Département du Territoire de Belfort, Ville de Belfort, Ville de Besançon, Ville de Dijon, Ville de Nevers

### 9.7.1.1. Pertinence

#### **Un dispositif qui s'inscrit en pleine cohérence avec l'écosystème ECSI et qui répond à plusieurs besoins au niveau local**

Le dispositif Tandems Solidaires apparaît tout à fait cohérent avec les objectifs de l'ECSI : il permet à la fois la sensibilisation des élèves via un projet de long-terme et œuvre également à la structuration du secteur ECSI en mettant en relation des acteurs de différents types (association, enseignement, élèves, etc). Les Tandems Solidaires représentent l'archétype du dispositif multi-acteurs : ce faisant, ils s'intègrent pleinement dans la mission des RRMA qui ont vocation entre autres à soutenir des initiatives d'ECSI au niveau local ainsi qu'à animer un réseau multi-acteurs.

En pratique, cette cohérence avec les missions de l'ECSI s'illustre par le fait que les Tandems s'inscrivent souvent dans une continuité d'actions et une démarche globale d'engagement des enseignants et établissements scolaires : la grande majorité avait déjà mené des actions d'« éducations à » auparavant et les Tandems Solidaires se sont trouvés être un outil adéquat pour continuer sur cette voie et renforcer leur engagement. Pour la plupart des acteurs rencontrés, les Tandems ont néanmoins ajouté un élément supplémentaire par rapport aux projets menés auparavant qui est la dimension internationale de la solidarité, souvent peu appréhendée dans les projets classiques d'EDD.

**Le dispositif Tandems Solidaires répond également à des besoins locaux**, en premier lieu **un besoin et une envie des acteurs de mise en relation entre eux**. Cet élément a été observé à la fois lors de la formation initiale des Tandems Solidaires et lors des entretiens avec les enseignants et les associations : les initiatives de solidarité sont en effet nombreuses mais dispersées et les bénéficiaires des Tandems louent ce dispositif au regard de la cohérence d'ensemble qu'il permet entre acteurs. Ces derniers n'effectuent plus leurs actions de manière isolée mais créent désormais des synergies d'actions et des enrichissements mutuels. Au-delà de cet aspect de mise en relation, les Tandems permettent également à des acteurs de bénéficier d'une base commune de référence quant à l'ECSI, que ce soit concernant les enjeux et, les méthodes proposées. Ainsi, non seulement les acteurs de l'ECSI se rencontrent mais ils disposent également des mêmes approches.

Les Tandems répondent également à une **volonté de diversification d'approche pédagogique de la part des professeurs**. Un certain nombre d'entre eux ont témoigné avoir été à la recherche d'une approche centrée vers l'extérieur et non plus dominée par l'enseignement magistral classique, ce à quoi le dispositif des Tandems a su répondre en faisant intervenir en classe des acteurs associatifs. Plus globalement, les Tandems constituent une **réponse pertinente au besoin de certains professeurs de « capter » un public d'élèves** parfois sinon réfractaires du moins peu adeptes des méthodes traditionnelles d'enseignement : il permet en effet la mise en place d'une pédagogie de projets et de plusieurs activités sur l'année scolaire, rendant ainsi l'enseignement davantage interactif et concret et par là même plus accessible pour les élèves vulnérables.

#### **Un financement AFD davantage en appui complémentaire au dispositif, ce dernier étant principalement financé sur fonds issus de collectivités territoriales**

Le financement du dispositif sur fonds AFD (via le programme RECITAL) n'a pas été souhaité car les Tandems bénéficiaient dès leur création en région Bourgogne-Franche-Comté d'un financement de la part des collectivités territoriales, le développement de politiques publiques d'ECSI au niveau local constituant un des objectifs recherchés via ce dispositif. Ces modalités de financement permettent par ailleurs au RRMA d'éviter les démarches de redevabilité vis-à-vis de l'AFD, qualifiées d'exigeantes (voir partie Efficience ci-après). Les financements issus de l'AFD permettent, en revanche, un **approfondissement du dispositif** en venant renforcer l'existant et permettent de renforcer des thématiques. Cette année, les fonds RECITAL vont par exemple venir soutenir la création de deux modules de formations complémentaires à destination des Tandems avertis. Cela répond d'après le RRMA à un réel besoin de la part de nombreux acteurs engagés depuis plusieurs années dans le dispositif et qui ressentaient le besoin d'être formés de manière plus spécifique et approfondie sur d'autres outils. Néanmoins, la question de l'enveloppe budgétaire allouée (500 euros par projets) apparaît plus ou moins appropriée selon les Tandems : l'adéquation de la taille de l'enveloppe dépend ainsi fortement de l'envergure des projets mis en œuvre, et peut se révéler en fonction des cas tout à fait pertinente et appréciable ou largement insuffisante. Dans ce dernier cas, les entretiens ont mis en lumière un certain nombre de cas de recherche de co-financement des Tandems afin de pouvoir

mener à bien leur projet : ces co-financements proviennent principalement de la Région et du Département ainsi que de l'établissement concerné (pour de petits montants), mais également d'autres acteurs comme les DRAAC, en particulier quand le projet dispose d'une composante culturelle. Lorsqu'un acteur est en recherche de co-financement, il peut être appuyé dans ses démarches par le RRMA BFC International. La montée en puissance des acteurs les plus expérimentés via la mobilisation d'autres outils de financement constitue un axe important de réflexion d'après le RRMA.

Concernant cette problématique de modalités de financement, il est apparu intéressant de comparer la Région Bourgogne-Franche-Comté avec d'autres régions ayant répliqué ce dispositif. Ainsi, le RRMA Occitanie Coopération a adopté une toute autre stratégie en matière de financement et de développement du dispositif : il a en effet fait le choix de financer les Tandems Solidaires sur des fonds AFD (via RECITAL) afin de pouvoir augmenter les enveloppes allouées à chaque projet et par là permettre un changement d'échelle. Le dispositif était en effet initialement financé sur les fonds de fonctionnement du RRMA pour une enveloppe par projets de 500 euros. La mise en place du fonds RECITAL a ainsi répondu à une volonté du RRMA d'accroître l'envergure du dispositif en permettant de développer les ressources humaines dédiées, d'accroître le nombre de Tandems accompagnés (ces derniers ont doublé depuis l'introduction de RECITAL) et d'augmenter le montant de l'enveloppe par projets, qui est passée de 500 euros à plus de 2500 euros. L'objectif de cette mise à l'échelle avec le financement RECITAL était d'améliorer l'envergure ainsi que la qualité des projets.

### 9.7.1.2. Cohérence

#### **Une volonté d'articulation avec l'Education Nationale à géométrie variable selon les niveaux scolaires et les établissements concernés**

**Une volonté certaine de coordination entre les Tandems Solidaires et les dispositifs de l'Education Nationale peut être constatée.** Les Tandems Solidaires s'articulent ainsi pleinement par exemple avec la démarche de labellisation des établissements E3D (Ecole ou Etablissement en Démarche globale de Développement Durable)<sup>171</sup> et constituent par ailleurs de réels facteurs de succès dans l'atteinte de ce label : les Tandems sont ainsi présentés lors des événements de communication comme un outil phare contribuant à cet objectif, et cela a été constaté dans les faits par les entretiens menés lors desquels des enseignants ont confirmé que la tenue de Tandems au sein de l'établissement avait contribué à la labellisation de ce dernier. Plus généralement, les Tandems ont la possibilité de s'inscrire dans 2 des 4 parcours éducatifs mis en place à l'école, au collège et au lycée que sont le parcours d'Education artistique et culturelle et le parcours Citoyen<sup>172</sup>. Les Tandems s'articulent également avec les concepts d'éco-délégués et de conseils de vie lycéens, ces derniers constituant les principaux viviers des participants aux actions d'ECSI.

L'articulation des Tandems avec les programmes académiques **varie selon le niveau scolaire** : à première vue plus facile en primaire et en maternelle du fait de l'interdisciplinarité de l'enseignement, le déploiement du dispositif peut se révéler en pratique plus compliqué à destination du 1<sup>er</sup> degré, malgré le soutien de plusieurs collectivités locales, notamment pour mobiliser les enseignants à la formation organisée en début d'année. L'articulation des Tandems avec les programmes académiques varient également selon **le type d'établissement** : elle se révèle particulièrement forte dans les lycées professionnels où de nombreux éléments peuvent être mis en relation ce type de projets, comme la réalisation du Chef d'œuvre<sup>173</sup>, et la

---

<sup>171</sup> Cette labellisation « E3D » a été développée afin d'encourager les établissements scolaires à s'engager dans une démarche de développement durable et s'inscrit de facto dans l'Education au Développement Durable promue par l'Education Nationale. L'engagement au service du développement durable peut se concrétiser dans le cadre des enseignements, des projets éducatifs mais également dans la gestion de l'établissement (énergie, déchets, eau, alimentation, etc).

<sup>172</sup> Les quatre parcours proposés sont : Avenir, de Santé, d'Education artistique et culturelle, Citoyen. Ils sont mis en place depuis la rentrée 2015 et suivent l'élève au cours de sa progression dans le système scolaire. Source : Eduscol

<sup>173</sup> ,Projet interdisciplinaire individuel ou collectif qui permet aux élèves de mettre en pratique leurs compétences et d'exprimer leur créativité via la création de produits finis, de produits culturels ou encore d'événements

nature de certains bacs professionnels (Bac Pro « Animation-enfance et personnes âgées » par exemple). Les enseignants rencontrés ont tous témoigné avoir réussi à rattacher leur projet d'une façon ou d'une autre à leur enseignement et référentiel éducatif. Néanmoins, ce point apparaît encore problématique pour certains enseignants qui hésitent à s'engager dans des projets non fléchés par l'Éducation Nationale (même si largement soutenus par la Région académique) et/ou pas au programme de leur discipline<sup>174</sup>. Le soutien de l'Éducation Nationale apparaît donc à géométrie variable : alors que les journées de formation des Tandems Solidaires sont inscrites au Plan Académique de Formation de l'Éducation Nationale, il n'est pas possible pour un professeur de Tandems, si la formation entre en contradiction avec ses heures d'enseignement, de trouver un remplaçant.

Néanmoins, la Région BFC peut bénéficier d'une forte volonté d'articulation des acteurs avec l'Éducation Nationale au niveau régional, tant de façon globale qu'au niveau des Tandems Solidaires. Dans ce dernier cas, la création de deux postes de référentes académiques est un exemple concret de la volonté de cohérence des acteurs impliqués dans les Tandems : ces deux enseignantes, en sus de leurs activités d'enseignement<sup>175</sup>, accompagnent les projets de Tandems sur leur Académie et font le lien entre l'Éducation Nationale représentée par leurs collègues enseignants qui postulent et le RRMA BFC International. Elles sont ainsi chargées, en binôme avec BFC International, des journées de formation, des suivis individuels des projets et restitution des Tandems ainsi que des bilans à mi-parcours.

#### **Une articulation des Tandems Solidaires observée en pratique avec d'autres dispositifs, outils et modalités de financement**

**Une recherche de complémentarité entre dispositifs est recherchée** par les acteurs, qui mobilisent parfois d'autres dispositifs en complément, comme le FESTISOL ou les dispositifs de volontariat et les chantiers de jeunes constituent en effet un prolongement parfois naturel de certains projets. BFC International a ainsi témoigné de l'existence de plusieurs projets de Tandems Solidaires qui ont abouti l'année suivante sur un chantier solidaire avec les dispositifs JSI/VVSI et FONJEP. Cela permet aux Tandems d'articuler plusieurs modalités de financement : le projet en tant que tel de Tandem (sensibilisation) bénéficie ainsi des financements issus de collectivités territoriales et de l'AFD, tandis qu'un possible prolongement et approfondissement du projet peut être financé sur dispositif JSI/VVSI par le MEAE. En pratique, certains acteurs ont néanmoins fait remonter une articulation peu aisée avec les dispositifs de plus grande envergure tels que le JSI/VVSI qui constituent un « niveau » supplémentaire en termes de montage de dossiers, procédures d'inscription, etc pour les acteurs locaux.

**Au niveau des outils, une complémentarité évidente a été constatée** lors des observations et des entretiens : les outils partagés dans le cadre des Tandems viennent en effet d'horizons divers qui s'auto-alimentent mutuellement : ils peuvent en effet provenir d'associations (CCFD, Maison de l'Europe, IREPS), de campagnes citoyennes de la Région (Migrant'Scène, ALIMENTERRE, etc) ou avoir été créés par certains professeurs et / ou le RRMA. Dans ce dernier cas, les outils créés sont partagés entre les acteurs, par exemple sur la plateforme proposée par BFC International qui recense les outils pédagogiques adaptés et les met à disposition des participants.

Enfin, les articulations et complémentarités sont encouragées entre les Tandems eux-mêmes, notamment à l'occasion des formations qui constituent également des moments de rencontres et d'échanges des différents projets.

#### **9.7.1.3. Efficience**

##### **Un pilotage du dispositif qui traduit une volonté de cohérence des différents acteurs et des modalités de suivi qui semblent bénéficier de l'absence de financement direct sur fonds AFD**

De façon générale, les acteurs font état de modalités de pilotage et de suivi appropriées au vu du dispositif. Ces dernières permettent un accompagnement conséquent des Tandems sans pour autant constituer une comitologie chronophage. L'ensemble des acteurs impliqués (enseignement, associations et collectivités

---

<sup>174</sup> Bilan à mi-parcours 2019-2020 Dispositif des Tandems Solidaires, BFCI

<sup>175</sup> Elles sont défrayées pour ce faire par une IMP (Indemnité pour Mission Particulière).



## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

territoriales) sont réunis dans un Comité de Pilotage qui constitue à ce titre un élément important d'articulation des différents milieux représentés. Plus globalement, une articulation en termes de pilotage est également recherchée à travers l'existence d'un groupe de travail inter RRMA spécifiquement dédié à ce dispositif et qui a permis entre autres la production d'une plaquette d'informations nationale sur le dispositif.

Quelques limites peuvent néanmoins être discernées :

- ▶ En termes de temporalité, le calendrier du dispositif peut parfois entrer en contradiction avec celui des enseignants, la période de montage de dossiers des Tandems par les enseignants coïncidant avec le début de l'année scolaire (souvent chargée pour les professeurs et non propice à une surcharge de travail)
- ▶ Une complexification relative des procédures administratives au fil des ans, constatée par certains acteurs, sans que toutefois cela ne soit partagé par l'ensemble des acteurs et constitue un problème majeur.

En termes de suivi financier, ce dernier s'avère adapté et efficient en comparaison d'autres situations comme en Occitanie où le RRMA finance ses Tandems sur des financements AFD. Les procédures de suivi et de redevabilité envers l'AFD ont ainsi été qualifiées de relativement lourdes du fait de l'exigence de l'institution en la matière : les binômes des Tandems ont ainsi dû suivre une formation spécifique de *reporting* financier et le RRMA a témoigné avoir consacré un temps conséquent à ces problématiques en accompagnant les acteurs, pour la quasi-majorité d'entre eux non outillés pour de telles procédures.

Le dispositif bénéficie en Région Bourgogne-Franche-Comté de retours évaluatifs réguliers avec les bilans annuels sur le dispositif en tant que tel, et un bilan à mi-parcours ainsi que des points réguliers pour les participants.

Au niveau de la communication, cette dernière mériterait d'être renforcée d'après l'avis même du RRMA. Si le dispositif est globalement identifié par les bénéficiaires, le rôle du RRMA, les modalités de fonctionnement et la notion même d'ECSI et d'ECM restent à préciser dans les esprits de chacun. Le dispositif mériterait également du point de vue des acteurs interrogés d'une publicité accrue. Néanmoins, la possibilité d'accroissement des financements en lien avec l'augmentation des projets déposés à la suite d'une communication intensifiée mérite d'être posée en amont. En ce sens, la stratégie de mobilisation des collectivités locales engagées en Bourgogne-Franche-Comté apparaît fondée.

### 9.7.1.4. Efficacité / impact

#### **Un dispositif qui se démarque par son impact fort sur la dynamisation du secteur ECSI local et des pédagogies, permettant par là une adhésion certaine des élèves**

Les Tandems Solidaires bénéficient de retours très positifs de la part des bénéficiaires, constatés à la fois lors de la journée d'observation des formations initiales et lors des entretiens menés. Plusieurs points forts et facteurs de réussite ont été mis en exergue par les enseignants et associations, parmi lesquels deux principaux :

- ▶ **L'accompagnement fourni par le RRMA et les référentes académiques ainsi que le cadre global du dispositif** : la formation initiale des Tandems leur a en effet permis de définir et structurer leur projet et de partir outillés avec des activités pédagogiques facilement transposables. De plus, l'existence même de deux enseignantes référentes académiques constituant à la fois le point de référence pour les professeurs et le pivot entre l'Education Nationale et le RRMA BFC International constitue un réel facteur de réussite. En sus de leurs missions d'accompagnement et de relais, les référentes jouent également un rôle important de soutien et d'encouragement à destination des professeurs non encore engagés ou faisant face à de quelconques freins (manque de moyens, manque d'habitude de la pédagogie « active » de projets, etc).
- ▶ **Une incarnation des enseignements rendue possible par la pédagogie de projets et le concept des Tandems** : ce point a unanimement été loué par les enseignants rencontrés qui accordaient une grande importance à rendre leurs enseignements concrets via l'intervention d'une tierce personne dans leur cours ainsi que l'organisation d'activités diverses (animations, jeux, visites d'ateliers et d'associations, etc). Le fait d'accueillir et de proposer une parole « autre » que la leur aux élèves constitue un facteur de succès indéniable des Tandems en permettant d'incarner les sujets traités : un Tandem sur le droit des

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

femmes a par exemple bénéficié de plusieurs interventions d'une Présidente d'association œuvrant dans ce domaine.

Forts de ces facteurs de succès, les Tandems Solidaires génèrent des impacts à différents niveaux, en premier lieu **au niveau du secteur ECSI local** : le dispositif permet en effet de créer des dynamiques de synergies au niveau régional avec l'appariement des deux mondes éducatif et associatif qui s'enrichissent mutuellement. Les acteurs rencontrés ont fortement insisté sur cet impact au niveau du secteur ECSI régional : cette rencontre entre différents milieux permet une meilleure connaissance de chacun voire une découverte de potentialités intéressantes, à l'instar des associations qui ont discerné un désir d'engagement chez les jeunes à leur contact. Cette dynamique d'interconnaissance peut également s'observer à l'échelle d'une même structure : bon nombre d'enseignants ont ainsi témoigné de la dynamique d'équipe créée entre professeurs d'un même établissement par des projets de Tandems.

**Au niveau des équipes pédagogiques**, les Tandems permettent aux enseignants de redynamiser ou repenser leur pédagogie à l'aune de nouvelles méthodes, outils et postures où les élèves sont acteurs de leur projet. Le changement pédagogique induit par les Tandems a clairement été discerné par les différents acteurs interrogés, professeurs ou élèves.

**Enfin, au niveau des élèves** le dispositif dispose d'impacts visibles et identifiables : grâce à sa pédagogie de projets, il permet en effet d'impliquer ces derniers, de les motiver et, pour les publics les plus en difficultés (comme les élèves des EREA), de les « réconcilier » avec le système scolaire en leur faisant redécouvrir le plaisir d'apprendre mais d'une façon autre. Ils se montrent ainsi plus enthousiastes et volontaires d'après les entretiens et l'enquête réalisée par BFC International<sup>176</sup>, ainsi que d'après le focus group réalisé avec eux. Ce focus group a également été l'occasion de discerner d'autres types d'impacts, comme l'ouverture aux autres ainsi la découverte concrète des différents enjeux internationaux. Via les activités proposées, les Tandems permettent une réelle prise de conscience des inégalités, ressenties parfois de façon « physique » à travers certains outils pédagogiques tels que le Pas en avant<sup>177</sup>. Le dispositif s'adresse à des élèves de tous niveaux, de la maternelle au lycée et permet des réalisations variées. Un Tandem entre l'école d'application du Petit Bernard à Dijon et l'association Cinécyclo a abouti à la création d'un jeu de société par les élèves de CE1/CE2 sur le thème du chemin de l'école, tandis qu'un autre Tandem au niveau lycée a choisi de travailler sur la thématique des discriminations.



*« Je me suis tournée vers les Tandems car je voulais une approche centrée sur l'extérieur. Mes élèves ne sont pas scolaires, il faut donc contourner les méthodes scolaires et la pédagogie de projets se révèle la plus efficace. A ce titre, les Tandems constituent un dispositif précieux et incomparable et permettent par ailleurs de soutenir la vie associative régionale, ce qui est important. La seule limite est le temps : on voudrait en faire plus » Enseignante documentaliste, EREA*



*« Avec les Tandems Solidaires on a pu faire un Pictionary sur les préjugés et les stéréotypes dans le monde et un Thermomètre de la violence. Ça nous a fait prendre conscience des inégalités entre filles et garçons. Ça a eu un impact sur nous c'est sûr : on sait que, plus tard, on va sensibiliser autour de nous sur ces sujets » Elèves, Lycée Professionnel Condé*

Au-delà du seul groupe « classe », les Tandems Solidaires permettent dans une certaine mesure de rayonner et d'impliquer des acteurs tiers, en premier lieu les familles des élèves concernés qui s'impliquent souvent dans les projets. Les enseignants rencontrés ont également témoigné bénéficier de retours nombreux sur le rayonnement des projets Tandems au-delà de leur seule classe.

Tous ces impacts positifs expliquent les **bons résultats du dispositif** et un taux de renouvellement intéressant d'une année à l'autre : plusieurs professeurs ont en effet décidé de mener un projet de Tandem plusieurs années de suite, et certains professeurs mènent plusieurs Tandems en même temps avec

<sup>176</sup> Bilan à mi-parcours 2019-2020 Dispositif des Tandems Solidaires, BFCI

<sup>177</sup> En mettant les élèves dans la peau de différents personnages et en les faisant avancer ou non en avant en fonction de certaines situations, cette animation permet de matérialiser de manière concrète les inégalités et de les faire vivre le temps d'un moment aux élèves.

différentes classes. Ces bons résultats expliquent aussi la répliation du dispositif dans d'autres régions : Hauts-de-France, Occitanie, Pays de la Loire.

**Le manque de ressources en temps constitue la principale limite au dispositif mais ne se révèle pas spécifique à ce dernier**

**Certaines limites sont toutefois à mentionner** : en premier lieu, **le manque de temps** apparaît la principale problématique, les Tandems nécessitant une certaine organisation et préparation en sus des tâches d'enseignement « normales » des professeurs. Ces derniers ne bénéficient en effet d'aucune heure de décharge et s'engagent de manière entièrement bénévole. En cela, les Tandems ne dérogent néanmoins pas à la règle en matière d'activités scolaires hors programmes d'après les enseignants rencontrés, mais elle reste la problématique qui cristallise le plus les préoccupations, tant du point de vue des enseignants que des associations. Ces dernières identifient également comme limite le nécessaire relai et appui sur un enseignant référent au sein d'un établissement scolaire, fragilisé par **la rotation parfois importante des enseignants** : lorsque l'enseignant référent et porteur de la dynamique Tandems au sein d'un établissement part, tout le travail semble à refaire pour continuer à travailler avec ledit établissement. Enfin, la crise sanitaire a bien entendu perturbé la bonne tenue de nombre de projets, dont certains ont vu leur programmation reportée.

Le dispositif reste également dans sa globalité relativement modeste : peu d'enseignants restent investis dans une telle démarche à l'échelle de l'ensemble de la communauté éducative de BFC. Les Tandems Solidaires sont ainsi à l'image des projets d'ECSI de manière globale : ils témoignent de réels impacts positifs mais gagneraient à être mis à l'échelle.

Sur cette étude d'impacts et de résultats, il convient néanmoins de rappeler que les financements issus de l'AFD via le programme RECITAL ne permettent pas de financer le projet en tant que tel des Tandems Solidaires mais davantage de renforcer l'existant. L'impact direct des contributions financières de cet acteur est ainsi à relativiser et à isoler : les financements AFD ont permis entre autres le développement de nouveaux outils de communication ainsi que la création, en cours, de formations supplémentaires ouvertes aux tandems investis depuis plusieurs années déjà<sup>178</sup>.

### 9.7.2. Réinventer le monde (Bourgogne-Franche-Comté)

- ▶ **Date de création** : développé en 2019 par la Cellule Sensibilisation de l'AFD, le programme « Réinventer le monde » fait suite à l'exposition « Nés quelque part » en s'inscrivant dans un enjeu de pérennité et d'accessibilité (transcription des histoires orales de l'exposition dans un format podcast durable). L'AFD a dans un second temps contacté des RRMA dont celui de Bourgogne-Franche-Comté afin de déployer le programme en région et dans le but que ces RRMA puissent accompagner des établissements scolaires à s'emparer du programme. L'année scolaire 2020-2021 a été la première année où le programme a réellement été proposé aux établissements de Bourgogne-Franche-Comté, tandis qu'il est déployé dans d'autres régions : Occitanie, Ile-de-France, Hauts-de-France et Normandie.
- ▶ **Objectif** : Sensibiliser les jeunes aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et à la solidarité internationale et leur donner envie de s'engager à travers la découverte voire la création de podcasts relatant le quotidien d'habitants de la planète
- ▶ **Modalités** : dans le sillage de l'exposition « Nés quelque part », Réinventer le monde se veut un voyage immersif au cœur des ODD. Le premier niveau de sensibilisation du programme propose des podcasts accessibles à tous sur le thème du quotidien d'hommes et femmes d'ailleurs, des enjeux auxquels ils font face et des réponses apportées. Dans un second temps, le programme offre également la possibilité aux enseignants volontaires et élèves de participer à un concours de création de podcasts centrés sur les ODD.

<sup>178</sup> [APPEL À PROPOSITIONS | Conception et animation d'une formation à la maîtrise d'outils d'éducation à la citoyenneté mondiale à destination d'un public initié - BFC International \(bfc-international.org\)](#)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

- ▶ En Bourgogne-France-Comté, le RRMA est chargé de l'accompagnement du programme sur le fond (outillage des établissements scolaires sur les ODD, la solidarité internationale, etc) tandis que Réseau Canopé, à travers les Ateliers Canopé, accompagne la forme (création de podcast, formations sur les techniques radio et d'enregistrement, la prise de bande son, etc). Le RRMA est également chargé de la mise en relation des équipes pédagogiques lors des projets avec les associations locales correspondant aux thématiques du podcast choisi.
- ▶ **Coordination** : le RRMA BFC International et Réseau Canopé Académies de Dijon et Besançon sont chargés de la coordination et du développement du programme en Bourgogne-Franche-Comté.
- ▶ **Bénéficiaires** : les bénéficiaires intermédiaires sont les équipes pédagogiques porteuses du projet dans les établissements scolaires et les bénéficiaires finaux constituent les élèves participant au programme.
- ▶ **Financements** : les financements émanent exclusivement de l'AFD et sont à destination du RRMA (l'enveloppe disposant également d'un montant dédié aux possibles défraiements des établissements ou intervenants extérieurs venant à engager des frais) et de Réseau Canopé.
- ▶ **Chiffres** : sur l'année scolaire 2020-2021, 4 établissements scolaires ont été accompagnés en Bourgogne-Franche-Comté (2 collèges et 2 lycées agricoles), pour un total de 11 enseignants mobilisés et 61 élèves accompagnés.

### Principales conclusions

- ▶ Un programme qui s'inscrit dans la mission de sensibilisation de l'AFD et qui répond à des besoins locaux (en termes d'outillage, de proximité et de flexibilité notamment) malgré une déclinaison régionale parfois jugée perfectible.
- ▶ Une cohérence certaine avec les autres dispositifs de l'AFD et recherchée de façon croissante avec l'Education nationale Un pilotage régional dynamique et plutôt bien articulé avec le niveau national (notamment l'AFD qui pilote le programme), un suivi évaluation à renforcer
- ▶ Un format podcast qui permet une sensibilisation élargie et le renforcement de compétences rédactionnelles et orales pour les élèves et pédagogiques pour les enseignants

#### 9.7.2.1. Pertinence

**Un programme qui s'inscrit dans la mission de sensibilisation de l'AFD et qui répond à certains besoins locaux malgré une déclinaison régionale parfois jugée perfectible**

Le Programme « Réinventer le monde » **s'inscrit en cohérence avec la mission de la Cellule Sensibilisation de l'AFD** qui vise à sensibiliser les Français sur les ODD et a pour cible prioritaire les jeunes de 15-25 ans. Ce programme découle du mandat de la Cellule Sensibilisation tel que défini par le CICID de 2016. Au niveau national, de par sa nature et sa conception Réinventer le monde apparaît en tout point cohérent avec la feuille de route nationale des ODD.

Le programme a été conçu pour répondre à plusieurs besoins au niveau local :

- ▶ Un besoin d'outillage spécifique et d'accompagnement : la mallette pédagogique est fortement appréciée des enseignants et l'accompagnement technique du projet par Réseau Canopé a été loué par les acteurs rencontrés. Dans certains cas, Réseau Canopé a constitué la seule manière pour les équipes pédagogiques d'avoir accès à du matériel technique et d'avoir pu enregistrer le podcast.
- ▶ Un besoin de proximité : le programme s'est notamment appuyé sur le réseau local de Réseau Canopé et ses antennes de proximité qui permettent un maillage efficace du territoire régional. La dimension nationale du dispositif reste un atout du point de vue des enseignants, qui peuvent s'inspirer d'exemples faits dans d'autres régions avec des acteurs tiers.
- ▶ Un besoin de flexibilité : le programme propose en effet plusieurs niveaux d'utilisation, allant de la consultation des outils et documents en ligne à la participation au concours. Les enseignants peuvent donc s'emparer de ce programme à la mesure de leur disponibilité et de leur volonté d'engagement. En

outre, la modalité « concours » permet d'éviter aux établissements scolaires des démarches administratives trop lourdes et est en ce sens vivement appréciée.



**« Ce qui nous a conforté à nous lancer dans Réinventer le monde, c'est qu'on savait qu'on allait être accompagnés par Canopé ou l'AFD. On a l'envie de se lancer dans des projets d'ECSI mais ce n'est pas si facile que ça et on est souvent noyés dans l'offre ; or là Réinventer le monde avait l'avantage de proposer un réel accompagnement technique. Ce programme nous a permis de disposer d'outils variés pour nos formations d'éco-délégués et l'outil podcast s'est révélé très intéressant vis-à-vis de nos élèves : ils ont tout de suite été emballés. » Conseillère Principale d'Education**

**La déclinaison régionale du programme semble en revanche bénéficier d'avis plutôt mitigés sur sa pertinence.** Si certains acteurs n'en font pas mention, certains déplorent une relative absence de partage de la vision globale du programme auprès des acteurs au niveau régional, en particulier lors du démarrage de ce dernier (objectifs quantitatifs, qualitatifs, nombre d'établissements à viser, et), ne facilitant ainsi pas l'appropriation du programme par les acteurs régionaux. Cette dernière s'est néanmoins faite et les acteurs rencontrés disposent maintenant d'une bonne vue globale sur le programme, même si certains soulignent l'intérêt d'une vraie coordination au niveau régional notamment dans la perspective d'un déploiement plus important du programme dans la région. En ce sens, le rôle de communication et de médiation de Réseau Canopé BFC a été important dans l'adhésion des antennes locales de la même entité, plutôt réticentes au début (doutes quant à la pertinence d'un programme « descendant » au sein d'une panoplie d'outils et de dispositifs jugée déjà complète par les équipes des antennes). Le rôle de BFC International est également à souligner dans la mobilisation des acteurs régionaux et animation des comités de pilotage.

**Les modalités de financement sont quant à elles jugées globalement adaptées** par les acteurs rencontrés, malgré un soutien qui a pu être long à se mettre en place : le financement de partenaires pour le déploiement régional du programme répond à de réels besoins des acteurs. Il permet au Réseau Canopé par exemple de couvrir ses frais de formations dispensées. Les subventions annuelles de l'AFD permettent pour ce même acteur la mise en place d'un accompagnement de long terme et de qualité. De même pour le RRMA BFCI, le soutien de l'AFD permet de couvrir le temps d'accompagnement des porteurs de projets.

La plus-value du programme « Réinventer le monde » par rapport à d'autres dispositifs d'éducation à et d'ECSI est clairement identifiée : le format podcast a été plébiscité par l'ensemble des acteurs rencontrés comme une approche originale permettant une adhésion accrue des élèves et devenant potentiellement par la suite outil lui-même de sensibilisation par sa diffusion. A l'instar du dispositif des Tandems Solidaires, le programme « Réinventer le monde » est loué par les enseignants en permettant une pédagogie de projets adaptée aux publics scolaires. Un outillage spécifique à l'abord de la question des ODD avec un certain type d'élèves (public plus éloigné de l'ECSI) permettrait de pallier les potentielles difficultés d'appréhension de cette notion par ces derniers, et fait partie des pistes de réflexion au niveau local. Cet enjeu n'est toutefois pas spécifique au programme « Réinventer le monde » ; de plus, la pédagogie de projet permise par le dispositif semble avoir joué un rôle d'atténuation et a permis de mobiliser la plupart des élèves.

### 9.7.2.2. Cohérence

**Une cohérence certaine avec les autres dispositifs de l'AFD et recherchée de façon croissante avec l'Education nationale,**

Au niveau de l'AFD, le programme « Réinventer le monde » s'articule avec d'autres projets de la Cellule Sensibilisation :

- ▶ **L'exposition itinérante « Nés quelque part »** permettait au public de s'immerger dans le quotidien d'habitants différents de la planète et d'être sensibilisés à des thématiques très diverses via des histoires orales et jeux de comédiens. Par nature, cet événement ne bénéficiait néanmoins qu'à un public ciblé selon la localisation éphémère de l'exposition et n'avait pas vocation à être continu, en sus de son caractère onéreux. Réinventer le monde a alors entièrement capitalisé sur cette exposition et a été conçu pour dépasser ces limites en proposant des podcasts reprenant les contenus précédemment créés lors de l'exposition et accessibles à tous en ligne.

- ▶ L'écosystème digital TILT !, composé d'un site internet et réseau sociaux, propose du contenu en lien avec l'engagement citoyen et recense en son sein des podcasts du programme « Réinventer le monde ».

**Au niveau régional**, la déclinaison du programme a fait sienne les **enjeux d'articulation avec d'autres dispositifs** : il a ainsi fait partie des 4 outils présentés<sup>179</sup> lors de la Journée Régionale Sensibilisation aux ODD dans le cadre du Tour de France des ODD. En pratique, il a été articulé dans certains cas avec les Tandems Solidaires ; pour l'un d'entre eux, le projet de Tandems a constitué une base préalable de travail qui a ensuite facilité l'écriture du podcast dans le cadre de Réinventer le monde. Le programme « Réinventer le monde » permet ainsi l'articulation entre différents acteurs, à commencer avec l'AFD, le RRMA et Réseau Canopé. Un partenariat entre le RRMA et Réseau Canopé existait déjà depuis 4 ans lors de la déclinaison de « Réinventer le monde » en région mais ce dernier aurait pu ainsi créer des dynamiques de partenariats multi-acteurs, ce qui a été le cas dans d'autres régions.

**Concernant l'articulation avec l'Education Nationale**, le programme « Réinventer le monde » dispose des mêmes spécificités et enjeux que le dispositif des Tandems Solidaires (et d'autres dispositifs « d'éducation à » plus globalement), à savoir **l'absence d'heures dédiées à l'ECSI et l'arrimage du programme à géométrie variable aux programmes scolaires** (certains enseignants pouvant être réticents à s'engager dans des projets non officiellement au programme de leur discipline). Néanmoins, de bonnes pratiques semblent se dégager, notamment au vu de ce dernier élément: des portes d'entrée avec les programmes scolaires sont proposées avec des livrets dédiés réalisés avec Canopé et le programme « Réinventer le monde » est référencé par le MENJ dans ses outils propres. A l'instar des Tandems, de nombreux éléments peuvent également constituer une porte d'entrée au programme dans les référentiels scolaires et vie des établissements, à commencer par les éco-délégués et les démarches de labellisation des établissements. La cohérence est également recherchée au niveau institutionnel et ce de façon croissante, avec la signature d'une convention de partenariat entre l'AFD et le MENJ en novembre 2021. Il convient de noter qu'à partir de 2022 un comité de pilotage a été mis en place associant le RRMA BFCI, le MENJ à travers la DRAREIC et les inspecteurs d'académie, la Région ou encore le Département du Jura.

### 9.7.2.3. Efficience

#### **Un pilotage régional dynamique et plutôt bien articulé avec le niveau national, un suivi évaluation à renforcer**

La coordination entre acteurs pilotes et partenaires du dispositif est clairement définie et permet une fluidité de communication et d'actions. L'articulation entre niveaux national et régional semble bonne et les acteurs régionaux témoignent de bonnes relations avec l'AFD ainsi qu'une réactivité de cette dernière. L'architecture du programme permet également une proximité certaine et une volonté de décentralisation avec l'architecture régionale du dispositif construite du côté de Réseau Canopé sur l'existence d'un point focal régional de coordination et l'appui sur différentes antennes locales représentées par les Ateliers Canopé. Le pilotage régional est partagé entre BFC International et Réseau Canopé et repose sur une bonne dynamique partenariale, expliquée par le fait que des relations existaient déjà antérieurement à la déclinaison régionale de « Réinventer le monde ».

Le programme ayant principalement été dans une phase d'expérimentation jusqu'à présent, il ne dispose pas de véritable dispositif de suivi-évaluation : le suivi s'effectue en effet davantage par le dialogue, à travers des réunions de l'AFD avec les RRMA et des échanges de mails avec les établissements scolaires. Le RRMA BFC International a également effectué un Bilan régional du programme sur l'année 2020-21. L'année 3 du programme va néanmoins permettre l'élaboration d'un bilan national plus structuré, ainsi que la mise en place d'un comité de pilotage régional du programme regroupant les acteurs clefs dans l'appropriation du programme.

Une certaine communication autour du programme semble s'être instaurée au niveau régional mais qui reste fortement dépendante des projets mis en place. Ainsi, si BFC International joue pleinement son rôle

---

<sup>179</sup> Les trois autres outils sont : (1) « Chèvrefeuille » de l'IRD, (2) le jeu de piste autour de l'exposition « Objectifs de développement durable » de la fondation Good Planet et Canopé BFC et (3) l'escape game Wasta ! de Recidev.

de communication autour de ce programme, les projets mis en œuvre bénéficient parfois de valorisation auprès de la presse locale, sans que toutefois ces actions ne soient systématiques. Au niveau national, l'AFD a permis la visite de l'établissement lauréat à son siège à Paris ainsi qu'une rencontre de l'enseignante en charge du projet et de ses élèves avec le Ministre de l'Education.

#### 9.7.2.4. Efficacité / impact

##### **Un format podcast qui permet une sensibilisation élargie et le renforcement de compétences rédactionnelles et orales pour les élèves et pédagogiques pour les enseignants**

Le programme « Réinventer le monde » présente de nombreuses similitudes en termes d'impact avec le dispositif des Tandems Solidaires. Comme lui, il dispose d'impacts aux trois niveaux à savoir sur le secteur de l'ECSI (mise en relation des établissements scolaires avec des associations correspondant à la thématique choisie du podcast<sup>180</sup>), les équipes pédagogiques impliquées (renouvellement pédagogique, renforcement des compétences) et les élèves (motivation accrue via la pédagogie de projets, attrait de l'enseignement par une tierce personne, investissement sur une thématique choisie). Plusieurs impacts spécifiques sont néanmoins à distinguer :

- ▶ **Le renforcement de compétences approfondi des équipes pédagogiques** en matière de réalisation de podcast et l'acquisition de compétences techniques spécifiques : l'accompagnement technique proposé par Réseau Canopé propose en effet des formations approfondies sur les techniques d'écriture de podcasts, d'enregistrement radio, etc et permet aux enseignants de développer des compétences en la matière, chose qu'ils n'auraient pu faire sans ce programme. Ce faisant, ils se dotent d'un outil pédagogique supplémentaire qui vient étoffer leur panoplie d'activités d'ECSI.
- ▶ **Le renforcement des liens entre équipes pédagogiques** : les projets « Réinventer le monde » constituent souvent des projets pluri-enseignants voire pluri-personnel au sein de l'établissement scolaire. Certains projets ont ainsi vu l'association d'un enseignant avec un informaticien de l'établissement scolaire pour la partie plus technique d'enregistrement de la bande son etc.
- ▶ **L'impact lié au format podcast lui-même**, tant vis-à-vis de l'adhésion et la motivation accrues qu'il a provoqué sur les jeunes que dans une logique de rayonnement de l'activité et de diffusion des messages de sensibilisation : l'impact visé par le programme réside en effet au-delà des bénéficiaires directement touchés en s'appuyant sur le rayonnement du podcast afin de sensibiliser également les autres élèves non directement participants, les familles des élèves producteurs de podcasts, etc. Cette sensibilisation a été constatée dans les faits au niveau local : la réalisation du podcast a sensibilisé dans de nombreux cas d'autres élèves de l'établissement
- ▶ **L'expérience de l'écriture et de l'oralité pour les élèves qui ont pu renforcer cette compétence et gagner en confiance en prise de parole** : l'écriture et la réalisation du podcast leur a en effet permis de bénéficier de conseils en la matière et de gagner en assurance lors de prises de parole.

**Le changement d'habitudes et le désir d'engagement** sont des éléments qui ont été constatés au niveau des enseignants sur les élèves impliqués. Plusieurs élèves rencontrés dans le cadre des focus group ont par ailleurs témoigné s'être engagés après leur participation dans de nombreuses actions, dans la vie associative ou au sein de leur établissement et sur des thématiques variées (lutte contre la faim, droits LGBT, etc).

***« On ne connaissait pas les associations qu'on a rencontrées dans le cadre de Réinventer le monde. Ça nous a donné envie d'agir concrètement et de partager : j'ai fait écouter le podcast à toute ma famille ! Le projet nous a permis de travailler ensemble et de découvrir d'autres horizons en sortant de notre cocon, on a pris conscience qu'on était acteurs de notre consommation et c'est devenu important »***

<sup>180</sup> Le lycée Lucie Aubrac de Davayé, lauréat du concours avec le podcast « l'étiquette qui gratte », a ainsi eu l'occasion de s'associer avec CCFD et Artisans du monde, qui sont venus échanger avec les élèves sur la thématique du circuit court du tissu, ont mis en place un jeu de rôle sur le processus de fabrication d'un jean, etc. Une autre association, Ethique sur étiquette, a été sollicitée pendant l'écriture du podcast.



*pour nous car c'est nous les acteurs de demain. Dommage qu'il n'y ait pas en revanche davantage de terrain ou une expérience à l'international, ce serait un vrai plus. » Elèves, Lycée agricole*



**En termes de résultats chiffrés**, le nombre d'établissements concernés par le concours de podcasts peut sembler modeste mais reste dans les attendus du programme, ce dernier n'ayant pas vocation à drainer un nombre conséquent d'établissements. La première année de lancement a vu la mobilisation de 10 établissements et la production de 8 podcasts au niveau national, la deuxième année a vu la production de 55 podcasts et la production d'une centaine de podcast est attendue en année 3. En Bourgogne-Franche-Comté plus spécifiquement, 4 établissements (2 collèges et 2 lycées agricoles) ont mis en œuvre ce programme sur l'année scolaire 2020-2021, dont un lauréat du concours du podcast (lycée agricole Lucie Aubrac). 11 enseignants ont été impliqués dans la mise en œuvre de ce programme en BFC, représentant 61 élèves directement mobilisés. Néanmoins, le rayonnement du programme va bien au-delà de ces acteurs directement concernés, tout d'abord grâce au potentiel de diffusion du podcast qui est accessible à tous en ligne. Ensuite, s'il apparaît possible de quantifier approximativement le nombre d'acteurs impactés par le niveau du programme correspondant aux concours (participants, proches, etc), il semble en revanche beaucoup plus compliqué de chercher à mesurer l'étendue des personnes touchées par le premier niveau du programme, à savoir la consultation d'outils sans engagement spécifique derrière (si ce n'est par l'analyse de la fréquentation du site internet).

#### **Néanmoins, quelques limites identifiées et des questions se posent quant à l'avenir du programme**

Les entretiens menés ont permis de discerner plusieurs limites :

- ▶ A l'instar des Tandems Solidaires, **le manque de temps** apparaît comme la principale difficulté à laquelle font face les enseignants, Réinventer le monde constituant en effet un programme engageant. Néanmoins, cette limite peut être atténuée au regard des différents niveaux proposés par le programme : la consultation des ressources en ligne ne nécessite ainsi pas d'engagement particulier et s'effectue à la fréquence souhaitée par l'enseignant.
- ▶ **Une atteinte en demi-teinte des publics (établissements et élèves) initialement non sensibilisés** : le programme « Réinventer le monde » semble s'être adressé en Bourgogne-Franche-Comté dans une certaine proportion à des publics d'établissements, voire parfois des élèves déjà sensibilisés (appartenance à un club solidarité, fonction d'éco-délégués, etc). Les Ateliers Canopé ont identifié et mobilisé des établissements directement via leur intérêt connu sur certaines thématiques et/ou leur mobilisation dans d'autres dispositifs régionaux (Tandems Solidaires en premier lieu). Ce faisant, le programme s'est majoritairement adressé à un public déjà sensibilisé : la moitié des élèves mobilisés dans le cadre de « Réinventer le monde » en BFC étaient déjà engagés à titre personnel sur la thématique choisie de leur podcast et constituaient majoritairement des éco-délégués ou membres d'un Club Solidarité<sup>181</sup>. Cette dynamique peut néanmoins facilement s'expliquer par le fait que le programme est encore récent et était jusqu'à lors dans une phase d'expérimentation où les établissements déjà identifiés pour leur démarche d'engagement ont naturellement joué le jeu d'acteurs pilotes. A cela s'ajoute le fait que les formations proposées par Atelier Canopé sont ouvertes et accessibles aux enseignants même s'ils ne sont pas engagés dans le programme ; d'après les entretiens, les formations ont ainsi pu bénéficier à plusieurs enseignants extérieurs au programme.
- ▶ **La valorisation des projets notamment au sein des établissements scolaires gagnerait à être renforcée**, à la fois au niveau des équipes pédagogiques et des élèves impliqués. Cela est déjà ponctuellement le cas pour les élèves : au lycée Lucie Aubrac de Davayé, deux élèves ont ainsi cherché à approfondir une thématique initiée dans le cadre de Réinventer le monde en mettant en place des ateliers de customisation de vêtements donnés afin de leur donner une nouvelle vie ; cet engagement a été valorisé au baccalauréat en tant qu'option « Unité facultative d'engagement citoyen ». De façon

<sup>181</sup> Bilan régional du programme « Réinventer le monde » en Bourgogne-Franche-Comté 2020-2021, AFD/ Canopé / BFCI



plus globale, les élèves ont la possibilité de valoriser leur expérience sur la plateforme d'accès aux études supérieures Parcoursup. Les enseignants rencontrés mentionnent néanmoins l'intérêt qu'il y aurait à accorder plus d'importance à la valorisation de telles expériences et des compétences et connaissances acquises par les élèves par le biais du programme ; cela vaut également par ailleurs pour les Tandems Solidaires et les autres programmes d'ECSI. Au-delà de l'acquisition de connaissances, l'implication des élèves mériterait d'être davantage prise en compte dans leur cursus scolaire futur, même si une valorisation plus globale de cette implication est proposée par le programme et est au cœur de ses modalités (concours ouvert à tous avec la tenue d'événements visibles et visite des lauréats).

- ▶ Enfin, le contexte de crise sanitaire a particulièrement empêché la bonne tenue des réalisations et enregistrements audios sur site par les élèves et a ainsi fait baisser le nombre de podcasts produits de moitié.

**Une question de pérennité du programme se pose également** : l'AFD a témoigné ne plus pouvoir augmenter l'enveloppe globale du programme, étant arrivée au maximum de ce qu'elle pouvait financer. Dès lors, la suite du programme pourrait éventuellement constituer en une « passation » et appropriation progressive de ce dernier par davantage d'acteurs régionaux dans les territoires déjà ciblés, dont certains se verraient confier le portage du projet (BFC International et Réseau Canopé).

### **9.7.3. Alimenterre (Bretagne)**

- ▶ **Date de création** : Le Festival Alimenterre a vu le jour en 2007.
- ▶ **Objectif** : Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux enjeux alimentaires mondiaux et locaux
- ▶ **Modalités** : Evènement international sur l'alimentation durable et solidaire organisé chaque année sur 1 mois et demi du 15 octobre au 30 novembre. Il est articulé autour d'une sélection de films documentaires, il amène les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaire en France et dans le monde afin qu'ils participent à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation. Durant le Festival plusieurs intervenants d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sont invités à réaliser une tournée en France pour échanger autour de leur expérience de l'agriculture et d'une alimentation durable et solidaires. Le Prix Alimenterre récompense chaque année les initiatives jeunesse les plus originale dans l'enseignement agricole.
- ▶ **Coordination** : Le CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale) coordonne le Festival Alimenterre au niveau national en s'appuyant sur 25 partenaires nationaux et la structuration de coordination territoriale et relais Alimenterre au nombre de 24 en 2020
- ▶ **Bénéficiaires** : Grand public et Jeunes lycéens de l'enseignement agricole
- ▶ **Financements** : AFD, Fondation Danielle et Nina Carasso, Biocoop, Léa Nature, Vrai
- ▶ **Chiffres** : 70 000 personnes et des milliers d'évènements dans 600 communes et une dizaine de pays partenaires. Le bilan 2020<sup>182</sup> fait état de 43 000 spectateurs, 1 100 projections débats, 1 500 actrices et acteurs impliqués de 12 pays. En cumulé depuis la création du Festival ce sont 472 500 personnes sensibilisées et 9 730 évènements organisés.

#### **Principales conclusions**

- ▶ **Un cadre pertinent** pour mobiliser les futurs professionnels agricoles
- ▶ **Une cohérence forte** avec la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole
- ▶ Un projet qui **peut s'imbriquer dans des dynamiques territoriales**

---

<sup>182</sup> [bilan-alimenterre-2020.pdf](#)

- ▶ **Une coordination multi-acteurs, à géométrie variable** selon les territoires, reflet de la structuration de l'ECSI en Bretagne
- ▶ **Un financement en cascade** du rôle de coordination à des acteurs locaux utile mais qui n'apporte pas qu'une réponse de court à terme à un manque de moyens structurel
- ▶ **Des effets inégaux selon les publics**
- ▶ **Une campagne mobilisatrice mais pas suffisamment structurante** pour les acteurs de l'ECSI en Bretagne pour répondre à des défis structurels du monde associatif

### 9.7.3.1. Pertinence

#### Un cadre pertinent pour mobiliser les futurs professionnels agricoles

La coopération internationale constitue l'un des cinq piliers de l'enseignement agricole<sup>183</sup>. Les lycées agricoles ont ainsi l'habitude d'intégrer l'ECSI dans leurs projets d'établissements avec l'appui du réseau RED.

Le festival Alimenterre offre pour le milieu de l'enseignement agricole un cadre permettant de sensibiliser les jeunes sur des thématiques auxquelles ils sont attentifs et qui peuvent faire écho à d'autres types d'activités ECSI. La régularité de l'évènement (tous les ans) permet en outre de l'inscrire dans le calendrier des établissements.

Selon les acteurs interrogés, les établissements agricoles bretons apparaissent parmi les structures les plus actives dans le cadre d'Alimenterre comme en témoigne le prix Alimenterre remporté en 2020 par les jeunes du lycée agricole de Kernilien (Côte d'Armor) : « Agri Basique on s'implique » le Clip - RED (educagri.fr).

En Bretagne, d'après les interlocuteurs interrogés, le festival Alimenterre semble même davantage mobilisateur que le FESTISOL – alors que le FESTISOL attire 4 à 5 fois plus de personnes au niveau national – notamment du fait de la forte mobilisation des établissements agricoles.

Des activités sont en outre développées pas uniquement à l'intention des jeunes et du grand public, mais aussi à l'intention des accompagnateurs potentiels. En Bretagne pour l'édition 2021, le binôme de coordination RBS et Résia pour les Côtes d'Armor a proposé une journée de formation pour les professeurs du CNEAP et MFR. Bien que ce soit des acteurs déjà sensibilisés, l'intervention permet de travailler sur des points de blocage pratiques à l'engagement. Comme l'indique le Résia « on agit comme déblocage des freins que les acteurs peuvent avoir sur les partenariats, les outils qu'on peut recommander et aussi au niveau de petits budgets ». Il s'agit en effet d'un double rôle d'organisation d'actions et un rôle d'accompagnement pour permettre à des bénéficiaires directs de devenir des bénéficiaires indirects (les enseignants ciblés par les formations avec pour cible finale leurs élèves).

Au-delà du public de l'enseignement agricole, Alimenterre permet aussi de sensibiliser le grand public en général sur les questions d'alimentation. Toutefois, les actions apparaissent plus diffuses et sont plus difficiles à identifier / analyser, du moins en Bretagne, notamment parce qu'elles ne s'appuient pas sur une institutionnalisation sectorielle.

### 9.7.3.2. Cohérence

#### Une cohérence forte avec la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole

Comme le montre le rapport d'activités 2020 du CFSI, l'articulation entre ALIMENTERRE et les acteurs institutionnels et associatifs du monde agricole et rural est forte. Tant les DRAAF que les MFR sont incitées par leur hiérarchie à participer à la dynamique et cela se reflète non seulement dans les chiffres d'Alimenterre : Pour l'édition 2020, plus de la moitié des événements Alimenterre se sont déroulés dans des

<sup>183</sup> [L'enseignement agricole engagé dans le groupe de concertation national sur l'ECSI – Portailcoop \(educagri.fr\)](https://www.educagri.fr/Portailcoop)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

écoles et lycées, dont la majorité dans les établissements d'enseignement agricole, notamment à travers des projections débats organisés par les enseignants. 130 lycées ont participé et près de 12 000 jeunes ont été sensibilisés.

Une note de service est envoyée à tous les établissements de l'enseignement agricole. Leur implication est encouragée par la direction de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, par ses directions régionales (DRAAF) et par ses réseaux d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (Red), de l'enseignement privé (Cneap) et des Maisons familiales rurales. - Plus de la moitié des événements ALIMENTERRE se sont déroulés dans des écoles et lycées, dont la majorité dans les établissements d'enseignement agricole, notamment à travers des projections débats organisés par les enseignants. 130 lycées ont participé et près de 12 000 jeunes ont été sensibilisés. - La formation ALIMENTERRE organisée avec Supagro Florac et le Red à destination des coordinations et de l'enseignement agricole a été déclinée en ligne en deux webinaires et a permis d'ouvrir les réflexions à un public plus large.

*Extrait du RA CFSI 2020*

### Un projet qui peut s'imbriquer dans des dynamiques territoriales

Le Festival Alimenterre se veut en écho à différents projets politiques des collectivités territoriales comme le rappelle le CFSI dans sa note dédiée à l'implication des collectivités locales<sup>184</sup>, notamment les projets alimentaires territoriaux (PAT). Comme l'explique une collectivité territoriale « on mène un PAT et dans ce cadre, on souhaite travailler, impliquer la population, échanger avec elle pour connaître son avis sur les thématiques alimentaires et agricoles. Pour mobiliser, le plus intéressant est de se greffer à des événements du territoire qui existent déjà, ou d'animer de nouveaux événements. Le festival ALIMENTERRE est un outil clef en main. Il aborde les thématiques actuelles, le format des films est assez ludique et mobilise généralement pas mal de monde ».

Enfin, les organisations et collectifs investis sur le FESTISOL, le sont souvent sur le Festival Alimenterre et permettent de mutualiser des moyens sur des thématiques proches, les deux festivals ayant lieu en même temps. Les animations réalisées dans le cadre d'Alimenterre peuvent ainsi jaloner le programme du FESTISOL et contribuer à la dynamique globale de mobilisation tandis que les animations réalisées dans le cadre du FESTISOL peuvent aussi mettre en perspective les messages.

### 9.7.3.3. Efficience

#### Une coordination multi-acteurs, à géométrie variable selon les territoires



La consolidation de l'action territoriale de la campagne citoyenne Alimenterre s'appuie depuis fin 2019 sur l'accompagnement par le CFSI de 16 associations, dont 14 en France et 2 en Afrique de l'Ouest, pour déployer ALIMENTERRE tout au long de l'année sur les territoires.

En Bretagne, c'est à partir de 2020 que cette coordination est assurée par le RRMA Réseau Bretagne Solidaire récemment créé. Elle reposait auparavant directement sur des acteurs associatifs à un niveau départemental ou infra-départemental. Ces acteurs continuent de jouer un rôle important, soit en coordonnant sur leur

<sup>184</sup> [202100507-alimenterre-collectivites.pdf](#)

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

territoire le festival (Cicodes dans le Finistère) soit en étant partie prenante aux côtés de RBS de la coordination du festival à un niveau départemental. La mise en oeuvre repose sur une feuille de route co-construite entre le RRMA et ces associations qui a permis de faire l'évaluation des besoins et d'adapter les modalités d'Alimenterre.

Le but de ce mode de fonctionnement est d'encourager la formation et la mise en réseau des acteurs sur leur territoire, l'échange et le développement d'innovations pédagogiques, la démultiplication des espaces de débat et de sensibilisation et la valorisation des initiatives pour susciter l'engagement citoyen. Ce mode de fonctionnement est aussi cohérent avec le fonctionnement du tissu associatif breton et de la structuration régionale de l'ECSI (forte subsidiarité avec les acteurs locaux).

**Cette structuration repose sur des organisations et réseaux qui animent historiquement les sujets de solidarité internationale, de transition agricole et alimentaire**, comme le Cicodes (Finistère) ou le Collectif Alim' à l'Ouest (Morbihan). Elle repose aussi sur le dynamisme des réseaux d'enseignement agricole (DRAAF, CNEAP, MFR), particulièrement importants dans la région (voir focus Bretagne) et occupent un rôle central pour cibler les publics jeunes et futurs professionnels du monde agricole.

Bien que la campagne soit pilotée au niveau national, **la coordination territoriale permet d'adapter les messages pour mieux relier les enjeux locaux et globaux et sensibiliser des publics plus larges.**

### Un financement en cascade du rôle de coordination à des acteurs locaux utile mais qui n'apporte pas qu'une réponse de court à terme à un manque de moyens structurel

En 2020, le Réseau Bretagne Solidaire Bretagne s'est vu attribué un financement de 12 100 € pour la réalisation de la coordination de l'évènement en Bretagne. Ce montant est redistribué aux structures coordinatrices (montant variable de 900 à 5900 selon le périmètre et l'intensité des animations des structures). *L'enjeu de mobilisation de RH pour la structuration est fort*, comme le souligne le RRMA, il s'agit aussi d'une aide financière à l'organisation d'évènement.

Pour un collectif associatif, c'est une stratégie alternative à la baisse du soutien du département qui l'amène à coordonner localement Alimenterre « *on n'avait pas besoin du soutien à l'époque où l'association était financée du département. Alimenterre permet de développer les actions auprès des établissements agricoles et de cofinancer le poste de chargée de mission à mi-temps* ». Ce fonctionnement amène des synergies en Côte d'Armor à travers le collectif d'acteurs : « *c'est un outil clés en main, facile à développer.* »

Par ailleurs, ce soutien permet aussi de renforcer le caractère multiacteurs et multi territoires de la coordination. Depuis 2020, l'association Xylm, qui bénéficie d'une petite rétrocession, assure un rôle de promotion du festival et d'aide à la réalisation des actions pour les actrices et acteurs potentiels, en complément du rôle d'articulation du RRMA.

Au final, cette logique de financement en cascade du national vers le RRMA puis du RRMA vers les coordinateurs locaux, permet d'assurer la participation du niveau locale dans la coordination des activités. Toutefois, **si ces financements, limités permettent de couvrir en partie le temps de coordination dédié au festival, ils ne permettent de soutenir la structuration de ces acteurs sur le moyen terme.**

Chiffres clés Alimenterre <sup>185</sup>	2018	2020
Montant total attribué à la coordination territoriale	78 600€	164 500€
Coordination Bretagne : Réseau Bretagne Solidaire	0 €	12 100 €
Coordination BFC : Réseau Citoyen Développement	5 300€	10 000 €

<sup>185</sup> Rapports annuels CFSI

### 9.7.3.4. Efficacité/impact

#### Des effets inégaux selon les publics

Chiffres clés Alimenterre <sup>186</sup>	2018	2019	2020 <sup>187</sup>
Nombre d'acteurs engagés	2 800	2 820	1 500
Nombre de spectateurs	70 500	72 500	43 000

Le public scolaire et en particulier celui de l'enseignement agricole est une cible pour qui et avec qui le Festival fonctionne très bien. Au niveau national, en 2020<sup>188</sup>, 54% des publics étaient des scolaires, et dont 12 000 (27%) dans l'enseignement agricole. Les projections dans les établissements scolaires, notamment agricoles (130 établissements agricoles au niveau national) sont nombreuses et le public enseignant comme apprenants est très concernés. Pour la DRAAF en Bretagne, l'ECSI est une mission à intégrer pleinement dans l'enseignement agricole. Alimenterre constitue à ce titre un levier qui rencontre une forte adhésion des 3 familles d'acteurs de l'enseignement agricole. Le constat est partagé du côté du CNEAP Bretagne pour qui le Festival Alimenterre, « *c'est vraiment bien à travers un film on sensibilise beaucoup plus vite les personnels et les jeunes. Cela les éveille, cela joue un rôle civil, social, citoyen* »

Au niveau du département du Morbihan, en 2021 l'association Xylm a recherché l'ouverture d'Alimenterre vers de nouveaux publics, les personnes résidentes dans les EPHAD et les habitants d'un quartier politique de la ville (QPV) de Rennes pour qui le format de projection de film n'a finalement pas été adapté. La durée du film était trop longue pour garder captif le public de l'EPHAD, alors que dans le cas des habitants de QPV de Rennes le lieu choisi pour la projection, après une série d'animation en extérieur, n'a pas attiré le public car la salle se trouvait dans un lieu perçu comme trop institutionnel. Par conséquent, l'ouverture à de nouveaux publics, notamment les plus éloignés de l'ECSI, restent encore difficile et nécessite une réflexion sur les formats, les modalités de mobilisation et de sensibilisation, ce qui nécessite aussi des moyens spécifiques. Ce constat vaut pour la plupart des programmes d'ECSI qui souhaiteraient s'ouvrir à des publics plus vulnérables ou peu habitués à l'ECSI.

#### Une campagne mobilisatrice mais pas suffisamment structurante pour les acteurs de l'ECSI en Bretagne

Alimenterre constitue un évènement catalyseur des actions de sensibilisation du grand public sur les questions alimentaires et de développement durable avec une perspective internationale, particulièrement dans le milieu de l'enseignement agricole.

S'il permet de toucher un certain nombre de personnes, ses effets sur le tissu associatif breton en matière d'ECSI restent limités. Le montant faible délégué à RBS (12 000 EUR redistribués ensuite entre plusieurs organisations) permet d'apporter quelques moyens localement pour l'organisation des activités. Mais il ne constitue pas un socle suffisant pour que les collectifs locaux ou départementaux puissent développer leurs capacités sur un temps plus long, alors que ces derniers éprouvent des difficultés pour financer leurs actions et leurs équipes. Ce n'est pas nécessairement l'objectif d'Alimenterre, mais sans tissu local disposant de capacités minimum, il sera difficile de s'appuyer sur les projections pour engager des actions d'ECSI d'envergure et ainsi avoir un impact plus important, au-delà du milieu de l'enseignement agricole. Cet exemple illustre aussi la limite des programmes nationaux d'ECSI lorsque le tissu associatif local apparaît fragile et n'arrive pas à dépasser une certaine masse critique en termes de financements et d'équipes.

<sup>186</sup> Rapports annuels CFSI

<sup>187</sup> Les chiffres sont impactés par la COVID-19

<sup>188</sup> [bilan-alimenterre-2020.pdf](#)

#### 9.7.4. Appel à projets coopération décentralisée Finistère (Bretagne)

- ▶ **Nom du projet** : plateforme départementale d'appui à l'engagement citoyen des jeunes à l'international, en encourageant la réciprocité des échanges
- ▶ **Date du projet** : Le partenariat de coopération entre la Région de Diana à Madagascar et le Département du Finistère date de 1999. Le présent projet s'inscrit dans ce partenariat et couvre la période 2017-2019.
- ▶ **Objectif** : favoriser le dialogue, les échanges et l'engagement citoyen des jeunes des deux territoires (entre 18 et 25 ans), en encourageant leur mobilité dans le cadre du service civique. A plus long terme, il doit favoriser l'autonomie et l'enrichissement du parcours des jeunes, pour permettre, à terme, de faciliter leur insertion professionnelle, tant pour les jeunes finistériens que pour les jeunes malgaches (de la région Diana). Il vient également renforcer les actions déjà engagées sur le volet « culture/ jeunesse » du partenariat (lancé en 2006), notamment les échanges entre professionnels jeunesse et jeunes des deux territoires et dynamiser les partenariats en cours.
- ▶ **Coordination** : Département du Finistère et région de Diana (Madagascar)
- ▶ **Bénéficiaires** : Jeunes majeurs entre 10 et 25 ans du département du Finistère et de la région de Diana à Madagascar.
- ▶ **Financements** : **184 224 EUR dont** 58 556 EUR de financement de la DAECT (MEAE) au titre de l'AAP Jeunesse (2017-2019)
- ▶ **Chiffres** : **14 missions de service civique**

#### *Principales conclusions*

- ▶ **Des objectifs pertinents** et qui correspondent aux types d'effets pouvant être attendus de projets de coopération décentralisée facilitant la mobilité internationale et solidaire des jeunes
- ▶ **Une cohérence forte** avec le cadre de coopération décentralisée entre le Département du Finistère et la Région de Diana.
- ▶ **Une coordination bien plus importante que prévue**, notamment pour accompagner les jeunes ayant des difficultés d'insertion, accueillir les jeunes en réciprocité ou organiser les activités au retour des jeunes finistériens. Le constat est similaire pour les tuteurs.
- ▶ **Des effets globalement importants sur les compétences de vie des jeunes, leur parcours d'engagement et professionnel**, dans la lignée de ce qui peut être observée dans d'autres projets (ex : projet « Ambassadeurs »).
- ▶ **Des effets importants sur l'articulation entre acteurs locaux** autour de l'engagement international des jeunes.
- ▶ **Un bilan très positif au final, mais un projet difficile à renouveler** dans le temps ou à amplifier en raison de l'investissement en termes de temps pour les parties prenantes.

#### 9.7.4.1. Pertinence

##### Des objectifs pertinents

Les objectifs du projet (voir cadre ci-haut) apparaissent pertinents :

- ▶ Le premier objectif centré sur le dialogue et l'engagement citoyen constitue un enjeu pertinent d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, et cohérent avec le type d'actions menées à la fois durant l'expérience en France (pour les jeunes accueillis en réciprocité) ou à leur retour (pour les jeunes français partis en séjour à l'étranger).
- ▶ Le second objectif centré sur l'insertion professionnelle des jeunes apparaît pertinent au regard des enjeux en matière d'orientation professionnelle des jeunes dans le Finistère, particulièrement ceux suivis par les missions locales, et d'accès à un emploi correspondant à leurs aspirations.
- ▶ Le troisième objectif de renforcement du cadre de coopération entre le Département du Finistère et la Région de Diana apparaît lui-aussi pertinent au regard des enjeux d'évolution du partenariat historique entre les deux collectivités territoriales.

Ainsi formulés, les objectifs correspondent aux effets que l'on peut attendre d'une action centrée sur l'engagement citoyen des jeunes à l'international avec un volet réciprocité, dans un cadre de coopération décentralisée.

##### Réciprocité et focus sur les « JAMO » : des choix pertinents mais qui se heurtent aux limites du cadre d'accompagnement

En termes de modalité, la réciprocité, c'est-à-dire le fait d'accueillir des jeunes en service civique issus du territoire partenaire, constitue une modalité particulièrement pertinente permettant de rééquilibrer les rapports Nord-Sud. Cette modalité permet de sortir concrètement d'une relation bailleur-bénéficiaire et d'être dans une dynamique partenariale davantage horizontale, ce qui apparaît totalement aligné avec l'esprit de la coopération décentralisée.

Le focus initial sur les jeunes les plus éloignés de la mobilité (jeunes ni en formation ni en emploi suivis par les missions locales, aussi appelés « JAMO ») s'est avéré pertinent au regard des objectifs du projet. En effet, comme vu dans la présente étude, les expériences de mobilité internationale peuvent avoir un effet transformateur sur des jeunes en parcours d'insertion.

En revanche, les modalités d'accompagnement « classiques », c'est-à-dire calquées sur le cadre habituel du service civique, se sont avérées trop justes pour accompagner ces jeunes (et particulièrement un jeune) qui ont besoin d'un suivi beaucoup plus resserré, notamment durant l'expérience de volontariat, d'une préparation plus forte, et d'un suivi psychologique. D'où un recentrage dans la 2<sup>e</sup> vague d'envoi

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

Il en est de même pour les jeunes accueillis dans le cadre de la réciprocité. Le rôle des tuteurs et tutrices est particulièrement déterminant et prenant puisqu'il faut aider les jeunes dans toutes leurs démarches : numéro de sécurité sociale, logement, CAF, transports... D'autant plus en milieu périurbain ou rural où le transport collectif est quasi inexistant : la mobilité des jeunes dépend alors totalement du soutien de leurs tuteurs (pour les emmener en voiture). Or, les tuteurs et tutrices n'ont pas toujours été préparée à un tel investissement en amont. C'est d'ailleurs le retrait d'un tuteur ou d'une tutrice lors de la 2<sup>e</sup> vague d'envoi qui a entraîné l'annulation du service civique d'une volontaire déjà choisie et préparée.

Ces difficultés illustrent les limites du cadre du service civique en termes d'accompagnement des jeunes ayant le moins d'opportunité et des jeunes accueillis en réciprocité, à l'image des défis rencontrés dans le cadre du projet « Ambassadeurs » (à plus grande échelle). Elles pourraient toutefois s'estomper avec le lancement du programme « Territoires solidaires » de France Volontaires qui vise à faciliter les projets de mobilité solidaire dans le cadre de relations de coopération décentralisée<sup>189</sup>.

### Des modalités de financement adaptées

Le projet de « plateforme départementale d'appui à l'engagement citoyen des jeunes à l'international, en encourageant la réciprocité des échanges » a été cofinancé via l'appel à projet Jeunesse de la DAECT du MEAE. Comparé à d'autres dispositifs d'appui à la mobilité des jeunes, comme Erasmus+, l'appel à projet Jeunesse apparaît bien plus facile à mobiliser selon le Département : reporting plutôt simple, interlocuteur disponible, souplesse dans la mise en œuvre... L'expérience s'est avérée positive et les modalités adaptées, n'ajoutant pas un surcroît de complexité alors que les équipes avaient déjà fort à faire avec l'accompagnement administratif et pratique des jeunes.



**« C'est un bon dispositif. On a toujours un interlocuteur au ministère avec qui échanger pour le dépôt des dossiers ou pour informer sur des changements. Sur la souplesse, il y a des aménagements et un simple courrier d'information suffit. En revanche, l'expérience sur des fonds européens, je ne le referai pas. On passe plus de temps sur l'administratif que sur le projet lui-même. »**

### Une cohérence forte tant au niveau local que national

Le projet s'inscrit en cohérence avec le cadre de coopération décentralisée entre le Département du Finistère et la Région de Diana à Madagascar, dont la formalisation du partenariat remonte à 1999. Ce partenariat a couvert historiquement plusieurs thématiques comme l'accès à l'eau et à l'assainissement (via notamment le dispositif du 1% Eau) ou encore le développement rural. Le présent projet a permis d'explorer de nouveaux volets (jeunesse, culture, ECSI...) pouvant nourrir l'évolution du partenariat. La présence d'une ressource humaine du Département localement à Diego à Madagascar a facilité les liens entre acteurs malgaches et français dans le cadre du projet.

De même, il apparaît cohérent avec le document d'orientation 'l'action extérieure pour la Jeunesse » du MEAE, publiée en 2015. Celui-ci prévoit à travers son engagement n°6 de : « *promouvoir le volontariat et la mobilité pour favoriser l'autonomie des jeunes et leur insertion dans la société, leur permettre de contribuer au débat public et d'être des acteurs du changement* »<sup>190</sup>.

<sup>189</sup> <https://www.france-volontaires.org/actualites/territoires-volontaires-un-programme-cles-en-mains-pour-les-collectivites-territoriales/>

<sup>190</sup><sup>190</sup> [Rapport Jeunesse FR Web cle869574.pdf \(diplomatie.gouv.fr\)](#)



#### 9.7.4.2. Efficience

##### Des moyens sous-dimensionnés concernant la coordination et l'accompagnement

La coordination a reposé principalement sur le service de l'action économique et la coopération internationale (et principalement sur une personne en particulier en France ainsi que sur la personne du Département présente à Diego à Madagascar). Les moyens dédiés se sont vite révélés limités par rapport à la charge de travail qu'implique un tel projet de mobilité de jeunes.

La coordination a cumulé un rôle de pilotage opérationnel et stratégique du projet avec celui d'accompagnement des tuteurs et même des jeunes finistériens ou des jeunes accueillis dans le cadre de la réciprocité. En effet, l'envoi ou l'accueil de jeunes impliquent un grand nombre de tâches très concrètes (passeports, cartes vitales, assurances voyages, logements, vêtements, transports internationaux, transports locaux, visas, bureaux libres...) qui ne peuvent entièrement reposer sur les tuteurs (qui assurent ce rôle à titre bénévole).

Au final, le projet a pu être mené à bien, mais au prix d'efforts importants tant de la coordination que des autres parties prenantes, difficilement reproductibles dans le temps eu égard à la charge de travail supplémentaire généré, malgré des expériences humaines positives.

L'exemple du Département du Finistère illustre le besoin des collectivités territoriales de disposer de dispositifs « clés en main » et de pouvoir reposer sur des « opérateurs » associatifs à qui déléguer le travail de suivi et accompagnement des jeunes et des tuteurs. Le programme « territoires solidaires » mis en œuvre par France Volontaires depuis 2022 (hors champ temporel de l'étude) cherche à répondre à ce besoin.

##### Une articulation territoriale importante

L'une des principales caractéristiques du projet est d'avoir fait intervenir un nombre important d'acteurs locaux : le Département du Finistère, la mission locale de Quimper, le CICODES, d'autres OSC, France Volontaires... Sans compter les acteurs locaux côté malgache.

Ce travail d'articulation a été essentiel, les acteurs se complétant les uns les autres tout au long du parcours d'engagement : les missions locales « recrutent » les jeunes, assurent un suivi pendant l'expérience puis après celle-ci. Le CICODES a préparé les jeunes finistériens au départ et a pu être mobilisé pour l'organisation d'activités d'ECSI mobilisant des jeunes accueillis en réciprocité. Les OSC finistériennes ont accueillis les jeunes malgaches, les OSC malgaches les jeunes finistériens. France Volontaires a formé les tuteurs malgaches et assuré le suivi localement des volontaires via son Espace Volontariat. Enfin le Département du Finistère a piloté l'ensemble du projet et s'est impliqué dans l'accompagnement opérationnel des jeunes et des tuteurs, en complémentarité des autres acteurs.

En revanche, le RRMA « Réseau Bretagne Solidaire », pressenti pour jouer un rôle important, a finalement été peu présent. D'une part, il s'est créé que courant 2018, pendant le projet. Il était donc en phase de démarrage pendant la 2<sup>e</sup> partie du projet. D'autre part, ses moyens, comparés à d'autres RRMA restent limités. Enfin, aucun RRMA, à notre connaissance, ne joue un rôle d'opérateur pour l'accompagnement des jeunes volontaires accueillis en service civique de réciprocité.

#### 9.7.4.3. Efficacité / Effets

##### Des effets importants sur les capacités et le parcours des jeunes

Les effets sur les jeunes sont très similaires à ceux relatés pour le projet « Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international » de France Volontaires, faisant l'objet d'une étude de cas.

Selon les témoignages recueillis, pour les ¾ des jeunes finistériens ayant bénéficié de l'expérience de solidarité internationale à travers le service civique, les effets ont été transformatifs. Les accompagnateurs et accompagnatrices témoignent de grands changements dans la confiance en soi, les relations interpersonnelles, la manière de s'exprimer... Plusieurs des jeunes finistériens (au moins 3 recensés) travaillent désormais dans le domaine de la solidarité, ce qui montre l'effet sur le parcours d'engagement

des jeunes que peut avoir ce type d'expérience. En revanche, pour un jeune finistérien, l'expérience a été plus difficile, en raison de difficultés psychologiques et d'addiction.

Il convient de noter l'importance du temps de retour qui permet aux jeunes de relater en public leur expérience de service civique. En mettant des mots sur cette expérience et en prenant l'habitude de parler en public, ce temps s'avère aussi important en matière de développement de compétences de vie. En revanche, lorsque le temps de retour coïncide avec les grandes vacances, les opportunités pour mener ce type d'activités sont bien moindres, de même que la disponibilité du service de coopération du département ou des tuteurs et tutrices pour les accompagner.

Côté jeunes accueillis en réciprocité, là aussi l'expérience a montré des effets positifs, notamment sur le parcours d'engagement et d'emploi. Parmi les 3 jeunes accueillis en réciprocité, l'une a été recrutée par l'alliance française de Madagascar et a créé une école de Hip Hop en France à Diego suite à son expérience dans une association de Hip Hop dans le Finistère. Un autre continue de s'impliquer dans diverses associations et travaille désormais dans une aire protégée de la région de Diana. Enfin, un dernier a repris ses études tout en maintenant son engagement associatif en lien avec une association finistérienne.



**« Pour les jeunes finistériens, les parents nous disaient qu'ils ne reconnaissent pas leurs enfants au retour. Certains étaient introvertis et ce sont retrouvés au retour à faire des présentations au micro en public devant plein de monde à Quimper »**

### Des effets sur la mise en réseau des acteurs finistériens

Les projets centrés sur la mobilité internationale et solidaire des jeunes impliquent de faire appel à une grande diversité d'acteurs. Ce projet ne fait pas exception et il a ainsi permis de renforcer les liens :

- ▶ Entre les missions locales et les centres relais RITIMO alors que les uns comme les autres avaient peu l'habitude de se côtoyer auparavant. Ces liens perdurent encore aujourd'hui malgré l'arrêt du projet en 2019.
- ▶ Entre les acteurs finistériens et France Volontaires qui a été très présent dans le projet (formation des tuteurs / tutrices, suivi des volontaires par les Espaces Volontariat...). Désormais la mise en relation se fait sans même passer par le Département.
- ▶ Entre le Département du Finistère et la Région de Diana à Madagascar : le projet a permis de renforcer les liens de travail entre les deux partenaires de cette coopération décentralisée et d'identifier de nouvelles pistes de coopération autour de la culture, de la jeunesse ou du tourisme durable, même si la pandémie de COVID-19 a constitué un coup d'arrêt temporaire pour la coopération.
- ▶ Entre le service de coopération et les élus qui sont particulièrement sensibles à la question de l'insertion et de l'engagement des jeunes, même si le changement de mandature et de priorités politiques a pu impacter ces liens.

### 9.7.5. Mindchangers

- ▶ **Date de déploiement (région AURA) :** 2020 (retard à cause de la pandémie)
- ▶ **Objectif :** encourager les jeunes à s'engager en faveur des ODD et à sensibiliser à l'Agenda 2030 en les mobilisant aux niveaux local et international
- ▶ **Modalités :** la durée du programme est de 4 ans et court jusqu'en 2024. 3 activités seront mises en place sur ce laps de temps : (i) la réalisation d'une étude régionale sur les causes de l'engagement actif des jeunes, (ii) 2 appels à projet (2021/2022) visant à soutenir financièrement des actions suscitant l'engagement des jeunes en faveur des ODD conduites par des collectivités territoriales / OSC de la Région AURA et (iii) une campagne de communication dans les 6 territoires européens impliqués visant à mobiliser les jeunes sur la réalisation des ODD.

- ▶ **Concernant les appels à projets spécifiquement** : les lauréats de ces derniers seront accompagnés tout au long de leur projet par le RRMA RESACOOOP. Ils bénéficieront notamment d'un séminaire de démarrage, de 3 journées de formation ainsi que de plusieurs temps de rencontre au niveau régional. Les projets seront mis en œuvre sur une période d'1 an.
- ▶ **Coordination** : au niveau européen, le programme est mis en œuvre et coordonné par la Région Piémont en Italie, en partenariat avec 5 autres territoires européens : le Baden-Württemberg (Allemagne), RESACOOOP (France), la Rioja et CONGDICAR (Espagne), la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) et l'Université de Craiova (Roumanie). En Région AURA, le programme est piloté par RESACOOOP.
- ▶ **Bénéficiaires (activité ii)**: les bénéficiaires intermédiaires sont les collectivités territoriales et OSC porteuses de projets en Région AURA, et les bénéficiaires finaux sont principalement des jeunes de 15 à 35 ans, hors scolaire.
- ▶ **Financements** : Mindchangers est financé par le programme DEAR de la Commission européenne, ainsi que par RESACOOOP au niveau régional. Pour l'appel à projets 2021, le montant global de l'enveloppe était de 400K euros, pour un montant d'aide par projet entre 10K€ et 30K€ (dans la limite de 90% du total des coûts éligibles du projet présenté). Les organisations candidates devront obligatoirement co-financer leur projet à hauteur de 10% minimum et non sur fonds européens.
- ▶ **Chiffres** : pour l'appel à projets au niveau de la Région AURA en 2021, 16 projets ont été retenus sur 23 dossiers de candidature, pour un financement total de 393.150€.

Source : site internet Commission européenne / RESACOOOP, appel à projet 2021

### Principales conclusions

- ▶ Un dispositif ECSI qui s'inscrit dans une continuité d'action au sein du RRMA RESACOOOP
- ▶ Une originalité de Mindchangers qui réside à la fois dans son public final et son financement direct aux collectivités territoriales, malgré une très faible implication de ces dernières
- ▶ Des modalités de l'appel à projet qui ont nécessité un retravail de la part de RESACOOOP dans un but de « vulgarisation » auprès des porteurs de projet
- ▶ Des efforts d'articulation de Mindchangers avec différents dispositifs locaux et acteurs de l'ECSI
- ▶ Plus globalement, une logique segmentée qui ne favorise pas les synergies entre interventions nationales et européennes
- ▶ Un pilotage adéquat et dynamique du programme mais une efficacité amoindrie du fait de la lourdeur des modalités de redevabilité et reporting financiers
- ▶ Un programme récent et aux impacts encore peu discernables, malgré de premières expériences prometteuses

#### 9.7.5.1. Pertinence

##### Un dispositif ECSI qui s'inscrit dans une continuité d'action au sein du RRMA RESACOOOP

Rare exemple de programme européen territorialisé dans une région française, le programme Mindchangers doit son implantation en Région AURA du fait de l'expérience d'intervention du RRMA RESACOOOP dans ce domaine : cela fait en effet plus de 15 ans que RESACOOOP gère des financements européens. Il apparaît intéressant de noter que « l'entrée » dans le monde des financements européens n'a pas résulté d'une démarche proactive de recherche de financements complémentaires de la part du RRMA : ce dernier a été sollicité par des collègues de la Région Piémont en Italie (qui s'étaient tout d'abord tournés vers la Région AURA, avant d'être redirigés vers RESACOOOP) car ces derniers cherchaient un partenaire pour lancer un programme européen. La porte d'entrée aux financements européens a donc été ouverte pour le compte du RRMA par un partenaire européen.

Il apparaît intéressant de croiser avec les facteurs déclenchants qui ont permis à la Région Piémont de s'engager elle aussi dans cette dynamique de financements européens avant de jouer effet d'entraînement

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

auprès de la Région AURA : pour la région piémontaise, c'est la raréfaction progressive des fonds alloués aux interventions d'ECSI qui a notamment motivé une volonté de recours aux financements européens.

Au niveau de RESACOOOP, **le programme Mindchangers s'inscrit dans une continuité avec deux programmes européens préalablement portés par le RRMA** : DevReporterNetwork (2013-2016) et Frame Voice Report ! (2017-2020). Ces programmes portant principalement sur les acteurs régionaux du secteur de la coopération internationale et les media professionnels régionaux (production de supports de communication et sensibilisation sur des sujets tels que le changement climatique, le genre, etc), Mindchangers a été l'opportunité pour RESACOOOP d'approfondir et d'étendre ces thématiques aux acteurs de la jeunesse.

### **Une originalité de Mindchangers qui réside à la fois dans son public final et son financement direct aux collectivités territoriales, malgré une très faible implication de ces dernières**

Le programme Mindchangers **entend porter ses impacts finaux sur un public jeune (15-35 ans) et non scolaire**. Il est toutefois possible de mener un projet auprès de scolaires dans la mesure où les activités sont mises en œuvre sur du temps extra-scolaire. D'après le premier rapport de mise en œuvre 2021, le programme a rencontré un réel intérêt sur le territoire AURA du fait de l'adéquation entre ses thématiques et celles portées par les OSC et politiques publiques.

Néanmoins, l'engouement n'apparaît pas partagé dans la même mesure entre les deux bénéficiaires intermédiaires visés par l'appel à projets (OSC et collectivités locales). **Mindchangers apparaît en effet très peu investi par les collectivités locales** d'après les retours d'entretiens. Le rapport de mise en œuvre confirme ce dernier point : aux 2 webinaires d'information, aucune collectivité locale n'était présente pour le premier (pour 6 OSC) et 1 pour le deuxième (pour 11 OSC). L'absence de collectivités territoriales dans ce programme peut sembler d'autant plus paradoxale que de petites associations ont répondu à l'appel à projets précédent et plus globalement symbolise un portage politique de l'ECSI limité et pourtant nécessaire d'après les acteurs rencontrés. Plus globalement, les appels à projets européens se démarquent en définissant eux-mêmes les axes de travail et orientent dès lors tout un ensemble de structures sur le même sujet : cela a vocation à créer une dynamique de groupe et réseau européen dont chaque partenaire s'enrichit mutuellement du fait des spécificités des acteurs locaux de chacun ainsi qu'à contribuer à un renforcement de capacités collectives.

### **Des modalités de l'appel à projet qui ont nécessité un retravail de la part de RESACOOOP dans un but de « vulgarisation » auprès des porteurs de projet**

Les modalités d'un appel à projet européen ont nécessité un travail spécifique d'articulation et de « vulgarisation » au niveau régional, d'autant plus concernant le public cible de l'appel à projets Mindchangers, composé de petites OSC peu habituées à de telles démarches. Ainsi, le RRMA RESACOOOP a dû œuvrer afin de rendre l'appel à projet le plus « attrayant » possible dans le but de ne pas décourager certains potentiels candidats à la lecture de documents jugés trop complexes et administratifs. Les critères ont également été travaillés mais leur nombre n'a pas pu être baissé en-dessous de 21. Il existe donc décalage entre les modalités de financements européens et leur mise en œuvre au niveau local. Résultats de cette inadéquation, les réponses à l'appel à projets 2021 étaient souvent incomplètes et manquaient de précision, en premier lieu concernant le budget.

A cette complexité spécifiquement européenne s'ajoute le fait que les acteurs locaux de l'ECSI font face à un nombre croissant d'initiatives et d'appels à projets disposant tous de leurs critères et conditionnalités propres. Cet élément peut néanmoins se révéler être un atout pour un programme européen comme Mindchangers, qui permet à un petit acteur de bénéficier de fonds substantiels et lui évite la dispersion dans de multiples appels à projets.

En termes de modalités de financement, le co-financement est fortement encouragé voire imposé pour 10% du montant total du projet présenté. Néanmoins, le programme Mindchangers a vocation à soutenir principalement des projets qui ne sauraient voir le jour sans son soutien, d'où un taux de financement des projets significatif (90%), ce qui apparaît bien supérieur aux financements issus de l'AFD.

Les financements européens répondent à un enjeu de pérennité financière du RRMA concerné. La participation au programme Mindchangers leur permet de recevoir un financement de 1,5M€ dont la grande majorité ira aux lauréats mais dont une partie permet de couvrir le rôle d'accompagnement de de

coordination de RESACOOOP. La dimension d'un tel programme est bien supérieure à d'autres dispositifs « classiques » d'ECSI, et permet à RESACOOOP de bénéficier de la garantie de financements pluriannuels sur 4 ans.

#### **9.7.5.2. Cohérence**

##### **Des efforts d'articulation de Mindchangers avec différents dispositifs locaux et acteurs de l'ECSI**

La réalisation de l'étude régionale sur les causes de l'engagement actif des jeunes a pu s'articuler avec de nombreux événements et ainsi se faire connaître dans de nouveaux secteurs : les équipes de recherches et RESACOOOP ont ainsi été invités à présenter le programme Mindchangers et l'étude régionale au forum Neuj'Pro en 2021 (réunissant élus et professionnels de la jeunesse), à l'événement de clôture du projet prODDige et dans le cadre du groupe de travail sur la jeunesse de la SUERA. Mindchangers a également été l'occasion pour RESACOOOP de collaborer avec l'Institut de l'Engagement (qui a depuis intégré le comité de pilotage régional). Une recherche de cohérence ou du moins d'intégration des acteurs a aussi été effectuée au niveau du pilotage, l'AFD ayant ainsi été invité à prendre part au comité de pilotage de Mindchangers. Cependant, plus globalement, certains acteurs rencontrés ont déploré que les démarches de territorialisation de fonds européens restent considérées encore aujourd'hui comme une singularité, alors que la nature même de territorialisation porte en son sein la possibilité même de croisement d'expertises et réseaux.

##### **Plus globalement, une logique segmentée qui ne favorise pas les synergies entre interventions nationales et européennes**

L'ensemble des acteurs rencontrés ont témoigné de la nécessité d'une cohérence et d'un dialogue renforcés aux niveaux européen et national. Une logique segmentée semble plutôt prévaloir actuellement, ne favorisant pas la lisibilité de l'offre auprès des publics cibles : chaque structure et organisation effectue en effet un appel à projet de son côté sans vraiment se coordonner avec d'autres acteurs et cela implique ainsi une multiplicité d'appels à projets émergeant de façon régulière, avec chacun leurs caractéristiques, objectifs, spécificités, etc. Cela induit alors un manque de visibilité claire sur l'ensemble des différents appels à projets proposés pour les publics cibles, ainsi que pour les structures relais des appels à projets (RRMA, DRAJES en premier lieu) un surcroît de travail en termes de communication spécifique à chacun de ces derniers du fait de la démultiplication des dispositifs. L'articulation entre les différents niveaux national / régional / européen apparaît ainsi comme une problématique cruciale.

D'après l'entretien réalisé avec le RRMA, le fait de bénéficier d'un réseau de partenaires européens apparaît sinon une condition *sine qua non* du moins un élément facilitateur pour s'engager dans la recherche de financements européens : les critères de la Commission imposent en effet un nombre croissant de partenaires européens pour chaque projet et un candidat potentiel doit donc disposer d'un réseau préétabli ou bénéficier d'une aide pour une mise en relation avec d'autres partenaires. Cette dimension de réseau, en sus de l'expertise requise, se révèle très importante dans l'environnement décrit comme très concurrentiel de l'accès aux fonds européens.

#### **9.7.5.3. Efficience**

##### **Un pilotage adéquat et dynamique du programme mais une efficience amoindrie du fait de la lourdeur des modalités de redevabilité et reporting financiers**

L'efficience globale de la déclinaison régionale du programme en Région AURA a été facilitée du fait des expériences précédentes de RESACOOOP en matière de financements en cascade européens (projet Frame Voice Report ! financé sur programme DEAR).

Le pilotage au niveau européen par la Région Piémont semble être adéquat : le premier rapport de mise en œuvre de RESACOOOP fait état de relations étroites avec les autres partenaires européens, à raison d'une réunion d'une heure bimensuelle. Au niveau de la Région AURA, le comité de pilotage mis en place s'illustre par la diversité des acteurs représentés : à date de septembre 2021, il était composé de collectivités territoriales (Région AURA, département de l'Allier, villes de Lyon, Chambéry, Clermont-Ferrand et

Grenoble), de services de l'Etat (DRAJES) et d'organismes parapublics (Centre régional d'information jeunesse, Institut de l'Engagement, France Volontaires). Néanmoins, la principale difficulté à laquelle ce comité de pilotage a été confronté d'après le rapport de mise en œuvre est la répartition des rôles et la possibilité d'implication de ses membres dans un projet « écrit à l'avance »<sup>191</sup>. Par ailleurs, le premier rapport de mise en œuvre de RESACOOOP pointe du doigt l'existence d'un sous-effectif chronique au RRMA (marqué par 3 départs au sein de l'équipe, depuis remplacés) qui peut potentiellement nuire à la bonne réalisation des activités.

La principale problématique en termes d'efficience d'après le RRMA concerne les modalités de redevabilité et *reporting* financiers, non pas concernant les dépenses du RRMA mais concernant les bénéficiaires des financements en cascade, à savoir les collectivités locales et les OSC. Ces dernières peuvent avoir des compétences techniques en matière de reporting parfois limitées. Ainsi, s'il y a un réel intérêt à faire parvenir des financements européens au niveau des acteurs locaux, les exigences en matière de redevabilité mériteraient d'être flexibilisées et différenciées selon l'envergure de l'enveloppe : or là, les exigences de la Commission européenne restent globalement les mêmes, que l'enveloppe se monte à plusieurs millions d'euros ou qu'elle ne concerne seulement quelques dizaines de milliers d'euros (cas de Mindchangers). Cette technicité et lourdeur administrative ont été confirmées par les entretiens avec les bénéficiaires de l'appel à projet 2021 : dans un cas, Mindchangers leur a impliqué de créer leur propre outil de suivi, en sus des moyens humains / temps passés sur cette problématique de *reporting*.

Le principe de financements en cascade positionne également le RRMA en qualité de bailleur et contrôleur, ce que déplore ce dernier, d'autant plus au vu des exigences de la Commission européenne. D'après les entretiens menés, c'est particulièrement le cas pour RESACOOOP qui s'investit depuis longtemps dans les financements européens et qui a vu son fonctionnement et sa mission se transformer dans une certaine mesure vers davantage d'administration, afin d'offrir l'opportunité de nouveaux financements d'ECSI aux acteurs locaux de la Région AURA.

Le processus de sélection des lauréats repose à la fois sur une évaluation préalable des candidatures par des consultants externes recrutés par appel d'offre (sur la base de critères de sélection définis et publiés dans l'appel à projets) et sur la décision finale d'un comité de sélection basée sur ce travail préalable d'évaluation. Ce comité de sélection, par souci de neutralité, n'inclut pas le RRMA mais plusieurs autres acteurs dont 4 acteurs du Comité de pilotage (Région AURA, métropole de Lyon, DRAJES, Institut de l'Engagement). RESACOOOP n'a dans ce jury qu'un rôle de coordination et de soutien auprès de ces membres, et non un pouvoir décisionnel dans la sélection des lauréats.

L'association de services déconcentrés et autres services d'Etat a pu donner d'après le RRMA une visibilité certaine au projet et ont permis à ce dernier de se faire connaître dans d'autres institutions et réseaux.

#### **9.7.5.4. Efficacité / Impact**

##### **Un programme encore récent et aux impacts encore peu discernables, malgré de premières expériences prometteuses**

Etant donné le caractère récent du programme en Région AURA (2<sup>e</sup> année de mise en œuvre seulement), peu de d'éléments de bilan et de retours d'expérience sont disponibles à date. D'après le rapport de mise en œuvre pour l'année 1 de RESACOOOP, la première année a surtout constitué en l'appropriation du dispositif ainsi qu'en la création d'une équipe dédiée à ce programme au sein du RRMA et un comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs pertinents sur le territoire AURA. La conception de l'appel à projets a également été un travail important lors de cette première année, de même que l'initiation de la campagne de communication européenne, qui verra toutefois le gros de son travail être effectué en année 2.

De façon globale, le RRMA déplore une participation limitée à l'appel à projets en 2021 (23 dossiers de candidature déposés, et 16 lauréats), qui peut s'expliquer bien entendu par le contexte de crise sanitaire mais également l'aspect complexe des procédures de l'appel à projets en tant que tel qui peut décourager un bon nombre d'acteurs malgré un travail spécifique de RESACOOOP afin de « simplifier » et vulgariser

---

<sup>191</sup> Partner's first interim narrative report, reporting period October 2020 – September 2021.

## **Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

l'appel à projets ainsi qu'un travail d'accompagnement auprès des porteurs de projets, salué par ailleurs par les lauréats comme très bénéficiaire.. RESACOOOP avait également mis en place une communication sur son site internet et avait sollicité directement des acteurs de l'ECSI afin de les inciter à répondre à l'appel à projets.

Le programme est néanmoins défini par les acteurs comme structurant et catalyseur d'une dynamique fédérative au niveau territorial. Cette dynamique peut également être observée au niveau européen : Mindchangers a comme résultat la création d'une communauté européenne de lauréats, favorisée par les rencontres annuelles organisées dans le cadre de Mindchangers entre lauréats de l'appel à projet à l'échelle européenne. La dernière rencontre à Bruxelles s'est avérée riche de rencontres et de partage d'expériences.

Au niveau des lauréats de l'appel à projet, un autre résultat permis par le dispositif d'après les entretiens avec ces derniers est que Mindchangers leur a permis d'approfondir leur réflexion sur la place des jeunes en tant qu'acteurs des ODD et vecteurs de sensibilisation auprès du grand public. Mindchangers leur a ainsi permis de travailler davantage et avec plus de jeunes ainsi qu'avec des structures éducatives. Dans un cas, Mindchangers a été l'occasion pour la structure bénéficiaire de recruter une alternante chargée de la mise en œuvre du projet d'animation auprès des jeunes.

Au niveau de la région Piémont, les projets européens menés successivement leur ont permis, à la fois via leur entrée thématique et l'exigence des modalités de mise en œuvre, d'enrichir leur connaissances tout en leur apprenant à structurer et construire d'autres projets. Les projets européens, Mindchangers y compris, leur permettent ainsi un renforcement de capacités, tant sur la forme que le fond, qui peut ensuite être répliqué dans d'autres projets mis en œuvre au niveau régional.

### 9.7.6. Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international

- ▶ **Date de déploiement** : 2016-2018, programme réalisé en trois vagues successives de mai à novembre 2016, puis de novembre 2016 à juin 2017 et enfin de janvier à juillet 2018.
- ▶ **Objectif** : Renforcer la dimension universelle du volontariat à l'international, en permettant aux jeunes en parcours d'insertion, traditionnellement éloignés des dispositifs de volontariat à l'international, de pouvoir vivre une expérience d'engagement solidaire à l'international. Faire des jeunes bénéficiaires des acteurs et actrices de l'ECSI et de la promotion, dans les territoires de l'engagement citoyen à l'international.
- ▶ **Modalités** : Conception et accompagnement de parcours d'engagement citoyen de 7 à 8 mois en mission de service civique dont 3 réalisés à l'international. Le projet s'appuie sur la co-animation des parcours des jeunes par le réseau des missions locales et des Espaces volontariats de France Volontaires.
- ▶ **Coordination** : France Volontaires, plateforme française de référence des volontariats internationaux d'échanges et de solidarité a assuré le pilotage général en partenariat avec l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) union représentative et fédératrice du réseau de missions locales.
- ▶ **Bénéficiaires** : Jeunes femmes et jeunes hommes de 18 à 25 ans accompagné-es par les missions locales, rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle et sociale.
- ▶ **Financements** : Le montage financier repose sur le dispositif d'engagement en service civique pour le volet engagement du programme et un reliquat de la commande VSI de France Volontaires pour le volet mobilité internationale et d'accompagnement. Les programmes nationaux de volontariats associés ont mobilisé leurs moyens propres pour couvrir les coûts de mobilité internationale dans le cadre des accords de réciprocité.
- ▶ **Chiffres** : 98 jeunes ont pris part à cette expérience de volontariat à l'international dont 8 jeunes en provenance de pays partenaires accueillis en France selon le principe de réciprocité (Burkina Faso, Cambodge, Equateur, Niger, Pérou, Togo). 15 Missions Locales (ML) à travers la France et 20 Espaces Volontariats (EV) ont été impliqués pour accompagner les jeunes et mobiliser des partenaires clés dont les programmes nationaux de volontariats des pays partenaires.

Source : Etude de capitalisation du projet Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international – septembre 2018

#### Principales conclusions

- ▶ Un projet pour répondre au **besoin spécifique d'accompagnement des jeunes** ayant le moins d'opportunités
- ▶ **Une cohérence** à la fois avec la stratégie de l'UNML et de France Volontaires
- ▶ Une montée en charge progressive qui a permis une courbe d'apprentissage
- ▶ Un projet rythmé par des temps forts d'échanges multiacteurs
- ▶ Des impacts **forts sur les jeunes participants**
- ▶ Des impacts **forts sur les organisations et les professionnels** impliqués
- ▶ **Une difficulté à inscrire le projet** dans la durée faute de cadre financier adéquat

#### 9.7.6.1. Pertinence

**Un projet pour répondre au besoin spécifique d'accompagnement des jeunes ayant le moins d'opportunités**

Les jeunes dont les parcours d'insertion sont suivis par les missions locales sont le plus souvent éloignés de la vision linéaire « études puis emploi ». Près d'un million de jeunes sont accompagnés chaque année par le réseau des missions locales et si une période d'engagement leur est proposée depuis la création du service civique, peu d'entre eux sont orientés vers des opportunités de le réaliser à



l'international. Ainsi, au-delà des freins matériels et mentaux des jeunes eux-mêmes, s'ajoutent la difficulté des dispositifs institutionnalisés à les atteindre. **Pour toucher ce public cible, une véritable impulsion non seulement politique mais aussi en termes des capacités opérationnelles ont été nécessaires.** Le réseau de France Volontaires tant à l'international (réseau des Espaces Volontariats) qu'en France (antennes relais au niveau régional et équipes du siège) a permis de tisser les partenariats pertinents pour inventer ces parcours destinés aux jeunes. Conçus pour lever les freins à l'engagement à l'international et offrir une expérience de remobilisation dans les parcours d'insertion des jeunes, chaque étape a été considérée dans une démarche co-éducative associant professionnels de l'accompagnement de France Volontaires et des Missions locales, ce principe a structuré le programme.

Le besoin d'une meilleure articulation des politiques de soutien à la jeunesse et de coopération internationale est encore aujourd'hui exprimé par de nombreux acteurs de l'ECSI, il a d'ailleurs fait l'objet de recommandations dans l'étude d'évaluation finale du programme européen IVO4ALL<sup>192</sup> visant à la réforme des politiques jeunesse en matière de volontariat international et une meilleure accessibilité à tous les jeunes. L'Agence du Service civique a naturellement joué un rôle facilitateur pour mener ce programme et ouvrir la perspective d'un élargissement. Le programme Ambassadeurs s'inscrit logiquement dans cette continuité du multi-acteurs en renforçant le dialogue à travers un partenariat inédit avec l'UNML – construisant ainsi la passerelle entre acteurs de la politique jeunesse et de l'insertion et acteurs des volontariats à l'international.

Le mode projet/programme a été adopté par France Volontaires pour conduire cette expérimentation dans le cadre de sa commande annuelle du Volontariat de Solidarité Internationale en cohérence avec son Contrat d'objectifs et de Performance avec le MEAE. En effet, l'ouverture des opportunités de volontariat à l'international figure parmi les objectifs de la plateforme sans pour autant y fléchir des moyens spécifiques en adéquation avec les publics les plus éloignés. **Le mode projet apparaît ainsi pertinent pour consacrer des moyens complémentaires à l'accompagnement des jeunes qui ne sont pas programmés dans les dispositifs classiques** (double tutorat mission locale/espace volontariat, session de préparation et de relecture de l'expérience, session d'accueil et d'immersion à l'arrivée dans les pays etc.).

Selon une chargée de projets de Mission locale, *le MEAE est le bon niveau d'entrée pour réfléchir à l'insertion des jeunes et répondre à l'enjeu d'articuler mobilité des jeunes les plus éloignés et l'enjeu d'accompagnement à l'insertion des jeunes. Elle insiste par ailleurs sur la complexité pour les politiques publiques de travailler sous l'angle de la perception des jeunes comme acteurs.*

Ce projet comme les partenariats qui le structurent, constitue une opportunité forte pour répondre à une demande exprimée d'engagement pour l'intérêt général et pour des actions de solidarité internationale par les jeunes. Ce désir d'une ouverture au monde s'inscrit dans un contexte de tentation au repli constaté par les acteurs de terrain pour qui cela devient un enjeu.

### **9.7.6.2. Cohérence**

#### **Une cohérence à la fois avec la stratégie de l'UNML et de France Volontaires**

Pour l'UNML, l'ouverture des parcours des jeunes à une période d'engagement à l'international qui soit valorisée et reconnue correspond à un des fondamentaux de son réseau à savoir la **participation des jeunes et leur place en tant que citoyen**. La rencontre et la mutualisation des stratégies conjuguées et équipes de France Volontaires et de l'UNML ont permis de mettre en capacité leur réseau (compétences, connaissances, expériences) pour devenir les acteurs de l'innovation en matière d'accompagnement à l'émancipation de la jeunesse tout en travaillant l'altérité.

Pour France Volontaires qui agit aussi en qualité de membre constitutif de l'Agence du Service Civique, c'est une occasion de concrétiser sa vocation à accompagner quantitativement le développement de cette politique publique en accord avec ses propres missions. L'alliance avec l'UNML répond à cette logique d'influence au sein du comité stratégique de l'Agence du Service civique pour faire reconnaître les effets de

---

<sup>192</sup> Référence à retrouver le site IVO4ALL n'est plus actif  
<https://www.france-volontaires.org/nos-actions/volontariat-et-accessibilite/ivo4all/le-contexte/>

l'ouverture à l'international du dispositif sur les jeunes comme sur les sociétés dans lesquelles ils et elles réalisent leur mission d'intérêt collectif. C'est dans cette perspective et ce positionnement que les pilotes du projet ont inscrit le **principe de la réciprocité comme axe structurant de la dernière vague du projet**. Riches de enseignements de précédentes vagues et de l'exigence de rapport de coopération équilibré, ils ont fait le choix d'associer les partenaires des programmes nationaux de volontariat et initiatives qui se structurent dans de nombreux pays.

### 9.7.6.3. Efficience

#### Une montée en charge progressive qui a permis une courbe d'apprentissage

Le projet pilote s'est articulé autour de 3 vagues d'envoi (et d'accueil dans le cadre de la dernière vague) de jeunes « ambassadeurs » :

- ▶ Une première vague de mai à novembre 2016 impliquant 39 jeunes « ambassadeurs »
- ▶ Une seconde vague de décembre 2016 à juin 2017 impliquant 47 jeunes « ambassadeurs »
- ▶ Une troisième vague de janvier 2018 à juillet 2018 impliquant 12 jeunes « ambassadeurs » et 8 jeunes de pays partenaires accueillis en France

Si ce fonctionnement a été imposé par des logiques de programmation budgétaire, **il a permis de tirer profit des apprentissages entre chaque étape et d'apporter des axes d'amélioration à la gestion de la vague suivante**. En parallèle de ces vagues d'envoi, le projet a été ponctué de réunions de pilotage et de capitalisation auxquelles participaient les Missions Locales impliquées, les autres acteurs de l'insertion et de la plateforme FV mobilisés (EPIDE de Bretigny-sur-Orge, Ligue de l'enseignement de Meurthe-et-Moselle et des Vosges, Apprentis d'Auteuil du Havre), France Volontaires et l'UNML.

#### Un projet rythmé par des temps forts d'échanges multiacteurs

La coordination générale du programme a été assurée par la Direction des programmes de France Volontaires et son unité développement des volontariats où l'expertise du dispositif du service civique est également logée. Le partenariat étroit avec l'UNML et son Pôle animation a été fructueux, il s'est appuyé sur la dynamique existantes d'échanges de pratiques du réseau des missions locales et a permis d'identifier rapidement celles à impliquer sur le projet. Les invitations à participer aux temps forts de chaque réseau ont été structurants pour mieux comprendre les cultures professionnelles de chacun. Ainsi, l'interconnaissance entre les équipes a été relativement rapide et a permis l'installation d'une relation de confiance mutuelle.

Enfin, les phases de bilan et de capitalisation ont donné lieu à des événements de restitution (Conseil Economique, Social et Environnemental) à l'issue de la 1<sup>ère</sup> vague et à la Maison des Associations pour les conclusions du rapport de capitalisation, **Ces étapes ont permis à toutes les principales parties prenantes y compris les institutions et opérateurs de mobilité** (MEAE, AFD, Agence du Service Civique, FONJEP, OFAJ, etc.) **de s'approprier la démarche et les résultats du projets**.

### 9.7.6.4. Efficacité / Impact

#### Des impacts forts sur les jeunes participants

Les bénéfices positifs sont importants sur les parcours des jeunes, ce sont des expériences riches en matière d'acquisition de compétences, d'aptitudes et de réseaux comme cela a pu être démontré objectivement par l'expérimentation d'un **outil d'évaluation des parcours d'engagement des jeunes**<sup>193</sup>.

Ainsi, le projet a eu un effet levier sur les parcours d'insertion des jeunes avec au départ près de 4 jeunes sur 5 qui n'étaient ni en emploi ni en formation et un constat inversé un à deux ans plus tard la situation a beaucoup changé : seulement 14% sont en recherche d'emploi alors que 38% sont en emploi et 34% en

<sup>193</sup> <http://eval.france-volontaires.org/>

formation, à noter que 14% ont poursuivi leur parcours d'engagement à l'international sur d'autres dispositifs.

Plus de deux ans après la fin des dernières missions de service civique des jeunes des missions locales, le rôle d'ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international est toujours effectif et vivant pour plusieurs jeunes qui ont répondu à cette étude de cas et dont les missions locales ont suivi le parcours. On observe que **leur engagement citoyen se prolonge durablement à différentes échelles**, non seulement dans leur choix et orientation personnelle (remobilisation dans leurs parcours de formation, dans leur autonomie), mais aussi dans leur choix professionnel, à l'image de l'une d'elle qui a participé au groupe de concertation animé par l'AFD qui a produit l'argumentaire de l'ECSI. Un autre s'est engagé dans un mandat de représentation de son réseau Engagé.es et Déterminé.es qui le conduit à porter des messages sur la démarche d'ECSI au sein du Conseil d'Orientations des Politiques de Jeunesse. Enfin, un jeune ambassadeur mobilisé grâce à l'appui du Programme national de volontariat burkinabé, nous confie le *« faire avec les jeunes » c'est très important, c'est comme ça qu'on va dépasser les limites. Cela correspond à un objectif poursuivi par certaines organisations d'ECSI qui souhaitent donner l'opportunité à des jeunes en service civique de participer à des espaces institutionnels et de donner leurs avis par rapport aux sujets. Au début j'ai trouvé la participation et les sujets très complexes mais finalement j'ai pris conscience de l'enjeu de participer à ces tours de tables. Aller vers [les jeunes] et faire avec permettra de dépasser les limites.*

Les réflexions croisées de ces jeunes, aujourd'hui devenus actrices et acteurs de l'ECSI, prolongent non seulement leurs expériences du programme mais aussi leurs rôles de diffusion des apprentissages tirés des partenariats entre acteurs jeunesse et de solidarité internationale auprès de différents réseaux et institutions.

L'un d'eux prend conscience aujourd'hui des mécanismes à l'œuvre dans ce programme expérimental : *je me rends compte aussi que le principe de cofinancement oblige à aller chercher des partenaires et souvent ça pose des soucis sur le croisement des fonds AFD. C'est une difficulté majeure que je vois aujourd'hui pour les acteurs et actrices de l'ECSI.*

S'il est difficile de quantifier le nombre de jeunes pour qui les enjeux de citoyenneté et de solidarité internationale sont toujours centraux, **une mission locale estime que 3/4 des jeunes participantes sont toujours mobilisés et très investis dans les réseaux de solidarité locale et internationale.**

### Des impacts forts sur les organisations et les professionnels impliqués

Pour une Direction de mission locale participante, le projet a été un facteur de dynamisation des territoires : *« Ce programme nous a propulsé dans une autre sphère, au-delà du Poitou Charentes « où ça ronronnait ». On a structuré un groupe de travail régional sur l'international il y a 2-3 ans au sein de l'Association Régionale des Missions Locales. La visibilité de l'expertise de cette mission locale a occasionné un changement d'échelle et la reconnaissance par des collectivités territoriales qui n'auraient pas été convaincue autrement. Un autre impact réside dans l'orientation prise par cette mission locale qui a choisi d'approfondir son travail sur l'engagement en renforcement des axes en lien avec la citoyenneté, la réciprocité et l'interculturalité. Elle attribue directement ces enseignements à la réalisation du programme Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international.*

Ainsi, il résulte de ce projet un mode opératoire de programme consolidé qui a globalement fonctionné. Cette démarche est diffusable et appropriable par d'autres missions locales ou d'autres partenaires de l'insertion des jeunes à travers la boîte à outils<sup>194</sup>. Les expertises de France Volontaires et de l'UNML restent garantes de cette méthodologie de projet et des exigences de qualité des parcours : garantie de l'évaluation, des boîtes à outils, des rencontres entre professionnels régulières.

Pour les professionnels des Missions Locales et des Espaces Volontariats, le constat est partagé sur les nombreux apprentissages du programme comme **la dimension professionnalisation qui a été très importante**. Le programme a permis à des acteurs qui ne se rencontrent pas habituellement d'apprendre ensemble, par des temps d'interconnaissance entre professionnels dans une approche interculturelle

---

<sup>194</sup> [https://www.france-volontaires.org/app/uploads/2019/11/Ambassadeurs\\_Boite\\_a\\_outils\\_.pdf](https://www.france-volontaires.org/app/uploads/2019/11/Ambassadeurs_Boite_a_outils_.pdf)

enrichie par les réseaux des Espaces Volontariats à travers 20 pays. Cela a permis de créer une communauté de pratiques d'ECSI à travers la diffusion de bonnes pratiques pour relire par une approche citoyenne la mobilité internationale portée par les missions locales. Ce volet du projet correspondait à un besoin de professionnalisation tant des équipes des missions locales que de celles des Espaces Volontariats non familiarisés avec le public des missions locales.

### Une difficulté à inscrire le projet dans la durée faute de cadre financier adéquat

Les dispositifs jeunesse tel que le service civique à l'international ou le VSI ne sont pas adaptés aux jeunes ayant le moins d'opportunité et privilégient les diplômés (voire très diplômés pour le VSI). L'alternative pour les inclure impose aux opérateurs de développer des « projets » spécifiques avec des outils adaptés et un accompagnement des encadrants. Aujourd'hui, **l'identification du bon guichet pour financer la poursuite de ce projet pourtant positif n'a pas été trouvée**. France Volontaires ne peut porter directement un projet auprès de l'AFD, l'Agence du Service Civique ne finance pas de programme spécifique au niveau international. Si, l'initiative de France Volontaires a produit des impacts très positifs, elle reste ponctuelle, même plusieurs années après et très localisée à travers les initiatives des missions locales qui se sont emparées des résultats et recherchent au cas par cas les moyens pour accompagner les parcours de jeunes. L'inscription dans la loi du 4 août 2021 de l'accès à tous à l'engagement international peut constituer un socle pour relancer ce type de projets<sup>195</sup>.

Pour le Directeur du Réseau et des Programmes de France Volontaires, cette initiative permet aujourd'hui de s'appuyer sur un capital de relations et d'expériences pour passer un véritable cap sur la valorisation, la lisibilité et la mobilisation des dispositifs de volontariats à l'international en particulier des jeunes des missions locales. France Volontaires considère que les dispositifs de volontariats à l'international - au regard de leur capacité de transformation des individus et particulièrement des jeunes - forment des instruments qui méritent d'être davantage considérés dans les parcours d'engagement et d'insertion.

Du point de vue de certains jeunes qui font l'expérience des espaces de concertation et de dialogue entre acteurs autour de l'ECSI, les freins sont principalement institutionnels : « *On arrive de plus en plus à des espaces de démonstration et tout se fait dans l'informel finalement. Ce que je vois c'est que ce projet Ambassadeurs il y a eu une réelle bonne idée et surtout la volonté d'aller chercher les publics. C'est ce qu'il faut faire pour rapporter gros : pas économiques mais en termes d'effets escomptés sur l'engagement des jeunes comme aller vers plus de réciprocité dans les politiques de soutien.*

## 9.8. Synthèse enquête

### CARACTERISTIQUES

- ▶ **Titre** : Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'ECSI
- ▶ **Période de diffusion** : du 08 avril au 8 mai 2022 (4 semaines)
- ▶ **Objectifs** : (i) Alimenter l'état des lieux et collecter des informations complémentaires sur les actions d'ECSI menées dans les territoires et (ii) Recueillir des éléments de perception en lien avec des questions évaluatives (pertinence, cohérence, efficience, efficacité et impacts) traitant du soutien du MEAE et l'AFD.
- ▶ **Publics cibles** : (i) Au niveau national : Organisations bénéficiaires des financements ECSI MEAE / AFD, (ii) Au niveau territorial : Collectivités locales bénéficiaires des financements ECSI MEAE / AFD, acteurs locaux membres de la gouvernance des RRMA, organisations bénéficiaires directes de financements MEAE et/ou AFD gérés par le FONJEP

<sup>195</sup> « La France encourage l'accès de tous, en veillant à intégrer celles et ceux qui vivent en situation de pauvreté ou de vulnérabilité, aux dispositifs de volontariat à l'international, y compris dans le cadre de la mobilité croisée et des volontariats réciproques. » <https://www.legifrance.gouv.fr/orf/id/JORFTEXT000043898536/>

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

- ▶ **Couverture des modalités de soutien** : Ce questionnaire a permis d'obtenir des retours sur les dispositifs Micro-projets/DGM-CI et AAP Jeunesse du MEAE, Dispositifs I-OSC, FICOL/COPAR de l'AFD, ainsi que sur les financements MEAE ou AFD gérés par le FONJEP (ISI, JSI/VVSI, postes FONJEP). Le questionnaire a également été l'occasion de collecter des données sur d'autres types de soutien.
- ▶ **Structure du questionnaire** : en écho à ces différents publics cibles, le questionnaire a été construit sur la base d'un tronc commun et de 3 parcours équivalents à 3 profils de répondants distincts (OSC de portée nationale / régionale, OSC de portée locale et collectivités territoriales).
- ▶ **Modalités d'élaboration** : Le questionnaire a été co-construit par les évaluateurs, le MEAE et l'AFD. Il a fait l'objet de plusieurs tests préalables, dont un à un échantillon de bénéficiaires ainsi qu'un au président du Groupe de référence.
- ▶ **Modalités de diffusion** : Le lien du questionnaire a été transféré directement par EY aux personnes identifiées dans la base de contacts transmise par le MEAE et l'AFD (contacts OSC nationales / régionales, et collectivités territoriales) et a été relayé par le FONJEP et la CIRIMA. Des relances ont été effectuées régulièrement afin d'assurer un bon taux de réponse, et une lettre introductive cosignée par les deux institutions MEAE/AFD à destination des répondants était transmise à chaque envoi.
- ▶ **Respect des normes RGPD** : La base de contacts transmise par le MEAE et l'AFD l'a été dans le respect des normes RGPD (base cryptée et verrouillée). Elle sera détruite par EY à la fin de la mission. La collecte des réponses au questionnaire s'est faite de manière anonyme. Les données collectées seront également détruites au terme de la mission.

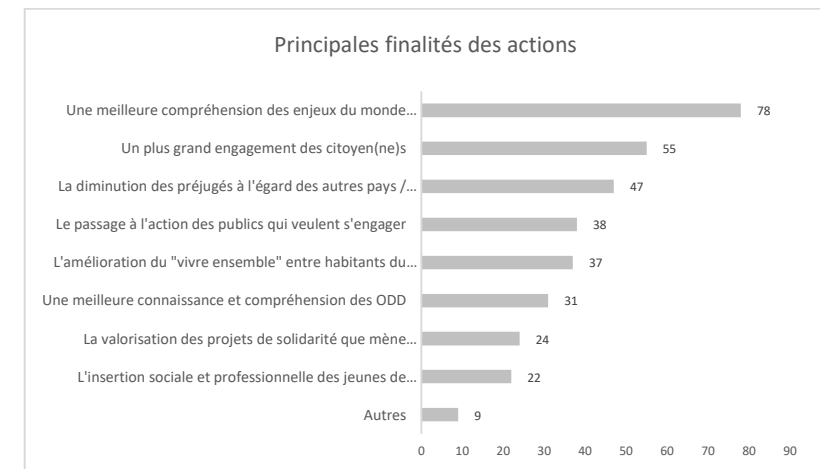
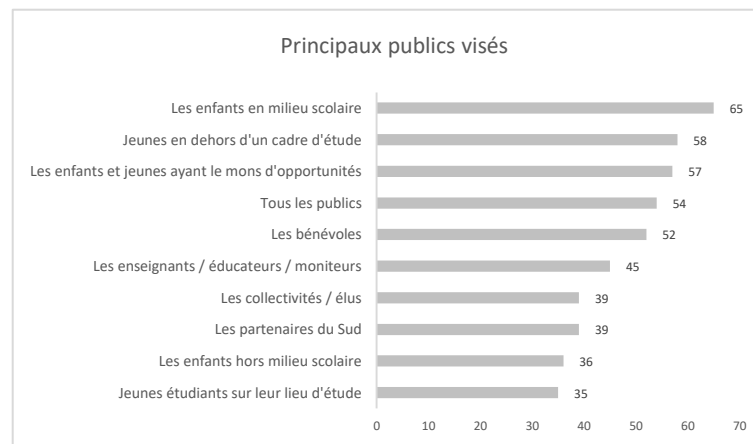
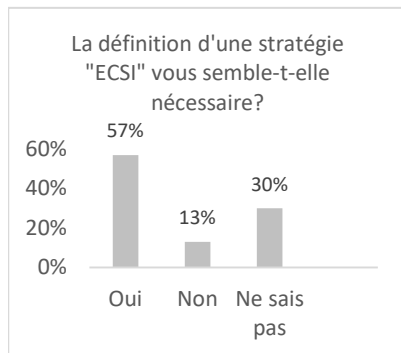
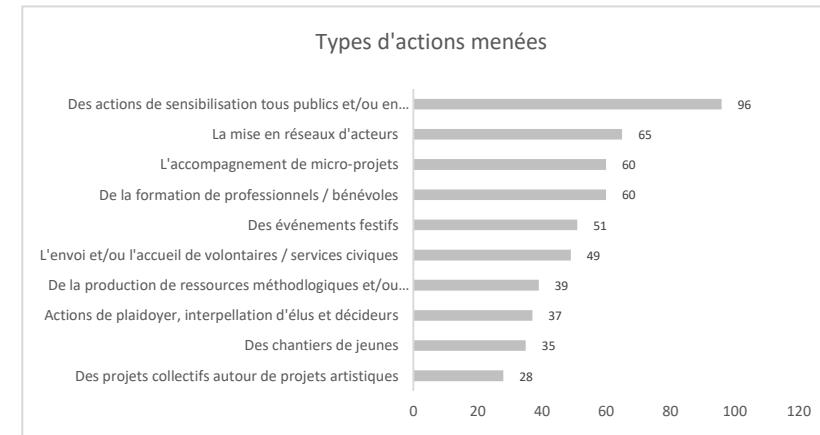
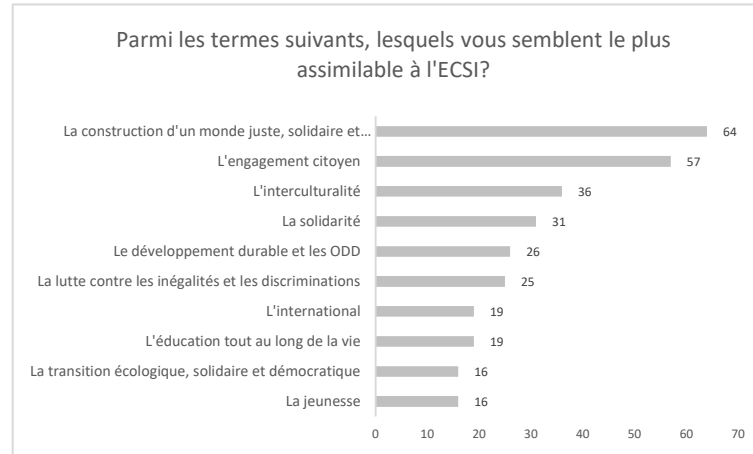
### RESULTATS ET PROFIL DES REpondants :

- ▶ Nombre de réponses enregistrées (dont nombre de réponses exploitables) : 195 (125)
- ▶ Nature des répondants : OSC menant des activités de portée nationale / régional 52% (65), OSC menant des activités de portée locale 33% (41), Collectivité territoriale 15% (19)
- ▶ Localisation (disponible pour collectivités locales seulement, Top 3) : Ile-de-France (4 collectivités territoriales répondantes), Normandie (3) et PACA / Occitanie (2 collectivités répondantes chacune)
- ▶ Participation au Groupe de concertation : OSC menant des activités de portée nationale / régionale 35%, Collectivités territoriales 0%

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

### ► Tableau 10 Caractérisation et typologie des répondants à l'enquête

Source : enquête diffusée. Périmètre : tous les répondants susmentionnés (OSC régionales, locales, collectivités territoriales). NB : Pour tous les graphiques type histogrammes, les nombres indiqués le sont dans le cadre de réponses à choix multiples.



## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

### SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

#### Activités et impacts :

- ▶ La sensibilisation est l'action la plus investie par les répondants (3/4 des réponses), tout comme le public scolaire apparaît plébiscité (la moitié des répondants effectuent des activités à destination de ces publics).
- ▶ Les impacts des actions d'ECSI sont majoritairement identifiés par les répondants et ce, de façon positive : 58% des répondants jugent les impacts de leurs actions positifs, 34% très positifs, et 7% assez positifs. 1% seulement ne les jugent pas assez positifs.

#### Groupe de concertation ECSI :

- ▶ Le groupe de concertation jouit d'une relative bonne opinion de la part des acteurs interrogés : plus de 90% des répondants estiment qu'il est utile, et plus de 80% qu'il facilite le dialogue multi-acteurs. Ce groupe reste néanmoins intimiste au regard des répondants : aucune collectivité territoriale n'y participe, et 36% des OSC régionales seulement. Cela est à mettre en regard avec la proportion importante de répondants actuellement non participants au groupe de concertation mais intéressés à l'être (80%).

#### Mise en œuvre d'un projet ECSI :

- ▶ Certaines étapes d'un projet d'ECSI apparaissent globalement faciles à mettre en œuvre d'après les réponses collectées : la capacité à toucher les publics visés par les actions (79% de « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord »), l'accès à des ressources méthodologiques (77%).
- ▶ A contrario, d'autres étapes sont problématiques : 53% des répondants estiment que l'identification de partenaires financiers et l'accès à leurs financements sont choses peu voire pas aisées, tandis que 48% mentionnent l'existence de difficultés dans l'évaluation des impacts des actions menées.
- ▶ La plupart des répondants estiment être en capacité d'assurer un pilotage de leurs activités. Les activités de reporting se révèlent quant à elles plus problématiques pour les collectivités territoriales: si les associations menant des activités de portée nationale / régionale estiment dans leur globalité que les modalités de reporting sont adaptées aux capacités de leur organisation (83% concernant les financements du MEAE, 58% pour ceux de l'AFD), les collectivités locales ne sont quant à elles que 17% à penser en ce sens pour les financements AFD (60% pour les financements du MEAE)
- ▶ L'accès à l'information peut demeurer une difficulté, notamment dans le cas de zones rurales : 83% des associations œuvrant en zone rurale estiment que les acteurs associatifs ruraux ne connaissent pas bien les dispositifs de soutien à l'ECSI d'après l'enquête diffusée (voire très peu pour 22% d'entre elles). Ceci est à croiser avec le fait que les dispositifs de soutien à l'ECSI sont pourtant jugés plutôt adaptés aux acteurs des zones rurales (56% des réponses).
- ▶ La dimension « innovation » est fortement liée aux projets d'ECSI, et son appui est d'ailleurs perçu par les répondants comme légèrement plus conséquent dans le cadre de dispositifs du MEAE : trois quarts des collectivités territoriales et 80% des OSC régionales ont reconnu l'effet catalyseur des financements perçus dans l'innovation, contre 50% des collectivités locales et 74% des OSC dans le cas de financements de l'AFD.

#### Sources et modalités de financements :

- ▶ Les collectivités territoriales constituent la première source de financements alternatifs (autres que MEAE/AFD) pour les OSC : 55% des OSC régionales, 63% des OSC locales. Le MENJ se démarque également dans le cas des OSC locales en constituant la deuxième source de financements alternatifs pour ces dernières.
- ▶ Certains financements apparaissent davantage mobilisés par les OSC régionales : eux des fondations privées (41% des OSC régionales ont perçu de tels financements ces dernières années contre 16% d'OSC locales), et les programmes européens (41% également contre 19% pour les OSC locales). Les retours qualitatifs concernant ces derniers financements font néanmoins état de complexité et lourdeur des processus tant de candidatures que de reporting.
- ▶ Les taux de co-financement apparaissent davantage adaptés dans le cas des dispositifs du MEAE que de l'AFD, et ce à la fois pour les OSC et les collectivités territoriales. Plus de la moitié des OSC ont estimé les taux de l'AFD relativement inadaptés, contre 14% seulement concernant les dispositifs du MEAE.

## 9.9. Synthèse écoute des réseaux sociaux

### CARACTERISTIQUES

- ▶ **Titre** : Identification des tendances en matière d'ECSI et étude de la présence en ligne et de l'e-réputation de cette dernière
- ▶ **Objectifs** : (i) Identifier les tendances en matière de mobilisation citoyenne aux enjeux du développement durable, la tonalité et le type de message associé, les vecteurs de diffusion et éventuelle montée en charge de l'ECSI au fil du temps, et (ii) Identifier des dynamiques de réseaux et complémentarités autour de l'ECSI, notamment des programmes financés par le MEAE et l'AFD
- ▶ **Périmètre thématique** : écoute des réseaux sociaux (informations publiques sur Facebook, Twitter, Instagram, YouTube, blogs, forums, sites d'informations et sous sites web s'y rapportant). Les réseaux comme Tik Tok, Twitch, Snapchat etc n'ont pas été inclus dans le périmètre étant donné leur nature (plateformes de streaming/ vidéos sans commentaires publics et au contenu écrit, si existant, privé).
- ▶ **Périmètre temporel** : collection de données sur 3 ans d'historique (01/01/2019 au 31/12/2021)
- ▶ **Périmètre géographique / linguistique** : France et résultats en langue française.
- ▶ **Démarche adoptée** : recherche par mots clefs et associations de ces derniers afin de discerner les principaux sujets / enjeux qui ressortent à l'évocation du terme ECSI et ses associés et les articulations avec d'autres programmes (nationaux et européens). Les principaux mots clefs suivants ont par exemple été recherchés (de manière autonome ou croisés entre eux) : « ECSI », « éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale », « éducation à la citoyenneté », « solidarité internationale », « ODD », « éducation », « démocratie », « Festisol », « AFD », « développement durable », « mindchangers », « erasmus », « educasol » etc. Des troncatures de mots ont également été recherchées afin d'obtenir l'ensemble des dérivés possibles : exemples : citoyen\*, volontariat\*, bénévol\* (le symbole \* représentant la troncature effectuée).

### CHIFFRES CLEFS :

- ▶ 3800 mentions de l'ECSI constatées en 3 ans (le nombre de mention est le nombre de fois où le mot clef ECSI est apparu, de façon autonome ou associé)
- ▶ 6900 réactions suscitées (le nombre de réactions correspond au nombre de retweet, like, partage, commentaire d'un internaute suite à un post mentionnant l'ECSI)
- ▶ 2 media prédominants : Twitter et les blogs, qui constituent 71% des mentions à l'ECSI

### RESUME EXECUTIF :

- ▶ Le thème de l'ECSI a bénéficié d'une importante visibilité en ligne au cours des trois dernières années avec près de 3800 mentions : posts en France en langue française. L'audience est apparue très réactive et engagée, avec plus de 6900 réactions recueillies lors de l'analyse, soit quasi deux fois plus de réactions que de mentions.
- ▶ L'audience de l'ECSI est jeune (70% entre 18 et 34 ans) et plutôt masculine (à hauteur de 58%).
- ▶ Plus de 71% des mentions proviennent de Twitter et des blogs, montrant que la visibilité de l'ECSI dépend largement des media d'engagement. Les sites d'actualités en ligne pointent en deuxième position et représentent presque un quart des mentions (23,5%). L'ECSI est en revanche peu évoquée dans la presse spécialisée française.
- ▶ L'analyse des mots-clefs les plus récurrents – hors presse spécialisée – met en évidence une diminution de l'évocation de l'ECSI en 2021, mais certains thèmes comme l'éducation/l'éducation de la jeunesse continuent d'alimenter le débat.
- ▶ L'analyse de thèmes spécifiques autour de l'ECSI révèle des disparités : le programme Alimenterre a ainsi connu une forte notoriété en 3 ans, ainsi que l'UE, Erasmus et « Mindchangers ». Au contraire, le FESTISOL et la plateforme EDUCASOL semblent avoir perdu de leur notoriété.



## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

- ▶ Les posts mentionnant l'ECSI font principalement écho à des initiatives et événements lancés pour les jeunes.
- ▶ Les influenceurs les plus actifs sont en majorité des sites et comptes Twitter officiels d'associations et du gouvernement (service-civique.gouv.fr, réseau Ritimo, Festival des solidarités, Solidarité Laïque, etc. à, au même titre que les influenceurs les plus influents (ceux suscitant le plus de réactions), en majorité des comptes Twitter officiels et blogs.
  - Une communauté unie et complémentaire d'influenceurs Twitter évoque l'ECSI, principalement des associations et réseaux de l'ECSI locaux (Ritimo, BFC International, Festisol), des organismes officiels du gouvernement (AFD, Fonjep) et des ONG (Artisans du Monde, CCFD Terre solidaire)
- ▶ 16,8% des posts ont une tonalité positive contre seulement 0,5% de négatif, révélant une bonne image en ligne, surtout auprès des plus jeunes.
  - Les sentiments négatifs ne sont pas directement reliés à l'ECSI en tant que telle et son but premier (éducation) mais à des thèmes spécifiques sur lesquels les citoyens ont des avis partagés (racisme, ressentiment vis-à-vis du colonialisme, violences urbaines, désarmement, etc.).
  - Ces rares plaintes ou critiques ont une viralité contrastée dans le temps mais ne constituent pas un risque de réputation majeur.
- ▶ Impact de la crise Covid-19 :
  - Les activités d'ECSI ont été impactées par la Covid-19 qui a entraîné une limitation du nombre d'événements et d'initiatives. Néanmoins, l'analyse a montré que l'audience est restée mobilisée et dévouée en ligne, et ce malgré les confinements.
  - L'analyse des mots clefs sur cette période spécifique a montré une « solidarité » en forte hausse ainsi qu'un « engagement » accru de la « société » pour se soutenir dans cette épreuve.

### 9.10. Référentiel d'évaluation

**11 questions d'évaluation (QE)** sont proposées pour répondre aux objectifs et attentes formulés vis-à-vis de l'évaluation. Elles sont articulées autour de **4 critères d'évaluation** du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et de la Commission européenne : (i) Pertinence, (ii) Cohérence, (iii) Efficacité, (iv) Impact. Des synthèses pour chacun des 4 registres évaluatifs sont prévues dans les prochains livrables.

Elles sont déclinées dans le référentiel d'évaluation (partie suivante) en critères de jugement/sous-thèmes tels que spécifiés dans cahier des charges et complétés sur la base de l'expérience des évaluateurs.

#### QUESTIONS

##### PERTINENCE

12. Les documents stratégiques et dispositifs de financement, et de pilotage/ concertation relatifs à l'ECSI permettent-ils d'avoir une vision claire et partagée de ce qu'est l'ECSI et des types d'actions que recouvre ce concept, et permettent-ils d'opérationnaliser le concept ?
13. Les orientations politiques, les stratégies, les dispositifs financiers, et de pilotage/ concertation définis par le MEAE et l'AFD répondent-ils aux besoins des actrices et acteurs de l'ECSI et aux enjeux spécifiques de structuration du secteur ?
14. Les différents dispositifs de financement à l'ECSI, les modalités de ces derniers et les typologies d'actions soutenues sont-ils cohérents avec les priorités stratégiques du MEAE et de l'AFD en matière d'ECSI et plus globalement d'APD ?

##### COHERENCE

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

15. Quelles sont les articulations / complémentarités entre les différents dispositifs de soutien aux actions de l'ECSI mis en place par le MEAE et l'AFD ?
16. Quelles sont les articulations / complémentarités entre ces dispositifs et ceux des autres contributeurs de l'ECSI ?

### EFFICIENCE

17. Les modalités de gestion / pilotage / suivi-évaluation des différents dispositifs sont-elles adaptées aux enjeux spécifiques des cibles auxquelles elles s'adressent ? Ces dernières présentent-elles un rapport coût/bénéfice favorable ?
18. Les résultats obtenus par les projets soutenus par le MEAE et l'AFD sont-ils à la hauteur des moyens mobilisés ?

### EFFICACITE ET IMPACT

19. **Sur le secteur.** Dans quelle mesure l'action des contributeurs (MEAE et AFD) en faveur de l'ECSI a-t-elle contribué à la structuration du secteur de l'ECSI ?
20. **Sur les organisations.** Dans quelle mesure l'action des contributeurs en faveur de l'ECSI a-t-elle renforcé les capacités institutionnelles, opérationnelles et méthodologiques des organisations mettant en œuvre au niveau national et local les actions d'ECSI ?
21. **Sur les équipes.** Dans quelle mesure l'action des contributeurs en faveur de l'ECSI a-t-elle renforcé la connaissance, les capacités pédagogiques des professionnels et bénévoles mettant en œuvre les actions d'ECSI au niveau national et local ?
22. **Sur les participant-e-s.** Dans quelle mesure les interventions soutenues par le MEAE et l'AFD permettent-elles d'observer des résultats et impacts ?

Le référentiel d'évaluation présenté ci-dessous servira de grille analytique pour l'étude. Chaque critère d'évaluation y est décrit et les questions évaluatives issues du cahier des charges y sont détaillées en exposant les éléments suivants :

- ▶ Les critères de jugement permettant d'opérationnaliser chaque question ;
- ▶ Les indicateurs/descripteurs choisis qui serviront de référence/mesures à l'appui du critère de jugement ;
- ▶ Les sources d'information utilisées pour la collecte des données.

## A. PERTINENCE

**Question Evaluative 1 : Les documents stratégiques et dispositifs de financement et de pilotage/ concertation relatifs à l'ECSI permettent-ils d'avoir une vision claire et partagée de ce qu'est l'ECSI et d'opérationnaliser ce concept ?**

### Notre compréhension des enjeux

L'ECSI se définit comme une « démarche » d'éducation et non comme un secteur en tant que tel, ce qui rend complexe la définition de son périmètre. Ce concept est relativement récent puisque jusqu'à 2016-2017, c'est le terme « éducation au développement et la solidarité internationale » qui était employé. Il reste aussi relativement peu connu en dehors des cercles d'actrices et d'acteurs de l'ECSI en France et d'autres institutions comme l'UNESCO utilisent les termes d'Education à la Citoyenneté Mondiale (ECM) et d'Education au Développement Durable (EDM), largement repris en dehors de nos frontières.

Or il existe des nuances entre chacun de ces concepts qui peuvent avoir des conséquences importantes en termes de périmètre d'analyse, notamment sur la cartographie des dispositifs de financement, le calcul des volumes financiers ou la typologie des actrices et acteurs de l'ECSI. Est-ce qu'un chantier solidaire dans lesquels les jeunes sont sensibilisés à la ressource en eau et à la problématique des déchets en France constitue une action d'ECSI ? Est-ce qu'une action de valorisation (ex : conférence, exposition) de l'action à l'international d'une ONG constitue une démarche éducative entrant dans le champ de l'ECSI ?

Par conséquent, l'un des premiers enjeux de l'évaluation est de comprendre l'acceptation qu'en ont les actrices et les acteurs dits « de l'ECSI » : en ont-ils une vision claire et partagée ? Ou au contraire existe-t-il des différences importantes ? De même, l'évaluation se penchera sur les documents stratégiques relatifs à l'ECSI ainsi que sur les documents relatifs aux dispositifs de financement pour comprendre la définition de l'ECSI qui s'en dégage et le périmètre des actions soutenues.

La capacité à opérationnaliser le concept ECSI, à partir des documents stratégiques, des dispositifs de financement, de pilotage et de concertation, sera aussi appréciée.

Critères de jugement

Indicateurs/Descripteurs

Sources d'information

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarté de la définition de l'ECSI dans les documents stratégiques et programmatiques relatifs aux dispositifs d'ECSI</li> <li>- Existence d'un consensus autour de la définition de l'ECSI et de son opérationnalisation</li> <li>- Cohérence entre cette ou ces définitions et les types de projets soutenus par les différents dispositifs d'ECSI</li> <li>- Facteurs incitatifs/ lignes directrices pour opérationnaliser le concept ECSI</li> <li>- Qualité du dialogue multi-acteurs autour de l'ECSI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les actrices et acteurs de l'ECSI ont une compréhension claire et partagée de l'ECSI</li> <li>- Une définition consensuelle de l'ECSI existe</li> <li>- Les conditions d'éligibilité des dispositifs sont cohérentes avec cette définition de l'ECSI</li> <li>- Les critères d'éligibilité sont pertinents et clairs en termes de types d'acteurs et d'actions éligibles et les modes de comptabilisation.</li> <li>- Le concept ECSI se décline opérationnellement grâce aux orientations stratégiques et aux lignes directrices des dispositifs de financements et des dispositifs de pilotage et de concertation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude documentaire approfondie/ capitalisation</li> <li>- Entretiens individuels au niveau national</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – bénéficiaires du soutien MEAE-AFD</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – autres acteurs locaux</li> <li>- 2 focus groups – local</li> <li>- Enquête</li> <li>- 2 déplacements en Région</li> <li>- 6 études de cas projets</li> <li>- Atelier stratégique</li> <li>- Benchmark</li> </ul>
--	--	---

### **Question Evaluative 2 : Les orientations politiques, les stratégies, les dispositifs financiers et de pilotage/ concertation relatifs définis par le MEAE et l'AFD répondent-ils aux besoins des actrices et acteurs de l'ECSI et aux enjeux spécifiques de structuration du secteur ?**

#### **Notre compréhension des enjeux**

Cette question vise d'une part à appréhender la diversité des organisations du secteur et de leurs besoins spécifiques, et d'autre part, à analyser comment les politiques et dispositifs publics répondent à ces besoins.

Il s'agit ainsi dans un premier temps de cartographier les actrices et acteurs du secteur de l'ECSI, en partant d'une typologie des actrices acteurs de l'ECSI en fonction de plusieurs critères (nature, taille, dispositifs de financement, type d'actions, etc.).

Sur la base de cette typologie, nous analyserons les besoins spécifiques des différentes composantes d'actrices et d'acteurs : besoins en termes financiers, méthodologiques, organisationnels, d'apprentissage, de compétences... Nous nous pencherons également sur la structuration du secteur à travers les collectifs et plateformes qui mettent en œuvre des actions d'intérêt général et de structuration du milieu associatif (Educasol (dissout fin 2019), CRID/FESTISOL, RITIMO, RRMA/CIRRMA...).

Nous analyserons ensuite les orientations stratégiques des contributeurs, i.e. MEAE et AFD (ex : stratégie AFD-OSC 2018-2023) et les dispositifs d'appui relevant du MEAE, de l'AFD et d'autres institutions publiques pour vérifier leur adéquation aux besoins du secteur dans toute sa diversité. Cette analyse doit prendre en compte les périmètres d'action des institutions publiques, les règles d'éligibilité de l'APD et les contraintes liées à l'action publique (notamment en termes de subventions / marchés publiques). Il se peut en effet que certains besoins relèvent d'autres domaines que celui de la coopération développement et donc d'autres institutions (par exemple, financer des actions de plaidoyer ou mobilisation citoyenne ne visant pas directement la politique de coopération au développement de la France).

Ces éléments permettront ainsi d'aboutir à des recommandations stratégiques - comment adapter globalement les stratégies et dispositifs d'appui à ce secteur particulier – et opérationnelles pour proposer des adaptations aux dispositifs existants (seuils, plafonds, taux de cofinancement, formats, durées...). Le besoin de disposer ou non d'une stratégie sectorielle en matière d'ECSI, à quel niveau (du MEAE, de l'AFD ?) et à quelles conditions, sera abordé.

Par ailleurs, il convient d'interroger la qualité du dialogue entre les différentes parties prenantes au sein d'un secteur. Le dialogue est essentiel pour s'assurer que les dispositifs et politiques mises en place répondent aux besoins spécifiques et multiples des organisations menant des actions d'ECSI, pour que ces dispositifs soient cohérents entre eux, ou encore pour en assurer le pilotage.

Cette question relative à la qualité du dialogue se pose à plusieurs niveaux :

- ▶ Dialogue entre l'AFD et le MEAE (dialogue opérationnel et stratégique)
- ▶ Dialogue entre ces derniers et d'autres institutions impliquées : notamment le MENJ, le MAA, le MTE et leurs opérateurs
- ▶ Dialogue entre les contributeurs et la société civile
- ▶ Dialogue entre le niveau ministériel et les collectivités territoriales
- ▶ Dialogue au sein de la société civile entre ses différentes composantes

Pour y répondre, il est important d'identifier, d'une part, l'ensemble des canaux, formels ou informels, collectifs ou bilatéraux, de dialogue entre les différentes composantes citées, et d'autre part, de caractériser l'ensemble des acteurs et actrices qui s'impliquent dans ce dialogue. L'analyse portera sur les leviers mais aussi les freins pouvant impacter la qualité du dialogue aux différents niveaux cités.

<b>Critères de jugement</b>	<b>Indicateurs/Descripteurs</b>	<b>Sources d'information</b>
-----------------------------	---------------------------------	------------------------------

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence des orientations stratégiques par rapport aux besoins des actrices et acteurs de l'ECSI</li> <li>- Pertinence des orientations stratégiques par rapport aux enjeux de structuration du secteur</li> <li>- Adéquation des dispositifs de financement par rapport aux besoins des actrices et acteurs de l'ECSI</li> <li>- Pertinence des modalités de pilotage, gestion et suivi-évaluation des dispositifs</li> <li>- Prise en compte des enjeux transversaux (genre, environnement, jeunesse)</li> <li>- Qualité du dialogue multi-acteurs entre les différentes composantes de l'ECSI (MEAE/AFD/société civile/acteurs de l'éducation, de la recherche, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les orientations stratégiques correspondent à des enjeux identifiés en termes de développement et structuration du secteur</li> <li>- Les dispositifs de financement couvrent les différents types d'organisations et d'actions d'ECSI (du microprojet aux actions d'envergure internationales)</li> <li>- Les modalités (taux de cofinancement, seuil, plafond...) des dispositifs de financement sont pertinentes au regard des caractéristiques de leur public</li> <li>- Les instances de dialogue permettent des échanges contribuant à la définition et au suivi des politiques publiques en matière d'ECSI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude documentaire approfondie/ capitalisation</li> <li>- Entretiens individuels au niveau national</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – bénéficiaires du soutien MEAE-AFD</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – autres acteurs locaux</li> <li>- 2 focus groups – local</li> <li>- Enquête</li> <li>- 2 déplacements en Région</li> <li>- 6 études de cas projets</li> <li>- Atelier stratégique)</li> </ul>
--	---	---

### **Question Evaluative 3 : Les différents dispositifs de financement à l'ECSI et les types d'actions soutenues in fine sont-ils cohérents avec les priorités stratégiques du MEAE et de l'AFD en matière d'ECSI et plus globalement d'APD ?**

#### **Notre compréhension des enjeux**

Cette question vise à reconstruire la logique d'intervention des politiques publiques de soutien aux actions d'ECSI en partant des actions soutenues in fine, en remontant au niveau des dispositifs, puis au niveau des stratégies.

Dans un premier temps, il conviendra de recenser les actions soutenues au titre des principaux dispositifs de soutien du secteur (du MEAE, de l'AFD en priorité) pour les caractériser : objectif principal, montant, cibles, thématique principale, type d'action, implication de partenaires locaux, ODD concerné... Cette question permettra d'apprécier la cohérence interne ou l'adéquation entre les finalités stratégiques, les moyens et les activités.

Nous pourrions ainsi vérifier dans quelle mesure ces actions financées reflètent – ou non – les orientations stratégiques fixées par les différentes institutions qui les soutiennent et par les orientations nationales en matière de politique au développement (à travers notamment le CICID de 2018, ou la feuille de route ODD). Ce travail permettra aussi d'analyser la volumétrie des actions (volume de financement, nombre d'actions...) par orientation stratégique / thématique / institution et de donner une « photographie » du secteur plus précise.

Si certaines orientations apparaissent « sous financées », ou à l'inverse « sur financées » il s'agira de comprendre pourquoi (est-ce un problème de modalités des dispositifs ? De communication ? De diagnostic sur les besoins ?).

Ces différents éléments nous permettront d'élaborer des recommandations relatives à l'adéquation entre les dispositifs de financement et les orientations stratégiques.

Critères de jugement	Indicateurs/Descripteurs	Sources d'information
----------------------	--------------------------	-----------------------

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adéquation entre les objectifs, cibles et types d'actions des organisations soutenues et les orientations stratégiques (MEAE, AFD)</li> <li>- Adéquation entre les dispositifs de financement et les orientations stratégiques (MEAE, AFD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La volumétrie des financements par dispositif / orientation stratégique et les typologies d'action soutenues sont cohérentes avec les objectifs fixés à la base</li> <li>- Les modalités de pilotage et de suivi-évaluation sont pertinentes</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude documentaire approfondie/ capitalisation</li> <li>- Entretiens individuels au niveau national</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – bénéficiaires du soutien MEAE-AFD</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – autres acteurs locaux</li> <li>- 2 focus groups – local</li> <li>- Enquête</li> <li>- 2 déplacements en Région</li> <li>- 6 études de cas projets</li> <li>- Atelier stratégique</li> </ul>
--	---	--

### B. Cohérence

#### Question Evaluative 4 : Quelles sont les articulations / complémentarités entre les différents dispositifs de soutien aux actions de l'ECSI mis en place par le MEAE et l'AFD ?

##### Notre compréhension des enjeux

Cette question vise à analyser la cohérence globale des dispositifs de soutien aux actions d'ECSI entre le MEAE et l'AFD : les complémentarités entre dispositifs (notamment en termes de cofinancement), mais aussi les redondances, ou à l'inverse les « trous ».

Cette complémentarité peut se poser en plusieurs termes :

► En termes financiers : les différents dispositifs permettent-ils de cofinancer les mêmes actions ou au contraire existe-t-il une séparation claire (enjeu des cofinancements et du bouclage financier des actions) ?

► En termes de cibles : les différents dispositifs couvrent-ils l'ensemble des familles d'actrices et d'acteurs du secteur ? Se superposent-ils ou se complètent-ils en termes de cibles ?

► En termes de types d'actions : les différents dispositifs permettent-ils de couvrir les différents types d'actions (actions d'ECSI, là-bas, ici, actions de mobilisation, de plaidoyer, de renforcement de capacités, d'apprentissage...) ? Se superposent-ils ou se complètent-ils en termes de cibles ?

Pour répondre à cette question, il convient de démarrer par une cartographie très exhaustive des dispositifs de financement relevant du MEAE et de l'AFD qui ne ciblent pas nécessairement spécifiquement l'ECSI, mais pour lesquels des projets d'ECSI peuvent être éligibles.

Il conviendra notamment d'être attentif aux financements en cascade : des fonds ou financements octroyés par des OSC, plateformes ou collectivités territoriales, elles-mêmes financées via des dispositifs de l'AFD ou du MEAE. Il s'agit par exemple du « Coup de Pouce », dispositif de micro-financement du FESTISOL, des appels à projets dans le cadre du projet « Récital » mené par les RRMA, ou encore le dispositif ECSINOV d'EDUCASOL (suspendu depuis la dissolution du collectif).

Cette analyse de la cohérence externe inclura :

► **Une cartographie de l'ensemble des dispositifs de soutien** existants à des actions d'ECSI (dispositifs à large spectre, dispositifs spécifiques ECSI, Jeunesse, Coopération Décentralisée/AECT...): bénéficiaires ciblés, plafonds, seuils, taux de cofinancement, conditions d'éligibilité, périmètre géographique...

► **Une identification des liens et lignes de partage** entre dispositifs: possibilités de cumuler les financements ou au contraire exclusion de cette possibilité, entre dispositifs (y compris de niveau européen ou privés)

► **Une analyse de cas concrets:** ciblage d'organisations à l'intersection entre l'ECSI, la jeunesse, la coopération décentralisée, l'éducation formelle... qui mobilisent plus d'un dispositif de financement. Entretiens ciblés ou atelier collectif (niveau direction des programmes).

*Par rapport aux questions évaluatives sur la pertinence, l'accent est mis sur la cohérence globale entre ces dispositifs, les articulations, et non sur l'adéquation par rapport aux besoins ou aux priorités stratégiques.*

Critères de jugement

Indicateurs/Descripteurs

Sources d'information

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Complémentarité en termes d'instruments financiers</li> <li>- Complémentarité en termes de cible</li> <li>- Complémentarité en termes de types d'actions soutenues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dispositifs couvrent les différentes strates financières de projets</li> <li>- Les dispositifs facilitent le bouclage financier des projets sans se chevaucher</li> <li>- Les dispositifs couvrent toutes les cibles relevant du secteur de l'ECSI</li> <li>- Les dispositifs couvrent l'ensemble des types d'actions relevant de l'ECSI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude documentaire approfondie/ capitalisation</li> <li>- Entretiens individuels au niveau national</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – bénéficiaires du soutien MEAE-AFD</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – autres acteurs locaux</li> <li>- 2 focus groups – local</li> <li>- 2 focus groups – national /européen</li> <li>- 2 déplacements en Région</li> <li>- 6 études de cas projets</li> <li>- Atelier stratégique</li> </ul>
--	--	--

### **Question Evaluative 5 : Quelles sont les articulations / complémentarités entre ces dispositifs et ceux des autres contributeurs de l'ECSI ?**

#### **Notre compréhension des enjeux**

Le secteur de l'ECSI est particulier car il se trouve à l'intersection de plusieurs écosystèmes d'actrices et d'acteurs : la solidarité internationale, la coopération décentralisée, la jeunesse, l'éducation formelle, l'environnement... Chaque « écosystème » dispose de ses propres instruments de financement, de ses propres dynamiques, de sa propre structuration. Or, les organisations mettant en œuvre des actions d'ECSI mobilisent souvent des financements relevant de ces différents écosystèmes. Par exemple, un collectif comme Engagé-e-s et Déterminé-e-s (ex Etudiants et Développement) va mobiliser des financements auprès de l'AFD, auprès de plusieurs collectivités locales, va disposer en son sein de plusieurs services civiques, et a pu aussi par le passé bénéficier de postes FONJEP.

Cette question invite donc, dans un premier temps, à cartographier l'institutionnalisation de ces différents écosystèmes : les institutions publiques de référence, les dispositifs de financement, les principaux collectifs ou plateformes, et les actrices et acteurs qui y évoluent. Il conviendra ensuite d'analyser, à travers des cas concrets d'organisations comme celle citée, les articulations entre ces différents dispositifs du point de vue des « postulant-e-s » ou « bénéficiaires », mais aussi du point de vue des pilotes de ces dispositifs (est-ce une cohérence de facto ou assumée ? se traduit-elle par un pilotage articulé, concerté, ou même partagé ?).

Cette articulation sera à apprécier notamment entre différentes catégories d'acteurs (éducation formelle incluant le MENJ, le MAA, le MTE, notamment ; les collectivités territoriales ; les autres contributeurs privés ; les initiatives européennes).

Pour chaque catégorie, des questions spécifiques seront analysées :

- Sur la complémentarité avec les acteurs de l'éducation formelle : en analysant notamment les facteurs et conditions ayant pu contribuer à favoriser ou freiner les partenariats
- Sur la complémentarité avec les collectivités territoriales : en particulier, seront étudiés, les éventuels complémentarités et risques de chevauchements entre les différents financements mobilisés (RRMA, AAP Jeunesse, ...) par le MEAE, l'AFD et les collectivités territoriales et les dispositions prises pour les atténuer
- Sur la complémentarité avec les autres contributeurs privés (fondations, syndicats...) : Il s'agira notamment d'analyser le potentiel de développement des co-financements et de partenariats du MEAE et de l'AFD avec ces acteurs et s'il existe des effets leviers.
- Sur la complémentarité avec les initiatives européennes : il conviendra d'apprécier dans quelle mesure les financements européens ont pu être mobilisés pour soutenir des projets d'ECSI menés en France, en identifiant par exemple des effets leviers (cofinancement MEAE-AFD mobilisés pour l'octroi de tels financements). Cette analyse reposera en particulier sur le programme DEAR (au-delà de Resacoop comment s'articule-t-il avec financements MEAE-AFD ?)

**Critères de jugement**

**Indicateurs/Descripteurs**

**Sources d'information**

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Complémentarité entre les instruments financiers relevant des différents écosystèmes pour le montage et le bouclage financier des projets</li> <li>- Cohérence dans les modalités d'accès, de suivi-évaluation des différents dispositifs de financement</li> <li>- Cohérence stratégique entre les pilotes des différents dispositifs de financement relevant des 3 écosystèmes</li> <li>- Complémentarité entre les dispositifs MEAE/AFD et d'autres contributeurs (éducation formelle, collectivités locales, autres contributeurs privés, initiatives européennes)</li> <li>- Facteurs/ limites aux partenariats avec les acteurs de l'éducation formelle</li> <li>- Complémentarités et risques de chevauchements entre les différents financements mobilisés (RRMA, AAP Jeunesse, ...) par le MEAE, l'AFD et les collectivités territoriales et les dispositions prises pour les atténuer</li> <li>- Analyse du potentiel de développement des co-financements et de partenariats du MEAE et de l'AFD avec les autres contributeurs privés (fondations, syndicats...)</li> <li>- Degré de mobilisation des financements européens pour soutenir des projets d'ECSI menés en France,</li> <li>- Effets leviers (cofinancement MEAE-AFD mobilisés pour l'octroi de tels financements).</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les OSC mobilisent des cofinancements provenant de différents écosystèmes pour financer les actions d'ECSI</li> <li>- Les différents types d'instruments sont complémentaires les uns des autres</li> <li>- Les modalités de pilotage des dispositifs facilitent la cohérence stratégique entre l'action des institutions publiques de référence des 3 écosystèmes</li> <li>- Les dispositifs MEAE/AFD sont complémentaires avec d'autres contributeurs</li> <li>- Des facteurs favorisent ou limitent la mise en œuvre de partenariats MEAE-AFD avec des acteurs de l'éducation formelle</li> <li>- Des complémentarités, ou à l'inverse des risques de chevauchements entre les différents financements mobilisés par le MEAE, l'AFD et les collectivités locales existent</li> <li>- Des mesures d'atténuation sont prises en cas de chevauchements</li> <li>- Un potentiel existe concerne l'articulation des financements MEAE-AFD avec ceux de contributeurs privés</li> <li>- Des financements européens viennent en appui de projets ECSI financés par le MEAE et l'AFD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude documentaire approfondie/ capitalisation</li> <li>- Entretiens individuels au niveau national</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – bénéficiaires du soutien MEAE-AFD</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – autres acteurs locaux</li> <li>- 2 focus groups – local</li> <li>- 2 focus groups – national /européen</li> <li>- 2 déplacements en Région</li> <li>- 6 études de cas projets</li> <li>- Atelier stratégique</li> <li>- Benchmark</li> </ul>
---	---	---

### C. Efficience

**Question Evaluative 6 : L'architecture actuelle des dispositifs sont-elles adaptées aux enjeux spécifiques des cibles auxquelles elles s'adressent ? Ces dernières présentent-elles un rapport coût/bénéfice favorable ?**

#### Notre compréhension des enjeux

Il s'agit au travers de cette question d'évaluer l'efficience (mais aussi la pertinence et l'efficacité) des différents dispositifs de financement et directions qui gèrent les actions relevant de l'ECSI en tenant compte des spécificités du public. Un dispositif de financement qui s'adresse à des associations bénévoles avec un ancrage territorial fort (ex : fonds territoriaux de RECITAL) n'aura pas les mêmes enjeux en termes de gestion et de pilotage qu'un dispositif de financement à destination d'ONG avec des équipes salariées dont le budget annuel dépasse le million d'euros (dispositif I-OSC).

Ainsi, nous aborderons dans cette question

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

- ▶ Les modalités de pilotage : directions / institutions impliquées : sont-elles impliquées au bon niveau et interagissent-elles de manière efficace, avec les bons outils, pour assurer un pilotage adapté des actions (et identifier les éventuels problèmes et besoins d'ajustements) ?
- ▶ Les modalités de gestion : équipes, compétences, ressources mobilisées : sont-elles adaptées à la supervision des actions d'ECSI et à leurs spécificités (ex : ancrage territorial) ?
- ▶ Les modalités de sélection / instruction : modalités des appels à projets, volume de la demande, traitement... Sont-elles adaptées à la réalité des projets ECSI ? Permettent-elles de retenir les meilleurs projets ? Sont-elles proportionnelles aux montants mobilisés et aux objectifs recherchés ?
- ▶ Les modalités de suivi-évaluation : suivi financier, suivi opérationnel, formats, indicateurs agrégables, indicateurs de résultats... Permettent-elles un suivi effectif et pertinent des actions d'ECSI ?
- ▶ Les modalités d'animation des dispositifs. Permettent-elles de toucher le public visé et de faire connaître les dispositifs, notamment dans les territoires ?

Cette analyse se fera à deux niveaux : au niveau des dispositifs nationaux (I-OSC, DGM-CIV, DAECT) et au niveau de dispositifs nationaux / régionaux touchant les actrices et acteurs locaux de l'ECSI (postes FONJEP, ISI, JSI-VVVI, fonds territoriaux RECITAL, Coup de Pouce du FESTISOL).

Nous verrons également comment la prise en compte des enjeux transversaux se matérialise dans les différents dispositifs (genre, environnement, jeunesse) : utilisation d'une grille pour qualifier le degré de prise en compte, indicateurs agrégables, actions demandées, etc.

Critères de jugement	Indicateurs/Descripteurs	Sources d'information
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence des modalités de pilotage, gestion et suivi évaluation des dispositifs</li> <li>- Efficience de ces modalités (fluidité des processus de décision, fréquence des réunions, effectivité du dialogue)</li> <li>- Prise en compte des enjeux transversaux (genre, environnement, jeunesse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pilotage des dispositifs</li> <li>- Les différentes composantes de l'ECSI</li> <li>- Les modalités de dialogue sont utilisées pour définir / piloter / modifier les stratégies et dispositifs des pouvoirs publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude documentaire approfondie/ capitalisation</li> <li>- Entretiens individuels au niveau national</li> <li>- 2 déplacements en Région</li> <li>- Atelier stratégique</li> <li>- Benchmark</li> </ul>

### Question Evaluative 7 : Les résultats obtenus par les projets soutenus par le MEAE et l'AFD sont-ils à la hauteur des moyens mobilisés ?

#### Notre compréhension des enjeux

Cette section appréciera les résultats obtenus par les projets soutenus par le MEAE et l'AFD en comparaison des ressources mobilisées (estimation des ressources directes et indirectes). Cette analyse « coût-bénéfice » sera appréciée sur un plan quantitatif, mais aussi qualitatif, à partir des perceptions recueillies. Elle prendra en compte les spécificités de chaque dispositif de financement et les besoins spécifiques d'accompagnement de certains dispositifs (ex : ceux sur la coopération décentralisée relevant de la DAECT et de TEE). Nous capitaliserons aussi autant que possible sur les jugements portés sur ces analyses d'efficience dans les rapports d'évaluation disponibles.

A noter qu'il est difficile d'estimer dans l'absolu le coût/bénéfice sans un point de comparaison. Cette analyse coût/bénéfice sera donc comparative : elle sera appréciée au regard des dispositifs mis en place ailleurs (étude comparative des autres pays) et au regard d'éventuels autres scénarios théoriques d'organisation du pilotage et suivi/évaluation.

Critères de jugement	Indicateurs/Descripteurs	Sources d'information
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des moyens mobilisés par rapport aux résultats obtenus au niveau de la coordination-suivi des dispositifs MEAE/AFD</li> <li>- Analyse des moyens mobilisés par rapport aux résultats obtenus au niveau des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résultats obtenus sont à la hauteur des moyens mobilisés par le MEAE et l'AFD pour les atteindre, tant au niveau de la coordination-suivi en centrale que des projets financés</li> <li>- Perception des parties prenantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude documentaire approfondie/ capitalisation</li> <li>- Entretiens individuels au niveau national</li> <li>- 2 déplacements en Région</li> <li>- Atelier stratégique</li> <li>- Benchmark</li> </ul>



**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

**D. EFFICACITE ET IMPACT**

**Question Evaluative 8 (secteur) - Dans quelle mesure l'action des contributeurs (MEAE et AFD) en faveur de l'ECSI a-t-elle contribué à la structuration du secteur de l'ECSI et à la construction d'un dialogue multi-acteurs ?**

**Notre compréhension des enjeux**

*Cette question n'est pas directement visée par les TdR. Cependant, au regard des enjeux de dialogue entre MEAE/AFD et société civile et du fonctionnement du tissu associatif français et de celui des collectivités territoriales, de la nature des principales organisations d'ECSI (un grand nombre de collectifs et réseaux), il nous apparaît important d'analyser spécifiquement la question des effets du soutien à l'ECSI du MEAE et de l'AFD sur la structuration du milieu associatif et de celui des collectivités locales menant des actions à l'international.*

Le tissu associatif français se mobilisant à l'international se caractérise par l'importance des petites et moyennes OSC, comptant une à plusieurs dizaines de personnes salariées, et disposant de fonds propres limités. Cette situation limite leur capacité à réfléchir sur leur organisation, leurs partenariats, à produire des connaissances ou à faire évoluer leurs approches méthodologiques. Le milieu de l'ECSI présente à ce titre d'autres spécificités : l'importance des structures bénévoles, particulièrement au niveau local, et l'importance du « faire collectif », les acteurs et actrices du secteur agissant le plus souvent sous la forme de collectifs, mouvements ou plateformes.

La structuration – c'est-à-dire la mise en réseau des acteurs et actrices et le renforcement de leurs capacités – constitue donc un enjeu essentiel du secteur des OSC en général et de l'ECSI en particulier. Cette structuration peut passer par plusieurs canaux : elle peut être assurée par des institutions publiques (ex : un centre de ressources publiques), par des collectifs associatifs (comme EDUCASOL, RITIMO, le CRID) ou par des plateformes mixtes (ex : France Volontaires qui a un statut associatif mais où le MEAE siège au CA).

L'enjeu est similaire du côté des collectivités territoriales. La pluralité des collectivités locales, dans un contexte de réformes récentes redéfinissant leurs périmètres (fusion des régions, loi NOTRe...), et le renouvellement régulier de leurs exécutifs rend nécessaire un travail d'animation et d'accompagnement à leur encontre par des collectifs ou entités ayant un rôle de structuration (comme CUF par exemple).

Il est donc proposé d'analyser les effets du soutien à l'ECSI du MEAE et de l'AFD sur la structuration du milieu de l'ECSI et notamment sur :

- ▶ La mise en réseau des acteurs et actrices de l'ECSI au niveau national, régional, local et international
- ▶ La capacité des acteurs et actrices de l'ECSI à se réunir autour de projets collectifs ou des plateformes
- ▶ Le développement de mécanismes ou structures de renforcement de capacités, de production méthodologique, de production de connaissances
- ▶ La structuration d'un plaidoyer ou de plaidoyers spécifiques au secteur

**Critères de jugement**

**Indicateurs/Descripteurs**

**Sources d'information**

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets sur la mise en réseau des actrices et acteurs de l'ECSI</li> <li>- Effets sur la création / la consolidation de mécanismes et de structures de renforcement de capacités</li> <li>- Effet sur la production de connaissances / outils méthodologiques pour le secteur</li> <li>- Effet sur la structuration du plaidoyer dans le secteur</li> <li>- Effet sur la qualité du dialogue AFD/MEAE, avec les autres acteurs publics du secteur, entre contributeurs et société civile, au sein de la société civile</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acteurs et actrices de l'ECSI se mettent en réseau, via des espaces formels et informels</li> <li>- Des plateformes, collectifs se constituent pour apporter un appui à la structuration du secteur</li> <li>- Des mécanismes spécifiques de renforcement de capacités ont été mis en place</li> <li>- L'ECSI bénéficie d'une production de connaissances et d'une production méthodologique répondant à ses besoins</li> <li>- Les organisations de la société civile articulent leur plaidoyer (via une tête de réseau ou non)</li> <li>- Les dispositifs de soutien permettent un dialogue de qualité entre parties prenantes de l'ECSI</li> <li>- Ce dialogue contribue à l'élaboration des politiques publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude documentaire approfondie/ capitalisation</li> <li>- Entretiens individuels au niveau national</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – bénéficiaires du soutien MEAE-AFD</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – autres acteurs locaux</li> <li>- Entretiens/ ateliers bénéficiaires directs et finaux</li> <li>- Enquête bénéficiaires directs des financements MEAE-AFD et autres acteurs locaux</li> <li>- Systématisation/ capitalisation (y compris évaluations réalisées par MEAE et AFD sur leurs projets)</li> <li>- 2 déplacements en Région</li> <li>- Benchmark</li> </ul>
--	--	---

**Question Evaluative 9 (organisations) : Dans quelle mesure l'action des contributeurs en faveur de l'ECSI a-t-elle renforcé les capacités institutionnelles, opérationnelles et méthodologiques des organisations mettant en œuvre au niveau national et local les actions d'ECSI ?**

### Notre compréhension des enjeux

Les différents dispositifs de soutien à l'ECSI des contributeurs visent en premier lieu les organisations. Ce sont elles, leurs partenaires ou leurs réseaux de bénévoles, qui mettent en œuvre sur le terrain les actions d'ECSI. Par conséquent, la capacité des politiques publiques et des dispositifs de financement à produire des effets positifs sur participant-e-s aux actions d'ECSI dépend en grande partie des capacités de ces organisations.

D'où l'importance d'analyser en priorité ce public et les effets sur :

- ▶ Les capacités institutionnelles : l'intégration de l'ECSI au niveau de l'organisation, de ses modes de fonctionnement et de son projet éducatif (pour les établissements scolaires)
- ▶ Les capacités opérationnelles : Les capacités des équipes, les capacités des partenaires, la qualité des interventions, leur capacité à atteindre la cible, à produire des résultats et des effets, à « ne pas nuire »...
- ▶ Les capacités méthodologiques : La capacité des organisations à faire le bon diagnostic, à élaborer une approche pertinente, à identifier et s'appuyer sur leurs bonnes pratiques, à améliorer en continue leur action...

Pour ce faire, il est proposé de :

- Réaliser une méta-analyse des rapports d'évaluation pour les projets d'ECSI financés par l'AFD (faisant l'objet d'une évaluation en fin de programme) et des rapports d'évaluation ou à défaut des rapports narratifs d'activités des projets d'ECSI financés par le MEAE, ou des structures financées par le MEAE en vertu d'une convention de type convention d'objectifs et de performance (comme France Volontaires). Cette méta-analyse permet à la fois de cibler les structures ou projets plus importants comme les structures ou projets de petite taille qui bénéficient le plus souvent de financements en cascade.
- Consulter à travers des entretiens dans le cadre d'études de cas projets actrices et acteurs de l'ECSI (niveau direction) bénéficiant de fonds au titre d'un ou plusieurs dispositifs de l'AFD et/ou du MEAE.

**Critères de jugement**

**Indicateurs/Descripteurs**

**Sources d'information**

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets sur la qualité de la gouvernance</li> <li>- Effets sur l'évolution et diversification des ressources financières</li> <li>- Effets sur les capacités des équipes et des partenaires</li> <li>- Effets sur l'effectivité et efficacité des actions menées</li> <li>- Effets sur les capacités méthodologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La gouvernance des organisations est stable et assure le pilotage stratégique</li> <li>- Les ressources mobilisées par les organisations augmentent, leurs financements se diversifient</li> <li>- Les organisations et leurs partenaires perçoivent une qualité accrue de leurs actions</li> <li>- Les organisations mènent régulièrement des études d'évaluation, de capitalisation, d'impacts. Elles ont renforcé leurs capacités de diagnostic, de suivi-évaluation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude documentaire approfondie/ capitalisation</li> <li>- Entretiens individuels au niveau national</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – bénéficiaires du soutien MEAE-AFD</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – autres acteurs locaux</li> <li>- 2 focus groups – local</li> <li>- Entretiens/ ateliers bénéficiaires directs et finaux</li> <li>- Enquête bénéficiaires directs des financements MEAE-AFD et autres acteurs locaux</li> <li>- Systématisation/ capitalisation (y compris évaluations réalisées par MEAE et AFD sur leurs projets)</li> <li>- 2 déplacements en Région</li> <li>- 6 études de cas projets</li> </ul>
---	--	---

**Question Evaluative 10 (équipes) : Dans quelle mesure l'action des contributeurs en faveur de l'ECSI a-t-elle renforcé la connaissance, les capacités pédagogiques ou des professionnels et bénévoles mettant en œuvre les actions d'ECSI au niveau national et local ?**

### Notre compréhension des enjeux

Les équipes (professionnelles ou bénévoles) constituent le maillon du milieu de la chaîne des effets des politiques et dispositifs de soutien à l'ECSI, celui se situant entre les organisations et les participant-e-s in fine aux activités.

Plus que d'autres actions relevant de l'APD, les actions d'ECSI mobilisent un très grand nombre d'actrices et d'acteurs de multiples horizons pour mettre en œuvre les actions : éducateurs et éducatrices, enseignant-e-s, chargé-e-s de projets, artistes, animateurs et animatrices, et globalement tous types de bénévoles. Par exemple, le FESTISOL, pour l'édition 2020, a impliqué plus de 1000 structures et mobilisé plus de 1100 bénévoles pour mener des actions d'ECSI (dans le cadre d'un financement de l'AFD).

Or, les effets à mesurer ne sont pas les mêmes pour tous les types de professionnels et bénévoles :

Pour des bénévoles, il peut s'agir de mesurer les effets sur la capacité à organiser et animer des actions concrètes d'ECSI, sur les valeurs et concepts mobilisés, ou encore sur leur désir d'engagement.

Pour des professionnels, il peut s'agir de mesurer les effets sur les capacités pédagogiques, sur les capacités méthodologiques en matière d'ECSI, sur les capacités de montage pilotage de programmes d'ECSI, etc.

Par conséquent, il est important de partir d'une typologie des personnes (professionnelles ou bénévoles) mettant en œuvre sur le terrain les actions d'ECSI pour définir les effets associés puis les mesurer via différents instruments. Comme pour la question précédente, cela peut passer par une méta-analyse des rapports d'études d'évaluation, de capitalisation ou d'impacts réalisées par les organisations bénéficiaires du dispositif I-OSC. Des entretiens auprès de ces publics cibles dans le cadre d'études de cas projets sont prévus.

Critères de jugement	Indicateurs/Descripteurs	Sources d'information
----------------------	--------------------------	-----------------------

## Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets sur les capacités pédagogiques d'animation</li> <li>- Effets sur la compréhension des enjeux de changement social</li> <li>- Effets sur les valeurs de solidarité internationale</li> <li>- Effets sur l'engagement</li> <li>- Effets sur les capacités de définition / mise en œuvre d'actions d'ECSI</li> <li>- Effets sur les capacités à solliciter des microfinancements ECSI</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bénévoles / équipes perçoivent une amélioration de leurs capacités pédagogiques d'animation</li> <li>- Le désir d'engagement des bénévoles / équipes des OSC soutenues est renforcé</li> <li>- Les équipes / bénévoles perçoivent une amélioration de leurs capacités de mise en œuvre des actions d'ECSI</li> <li>- Les équipes / bénévoles mobilisent davantage les dispositifs de micro-financement d'action d'ECSI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude documentaire approfondie/ capitalisation</li> <li>- Entretiens individuels au niveau national</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – bénéficiaires du soutien MEAE-AFD</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – autres acteurs locaux</li> <li>- 2 focus groups – local</li> <li>- Entretiens/ ateliers bénéficiaires directs et finaux</li> <li>- Systématisation/ capitalisation (y compris évaluations réalisées par MEAE et AFD sur leurs projets)</li> <li>- 2 déplacements en Région</li> <li>- 6 études de cas</li> </ul>
--	--	---

### Question Evaluative 11 (participant-e-s) : Dans quelle mesure les interventions soutenues par le MEAE et l'AFD permettent-elles d'observer des résultats et impacts ?

#### Notre compréhension des enjeux

La question des effets sur les publics des actions d'ECSI est à la fois centrale mais aussi la plus complexe à appréhender. Le lien est en effet indirect et passe à travers des projets et programmes mis en œuvre par une grande diversité d'acteurs et d'actrices (grosses ONG, petites associations de terrain, coopératives, collectivités territoriales...), à différents niveaux (du très local à l'international) pour différents types de publics (population en général, population rurale, urbaine, jeunes en général, jeunes en situation de vulnérabilité, etc.).

Néanmoins, ces différents projets sont susceptibles de produire des effets sur :

- ▶ L'engagement : le désir d'engagement, la concrétisation de cet engagement, le lieu de cet engagement (en France ou à l'étranger) et le but de cet engagement
- ▶ Les valeurs : les valeurs associées à l'engagement, l'acceptation de l'autre quel que soit son origine, sa religion, sa langue, son lieu de résidence, son niveau de revenus et d'éducation, ses capacités physiques et mentales...
- ▶ Le parcours d'insertion : les compétences de la vie, les compétences professionnelles, le projet de vie, le projet professionnel, la capacité à interagir avec les autres

Pour mesurer ces effets, nous recenserons dans les études existantes et les études de cas réalisées dans le cadre de la présente évaluation les types d'effets susceptibles d'être générés par les actions d'ECSI selon les différents types d'intervention et de publics. Lorsque des données quantitatives ou qualitatives plus détaillées existent, nous nous appuierons sur celles-ci sur ces données pour approfondir l'analyse.

Critères de jugement	Indicateurs/Descripteurs	Sources d'information
----------------------	--------------------------	-----------------------

**Evaluation du soutien du MEAE et de l'AFD aux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2015-2020)**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets sur le désir et les parcours d'engagement et la pérennité de ce désir d'engagement</li> <li>- Effets sur la compréhension des enjeux liés à l'Agenda 2030</li> <li>- Effets sur les valeurs et le « vivre ensemble »</li> <li>- Effets sur les parcours d'insertion des jeunes en situation de vulnérabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le désir d'engagement augmente dans les enquêtes grand public et les enquêtes ciblant les jeunes</li> <li>- Le degré de tolérance exprimé vis-à-vis de l'opinion politique, de l'orientation religieuse ou sexuelle, etc. dans les enquêtes grand public et les enquêtes ciblant les jeunes</li> <li>- Les jeunes en situation de vulnérabilité participant à des actions d'ECSI ont renforcé leurs compétences de vie (capacité à échanger avec les autres, à parler en public, confiance en soi...) et professionnelles (capacités à travailler en équipe, à animer une activité)</li> <li>- Les jeunes passent à l'action : chantier, volontariat, engagement associatif...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude documentaire approfondie/ capitalisation</li> <li>- Entretiens individuels au niveau national</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – bénéficiaires du soutien MEAE-AFD</li> <li>- Entretiens individuels approfondis au niveau local – autres acteurs locaux</li> <li>- 2 focus groups – local</li> <li>- Entretiens/ ateliers bénéficiaires directs et finaux</li> <li>- Systématisation/ capitalisation (y compris évaluations réalisées par MEAE et AFD sur leurs projets)</li> <li>- Ecoute des réseaux sociaux</li> <li>- 2 déplacements en Région</li> <li>- 6 études de cas</li> </ul>
---	--	---